



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08753182 2

514

Presented by

John Bigelow

to the

Century Association



*DM/
Mercure

MERCURE

DE FRANCE.

DÉDIÉ AU ROI.

NOVEMBRE. 1743.



A PARIS,

Chés { GUILLAUME CAVELIER,
ruë S. Jacques.
La Veuve PISSOT, Quai de Conty,
à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XLIII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

A V I S.

L'ADRESSE générale est à Monsieur
MOREAU, Commis au *Mercur*, vis-
à-vis la Comédie Française, à Paris. Ceux qui
pour leur commodité voudront remettre leurs
Paquets cachetés aux Libraires qui vendent le
Mercur, à Paris, peuvent se servir de cette
voje pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse
des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir
soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est
toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le
dépense de les rebuter, & à ceux qui les
envoient, celui, non-seulement de ne pas voir
paraître leurs Ouvrages, mais même de les per-
dre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays
Etrangers, ou les Particuliers qui souhaiteront
avoir le *Mercur de France* de la première main,
& plus promptement, n'auront qu'à donner leurs
adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire
leurs Paquets sans perte de tems, & de les faire
porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messa-
giers qu'on lui indiquera.

P R I X X X X . S O L S .



MERCURE

DE FRANCE.

DÉDIÉ AU ROI.

NOVEMBRE 1743.



PIECES FUGITIVES,
en Vers & en Prose.

LES CONSOLATIONS
DU CHRÉTIEN
DANS L'ADVERSITÉ,
ODE.



Implacable Destin, par quel ordre sé-
vère

Répands-tu sur ma tête un torrent de
malheurs ?

Accablé sous le poids d'une affreuse misère,

Je ne vis que par mes douleurs,

A ij

Jusqu'à

Jusqu'à quand traînerai-je une vie importune ?
Malheureux . . . c'est assés de l'aveugle Fortune

Sentir le rigoureux pouvoir.

Que la Terre s'entr'ouvre & qu'elle m'engloutisse.
Puisse-je en ce moment achever mon supplice !

La mort est mon unique espoir.



Serois-je le jouët d'une aimable imposture ?
Quel doux prestige endort mes douloureux travaux ?
Dans ma bouche muette expire le murmure ;

Je sens moins le poids de mes maux.

Je voyois devant moi les horreurs du naufrage ;
Quel souffle favorable a dissipé l'orage

Qui troubloit mes sens éperdus ?

Mon esprit voit naître un rayon d'espérance ;
Et mon cœur, plus tranquille au sein de la souffrance ;
La cherche & ne la trouve plus.



Dieu puissant , je vous dois cette faveur extrême :
Le Chrétien qui perd tout , trouve en vous son vrai
bien ;

Il triomphe par vous du sort & de lui-même ,
Et votre bras est son soutien.

S'il souffre , s'il gémit , vous enchantez ses peines ;
S'il est chargé de fers , de ses pesantes chaînes

Vous adoucissez la rigueur ;

Renversé sous le joug d'un Tyran qui l'opprime ,

De

De sa longue misère il n'est plus la victime ;
Il n'en est que le Spectateur.



Vous me livrez encor à des langueurs mortelles ;
Seigneur ; dans mes revers je respecte vos coups ;
Les maux dont je ressens les atteintes cruelles ,
Me sont chers ; ils viennent de vous.
Dans les événemens dont vous êtes le maître ,
J'adore vos décrets ; je ne puis méconnoître
Le bras vengeur qui me poursuit.
Que de nos cœurs soumis nulle plainte n'échappe ;
Mortels , si nous sentons la verge qui nous frappe ,
Baïsons la main qui la conduit.



Les malheurs rassemblés , marchent tous sur mes
traces.

Je vis & je me crois digne de mes douleurs ;
Il faut à mes forfaits d'accablantes disgraces ,
Et de salutaires rigneurs.
Coupable , je redoute un Dieu vengeur sévère ;
Dans mes larmes j'éteins le feu de sa colere ;
J'évite un châtiment affreux.
Me plaindrai-je d'un mal dont l'ardeur me dévore ?
Si je suis malheureux , ne suis-je pas encore
Plus criminel que malheureux ?



Un chemin parsemé d'épines hérissées ,

2334 MERCURE DE FRANCE.

Est le seul qui conduise au séjour de la paix.
Aux peines du Chrétien , rapidement passées ,
Succèdent d'éternels bienfaits.
Je soupire ; j'attens l'immortelle couronne ;
La foi me la promet ; la souffrance la donne ;
Qu'elle soit le prix de mes pleurs !
Ce n'est qu'en combattant qu'on achete la gloire ;
Les superbes Lauriers, qu'accorde la Victoire ,
Sont rougis du sang des Vainqueurs-



Contemplons ce Héros que le Lictéur immole ;
Ses membres déchirés sont tristement épars.
Affligé, mais content, il souffre & se console ,
Vers le Ciel fixant ses regards.
Dans les tourmens la grace anime sa constance ;
Au barbare appareil d'un injuste vengeance
Ferme , il oppose un front altier.
Il voit d'un œil tranquille , en ce revers funeste ,
De son corps mutilé le déplorable reste ,
Et conserve un courage entier.



Contre moi déployez un courroux salutaire ;
Ecrasez ce limon façonné par vos mains ;
Soyez à mon égard Juge bien moins que Père ,
Puissant Arbitre des Humains ;
Que tous les Elémens servent votre justice ;
Que ma vie ici bas ne soit qu'un long supplice ;
C'est

C'est le plus cher de mes souhaits ;
 Mais que mon ame enfin par les maux épurée ,
 Puisse en vous , ô mon Dieu , vivre dans l'empirée
 Et vivre avec vous à jamais !



J'ai perdu des plaisirs, dont l'apparence est vaine ;
 Mon cœur, en les goûtant, n'étoit pas satisfait.
 Ils sont & cessent d'être ; ils survivent à peine
 Au léger essai qu'on en fait.

Les dignités ont fui , ces pompeuses entraves
 Qui rendent les Mortels de mille soins esclaves.

Les biens m'échappent à leur tour ;
 Trésors, brillante bouë , éclatante poussière ,
 Vous n'êtes à mes yeux qu'une vile matière ,
 Trop indigne de mon amour.



Loin de moi ces grandeurs, que le profane adore ;
 Désormais leur éclat ne sçauroit m'ébloüir ;
 Que sont-elles ? des fleurs que leur seconde Aurore
 Voit tout à coup s'évanouir.

D'une ombre de bonheur éprouvant les caprices ,
 Je savourois la joye , & du sein des délices
 Sortoient l'amertume & l'ennui.

Comblé de ces faux biens le cœur est encor vuide ;
 Le mien trouve en Dieu seul un bonheur plus solide ,
 Immense , éternel comme lui.

Non confundentur in tempore malo. Psal.

A iiij VIRIS



VIRIS CLARISSIMIS in Regiam
Parisiensem Academiam Inscriptionum,
& Politiorum Litterarum adscitis.

ANGELUS MARIA S. R. E. CARD.
QUIRINUS *Biblioth. Apostolicus*,
& *Episc. Brexien.*

M, le Cardinal *Quirini*, Evêque de
Brescia, & Bibliothécaire du Vari-
can, ayant été élu par l'Academie des Ins-
criptions & Belles-Lettres, pour remplir
l'une des places d'Honoraire Etranger de
cette Académie, qui ont vacqué depuis en-
viron un an, a crû qu'il devoit en marquer
sa reconnoissance par la Lettre Latine qu'il
a écrite à tout le Corps Académique, de la-
quelle on vient de voir le Titre.

Cette Lettre, dont S. E. a bien voulu nous
adresser un Exemplaire, peut être appelée
un Ouvrage, puisqu'elle contient 63. pages
in-4°. d'Impression. Le sçavant Cardinal,
après un Préliminaire digne du sujet, ad-
resse la parole en particulier aux Illustres
Renaudot, de Toureil, Dacier & Boivin,
avec lesquels il étoit fort lié en l'année 1712.
lorsque n'étant que Religieux Bénédictin
d'Italie, il vint en France pour en connoître
tre

tre les Sçavans , & pour en visiter les Bibliothèques. Il avouë non-seulement , que c'est cette ancienne liaison avec ces quatre fameux Membres de l'Académie, qui a été comme une espèce d'augure de l'événement qui a suivi , & dont il se tient fort honoré ; mais encore il instruit ceux qui l'ont élu , & qui sont les Successeurs de ces grands Hommes , des particularités qui ont occasionné l'union intime qu'il a eû avec eux , & leur marque la manière familière dont ils s'entretenoient par Lettres , pendant son séjour dans le Royaume.

S. E. y rappelle le plaisir qu'elle a eû d'entendre souvent l'Abbé Renaudot l'entretenir sur la Littérature Orientale , & en particulier sur le dessein qu'il avoit d'augmenter le Livre de la *Perpétuité de la Foi*, par M. Arnaud , d'un quatrième & cinquième Tomes. Il ajoute que cet Abbé préparoit alors l'Histoire des Patriarches d'Alexandrie , & la Collection des Liturgies Orientales ; il se souvient enfin de la clarté avec laquelle ce même Sçavant expliquoit le Pseautier Hébraïque , en même tems qu'il le lui lisoit.

Après ce trait sur M. Renaudot, l'Illustre Cardinal parle à Jacques de Toureil , & le somme de dire s'il n'est pas vrai que pendant son séjour à Paris , dans l'Abbaye de S. Germain des Prés , il venoit souvent , avant la

A v fi

fin du jour , se rendre auprès de lui , pour examiner ensemble la Version des Oraisons de Démosthène , qu'il retouchoit alors , & dont il se propoisoit de donner une nouvelle Edition.

Il apostrophe ensuite André Dacier , & le prie de se souvenir combien de fois ils ont travaillé de concert à la révision de ses Traductions de Plutarque & d'autres Ecrivains Grecs , comme aussi de celle d'Horace ; combien de fois ils ont eû recours aux lumières de la sçavante Mad. Dacier ; combien de fois il a entendu réciter ce célèbre Distique , fait à la louange de la même Dame.

*Docto nupta viro , docto prognata Parente ,
Anna , viro major , nec minor Anna Patre.*

M. Boivin est aussi invité de comparoître à son tour. M. le Cardinal lui dit qu'il n'a pas eû son égal dans la science de la Langue Grecque ; il lui rappelle l'appréhension qu'avoit l'Abbé Renaudot , qu'il n'oubliât cette Langue , depuis que son Association dans l'Académie *de la Crusca* , l'obligeoit à étudier la Langue Toscane. Il le fait souvenir combien de fois , dans la Bibliothèque du Roi , dont il étoit Garde , il l'avoit trouvé avec Homère , Anacréon , Sophocle & Aristophane , qui faisoient ses délices , & dont
il

il lui expliquoit quantité d'endroits difficiles ; il lui répète les fortes exhortations qu'il lui fit alors de joindre un troisième & quatrième Tome aux deux premiers qu'il avoit donnés des Œuvres de *Nicephore Gregoras*, & il regrette qu'il n'ait pas exécuté ce projet, dégoûté apparamment par le style dur & pesant de cet Auteur.

M. Quirini s'excuse ensuite d'avoir troublé le repos de tous ces hommes Illustres, en disant que pour prouver l'étroite liaison qu'il avoit formée avec eux, il auroit suffi de produire les Lettres qu'il en a reçues, soit pendant ses voyages dans différentes Provinces de France, soit depuis son retour en Italie, lesquelles il conserve fort précieusement. Il en produit en effet plusieurs, & promet d'en donner un jour, un plus grand nombre, fondé sur ce principe, que les Lettres des Sçavans peuvent aider à faire connoître leur caractère, & à éclaircir d'ailleurs beaucoup de Faits Littéraires. On va voir que le récit des Voyages peut également apprendre au Public des circonstances curieuses touchant la vie des mêmes Sçavans.

Après avoir séjourné à Paris presque deux années entières, M. Quirini alla à Rouen, où il trouva Jean Bellay, Religieux de l'Abbaye de S. Oüen, qui continuoit la Collection des Conciles de Normandie, commen-

A. vj. cce

cée par Dom Bessin. Là, il fit pareillement connoissance avec le Pere Bernard Lamy, de l'Oratoire, dont il avoit lû les Ouvrages en Italie. Il lui demanda s'il étoit vrai, comme M. Magliabechi le lui avoit dit à Florence, qu'il avoit composé son Livre *de la Grandeur en général*, en venant à pied de Grenoble à Paris, ce que le Pere Bernard avoua, ajoutant qu'il continuoit encore de faire ses voyages à pied, & que, quoiqu'il fût déjà âgé, sa coutume étoit d'aller encore chaque année à pied de Rouen à Paris; qu'en marchant il ruminoit sur quantité de choses, qu'il rédigeoit par écrit à son arrivée, & qu'il faisoit imprimer quelque tems après. Nous sçavions que l'Abbé Baudrand, Auteur du fameux Dictionnaire Géographique, étoit allé à pied de France à Rome, mais nous ignorions cet usage des voyages pédestres du Pere Lamy.

Ce fut de cette Ville qu'ayant écrit à M. Renaudot, M. Quirini en reçût la réponse, qu'il insère toute entière en cet endroit, datée du 25. Mars 1713. Il y est amplement parlé de M. Pavonazzo, Prélat Italien, qui avoua avoir trouvé à la Bibliothèque du Roi des Manuscrits, auxquels ceux qu'il avoit vûs dans son Pays, n'étoient pas comparables.

M. Quirini vit la plûpart des célèbres Monastères

naftères de Normandie , la Trappe même , où il trouva encore Pierre le Nain de Tillemont , dont il fait l'éloge. La coûtume de ce fçavant Voyageur étoit de fe mettre au fait des Lieux où il devoit paffer , avant que d'y arriver. Auffi avoit-il fous les yeux le Livre *des Origines de Caën* de M. Huet , lorsqu'il vifita cette dernière Ville. Il rapporte les converfations qu'il eut avec M. de Nefmond , Evêque de Bayeux , & il dit un mot des brouilleries de ce Prélat avec les Bénédictins , parmi lesquels Dom René Mafluet avoit écrit contre fon Mandement , qui condamnoit certaines Thèfes. Ici , on obferve que M. de Toureil lui écrivant de Paris le 26. Avril 1713. s'abftint de répondre fur certaines Traditions vulgaires , qui regardoient S. Michel ; celle-ci , entre autres , qu'on lit dans *Rathier* de Vérone , fuivant laquelle le Peuple s'imaginoit , que cet Archange chantoit la Mefle tous les Lundis.

De Normandie ; l'Illuftre voyageur paffa en Bretagne , où il vit Dom Lobineau , travaillant à l'Hiftoire de la Province. De Nantes , il alla à l'Abbaye de Buzay , de l'Ordre de Cifteaux , où il trouva M. de Caumartin , Abbé Commandataire , occupé à y faire bâtir.

Dans la Lettre que M. Renaudot lui écrivit alors , on apprend les differens deffeins qu'on

qu'on avoit eû en differens tems , de donner une Bible en plusieurs Langues ; il marque le plaisir qu'il eut en revenant , sur les Lévées de la Loire , depuis Nantes jusqu'à Orléans. Il se détourna néanmoins de cette route , pour voir l'Abbaye de Fontevraud. Il trouva à Orléans M. Baluze , qui y étoit relegué. Il dit que la coûtume de ce Sçavant , lorsque ses amis lui demandoient à quoi il s'occupoit , étoit de répondre : *Je travaille pour l'Index de Rome*. M. Baluze composoit alors l'Histoire de *Tulle* , sa Patrie , & il préparoit sa nouvelle Edition de S. Cyprien.

M. Quirini , étant à S. Benoît sur Loire , ne put pas se persuader qu'on y possédât le Corps du S. Patriarche de son Ordre , & il y fit valoir de son mieux les argumens des Religieux du Mont Cassin , pour prouver le contraire.

Le Sçavant Voyageur , ayant laissé les bords de la Loire , alla à Sens , où les Religieux de S. Pierre-le vif l'entretenrent sur leur ancien Confrere Dom Hugues Mathoud , qui , en sa qualité de Vicaire Général de M. de Gondrin, Archevêque, refusoit les pouvoirs aux Réguliers, qui favorisoient la Morale relâchée , & qui travailla beaucoup dans l'affaire de la paix , dite de Clement IX. De Ferrieres qu'il visita , il prit la route de Troyes , où il vit les deux Mrs.
de

de Chavigny , l'ancien & le nouvel Evêque, avec lesquels il fut beaucoup parlé de la science & de la sainteté de l'Abbé de la Trappe , leur Parent. Il fut obligé , pour voir M. de Noailles , Evêque de Châlons , de l'aller chercher en son Abbaye d'Auviller , où l'on ne manqua pas de tenir quelque propos sur l'affaire du fameux Gotscale , qui avoit été renfermé dans ce Monastere.

M. Q. venoit de visiter les Abbayes des Clairvaux , de Pontigny & de Morimond , lorsqu'il reçût au commencement de Juillet les Lettres de Mrs de Toureil & Renaudot , qu'il place en cet endroit. En parlant de l'Abbaye de S. Basle , en Champagne, il cite un fragment de Lettre de feu M. le Cardinal de Fleury , qui en avoit été Abbé. En revenant , il parcourut les Monastères de l'Isle de France & de Picardie , & il finit sa longue course par la Maison de M. l'Archevêque de Paris à Conflans.

Comme ces voyages le rendirent fort habile dans la connoissance de nos Provinces , & plus sçavant en ce genre que beaucoup de François , il eût sur ce sujet des conférences avec l'Abbé de Longueruë , & avec le Pere Lelong de l'Oratoire , qu'il qualifie du nom d'amis : *amicos meos*. M. Q. finit , en s'excusant d'être entré dans un si grand détail ; mais cela ne l'empêche point de marquer

quer toutes les circonstances de son retour en Italie par Auxerre , Dijon , Bezançon , Lyon , où il vit divers Sçavans , qu'il nomme. A Saint Claude , les Religieux lui assurerent , qu'il n'étoit nullement certain que leur Règle primitive fût celle de S. Benoît.

A Genève , il remarqua que M. Pieret blâma en sa présence l'Inscription gravée sur le Marbre dans la Place publique , où on lit l'Epoque du changement de Religion. Il observa enfin , qu'à Annecy , c'est Eglise des Cordeliers qui sert aux Chanoines , pour célébrer l'Office Divin.

En parlant de ce qui lui arriva à Avignon , il rapporte quelques Lettres , dans lesquelles ses amis de Paris lui marquent leur étonnement au sujet de l'entreprise de M. de la Motte , de réformer l'Iliade d'Homère.

D'Avignon , il alla à Montpellier , où M. l'Evêque lui fit voir de grandes Collections sur la Province de Languedoc. Du Languedoc , il passa en Provence , d'où il se rendit à Gênes. Nous ne le suivrons point dans le reste de son voyage. Les Lettres qu'il cite vers la fin de son Itinéraire , font presque toutes mention des troubles qui agitoient alors l'Eglise de France. Celles de M. l'Evêque de Fréjus égaient davantage la matière. On y voit aussi de fréquens Eloges de M. le Cardinal d'Estrées , qui mourut en ce tems-là.

là. Il y a un petit trait , qui n'est pas indifférent sur une Religieuse de la Visitation, niece de ce Cardinal , qui s'adonnoit fort à la lecture des Œuvres du Pere Alexandre , de M. Dupin & de M. de Tillemont.

M. le Cardinal Quirini , en finissant ces recits de Voyages Littéraires , & la publication d'une partie des Lettres que les Sçavans de France lui ont écrites , s'appuye fort sur une belle Sentence , qu'il a lû dans l'Histoire de l'Académie Française, par l'Abbé d'Oliver. *On doute , dit cet Académicien , lorsqu'il s'agit des grands Hommes, si c'est amour-propre ou reconnoissance , qui fait que nous parlons de leur amitié , & souvent , de peur d'être soupçonnés de foiblesse , nous renonçons à un devoir.* C'est ce qui lui fait espérer qu'on prendra en bonne part tout ce qu'il a tiré de ses porte-feuilles , pour être exposé au grand jour , n'ayant eû d'autre intention que de prouver , que quoiqu'il soit étranger à la France , quant à l'Origine , il est cependant censé plus attaché à ce Royaume qu'à aucun autre , parce que c'est celui qu'il a parcouru avec plus d'attention & de plaisir , & dans lequel il s'est fait un plus grand nombre d'amis, dont la connoissance l'a fait admettre au rang des membres d'une célèbre Académie.

Cette belle Lettre est datée du 1. Juin 1743. écrite au Village de S. Eustache, à une très-

très-petite distance des Murs de la Ville de Brescia, Village dans lequel notre sçavant Cardinal a fait bâtir une belle Eglise & une agréable Maison de Campagne, où il va se délasser ordinairement à son retour de Rome, retraite qu'il préfère aux séjours les plus agréables, comme il a préféré le petit Evêché de Brescia, au riche & magnifique Siège de l'Eglise de Padouë, que lui avoit offert le Pape Innocent XIV. comme on l'a vû plus au long dans le Mercure du mois d'Avril dernier.



ODE AU TEMS.

A Vide destructeur de tout ce qui respire,
 Implacable ennemi de l'immortalité,
 O Tems; de ton pouvoir tout reconnoît l'empire,
 Et la fatalité.



Barbare, sans jamais regarder en arrière,
 Appuyé sur ta Faux, le Sablier en main,
 Tu vois naître le monde & finir sa carrière,
 D'un œil toujours serein.



Quel est donc votre espoir, vils Enfans de la Terre?
 Prétendez-vous transmettre au dernier avenir

Cette

Cette orgueilleuse Tour , * voisine du Tonnerre ,
Que je vous vois bâtir ?



Déjà , de ses débris Babylone éclatante ,
Fière de sa grandeur , s'élève jusqu'aux Cieux ;
Mais bien-tôt , à son tour , Babylone expirante ,
Disparoît à nos yeux.



Ninive lui succède , & non moins orgueilleuse ;
Elle croit mériter un éternel encens.
Ah ! peut-elle échapper , cette Ville fameuse ,
A la fureur du Temps ?



Cruel , tu l'as détruite , & ta rage inhumaine
N'a pas plus épargné la mère des Vertus.
Et dans l'Attique en vain mes yeux cherchent
Athènes ;
Ils ne la trouvent plus.



Effrayé de tes coups , Tyran inexorable ;
Sur le Romain vainqueur je porte mes regards ;
Ciel ! quels tristes objets ! sous ta Faux redoutable
Expirent les Césars.



* *La Tour de Babel.*

2348 MERCURE DE FRANCE.

Ils ne sont plus , hélas ! sans aucune espérance ,
Tu sappas leur grandeur jusques aux fondemens.
Germain , que montre-tu de leur haute puissance ;
Que de vains ornemens ?



Et toi , qui sous tes pas entraines la Victoire ,
Toi , dont le nom célèbre éblouit l'Univers ;
Héros , r'es-tu flatté de sauver ta mémoire
De ces tristes revers ?



Doux , mais frivole espoir ; le Temps ouvrant ses
aîles ,
Même après la victoire obscurcit le Héros ;
Et bien-tôt le cruel sous ses ombres mortelles
Engloutit ses travaux.



Ah ! connois le néant de l'erreur qui te flatte ;
Vois tant de Potentats abbattus , terrassés ;
Et que nous reste-t'il du vainqueur de l'Euphrate,
Que des traits effacés ?



Ainsi dans vos projets , Arbitres de la Terre ,
Ne vous enyvrez point d'un honneur qui s'enfuit ;
Le Temps dévore tout , & semblable au Tonnerre ,
Il renverse & détruit.

Dans

Dans l'avenir douteux ne portez point la vûë :
 Si-tôt qu'avec la nuit votre jour se confond ,
 De ce suprême rang votre gloire déchuë ,
 Que laisse-t'elle ? un nom.



Un nom ! Peut-on encor présumer qu'il nous reste ,
 Et qu'à nos descendans il puisse être transmis ?
 Ah ! combien de Héros dans un oubli funeste
 Sont-ils ensevelis ?



Mais quoi ! toujours épris d'une ardeur chimérique ,
 L'orgueilleux croit porter à ses derniers neveux
 Ces superbes Palais, que sans cesse il s'applique
 A rendre somptueux.



Insensé , penSES-tu garantir du naufrage
 Ce frêle Monument , à ta gloire dressé ,
 Et qu'il puisse à jamais nous rendre témoignage
 De ton bonheur passé ?



De nos premiers parens admire la prudence ;
 Justement détrompés des grandeurs d'ici bas ,
 Les rustiques lambris , témoins de leur enfance ,
 L'étoient de leur trépas.



Occupés

Occupés seulement à fournir leur carrière ,
 Ils en voyoient sans peine éteindre le flambeau ,
 Et ne se piquoient point d'élever leur poussière
 Au - delà du tombeau.



Jours heureux , jours qu'envain j'espère voir re-
 naître ,
 Tels qu'un beau songe , enfant d'une paisible nuit ,
 Vous n'êtes plus ; mais j'aime encore à me repaître
 D'une ombre qui s'enfuit.

*Par M. R ** , d'Aix.*



*LETTRE de M. B. ** , à M. L. C. D. L. R.
 au sujet de la Chronologie & Topographie
 du Breviaire de Paris.*

Quelque dessein , Monsieur , que j'aye
 formé de n'opposer que le silence aux
 Critiques mal fondées que l'on pourroit fai-
 re à l'avenir au sujet de mon Ouvrage sur le
 Breviaire de Paris , je me suis cependant crû
 obligé , autant pour le respect dû au Public ,
 que pour ma propre justification , de répon-
 dre encore ici aux Observations de M . . . ,
 contenues dans une Lettre insérée au Mer-
 cure du mois d'Août dernier. Souffrez , s'il
 vous plaît , M. que j'aye l'honneur de vous
 faire

faire part des miennes ; elles ne seront peut-être pas inutiles. Je les rendrai aussi les plus claires qu'il me sera possible.

Sans attaquer , quant au fond , trois différences essentielles , que j'ai fait remarquer à la tête de ma Préface entre mon Ouvrage & la Géographie des Legendes , différences , qui apparemment ont été trouvées trop bien établies , on m'en oppose par forme de récrimination un grand nombre d'autres , qui , du premier coup d'œil , paroîtroient induire à accorder la palme au Géographe. La question est de sçavoir si c'est à juste titre.

On fait consister la première de ces différences , en ce que mon Volume embrasse moins de matières que le sien. Je conviens du fait ; mais de-là il ne s'ensuit point que la Brochure du Géographe mérite le pas , & si je le lui cédois , ce seroit sans le sçavoir. Si de son côté , le Géographe s'étend à un plus grand nombre de matières , de mon côté , j'accompagne celles que je traite d'un détail tout autrement développé. Avantage , sans contredit , qui compense heureusement celui dont le Géographe peut se prévaloir. En considérant les deux Ouvrages par rapport à leur matière , plus ample dans l'un , plus détaillée dans l'autre , les voilà au moins , je le veux bien , d'un mérite presque égal. Je dis

dis , presqu'égal , car , tout bien pésé , je ne sçais pas trop si , quant au point même donr il s'agit , la balance ne pancheroit pas de mon côté. J'en laisse le jugement au différent goût des Lecteurs.

Outre que mon Volume renferme un détail plus spécifié , il a encore un objet plus étendu ; nouvel avantage que notre Critique a été sans doute bien aise de passer sous silence , quoique ceci ait néanmoins assés de rapport avec ce qui regarde la matière de l'Ouvrage. Au lieu que le Géographe se borne à ce qui concerne la connoissance des Lieux , je pousse mes vûës , comme Chronologiste , jusqu'à la connoissance des Tems.

C'est par le double avantage dont je viens de parler , que selon toute personne desintéressée , le Volume du Chronologiste l'emportera toujours de beaucoup sur la Brochure du Géographe. Je ne prétens pas pour cela diminuer rien de la valeur de cette Brochure ; & ce n'est point à regret , comme l'on voudroit le faire croire , que je lui ai moi-même donné des éloges. Ce n'est pas non plus que je me croye irrefragable , & j'avouerai , sans rougir , que mon Ouvrage tout réformé qu'il est , a encore besoin de l'indulgence de ses Lecteurs.

Au reste , si je n'ai entrepris aucuns Martyrologes , & si je n'ai pas fourni aux qua-
tre

tre Diocèses, ajoutés à celui de Paris, la Chronologie qui leur est propre, c'est que j'ai regardé l'un & l'autre, en quelque sorte, comme étranger au dessein que je m'étois d'abord proposé, & ce n'est que sur les instances qui m'en furent faites, lorsque l'Edition de mon Livre étoit presque achevée, que je me prêterai, à donner au moins, par forme de Supplément, la Topographie des quatre Diocèses.

Autre réflexion de notre Critique, d'où naît sa seconde différence. *Il étoit, dit-il, bien plus facile de polir en plus de six ans un Ouvrage assés borné, que de réussir également en moins d'un an à un autre presque universel en son genre.* La réflexion est spécieuse; c'est dommage qu'elle ne soit pas aussi solide. En effet, la supputation n'est pas tout-à-fait exacte, lorsqu'on met sur le compte du Chronologiste plus de six ans de travail. D'un côté, le Bréviaire n'a commencé à paroître dans le Public que vers le mois de Février 1736. Jusques-là la carrière n'étoit point ouverte. D'un autre côté, l'Approbation de mon Livre se trouve datée du 10. Décembre 1741. Je défie qu'en bonne Arithmétique il se rencontre six années entières entre les deux termes que je viens de marquer. Où sera donc le *plus* du Calculateur? Quand même je lui passerois les six

B années

années , est-il bien constant que j'aye employé tout ce tems-là , sans aucune interruption, sur mon Ouvrage? C'est ce qui doit être, ou le Critique se trompe dans son hypothèse. Or , n'étant point à portée de prouver un pareil fait , comment peut-il l'avancer sans témérité ? De tout ceci , il résulte que la seconde difference, inventée par le Critique , tombe d'elle-même.

Il en est une troisième, qui ne paroît gueres mieux appuyée. Elle se tire de la multiplicité des Tables entremêlées dans le corps de mon Ouvrage. On les regarde comme un amas accablant , qui ne sert qu'à fatiguer le Lecteur dans ses recherches , au lieu que l'unique Table qui forme la Géographie , ne peut , dit-on , surcharger personne. Rassurons-nous ; il n'y a point tant à s'effrayer. Les douze ou treize Tables qu'on a crû trouver dans mon Recueil se réduisent à huit , sans y comprendre celle des Titres , qui est comme de droit, dans tous les Livres partagés en plusieurs Sections ou Articles. Car je ne reconnois pour des Tables , que les divisions que j'ai expressément intitulées de ce nom. Or , me renfermant dans cette idée , qui est toute simple , je ne vois point que mes Tables soient d'un usage si fatigant. On peut aisément se dispenser d'en feuilléter le plus grand nombre , puisque
une

une seule est suffisante pour chaque recherche particulière. Si , par exemple , on veut suivre année par année les faits qui concernent un même Saint , de quelle autre Table a-t-on besoin que de celle de la Chronologie des Legendes ? Il en est de même de toutes les autres. En multipliant ces Tables , j'ai aidé par plus d'un endroit l'innocente & louable curiosité du Lecteur ; & c'est un avantage qui ne se rencontre point dans l'unique Table qui forme la Géographie.

J'ai insinué plus haut, que mes propres différences n'étoient point attaquées dans leur fond ; cela n'empêche pas qu'elles ne le soient dans leurs suites , & la seconde sur tout, qui paroît chagriner le Critique, & lui tenir plus au cœur. Il en prend occasion de supposer de nouvelles différences, qu'il tâche de faire valoir contre moi , & qu'il tourne , comme il peut , à l'avantage du Géographe.

Il convient sincèrement avec moi que la Géographie des Legendes n'est point une *Géographie complète* ; il m'accorde même que cette Brochure n'est rien de plus qu'un *simple Vocabulaire ou Dictionnaire de mots*. Avez donc je n'ai garde de ne lui être pas obligé. Mais en même tems , il regarde cette observation de ma part, comme un reproche que je fais à la Géographie, & il ne sçait sur quoi il est fondé. Il n'auroit eû là-dessus aucune

difficulté, s'il avoit mieux compris le sens de mon expression. Il faut le lui développer. Par le terme de *Géographie complète*, je n'ai point entendu une Géographie universelle, comme le Critique se l'est sans doute imaginé. En ce cas, mon observation eût été véritablement hors d'œuvre, la Brochure en question ne se donnant elle-même que comme un supplément Géographique des Dictionnaires, pour ce qui regarde les Legendes. Je n'ai donc entendu autre chose par une *Géographie complète*, qu'une Géographie suffisamment détaillée, & si le mot de *complète* renferme quelque équivoque, elle est aussi-tôt levée par les paroles qui suivent immédiatement; car voici de quelle manière je m'exprime : *Le Recueil du Géographe ressemble moins à une Géographie complète qu'à un simple Vocabulaire ou Dictionnaire de mots.* Qui dit un simple vocabulaire, rejette nécessairement l'idée d'une Géographie détaillée. Je n'accuse donc point la Géographie des Legendes de n'être pas universelle; j'aurois tort, vû, encore un coup, qu'elle ne se donne pas pour telle. Je remarque seulement, que n'étant pas *complète*, c'est-à-dire, suffisamment détaillée, & n'étant par-là qu'un *simple Vocabulaire*, elle differe en cela de ma Topographie.

Mais,

Mais , en vérité , le Critique parle-t-il sérieusement , lorsqu'abusant des expressions que j'ai employées dans la suite de cette même différence , il prétend me rendre suspect dans l'esprit de mes propres Confreres ? Comment lui-même n'apperçoit-il pas le peu de justesse de son raisonnement ? De ce que j'ai dit que la Géographie de M. Jouannaux. *n'est pas suffisante pour mettre un Lecteur, peu versé dans l'Art Geographique, au fait de la juste position de quantité de Lieux ;* de ce que je me suis flaté de *m'exprimer avec l'étendue nécessaire, pour exposer la plupart des Lieux, presque sous les yeux du Lecteur le moins éclairé* , on ose en conclure que je ne fais pas honneur au Clergé , comme si j'avois mis dans le rang de ces Lecteurs , les personnes qui le composent. A Dieu ne plaise ; je respecte trop les lumières de mes Confreres. Aussi n'ai-je parlé qu'en général , & je n'ai eû garde de faire de ce que je disois aucune application à personne. Pourquoi donc, par une interprétation détournée , chercher à me rendre criminel , contre le témoignage de ma propre conscience ? Il faudroit être bien prévenu , pour ne pas voir que mon Livre étant fait pour tout le monde , pour les Laïques comme pour les Ecclésiastiques , il m'a été permis de supposer , au moins parmi les premiers , sans qu'ils s'en offensent ,

quelques Lecteurs, peu versés dans la Géographie, certains Lecteurs moins éclairés que les autres. Or, en n'en désignant aucun, je n'ai pas crû *faire un mauvais compliment à l'Ordre Sacerdotal*; non pas même au Clergé inférieur, lorsque je me suis énoncé de la manière qui fait ombrage. C'est une telle accusation de la part du Critique, qui, pour user de ses mêmes termes, ne demande point de reflexions.

L'Observateur continuë sa pointe, & supposant toujours que je crois avoir affaire à des Prêtres peu versés dans l'Art Géographique, il me reprend, avec un trait de raillerie assés insipide, de ce que dans ma Topographie, lorsque j'annonce une Ville ou quelqu'autre Lieu particulier, je marque en quel Royaume ou Etat est comprise la Province qui renferme cette Ville ou cet autre Lieu, en disant, par exemple, *Avranches ou Nantes, Villes de France, en Normandie. ou en Bretagne, &c.* Mais quoi! Cette méthode est-elle donc si inusitée? Et n'est-ce pas même celle qu'ont assés ordinairement suivie les Dictionnaires les plus approuvés, entre autres celui de la Martiniere, qui est tout récent? Voyez-le à Livre ouvert. Quelqu'un jusqu'ici s'est-il avisé d'en gloser? Il étoit réservé à l'Anti-Chronologiste de former une plainte aussi étrange qu'elle est nouvelle.

velle. Elle me paroît moins honorable pour le Critique , que le procédé qu'il blâme ici , n'est deshonorabte pour le Chronologiste.

Ce que dit ensuite ce même Critique ne signifie rien ; il n'y a qu'à jeter les yeux sur l'endroit. Quant à moi , je n'ai jamais contesté à M. Jouannaux son caractère de Prêtre. Au reste , je n'ai point crû lui faire d'injure , lorsque le considérant en qualité de Géographe , j'ai dit qu'il *n'a pour objet , que ce qui a rapport à son Art.* En quoi , je vous prie , consisteroit cette injure ? En ce que , dira-t-on , vous attribuez à un homme honoré du Sacerdoce , de s'être adonné à la Géographie , & que vous donnez à entendre qu'il s'y est adonné d'une manière servile. Justifions-nous , s'il se peut.

En attribuant à l'Auteur de s'être appliqué à la Géographie , je ne pense pas avoir donné atteinte à son Sacerdoce , non plus qu'au mien , en m'y appliquant moi-même. L'Eglise n'a regardé en aucun tems cette science si innocente & si nécessaire , comme mesléante à ses Ministres, Prêtres ou autres : aussi ne sçais-je point de Canon , par lequel elle leur en ait interdit l'étude. Et certes , il faut bien que M. Jouannaux s'y soit exercé , puisqu'il donne son Ouvrage sous le titre de *Géographie.*

Bijj Pour

Pour ce qui est de l'autre sujet de plainte ; loin de donner à entendre que le même Auteur se feroit attaché à la Géographie d'une manière servile , je fais , ce me semble , assés entendre tout le contraire ; lorsque je remarque formellement que dans sa Brochure il procède d'une manière trop succinte & trop générale. Je demande si c'est-là le taxer de se conduire en esclave. Non , sans doute.

Je passe le reste du discours de notre Critique , comme n'étant dans le fond qu'une pure déclamation, tendante à me décrier auprès de mes Confreres. Je lui pardonne cette sorte d'écart , que je n'envisage que comme un effet de son dévouement à la cause du Géographe. Je ne puis cependant m'empêcher de le détromper sur les *cinq ou six mots barbares* , que , sur sa garantie, *on étoit sûr de trouver* dans la Géographie des Légendes. Je suis en état , quand il voudra , de fournir une liste exacte de tous les mots omis pour les seuls Bréviaires de Paris & des quatre autres Diocèses. Elle contient de bon compte plus de quarante mots, que l'on est sûr de ne point trouver dans cette Géographie.

Le Critique , fécond en raisonnemens , revient encore à la charge. Il m'objeete que le Bréviaire des quatre Diocèses , ajouté à celui

celui de Paris, n'étant point encore traduit , & ainsi n'étant destiné que pour ceux qui entendent la Langue Latine, dont le Clergé forme la plus grande partie, le Clergé, au moins, de ces quatre Diocèses est censé de ma part *peu éclairé & peu versé dans l'Art Géographique*. Je laisse encore ici à de plus fins que moi, à appercevoir la connexion de cet argument. Quant aux raisons sur lesquelles il est appuyé, je réponds en premier lieu, que le Bréviaire des quatre Diocèses sera peut-être traduit quelque jour; & quand cela n'arriveroit pas, je dis en second lieu, que parmi ceux qui entendent la Langue Latine, le Clergé n'en forme pas tellement la plus grande partie, qu'il ne s'en trouve encore beaucoup d'autres, soit dans les Cloîtres, soit au-dehors. J'abandonne ces deux réflexions à celles du Critique, & à telles conséquences qu'il en tirera. A l'égard du correctif, dont il me fait grace en cet endroit de sa Pièce, je n'en ai aucun besoin, d'autant que dans mon *Lecteur le moins éclairé*, je n'ai pas eû plus en vûe ceux qui récitent en François le Bréviaire, que ceux qui le lisent en Latin. Avançons.

Il ne peut paroître extraordinaire qu'à un Censeur aussi singulier que le nôtre, que dans un Ouvrage où l'on marque les principaux

Bv points

points de la vie & de la mort des Saints, on ait parlé de JESUS-CHRIST, *le Saint des Saints*, & qu'on y ait indiqué ses principaux Mystères. Cela ne vaut pas la peine que nous nous y arrêtions. Voici quelque chose de plus important.

Il est encore plus surprenant qu'on ne pourroit croire, de voir avec quelle sorte d'affectation le Critique s'attache à me déprimer. A l'entendre, j'abandonne dans ma Topographie, & cela sans m'en vanter, les mêmes Auteurs que j'avois pris pour mes garans, lorsqu'il s'agissoit de la Chronologie. Qu'il en dise tout ce qu'il voudra, c'est à tort qu'on me taxeroit d'inconstance; Chronologiste ou Topographiste, n'importe; ce vice ne fut jamais le mien. On ne peut, avec nul fondement légitime, m'accuser d'avoir varié sur le fait de mes garans. Le Bréviaire de Paris, & ceux des quatre autres Diocèses, étant mon seul point de vûe, je les ai aussi regardés comme les sources primordiales où je devois puiser, & comme les guides naturels que je devois suivre. Dès-là, je les ai adoptés & reconnus comme mes premiers garans. Les Tillemonts, les Baillets, les Fleuris & autres fameux Auteurs, ne le sont devenus, pour ainsi dire, que par besoin, & comme en second. Ce n'est qu'au défaut de nos Bréviaires, & quand il a fallu y suppléer, que

que j'ai emprunté d'ailleurs les secours qui me manquoient ; & c'est alors que j'ai recouru aux Sçavans Historiens qu'on m'objecte ici , comme à ceux que j'ai crû les plus fidèles. C'est ainsi que j'ai agi dans l'une & dans l'autre Partie de mon Ouvrage. En quoi donc ai-je abandonné mes garants ?

Mais , me dira-t-on ? (& c'est ce qu'on me reproche encore ,) en vous en tenant , comme vous faites , à vos Bréviaires , & vous en reposant sur leur bonne-foi , vous admettez des faits très-suspects , *des traditions douteuses , que chaque Diocèse conserve trop précieusement peut-être , traditions tant bien que mal fondées.* Eh ! de grace , sur quelle autre foi devois-je m'appuyer que sur celle des Bréviaires ? Ils étoient l'unique fond de mon travail , & il n'étoit presque question que d'arranger les faits énoncés dans les Legendes ; n'eût-il donc pas été ridicule de défigurer ces faits , & de leur en substituer même de tout contraires ? Je mets ici à part la discussion touchant la certitude ou l'incertitude de ces mêmes faits ; elle n'est ni de mon sujet ni de ma compétence. Mais falloit-il , pour s'accommoder au génie de notre Critique , corriger des Offices , reçûs dans cinq Diocèses considérables ? Falloit-il , pour lui complaire , s'inscrire en faux contre ce qu'il appelle des traditions douteuses ?

B vj. Alors,

Alors, qui le sçait ? animé du zèle de censurer , peut-être l'eût-on entendu tout le premier se recrier contre l'infidélité , & accuser l'Auteur de s'être visiblement égaré de son chemin ; peut-être même eût-il cité le Réformateur au tribunal de la pieuse & simple crédulité de nos Pères.

Quoiqu'il en soit de tout ce qui vient d'être exposé , on a quelque lieu de s'étonner du procédé du Critique. Il ne se soutient gueres lui-même dans l'un de ses principaux points de vûë ; je veux dire la défense du Géographe. Comme s'il avoit oublié son personnage d'Avocat , il abandonne ce Client , sans s'en vanter , & sans peut-être le sçavoir , & cela dans un des endroits où , selon son propre système , il lui eût été plus nécessaire. Car enfin , il le contredit manifestement , lorsqu'il condamne comme douteuses des traditions que le Géographe approuve comme certaines. Il ne faut que lire la Préface de celui-ci. On y verra qu'il étoit réservé à la gloire du dix-huitième siècle , de voir mises à exécution dans la France les règles concernant le choix des Legendes , dont , selon le même Auteur , le discernement est essentiel , pour en rejeter toutes les fables & les faussetés répandues dans la plupart des vies des Saints. Il compte déjà en ce Royaume près de trente grands Diocèses (& celui de Paris n'est pas oublié)

oublié) où toutes les Personnes sçavantes applaudissent à l'érudition qui brille de toutes parts dans les nouveaux Bréviaires. Cette érudition en aura sans doute retranché tout ce qu'on avoit remarqué de *traditions douteuses* & incertaines. C'est ainsi , ce semble , que pense le Géographe. Mais non , son Apologiste , beaucoup plus subtil , en juge tout autrement. Selon lui , le Topographiste se repose sur la bonne foi des *traditions douteuses de chaque Diocèse* ; traditions qui sont pourtant celles des nouveaux Bréviaires. Quel contraste !

Le Critique ne s'accorde pas mieux avec lui-même au sujet de la déference envers le Clergé. Sa manière d'agir ne peut gueres lui attirer la bien-veillance d'un grand nombre des Prélats de France. (On void bien que je copie ici son langage.) En effet , lui qui paroît si délicat sur le point d'honneur à l'égard de l'*Ordre Sacerdotal* , fait un affés mauvais compliment à la plus noble partie du Clergé , lorsqu'il taxe les Prélats Approbateurs de nos cinq Bréviaires , & en leurs Personnes sacrées tout l'Ordre Episcopal ; lors , dis-je , qu'il les taxe , quoiqu'indirectement & d'une manière tacite , d'autoriser dans leurs Diocèses *des traditions douteuses* , *des traditions tant bien que mal fondées* ; (ce sont-là ses propres termes , je n'y ajoute rien.)

rien.) Car, n'est-ce pas-là une suite très-naturelle de son raisonnement ? Les traditions qu'il improuve dans le Topographe sont certainement les mêmes que les premiers Pasteurs de cinq grands Diocèses de France ont admises. On n'en peut pas douter un moment, puisque les Bréviaires, qui les contiennent, n'ont été publiés que de l'autorité de ces illustres Prélats. Il n'y a donc pas moyen de m'accuser, sans faire retomber sur eux le même reproche. Le procédé n'est pas des plus obligeants. Que répliquer à cela ?

N'en voilà déjà que trop sur la Préface ; quittons-là avec notre Critique, & voyons s'il sera plus heureux dans ses découvertes sur le corps de l'Ouvrage. Je tâcherai d'abréger.

Les Reglets ; (c'est ainsi qu'il faut appeller les *Reglettes* du Censeur) les Reglets, dis-je, que j'ai employés dans le corps de la Chronologie au-dessous d'une année, ne marquent pas toujours les faits différens arrivés cette même année, mais quelquefois ils marquent ceux dont l'année est incertaine ; & alors j'ai eû la précaution d'en avertir dans l'énoncé de ces faits ; précaution qui empêche qu'un Lecteur, le moins versé du monde dans la connoissance des tems, ne soit exposé à prendre le change, pour peu qu'il fasse at-

tention.

sention à la suite , comme il est naturel de le présumer.

L'emplacement , ou , pour parler plus correctement , la situation du Curube , vers la Sicile , n'est pas écrite dans une étroite précision , à la page 18. de la Chronologie , j'en tombe d'accord ; mais lorsqu'il s'agit de la description des Lieux , il n'est pas jusqu'au Lecteur le moins éclairé , qui ne comprenne d'abord que c'est à la Topographie qu'on doit recourir ; elle est exprès pour cela. D'ailleurs , la promesse que j'ai faite d'exposer les Lieux *presque sous les yeux du Lecteur* , ne s'étend point à tous les Lieux , sans exception , mais à la plûpart seulement.

Si notre Censeur est curieux de sçavoir quel est mon garant sur le Diaconat de Saint Cheron , dont il doute , je le renvoye au sçavant M. Baillet. Il n'a qu'à se donner la peine de voir au 28. Mai , la Vie de S. Cheron , *num.* 1. & 2. Il y trouvera plus qu'il ne lui en faut sur cet article.

Dans celui qui regarde S. Sebastien , il auroit bien fait , pour rendre la citation complète , d'ajouter les pages 283. & 311. Au reste , il n'étoit pas nécessaire que je prévinsse des Lecteurs , aussi éclairés que le Critique suppose tous les siens , ni même ceux qui le seroient un peu moins , sur ce que j'ai dû entendre par Patrie. Ils n'ignorent pas qu'à

qu'à la vérité ce terme se prend plus communément, & dans sa signification plus étroite, pour le propre Pays natal, c'est-à-dire, pour le lieu propre de la naissance de quelqu'un ; mais que, dans un sens plus étendu, il se prend aussi quelquefois pour le Pays d'origine, c'est-à-dire, pour celui de la naissance de ses Pères. C'est en ce dernier sens, aussi véritable que le premier, que la Province de Galilée & la Ville de Nazareth ont été regardées, l'une & l'autre, par les Ecrivains sacrés comme la Patrie de JESUS - CHRIST, & qu'elles ont toujours passé pour telle dans l'opinion commune, quoiqu'il n'y soit point né, mais seulement la Sainte Vierge sa Mère. On sçait encore que le nom de Patrie se donne également, & au lieu particulier de la naissance, & à la Province, à l'Etat, dans lesquels ce lieu particulier est renfermé. C'est pour cela qu'un même homme est dénommé tantôt un Toulousain, du nom de sa Ville, tantôt un Languedocien, du nom de sa Province, tantôt enfin, un François du nom du Royaume où sont situées cette Ville & cette Province. Il n'y a rien ici que de très-clair.

Tout cela supposé & reconnu comme certain, j'ai pû sans erreur donner pour Patrie à S. Sebastien l'Italie, la Gaule ou la France, le Languedoc & la Septimanie qui en
fait

fait partie ; la première , parce qu'il en étoit originaire , son Père étant né à Milan ; les trois autres , parce qu'il y est né lui-même , ſçavoir dans la Ville de Narbonne. Après tout, il me ſuffit de ne lui avoir point assigné de fauſſe Patrie, ſans que j'aye été tenu d'entrer dans la longue & épineuſe diſcuſſion de l'ancienne & de la nouvelle diſtribution des Provinces , laquelle d'ailleurs n'étoit point de mon ſujet.

Enfin , ſi M. Bailler n'a point été mon guide pour ce qui concerne S. Eugène & pluſieurs autres , c'eſt , comme je l'ai dit ci-deſſus , que les Bréviaires m'en ont tenu lieu , excluſivement à tous autres. J'en ai donné la raiſon.

Pour revenir encore une fois à nos Tables avec l'inépuisable Critique, la dernière n'eſt point tant inutile ni de trop. Juſqu'à ce que, par un cas , qui n'eſt point autrement métaphyſique, on vienne un jour à mettre en françois les Légendes propres aux quatre Diocèſes du Supplément de notre Topographie, la Table dont il s'agit a ſon uſage préſent, au moins quant aux lieux appartenans au Bréviaire de Paris , qui , ayant été omis , ont été remplacés dans ce même Supplément. Que ſera dans le cas dont je viens de parler ?

Je m'abſtiens, en faveur de la paix , d'en relever

lever quantité de traits peu obligeans que mon Adverfaire a crû apparemment nécessaires à l'ornement du tableau. Entre les autres défauts qui m'ont frappé dans sa Pièce, celui de la préoccupation ne m'a pas paru être le moindre. S'il m'en veut croire, il s'en tiendra à ce qu'il a écrit : aussi-bien pourroit-il arriver qu'il ne réussiroit pas mieux. Si cependant il a encore quelques sujets de critique à m'objecter, je le lui permets; mais du moins je le supplie de le faire avec plus de solidité & de clarté; autrement je me sens très-disposé à garder le silence.

Voilà, Monsieur, tout ce que j'avois à vous exposer sur le sujet qui m'intéresse. Je laisse à votre discernement à juger de la valeur de mes raisons. Je suis, &c.

A Paris, le 4. Octobre 1743.

L'OISEAU MISANTROPE.

F A B L E.

Certain Oiseau : (son nom ne m'est resté)

Mais il ne fait rien à l'affaire ;

Vrai Philosophe atrabilaire ,

Fuyoit toute société ,

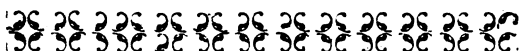
Même à l'espèce féminine ,

Et

Et certes le cas est trop noir ,
L'entêté faisoit froide mine ,
Et se joüoit de son pouvoir.
Bref, on le voit, dans sa Misantropie ,
Il trouvoit tout, ou croyoit tout trouver ;
Amis, secours, à sa Philosophie
Paroïssient un prochain danger ;
Pas n'eut voulu pour chose aucune ,
Lui sembloit-il, recourir à quelqu'un ;
Tel besoin étoit trop commun ,
Pour qui faisoit seul sa fortune.
Or regardez la cruauté du sort ;
Le Ciel se rit de sa sagesse ,
Et bien-tôt à notre esprit fort
Par mille maux fit sentir sa foiblesse.
A telle épreuve on ne tient pas.
L'Oiseau de crier au remède ;
Chacun fut sourd ; nul ne lui vient à l'aide ;
Et faute de secours, il subit le trépas.
A vous, Messieurs, dont l'orgueil est extrême ;
Qui dans le seul besoin connoissez vos égaux :
Tel, qui dans son bonheur se suffit à lui-même ,
Doit se suffire dans ses maux.

B. de Dijon.

LET-



*LETTRE de M. . . . écrite de Paris le
15. Septembre 1743. à un de ses Amis , au
sujet de la nouvelle Traduction de Virgile ,
par M. l'Abbé Desfontaines.*

ON vous a dit , M. que j'ai trouvé , en lisant la nouvelle Traduction de Virgile , plusieurs endroits qui souffrent difficulté , & vous demandez que je vous en fasse part ; je le veux bien , mais ce sera à condition que je ne perdrai pas la peine que je vais prendre de vous mettre sur le papier un certain nombre de petites critiques : je veux dire , que je compte que vous me direz votre sentiment , & que vous critiquerez mes critiques mêmes.

Au reste , je m'entretiendrai volontiers avec vous sur ces sortes de matières , quoique sèches , parce que je connois votre manière de penser , & que je sçais que vous ne regardez pas comme inutiles ces petites discussions ; qu'au contraire , vous êtes persuadé que c'est par-là qu'on parvient à éclaircir plusieurs endroits difficiles des Auteurs , & à rendre les Traductions plus parfaites ; d'ailleurs , mes réflexions vont être faites sur un Ouvrage qui fait grand bruit ; ainsi , pour peu qu'elles soient raisonnables , elles vous intéresseront,

téresseront, sinon par elles-mêmes, au moins à cause de l'Auteur célèbre sur la Traduction duquel elles rouleront. Cependant, je ne m'engage aujourd'hui qu'à examiner quelques endroits ; je craindrois de vous ennuyer, si je vous faisois part de toutes mes Observations.

M. L. D. F. dans son Discours sur la Traduction des Poètes, rapporte une Ode d'Horace : c'est la IV. du premier Livre.

Solvitur acris hyems grata vice Veris & Favoni, &c.

Vous avez lû sans doute, M. cette Ode. Souffrez que je vous en remette sous les yeux l'analyse ; vous sentirez mieux ce que j'y reprends. Selon les Interpretes ordinaires, Horace invite le riche & l'heureux Sestius à se bien divertir ; pour cela, il lui dit qu'on est dans le Printems, dans la saison des plaisirs ; il ajoute que le tems presse, que tout riche qu'il est, il peut mourir comme le plus pauvre ; que la mort frappe également aux portes des Palais & des Cabanes ; qu'il faut donc profiter du tems, & qu'une fois mort, il ne pourra plus se divertir ; qu'il ne pourra plus tirer au sort la Royauté dans les festins, &c. Vous reconnoissez, M. la Morale d'Horace : cependant écoutez la réflexion de M. L. D. F. sur ces vers du milieu.

Pallida

Pallidamors aquo pulsat pede , &c.

Après avoir décrit le renouvellement de la Nature par le retour du Printems , après avoir peint les plaisirs de cette saison ; quoi de plus naturel & de plus Philosophique , que de rappeler , comme fait Horace , à l'esprit de son ami Sestius , que tous les plaisirs de cette vie passent , & qu'après avoir joûi d'un sort heureux , il faudra bien-tôt mourir ?

Je vous le demande , M. reconnoissez-vous-là Horace ? Ce n'est plus un Poëte qui exhorte au plaisir , mais c'est un Philosophe qui en détourne par de graves & sérieuses réflexions. Ce n'est plus Horace qui dit , divertissons-nous aujourd'hui , nous mourrons demain. Ajoûtez que dans le sens de M. L. D. F. Horace n'est pas conséquent ; il contredit, & détruit au milieu de son Ode ce qu'il a dit au commencement & ce qu'il dira à la fin. Je soupçonne donc ici un. c ontre sens.

En voici peut-être un second , c'est dans la V. Eglogue , vers 36.

*Grandia sapè quibus mandavimus hordea sulcis ,
Infelix lolium & steriles dominantur avena.*

C'est Mopius qui pleure la mort de Daphnis , & qui dit que depuis que ce Berger n'est plus , tout va mal dans la Campagne , qu'entre autres malheurs , les terres dans lesquelles

lesquelles on avoit jetté de bonnes semences , ne produisent que de l'yvraie & de mauvaises avoines ; vous sçavez que quand il s'agit d'ensemencer les terres , on choisit les plus beaux, les plus gros grains. *Grandia hordea* ; que *mandare semina sulcis* , c'est confier de la semence aux sillons ; cela étant ainsi , voyez la Traduction de M. L. D. F. *nos champs que l'on voyoit autrefois couverts des plus belles moissons , portent aujourd'hui de l'yvraie , & toutes sortes d'herbes stériles.* Quel rapport peut-on trouver entre le Latin *quibus sulcis mandavimus grandia hordea* , & ce François , *nos champs que l'on voyoit autrefois couverts des plus belles moissons.* Où sont dans le Latin les mots de *belles moissons* ? Ce n'est pas-là traduire ; c'est substituer une idée à la place d'une autre sans nécessité ; & si quelqu'un ne sçavoit pas bien le Latin , un tel François ne feroit pas entendre la pensée de Virgile. Le Pere Catrou l'a fait mieux entendre par cette Traduction. *L'yvraie & les herbes stériles croissent dans les sillons où nous avions semé le plus bel orge.* M. l'Abbé de S. Remi traduit de même.

Voyez ce que vous penserez de la Traduction de ce Vers :

Altius atque cadant summotis nubibus imbres.

C'est Silene qui explique à deux Disciples de quelle manière la-pluye tombe : M. L. D. F.

tra-

traduit ; *Silene expliquoit la formation des Nuages & leur résolution en pluie*. Je ne vois pas là l'image de la pluie qui tombe de bien haut, *altius cadant imbres*. Il n'est point parlé non plus de ces nuées bien élevées au-dessus de nos têtes, *summotis nubibus*, ce qui fait encore une image qui n'est point exprimée.

Je passe au XII. Livre de l'Eneïde ; j'ai mes raisons ; je reviendrai sur mes pas lorsque vous aurez lû ce que j'ai à vous dire sur ces deux Vers du commencement du douzième Livre de l'Eneïde.

*Sunt tibi regna patris Dauni , sunt oppida capta
Multa manu¹ , nec non aurumque animusque Latino est.*

Vous déciderez si M. L. D. F. a fait un contresens ou non. C'est le commencement d'un Discours du Roi Latinus à Turnus. Le Père de la Ruë , dans l'analyse qu'il en fait , dit que Latinus veut détourner Turnus de l'envie qu'il avoit d'épouser sa fille , & de réunir par cette alliance les Etats des Laurentins à ceux des Latins.

Selon cet Interprete, Latinus après un petit Exorde , allègue à Turnus pour première raison, que leurs Etats, séparément pris, sont déjà assez puissans ; qu'il n'est pas besoin de les fortifier par leur réunion ; que Turnus aux Etats de son pere Daunus a ajouté plusieurs conquêtes. C'est ce que veut dire
cc

ce Vers & demi : *Sunt tibi regna patris Dani*, *sunt oppida capta multa manu* ; que quant à lui (Latinus) il n'a pas besoin de cette réünion , parce qu'il est assés puissant , *est aurum Latino* , dit le Prince , & qu'il a assés de courage pour se défendre contre ses ennemis , *Animus Latino est*. Ce sens du Pere de la Ruë, qui est aussi celui du Pere Catrou, de Lacerda , de Turnebe & de plusieurs autres , paroît raisonnable , pour ne rien dire de plus.

Voyons présentement quel sens M. L. D. F. donne à cet endroit. Il traduit ainsi , *Animus Latino est* ; Latinus vous aime , *nec non aurum Latino est* ; Latinus vous garde des trésors. Mais comment concevoir que Latinus , qui renonce , pour obéir aux Dieux , à l'alliance de Turnus , lui promette cependant ses richesses & en frustre sa propre fille & son gendre Enée ? Cela est-il vraisemblable ? En second lieu , en prenant le sens des quatre Interpretes, la Latinité est plus simple & plus naturelle. *Sunt tibi oppida* , *est mihi aurum*. Cela est très-latin. Mais dans le sens du nouveau Traducteur , il faut dire , *est aurum Latino* , & sousentendre , *tibi* , *Turne* ; *est animus Latino* , & sous entendre , *tibi* , & cela voudra dire , je vous aime , je vous garde mes trésors. Cela est-il supportable ?

Mais j'ai tort de vous ennuyer en voulant

C vous

vous rendre tout cela sensible ; j'oublie que j'écris à un homme sensé & intelligent. Après tout ce que je viens de dire , que penser du mépris avec lequel parle M. L. D. F. du sens du Pere Carrou ? *On ne conçoit pas*, dit-il, *comment le sens du Pere Carrou peut être bon ; il est contraire au but du discours de Latinus ; cette interpretation ne quadre ni avec ce qui suit , ni avec ce qui précède.* Vous avez vû le contraire. Voilà , M. ce qui prouve, ce me semble , que M. L. D. F. n'a pas toujours raison , lorsqu'il déprime les autres Traducteurs ou Commentateurs qui l'ont précédé.

Je vous dirai en passant, que j'ai, aussi-bien que ces Auteurs , à me plaindre de lui ; car lui ayant exposé dans une Lettre ma difficulté, il a mis à ce sujet dans ses Observations : *Est-ce argumenter en habile homme , que de m'apporter l'autorité du Pere de la Ruë ?* Cependant vous venez de lire , M. que j'*argumente* , non en in'appuyant sur l'autorité du Pere de la Ruë , mais en démontrant par des preuves tirées de l'analyse , & des expressions du discours , que le sens du Pere de la Ruë est raisonnable , & que celui de M. L. D. F. a tout l'air d'un contre-sens.

Voici une difficulté d'une autre espèce. Vous sçavez ces deux vers fort connus de la première Eglogue.

Sic

*Sic canibus catulos similes , sic matribus had s ,
Noram ; sic parvis componere magna solebam.*

M. L. D. F. traduit ainsi ; *c'est comme si j'eusse comparé à leurs peres de petits chiens qui viennent de naître , ou des chevreaux à leurs meres.*

Parmi plusieurs difficultés que j'ai faites par écrit à cet Abbé (car j'ai eu l'honneur de lui écrire plusieurs fois) il m'étoit venu dans l'esprit , ne me doutant pas que cela dût devenir une question presque sérieuse , de demander au Traducteur , qui se déclare par tout ennemi de la prolixité , & de ce qui traîne , de quelle utilité sont ces mots , *qui viennent de naître* ; puisque *Catulos* est assés expliqué par les mots de *petits chiens*.

Si M. L. D. F. s'en fut tenu dans sa réponse (il a répondu à cet article dans sa XDVII. Lettre) à dire , que cette queue , bien loin d'être traînante, est un ornement; quoique je ne fusse pas de son sentiment , la chose en demeureroit là ; parce que lorsqu'il s'agit de goût , il n'est pas facile de s'accorder ; mais comme il prétend qu'elle est nécessaire pour l'intégrité du sens , (passez moi ce terme ,) je crois pouvoir démontrer qu'il se trompe, & qu'il seroit obligé d'en convenir lui-même , s'il entendoit mes raisons. C'est ce que je vais tâcher de vous montrer.

Voyons d'abord la réponse de M. L. D. F. Elle

C ij con-

consiste à dire qu'il a dû rendre *Catulos* par *de petits chiens qui viennent de naître*, parce que *Catulus* veut dire cela & non pas un petit chien précisément. Un vieux petit barbet, dit M. L. D. F. un vieux-épagneuil est un petit chien, & cependant on ne peut pas l'appeler *Catulus*.

Ensuite il prouve, ce que tout le monde sçait, que *catuli* en bonne Latinité signifie les petits de quelque animal que ce soit, qu'on dit *catuli aspidis*, *catuli delphinorum*, *catuli felis*. Vous demandez ce que je puis répondre à cela. Le voici : si ayant à traduire cette phrase ; *illa canis lacte suos nutrit catulos*, je la rendois ainsi : *cette chienne allaite ses petits*, je vous le demande ; M. L. D. F. pourroit-il me dire que je ne rends pas *catulos*, & qu'il faut ajouter *qui viennent de naître* ? Parce qu'autrement on ne sçauroit pas si ne je veux point dire que cette chienne nourrit non ses petits, mais des chiens d'une petite espèce, de vieux petits barbets. Mais pourquoi ne pourroit-il point me dire cela, si ce n'est parce que la méprise est impossible ? & parce que, lorsqu'on parle de petits chiens relativement à leurs peres & à leurs meres, il est impossible d'entendre autre chose que des petits d'âge & même de corps, & non pas d'espèce. C'est la même chose dans la phrase de la
nou-

nouvelle traduction, à cause de ces mots *leurs peres*, qui ôtent l'ambiguïté. Relisez-là cette phrase, je vous la remets encore sous les yeux : *c'est comme si j'eusse comparé à leurs peres de petits chiens qui viennent de naître*. M. L. D. F. croit-il qu'elle seroit défectueuse, s'il s'étoit contenté de mettre, c'est comme si j'eusse comparé de petits chiens à leurs peres, sans ajouter *qui viennent de naître* ? Le nouveau Traducteur reproche aux anciens une faute grossière, parce qu'ils ont mis, *c'est ainsi que je comparois de petits chiens à de grands chiens*. A la bonne heure, parce qu'on pourroit parodier cette phrase, en disant, *c'est ainsi que je comparois de vieux épagneuls à de gros dogues*. Ce qui ne seroit peut-être pas tout à fait le vrai sens. Mais on ne sçauroit assurément trouver le même défaut dans la phrase dont il s'agit, en retranchant ces mots : *qui viennent de naître*.

J'avois encore fait cette espèce de reproche à M. L. D. F. qu'il passe assés souvent des pensées sans les rendre, entre autres, qu'il n'a pas traduit dans les vers dont nous venons de parler, celle-ci; *sic magnis componere parva solebam*. Il me répond à cela qu'elle se trouve renfermée dans ces comparaisons; *c'est comme si j'eusse comparé à leurs peres de petits chiens qui viennent de naître, ou des chevreaux à leurs meres*. Mais comment n'est-il

pas venu à l'esprit du Poëte Latin , que la pensée de ce vers ,

Sic magnis componere parva solebam ,

étoit renfermée dans les deux comparaisons ; que par conséquent , il alloit faire un pleonasme ? Il paroît que M. L. D. F. à la place de Virgile, n'eut pas ajouté ce vers. Sa réponse ne mérite pas d'être réfutée sérieusement.

Un seul exemple ne suffiroit pas, pour prouver ce que j'ai avancé , que M. L. D. F. passe des phrases entières , en voici un nouveau.

Mugitus veluti cum prima in prælia Taurus,

Terrificos ciet atque irasci in cornua tentat ,

Arboris obnixus trunco ventosque laceffit

Ætibus. Livre XII. de l'Enéide , Vers 106.

C'est ici , comme vous voyez , M. une comparaison , par laquelle Virgile fait sentir les mouvemens , les cris , l'agitation de Turnus. M. L. D. F. ne traduit point , *terrificos ciet mugitus*. Par cette omission , le rapport qui est entre ce que fait Turnus & le Taureau disparoit. Ces terribles mugissemens du Taureau semblent faire entendre les cris de Turnus , qui est dit en cet endroit *vociferans* ; c'est donc un coup de pinceau , qui manque : c'est un trait essentiel de ressemblance , qui n'est point exprimé.

M. L. D. F. dans ses feuilles périodiques ,
répond

répond à tout cela par des règles générales de traduction. *La grande règle*, dit-il, *pour les omissions, quand on traduit, est de considérer 1°. Si l'exactitude scrupuleuse en tel endroit est nécessaire, si elle ne défigure point la traduction.* Assurement, on ne voit point en quoi M. L. D. F. eut défiguré sa traduction, en rendant le *sic magnis*, &c, comme M. de S. Remi: *c'est ainsi que je jugeois, par comparaison des petites choses aux grandes.* Il ne l'eut pas plus défigurée en traduisant *terrificos cieemugitus*, comme le même M. de S. Remi: *Ainsi un Taureau qui se dispose au combat, commence par faire retentir l'air de mugissemens effroyables.* M. L. D. F. n'a pas omis dans sa traduction les efforts que fait ce Taureau avec ses cornes, ni le sable qu'il fait voler; les horribles mugissemens de ce Taureau ne sont pas moins importants: pourquoi les avoir omis?

2°. Il faut considérer, ajoute M. L. D. F. *si les mots qu'on omet, sont de quelque importance, & font beauté & image.* Peut-il dire qu'il n'y a ni beauté ni image dans les deux endroits qu'il a passés? Quand cela seroit, il y a au moins deux pensées très-distinctes; cela suffiroit pour qu'elles dussent être traduites.

M. L. D. F. m'a encore répondu, toujours dans ses feuilles, au sujet de ces deux omis-

C iiij sions,

sions , qu'il ne vouloit pas être scolastiquement littéral, comme le seroit quelqu'un qui traduiroit *novalia* par *novalés*, moi peu poétique; & tenui *avenâ*, par *petit chalumeau*, au lieu de *leger*. Vous devez sentir, M. que cette réponse ne convient gueres, & même qu'elle n'a pas grand sens. Car y a-t-il de la ressemblance, entre ses deux exemples & les miens? Y a-t-il une conséquence à tirer des uns aux autres? Pour prouver que M. L. D. F. n'est pas littéral, comme il prétend l'être, je dis qu'il passe des phrases entières, entre autres, deux que je cite. Pour prouver qu'il ne doit point être trop littéral, il rapporte deux mots, qui en effet, étant traduits trop littéralement, ne sont pas bien. C'est dans sa Lettre XDVII. que se trouve cette réponse.

Je ne veux point, M. qu'il vous reste de doute sur l'espèce de crime que je fais au traducteur, de ne pas assés respecter son texte. Voyez s'il n'y auroit point dans l'endroit que je vais rapporter quelques mots importants de passés; quelques mots, faisant beauté ou image.

Qualis conjectâ cerva sagittâ,
Quam procul incautam nemora inter cressia fixit;
Pastor agens telis, liquitque volatile ferrum
Nescius, &c. v. 69. Lib. IV. *Æneid*.

Telle une biche, dit M. L. D. F. qu'un berger

ger a blessée , sans le sçavoir , dans la forêt de Crete. Cherchez dans cette traduction ces mots, *conjectâ sagittâ , procul incantam, agens telis , liquit volatile ferrum.* Ils ne sont sûrement point traduits. Notre traducteur n'a-t-il donc point trouvé de beauté & d'image , dans un aussi grand nombre d'expressions qu'il a passées ? Il n'a pas consulté Lacerda sur cet endroit ; cet Interprete y a vû plus de beauté que M. L. D. F.

Je ne parlerai plus d'omissions ; j'ai suffisamment prouvé, ce me semble, ce que j'ai avancé à ce sujet. J'ajoute seulement que M. L. D. F. a certains principes généraux, dont il est à craindre qu'il n'abuse pour se défendre. Quand on lui reproche sa prolixité , il a ses raisons ; quand on lui parle de ses omissions, quelque considérables qu'elles soient , il a encore ses raisons ; mais toutes raisons vagues & générales, qui ne peuvent plus servir, quand on en fait l'application. Il est descendu une fois dans le détail au sujet de *Caruli* ; vous venez de voir comment il y a réussi.

Voici présentement quelques phrases françoises qui ne sont pas sans défaut. Je varie, comme vous voyez les espèces de fautes.

Variâ cupiens fastidia canâ

Vincere.

Au commencement du IV. Livre de l'Enéide , on lit cette phrase : La haute valeur & l'illustre naissance du Heros dont elle est éprise

éprise, s'offre sans cesse à sa pensée; *son* image est profondément gravée dans *son* esprit. Il y a une équivoque dans ces deux *son*.

Dans un autre endroit, M. L. D. F. dit, *faire sortir le froment des entrailles de la terre*, pour exprimer *quarere sulcis herbam frumentum*. Il me semble que ce sont les métaux qu'on fait sortir des entrailles de la terre & non le bled. Le mot Latin *sulcis*, ne peut être rendu par *entrailles*. Mais je veux absolument finir ici mes réflexions critiques.

Au reste, M. tout ce que je viens de dire ne doit point trop diminuer votre estime pour le nouveau Virgile. Comme je pourrois écrire plusieurs lettres sur les défauts qui s'y trouvent, je suis persuadé que je remplirois aussi plusieurs lettres des avantages que cette nouvelle traduction a au-dessus des autres.

Vous penserez peut être qu'il seroit bon de faire part à M. L. D. F. de ces observations, afin de lui donner lieu de perfectionner son Virgile, mais je crois que ce seroit fort inutilement. Je lui ai proposé les difficultés que vous venez de lire, & plusieurs autres, il les a mal reçues. C'est parler à un pere des défauts de son fils, que de lui parler des défauts de son Virgile. On voit la peine que cela lui fait, par ce qu'il dit d'injurieux à ceux qui enseignent dans les Collèges. Il donne assés à entendre que c'est de leur part qu'il appréhende des critiques; &

il tâche de jeter en général du ridicule sur leurs personnes , afin que le public ne fasse pas grand cas de leur jugement particulier. *Une phrase plate & ridicule* , dit-il , dans une de ses feuilles , *qui leur paroît juste & expressive par rapport à l'original* , est celle à qui souvent ils donnent le prix. Mais outre qu'il paroît par ces paroles , que M. L. D. F. n'invite pas à le critiquer , examinons un peu si elles sont bien sensées. *Cette phrase plate & ridicule* , *qui paroît aux gens de Collège juste & expressive par rapport à l'original* , l'est-elle en effet ? En ce cas , ces gens de Collège n'ont pas tort de donner le prix à une telle phrase , préférablement à une autre , qui apparemment étant lâche & sans justesse , ne seroit qu'un élégant verbiage. Si cette phrase *plate & ridicule* paroît seulement aux gens de Collège juste & expressive , sans l'être en effet , où est la justice , où est la politesse de supposer & de publier même , qu'une multitude de personnes manquent d'esprit & de goût , au point de donner le prix à une phrase *plate & ridicule* , *qui leur paroît juste & expressive* , sans l'être , préférablement , sans doute , à une qui , outre qu'elle seroit juste & expressive , seroit encore élégante , mais de l'élégance de laquelle ils ne s'apperoicroient même pas ?

Mais afin que vous ne doutiez pas que M.

C. vj

L.

L. D. F. n'entend nullement raillerie sur son Virgile , je vais vous transcrire ici une lettre , que j'ai reçûe de lui , en réponse à la plûpart des objections que vous venez de lire ; elle ne me fait pas beaucoup d'honneur , mais comme vous sçavez à quoi vous en tenir sur mon compte , indépendamment de ce qu'en peut dire M. L. D. F. je ne vous en ferai point de mystère.

Je vous suis obligé , Monsieur , de vos réflexions sur ma traduction de Virgile. Je m'attens à une foule de pareilles critiques ; je puis vous assurer , & vous pouvez m'en croire , que vous êtes dans l'erreur , depuis le commencement de votre lettre jusqu'à la fin , parce que vous n'entendez point ce que c'est qu'une traduction fidèle & littérale. Il y paroît non-seulement par vos réflexions , mais encore par le jugement que vous portez sur de prétendûes omissions (nécessaires quelquefois , à cause du style de notre Langue ,) & par le peu de connoissance que vous semblez avoir du goût de notre Langue , qui exige des équivalants. En suivant vos conseils , je serois barbare & ridicule. Vous dites que plusieurs personnes pensent comme vous , tantpis pour elles. Je prétends écrire , non pour le commun des gens de Collège , où le goût & l'esprit nt bien rares , & qui ne sçavent autre chose que

que faire des Gloses pueriles & avilir tout ce qu'ils expliquent. Enfin, M. c'est comme cela, & non autrement, qu'il faut traduire ; & jusques-ici, personne n'a eu la véritable idée de la traduction. Les pédants ont tout gâté, & la plupart, étant sans lumières & sans goût, ont rendu ridicules tous les Auteurs anciens par leurs imbecilles interprétations, leurs minucies & leur style misérable.

Le pensez-vous, M. que je sois dans l'erreur, depuis le commencement de ma lettre jusqu'à la fin ? Ce que vous venez de lire est à peu près ce que contenoit cette lettre, dont parle M. L. D. F. *Il faut des équivalants dans notre Langue*, dit-il ; *les omissions sont nécessaires*. Tous principes généraux, vrais en eux-mêmes, mais dont on peut abuser, & dont M. L. D. F. abuse en effet, comme cela se voit par l'examen & par l'application des principes à des exemples. Où est l'équivalent qu'il a mis pour *terrificos ciet mugitus*, pour ne citer que cet exemple ? En faut-il mettre qui disent autre chose que le texte, comme dans *grandia sapè quibus*, &c. & ainsi du reste ? *Il seroit barbare & ridicule, s'il suivoit mes conseils*. Cela est dit en l'air. Je le défierois de démontrer par des preuves, qu'une telle conséquence résulte de tout ce que j'ai dit.

Quant

Quant à ce qu'il dit de désobligeant & même d'outrageant, contre les gens de Collège, soit dans ses lettres publiques, soit dans ses lettres privées, ce n'est pas mon affaire de démontrer combien cela est outré. Je dis seulement que je ne conçois pas comment il a pû manquer ainsi, sans sujet, à la politesse, & à la bienséance, & même à la bonne politique. M. Rollin étoit bien éloigné d'aller ainsi mal-à-propos choquer de front le genre humain.

Vous avez auprès de vous, quelques-uns de nos amis communs, je ne serois pas fâché que vous leur communicassiez cette lettre; ils sont en état de raisonner sur ces matières. J'en dois voir quelqu'un incessamment, il m'apprendra ce que vous aurez pensé ensemble de mes remarques.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Voici encore une réflexion qu'il faut ajouter aux précédentes, & que j'ai oubliée. Je croiois que M. L. D. F. auroit dû, lorsqu'il prend un sens différent de celui qui a cours, en avertir dans une note; rendre raison du changement, &c. Un exemple vous fera sentir cette nécessité. Ce vers 237. du commencement de l'Enéide, que Virgile met dans la bouche de Junon, parlant à Jupiter.

Cunctus ob Italiam terrarum clauditur orbis.

a été jusques ici expliqué ainsi : *Toute la terre est interdite aux Troyens, parce qu'ils ont dessein d'aller en Italie* ; c'est-à-dire, si cela a besoin d'explication, que l'envie qu'ils ont d'aller en Italie, excite la colère de Junon contre eux, & que cette Déesse les persécute partout où ils vont. M. E. D. F. traduit : *Tous les chemins de l'Italie leur sont interdits*. J'ai beau examiner le Latin ; je n'y vois point ce sens de M. E. D. F. Je me suis accusé de peu de conception ; j'ai consulté d'autres personnes ; mais elles ne conçoivent pas, non plus que moi, pourquoi le traducteur a renoncé au sens reçu de tout le monde, pour en prendre un nouveau, qui est différent du Latin. Si des notes sont nécessaires, c'est sûrement dans de semblables occasions.

Je viens de relire la fameuse description du Port de Carthage. C'est encore dans le premier Livre de l'Énéide. Je vous exhorte à avoir la curiosité de lire aussi la nouvelle traduction sur cet endroit ; vous verrez que M. E. D. F. l'a traduit comme s'il ne l'eût pas entendu.



LE VOLEUR

A VERTI PAR UN DIEU.

FABLE imitée du Latin.

L Es gens qui font le métier dangeux,
 Par qui Cartouche est devenu fameux,
 Pour la plupart ne sont, en fait de gîte,
 Fort délicats. Un tel Homme dormant
 Près d'un vieux Mur, en songe eut la visite
 De certain Dieu, lequel, d'un ton pressant,
 Lui dit. » Debout, debout ; fuis, au plus vite
 » Ce Mur qui va s'écrouler à l'instant.
 L'avis du Dieu met la puce à l'oreille
 De mon Dormeur, qui s'éveille en sursaut,
 Et qui, docile à la voix qui l'éveille,
 Hors du péril se tire d'un seul saut.
 Avec fracas, le Mur tombe aussi-tôt.
 » Ouf ! qu'est-ceci ? .. Quoi ! tout mon corps frif-
 sonne !
 » Quoi donc ! j'ai peur, dit le Drôle à part-soi !
 » Parbleu, j'ai tort : l'affaire n'est que bonne ;
 » Que dis-je ? elle est très-flateuse pour moi.
 » Voyez ! un Dieu me garde comme un Roi,
 » Lorsque maint Fat sur mon compte blasonne !
 » Cela n'est point si mauvais, par ma foi.
 » Monsieur le Dieu, je vous rend mille graces.
 » Honorez-moi souvent de vos secours,
 » Moi, qui suis né pour braver, tous les jours,
 » Tant

- » Tant de hafards , tant de dures menaces.
- » J'ose , de plus , vous bien recommander
- » Tous ceux qui , prêts à beaucoup hafarder ,
- » Auront le cœur de marcher sur mes traces.

Ayant fini cette belle Oraifon ;

Par gratitude , il croit que c'est raifon

De faire auffi les frais d'un facrifice.

- S'il immola Taureau , Bœuf ou Geniffe ,
- Chèvre ou Brebis , au Diantre qui le fçait.

Quoi que ce fût, toujours doit-on entendre

Qu'à mon Dêvôt la Viêtime , en effet ,

Ne coûta rien que la peine de prendre ,

Et la frayeur d'être pris fur le fait.

La nuit fuivante , avint que le même Homme ,

Tout de nouveau dormant d'affés bon fomme ,

En fonge encor revit le même Dieu ,

Lequel lui dit : » Je fçais combien j'ai lieu

» De me loïer de ton gras facrifice ,

» De ta Priere , & de ton Granmerci ;

» Mais fçais-tu bien pourquoi j'ai fait l'office

» De t'avertir ? Ecoute ; le voici.

» Il ne m'a plû qu'un fi galant compère ,

» Sous un vieux Mur terminât fa carrière ,

» Sans nul Témoins , hormis quelque Hibou :

» Tu dois finir en grande compagnie ,

» Par un trépas plus digne de ta vie.

» Je t'y refêrve. Il t'attend . . . Devine où ?

F. M. F.

ARREST



*ARREST du Parlement , rendu en faveur
de la Faculté de Médecine de Paris , contre
la Communauté des Chirurgiens.*

F A I T.

S Uivant un ancien Usage , confirmé par l'Ordonnance de Blois , Art. 87. & par plusieurs Arrêts du Parlement , rendus en faveur de la Faculté de Médecine de Paris , contre la Communauté des Chirurgiens de de la même Ville , ces derniers ne peuvent recevoir aucun Aspirant à la Chirurgie , qu'il n'ait été examiné , en présence de quatre Docteurs en la Faculté de Médecine.

Cet Usage avoit été observé jusqu'à la Déclaration du Roi du 23. Avril 1743.

Par cette Déclaration , le Roi a ordonné qu'aucun de ceux qui se destinent à la Profession de Chirurgie , ne pourra à l'avenir être reçu Maître en Chirurgie , pour l'exercer dans Paris , s'il n'a obtenu le grade de Maître-ès-Arts dans quelque une des Universités du Royaume , à peine de nullité de sa Reception , au moyen de quoi , il est dit qu'ils jouiront des mêmes droits , honneurs & privilèges , dont les Chirurgiens de S. Côte étoient en possession , avant l'union du Corps des Barbiers , à celui des Chirurgiens

giens de Robbe-longue , qui avoit été ordonnée par les Lettres Patentes du mois de Mars 1656.

Depuis cette Déclaration, la Communauté des Chirurgiens a crû être dispensée d'appeler dorénavant les Médecins aux Examens & aux Receptions des Aspirans en Chirurgie.

Le 19. Mai 1743. le Doyen de la Faculté avoit été requis de venir assister le lendemain avec deux Docteurs en la manière accoutumée , à la *Tentative* du nommé Berdolin ; ils s'y présenterent ; on leur dit que l'examen étoit remis à un autre jour ; en effet , il ne se fit pas le jour indiqué , & le 29. du même mois , sans nouvelle convocation de la Faculté de Médecine , l'Aspirant fût examiné.

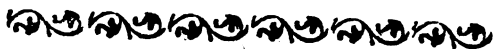
La Faculté de Médecine s'est pourvû en la Grand'Chambre du Parlement , où elle a demandé l'exécution des Arrêts de la Cour & de l'Art. 87. de l'Ordonnance de Blois ; en conséquence qu'il seroit fait défenses à la Communauté des Maîtres Chirurgiens de procéder à aucun examen & reception des Aspirans à la Chirurgie , sans avoir appelé le Doyen de la Faculté de Médecine , qui se feroit accompagner de deux Docteurs , à peine de nullité des Actes ; que les examens subis par les Aspirans, contre la disposition

sition des Réglemens, seroient déclarés nuls, & les Aspirans tenus d'en faire de nouveaux.

La Communauté des Chirurgiens soutenoit au contraire, que depuis la Déclaration du Roi du 23. Avril 1743. elle n'étoit plus obligée d'appeller les Médecins aux examens & receptions des Aspirans en Chirurgie.

Comme la discussion des Titres & des Moyens allegués de part & d'autre nous meneroit trop loin, nous renvoyons le Lecteur aux Mémoires imprimés, qui ont été faits dans cette affaire, à laquelle le Public a paru s'intéresser.

La Cause ayant été plaidée pendant plusieurs Audiences, auxquelles il y a eu un grand concours de monde, il est intervenu Arrêt en l'Audience de la Grand'Chambre le 4. Septembre, sur les Conclusions de M. Joly de Fleury, premier Avocat Général, & après un Délibéré, qui a adjugé à la Faculté de Médecine ses Conclusions, & l'a maintenue dans le droit d'assister aux examens & Receptions des Aspirans en Chirurgie, l'Arrêt a déclaré nuls les examens subis par les Aspirans, sans y avoir appelé les Médecins, suivant les Reglemens; & a condamné la Communauté des Chirurgiens aux dépens envers la Faculté de Médecine, plaidant M. Buirette, pour la Faculté de Médecine, & M. Guéaux de Reverseau, pour la Communauté des Chirurgiens. A



A M. BARON, le jeune , Docteur-Régent
en la Faculté de Médecine de Paris.

*STANCES sur l'obscurité de nos
connoissances.*

E Ternel ennemi du repos des Humains,
Désir de tout connoître , imbécille manie ;
Jusques à quand, hélas ! passerons-nous la vie
A suivre tes pas incertains ?
Sans toi , sans tes attraits , un esprit de système
N'eût jamais égaré le Mortel curieux ,
Et nous eussions vû l'homme à l'étude des Cieux
Préferer celle de lui-même.
Du moins si j'étois sûr qu'un jour , en te suivant ,
L'aimable vérité brilleroit à ma vûë ,
Je craindrois peu l'abord d'une route inconnuë ;
D'où je reviendrois plus sçavant.
Mais quoi ! si je parcours tous ces sages Antiques ,
Qui , séduits par ta voix , suivoient tes étendards ;
Ne vois-je pas l'erreur regner de toutes parts ,
Dans leurs doutes philosophiques ?
La Terre , me dit l'un , stable sans fondement ,
Voit le Soleil fournir sa course passagère ;
Non , répond Copernic , la Terre plus légère
Est plus propre à ce mouvement.
Descartes vient après. Des Corps Elémentaires ;
Dane

Dans son cerveau rêveur bientôt sont enfantés ;
Il charme l'Univers , qui prend pour vérités

Ses Tourbillons imaginaires.

Dans le Cahos , dit-il , le Monde renfermé ,
En sort , & se produit d'une manière aisée ;
La matière s'est muë & s'est pulvérisée ,

Et voilà l'Univers formé.

Pour combattre René , (a) la jalouse Angleterre
Oppose son Newton aux Tourbillons François.

Mallebranche , Rohault , tonnent contre l'Anglois ;
Pluche (b) à tous déclare la guerre.

Tu le vois , cher ami ; la contradiction
Regne dans les Ecrits de ces esprits sublimes ;
Veux-tu trouver le vrai ? Laisse-là leurs maximes ,
Pour lire ma conclusion.

Sur les choses d'enhaut , dans notre humeur altière ,
Quand nous voulons avoir un profane entretien ,
Nous avons justement ce qu'il faut de lumière
Pour voir que nous ne voyons rien.

Devaricourt , Avocat.

(a) René Descartes.

(b) L'objet de l'Abbé Pluche , dans son second Tome
de l'Histoire du Ciel , est de faire voir que tous les Phi-
losophes sont opposés les uns aux autres , & qu'il faut
recourir à Moïse pour trouver la vérité.

RE-



RE'PONSE de M. Liger , Commis au Bureau de la Guerre , à la lettre d'un Officier du Régiment de . . . à M. D. L. R. au sujet des Elémens d'Euclide, inserée dans le Mercure de Septembre 1743. page 1982.

SI les Elémens d'Euclide charment vos ennuis dans les voyages que vous faites, M. ce volume a cela de commun entre nous. Il a bien souvent accompagné mon oreiller , & fatigué mes bras dans mes promenades solitaires. Dès la premiere lecture que j'en ai faite , la façon d'établir l'incommensurabilité m'a révolté contre ses principes ; plus je l'ai approfondie, plus j'ai reconnu que ce n'étoit qu'un Ette de raison. Quoique vous mettiez cette supposition dans le jour qui lui est le plus favorable , néanmoins vous ne pouvez disconvenir que ce Systême ne peut seulement pas acquérir en Géométrie le nom de conjecture. Je ne sçache pas qu'aucun Auteur l'ait démontrée ; l'autorité des Grands Hommes que vous citez , M. ne fait point voir que ce soit une vérité démontrée ; cela prouve seulement qu'ils l'ont reçûë & qu'ils ont mieux aimé suivre Euclide , que de le contester dans ce qu'il y a de moins vraisemblable au monde & de plus supposé.

Peut-

Peut-on s'imaginer que j'aye risqué de paroître en public , avant que de m'être bien éprouvé ? il y auroit trop d'imprudence de ma part , & je crois , qu'au moins , vous auriez dû rester dans le doute jusqu'après la lecture de ma seconde Partie , que je me propose de faire paroître dans peu ; toutes les personnes qui me connoissent , sçavent que j'ai très-peu de tems à y donner ; ne m'imputez donc point de n'avoir pas encore mis au jour les preuves que vous me demandez.

Comment prétendez-vous persuader qu'il y ait dans le monde deux lignes incommensurables , en donnant pour toute preuve de votre foi , qu'il peut y en avoir de telles , & que le côté d'un quarré avec sa diagonale , soient de ce nombre , sans l'avoir vû démontré ? Un Géomètre ne doit point croire , s'il ne voit , & vous croyez à Euclide sans qu'il vous démontre ; vous convenez même que cette proposition ne se présente point sans nuages , & vous vous y soumettez sans les voir dissipés. Je vous supplie de m'en faire voir publiquement un exemple ; vous me ferez un vrai plaisir , car je ne puis en concevoir , & je vous renvoye à ce que j'en ai dit dans ma lettre , à laquelle vous me faites l'honneur de répondre. Vous conviendrez , si vous avez fait l'opération

ration des quatrés dont vous parlez , que vous avés trouvé l'évanoüissement que j'ai annoncé. Tout incroyable que paroisse être ce que j'ai dit d'un triangle , qui contient 72. en le présentant d'une façon , & 72. $\frac{1}{4}$ en le présentant d'une autre , ne laisse pas que de subsister réellement ; c'est un Phénomène de la Nature que j'ai découvert ; je ne suis que l'auteur de la découverte ; prenez-vous-en donc à la Nature , qui veut nous jouïr tous de cette manière , & montrez-moi que cela n'est pas ; mais de me dire cela ne se peut , quand je l'exécute & vous aussi , sans pouvoir vous en empêcher dans l'exécution , je ne puis vous passer cela ; il est vrai que la ruine de la Géométrie Algébrique ou Euclidienne en sera le résultat , & que cela met en jour le moyen de quarrer le cercle. Mais dois-je être blâmé d'enrichir les Géomètres présens & à venir , des trésors cachés de la Géométrie ? Puis-je empêcher que cela fasse voir des erreurs dans Euclide , & qu'il falloit s'y prendre autrement que lui , c'est-à-dire , comme je l'ai heureusement trouvé , pour acquérir la connoissance des Figures ?

Vous dites , M. que si l'on faisoit sur la terre en grand les triangles en question , l'évanoüissement n'auroit pas lieu ; qui vous empêche de le prouver ? Vous niez que cela

D puisse

puisse être , après l'avoir vû sur le papier ; faites-le , M. sur une muraille spacieuse & unie , & vous m'en direz des nouvelles.

Le côté 12. est à la diagonale 17. comme le côté 17. est à la diagonale 24. Je ne vous donne pas cela comme une règle générale , mais comme un fait particulier , & ce seroit être dans l'erreur , comme Pithagore , de croire que l'on a trouvé une règle générale , sans exception , quand on a trouvé la valeur des trois côtés d'un triangle rectangle scalène, comme le sien , qui produit cette progression 3. 4. :: 4. 5. Ici la somme des extrêmes est égale à celles des moyens , mais en les multipliant l'un par l'autre , vous aurez 15. & 16. En vérité , M. un Géometre attentif peut-il donner dans ce panneau ? Ne voyez-vous pas que ce triangle est la moitié d'un quarré long & non d'un quarré parfait ? Dans la précédente progression , il s'agit du quarré parfait ; la somme des extrêmes est 36. & celle des moyens 34. cela ne vous accommode pas ; vous jurez par Euclide , que ces deux sommes doivent être égales ; & je vous dis , M. qu'il y auroit erreur , s'il y avoit égalité , parce qu'il ne s'agit pas d'un quarré long. Multipliez donc les extrêmes l'un par l'autre , vous aurez 288. & les moyens produisent 289. ce qui est juste , parce que le quarré double 288. en peut
con-

contenir 289. en changeant la construction naturelle: donc la difference est nécessaire en ce cas.

Le quarré 72. est au quarré 144. comme le quarré 288. est au quarré 576. Les côtés de ces quarrés font cette progression 8 . 12. :: 17..24. Multipliez les extrêmes l'un par l'autre , vous aurez 204 & les moyens vous produiront la même somme. J'ignore quels calculs vous avez faits ; mais ceux-ci me paroissent clairs , courts & décisifs. J'ai l'honneur d'être , M. . . .

~~~~~

## BOUQUET

*A Madam: M\*\*\* le jour de sa fête , par  
M. D. L. P.*

**P**Eut être attendiez-vous , adorable Climene ,  
Que ma main en ce jour pareroit votre sein  
De lys , de roses , de jasmin ,  
De muguet , ou de marjolaine.

**Mais** pourquoi de ces fleurs emprunter le secours ,  
**Tandis** que sur vos pas , les Ris & les Amours  
En font naître qui sont plus belles ,  
Plus durables , plus naturelles ?  
La Terre offre-t-elle des fleurs  
Aussi brillantes , aussi vives ,

Dij Aussi

Aussi simples , aussi naïves ,  
 Que celles , qui sur vous étalent leurs couleurs ;  
 J'oserai toutefois , Climene , vous le dire ,  
 Ces objets ne sont pas les objets que j'admire.  
 Souvent , ces dehors spécieux  
 Cet air aisé , ce doux sourire ,  
 Sur le cœur n'ont aucun empire ,  
 Et se bornent à plaire aux yeux.  
 Ce que je trouve en vous d'un prix inestimable ,  
 Ce qui charme à la fois & mes yeux & mon cœur ;  
 C'est cette égalité d'humeur ,  
 C'est cet esprit bon , sociable ,  
 Ce tendre attachement pour un époux aimable ,  
 Digne par son bonheur de faire des jaloux ,  
 Comme par ses vertus il est digne de vous.



SE'ANCE PUBLIQUE de l'Académie Royale de Chirurgie, tenuë le 11. Juin dernier , à laquelle présida M. DE LA PEYRONIE , *Premier Chirurgien & Médecin Consultant du Roi.*

*M. QUESNAY, Secrétaire , fit l'ouverture de la Séance par le Discours suivant.*

L'Académie proposa pour le Sujet du Prix de l'année 1741 , de déterminer ce que c'est que résolutifs , d'expliquer leur manière d'agir , de distinguer leur différentes especes , de marquer leur usage dans les maladies Chirurgicales.

Co

Ce Sujet ne fut pas assés approfondi , ni traité assés solidement dans les Mémoires que l'Académie reçût ; elle se détermina à proposer une seconde fois la même matière pour le Prix de cette année , & elle a eû la satisfaction de voir que ceux qui ont concouru , ont travaillé avec beaucoup d'application & d'ardeur à acquérir de nouvelles lumières sur un sujet si important. Les connoissances générales qui doivent conduire la recherche des qualités des Remèdes , qui éclairent l'observation , qui aident découvrir les causes des maladies , & les indications que ces causes fournissent , sont détaillées avec beaucoup de sçavoir & d'intelligence dans les Mémoires qui ont remporté le Prix. La pratique y est établie sur les préceptes & les observations des grands Maîtres. Nous ne pouvons pas cependant dissimuler que l'observation & les connoissances générales ne suffisent pas pour traiter à fond un sujet particulier. Les connoissances générales ou les connoissances des premières causes , ou des causes éloignées , sont absolument nécessaires ; elles sont le flambeau qui doit nous éclairer dans les recherches des causes particulières ou immédiates , qui peuvent former la base de la doctrine que l'on entreprend d'établir ou d'éclaircir ; sans ces connoissances particulières , qui sont fort étendues , & qu'on ne peut puiser que dans la Nature même , on ne peut rien approfondir. C'est en vain que l'on tâche d'y suppléer par des vrai-semblances , par de purs raisonnemens , par des fictions ingénieuses , par des explications séduisantes ; ces productions éblouissantes nous éloignent de la vérité , & nous égarent dans la pratique ; ce n'est pas non plus par la seule voye de l'observation qu'on peut parvenir à la connoissance des causes particulières , qui peuvent porter de nouvelles lumières dans notre Art ; l'observation est souvent

obscur & équivoque ; elle nous jette presque toujours dans l'erreur , lorsque nous la suivons aveuglément ; cependant l'observation est la source de nos connoissances , comme de nos erreurs , & le fondement de la pratique , sans elle , l'art de guérir ne seroit qu'un art naissant , ou plutôt un art , dont la spéculation seroit seulement entrevoir la possibilité. C'est même à l'observation seule que nous sommes redevables de la connoissance des vertus des Remèdes , mais leur usage ou leur administration exige d'autres lumières.

Sans les découvertes Physiques , Chymiques , Anatomiques , sur l'œconomie animale , sur les causes des maladies , sur la nature & l'opération des Remèdes , on n'auroit que des idées vagues & confuses ; on confondroit les guérisons que les Remèdes opèrent , avec celles qui sont dûes uniquement à la Nature ; on leur attribueroit souvent les accidens , qui ne sont que des suites des maladies , & souvent aussi on rapporteroit aux maladies les mauvais effets qu'ils causent ; on s'abandonneroit aux préjugés que l'expérience inspire , que les témoignages des Praticiens peuvent autoriser , & que l'imagination & le pur raisonnement favorisent.

Il n'y a pas de Remèdes dans la Chirurgie plus variés , plus étendus , plus difficiles à déterminer & à démêler , que les Résolutifs ; selon quelques-uns , ce sont des Remèdes chauds , qui subtilisent les humeurs extravasées dans une partie , & qui les font évaporer à travers la peau. Selon d'autres , ce sont des Remèdes chauds , propres à dissiper les obstructions , qui bouchent les vaisseaux , & arrêtent le cours des humeurs ; tous les regardent comme des Remèdes chauds , & aucun ne détermine , ou ne marque en quoi consiste la chaleur qu'on attribue à ces Remèdes.

Les

Les croit-on chauds , parce qu'on a pensé qu'ils atténuent & subtilisent les humeurs , en agissant immédiatement sur elles ? N'y a-t'il pas aussi des Remèdes froids , qui ont la même propriété , & tous les Résolutifs l'ont-ils ? Cependant tous les Résolutifs ont été mis dans tous les tems au rang des Remèdes chauds par tous les Praticiens , parce qu'ils excitent de la chaleur dans les parties , sur lesquelles on les applique. C'est donc cette propriété & celle de résoudre , ou de déplacer les humeurs arrêtées dans une partie , qui distinguent ce genre de topiques d'avec les autres ; il faut sçavoir en quoi consistent ces propriétés , & il faut , de plus , remarquer que le nom de *Résolution* a une signification beaucoup plus étendue que celui de *Résolutifs*.

La Résolution est la guérison d'une tumeur ou d'un engorgement , causé par des humeurs arrêtées dans une partie , guérison , qui dans les simples tumeurs , s'opère insensiblement par la transpiration , par le déplacement de l'humeur arrêtée , sans que cette humeur cause dans la partie aucune division , ni aucun désordre remarquable , & qui dans les tumeurs avec playe , ou autre division , s'opère souvent par l'évacuation qui se fait peu à peu par les vaisseaux ouverts ; or , les Remèdes chauds , que l'on a appelé Résolutifs , ne sont pas les seuls Remèdes qui peuvent procurer cette sorte de guérison ; on l'obtient souvent par le secours des Remèdes froids , qu'on a nommé *Répercussifs*. Tous les Remèdes , qui procurent la résolution , ne sont donc pas renfermés sous le genre des Remèdes que l'on a appelé Résolutifs ; en effet , il n'y a que ceux-ci , qui , rigoureusement parlant , opèrent la résolution ; les autres ne font que la procurer , ou la faciliter ; il faut avoir la même idée de ces remèdes que l'on a des Bains , qui peuvent procurer ou faciliter la purgation , &

D iiii qu'on

qu'on ne confond pas néanmoins avec les Remèdes purgatifs.

En quoi consiste donc la vertu ou l'opération des Remèdes chauds, qui opèrent la résolution ? C'est ce que l'Académie auroit désiré qu'on eût déterminé exactement ; car ce n'est que par l'action particulière de ces Remèdes qu'on peut les distinguer des autres, qui peuvent guérir aussi par la voye de la résolution ; or ce n'est pas, comme nous l'avons déjà remarqué, par leur vertu atténuante ou dissolvante, qu'on doit les distinguer, non-seulement parce qu'une partie des autres Remèdes qui procurent la résolution, sont dissolvans ou atténuans, mais parce que la plûpart des résolutifs n'ont pas cette vertu ; celle qu'ils ont d'échauffer, est généralement reconnüe ; elle est commune à tous les résolutifs ; ainsi tout Remède extérieur, ou tout topique chaud, est résolutif, & tout résolutif est chaud ; c'est donc la propriété qu'ont les résolutifs d'échauffer, qui caractérise ce genre de Remèdes.

Pour connoître les résolutifs & pour expliquer leur manière d'agir, il faut donc examiner ce que c'est que cette propriété. Comment un résolutif cause-t'il de la chaleur dans une partie ? Y porte-t'il cette chaleur, ou l'excite-t'il par son action sur la partie ? S'il y portoit la chaleur, il échaufferoit également une partie vivante & une partie morte, sur lesquelles il seroit appliqué : or les Remèdes résolutifs ne causent point de chaleur dans une partie où la vie est éteinte ; ce n'est donc que par la vie, c'est-à-dire, par l'action organique des vaisseaux, qui composent nos parties, qu'ils y font naître la chaleur, ou le mouvement dans lequel consiste cette qualité ; c'est donc en excitant le jeu des vaisseaux que ces Remèdes échauffent & qu'ils opèrent la résolution, c'est à dire, qu'il déplacent l'humour,

meur, qu'ils en procurent l'évacuation, ou qu'ils rétablissent son mouvement de circulation, en excitant l'action des vaisseaux où elle séjourne.

Mais il n'y a aucun de ces Remèdes, qui soit simplement résolutif ou stimulant; ils réunissent tous des qualités différentes, qui diversifient & modifient leur action. Il faudroit donc reconnoître autant d'especes de résolutifs qu'il y a de Remèdes différens, qui avec leur qualité stimulante, en possèdent d'autres, auxquelles on doit faire attention dans l'usage des résolutifs; car ce sont ces qualités qui doivent en régler le choix, suivant les indications que présentent les maladies, qui peuvent être terminées par le secours de ces Remèdes.

Cependant on peut quelquefois envisager les Remèdes résolutifs comme simplement stimulans; parce qu'il y a des cas où une maladie n'offre d'autre indication que le déplacement de l'humeur arrêtée, & alors il suffit qu'il ne se trouve point dans ces Remèdes des qualités qui ne s'opposent pas à leur vertu résolutive. On doit seulement avoir attention de choisir ceux qui ont le degré d'activité nécessaire, pour obtenir l'effet que l'on a en vûe.

Les Anciens se sont fort appliqués à découvrir par l'observation, les différens degrés de chaleur ou d'activité des Remèdes résolutifs; l'observation est en effet la seule voye, qui peut conduire à cette connoissance; ce sont donc les Praticiens, qui dans tous les tems se sont attachés à connoître la force de ces Remèdes, qu'il faut consulter; leur doctrine est le fruit d'une expérience de beaucoup de siècles. Elle peut seule, quoique peut-être encore fort imparfaite, nous instruire sur le degré de force de la qualité échauffante de chaque résolutif.

Mais les cas où l'on peut n'envisager que cette qualité dans la cure des maladies, qui exigent les

D v résolu-

résolutifs, sont fort rares; les maladies présentent presque toujours différentes indications à remplir, & ce sont ces indications qui doivent nous conduire dans le choix des différens genres de résolutifs, que nous devons employer; ces genres peuvent se réduire à douze, en se réglant sur les principales qualités qui les diversifient, & qui établissent entre eux des différences essentielles. Nous allons donner une légère idée de ces diverses classes de résolutifs, afin de faire entrevoir l'étendue de cette matière, & des connoissances qu'il faut rassembler pour l'approfondir.

Les différentes qualités, que réunissent les Remèdes chauds, nous fournissent des *résolutifs fortifiants*; des *résolutifs raffermisans*, des *résolutifs relâchans*, des *résolutifs émollians*, des *résolutifs dissolvans*, des *résolutifs coagulans*, des *résolutifs antiputrides*, des *résolutifs diaphoretiques*, des *résolutifs détersifs*, des *résolutifs irritans*, & des *résolutifs anodins*.

Les *résolutifs fortifiants*, sont ceux qui non seulement excitent & hâtent l'action organique des vaisseaux, mais qui, de plus, la raniment, & la vivifient, lorsqu'elle est foible, languissante, ou en partie éteinte. Les Remèdes qui ont la propriété d'exciter l'action des vaisseaux, de la rendre plus fréquente, n'ont pas toujours celle de la fortifier, lorsqu'elle est trop débile; ils réunissent même souvent d'autres vertus qui peuvent la débilitier davantage; ainsi il ne suffit pas de recourir à un Remède purement stimulant, lorsqu'il est nécessaire d'exciter & de ranimer l'action organique des vaisseaux; il faut qu'il soit tout ensemble stimulant & fortifiant; ces qualités se trouvent dans les substances qui abondent en huiles subtiles & aromatiques, ou en huiles alkoolisées par la fermentation; ce genre de résolutifs convient particulièrement dans les grandes congestions,



tensions, où l'action organique des parties froissées est fort affoiblie ; dans les dispositions gangreneuses qui dépendent d'humeurs vicieuses dont la malignité tend à éteindre le principe vital ; dans les oedemes habituelles, où l'action organique des parties engorgées est trop languissante.

Les *résolutifs raffermissans* excitent l'action des solides, & resserrent en même-tems leur propre substance, qui est trop relâchée, & dont le ressort est trop affoibli ; tels sont la plupart des Remèdes dessicatifs & des Remèdes astringens chauds, qu'ils ne faut pas confondre avec les répercutifs, ou astringens froids ; ces Remèdes sont indiqués, lorsque les parties sont abreuvées de suc qui les relâchent, & les jettent dans l'atonie ; mais on doit être attentif à distinguer cette atonie, ou cette débilité du ressort des parties, d'avec la débilité de l'action organique, car ces deux sortes de débilités exigent comme nous venons de le remarquer, des Remèdes differens, lorsqu'elles existent séparément, ce qui arrive souvent, ou des Remèdes composés des uns & des autres, lorsqu'elles se trouvent ensemble.

Les *résolutifs relâchans* different des autres Remèdes relâchans, en ce qu'ils sont chauds, ou stimulans, & que dans le même tems qu'ils relâchent les parties trop tendues, ils opèrent la résolution des humeurs arrêtées dans ces parties ; ces deux propriétés se trouvent dans les substances aqueuses, grasses, ou huileuses, fournies de principes actifs ; ce genre de résolutif convient, lorsque quelque irritation cause dans les vaisseaux des froncemens, qui y arrêtent le mouvement de la circulation, ou occasionnent dans les parties nerveuses, membraneuses, tendineuses, aponevrotiques, des tensions, & des étranglemens qui causent & entretiennent des engorgemens.

D vj Les

Les *résolutifs émolliens*, pénètrent & détremperont peu à peu les suc's arrêtés & endurcis, & sollicitent doucement les vaisseaux à se débarrasser de ces suc's, à mesure qu'ils reprennent leur fluidité; telles sont les eaux thermales ou chargées de soufre minéral; les Plantes mucilagineuses, que les Anciens ont mis au rang des Remèdes chauds; ces *résolutifs* sont employés pour amollir & résoudre les schirres & les tumeurs dures, mais ils ne peuvent réussir, que quand la vie ou l'action organique des vaisseaux n'est pas éteinte, & qu'elle est encore suffisante pour aider l'opération de ces Remèdes, & pour déplacer les suc's arrêtés.

Les *résolutifs dissolvans* ou atténuans, divisent & subtilisent les suc's épais & arrêtés dans une partie; ils agissent par des particules métalliques, ou par des sels qui sont mis en mouvement par l'action organique des vaisseaux, & qui excitent eux-mêmes cette action, d'où dépend, du moins en partie, leur activité. Tels sont le Mercure, & la plupart des Sels neutres, particulièrement le Sel Armoniac; telles sont aussi les huiles volatiles, unies à des Sels fort actifs, comme dans les Plantes carminatives, qui dissolvent les suc's pituiteux & glutineux, rarefiés par un air élastique, que ces suc's retiennent. Ce genre de résolutif renferme, comme on vient de le remarquer, des Remèdes de différens genres, ainsi ils peuvent convenir à plusieurs espèces de maladies.

Les *résolutifs coagulans* possèdent deux propriétés qui paroissent fort opposées; celle d'épaissir les humeurs qui séjournent dans une partie, & celle de les résoudre. Cependant elles se trouvent réunies dans les résolutifs qui abondent en huile Balsamique & aromatique, comme dans l'huile de Thérébentine & dans les autres huiles essentielles de ce genre, ou en huiles alcoolisées par la fermentation, comme dans

dans l'Esprit de vin, dans l'Eau de vie & dans les autres Liqueurs vineuses; ces Remèdes conviennent dans les cas où les suc's sont dissouts, particulièrement dans les suppurations & dans ces gangrenes humides, où la dissolution des humeurs arrêtées est à craindre.

Les *résolutifs antiputrides*, sont presque tous ou coagulans, ou dissolvans, l'usage des uns & des autres doit être dirigé, selon les indications qui accompagnent celle que présente la putréfaction, à laquelle nous voulons nous opposer.

Les coagulans sont les mêmes que ceux du genre précédent; ils conviennent lorsque la pourriture s'empare des humeurs arrêtées & les fait tomber en dissolution, comme dans les gangrenes humides & dans les ulcères putrides. Les autres *résolutifs antiputrides*, c'est-à-dire, les dissolvans, se trouvent dans les Sels neutres que nous avons placés sous le genre des *résolutifs dissolvans*; ils sont indiqués dans les grandes contusions où il y a beaucoup de sang coagulé, auquel il faut donner de la fluidité, pour en faciliter l'écoulement avant qu'il se corrompe, & qu'il attire la gangrene dans la partie contuse. Les acides délayés sont aussi des dissolvans, qui s'opposent à la pourriture, mais la plupart sont rafraîchissans, astringens, ainsi nous ne pouvons pas les placer au rang des *résolutifs*.

Les *résolutifs diaphoretiques* agissent principalement sur les vaisseaux excrétoires de la peau, avec lesquels ils paroissent avoir plus de rapport que les autres *résolutifs*. En excitant l'action de ces vaisseaux, ils mettent en mouvement les humeurs qui y sont retenues, & en procurent l'évacuation. L'expérience a fait remarquer cette propriété dans les fleurs de Camomille, de Melilot, dans les feuilles & les fleurs de Sureau, dans celles d'Hiéble, dans les

les feuilles de Bouleau, &c. Ces Remèdes sont employés dans les Erysipèles oedemateux, dans les oedemes & dans les autres maladies où il est nécessaire de procurer l'évacuation des suc qui sejourment dans quelque partie, & qui sont disposés à être expulsés par la transpiration.

Les *résolutifs détersifs* ou *vulnéraires* procurent l'évacuation des suc qui croupissent dans les chairs des playes & des ulcères. Presque tous les Remèdes qu'on appelle détersifs, sont résolutifs. C'est en excitant l'action des petits vaisseaux qu'ils nettoient & débarrassent les chairs des suc qui les relâchent, qui affoiblissent leur action organique, qui les rendent baveuses & mauvaises. Les Plantes qui ont beaucoup de saveur, qui abondent en Sels essentiels, sont presque toutes résolutives vulnéraires. Les Minéraux un peu chargés de parties salines, nous fournissent aussi beaucoup de Remèdes de ce genre.

Les *résolutifs irritans* déterminent vers la peau, par l'irritation qu'ils y causent, le cours des suc que l'on veut déplacer & évacuer; c'est dans cette vue qu'on a recours aux sinapismes, aux rubéfiants, aux vésicatoires, &c.

Les *résolutifs anodins* excitent l'action des vaisseaux & rendent en même tems les parties nerveuses, destinées au sentiment, moins sensibles & moins susceptibles d'irritations; telles sont les Plantes qui ont une odeur douce & suave, comme le Safran, le Mélilot, la Camomille, le Camphre, &c. & celles qui ont une odeur douce, légèrement fétide & assoupissante, comme les fleurs de Sureau, d'Hieble, de la Camomille puante, & semblables. Ces Remèdes sont indiqués dans les cas où il y a des suc irritans à résoudre, & des douleurs à calmer.

Cette division quoiqu'un peu étendue, ne donne qu'une

qu'une idée fort vague des résolutifs. En distinguant ici leurs genres, nous n'avons fait qu'ébaucher la matière; il n'est pas aussi aisé de démêler les espèces qui sont renfermées sous chaque genre, & il est plus difficile encore de déterminer les qualités des Remèdes qui appartiennent à chaque espèce; on ne peut y parvenir que par un assemblage immense de faits & de connoissances de divers genres. Il faut consulter toutes les Observations des grands Maîtres, examiner les differens degrés de force des Remèdes chauds; chercher dans la saveur, dans les odeurs, dans les principes de ces Remèdes, les différences essentielles qui les caractérisent, qui les distinguent les uns des autres; trouver les rapports qui les ramènent à la classe, ou à l'espèce à laquelle ils appartiennent.

De-là, on doit passer aux maladies auxquelles ils conviennent; elles exigent une étude & des recherches fort étendues. Il faut distinguer leurs espèces, leurs causes, leurs tems, leurs accidens, leurs complications; saisir exactement toutes les indications qu'elles présentent; régler sur ces indications l'usage de chaque genre, ou de chaque espèce de résolutifs; prescrire les differens mélanges nécessaires, pour modifier ces Remèdes, selon les différentes indications que l'on a à remplir en même-tems, dans chaque maladie; choisir les formules les plus usitées dans la pratique, & les plus recommandées par les grands Maîtres; les placer avec discernement, selon l'état de la maladie, le tems, & les circonstances où elles doivent être employées. Toutes ces recherches sont aussi intéressantes qu'elles sont étendues; elles n'ont pour objet que des découvertes précieuses, auxquelles on ne peut parvenir que par une longue étude, & par un grand nombre d'expériences.

L'Académie

L'Académie , qui envisage tout le travail qu'exige une matière si vaste & si difficile , se contente des connoissances que les sçavans Auteurs des Mémoires , qui ont remporté le Prix , ont rassemblées ; elle est très-satisfaite des efforts & du zèle avec lesquels ils se sont appliqués à remplir ses vûes ; son intention principale est d'engager les Chirurgiens à travailler sur des matières qui ont été jusqu'à présent un peu trop négligées ; les connoissances qu'on peut y acquérir , sont non-seulement nécessaires , pour assurer le succès des opérations , mais encore pour les moins multiplier ; c'est l'objet qui lui paroît aujourd'hui le plus pressant , le plus digne de son attention ; elle espère que ceux qui ont fourni des Mémoires sur les différens Remèdes qu'elle a proposés pour les Sujets du Prix , pourront plus loin leurs travaux , & qu'elle recevra sur cette matière des Mémoires qui mériteront d'être donnés au Public.

Les Mémoires qui ont parû entrer le plus dans les vûes de l'Académie , & à qui elle a crû devoir partager le Prix qui est double , sont le Mémoire N°. 6. qui a pour Devise , *Pro operatu non tetigi intricatam elaborata Resolutionis calcem*. Ce Mémoire est de M. Pontier , Chirurgien , & Lieutenant de M. le Premier Chirurgien du Roi , à Aix , en Provence ; & le Mémoire N°. 5. qui se termine par ces mots , *Quæ sunt igitur epularum , aut ludorum , aut scortorum voluptates cum his voluptatibus comparanda ? Cicerone in Catone* ; celui-ci est de M. Hugon , fils , Chirurgien dans le grand Hôtel Dieu de Lyon. Et elle a trouvé que de tous les autres Ouvrages qui ont mérité d'être admis au concours , le Mémoire N°. 3. a le plus approché de ceux qui ont remporté le Prix ; ce Mémoire a pour Devise , *Essai d'un Garçon Chirurgien de Province* ; il est de M. Mopilier , le jeune , Chirurgien à Angers.

L'A-

La même Académie, depuis sa dernière Assemblée publique, a perdu M. de *Volpelières*, Licencié en Médecine, Chirurgien de Beaucaire, Lithotomiste, Pensionnaire de la même Ville, Chirurgien Major du Régiment des Dragons de la Suze, & Associé Correspondant de l'Académie, mort à l'armée de Bavière. M. de *Volpelières* avoit un zèle très marqué pour sa profession; avant & depuis son association à l'Académie, il avoit fourni à la Compagnie un grand nombre de Mémoires, & d'Observations très curieuses, & très intéressantes pour la pratique: la mort de cet habile Praticien, fait perdre à la Compagnie d'excellens morceaux de Théorie pratique, qu'il avoit projeté de travailler, quand le retour de la paix lui auroit laissé le tems nécessaire & suffisant pour méditer ces sujets, où il auroit employé les matériaux que sa pratique militaire lui fournissoit abondamment.

L'Académie, depuis la séance publique de l'année dernière, a élu pour Associés correspondans, Regnicoles.

M. *Collin de la Croix*, ancien Chirurgien Major du Régiment des Dragons d'Orléans, Chirurgien Major de l'Hôpital Royal & Militaire de Phalsbourg, & Médecin du même Hôpital.

M. *Serres*, Chirurgien à Montpellier, Démonstrateur Royal, Chirurgien Aide-Major de l'Hôpital Général & de l'Hôtel-Dieu de S. Eloy de la même Ville.

M. *Medalon*, Docteur en Médecine, Médecin des Camps & Armées du Roi, & Membre de la Société Académique des Arts. M. Medalon est celui qui a gagné le premier Prix de l'Académie en 1733.

M. *Alary*, Maître ès-Arts, Chirurgien à Versailles, Lieutenant de M. le Premier Chirurgien du Roi; Chirurgien major de l'Infirmerie Royale, & de

de l'Hôpital de la Charité de la même Ville : M. Alary a remporté l'année dernière le premier-Prix, sur le sujet des Remèdes repercutifs.

M. *Lamoryer*, Maître-ès-Arts, Chirurgien à Montpellier, Professeur & Démonstrateur Royal en Chirurgie, Chirurgien Major de l'Hôtel Dieu de S. Eloy, & Membre de l'Académie Royale des Sciences de la même Ville.

L'Académie s'est aggrégé pour Associé Etranger, M. *Grace*, Maître Chirurgien, Docteur en Médecine à Dublin, en Irlande, & l'un des Chirurgiens de l'Hôpital de la Charité de la même Ville.

L'Académie, en nommant ces illustres Professeurs, fait connoître en même tems le désir & l'espérance qu'elle a de perfectionner de plus en plus par le concours des lumières & des observations, la pratique de l'Art dont elle fait son objet.

M. *Petit* lut ensuite un Mémoire sur les ulcères variqueux.

Il n'est pas étonnant, dit-il, que les varices s'opposent à la guérison d'un ulcère, puisqu'elles en sont souvent les causes immédiates, & qu'elles interrompent toujours le cours naturel du sang & de la limphe : aussi la première intention que l'on doit avoir dans la cure des ulcères variqueux, c'est de détruire les varices, s'il est possible; ou si cela ne se peut, de les rendre moins contraires. Pour parvenir à l'une ou l'autre de ces fins, il faut connoître la cause qui produit ou entretient les varices, & les progrès de cette cause, c'est à dire, l'état actuel où se trouvent les veines variqueuses.

A l'égard des causes qui peuvent produire les varices, il est clair que tout ce qui s'oppose à l'ascension du sang dans les veines, doit en être la principale : aussi voit-on que les personnes sujettes à cette maladie, sont particulièrement les femmes qui  
ont



ont eu de fréquentes grossesses, les personnes qui sont long-tems de bout, & presque toutes celles qui ont la mauvaise habitude de serrer leurs jarretières. Dans tous ces cas, le sang qui remonte difficilement par les veines, les remplit & les dilate; leurs membranes résistent quelque tems, mais à la fin elles obéissent, perdent leur ressort, & leur dilatation excessive produit les varices.

Dans cet état, le sang peut encore couler dans les veines, mais il y coule avec tant de lenteur, qu'à la fin il s'y épaissit & s'y coagule; alors les varices ne sont plus, comme auparavant, molles, & obéissantes au toucher; un bandage légèrement compressif les vuidoit facilement, & faisoit reprendre au sang son cours naturel, mais depuis la coagulation dans la varice, il y est stagnant, & le caillot qui s'y forme, parvient à boucher le tronc de la veine; le sang qui aborde, ne pouvant plus y passer, se fait des routes dans les vaisseaux collatéraux; il les dilate, les rend variqueux, & les varices qui se forment dans ceux ci, les bouchent au point de refuser le passage du sang des vaisseaux, qui leur sont subalternes; c'est ainsi que les varices se multiplient, & que, jusqu'aux capillaires, toutes les veines deviennent de proche en proche, & par degrés plus ou moins variqueuses.

La tension douloureuse, l'inflammation & la fièvre surviennent; la suppuration, & même les abcès gangreneux en sont quelquefois les suites; mais le plus souvent la maladie ne parviendroit pas à ce point, sans la négligence du malade ou celle de ceux qui le gouvernent; elle n'y parvient même que par degrés.

Sitôt que le tronc des vaisseaux est entièrement bouché par le premier caillot, le sang qui remonte par les branches, se coagule, à mesure qu'il arrive; la tumeur augmente & devient plus dure; elle n'est pas

pas encore bien douloureuse, si ce n'est quand on la presse ; elle n'obéit presque point au toucher dans les premiers jours, mais peu à peu elle devient molle à sa circonférence, & à travers de cette mollesse, on sent encore le caillot, plus petit à la vérité, mais plus dur qu'il n'étoit, parce que la sérosité s'en est séparée ; c'est cette sérosité qui fait la mollesse ; elle entoure le caillot, & toujours renfermée avec lui dans la cavité du vaisseau, on apperçoit au toucher une fluctuation qui en imposeroit à ceux, qui ne seroient pas instruits de cette circonstance ; j'en ai vû que l'on avoit ouvertes, croyant ouvrir un abcès ; quoique ce soit une erreur, ce n'est pas toujours un mal, parce que la sérosité sanguinolente, qui en sort, quoiqu'en médiocre quantité, débarrasse & soulage d'autant la partie ; de plus, si le caillot se présente à l'ouverture que l'on a faite, & si cette ouverture est assez grande pour qu'on puisse le tirer, il peut arriver qu'on débouche le tronc de la veine variqueuse, & même l'embouchure de plusieurs vaisseaux qui s'y viennent décharger, ce qui opère un soulagement considérable.

Lorsque je dis que l'ouverture des varices, dans le cas que je viens de proposer, n'est pas un mal, je suppose que tout le sang qu'elle fournit, s'évacue au-dehors ; car cette évacuation ne peut être que favorable ; au lieu que si tout le sang, ou une partie, se glissoit sous la peau, la maladie seroit fâcheuse ; ce que je dis est fondé sur plusieurs observations, que je vais rapporter, sans lesquelles je ne me serois peut-être pas enhardi à ouvrir les varices, comme je le pratique depuis long tems avec succès, de la manière que je dirai ci-après.

Les sujets sur lesquels j'ai eu le plus d'occasions de pratiquer cette opération, sont les femmes qui  
sont

sont beaucoup d'enfans, & qui les font fort proches les uns des autres; celles, qui outre cela, sont assujeties à des corvées, & à des travaux pénibles, telles que sont les femmes des halles, les blanchisseuses, & plusieurs autres, qui n'ont pas le moyen de se ménager pendant leur grossesse; ayant les jambes exposées à l'humidité, & au froid, le sang s'épaissit dans leurs veines; étant presque toujours debout, le sang monte difficilement contre son poids; enfin étant enceintes, l'enfant pèse sur le tronc des veines iliaques; il les comprime; il fait à leur égard, ce que la ligature fait dans la saignée. Que de causes capables de ralentir le sang, de gonfler & de dilater les veines! Mais si l'on ajoute à ces causes, les efforts que ces pauvres femmes sont obligées de faire dans le tems même que leurs jambes sont gorgées, & leurs varices pleines & prêtes à crever, on ne s'étonnera pas si elles crévent effectivement, & si la peau même se perce: j'ai observé l'un & l'autre presque dans les mêmes circonstances.

Une femme de trente ans, à sa septième grossesse, portant un fardeau de linge mouillé, de la rivière à son logis, se sentit tout à coup la jambe droite mouillée d'une liqueur chaude; elle crût d'abord que c'étoit de l'urine, parce que depuis quelques jours, elle en avoit plusieurs fois rendu involontairement; ce qui arrive assez souvent aux femmes qui sont prêtes d'accoucher: étant de retour chés elle, on s'apperçût qu'elle perdoit son sang; on la déchaussa, & l'on trouva en effet beaucoup de sang caillé entre son bas & sa jambe; tout le soulier en étoit plein; cependant on eût peine à trouver l'ouverture de la peau, par laquelle le sang s'étoit écoulé; j'allai voir cette pauvre femme, je lui fis envelopper la jambe avec des compresses trempées dans le vin, & lui conseillai de garder le lit; peu de jours après,

après , elle accoucha heureusement à terme , & se releva au bout de huit jours , ne se ressentant point de ses varices.

Ce fait , qui prouve que dans certaines circonstances , l'ouverture des varices n'est pas dangereuse , donne occasion de réfléchir sur quelques Phénomènes , qu'il est utile d'expliquer; premièrement, pourquoi l'ouverture , par laquelle tant de sang s'étoit écoulé , fût-elle à peine apperçûë , lorsqu'on eût nettoiyé la jambe de la malade ? Secondement , pourquoi cette femme , malgré une perte de sang si considérable n'eût aucune foiblesse , & porta son fardeau au cinquième étage , avec toute la vigueur qu'elle pouvoit avoir ci-devant ? Troisièmement , enfin , pourquoi le sang a percé la veine & la peau ensemble, au lieu de ne percer que la veine, & se répandre dans les cellules des graisses, comme il paroît que naturellement cela devoit arriver, & que cela arrive effectivement , toutes les fois qu'une veine variqueuse se crève sous la peau ? On sçait qu'alors le sang s'épanche dans les corps graisseux ; il s'étend plus loin ; la peau devient brune ; l'échymose est long-tems à se dissiper, & se termine quelquefois en pourriture.

### *Explication du premier Phénomène.*

L'ouverture de la peau fut à peine apperçûë ; cependant , on ne sçauroit douter qu'elle ne fut très-grande , dans l'instant que la veine variqueuse fut créée , puisqu'en peu de tems , il en étoit sorti une quantité de sang très-considérable ; mais cette ouverture a dû se retrecir , & se réduire à peu de choses , parce que quand les varices ont été vidées , les parois de la veine & les bords de la rupture de la peau se sont rapprochés.

*Expli-*

*Explication du second Phénomène.*

Si la quantité de sang, qui sortit des varices ne diminue point les forces de cette femme, c'est parce que le sang qu'elle perdit n'étoit, pour ainsi dire, pas tiré de la masse; il étoit renfermé dans les veines variqueuses, hors des voies de la circulation, & absolument inutile aux fonctions actuelles; il est étonnant combien l'on peut tirer de sang des jambes variqueuses, sans que les malades s'affoiblissent: j'en ai tiré jusqu'à deux & trois livres, sans causer la moindre foiblesse.

*Explication du troisième Phénomène.*

Mais est-il aussi aisé d'expliquer pourquoi le sang a percé, non-seulement la veine variqueuse, mais encore la peau qui la recouvre, sans qu'il s'en soit épanché une seule goutte dans les cellules des graisses, & sans causer la moindre échimose? Ce fait, il faut l'avouer, est difficile à comprendre, surtout quand on le compare à d'autres faits, où le contraire arrive. Dans la saignée, par exemple, ne voit-on pas que quand l'ouverture de la peau est trop petite, ou qu'elle ne se trouve pas vis-à-vis de celle du vaisseau, le sang sort mal, ou ne sort point? Il se glisse sous la peau; il fait un trombus, & forme un échimose. Quand on veut tirer du sang une seconde fois par la même ouverture, n'a-t-on pas éprouvé que malgré les précautions prescrites par l'Art, qui sont de faire une grande ouverture, & de frotter la compresse de quelque corps gras, pour empêcher la réunion de la peau; n'a-t-on pas éprouvé, dis je, que malgré ces précautions, le sang, au lieu de sortir par l'ouverture de la peau, se glisse quelquefois, &

& s'épanche dans les cellules des graisses ?

Le sang des veines variqueuses a donc percé la veine & la peau ensemble , avec plus de facilité que la veine seule. Comment concevoir ce fait ? car c'est un principe connu que tout fluide pressé , se fait des routes & s'échappe par les endroits où il trouve moins de résistance ; il faut donc que la veine & la peau ensemble , résistent moins que la veine toute seule. Les observations suivantes vont donner le dénouement de ces difficultés.

Quand j'ai fait l'opération des varices , j'ai trouvé quelquefois qu'elles étoient adhérentes à la peau , & quand pour examiner ces dilatations variqueuses , j'ai ouvert les cadavres de ceux qui pendant leur vie en avoient été affligés , j'ai observé qu'en plusieurs endroits , la peau y étoit adhérente ; de plus , j'ai trouvé que la veine & la peau , jointes ensemble , étoient infiniment plus émincées dans le lieu d'adhérence , que partout ailleurs ,

Après ces observations , il n'est plus difficile de rendre raison des Phénomènes singuliers , dont nous avons parlé ; d'abord on conçoit bien que par l'adhérence intime de la veine avec la peau , le tissu cellulaire est en cet endroit entièrement effacé , lorsqu'au contraire il existe , & qu'il est même plus épais dans les endroits de la Varice qui n'ont point d'adhérence ; que par conséquent , si l'on perce la veine , ou si par quelque effort elle se creve , ce doit être dans l'endroit même de cette adhérence , & alors il faudra que tout le sang s'épanche au-dehors , l'adhérence empêchant qu'aucune goutte ne s'épanche dans les cellules graisseuses ; de même que quand on ouvre les abcès du foye , dans l'endroit de leur adhérence au péritoine , on voit tout le pus s'évacuer au-dehors , sans qu'il s'en épanche dans la cavité de l'abdomen.

Mais

Mais parce qu'une pareille adhérence ne se trouve point entre la veine & la peau dans le cas de la saignée, dont nous avons parlé, il faut, différemment de ce qui arrive dans les varices, que le sang qui sort de la veine ouverte, s'épanche dans les cellules graisseuses, sans sortir au-dehors, toutes les fois que l'ouverture de la peau sera trop petite, ou qu'elle ne sera pas vis-à-vis de celle de la veine; & dans tous ces cas, il sera plus facile au sang de se faire des routes dans le tissu cellulaire, que de forcer les obstacles, qui l'empêchent de jaillir au-dehors.

Ce que nous avons remarqué sur l'émincement de la veine & de la peau dans le lieu de leur adhérence, fait évanouir la difficulté prise du principe des fluides: il est vrai, sans doute, que tout liquide pressé, se fait jour, & s'échappe dans les endroits où il trouve moins de résistance, mais aussi on peut assurer, que si dans les varices le sang perce la veine & la peau tout ensemble dans le lieu de leur adhérence, plutôt que la veine seule, ce n'est que par la raison même du principe dont on vient de parler: en effet, la veine & la peau réunies ensemble, forment, tant elles sont émincées, une résistance beaucoup moindre, que celle que cause la veine seule, sans compter d'ailleurs que la même cause, qui a formé l'adhérence de ces parties, leur a fait perdre la mollesse & la souplesse, qui les rendoit capables de prêter, de sorte que dans cet état la veine & la peau rompent, au lieu de céder aux efforts d'une plus grande extension, lorsqu'au contraire, la veine conservée plus molle & plus souple, obéira à ces efforts, & cédera plutôt que de rompre.

Si on demande la cause qui produit l'adhérence de la veine à la peau, on peut répondre, sans crainte

E de

de se tromper , que c'est la même , qui dans une infinité d'autres maladies , produit les adhérences des différentes autres parties, & cette cause générale est l'inflammation ; aussi ai-je remarqué que tous ceux à qui j'ai trouvé les varices adhérentes à la peau , avoient eu de fréquentes éréthipeles , & je ne me souviens point d'avoir vû d'adhérences , qui n'eussent été précédées d'inflammation.

A l'égard des signes qui font connoître l'adhérence , ils sont sensibles & peu équivoques ; l'endroit le plus saillant dans la varice ; celui où la peau paroît si émincée , que l'on voit presque le sang à travers , est pour l'ordinaire l'endroit où cette varice est adhérente ; ajoutez que quand il n'y a point d'adhérence , en touchant la peau avec les doigts , on la fait passer & repasser sur les varices ; mais qu'au contraire , lorsqu'il y a adhérence , les varices suivent nécessairement la peau , parce qu'elles y sont intimement attachées.

L'utilité de reconnoître les adhérences , dont nous venons de parler , ne se borne pas à ces explications ; elle influë sur la pratique. Veut-on faire l'opération des varices & les emporter ? ayant reconnu les adhérences , & sçachant où elles sont placées , on pourra aisément les éviter , ce qui n'est pas un médiocre avantage , parce que si l'on fait l'incision dessus , elles rendent l'opération difficile & vertilleuse.

Ne veut-on que saigner les varices pour les vuidier ? il n'est pas moins utile de connoître le cas où elles sont adhérentes à la peau ; car alors , au lieu de les éviter , c'est dans cet endroit même qu'il faut faire l'ouverture , sans quoi une partie du sang s'échapperoit sous la peau.

Je ne combattrai point à fond le sentiment de ceux qui croient que l'ouverture des varices est  
péril.



périlleuse ; j'aurai occasion de le faire , lorsque je parlerai de la cure de ces maladies : je me contenterai de rapporter ici une observation , qui fera sentir , par avance , combien l'expérience dément ces craintes frivoles.

J'ai saigné , pendant plusieurs années , une Dame qui avoit une varice au milieu du plis du bras , grosse à peu près comme une noisette , intimément adhérente à la peau ; cette Dame étoit devenue si grasse que l'on ne pouvoit trouver dans l'un ni l'autre bras aucune veine pour la saigner , si ce n'est au lieu de cette varice , que personne n'avoit osé piquer , dans la crainte des accidens qui pouvoient survenir ; j'eus assés de peine pour détruire cette idée ; mais cependant je persuadai la malade , & depuis je lui ai fait plus de 150. saignées dans cet endroit , sans qu'il soit survenu la moindre chose.

M. Petit finit ce Mémoire , en expliquant pourquoi l'endroit où les varices sont le plus dilatées , est celui où se trouvent les valvules.

Les valvules sont faites , comme chacun sçait , pour faciliter l'ascension du sang dans les veines , & comme chaque valvule soutient toute la colonne de sang qui est au-dessus d'elle , & qu'elle empêche cette colonne de descendre , cette valvule & la parois du vaisseau à laquelle elle est attachée , doivent être les endroits où le sang fait plus d'effort , lorsqu'il est pressé de haut en bas ; & s'il est pressé de bas en haut , si rien ne s'oppose à son ascension , il ne fait aucun effort extraordinaire , ni contre la valvule , ni contre la parois du vaisseau , & par conséquent ne le dilate point.

L'effort que fait le sang à l'endroit de la valvule , est démontré par une observation que tous les Anatomistes ont faite , sans doute , quand on injecte avec de la cire chaude les veines du bras ou de la

E ij jambe ;

jambe , ayant lié le tronc , on ouvre le plus gros rameau du dessus de la main ou du pied , pour y introduire le tuyau de la seringue , & pousser la cire de bas en haut , suivant le cours naturel du sang : après l'injection on trouve que ces veines sont noueuses , parce qu'elles sont plus dilatées à l'endroit des valvules qu'ailleurs , & cela se voit sensiblement dans tous les sujets adultes , qui , de leur vivant n'avoient aucune disposition aux varices.

Quoique cette disposition soit naturelle , je ne pense pas qu'elle soit de la première conformation ; elle ne se trouve point dans les enfans du premier âge ; on commence à l'appercevoir , ou plutôt ou plutôt , selon qu'ils ont été plus ou moins vifs , agissans , & turbulans ; & que par conséquent le sang a pressé plus ou moins sur la valvule , & fait plus ou moins d'efforts pour la dilater : il est encore démontré que c'est le poids de la colonne du sang sur les valvules , qui fait cette dilatation , par les observations suivantes.

Les varices commencent ordinairement par le pied , puis elles continuent à se former à la jambe , puis à la cuisse. Quand elles commencent à la cuisse , elles sont déjà fort avancées à la jambe , & elles sont excessivement augmentées autour des malléoles , & le seroient encore plus sur le pied , s'il n'étoit renfermé dans le soulier , qui leur sert de bandage , & borne leur dilatation : cela prouve que c'est le poids de la colonne du sang qui dilate ainsi les veines à l'endroit des valvules , qui les dispose à devenir variqueuses , & qui en formeroit des varices , pour peu qu'à cette disposition , qui est naturelle , il se joignit quelqueune des causes , dont nous avons parlé ci-dessus.

Ce n'est donc qu'imperceptiblement & à la longue , que cette dilatation se fait : dans les sujets de l'âge

l'âge de 12 ou 15 ans, elle commence d'être sensible, & plus on avance en âge, plus elle est considérable, si bien qu'aux vieillards, presque toutes les veines des jambes sont extrêmement dilatées, & ont une grande disposition à devenir variqueuses.

On voit par-là que la Nature nous a donné des organes, qui nous préseveroient de cette maladie, s'ils n'étoient point forcés par nos excès. En effet, les valvules suffisent pour soutenir la colonne du sang, qui monte dans les veines des jambes, quand nos mouvemens sont modérés; mais elles ne peuvent la soutenir que jusqu'à un certain point, sans être forcées; il est vrai que chaque effort n'est rien, ou du moins si peu de chose, qu'on ne s'en apperçoit point dans la jeunesse, mais ces efforts, répétés tant de fois pendant le cours d'une longue vie, détruisent à la fin & rendent vaines toutes les précautions que la Nature avoit prises pour nous conserver.

Le troisième Mémoire qui fut lû dans cette Assemblée, est de M. *Puzos*; il traite de la formation des dents des enfans, de leurs différens degrés d'endurcissement, & des accidens qui accompagnent leur sortie.

Le principale objet de ce Mémoire consiste à désabuser le Public d'une erreur, dans laquelle il est, depuis bien des siècles, sur les germes des dents des enfans qui sont à la mammelle.

On croit vulgairement que les premières maladies qui viennent aux enfans, quelques mois après leur naissance, sont causées par le germe des dents: on a l'idée d'une matière molle & glaireuse qui s'endurcit peu à peu dans l'alvéole, qui devient un corps solide, qu'on nomme dent, & qui dans ce changement, doit causer de la douleur aux parties qui l'environnent.

E iij

Les

Les nourrices & les gouvernantes sont si persuadées de l'ossification des germes , après la naissance des enfans , qu'elles assurent reconnoître dans la couleur & consistance de leurs déjections, l'effet douloureux de cette ossification : en conséquence elles attribuent toutes les maladies du premier âge à ces prétendus germes ; elles assurent les peres & meres, qu'étant des maladies naturelles & presque nécessaires , on ne doit pratiquer aucuns remèdes pour les calmer. Dans cette confiance , ils ont souvent le chagrin de voir périr des enfans qu'on auroit pû sauver , par la connoissancce de la vraie cause , & par l'usage de quelques remèdes.

M. Puzos a crû ne pouvoir mieux détruire une erreur aussi ancienne , qu'en examinant les germes dans l'âge où l'on croit que la Nature travaille à leur endurcissement ; il a fouillé dans des alvéoles d'enfans , nés depuis deux ou trois mois , & morts dans les soupçons de germes : il a trouvé les 20. premières dents toutes formées & assez solides pour en faire usage , si la Nature avoit voulu précipiter leur sortie. Comme cela ne satisfaisoit pas encore sa curiosité , & ne lui faisoit pas connoître la vérité qu'il cherchoit , il a fait un pareil examen sur des enfans morts en venant au monde ; il a vû avec étonnement les 20. dents presque aussi formées qu'aux enfans de trois mois , & émaillées pour la plupart. L'Auteur croyant alors être encore loin de la première ossification , se proposa de remonter vers les principes du fœtus, c'est-à-dire , de faire des recherches sur ceux qui n'avoient pas vû le jour. Des accouchemens prématurés lui fournirent des fœtus , tels qu'il les desiroit : il reconnût dans ceux qui étoient au sixième mois de conception , les dents incisives moulées & assez solides : entre sept ou huit mois, les premières des molaires au même degré que les

les incisives ; dans le huitième , seize dents bien formées ; enfin , dans le neuvième de la grosse , tems où l'enfant doit encore rester quelques jours dans la matrice , il découvrit les vingt dents avec la figure qu'elles ont , quand elles percent les gencives.

Cette découverte de dents toutes formées dans les enfans qui naissent à terme , n'aura pas de peine à détruire le préjugé des germes. Elle sera aussi très-utile au Médecin , appelé pour les maladies des enfans , en le tenant en garde contre les propos des nourrices , qui ne l'empêcheront plus d'agir selon ses connoissances , pour le traitement des maladies qui ont alors une cause étrangere aux germes.

L'Auteur , après avoir détruit par des faits constants la cause illégitime des germes , d'où les maladies du premier âge tirent leurs noms , convient que dans des tems plus reculés , les dents peuvent causer plus ou moins de desordre , comme lorsqu'elles acquierent plus de volume ; que justes dans l'alvéole , elles l'écartent avec quelque espece de violence , ou bien quand ces dents travaillent à percer les gencives , pour se placer par ordre dans la bouche.

Ces maladies dépendantes des dents , ne sont pas moins nécessaires à connoître pour le bien des enfans , que celles qui en sont indépendantes : aussi trouve-t-on dans le Mémoire , des signes qui caractérisent chaque espece , & qui fournissent des indications utiles pour la conduite qu'on doit tenir dans leur traitement.

De-là , l'Auteur passant légèrement sur la cure , parle d'un Phénomène extraordinaire en fait d'accouchement. Il fut appelé cette année rue S. Paul , pour secourir une femme en travail ; on la croyoit en danger , à cause d'une situation contre nature que tenoit son enfant ; il l'accoucha sans beaucoup d'ef-

E iiij      forts ,

forts , après quoi , ayant examiné l'enfant qui étoit vivant , il fut extrêmement surpris de lui trouver tous les membres cassés dans leurs parties moyennes ; les deux bras , les avant bras , les cuisses & les jambes étoient fracturées. Ces membres ayant été disséqués le lendemain , après la mort de l'enfant & à cause de la singularité du fait , on n'apperçût aucune laceration de chairs , ni sang extravasé aux lieux des fractures , si ce n'est à l'une des cuisses , qui fut celle qui souffrit plus de compression dans l'accouchement. On sçait que des fractures recentes , sur tout à des parties composées de deux os , ne peuvent arriver sans meurtrissure , laceration , ou extravasation aux parties molles & voisines des os rompus. Celles-ci n'avoient rien de tout cela , ce qui fit penser à M. Puzos que ces fractures étoient plus anciennes que l'accouchement ; qu'il pourroit être autorisé à croire que l'imagination de la mere y auroit eû quelque part , parce qu'elle commençoit à être grosse dans le tems des assassinats de nuit , & des exécutions qu'on fit de ces malheureux ; que l'histoire de cet enfant tout fracturé ressemble beaucoup à celle que rapporte le Pere Malbranche dans son Traité de l'imagination , & à une autre , presque aussi singulière , qu'on trouve dans le Traité du Pere Lamy , Bénédictin , sur la connoissance de soi-même ; & que dans la recherche des causes , ces deux grands Physiciens n'ont point balancé à donner aux efforts de l'imagination des meres , le désordre de ces productions. L'auteur , sans décider absolument ces cas extraordinaires en faveur de l'imagination , & sans porter condamnation sur le Traité de M. Blondel , Médecin Anglois , contre les Imaginationistes , croit que la trop forte attention des meres à certains sujets , peut produire des effets aussi surprenans sur les jeunes fœtus.

On

On a l'expérience que des peurs, des chûtes, des chagrins cuisans, des douleurs vives, des emportemens furieux, détruisent des conceptions commencées, qu'ils en changent totalement la forme, comme dans le faux germe; qu'ils mutilent des membres, ouvrent des capacités, font prendre à certaines parties des figures extraordinaires, enfin qu'ils tuënt des enfans, qui jusqu'à ce tems, avoient profité, ou qui paroïssent devoir être conformés selon l'ordre naturel.

M. *Verdier* fit ensuite la lecture d'un Mémoire Historique sur les Hernies de vessie; ce Chirurgien s'attache à prouver, par un grand nombre de faits, que cette Hernie, dont peu d'Auteurs ont parlé jusqu'à présent, a été reconnue par trois moyens, 1°. par la dissection des cadavres, 2°. par la méprise des Opérateurs, & 3°. enfin par les signes caractéristiques. M. *Verdier* fait voir d'abord, que cette Hernie, dont on parloit à peine dans le commencement de ce siècle, avoit été trouvée par F. *Plater*, Médecin à Basse, qui vivoit en 1350. & après lui par Dom *Sala*, qui pratiquoit en 1620. Depuis ces Praticiens jusqu'à nous, les seuls Auteurs qui aient parlé de cette Hernie, étoient *Peyer*, *Mrs Ruisch*, *Mery*, & *Tolet*. M. *Verdier* a rapporté au long les Observations de ces grands Maîtres de l'Art; il a ajouté à ces premiers faits tous ceux que la pratique a fourni depuis à *Mrs Petit*, *Arnaud*, *Duvernay*, *Levrette*, *Curade*, &c. ou qui avoient été communiqués à l'Académie par des Chirurgiens de Province. M. *Verdier* a appliqué ces Observations à chacun des trois moyens, par lesquels il prouve qu'on a acquis une connoissance exacte de cette maladie; il y donne en cet endroit une idée claire & distincte de la difference qui se trouve entre cette Hernie & les Descentes ordinaires de l'Epiploon; &

E v des

des intestins , principalement par rapport à la formation du sac herniaire ; après avoir traité des Hernies de la vessie , qui se font par les anneaux dans les hommes , & par l'arcade crurale dans les femmes , M. Verdier parle de quelques espèces de Hernies de vessie , particulières à ces dernières , dans quelques circonstances ; il est question d'abord des Hernies qui arrivent aux femmes enceintes ; on sçait, dit M. Verdier, que la figure de la vessie change dans la grossesse ; son fond se trouve allongé & étendu sur les côtés , en forme de petit baril , par les compressions réitérées , qu'elle a reçu de la part de la matrice , dont le volume augmente pour lors considérablement ; dans cette circonstance la vessie ne forme pas d'Hernies par les anneaux , ni par l'arcade , elle se glisse plutôt sur un des côtés du vagin & du rectum , & continuant d'être poussée par la matrice , elle force quelques-unes des fibres du releveur de l'anus , & vient former au-déhors une tumeur , qui est située entre l'anus & l'orifice externe de la matrice. M. Verdier rapporte deux Observations de cette Hernie , particulière aux femmes. Il finit son Mémoire par une autre espèce de Hernie de vessie , qui n'arrive aussi que dans les femmes ; celle-ci n'est qu'un déplacement qui se fait de la vessie dans la chute du vagin & de la matrice , par lesquelles elle est entraînée. M. Verdier donne au long les signes caractéristiques de ces Hernies , après avoir rapporté plusieurs exemples de cette maladie.

M. *Levet* termina la Séance par l'exposition & la démonstration de quelques Instrumens qu'il a imaginés , pour porter des ligatures dans des lieux profonds , & en particulier pour lier les Tumeurs Polipeuses , qui naissent dans les cavités des narines , dans le gosier , les oreilles , le vagin , &c.

Le premier de ces Instrumens , ressemble au pre-

mier



mier aspect , à une pince à anneaux ordinaire , mais son usage est différent , car son action dépend de la dilatation ; cette Pince, que M. Levrette appelle Serre-nœud , sert à porter l'anse de la ligature jusqu'au pédicule de la tumeur , & à serrer le nœud , à volonté , par de petits mouvemens , successivement réitérés ; mais comme il ne suffisoit pas d'avoir un Instrument qui pût porter une ligature dans un lieu étroit , & l'y serrer , autant qu'il seroit nécessaire , il étoit question de trouver un moyen qui pût faire monter la ligature, en conservant la forme de l'anse , & qui la contint à la racine du Polipe ; M. Levrette a imaginé un second Instrument , qu'il appelle Conducteur de l'anse , & qui après avoir rempli parfaitement l'intention qu'on se propose, s'exécute avec beaucoup de facilité ; comme les Polypes contractent quelquefois des adhérences aux parois des cavités qui les renferment , il ne seroit pas possible dans ces cas de porter la ligature jusqu'au pédicule de la tumeur ; cette difficulté a engagé M. Levrette à faire pratiquer trois petits Instrumens , dont le premier qui est une Sonde aplatie , sert à reconnoître le lieu des adhérences , & à conduire les deux autres Instrumens propres à les détruire ; l'un est un Bistouri, dont la lame ressemble à un petit tranchet , & l'autre a la forme d'un croissant ; ces petits Instrumens répondent avec beaucoup de facilité aux vûes de l'Opérateur ; tous ces Instrumens étoient bien suffisans pour lier les Polipes situés dans le nés ; mais pour en appliquer l'usage aux Polipes du gosier , ou de la voûte du palais , il a fallu pratiquer une courbure , tant au Serre - nœud qu'au Conducteur de l'anse. La manœuvre est la même dans cette dernière opération. Comme il faut absolument que la mâchoire & la langue soient contenues immobiles , M. Levrette a trouvé les différens

E vj      *Speculum*

*Speculum oris*, qui ont été faits jusqu'à présent, trop embarrassans pour opérer par sa Méthode ; il en a inventé un qui assujettit au mieux la langue & la mâchoire inférieure, & qui par le moyen d'une plaque polie, qui fait son corps, réfléchit les rayons lumineux dans le lieu qu'occupe la tumeur : M. Levetre a fait avec succès depuis peu avec ces Instrumens, la ligature de plusieurs Polipes, situés dans la cavité des narines ; il étend même leur usage à beaucoup d'autres tumeurs, comme on le verra dans les Mémoires qu'il a donnés à ce sujet à l'Académie, par exemple, à retrancher la luette, à extraire les corps étrangers de l'œsophage, &c.



A M A D. \* \* \*,

*Le jour de sa Fête.*

DAns ces Jardins délicieux,  
Séjour de Zéphire & de Flore,  
Où l'un & l'autre, à chaque Aurore ;  
Sent ranimer ses tendres feux,  
Euphrosyne, Aglaé, Thalie, \*  
Et l'Amour, les Jeux & les Ris,  
Cueilloient des fleurs de compagnie ;  
Pour orner le sein de *Cloris* ;  
Mais, surtout, l'Enfant de Cythère  
Voloit d'une aîle si légère  
Sur les Ro'ses & sur les Lys,

\* *Les trois Graces.*

Qu'à

Qu'à juger de son zèle extrême ,  
 On auroit crû que Vénus même  
 De cet emploi l'avoit chargé.  
 Si-tôt que des fleurs les plus belles ,  
 Par les mains des trois Immortelles ,  
 Bouquet galant fut arrangé ,  
 D'un air mutin l'Amour s'y place ;  
 C'est en vain qu'Aglaé le chasse ;  
 Aglaé craint , avec raison ,  
 Quelque tour de ce Dieu fripon ,  
 Et que cette *Cloris* si sage  
 Ne reçoive point un hommage ,  
 Qui se ressent de l'Amour.

Ah ! qu'elle aime donc en ce jour ,  
 Dit-il ; à tort elle se flatte  
 De pouvoir éviter mes traits ;  
 Oüi , je la punirai , l'ingrate ,  
 D'oublier ainsi mes bienfaits ;  
 Du triomphe de ses attraits  
 Ne me doit-elle pas la gloire ?  
 Peut-elle en perdre la mémoire ?  
 Je veux me glisser dans son cœur ,  
 Et qu'une malheureuse ardeur  
 Me venge de sa perfidie ;  
 Que des maux de la jalousie  
*Cloris* éprouve la rigueur ;  
 Qu'elle gémissse dans mes chaînes ;  
 Qu'elle pousse mille soupirs ;  
 Enfin qu'elle sente mes peines ,

Et

Et qu'elle ignore mes plaisirs :

Il dit, & d'une vaine audace

Je le vois prêt à s'animer ;

Je tremble qu'il ne satisfasse

Un courroux prompt à s'enflâmer ;

Lorsqu'un Char brillant fend la nuë ;

Son éclat embellit le jour ,

Et bien-tôt il offre à ma vûë

Un Enfant semblable à l'Amour :

O Fils de Vénus Uranie !

M'écriai-je dans ce moment ;

Je vois en toi ce Dieu charmant ;

Que Platon , cet heureux génie ,

A peint si délicatement ;

C'est toi-même , qui dans mon ame

As fait naître & nourris la flâme

Qui me consume pour *Cloris* ;

C'est toi , qui malgré ses mépris

Et toute son indifférence ,

Soutiens encore ma constance :

Le désordre & les noirs projets ,

Les trahisons & l'artifice ,

L'ingratitude & le caprice

Sont inconnus à tes Sujets ;

La pudeur , la vertu , l'estime ;

Ne les abandonnent jamais ;

Ils brûlent d'un feu légitime ;

Sans même exiger de retour ,

Et

Et n'ont d'autre but que l'Amour ;  
 Pressés d'une vive tendresse ,  
 Ils sçavent calmer leurs désirs ,  
 Et pousser la délicatesse  
 Jusqu'à respecter les plaisirs  
 D'une trop ingrate Maîtresse.

Voilà quels sont les sentimens  
 Que ce divin Amour inspire.  
 Ciel ! qu'on passe d'heureux momens ;  
 A soupirer sous son Empire !

Il étoit assis sur son Char ,  
 Sans affectation , sans art ;  
 Son air satisfait & tranquile ;  
 Ses yeux , par leur douce langueur ,  
 Tout annonçoit qu'il est l'azile  
 Du repos & du vrai bonheur :

A côté de lui , l'innocence ,  
 Les petits soins , la complaisance ,  
 Sembloient inviter les Humains  
 A reconnoître sa puissance ,  
 Pour goûter des plaisirs certains :

De son front part une lumière ,  
 Dont la flamme , toujours altière ,  
 S'élève jusqu'au sein des Dieux ;  
 L'émotion continuelle  
 De cette sacrée étincelle  
 Embrase la Terre & les Cieux.

A son doux aspect en ces Lieux ,

Tout

Tout prend une face nouvelle.  
 Les Amphions , par leurs accords ,  
 Vont enchanter Flore & Zéphire ;  
 Les Ris ne font plus que sourire ;  
 Les Jeux modèrent leurs transports ;  
 L'air des Graces devient modeste ;  
 Et des maux pour bannir le reste ,  
 Deja l'autre Amour s'est enfaï ,  
 Et tous les crimes avec lui.

Alors , content de sa victoire ,  
 Ce Dieu charmant prend le Bouquet ;  
 O toi , qui célebres la gloire ,  
 Me dit-il , de ce digne objet ,  
 Peins à ta *Cloris* tous mes charmes ;  
 Avec moi point de repentir ;  
 Jamais de craintes ni d'allarmes ;  
 Et si je fais couler des larmes ,  
 Ce sont des larmes de plaisir.  
 Je sçais fixer un cœur volage  
 Par un aimable badinage ,  
 Dont la vertu ne peut rougir ;  
 Mille & mille douceurs nouvelles  
 Amusant sans cesse leurs feux ,  
 Deux Amans à mes Loix fidèles ,  
 Ne brisent point leurs tendres nœuds ;  
 Enfin dis lui que la sagesse  
 Accompagne toujours mes pas ;  
 Pour *Cloris* elle a trop d'appas ;

Tu

Tu vaincras sa délicatesse :

Puis de ces fleurs ornant son sein ,  
 Rassure-la bien ; mon dessein  
 Ne fut jamais de la séduire ;  
 Hélas ! comment pourrois-je nuire ;  
 Sans Arc , sans Carquois & sans Traits ;  
 Pour triompher de ses attraits ,  
 Mon seul recours est le mérite ;  
 Ainsi finis toute poursuite  
 Auprès de la belle *Cloris* ,  
 Si tu ne régles ta conduite  
 Sur mes leçons , sur tes Ecrits :  
 Tâche de gagner son estime ;  
 Excite sa compassion ;  
 La pitié la plus légitime  
 N'est pas loin de l'affection.

Après ces mots l'Amour s'envole ;  
 Et moi , qu'un foible espoir console ,  
 Je quitte des Lieux si charmans ;  
 Je vais sur les bords d'Hypocréne  
 Célébrer de mon inhumaine  
 Et la Fête & les agrémens.  
 Ah ! *Cloris* , soyez moins sévère  
 Pour celui de tous vos Amans  
 Le plus tendre & le plus sincère.

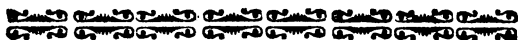
*Par Mr Jourdan.*

On apprend de Hollande, qu'on y imprime

me un Ouvrage en deux Volumes *in-12*, sous le titre du *Guerrier Philosophe*. Il est de l'Auteur de la Pièce ci-dessus, & on nous assure qu'il répond parfaitement à la délicatesse des Vers qu'on vient de lire.

---

Les mots de l'Enigme & du Logogryphe du Mercure d'Octobre sont *la Danse & la Cheminée*. On trouve dans le Logogryphe *Enée, Mine, Chien, Chine, Méche, Niche, Chêne & Himenée*.



## E N I G M E.

**J**E suis par mon état tant soit peu babillarde ;

Je redis tout ce qu'on a fait ;

Si j'en déguise quelque trait ,

Je ne suis plus qu'une bavarde .

Souvent mon Pere se hazarde

De me broder , pour m'embellir ;

Mais il me perd , quand il me farde ;

Et le clinquant ne sert qu'à m'avilir.

Mes vrais amis cherchent à m'enrichir

Par des présens d'une beauté réelle ,

Mais les brillans , les mieux placés ,

Ont beau me faire trouver belle ,

Mes Amans les plus empressés

No



Ne témoignent pour moi de zèle,  
 Qu'autant qu'ils m'éprouvent fidèle.  
 Je sers également la noble Antiquité,  
 Mes chers contemporains, & la Posterité;  
 Je tire les défunts de la nuit éternelle;  
 Je puis donner la vie & l'immortalité,  
 Mais il faut, pour cela, que je sois immortelle.

*D. B. C. G. d'Entrevaux.*



# LOGOGYPHE.

**J'** Ai six lettres en tout, dont deux sont redoublées.  
 Quand de l'Amour il faut endurer le tourment,  
 Ah ! combien d'Amantes troublées,  
 Viennent chés moi chercher sans cesse leur Amant!  
 Prenez mes cinq lettres dernières,  
 Je gîte au Carquois de l'Amour;  
 En me décapitant, les ames financières  
 Trouvent à qui faire la cour.  
 O Matelots ! loin du rivage,  
 Puisqu'enfin de vos maux Neptune prend pitié;  
 Redoublez vos efforts, & vainqueurs de l'orage,  
 Gagnez ma première moitié.

*M. A. D. L. D. M.*

NOU-



## NOUVELLES LITTÉRAIRES,

DES BEAUX-ARTS, &amp;c.

**L**E VRAI SYSTEME de Physique générale de M. Isaac Newton, exposé & analysé, en parallele avec celui de Descartes, à la portée du commun des Physiciens, par le R. P. Louis *Castel*, de la Compagnie de JESUS, & de la Société Royale de Londres. 1. Vol. in-4°. de 529. pages. *A Paris*, chés *Simon*, fils, rue de la Parcheminerie, 1743.

Le propre des Ouvrages de génie, est de répandre un grand jour sur les matières, qui paroissent le moins susceptibles de clarté, & de produire dans les Sciences ces heureuses révolutions, qui en accélèrent les progrès, en levant les obstacles qui en peuvent retarder le cours. L'ingénieuse & sçavante Analyse que le P. *Castel* vient de donner, est de cette nature. L'érudition de son Auteur, la possession qu'il a des matières les plus profondes, & la longue habitude où il est de les manier, de quelque genre qu'elles soient, doivent répondre au Public de la supériorité avec laquelle il a sçu traiter celle-ci.

Nous

Nous ne connoissons pas de sujet qui mérite plus de recherches & d'examens, & qui exige plus d'attention & de réserves, eû égard à la profondeur des choses qui y sont traitées, ou à la célébrité de leur Auteur. L'idée seule du grand Newton a tenu jusques ici tout le Cartésianisme en échec, & on a vû Descartes abandonné par ses Sectateurs en bien des points, sans qu'on sçache trop pourquoi; car ce seroit se tromper que de chercher la raison de leur infidélité dans l'évidence ou la vrai-semblance même du Systême Newtonien. Ce Systême n'a point été du tout connu.

On a toujours regardé *l'Attraction*, la *Gravitation*, *l'Action en Distance*, comme la vraie Physique de Newton: il n'en est rien; ce ne sont chés Newton, que des termes qui ne doivent imposer à personne, & dont il proteste lui-même, qu'il ne se sert que pour la commodité du discours, en Géometre & non en Physicien, sans prétendre y attacher aucune vraie idée primitive de principes naturels. Ce n'est qu'une légère surface, & tout au plus, un dernier résultat de son systême, qu'on ne doit point du tout regarder comme le corps de sa Physique. Qu'on ne soit pas surpris, au reste, de cette méprise. Toute la marche de Newton a procédé avec un si grand appareil

d'Astro-

d'Astronomie , de Méchanique , & sur tout de Géometrie , qu'à moins d'être soi-même plein possesseur de ces trois parties , on a dû aisément prendre le change & manquer tout à fait son système. Ce n'est pourtant pas absolument la Géometrie même de Newton , qui a dû produire cet effet ; elle est assez articulée , pour être intelligible. C'est sur tout une Géometrie étrangere , & tirée des Auteurs les plus profonds, qu'il suppose, sans en avertir , & sans rien indiquer , qui a jetté sur sa Physique ce grand voile qu'il a été impossible de lever. On s'est donc attaché à toute autre chose qu'au vrai fond de son système , au vuide , à l'attraction , à l'action en distance , & on a fait revivre la qualité occulte pour la substituer aux explications physiques & de pur mécanisme , qu'on avoit coutume de donner des Phénomènes. Il est fâcheux pour les Newtoniens qui en ont usé ainsi , de ne s'être pas même trompés en cela avec leur maître. Newton en plusieurs endroits rejette l'*attraction*, l'*attraction pure*, au moins qui exclut l'impulsion. Il indique même une manière d'expliquer la gravité par le Mécanisme de l'impulsion d'un fluide élastique, qui enveloppe la terre & pénètre peut-être tous les corps. Pour le vuide , on a eû ce semble plus de raison de s'y attacher : Newton l'a formellement adopté

adopté au Coroll. 3. Prop. 6. Liv. 3. mais ce n'est qu'un simple résultat & un Corollaire Philosophique, par conséquent bien ou mal déduit, & très-litigieux. Il y a apparence que Newton ne conclut là pour le vuide à la fin de ses propositions, que parce que dans ses Préliminaires, il l'avoit tacitement supposé, comme il avoit supposé, aussi tacitement peut-être, l'attraction.

Quoiqu'il en soit, il y a tout lieu d'espérer que bien-tôt on ne s'y trompera plus, & que le système Newtonien, tout profond & tout Géométrique qu'il est, sera bientôt à peu de choses près, aussi connu que le système Cartésien, dont l'exposition a toujours été si familière & si aisée, comme il convient à tout système qui n'est point trop sujet à révision, la Physique étant du ressort de presque tous les esprits, & un grand nombre au moins devant toujours être en état de l'entendre, pour en juger & pour en faire juger les autres. C'a été là aussi un avantage que les Cartésiens ont toujours eû avec leur Maître. Descartes marchoit à découvert, & ne faisoit point un pas, dont il ne fut aisé à ses Disciples de suivre la trace : ils voyoient son système à nud dans toute son étendue & dans toutes ses parties. Ce qu'il avoit de défectueux & de problématique, ne leur étoit pas plus caché

que

que ce qu'il avoit de mieux établi, de mieux imaginé. Ils en sentoient, avec lui, ils en pésoient, ils en mesuroient tous les degrés de vraisemblance & de non-vraisemblance, & comme ils en éprouvoient toutes les difficultés, il leur étoit permis aussi d'y changer, d'y retrancher, d'y ajouter, d'y modifier; en un mot, tout ce qui méritoit ou sembloit mériter de l'être, à l'aide du raisonnement philosophique & du bon sens. D'où il arrivoit qu'ils en prenoient les erreurs, en lui adhérant trop servilement; ils en prenoient du moins tout le fond de bonne Physique systématique qu'y s'y trouve: au lieu que Newton ne laisse pas, à beaucoup près, la même facilité à ses Disciples. C'est par des souterrains ténébreux, & qui ne sont connus que de lui seul, qu'il les conduit, par des suppositions & des hypothèses tacites qu'il se garde bien d'articuler, par des voyes toutes abstraites, toutes hérissées de calculs épineux, d'une Géométrie sèche, aride, & toujours dénuée de tout ce qui pourroit la rendre un peu moins intraitable; de sorte, que parvenus avec peine à un point, ils ne sçavent ni comment ni par où ils y sont arrivés; du reste fort embarrassés à dire qu'ils tiennent quelque chose de bien précis, du réel, du solide, & non du vuide. Mais Newton peut-il égarer personne? Ils sont bien éloignés d'une telle défiance,

défiance , & se tiennent en garde contre elle , comme s'ils se sentoient capables d'un soupçon injurieux. *Newton* a calculé pour eux, dit ingénieusement le P. Castet, d'après un des plus beaux génies qui ait fait l'honneur à la Secte Newtonienne de lui prêter son nom. C'est un mot à graver sur l'airain , ajoute-t-il , & qui trahit tout le secret du mystère. Car chés *Newton* , penser & calculer , raisonner & calculer , sont termes synonymes , d'où il faut conclure, que *Newton* a pensé , a raisonné pour eux , & tout de suite, qu'il a raisonné pour eux sans eux, puisqu'il a bien sûrement calculé sans eux.

Nous ne rapporterons ici aucun morceau de l'Analyse présente , où l'on trouvera plusieurs points de Physique, nouveaux, ou traités d'une manière toute neuve , comme sont le Tourbillons & le Plein , qui y sont établis à toute épreuve , la nature des Fluides , la loi de l'entraînement des couches d'un Tourbillon , la fausseté du Parabolisme de la chute des corps , absolument démontrée , la révolution des Astres par manière de chute, démontrée aussi absolument fausse, l'abus que fait *Newton* , & tant d'autres d'après lui , de la raison renversée des quarrés des distances dans la révolution des Astres ; une nouvelle idée de Mécanique , soit naturelle, soit artificielle, par des Rouës,

F      dont

dont les dents sont autant de petites Rouës mobiles sur leur Axe, idée d'une grande conséquence pour la Théorie des Frottemens; bien des choses neuves sur la résistance des milieux, & sur leurs Sphères de Reflux, sur le mélange primitif de Molécules solides & fluides, qui forment le tissu de tous les corps en particulier & en général, de tout l'Univers. On doit s'attendre sur tout, à voir ici la matière de la lumière & des couleurs, traitée à fond. Le P. Castel n'avoit pas d'abord dessein de les renfermer dans ses Analyses, comme il en avertit dans sa Préface; il avouë ensuite dans le cours de l'Ouvrage, qu'il s'est laissé entraîner peu à peu, par un sujet qui lui est familier; il traite donc pleinement ces deux parties de l'Optique dans les deux dernières Analyses de son Ouvrage. Nous ne croyons pas que le Systême Newtonien de la lumière, par des *Emissions*, puisse se relever de l'abondance de preuves démonstratives, qui en établissent la fausseté. Le Systême du Prisme y est traité en particulier, avec bien de la nouveauté. On doit sur tout sçavoir gré à l'Auteur, de donner à tout le monde une manière aisée d'en faire toutes les expériences sans aucuns frais ni travail. Le P. Castel, outre le génie & la grande érudition qu'il fait éclater par tout dans son Ouvrage, a sçu humaniser son sujet par ces

faillies



faillies heureuses que tout le monde lui connoît, & par ce talent qui lui est propre, de rendre familières & traitables les matières les plus difficiles, & qui se refusent le plus aux tentatives de ceux qui voudroient les dépouiller de ce qu'elles ont de farouche & d'étranger.

NOUVELLE EDITION des Œuvres de Jean-Baptiste *Rousseau*, revûë, corrigée & augmentée sur les Manuscrits de l'Auteur, imprimée à *Bruxelles*, par souscription. Elle forme trois Vol. in-4°. Ce n'est point une Collection, prise simplement de celles qui ont paru jusqu'ici, fautive pour la plûpart, & ne contenant qu'une partie des Œuvres de ce célèbre Poëte. Ce sont tous ses Ouvrages, qu'il a légués par son Testament à un de ses amis (M. Séguy,) après les avoir revûs; corrigés & considérablement augmentés, afin qu'après sa mort, il en fut fait une Edition complète. Il s'y trouve plusieurs Pièces qui n'avoient point encore paru, telles que des Odes, des Epitres, des Allégories, des Cantates, des Lettres. Le papier, les caractères, la correction, les ornemens, vignettes, lettres grises, culs de lampes, & le Portrait de l'Auteur, de la main des meilleures Maîtres; tout enfin rend cette Collection digne de la curiosité de ceux

F ij qui

qui aiment les Belles Editions, & marque parfaitement le zèle avec lequel l'Editeur a répondu aux vûes de son illustre ami.

Les Exemplaires se débitent à Paris, chés *Didot*, Libraire, Quai des Augustins, à la Bible d'Or. Les Caractères sont du S. *Four-nier*, le jeune. Le même Libraire vend aussi les mêmes Œuvres en 4. Vol. in-12. Edition conforme à l'Edition in-4°. & supérieure pour la beauté à toutes celles qui ont paru jusqu'à présent.

On imprime à Paris, chés *Thiboust*, Place de Cambrai, une *Traduction Poétique des Pseaumes de David*, que le Traducteur s'est efforcé de rendre exactement conforme à la Vulgate : & pour prouver cette conformité, il y a joint une Traduction simple & littérale, qui met tout ceux qui entendent le Latin, en état de juger, si le sens du texte a toujours été exactement suivi.

Dans cette double Traduction, il expose distinctement le sujet de chaque Pseaume, dont on voit la conduite dans un argument, qui en distribue toutes les parties, qui en fait voir les beautés variées, & qui est suivi de notes pour les endroits qui demandent explication ; en sorte que cet Ouvrage, important pour la Religion, est en même-tems intéressant pour les Belles-Lettres.

Depuis

Depuis long-tems, des Sçavans, estimables par leur zèle, ont donné un grand nombre de Traductions Françoises, fondées sur les éclaircissemens qu'ils ont cherchés dans l'Hébreu, pour lever les difficultés que leur présentoit la Vulgate : mais comme la vérité ne peut être qu'une, il reste beaucoup à desirer à ceux qui aiment à la méditer, lorsqu'ils voyent, en marge de la Vulgate Latine, une Traduction Françoisé, qui offre de toutes parts des sens très-differens.

L'Auteur de la Traduction Poétique, suivant la Vulgate, ne peut être que loué des efforts qu'il a fait pour le maintien de la Traduction Latine & Poétique, que l'Eglise a donnée depuis 1700.ans à ses enfans, comme une source pure & invariable, où ils trouvent des instructions à méditer ; des louanges, pour célébrer les grandeurs & les merveilles de Dieu, Créateur & Rédempteur ; des Prières, pour obtenir les graces du salut ; des actions de graces, dûes à Dieu miséricordieux ; des vérités enfin, qui découvrent des Mystères & des Prophéties.

On a lieu d'espérer que le Public recevra avec empressement les 26. premiers Pseaumes, qui seront donnés pour essai, en simple brochure, pour être joints à la suite des autres Pseaumes, que l'on donnera peu de tems après,

L'INCREDULE *au Jugement de Dieu*,  
Poëme, chés *Prault*, fils, Quai de Conty,  
vis-à-vis la descente du Pont-neuf, à la  
Charité.

Cet Ouvrage très-court, puisqu'il contient à peine 300. vers, peut être néanmoins regardé comme un objet considérable, non-seulement par l'importance de la matière, mais encore par le tour que l'Auteur a pris pour présenter d'une manière forte & vive quelques-unes des principales preuves de la Religion, & pour découvrir les sources les plus ordinaires de l'incrédulité. La prosopopée qu'il emploie, répand bien du feu sur son sujet, qu'il trouve moyen par là de tourner en action. Comme il s'est renfermé dans une grande précision, il laisse beaucoup à penser au Lecteur; il ne fait, pour ainsi dire, que le mettre sur la voye, mais d'une manière à découvrir bien des vérités, s'il veut de lui-même, poursuivre sa route. Nous croyons pouvoir assurer que ce petit Poëme, qui nous a paru bien versifié, est plein de pensées judicieuses & solides. Il est de M. Tanevot, dont la Muse semble être consacrée aux sujets de Religion & de Morale. Voici quelques fragments de l'Ouvrage.

Un culte est sur la terre, & sa flâme divine  
Eut avec l'Univers une même origine :

**Du**

Du premier des humains il embrasa le cœur,  
 Et le dernier mortel sentira son ardeur ;  
 D'un pas toujours égal, il franchit tous les âges ;  
 Sa brillante carrière est pure & sans nuages ;  
 Le Ciel entend sa voix ; des prodiges puissans,  
 Subjuguent, sans retour, la raison par les sens.  
 Ouvrage du Très-Haut, il en porte l'empreinte ;  
 'Il répand dans les cœurs son amour & sa crainte,  
 Rend l'homme révolté soumis à son Auteur,  
 Le délivre du joug d'un monde séducteur,  
 Enfante les vertus, anéantit les vices,  
 Et fait éclore enfin d'immortelles délices, &c.

L'Incrédule, après avoir considéré ce  
 que la Foi a coûté aux premiers Chrétiens,  
 se demande à lui-même, qui a pû la lui  
 ravir, & se reprochant de ne l'avoir pas  
 conservée, il ajoute, en faisant allusion au  
 tems des persécutions,

Hé ! quels sont les Autels qu'il me falloit abbatre ?  
 Où sont les préjugés que j'avois à combattre,  
 Les peines, les travaux que j'aurois dû souffrir,  
 L'opprobre dont mon front se seroit vu flétrir ?  
 Falloit-il éprouver de fâcheuses détresses,  
 Sacrifier mon rang, mes honneurs, mes richesses,  
 M'arracher, sans regret, aux auteurs de mes jours,  
 Immoler dans mon cœur les plus chastes amours,  
 Et victime bientôt de la haine publique,  
 Me présenter aux coups d'un glaive tyrannique ?

Sur le peu de soin qu'on prend d'examiner à fond la Religion. C'est toujours l'Incrédule qui parle.

Quels travaux m'a-t-on vû consacrer jour & nuit ,  
 A m'instruire du sort où le trepas conduit ?  
 De la Religion ai-je fait une étude ,  
 Où le scrupule admet la même rectitude ,  
 Que j'employai cent fois , le compas à la main ,  
 Pour ravir ces talens , chers à l'esprit humain ,  
 Ecarter loin de moi l'indigence importune ,  
 Et sçavoir sur mes pas enchaîner la fortune :  
 Pour les biens temporels quelle sagacité !  
 Pour les biens éternels quelle stupidité !  
 Ici , que de langueurs ! Là que de vigilance !  
 Quelle inégalité de poids & de balance !

LES ELEMENS de l'Education , à Paris chés *Prault* , Père , Quai de Gèvres , au Paradis , 1743. Volume in-12. de 104. pag. Sans l'Epître Dédicatoire & la Préface.

L'ARCHITECTURE DES VOUTES , ou l'Art des Traits & Coupe des Voutes ; Traité très-utile & nécessaire à tous Architectes , Maîtres Maçons , Appareilleurs , Tailleurs de pierres , & généralement à tous ceux qui se mêlent de l'Architecture , même Militaire , par le R. P. François DERAND , de la Compagnie de Jesus. Nouvelle Edition , revûe ,

revûë & corrigée, avec toutes les Figures gravées en taille douce, 1. Vol. *in-fol.* à Paris, chés André Cailleau, Libraire, Place de Sorbonne, au coin de la rue des Maçons, à S. André, 1743.

On trouve chés le même Libraire les Livres suivans.

LE PARADIS PERDU de Milton, Poëme Héroïque, traduit de l'Anglois, avec les Remarques de M. Addifson.

LE PARADIS RECONQUIS, traduit de l'Anglois de Milton, avec six Lettres critiques sur le Paradis perdu & reconquis. Nouvelle Edition, revûë & corrigée, 3. Vol. *in-12.*

NOUVEAU VOYAGE fait au Levant, ès années 1731. & 1732. contenant les descriptions d'Alger, Tunis, Tripoly de Barbarie, Alexandrie en Egypte, Terre Sainte, Constantinople, &c. Par M. Tabbot. 1. Vol. *in-12.*

ABREGÉ du Méchanisme Universel, en discours & questions Physiques, dans lesquels on developpe les causes naturelles & immédiates des plus surprenans Phénomènes, par des démonstrations fondées sur les observations & expériences faites dans les Académies Royales des Sciences de Paris & de Londres, & plusieurs autres de l'invention de l'Auteur, avec Figures, par M. Morin, Prêtre, Professeur de Philosophie au Col-  
F v      lége

lège Royal de Chartres 1. Volume *in-12*.

LA RELIGION PROTESTANTE convaincuë de faux dans ses Régles de foi particulières, par les propres aveux & raisonnemens de ses Défenseurs, &c. par M. *Maynard*, Prêtre, Docteur en Théologie 2. Vol. *in-12*.

TRAITE' des Maladies de la Peau en général, avec un court Appendix sur l'efficacité des Topiques dans les maladies internes, & leur manière d'agir sur le corps humain. Traduit de l'Anglois du Docteur TURNER, par M. \*\*\* 2. Vol. *in-12*. chés Jacques ~~Barois~~, fils, Libraire, Quai des Augustins, à la Ville de Nevers. M. DCCXLIII.

On ne connoît point d'Auteurs parmi les modernes, qui ayent publié en notre Langue un Traité complet des Maladies de la Peau. C'est donc rendre un service considérable aux Médecins & aux Chirurgiens François, de les mettre à portée de lire & de profiter de cet excellent Ouvrage, dont il y a déjà eû cinq Editions faites en Angleterre, & en assés peu de tems. Pour plus ample instruction sur le mérite & sur l'utilité de cet Ouvrage, on doit lire avec attention la Préface du Traducteur, l'Avertissement de l'Auteur Anglois, & une Mémoire raisonné, sous le nom d'*Introduction*, qui sont à la tête du Livre.

La



LA NOUVELLE EDITION de l'*Histoire de Lorraine*, composée par le R. P. Dom Augustin Calmet, Abbé de Senones, à Nancy, sera mise incessamment sous presse, chés Antoine Lesure, Imprimeur de la Ville.

Outre que l'Edition de 1728. est débitée, il y manquoit beaucoup de choses; c'est ce qui a engagé l'Auteur de la faire réimprimer, après l'avoir revûë avec soin, & y avoir ajouté plusieurs nouvelles découvertes, quelques Dissertations, & un très grand nombre de Pièces curieuses & importantes, qui n'avoient pas encore parû, le tout accompagné de Remarques. Toutes ses additions & corrections augmenteront l'Ouvrage d'un tiers. Il sera terminé par l'*Histoire du Duc Léopold I. de glorieuse mémoire*, & par celle de la cession de la Lorraine, faite en 1737. par le Duc François III. aujourd'hui Grand Duc de Toscane.

Les Sçavans sont invités à faire part à l'Auteur de ce qu'ils croiront propre à illustrer cette nouvelle Edition. Elle sera en six Volumes *in-folio*. de 800. pag. d'impression chacun. On en publiera un Volume tous les six mois. Le prix de cet Ouvrage, qui s'imprimera par souscription, sera de 78. liv. au cours de France. En souscrivant on payera 18. liv. & 12. en recevant chaque Volume; le sixième, dont le prix aura été

F vj com-

compris dans les précédens payemens ; sera distribué aux Souscripteurs , sans rien payer. Les Souscriptions ont été ouvertes jusqu'à la fin de Septembre , chés *Lesure* , & les autres Libraires de Lorraine , & chés ceux des principales Villes de France , de Hollande , des Pays-Bas , d'Allemagne , de Suisse , &c. Le prix sera de 100 liv. au même cours de France , pour ceux qui n'auront pas souscrit.

Gabriel *Martin* , Libraire à Paris , rue S. Jacques , distribuera incessamment le Catalogue de la Bibliothèque de feu M. *Barré* , Auditeur des Comptes. Ce Catalogue , qui contient 2. Vol. in-8°. est curieux par le grand nombre & la variété des Traités singuliers dont il est rempli , & utile par une Table alphabétique des Auteurs très-ample & très-exacte. La Vente de cette Bibliothèque doit se faire en détail au commencement de l'année 1744.

Nous sommes priés de proposer de tems en tems dans ce Journal, aux Poètes François, la Traduction de quelque Epigramme, ou de quelque Distique des bons Poètes Latins, anciens & modernes; nos jeunes Muses, ajourte-t-on , pourroient s'exercer sur les sujets proposés , & prendroient même dans ces excellens modèles , le goût qui leur manque

que quelquefois. On n'a, par exemple, point encore vu de bonne Traduction du fameux Distique de Virgile.

*Nocte pluit totâ ; redeunt spectacula mane ;  
Divisum Imperium cum Jove Casar habet.*

On pourroit commencer par-là l'exécution de ce projet.

LES LEÇONS *de la sagesse sur les défauts des Hommes.* PREMIERE PARTIE, dans laquelle on traite des Préjugés, qui font souffrir pour des offenses imaginaires, & des raisons de supporter les offenses même qu'on suppose réelles. SECONDE PARTIE, qui traite des fausses ressources de l'Impatience, & des vrais moyens de prévenir les peines, ou de les rendre plus supportables. TROISIE'ME PARTIE, qui traite des diverses utilités, que nous pouvons retirer des défauts des autres pour notre propre perfection. 3. Vol. in-12, A Paris chés Briasson, rue S. Jacques, à la Science, & à l'Ange Gardien, M. DCC XLIII.

L'Auteur de cet Ouvrage, plein de cette raison solide, qui est fondée sur la Religion & sur la Charité la mieux entendue, entreprend de nous dévoiler l'art d'être heureux, par l'usage qu'on doit faire dans la société des défauts de ceux avec qui l'on vit : & en détruisant par des reflexions justes, les peines

nes que nous nous faisons ordinairement des contrariétés , ou des chagrins que nous éprouvons. C'est en travaillant sur nous-mêmes , que cet Auteur établit tout le système d'une Morale exquise : Morale profonde & épurée , réservée aux seules lumières de la raison , conduite par l'esprit du Christianisme.

LETTRES EDIFIANTES & curieuses , écrites des Missions Etrangères , par quelques Missionnaires de la Compagnie de Jesus. xxvi. Recueil. 1. Vol. in-12. A Paris, rue S. Jacques , chés *P. G. le Mercier*, au Livre d'Or, & *Marc Bordeler* , vis-à-vis le Collège de Louis le Grand. 1743.

LE LIVRE de *S. Augustin* de la Grace & du Libre-Arbitre , & deux Lettres de ce Pere à *Valentin*, & aux Moines d'*Adrumet* , traduits en François avec des Notes par M. l'Evêque de *Marseille* , communiqués au Clergé Séculier & Régulier , & aux Fidèles de son Diocèse, pour leur Instruction. 1. Vol. in-4°. d'environ 400. pages. A *Marseille* , chés la Veuve de *J. P. Brebion* , Imprimeur du Roi, de M. l'Evêque , & du Collège de Belzunce.

ESSAIS sur l'Histoire des Belles Lettres ,  
des

des Sciences, & des Arts. Par M. *Juvenel de Carleucas*. Seconde Partie. 1. Volume in-12. A Lyon, chés les Freres *Duplain*. M. DCC. XLIV.

On a rendu compte de la première Partie de cet Ouvrage dans le tems qu'elle a parû, ce qui dispense de s'étendre beaucoup sur la suite que l'Auteur vient de présenter au Public; on ose assurer qu'elle ne fera pas moins bien reçûë. On ne peut pas traiter plus de Matières Littéraires à la fois, & les traiter avec plus d'ordre & de netteté. On ne sçau-roit, au reste, donner trop de louanges à l'Auteur, non-seulement sur son érudition, qui ne lui laisse rien ignorer, mais encore sur sa modestie qui l'engage à prier le Lecteur de ne pas perdre son Titre de vûë, & de penser toujours dans la lecture de cet Ouvrage, que ce sont des *Essais* qu'il présente au Public; que les Matières n'y sçauroient être approfondies; qu'il n'écrive pas pour les Sçavans, mais pour les jeunes Gens, qui ont reçû une bonne éducation, & qu'il se borne à retracer dans leur mémoire ce qu'ils sçavoient, & qu'ils ont peut-être oublié. On n'est tenu en effet que de donner ce qu'on a promis, & de la manière qu'on l'a promis.

RECUEIL de Pièces en Prose & en Vers,  
prononcées

prononcées dans l'Assemblée publique tenue à Montauban, dans le Palais Episcopal, le 25. Aout 1742. 1. Vol. in-8°. A Toulouse, chés Jean-François *Forest*. M. DCC. XLIII.

Ce Recueil est dédié à M. le Comte de S. Florentin, Secrétaire d'Etat, par une Epitre en Vers François, de la composition de M. de la Mothe, Doyen de la Cour des Aydes de Montauban, & l'un des Membres de la Société Littéraire de cette Ville. Le Livre est rempli de fort bonnes Pièces, tant en prose qu'en vers François. Parmi les premières, on distingue le Discours de M. du Breilh, Trésorier de France, *sur l'utilité des Académies*, & plus particulièrement encore, l'*Essai critique sur l'état présent de la République des Lettres*, par M. l'Abbé le Franc de Pompignan, nommé à l'Evêché du Puy, & aussi l'un des Associés.

Le Recueil finit par quelques Pièces particulières, intitulées *Poësies de M. le Franc*, dont les plus considérables sont trois Odes, tirées des Pseaumes 76. 136. 13. & 52. & une Epitre à M. le Marquis de M\*\*\*, dans laquelle on trouve d'utiles leçons en faveur du bon goût, & sur le respect que nous devons à nos Maîtres, tant anciens que modernes, dont on ne sçauroit trop étudier les grands modèles, &c. Qu'il nous soit permis d'en rapporter ici un trait, par lequel nous finirons.

D'orgueilleux

D'orgueilleux Connoisseurs voudront te pervertir ;  
 A leur goût dépravé crains de t'assujettir ;  
 Ecarte loin de toi ces frivoles systèmes ,  
 Que *Dacier & Boileau* traiteroient de blasphèmes ;  
 Sois plus doux, mais, comme eux, donne aux Grecs,  
 aux Latins, .

Le rang qu'il faut céder à leurs Ecrits divins.  
 Lis, admire tout haut Virgile , Homère , Horace ,  
 Et ceux qui, parmi nous, ont marché sur leur trace :  
 Qui se forme sur eux , peut seul les égaler ;  
 Eux seuls t'enseigneront l'art de leur ressembler ;  
 Eux seuls font leurs pareils : crois-moi, sans l'*Iliade*,  
 Nous aurions *Alaric* , mais non la *HENRIADE*.

RECUEIL de plusieurs Pièces de Poësie  
 & d'Eloquence, présentées à l'Académie des  
 Jeux Floraux l'année M. DCC. XLIII. Avec  
 les Discours prononcés dans les Assemblées  
 publiques de l'Académie. I. Vol. in-8°. de  
 288. pages. *A Toulouse*, chés Claude-Gilles  
*le Camus*, seul Imprimeur du Roi & de l'A-  
 cadémie des Jeux Floraux.

On apprend ce qui suit par un Avertisse-  
 ment qui est à la tête de ce Recueil.

L'Académie distribua les Prix en la manière  
 accoûtumée le 3. Mai 1743. M. *Taverne*,  
*cadet*, Licentié ès Droits, Auteur de l'Ode  
 qui a pour titre, *les Eclairs*, & pour Devise,  
*Fulgent sine viribus ignes*, reçût dans l'Assem-  
 blée

blée publique le Prix adjugé à cet Ouvrage.

M. *Carriere d'Aufrery*, le fils, habitant de Toulouse, Auteur du Poëme qui a pour titre *la Bouffole*, & pour Devise, *Et lapidem suus ardor agit, ferrumque tenetur illecebris*, y reçût aussi le Prix adjugé à ce Poëme.

M. *Castilhon*, le fils, Avocat au Parlement, habitant de Toulouse, Auteur de l'Idylle, qui a pour titre *le Miroir*, & pour Devise, *Tu peus seul me montrer, quand chés toi je me vois, toutes mes passions peintes sur mon visage*, y reçût le Prix de ce genre adjugé à cet Ouvrage.

M. *Vaugier*, habitant de la Ville d'Arles, en Provence, a envoyé depuis le 3. Mai, sa Procuration, pour recevoir le Prix adjugé au Discours, qui a pour Devise, *Dictum est ab eruditissimis viris, nisi sapientem, liberum esse neminem*, dont il s'est déclaré l'Auteur.

M. l'Abbé *Lasmartrès*, Licentié ès Droits, Auteur du Sonnet à l'honneur de la Vierge, lequel a pour Devise, *Ante sacula creata sum*, & du Sonnet sur le même sujet, qui a pour Devise, *Pulchrior in terris nulla tabella foret*, reçût dans l'Assemblée de la distribution des Prix, celui de l'année adjugé au premier de ces Sonnets, & le Prix réservé, adjugé au second.

M. *de Lamothe*, Doyen de la Cour des Aides de Montauban, a envoyé depuis le



3. Mai la Procuration, pour recevoir un des Prix de Poëme, réservés, adjudgé à l'Ode, qui a pour titre, *la Gloire & le Bonheur de la France sous le Regne de Louis XV.* & pour Devise, *Cum tot sustineas, & tanta negotia solus*, dont il est déclaré l'Auteur.

M. de *Viguier de Segadennes*, de Villefranche de Lauragais, Auteur du Poëme intitulé, *Virginus*, qui a pour Devise, *Ubi multa nitent, non ego paucis offendar maculis*, reçût dans l'Assemblée un des Prix de Poëme réservés, adjudgé à cet Ouvrage.

M. *Maderes*, Avocat du Roi au Sénéchal de Leictoure, Auteur du Discours qui a pour Devise, *Esse liberum, est esse bonum*, reçût dans l'Assemblée un des Prix du Discours réservés, adjudgé à cet Ouvrage.

L'Académie a donné pour Sujet du Discours de l'année 1744. *La subordination est le plus ferme appui des Etats.*

L'Académie distribuë tous les ans cinq Prix ou Fleurs.

Le premier est destiné à une Ode. C'est une Amarante d'or de la valeur de 400. livres.

Le second est une Violette d'argent, de la valeur de 250. livres, destiné à un Poëme de 60. Vers, au moins, & de 100. Vers, au plus. Le Sujet en doit être héroïque ou dans le genre noble.

Le

Le troisième Prix est une Eglantine d'argent, de la valeur de 250. livres. Il est destiné à une Pièce de Prose sur le Sujet donné par l'Académie, d'un quart d'heure ou d'une petite demie heure de lecture.

Le quatrième est un Souci d'argent, de la valeur de 200. livres. L'Elégie, l'Idylle & l'Eglogue peuvent y prétendre, & concourent ensemble pour le même Prix.

Le cinquième est un Lys d'argent, de la valeur de 60. livres, destiné à un Sonnet à l'honneur de la Vierge.

L'Académie distribuera l'année prochaine, outre ces cinq Prix, un Prix de Discours réservé.

Le Sujet de tous les Ouvrages de Poësie, à l'exception du Sonnet, qui doit être à l'honneur de la Vierge, est au choix des Auteurs. Les Poëmes, les Elégies, les Eglogues, les Idylles & le Sonnet, doivent être en Vers Alexandrins ou à Rimes plates.

Les Auteurs sont avertis de ne pas se négliger sur les règles de la versification.

Les Ouvrages qui ne sont que des Imitations ou des Traductions ; ceux qui ont paru dans le Public ; ceux qui traitent des Sujets donnés par d'autres Académies ; les Ouvrages qui ont quelque chose de burlesque, de satyrique, de contraire aux bonnes mœurs ; ceux dont les Auteurs se font connoître

noître avant le Jugement, & pour lesquels ils sollicitent ou font solliciter, sont exclus des Prix.

Les Auteurs qui traitent des Matières Théologiques, doivent faire mettre au bas de leurs Ouvrages l'Approbation de deux Docteurs en Théologie, ce qui sera même observé à l'égard du Sonnet à l'honneur de la Vierge, sans quoi ces Ouvrages n'entreront pas au concours.

Les Auteurs feront remettre dans tout le mois de Janvier 1744. par des Personnes domiciliées à Toulouse, à M. le Chevalier d'*Aliès*, Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Jeux Floraux, demeurant rue des Coureliers, à Toulouse, trois Copies bien lisibles de chaque Ouvrage, qui sera désigné seulement par une Devise ou Sentence. M. le Secrétaire écrira la réception des Ouvrages dans son Registre, le nom, la qualité ou la profession, & la demeure des personnes qui les auront remis, lesquelles signeront son Registre, & il leur expédiera le Récépissé des Ouvrages.

Non-seulement M. le Secrétaire ne retirera point les Paquets qui lui seront adressés par la Poste en droiture, s'ils ne sont affranchis, mais quand même on les affranchiroit, les Ouvrages qui lui parviendront par cette voye, ne seront pas mis au concours, par  
les

les raisons dont on a souvent averti les Auteurs, a moins que ces Paquets ne lui soient adressés par des personnes de sa connoissance, afin que les Auteurs soient à l'abri de toute surprise, pour recevoir les Prix qu'ils auront remportés.

Ceux qui auront remporté des Prix, seront obligés, s'ils sont à Toulouse, de venir les recevoir eux-mêmes, l'après-midi du troisième jour du mois de Mai, à l'Assemblée publique de la Distribution des Prix, qui se fait dans le grand Consistoire de l'Hôtel de Ville. S'ils sont hors de portée de venir les recevoir eux-mêmes, ils doivent envoyer à une personne domiciliée à Toulouse une Procuration en bonne forme, dans laquelle ils se déclareront Auteurs des Ouvrages, & les Prix seront délivrés au Porteur de la Procuration, en la remettant à M. le Secrétaire, avec les Récépissés des Ouvrages.

On ne peut remporter que trois fois, chacun des Prix que l'Académie distribue. Les Auteurs qu'on reconnoitra en avoir obtenu un plus grand nombre, en seront exclus, de-même que ceux qu'on découvrira en avoir remporté sous des noms supposés.

Après que les Auteurs se seront fait connoître, on leur donnera des Attestations, portant qu'un tel, une telle année, pour tel  
Ouvrage,

Ouvrage, par lui composé, a remporté un tel Prix, & l'Ouvrage en original sera attaché à cette Attestation, sous le contre-scel des Jeux.

Ceux qui auront remporté trois des quatre premiers Prix, l'un desquels sera l'Amaranthe, qui est le Prix destiné à l'Ode, pourront obtenir des Lettres de Maîtrise des Jeux Floraux, & quand ils les auront obtenues, ils seront du corps des Jeux, avec droit d'assister & d'opiner, comme Juges, aux Assemblées particulières & publiques, qui se font pour le Jugement des Ouvrages & pour la distribution des Prix.

L'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, tint son Assemblée publique le 12. Novembre, à laquelle M. de Boze, Directeur, présida. On ouvrit la Séance par la lecture & distribution du Programme, qui annonce le Sujet donné pour le concours du Prix que l'Académie distribuera à Pâques 1745. Le Programme contient ce qui suit.

*PRIX LITTÉRAIRE, fondé dans  
l'Académie Royale des Inscriptions  
& Belles-Lettres.*

L'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, désirant que les Auteurs qui composent pour le Prix, aient tout le tems d'approfondir les matières, & de travailler les Sujets qu'elle leur donne à traiter, a résolu de les publier beaucoup plutôt;

&c

& elle annonce dès-à-présent que le Sujet qu'elle a arrêté pour le concours au Prix qu'elle distribuera à Pâques 1743. consiste à examiner & à déterminer, *Quels étoient les Droits des Métropoles Grecques sur leurs Colonies, les devoirs des Colonies envers leurs Métropoles, & les engagements réciproques des unes & des autres.*

Le Prix sera toujours une Médaille d'Or, de la valeur de quatre cent livres.

Toutes personnes, de quelque Pays & condition qu'elles soient, excepté celles qui composent l'Académie, seront admises à concourir pour ce Prix, & leurs Ouvrages pourront être écrits en François ou en Latin, à leur choix. Il faudra seulement les borner à une heure de lecture au plus.

Les Auteurs mettront simplement une Devise à leurs Ouvrages : mais, pour se faire connoître, ils y joindront, dans un papier cacheté, & écrit de leur propre main, leurs nom, demeure & qualités, & ce papier ne sera ouvert qu'après l'adjudication du Prix.

Les Pièces, affranchies de tous ports, seront remises entre les mains du Secrétaire de l'Académie, avant le premier Decembre 1744.

Après cette lecture, M. Freret, Secrétaire perpétuel de l'Académie, lut les Eloges de M. l'Abbé Bignon, Doyen du Conseil, & de M. Bignon, Conseiller d'Etat, Bibliothécaire du Roi. Il lut aussi celui de M. de Chambors.

M. Levesque de la Ravalière lut ensuite une Dissertation sur les Assassins de Syrie, ou Sujets du viueux de la Montagne, dont il est parlé dans l'Histoire de S. Louis, &c.

Le reste de la Séance fut rempli par M. Mellot, qui lut une Dissertation sur le Commerce des Phéniciens, & autres Peuples, avec les Isles Britanniques.

ques, & en particulier sur le Commerce de l'Etain fait par les Gaulois, avant la Conquête de la Gaule par les Romains.

L'Académie Royale des Sciences tint son Assemblée publique le lendemain 13. Novembre, à laquelle M. le Marquis de Torcy présida.

M. de Mairan ouvrit la Séance par la lecture de l'éloge de M. le Cardinal de Fleury, qui fut suivi de ceux de M. l'Abbé Bignon & de M. l'Eméri.

M. Cassini lut ensuite son Observation du Passage de Mercure sur le Disque du Soleil, arrivé le 5. de ce mois de Novembre.

Ce Mémoire fut suivi d'un autre sur l'Optique, qui regarde principalement les Couleurs accidentelles. M. de Buffon, qui en est l'Auteur, rendit compte, non-seulement d'une infinité d'Expériences qu'il a faites sur ce sujet, mais encore de ses Remarques particulières sur un Phénomène extraordinaire, qui est dû en partie au hazard, mais qui est fort surprenant. L'Auteur, pour s'en assurer davantage, a même continué de l'observer pendant cet Eté dernier, toutes les fois que le Soleil a paru à l'horison, soit au lever, soit au coucher, & il a constamment remarqué la même chose; sçavoir, que quelques minutes avant le coucher, ou si l'on veut, après le lever du Soleil, les ombres de tous les Corps paroissent bleuës, & même quelquefois vertes. M. Buffon remplit par-là le reste de la Séance.

Voici l'Observation particulière du Passage de *Mercury*, que M. le Monnier a faite à Paris, dans le Couvent des P.P. Capucins de la rue S. Honoré, avec une Lunette d'environ 15. pieds.

A 8. heures 39. minutes & 20. secondes, *Entrée* de *Mercury* sur le Disque du Soleil.

Le Ciel étoit fort serain, & à 8. heures 39. minutes

G

minutes

## 2474 MERCURE DE FRANCE.

minutes & demie , on voyoit déjà Mercure qui entamoit le Disque , & paroissoit comme une petite tache noire , laquelle augmentoit peu à peu en grandeur.

A une heure 12. minutes & 5. secondes, *Sortie de Mercure* , dont le diamètre a employé deux minutes à traverser la circonférence du Disque lumineux du Soleil.

Ces deux Observations , du premier instant que Mercure a entamé le Disque , jusqu'à sa sortie totale , étant exactes , on a 4. heures 32. minutes & 3. quarts pour le tems de sa traversée sur le Disque du Soleil ; & le plus grand écart du centre de Mercure à l'égard du bord , ou circonférence du Disque du Soleil , a été déterminé plusieurs fois depuis 10. heures trois quarts du matin , jusqu'à onze heures , de sept minutes & 25. secondes. On s'est servi pour cet effet de l'excellent Micrometre , dont la description se trouve dans l'Optique de Smith.

*Mercury* passera encore sur le Soleil le 6. Mai de l'année 1753. L'Observation qu'on en fera , sera d'autant plus importante , qu'il approchera du centre du Soleil , d'environ une minute & un tiers ; au lieu qu'il n'en a passé cette fois-ci qu'à 8. minutes & 50. secondes. L'heure de sa conjonction au Soleil doit arriver à 7. heures & un quart du matin.

*EXTRAIT d'une Lettre écrite de Toulon le 26. Septembre 1743. au sujet de la Société Littéraire de cette Ville.*

**L**E 9. Février 1743. la Société s'étant assemblée chez M. de Lugny , il fut élu Président , & adressant la parole à ces Messieurs , après les avoir remercié d'avoir fait tomber sur lui leurs suffrages , il ajouta



ajouta quelques réflexions sur le sujet qui les réunissoit, en ces termes.

» L'amitié, Messieurs, plus que tout autre motif,  
 » nous rassemble; c'est à elle que nous sommes redevables d'un projet, petit dans sa naissance, grand dans la spéculation, mais dont l'exécution n'est pas aisée. On saisit vivement un objet qui souvent ne plaît que par la nouveauté. On commence avec ardeur; l'ennui vient au milieu, & l'on finit par le dégoût. Tel a été le sort de bien des Sociétés brillantes, dont les commencemens n'annonçoient pas une fin pareille. N'attendez pas, Mrs, que je finisse le parallèle; je n'ai garde de comparer notre petite Société avec ces Assemblées tumultueuses, que le désordre ramasse, plutôt que le bon goût, où préside l'orgueil & le mensonge, & où la fausse complaisance, fille de l'imposture, prodigue aveuglément aux Pièces les plus indignes du jour, un encens impur & profane.

*VERS libres de M. Dufresne\*\*\*, sur les Poètes.*

Que je plains le sort des Poètes,  
 Qui cédant au seul soin de remplir leurs tablettes,  
 Ont très-souvent le ventre creux,  
 Et courent à grands pas au manoir ténébreux;

Guidés par la folle envie  
 De vivre encor après leur vie!

Qu'attendent-ils des doctes Sœurs,  
 De Phébus & de sa Cohorte?

Pensent-ils qu'ils verront arriver à leur porte,  
 Pour preuve qu'ils ont scû mériter leur faveur,  
 Des trésors que pour eux on apporta de l'Inde?

G ij. Ils

Ils en peuvent au plus tirer quelque Chançon,  
 Qui n'est après tout que du son,  
 Digne présent des Déeses du Pinde.

La Règle de la Société étant qu'un Président ne reste que trois mois en charge, & M. Gavoty ayant été élu Président le 9. Mai, pour remplacer M. de Lugny, après le Discours de M. Gavoty, qui mémercia la Compagnie, M. de Lugny, comme Secrétaire, parla ainsi.

### MESSIEURS,

» Il est des graces que la reconnoissance la plus  
 » vive ne sçauroit acquitter; telle est la nature de cel-  
 » les dont vous m'avez honoré d'abord, en me choi-  
 » sissant pour présider à vos Assemblées, & nouvel-  
 » lement, en me donnant un Successeur, dont le  
 » mérite vous reprochera l'injustice de vos premiers  
 » suffrages. Je ne vous le dissimulerai pas, Mrs, &  
 » c'est au milieu des sentimens dont vos bontés  
 » m'ont pénétré, le seul regret qui me reste; je  
 » crains fort, quand j'eus l'honneur de vous pro-  
 » poser au commencement, l'élection d'un Prési-  
 » dent, de m'être, sans le vouloir, peut-être pro-  
 » posé moi-même, & de n'avoir eû d'autre titre  
 » pour mériter votre choix, que le stérile & frivole  
 » avantage d'avoir parlé le premier.

» En effet ( ajouta M. de Lugny ) le désordre de  
 » nos premières Conférences, la précipitation avec  
 » laquelle notre vivacité nous a fait concevoir, sai-  
 » sir & exécuter presque en même-tems un projet,  
 » dont l'invention a coûté des mois entiers à d'au-  
 » tres Sociétés; toutes ces raisons, Mrs, me com-  
 » firment dans ma première idée, & si elles ne con-  
 » tribuent pas beaucoup à flatter mon amour pro-  
 » pre, du moins m'attachent-elles à vous par les  
 » liens

« liens les plus étroits , en me convainquant plei-  
 « nement que c'est à vos seules bontés que je dois  
 « la préférence sur d'autres Sujets , dont vous con-  
 « noissiez bien la capacité, mais dont la bonne vo-  
 « lonté , sans vous être suspecte , ne vous étoit pas  
 « entièrement connue. La mienne a paru dans tout  
 « son jour ; elle pouvoit bien suppléer chés moi au  
 « mérite , mais elle ne pouvoit pas m'en servir.

Le 9. Août M. de Niozelles fut élu Président , &  
 fut continué le 9. Septembre ; ce fut alors que M.  
 de Lugny , Secrétaire , complimenta M. de Niozel-  
 les au nom de l'Assemblée , en ces termes :

MESSIEURS ,

« Votre justice & votre discernement ont paru à  
 « la dernière Assemblée dans tout leur jour, lorsque  
 « vous avez continué M. de N \* \* \* dans les fonc-  
 « tions de Président de cette Société. Il l'a d'autant  
 « mieux mérité , qu'indépendamment des qualités  
 « particulières de l'esprit & du cœur , dont l'heu-  
 « reux assemblage forme le caractère aimable que  
 « vous lui connoissez tous, il en a reçu de la Nature  
 « une bien rare aujourd'hui & bien peu connue ; je  
 « veux parler de cette vertu dont toutes les autres  
 « semblent emprunter leur lustre ; cette vertu que  
 « donne la naissance seule au défaut de l'éducation,  
 « & qu'on peut recevoir de l'éducation au défaut de  
 « la naissance ; ou plutôt un don du Ciel , & non de  
 « la Nature , qui est comme la clef des cœurs , qui  
 « nous concilie l'amour & l'estime des hommes ;  
 « qualité bien essentielle à une personne en place  
 « pour se faire aimer & respecter ensemble Je m'ap-  
 « perçois , Mrs , que vous me prévenez , & vous  
 « nommez la douceur ; j'entends cette douceur po-  
 « lie sans excès , familière sans bassesse ; cette dou-  
 « ceur qui se fait respecter sans empire , qui se fait  
 « craindre sans fierté , qui se fait écouter sans con-  
 « trainte , qui persuade toujours , qui peut enfin te-

G iij      » nir

» nir place de bien d'autres vertus, & à laquelle  
 » toutes les autres ensemble ne sçauroient suppléer.  
 » Ce Portrait de la douceur, qui m'empêche de le  
 » personifier ? Et n'y reconnoîtez-vous pas aussi-tôt  
 » le digne Président qui nous honore de sa présence ?  
 » En effet, cette vertu, toute invisible qu'elle est,  
 » puisqu'elle fait partie du caractère & non du corps,  
 » ne se développe-t-elle pas dans son air, dans ses  
 » regards, dans son maintien, dans cette humeur  
 » toujours riante, toujours égale ? Ici notre Juge,  
 » dehors notre ami, ne l'avons-nous pas toujours  
 » connu le même ? Vous le sçavez mieux que moi,  
 » Mrs, vous qui jouïssiez depuis l'enfance du bon-  
 » heur que je commence à partager avec vous.  
 » Combien de fois dans ces conversations tendres,  
 » où l'amitié préside, toujours de concert avec la  
 » bonne foi, où la vertu se plaît à rendre justice à  
 » la vertu ; combien de fois, en parlant de M. \* \* \*,  
 » ne vous ai-je pas entendu, avec plaisir, faire l'éloge  
 » de sa sagesse, de son esprit, de son caractère, &  
 » vous disputer les uns aux autres le premier rang  
 » dans son cœur ? C'est ainsi que, sans y songer,  
 » vous me tracez la matière de ce Discours. ( On  
 » a trouvé que le caractère de M. de Noizelle étoit  
 » bien développé. )

Le 8. Septembre, M. le Président ayant ordonné  
 de travailler à une Question, on proposa celle-ci :  
*Sçavoir s'il étoit permis aux Meres de donner leurs en-  
 fans à nourrir à d'autres femmes ?*

Après que chacun eut lû ce qu'il avoit apporté  
 sur cette matière, M. de Noizelle lût sur le même  
 sujet une Dissertation fort sçavante & très-curieuse.  
 En voici l'Analyse.

#### MESSIEURS,

» Si j'avois un Sermon à faire, au lieu d'une Dis-  
 » sertation, il me seroit facile, en vous prenant  
 » par

» par la Religion, d'inspirer à une Assemblée de  
 » Chrétiens les sentimens de l'Ecriture, qui ordon-  
 » ne expressément aux Meres de nourrir leurs en-  
 » fans ; mais comme on doit éviter de mêler le sacré  
 » dans des discussions purement humaines, je me con-  
 » tenterai de l'expérience, & en remontant au prin-  
 » cipe même de mon sujet, je vous forcerai, par  
 » des réflexions bien naturelles, de convenir que les  
 » Meres doivent regarder le soin de nourrir elles-  
 » mêmes leurs enfans comme un devoir indispen-  
 » sable.

Il fit voir ensuite comment la Nature a marqué  
 à chaque production un arrangement & un ordre  
 qui fait la conservation. » L'homme voit regner  
 » cet ordre dans tous les objets qui l'environnent. Il  
 » le voit sans l'appercevoir. C'est un aveugle qui  
 » ne distingue rien, qui connoît les effets, sans  
 » s'embarrasser des causes. Sourd à toute la Nature  
 » qui lui parle & l'instruit, au lieu de l'interroger  
 » dans ses merveilleux ouvrages ; il reste muet &  
 » insensible à tous les Miracles qui s'opèrent autour  
 » de lui. Il traita parfaitement cette matière, & repré-  
 » senta les animaux plus sages & plus prudents que  
 » l'homme, quoiqu'ils n'ayent qu'un instinct, qui ne  
 » peut point comparer avec la raison.

» Considérez les Oiseaux (dit-il plus bas) ou plû-  
 » tôt choisissez dans les bêtes les plus féroces ; la  
 » Lionne, par exemple, cet animal, naturellement  
 » sanguinaire, n'est-elle pas infiniment plus tendre  
 » pour ses petits, que nous ne le sommes pour nos  
 » enfans ? Se laissera-t'elle enlever ses Lionceaux ?  
 » ou en confiera-t'elle le soin à quelqu'autre ?  
 » Quelle attention pour les garantir des injures de  
 » l'air ! quelle inquiétude ! quelles allarmes conti-  
 » nuelles ! » Il fit ensuite le portrait de l'homme ;  
 il remonta au principe de son orgueil, & fit un ta-

bleau fidèle du cœur de l'homme , & finit ainsi.

» Voila , Mrs., l'homme développé tel qu'il est ,  
 » bien différent en cela de nos Pères , qui labou-  
 » roient eux-mêmes la terre , cultivoient leurs Jar-  
 » dins , nourrissoient leurs enfans. Quelle différen-  
 » ce des Meres de ce tems-là & des Dames d'au-  
 » jourd'hui ? On peut ajouter , quelle différence de  
 » nos enfans & des leurs ? Ils avoient moins de va-  
 » nité , & vivoient plus long-tems ; les fils attachés  
 » doublement à leurs Meres , suçoient avec le lait  
 » une tendresse pour leurs parens & un respect ,  
 » qu'ils leur conservoient inviolablement. Les pa-  
 » rens s'attachoient aussi davantage à leurs fils , &  
 » cet attachement réciproque faisoit le bonheur des  
 » uns & des autres. Leur première étude étoit celle  
 » de la Nature ; & dans les recherches exactes qu'ils  
 » en faisoient , ils avoient remarqué que cette sage  
 » Mere n'avoit rien fait pour rien ; que chaque  
 » chose avoit sa destination ? pourquoi ces mamel-  
 » les , pourquoi ce lait , sinon pour nourrir les en-  
 » fans ? & si c'est une preuve de sa bonté & de sa  
 » sagesse , n'en est-ce pas une aussi de son intention  
 » & de sa volonté ? Quelle est donc l'intention de  
 » la Nature ? Elle veut que chaque Mere soit nour-  
 » rice de son enfant. N'est-ce pas s'opposer à la  
 » volonté de la Nature, que de s'opposer à l'arrange-  
 » ment qu'elle a prescrit ; ou plutôt n'est ce pas  
 » s'opposer à la volonté du Créateur ?

Il finit cette Dissertation en faisant remarquer  
 qu'il est des cas qui exemptent les Meres de nour-  
 rir les enfans , dont il fit une très-exacte énumé-  
 ration.

LETTRE

LETTRE de M. D. F. à M. Bou \* \* \*,  
*Chirurgien Major de la Marine.*

„ J'ai recueilli, M. pour ma propre satisfaction,  
 „ ce que nous dûmes hier au soir sur l'esprit, & je  
 „ vous avoue que nous avançâmes à ce sujet d'assés  
 „ bonnes choses. Il me parut plaisant de vous en-  
 „ tendre employer toute la force de l'art & tout ce  
 „ que l'Eloquence a de plus vif, pour me persuader  
 „ que vous n'aviez point cet ornement qui fait bril-  
 „ ler dans la société, Je n'aurois jamais crû qu'une  
 „ si mauvaise cause fût susceptible de si bonnes rai-  
 „ sons. Cela me donna lieu, en vous quittant, de  
 „ proposer la même Thèse à M. C \* \* \*, votre ami  
 „ & le mien, mais je fus bien plus surpris de sa fa-  
 „ çon de penser que de la vôtre. Il débuta par me  
 „ nier absolument que l'agréable fût permis à des  
 „ gens de votre état. Cette chicanne qu'il faisoit à  
 „ ceux de sa Profession, ne laissa pas que de m'a-  
 „ muser, puisqu'en leur faisant un crime de s'orner  
 „ l'esprit de connoissances Littéraires, il se fai-  
 „ soit lui même son procès, sans y penser, person-  
 „ ne ne possédant, comme vous sçavez, plus heu-  
 „ reusement que lui, le talent de réunir dans la con-  
 „ versation l'utile & l'agréable ensemble. Vous voi-  
 „ là donc, Mrs, tous deux d'un sentiment bien op-  
 „ posé; l'un prétend qu'il faut de l'ornement à l'es-  
 „ prit, même dans son état, l'autre le nie; le pre-  
 „ mier soutient avec grace qu'il n'a point cet orne-  
 „ ment, le second se feroit un crime d'être orné, &  
 „ seroit, sans doute, fâché de n'être point criminel.  
 „ Je suis trop jeune, M. pour m'ériger en Juge sur  
 „ une matière assés noble, pour mériter d'être por-  
 „ tée au Tribunal des Sçavans du premier ordre, je  
 „ me contenterai de rapporter les armes offensives &  
 „ défensives dont nous nous servîmes M. C \* \* & moi

G. v. „ dans

» dans cette affaire. Il défendit sa Thèse avec une  
 » force qui pensa me déconcerter, & voici, à peu  
 » près les raisons dont il l'appuya.

» La Médecine étant une science sans bornes, il  
 » n'est pas douteux qu'on peut tous les jours y ac-  
 » quérir de nouvelles lumières; celui qui néglige-  
 » roit de se procurer ces connoissances, seroit comp-  
 » table au Public & à lui-même de la vie de ses ma-  
 » lades, pour la guérison desquels, tel ou tel Remède,  
 » qu'il ne connoît point, par sa faute, auroit pû lui  
 » être d'un grand secours; or un Médecin qui em-  
 » ploye aux Belles-Lettres & à la lecture des Fables  
 » & des Histoires anciennes & modernes, un tems  
 » précieux, & dont l'usage lui est marqué, ce Mé-  
 » decin néglige une infinité de découvertes qu'il  
 » peut faire dans sa Profession; ce Médecin est donc  
 » responsable du mal causé par son ignorance. Pour  
 » éviter, par conséquent cet inconvénient, & se  
 » mettre à l'abri de tout reproche, il doit se  
 » renfermer absolument dans les connoissances de  
 » son Art, & ne s'en point écarter, pour aller cueillir  
 » des fleurs dans les Jardins de la Rétorique. Quel-  
 » le idée, continua-t'il avec feu, voulez-vous que  
 » le Public ait d'un Médecin qui l'entretient de Vers  
 » & de Fables? Apollon a-t'il le talent d'inspirer des  
 » Remèdes comme des Vers? Un homme qui se dé-  
 » vouë à la santé du genre humain, doit-il s'oc-  
 » cuper de contes bleus, & d'amusemens Littéraires?  
 » Et moi, malade, étendu dans mon lit entre la vie  
 » & la mort, trouverai-je le remède de mon mal  
 » dans la lecture de l'Histoire du Languedoc?

» Il ajouta beaucoup d'autres raisons solides, qui  
 » me parurent d'abord convaincantes, & je me  
 » serois rendu à son sentiment, si je n'eusse appré-  
 » hendé de montrer trop de foiblesse. Voici ce que  
 » je lui répondis. Je suis d'accord avec vous, M. de  
 » tout



» tout ce que vous venez de dire , mais en parcou-  
 » rant tous les Arts & toutes les Professions du  
 » monde , vous y trouverez l'utilité, de l'ornement  
 » & des graces; pourquoi vouloir en priver la Méde-  
 » cine toute seule , & faire de cette science une  
 » Déesse aride , oiseuse , & semblable aux Squélet-  
 » tes , sur lesquels s'étendent les operations ? Voici  
 » donc , ajoutai-je , ma façon de penser. Je ne pré-  
 » tends pas que l'agréable soit nécessaire , mais il  
 » est utile , en sorte que si on doit travailler à l'utile,  
 » on travaillera sûrement à l'agréable , l'un ne pou-  
 » vant se passer de l'autre. La comparaison de l'Ar-  
 » chitecte , toute simple qu'elle est , vous dévelop-  
 » pera mon sentiment dans tout son jour. Il est bien  
 » certain que l'essentiel de son Art , & les règles de  
 » son devoir , se bornent à poser de bons fonde-  
 » mens . à assiseoir son Bâtiment dans un lieu bien  
 » éclairé , à rendre ensuite la construction régulière,  
 » en observant exactement toutes les proportions ;  
 » vous ne pouvez disconvenir qu'un Architecte qui  
 » aura réuni tous ces points , ne soit un habile hom-  
 » me, & sçavant même dans son Métier. mais si non  
 » content d'avoir perfectionné son Bâtiment du  
 » côté de la régularité , cet habile Maître entre-  
 » prend d'en relever l'intérieur par l'agrément d'u-  
 » ne Peinture fine , aisée , délicate , & les dehors  
 » par l'ornement d'une Sculpture simple & noble  
 » tout à la fois , n'est-il pas juste qu'on fasse plu-  
 » de cas d'un semblable Architecte , que d'un autre  
 » qui, renfermé dans les bornes étroites de son Arts  
 » ne sçauroit sortir de sa sphère , & joindre , comme  
 » le premier , l'agréable & l'utile ? Il m'accorda ma  
 » Thèse , & se retrancha sur ce que l'exemple de  
 » l'Architecte , & tout autre de cette nature , qui  
 » je pourrois citer, n'étoient point applicables à la  
 » question présente. Vous en déciderez, M. s'il vous  
 » G. vij      » plaît ;

» plaît ; j'espère que vous n'abandonnerez pas votre  
 » premier sentiment, c'est-à-dire, que je compte  
 » gain de cause. Je souhaite que cette petite dis-  
 » cussion ait eû l'avantage de vous amuser un  
 » moment. J'ai l'honneur d'être, &c. DE LUGNY.

*A Toulon le 5. Septembre 1743.*

*V E R S Anacréontiques sur le Vin,  
 Par M. Dufr\*\*\*.*

De Noé, cet homme divin,  
 Le Bûveur doit toujours respecter la mémoire ;  
 A lui nous devons le bon vin ;  
 Sans lui, trouverions-nous du plaisir à bien boire ?  
 Le Vieillard, sans le vin, passeroit mal son tems ;  
 Déserteur de l'Amour, pourroit-il encor vivre ?  
 Des maux les plus cuisans le bon vin nous délivre ;  
 Le bon vin rend l'esprit vif, aimable, brillant ;  
 Il calme les chagrins ; il console, il soulage,  
 Et souvent rend heureux un trop timide Amant.

Près d'une Bergere volage ;  
 Bref, & je le tiens pour certain,  
 Point de salut sans le bon vin.  
 Je pense à profiter du tems de ma jeunesse ;  
 C'est là le tems des Amours ;  
 A mon aimable Maîtresse  
 Je consacre mes beaux jours ;  
 Mais lorsque le déclin de l'âge  
 Viendra me rendre un peu plus sage ;  
 Pour

Pour mettre fin à mes déſus ,  
 Le bon vin ſera ma reſſource ;  
 En lui je trouverai la ſource  
 D'une infinité de plaiſirs.

### *O U V E R T U R E du Collège Royal.*

Les Profeſſeurs du Collège Royal de France ,  
 fondé à Paris par le Roi FRANÇOIS I. le Pere  
 & le Restaurateur des Lettres , reprirent leurs Exer-  
 cices le Lundi 18. Novembre. Voici les noms des  
 Sçavans qui rempliſſent aujourd'hui les Chaires de  
 ce fameux Collège , ſous l'inspection de M. Vatry ,  
 de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-  
 Lettres , Profeſſeur Royal en Langue Grecque.

*Pour la Langue Hébraïque.*

Mrs Sallier & Henri.

*Pour la Langue Grecque.*

Mrs Capperonnier & Vatry.

*Pour les Mathématiques.*

Mrs de Cury & de Montcarville.

*Pour la Philoſophie.*

Mrs Terraffon & de Gue de Malves.

*Pour l'Eloquence Latine.*

Mrs Souchay & Piat.

*Pour la Médecine, la Chirurgie, la Pharmacie,  
 & la Botanique.*

Mrs Burette , Aſtruc , Dubois , & Ferrein.

*Pour la Langue Arabe.*

Mrs de Fiennes, Conſeiller & Interprète ordinaire du  
 Roi pour les Langues Orientales , & Fourmont.

*Pour*

*Pour le Droit Canon.*

Mrs Capon &amp; le Merre.

*Pour la Langue Syriaque.*

M. l'Abbé Fourmont.

## ESTAMPES NOUVELLES.

Il paroît deux Estampes depuis peu, l'une sous le titre de *la Ferme*, & l'autre sous le titre de *la Basse Cour*, toutes deux d'après David Teniores, & excellemment gravées par J. P. Lebas. L'une & l'autre sont dédiées à M. le Marquis de Mirabeau, par l'Auteur, chés lequel elles se vendent, rue de la Harpe.

Deux autres petites Estampes en large, gravées par le même Graveur, d'après le même Peintre. L'une porte pour titre *la Pêche*, & l'autre, *Vente de la Pêche*. Elles se vendent à la même adresse.

Le fleur *Petit*, Graveur, rue Saint Jacques, à la Couronne d'Epines, près les Mathurins, qui continuë de graver la suite des Portraits des Hommes Illustres du feu fleur Desrochers, Graveur du Roi, vient de mettre au jour les suivans,

BENOIST SPINOSA, fameux Philosophe, natif d'Amsterdam. Il fut d'abord Juif de Religion; il quitta le Judaïsme & professa ensuite l'Athéisme; il mourut à la Haye en 1677. âgé d'environ 44. ans. On lit ces Vers au bas.

Auteur d'un dangereux Systême,  
Spinosa n'a que trop répandu son erreur;  
Contemplez l'Univers, & sondez-vous vous-même,  
Vous connoîtrez un Créateur.

PIERRE-

PIERRE-FRANÇOIS GUYOT, Desfontaines, Prêtre de Rouen, Auteur des *Observations sur les Ecrits Modernes*.

*Nouveaux Globes, dédiés à Monseigneur*  
le DAUPHIN.

Le sieur *Baradelle*, Ingénieur du Roi pour les Instrumens de Mathématique, vient de construire des Globes Célestes & Terrestres, de plusieurs grandeurs, d'autant plus utiles, qu'ils comprennent plusieurs choses très-curieuses, & où le calcul des Etoiles est dressé pour l'année 1750. & les Poles du Soleil marqués, ce qui n'avoit encore été mis en usage sur aucun Globe; d'ailleurs les ovales allongés, où les Lozanges, qui doivent être assemblés pour former ces Globes, sont faits de manière & s'unissent si exactement les uns aux autres, qu'il y regne une uniformité dans la courbure des cercles dont les Globes sont composés, comme il est dit plus au long dans le Privilège général, que l'Auteur en a obtenu du Roi. Il a tracé l'Equateur du Soleil & ses collures; ces nouveaux cercles sont d'ailleurs distingués par des Lignes ponctuées, & ils ne forment aucune confusion avec les autres cercles, qui sont tracés comme sur les anciens. Les Etoiles ont été posées à leurs distances du Pole, & à leurs ascensions droites, avec tout le soin & toute la justesse possibles.

Le sieur Roy, depuis le recouvrement de sa vûe, a dessiné d'un nouveau goût, & gravé les figures des Constellations, avec tant de propreté & de précision, que cet Ouvrage, en méritant l'approbation des Sçavans & des Curieux, a aussi été le sujet de leur étonnement.

A l'égard des Globes Terrestres, la Géographie en

en a été gravée par les meilleurs Graveurs de ce tems ; les Caractères en sont parfaits, sans être trop petits, sans confusion, & très lisibles ; pour en faire l'éloge, il suffit de dire qu'ils sont gravés par le sieur *Aubin*.

Il y a des Globes de l'une & de l'autre espèces, de trois grosseurs différentes, sçavoir, de 9. pouces, de 6. pouces, & de 4. pouces & demi de diamètre. L'Auteur a aussi construit des Sphères de pareille grosseur, suivant les Systèmes de Ptolomée & de Copernic.

Le sieur Baradelle, toujours porté à satisfaire le Public, vendra ces Globes, tout montés, ou sans être montés, c'est à dire, en Epreuves, assorties de toutes leurs dépendances, pour former les Globes & les Sphères, par ceux qui voudront s'occuper à les monter eux-mêmes, ou pour mettre avec des Atlas de Cartes Géographiques, étant aussi beaux en Epreuves, que s'ils étoient montés.

Les plus gros, de neuf pouces de diamètre, se vendent 24. livres pièce.

Les Sphères de pareille grosseur, selon Ptolomée & Copernic, 18. livres.

Les Globes de 6. pouces, 10. livres.

Les Sphères de differens Systèmes, 10. livres.

Les plus petis Globes Terrestres ou Célestes, 6. liv.

Les Sphères de pareille grosseur, 6. livres.

Les Epreuves des Globes de 9. pouces, avec leurs Horifons, Méridiens & Supports, ainsi que les Epreuves des Sphères, 6. livres.

Ceux de six pouces, avec toutes leurs dépendances, 3. livres.

Et les plus petis de 4. pouces & demi, 2. livres.

De-même, les épreuves des plus petites Sphère de 4. pouces & demi, 2. livres.

Le sieur Baradelle prie les Personnes de Province, qui

qui lui écriront pour ses Ouvrages , d'affranchir le port de leurs lettres. Sa demeure est toujours à Paris , *\*Quai de l'Horloge du Palais, vis-à-vis le grand degré de la Riviere , à l'Enseigne de l'Observatoire.*

Le Public , intéressé à connoître toutes les Personnes qui excellent dans les differens Arts , & particulièrement dans ceux qui contribuent au soulagement des malades , & à leur parfaite guérison , ne sera , sans doute , pas fâché d'apprendre à qui le sieur Roy , dont il vient d'être parlé dans ce Mémoire , a l'obligation du recouvrement de sa vûe , dont il a été totalement privé pendant six mois en 1735. à quoi il n'a pû parvenir particulièrement que trois ans après , ayant d'abord consulté plusieurs Oculistes de réputation , qui l'avoient tous condamné à rester aveugle , il ne s'est trouvé que M. l'Abbé *Candide* , distingué par une étude particulière & par une grande expérience dans toutes les opérations qui regardent ces sortes de maux , qui lui ait fait espérer , non pas une guérison douteuse , mais certaine & parfaite , de laquelle les Ouvrages ci-devant énoncés sont des preuves incontestables.

Sa demeure est à Paris , dans le Collège de Clugny , Place de Sorbonne.

Le véritable Suc de Reglisse & de Guimauve blanc , sans sucre , si estimé pour toutes les maladies du Poulmon , inflammations , enrouemens , toux , rhumes , asthme , poulmonie & pîrûite , continué à se débiter depuis plus de trente ans , de l'aveu & approbation de M. le Premier Médecin du Roi , chés Mlle *Desmoulins* , qui est la seule qui en a le Secret de défunte Mlle Guy , quoique depuis quelques années des Particuliers aient voulu le contrefaire , lesquels pour mieux tromper le Public , se sont dits

Enfans

Enfans de M. Guy, ce qui est une supposition ; la difference s'en connoîtra aisément par la comparaison qu'on en pourra faire.

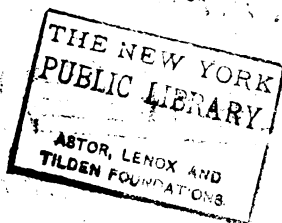
On peut s'en servir en tout tems, le transporter partout & le garder si long-tems que l'on veut, sans qu'il se gâte jamais, ni qu'il perde rien de sa qualité.

*Mlle Desmoulins demeure rue Guenegaud, Fauxbourg S. Germain, du côté de la rue Mazarine, chés M. Guillaume, Marchand de vin, aux Armes de France, au deuxième Appartement.*

M. de Keradock, possesseur depuis quelque tems des excellens Secrets de M. de Belleville, annoncés dans les Journaux d'Octobre 1739. & Janvier 1740. croiroit manquer au Public, s'il négligeoit de l'informer de la disposition où il est d'en continuer la distribution. Exact à répondre aux lettres, & à faire les envois des Remèdes qu'on lui demandera, il se promet qu'on se louera autant de sa ponctualité que de la générosité de son procédé sur le fait de la reconnaissance des personnes auxquelles il fournira les secours qui dépendront de ses connoissances.

L'admirable Spécifique pour la guérison radicale de la Goutte, sans fâcheux retours (comme le prouvent d'anciennes Expériences, & l'effet naturel du Remède, qui par de douces & abondantes évacuations, dissipe & chasse la cause du mal qu'il attaque dans son principe ; ) n'est pas le seul qu'il puisse fournir à ceux qui, dégagés des préjugés ordinaires, voudront lui donner leur confiance ; les personnes des deux sexes, & particulièrement les Dames, pourront s'adresser à lui pour beaucoup d'incommodités secrètes, accidentelles, & même pour les stérilités qui n'ont point de cause invincible ; il leur promet au moins du soulagement & un inviolable secret,





THE NEW YORK  
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND  
TILDEN FOUNDATIONS

secret. Un port de lettre n'est point chose assez coûteuse, pour que l'on néglige de s'instruire de ce dont la bienfaisance ne permet pas de parler dans un Écrit volant, & qui d'ailleurs jetteroit dans un trop grand détail, comme les personnes qui se donneront la peine d'écrire le verront par des réponses qui satisferont leur curiosité sur des matières qui n'ont point encore été traitées.

*Son adresse est chés M. de la Haye Rabbu, Procureur au Présidial de Nantes, rue des Chapeliers à Nantes.*

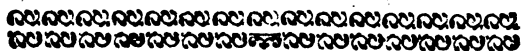
On aura la bonté d'affranchir toutes les Lettres, faute de quoi elles ne seront point réponduës.



## MADRIGAL

**S**ouvent un air de vérité  
Se mêle au plus grossier mensonge ;  
Cette nuit, dans l'erreur d'un songe,  
Au rang des Rois j'étois monté ;  
Je vous aimois alors, & j'osois vous le dire ;  
Les Dieux, à mon réveil, ne m'ont pas tout ôté ;  
Je n'ai perdu que mon Empire,





## S P E C T A C L E S.

**EXTRAIT** d'une *Comédie Italienne* en  
cinq *Actes*, représentée à l'*Hôtel de Bour-*  
*gogne* le 12. *Septembre* dernier, intitulée  
*le Combat Magique.*

## A C T E U R S.

|                                        |                           |
|----------------------------------------|---------------------------|
| La Reine Argée,                        | la Dlle <i>Flaminia.</i>  |
| Cléarte, fils d'Argée,                 | le Sr <i>Riccoboni.</i>   |
| Eurinda, Princesse, épouse de Cléarte, | la Dlle <i>Deshayes.</i>  |
| Serpilla, Suivante d'Eurinda,          | la Dlle <i>Silvia.</i>    |
| Tidée, autre Suivante,                 | la Dlle <i>Belmont.</i>   |
| Agenor, vieux Courtisan, Magicien,     | le Sr <i>Mario.</i>       |
| Tindaré, fils d'Agenor,                | le Sr <i>Balleti.</i>     |
| Arlequin, Valet d'Agenor,              | le Sr <i>Carlin.</i>      |
| Scapin, Valet de Cléarte,              | le Sr <i>Chiavarelli.</i> |
| L'Ombre du feu Roi,                    | le Sr <i>Rachard.</i>     |
| Un Valet Magicien,                     | le Sr <i>Deshayes.</i>    |

*La Scène est dans une des Isles des Mers  
d'Ethiopie.*

Cette Pièce est à peu près d'un caracté-  
re semblable à celui des *Contes des Fées.*  
On suppose que dans une de ces Isles ré-  
gnoit un Roi juste, intégrè, aimé de ses  
Sujets;

Sujets; la Reine, son Epouse, étoit à peu près du même caractère; ils avoient un fils unique, nommé Cléarte, lequel quitte la Cour de son Pere, pour se rendre dans la Cour d'un autre Souverain, afin d'y disputer le prix d'un fameux Tournois, dans lequel la main d'une belle Princesse devoit couronner le vainqueur.

Après le départ du Prince, un Courtisan nommé Agenor, homme intrigant, adonné à la Magie, & d'une ambition démesurée, trouve le moyen de se mettre en crédit parmi le Peuple, & de former un parti pour envahir le Trône; il vient à bout de son dessein; il trouve le moyen d'empoisonner le Roi, par un bouillon préparé. Agenor, qui avoit beaucoup d'accès à la Cour, étoit auprès du Roi, accompagné de son valet Arlequin, quand on apporte le bouillon mortel. Agenor ordonne même à Arlequin de le présenter au Roi, avec la circonstance que ce Domestique ignoroit que son Maître y eût mêlé du poison. Le Roi meurt.

Cependant Agenor n'est pas sans inquiétude depuis la mort du Roi; il craint qu'Arlequin ne le soupçonne d'y avoir eû part; il prend le parti de l'enfermer dans un souterrain & de l'y laisser pendant quelque tems, se chargeant lui-même du soin de lui porter tous les jours de quoi se nourrir.

Agenor

Agenor a grand soin encore , par les secours des Génies & des Esprits , d'empêcher que Cléarte & son épouse ne reviennent dans leur Patrie ; il leur fait même subir le joug de l'esclavage , pour les en éloigner ; il ne s'occupe plus qu'à trouver les moyens de se faire déclarer Souverain de cette Isle , & d'y regner sur ses nouveaux Sujets ; il ordonne même à son fils Tindare , d'aller disposer la Reine à devenir sa bru , en donnant la main à son fils.

Agenor , ennuyé de voir Arlequin dans le souterrain où il est renfermé depuis fort long-tems , prend le parti de l'en tirer pour le faire mourir ; il frappe la terre avec sa baguette , & aussi-tôt Arlequin en sort , paroissant fort étonné de revoir le jour. Agenor le rassure & lui promet de l'envoyer dans un Pays où il trouvera tout à souhait , pour contenter son appétit , fromage , macarons , &c. Au même instant Agenor appelle ses Gens , & leur commande d'exécuter ses ordres. Ils conduisent Arlequin dans un bois , pour le faire mourir , & dans le moment qu'on va exécuter un ordre si cruel , l'air paroît tout en feu ; ces assassins épouvantés , prennent la fuite. Il paroît en même tems , au fond du Théâtre , un Tombeau , duquel s'élève l'Ombre du feu Roi , qui adresse la parole à Arlequin en ces termes :

Arlequin

Arlequin ne crains point ; c'est moi, qu'innocemment ,

Par l'ordre d'Agenor , tu privas de la vie ;  
Enfermé dans ce lieu, j'attends l'heureux moment  
Qu'à mon lâche assassin elle sera ravie.

Cet arbre , qu'à Merlin ont consacré nos Loix ,  
De tout autre pouvoir brave l'effort vulgaire ;  
Viens-en prendre une branche, & sa magique voix  
T'apprendra ce que tu dois faire.

Qu'on punisse Agenor ; qu'on couronne mon fils ;  
Je suis libre , & je vole aux Champs de l'Elisée ;  
Le bonheur descendra sur mes Peuples soumis ,  
Et ta fidélité sera récompensée.

Adieu : Merlin par moi te l'ordonne ; obéis.

Arlequin , muni de cette branche , se promet de renverser tous les enchantemens d'Agenor , qui venoit d'exciter une furieuse tempête , dans le tems que Cléarte & son épouse , accompagnés de leur suite , revenoient dans leur Patrie , dans le dessein de les faire périr ; ils abordent enfin au rivage, quoiqu'ils aient été séparés par la tempête. Arlequin reçoit la Princesse & ses deux Suivantes , & les fait conduire à la Cour ; il recommande fort à Cléarte de ne pas paroître devant la Reine sa mere , de crainte qu'Agenor ne s'oppose à cette entrevûe , & qu'il ne les éloigne de la Cour par quelque autre nouvel enchantement. Mais voyant que  
Cléarte

Cléarte s'oppose à ce conseil, & qu'il est dans l'impatience de voir la Reine, Arlequin remédie à tout, en le touchant de sa baguette, & dans le moment les traits de Cléarte sont si changés, que la Reine ne le reconnoît plus pour son fils; ce qui donne lieu à un jeu de Théâtre, aussi plaisant que singulier.

Tindare, fils d'Agenor, trouve Cléarte; celui-ci est fort étonné, de voir que le fils d'un simple Courtisan ne lui rende pas tous les honneurs qui lui sont dûs, comme Souverain depuis la mort de son Pere; ils mettent l'épée à la main; Arlequin qui survient dans le moment, les touche tous les deux de sa baguette & les rend immobiles, ce qui termine la dispute, & garantit le Prince Cléarte du danger d'avoir été blessé par Tindare.

Cependant Agenor commence à s'appercevoir que sa Magie réussit fort mal dans tout ce qu'il entreprend; il ne se rebute point; il paroît au fond du Théâtre avec ses papiers & ses Livres de Magie. Arlequin, qui arrive, se rend invisible & l'observe, sans être vû; met le feu à tous ses Livres, sans épargner un grand *in-folio*, qui contient toute la Magie d'*Atlas*. Agenor, effrayé de tout ce qu'il voit, prend sa baguette, pour appeller ses gens les plus expérimentés



périmentés en Magie , mais Arlequin la brise en la touchant de la sienne, & il est obligé de se sauver , fort effrayé de tous les prodiges qu'il voit.

Arlequin apperçoit *Serpilla* , une des Suivantes de la Princesse, avec laquelle il avoit déjà fait connoissance , quand il avoit fait conduire la Princesse à la Cour; Scapin, qui étoit l'Amant de *Serpilla* , trouve fort mauvais qu'un autre soupire pour elle , ce qui occasionne encore une Scène des plus comiques , & excellemment jouée par la Dlle *Silvia* & par Arlequin & Scapin.

Agenor , toujours résolu de ne pas abandonner son projet & de se faire déclarer Roi, se fait de nouveaux amis , & répand parmi le peuple des sommes considérables.

Les fidèles Sujets du feu Roi en avertissent la Reine , qui veut absolument faire punir le traître ; Arlequin l'en empêche , & lui apprend qu'Agenor a causé la mort du Roi, son Époux , mais qu'elle peut compter qu'avec le secours de sa baguette , il vengera , non-seulement la mort du Roi , mais que le Prince, son fils , regnera à sa place, avant la fin du jour.

Cléarte se présente à la Reine sa mere , laquelle méconnoît encore son fils , comme la première fois , mais Arlequin , qui n'a plus les mêmes raisons qu'il avoit , pour ne  
H pas

pas le faire connoître , le touche de sa baguette ; le Prince reprend alors sa première physionomie ; il se jette aux pieds de la Reine , qui l'embrasse , comme son fils & comme l'héritier du Trône. Arlequin les prie de se rendre tous deux chés la Princesse , & de se trouver sur la Place publique , lorsqu' Agenor s'y trouvera pour se faire couronner ; il conseille même à la Reine de feindre de consentir à la proposition qu' Agenor lui fera de donner la main à son fils.

Agenor arrive en grande cérémonie , suivi du peuple , & il se place sur le Trône qui avoit été préparé ; la Reine arrive un moment après ; Agenor ne manque pas de lui proposer le mariage dont son fils lui a déjà parlé ; la Reine se trouve fort embarrassée , ne voyant point arriver Arlequin , lequel se présente dans l'instant à Agenor. Il lui reproche d'abord l'ordre qu'il avoit donné , au commencement de la Pièce , de le faire mourir ; Arlequin touche ensuite de sa baguette le Trône où Agenor est placé , & dans l'instant ce même Trône est changé en une grande Cage de fer , dans laquelle l'usurpateur se trouve enfermé. Arlequin apprend en même-tems à la Reine , au Prince , son fils , à la Princesse & à leurs Sujets , que sa baguette n'avoit plus de pouvoir , n'ayant servi , suivant ce que l'Ombre du feu

feu Roi lui avoit dit, qu'à punir Agenor, & à placer le fils du Roi sur le Trône : Arlequin ajoute que ne pouvant plus faire usage de cette baguette pour de pareils sujets, il s'en servira seulement pour ordonner une Fête destinée à célébrer le retour du Prince. La Fête est composée de differens Divertissemens, qui sont terminés par plusieurs beaux morceaux d'artifice, parfaitement bien exécutés.

Le Public a témoigné par de grands applaudissemens, combien il a été satisfait de la parfaite exécution de cette Pièce, dont le sujet a été trouvé ingénieusement composé.

Le 21. Novembre, les mêmes Comédiens firent l'ouverture de leur Théâtre, depuis le retour de Fontainebleau, par la Comédie du *Mari Garçon*, Pièce en Vers & en trois Actes, de M. de Boissy, représentée pour la première fois en Février 1742. Elle fut suivie d'une petite Pièce Italienne d'un Acte, qui a pour titre *Arlequin & Scapin Magiciens par hazard*; cette Pièce, qui avoit été donnée en quatre Actes, au mois de Juillet dernier, fut terminée par un très-joli Divertissement, qui a été fort applaudi, lequel fut suivi d'un nouveau Feu d'artifice, très-bien exécuté.

Le 14. l'Académie Royale de Musique reprit les représentations du Ballet des *Indes Galantes*, pour être joué les Jeudis pendant l'hyver. Un nouveau Danseur Anglois dansa pour la première fois avec la Dlle Mimi Mariette, une Pantomime. Ce Pas de deux fut fort applaudi. On continuë les autres jours de la semaine l'Opera de *Callirhoë*.

Le 9. de ce mois, les Comédiens François représentèrent la Comédie de *Démocrite*, de feu M. Regnard, après laquelle on donna la première représentation d'une petite Pièce nouvelle en Vers & en un Acte, suivie d'un Divertissement, intitulé: *les Vieillards rajeunis*. Cette dernière Pièce, dont l'Auteur ne se nomme point, n'a pas été rejouée.

Le 16. on remit au Théâtre la Tragédie de *Bajazet*, de M. Racine, dans laquelle la nouvelle Actrice joua le rôle d'*Atalide*.

Le 23. on représenta la Tragédie d'*Andromaque*, du même Auteur; la même Actrice joua le rôle d'*Hermione*, avec l'applaudissement général d'une très-nombreuse Assemblée.

Le 10. Novembre, veille, de la Fête de S. Martin, l'Académie Royale de Musique, donna le premier Bal public, qu'on donne tous les ans sur le Théâtre de l'Opéra, & qu'on

qu'on continuë pendant differens jours jusqu'à l'*Avent*. On les reprend ordinairement à la Fête des Rois, jusqu'au Carême.



## NOUVELLES ETRANGERES ,

### TURQUIE.

**O**N a appris de Constantinople, qu'un Corps de troupes Persannes s'est avancé à 18. lieues de Bagdad, & que l'on craint que Thamas-Koulikan n'y ait pratiqué des intelligences.

Le Grand Seigneur a donné ordre de former une Maison au jeune Prince de la Famille des Sophis, lequel est sous la protection de Sa Hauteffe.

Il y a eû une révolte en Egypte; le Grand Seigneur y a envoyé des troupes, pour obliger les Rebelles de rentrer dans leur devoir, & de remettre en liberté le Beigler-Beg du Grand Caïre, qu'il ont arrêtés & mis en prison.

On a appris depuis, que le Grand Seigneur continuoit de faire défilier avec toute la diligence possible, un grand nombre de troupes vers l'Asie; qu'il y avoit déjà une armée considérable assemblée en Natolie, & que Thamas-Koulikan, ayant rejeté les nouvelles propositions d'accommodement, qui lui avoient été faites, & ayant déclaré qu'il ne quitteroit point les armes, jusqu'à-ce que les Turcs eussent restitué aux Persans toutes les Provinces conquises sur la Perse depuis la mort d'Abas le Grand, le Grand Seigneur avoit pris le parti de faire proclamer Roi de Perse à la tête des troupes Ottomanes, le jeune

H iij Prince

Prince de la Maison de Schach-Thamas, qui s'est réfugié à Constantinople.

La présence du Grand Visir ayant été jugée nécessaire à Constantinople, ce Premier Ministre ne commandera point l'armée Ottomane, & elle sera sous les ordres d'Achmet Pacha, ci-devant Grand Visir, qui a été exilé à Rhodes, après sa déposition.

La peste fait de grands ravages à Constantinople, & les Ministres Etrangers, ainsi que la plus grande partie des personnes de distinction, en sont sortis, pour se retirer à la campagne.

On a reçu avis depuis de Constantinople, que le Grand Visir avoit été déposé, & qu'il avoit l'Aga des Janissaires pour successeur.

Le jeune Prince, qui a été proclamé Roi de Perse à la tête des troupes Ottomanes, partit le 28. Septembre dernier, pour se rendre à l'armée du Grand Seigneur; il étoit accompagné d'Achmet Pacha, ci-devant Grand Visir, qui doit prendre le commandement de cette armée, qui sera composée de 150000. hommes, & le Grand Seigneur a résolu d'assembler une seconde armée, avec laquelle le Prince Persan fera une irruption en Perse, tandis qu'Achmet Pacha observera les mouvemens de l'armée de Thamas-Koulikan.

Les mêmes avis portent qu'un Pacha de la famille de Kiupruli avoit été nommé Kaïmakan ou Gouverneur de Constantinople.

## S U E D E.

**O**N mande de Stockolm du 18. du mois dernier, que le Prince élu pour succéder à S. M. Suédoise, est arrivé le 16. du Château de Karelsberg, près de cette Ville, & que tous les Sénateurs, ainsi qu'un grand

grand nombre d'autres personnes de distinction , y sont allés rendre leurs respects à ce Prince.

## R U S S I E.

**O**N mande de Pétersbourg du 3. du mois dernier , que la Reine de Hongrie a écrit à la Czarine, qu'elle avoit envoyé au Marquis Botta des instructions , datées du 4. Juillet dernier , par lesquelles elle lui avoit ordonné de faire ses efforts pour obtenir la liberté du Prince & de la Princesse de Beveren , mais qu'elle lui avoit mandé en même tems , que s'il ne voyoit point d'apparence à réussir dans ses sollicitations, il y renonçât , & qu'il ne se mêlât d'autres affaires que du soin de ménager à la Cour de Russie les intérêts de celle de Vienne ; qu'elle avoit appris avec un véritable déplaisir par les plaintes de la Czarine , que S. M. Cz. croyoit avoir des sujets de se plaindre de ce Ministre ; que la Cz. devoit être persuadée de la disposition sincère dans laquelle S. M. H. étoit de lui accorder une satisfaction , telle que la nature de l'affaire pouvoit l'exiger ; que si le Marquis Botta étoit convaincu d'avoir tenu la conduite criminelle que la Cour de Russie lui reprochoit , il recevrait la punition qu'il mérite , & que S. M. H. eseroit que cette affaire ne seroit point capable d'altérer ni même d'affoiblir la bonne intelligence qui subsiste depuis long-tems entre les deux Puissances.

Depuis la publication du Manifeste , qui a paru le 10. Septembre dernier , la Czarine a ordonné qu'on imprimât un Mémoire , lequel contient le détail des différentes intrigues des auteurs de la conspiration ; des moyens dont ils se sont servis pour fortifier leur parti ; des ressources auxquelles ils se proposoient d'avoir recours , si celles qu'ils em-  
H iij      ployoient ,

ployoient , leur devenoient inutiles , & des artifices dont le Marquis Botta est accusé d'avoir fait usage , pour les encourager dans leur projet.

Les différentes personnes qui ont eu part à ce complot criminel , sont parties , pour être conduites en Sibérie. Elles sont releguées à Jeniskoy , à Irkutskoy , & dans quelques autres endroits voisins du Pays des Samoïedes ; & Seligenskoy , qui est la dernière ville de la Sibérie , du côté de la Chine , sera le lieu de l'exil de l'épouse de M. Lapouchin.

### A L L E M A G N E.

**O**N mande de Vienne du 5. Septembre dernier , que M. Lanczinsky , Envoyé Extraordinaire de la Czarine en cette Cour , a déclaré aux Ministres de la Reine , que S. M. Cz. avoit été surprise d'apprendre par les dépositions des prisonniers qui ont été convaincus d'avoir conspiré contre elle , que le Marquis Botta s'étoit employé pour faire réussir leur complot , & qu'il les avoit fortifiés dans leurs dispositions criminelles , en les flattant de l'esperance de differens secours ; qu'elle étoit fort éloignée de croire que la Reine eut eû la moindre connoissance de la conduite tenuë par ce Ministre en cette occasion , ni que S. M. l'eut autorisé à une démarche si étrange ; que la Czarine étoit au contraire persuadée que le Marquis Botta n'avoit agi que de son propre mouvement , & par une suite des liaisons qu'il avoit entretenues avec les Partisans de la Princesse de Beveren ; qu'ainsi S. M. Cz. esperoit que la Reine ne refuseroit pas de lui accorder une satisfaction convenable , & telle qu'elle avoit lieu de l'attendre.

Sur cette déclaration , la Reine a fait assûrer M. Lanczinsky , qu'elle avoit appris avec beaucoup  
de



de satisfaction la punition des auteurs de la conspiration formée contre la Czarine ; que c'étoit lui rendre justice de penser , que si le Marquis Botta s'étoit oublié au point d'avoir voulu favoriser leurs desseins , non-seulement elle n'y avoit point participé , mais que bien loin de l'autoriser , elle auroit été attentive , si elle eut découvert qu'il se traçoit quelque intrigue préjudiciable aux intérêts de S. M. Cz. à l'avertir de tout ce dont elle auroit pu être informée ; qu'elle ne manqueroit pas de faire toutes les perquisitions qu'exigeoit la nature des plaintes faites par la Czarine ; & que cette Princesse pouvoit compter sur une satisfaction éclatante , s'il étoit prouvé que le Marquis Botta fut coupable des démarches que la Cour de Russie lui reproche.

Le Marquis Botta , ayant été informé des accusations formées contre lui par la Czarine , a demandé son rappel à la Reine , & la permission de venir à Vienne se justifier , & il doit faire publier incessamment une apologie de sa conduite. Il a écrit à plusieurs de ses amis , qu'il travailloit à prouver son innocence ; que le Manifeste de la Czarine ne rapportoit que des dépositions faites par des personnes qui avoient intérêt de rejeter sur autrui , les fautes dont elles s'étoient rendues coupables , & qu'on n'y alleguoit aucune preuve qui pût servir à le convaincre d'y avoir eu part ; que conspirer contre le Souverain du Pays où l'on se trouve , c'est une démarche aussi contraire au caractère du Ministre public , qu'à celui d'honnête homme ; qu'il se flattoit de n'avoir jamais manqué à aucun des devoirs que l'un & l'autre lui impose ; qu'il avoit toujours conservé pour S. M. Cz. tout le respect que mérite une si grande Princesse , & qu'il espéroit qu'elle voudroit bien lui rendre justice.

Les Troupes Bavaraises , qui étoient dans Ingolstadt ,

H v

stadt ,

stadt ; sont allées joindre l'armée Impériale , laquelle est actuellement commandée par le Comte de Piosasque.

On mande de Francfort du 15 du mois dernier , que l'Empereur a écrit aux Electeurs , Princes & Etats de l'Empire , une Lettre Circulaire , au sujet de la réponse que la Reine de Hongrie a faite à la Déclaration du Roi de France du 26 Juillet , & que l'Electeur de Mayence a fait remettre le 23. Septembre dernier à la Diette.

Le Comte de Seckendorff est arrivé à Francfort de l'armée Impériale , dont il a remis le commandement au Comte de Piosasque.

L'armée de la Reine de Hongrie , qui est décampée le 12 du mois dernier des environs de Spire , arriva le 14. sous Worms , & elle a dû s'y reposer le 15. Elle a dû marcher le 16. à Mettenheim , & elle devoit se rendre ensuite par Oppenheim à Mayence , où le Roi de la Grande Bretagne a envoyé des Commissaires , pour faire préparer des subsistances à cette armée , qu'on assure devoir se séparer bientôt ; & le bruit court que les troupes Angloises & les Hanoveriennes , qui sont à la solde de la Grande Bretagne , iront prendre des quartiers dans les Pays Bas , & que les autres troupes de cette dernière Nation retourneront dans l'Electorat de Hanover.

Les lettres reçues de l'armée commandée par le Prince Charles de Lorraine , confirment qu'il paroît avoir renoncé au dessein de tenter le passage du Rhin , & l'on croit qu'il pense aussi à faire séparer les troupes qui sont sous ses ordres , & à leur distribuer des quartiers dans la Suabe.

On a appris de Worms du 19. Septembre dernier , que l'armée de la Reine de Hongrie , laquelle arriva le 14. dans les environs de cette Ville , s'y étant  
reposée

reposée le 15, se remit en marche le 16, & qu'elle alla camper à Oppenheim, s'étendant depuis Oppenheim jusqu'à Nierstein; que le lendemain, elle continua de marcher vers Mayence, & que le pont de Biberick ayant été retabli, les troupes Hollandoises ont dû y passer le 18. le Rhin, pour aller prendre des quartiers d'hyver le long de la Meuse.

Le Roi de la Grande Bretagne partit le 16. de l'armée, pour se rendre à Hanover, & le Duc de Cumberland prit le 18. la même route, après avoir remis au Général Honeywood le commandement des troupes de la Grande Bretagne.

On a appris par les lettres de l'armée commandée par le Prince Charles de Lorraine, que les troupes qui sont sous les ordres de ce Prince, ont dû commencer le 17. à se séparer, & que le Prince Charles a renvoyé tous les Pontons à Fribourg. On prétend que les Croates, les Pandoures, les Liciens, & les Hanaques, qui sont dans cette armée, n'auront point la permission de retourner cet hyver dans leurs Provinces.

On mande de Vienne, que le mariage de la Princesse, sœur de la Reine de Hongrie, étoit conclu; que cette Princesse en épousant le Prince Charles de Lorraine, ne prendroit point le nom de Princesse de Lorraine, mais qu'elle conserveroit le Titre de Princesse Royale de Hongrie; qu'elle seroit nommé Gouvernante des Pays Bas, & que le Prince Charles de Lorraine, qui auroit sous elle la principale direction des affaires de ces Provinces, signeroit tous les ordres pour cette Princesse.

Les troupes Saxonnnes, qui sont cantonnées le long des frontières de Bohême, y ont dû demeurer jusqu'à ce qu'on ait eû nouvelle de la séparation des armées de la Reine de Hongrie, commandées, l'une par le Roi de la Grande Bretagne, & l'autre

H vj par

le Prince Charles de Lorraine.

On mande de Francfort du 22. du mois dernier , que la Lettre Circulaire que l'Empereur a écrite aux Electeurs , Princes & Eta's de l'Empire , au sujet de la réponse de la Reine de Hongrie à la Déclaration du Roi de France du 26. Juillet dernier , porte que cette Princesse ne reconnoissant ni l'Empereur ni la Diette , & ne traitant la Diette que d'une prétendue Assemblée de l'Empire , on n'a pû admettre aucun écrit de sa part à la Dictature , & qu'il est sans exemple , qu'une Assemblée reçoive & place dans son Protocole un écrit dans lequel , non-seulement on ne la reconnoît pas , mais même on veut la faire passer pour illégitime ; que les Barons de Plettenberg & de Palm ne se sont pas faits reconnoître par la Diette de l'Empire , & qu'ainsi ils ne peuvent être regardés comme Ministres , puisque malgré la translation de la Diette à Francfort , ils sont restés à Ratisbonne ; qu'on objecteroit en vain , que non-seulement un Etranger , qui n'est point Etat de l'Empire , mais même un simple particulier , peut porter un Mémoire à la Dictature ; que pour jouir de ce droit , il est nécessaire du moins de reconnoître l'Empereur & l'Empire , & que c'est ce que n'ont point fait les Ministres Autrichiens ; qu'il est dit expressément dans la Capitulation Impériale , que si les Mémoires contiennent des expressions dures & indécentes , & s'ils ne sont pas conçus en termes respectueux , le Directoire de l'Empire les communiquera préalablement au Collège Electoral , & que l'écrit dont il s'agit , étant de cette nature , est sujet à cette Loi ; que l'article VI. de la même Capitulation ordonne que dans toutes les affaires qui regardent la sûreté de l'Empire , on ne prenne en considération aucune Déclaration , sans le consentement du Collège Electoral ; que personne ne peut nier qu'une Protesta-  
tion

tion contre l'Élection de l'Empereur ne soit une affaire qui intéresse la sûreté de l'Empire ; que l'écrit de la Reine de Hongrie n'a point été communiqué préalablement au Collège Electoral ; que l'Empereur n'est qualifié dans cet écrit que d'Électeur de Bavière , & que l'Électeur de Mayence n'a pu admettre un écrit , dans lequel on ne reconnoît point le Chef de l'Empire , & dont les termes sont partout ambigus & peu respectueux ; que la plupart des Electeurs , & nommément le Prédecesseur de l'Evêque de Mayence, ont eu communication d'un grand nombre de Protestations, mais qu'ils ont pensé unanimement , qu'elles ne devoient point être portées à la Dictature ; qu'on ne peut pas dire que la réponse de S. M. H. renferme une reconnoissance tacite de l'Empereur , & que quand même cette pièce donneroit quelque lieu d'espérer , qu'à l'avenir la Cour de Vienne se conformeroit aux Loix fondamentales de l'Empire , il convenoit avant que de prendre aucune résolution, d'attendre l'accomplissement de cette espérance. Qu'il est vrai que dans l'article XIII. de la Capitulation Impériale , il est marqué que lorsque l'Électeur de Mayence proposera de mettre quelque chose en délibération pour le bien public de l'Empire, il n'y sera mis aucun empêchement, mais qu'on ne peut regarder comme tendante au bien de l'Empire une Protestation faite contre une Election unanime , & qu'il n'est point permis d'admettre & d'oser inserer parmi les Actes de l'Empire une Protestation qui censure la conduite du Collège Electoral , & qui s'élève contre les suffrages de tout l'Empire ; que S. M. I. ni le Collège Electoral ne peuvent garder le silence sur un événement de cette nature , & que leur devoir les oblige de faire voir tout ce qu'il y a de contraire aux Loix dans l'écrit de la Reine de Hongrie ; que l'Électeur de Mayence allégué  
que

que cet écrit a été communiqué aux Ministres de Treves & de Hanover, mais que ces deux voix ne font par la pluralité de celles du Collège Electoral; que d'ailleurs, le Ministre de Hanover n'a point donné un consentement formel à la présentation de l'écrit en question, & qu'il a seulement déclaré que depuis seize mois il n'avoit d'autre ordre de la Cour, que de ne se point opposer aux Protestations; que la Bavière est qualifiée de partie dans cette affaire, quoiqu'il ne s'y agisse point des prétentions de l'Empereur sur la succession de la Maison d'Autriche, mais de l'Election Impériale, dans laquelle la Bavière a le même droit de voter, que la Maison d'Autriche a eu ci-devant à cause du suffrage du Royaume de Bohême; que le Baron d'Otten n'a pas dit au Ministre de Bavière le moindre mot de ce qui devoit être fait à la Dictature, ce qui dénote évidemment que la Cour de Vienne a affecté d'en faire mystère; qu'elle sçavoit que si tout le Collège Electoral ne s'étoit pas opposé unanimement à la présentation de l'Acte que l'Electeur de Mayence a fait remettre à la Diette, le plus grand nombre des Electeurs se seroit élevé contre un pareil Acte; qu'on y prétend que l'Empire n'est pas en paix avec la France, & que cette prétention étant directement contraire aux intentions de l'Empire, il auroit fallu délibérer sur un objet si important, avant que de pouvoir mettre l'Acte en question parmi les Actes de l'Empire; que l'expression de *timide respect*, dont on se sert en parlant des principaux Etats de l'Empire, est une accusation indécente, & qu'un écrit, de quelque Etat de l'Empire qu'il émane, ne peut avoir place entre les Actes de l'Empire, quand il ne tend qu'à n'en pas reconnoître le Chef, & à faire passer pour nul ce qui a été fait par le Collège Electoral & ratifié par les autres Collèges.

On

On a reçu avis , que le Roi de la Grande-Bretagne, qui avoit passé le 16. du mois dernier , dans les environs de Francfort , pour se rendre à Hanover , y étoit arrivé le 18.

Le Prince Charles de Lorraine , ayant été obligé de renoncer à l'entreprise qui lui avoit été prescrite, de passer le Rhin pour pénétrer dans la Haute Alsace, la Reine , sa Maîtresse , lui a ordonné de faire séparer les troupes , dont elle lui avoit confié le commandement. Il ne restera dans le Brisgaw qu'une petite partie de ces troupes, & le reste devoit aller prendre des quartiers dans la Bavière.

Le Prince de Lobkowitz a dépêché un courier à S. M. H. pour l'informer, qu'il s'étoit avancé dans le Boulonois avec l'armée qui est sous ses ordres.

On a appris de Mayence du 27. du mois dernier , que les troupes Hollandoises , qui devoient passer le Rhin le 18. de ce mois , ne l'ont passé que le 20. & que les autres troupes, dont l'armée de la Reine de Hongrie étoit composée, ont dû passer successivement ce Fleuve. Toutes ces troupes ont pris la route des Pays-Bas , à l'exception des Régimens qui étoient allés joindre l'armée , depuis l'ouverture de la campagne , & qui ne sont pas à la solde de la Grande-Bretagne.

Il a été résolu dans un Conseil de guerre , composé de S. M. B. & des autres Généraux , que les troupes Hongroises prendroient leurs quartiers dans le Duché de Luxembourg, les Angloises dans le Duché de Brabant & dans le Haynaut , les Hanoveriennes , dans cette dernière Province , & les Hollandoises dans les Villes de Mons, d'Ath , de Courtray , d'Oudenarde & de Charleroy , & les troupes Hessoises doivent retourner dans leur Pays , pour y passer l'hiver.

On écrit de Brisack , que le Prince Charles de Lorraine

Lorraine n'avoit laissé dans le Brisgaw qu'un Corps d'Infanterie de 14000. hommes, avec deux Régiment de Cavalerie & 1000. Hussards, & que le reste des troupes qu'il commande, en étoit sorti pour aller prendre des quartiers d'hyver dans la Bavière.

Les troupes que ce Prince commande ont dû se séparer le 24. du mois dernier, & quelques Régimens se sont mis en marche dès le 17.

Le Prince de Lobckowitz a mandé à la Reine, qu'il s'étoit emparé de deux magasins des Espagnols.

## E S P A G N E.

**O**N mande de Madrid du 17. du mois dernier, que le Roi a appris par des lettres de l'Intendant de Marine de Cadix, que deux Armateurs de ce Port avoient pris par abordage, après un combat qui avoit duré trois heures & demie, une Frégate Angloise de 24. canons & de 350. tonneaux, chargée de 6000. quintaux de plomb, qu'un coup de vent avoit séparé d'un Convoi de 44. Vaisseaux Marchands, lequel faisoit voile pour le Levant sous l'escorte de deux Vaisseaux de guerre.

Un Bâtiment de la même Nation, sur lequel il y avoit 1400. quintaux de morue, a été conduit à Cadix par le Vaisseau que commande le Capitaine Joseph Savila.

L'Intendant de Marine du Ferol a mandé à S. M. que la Galotte, armée en course par l'Armateur Dom François Barrera, avoit enlevé sur la Côte de Portugal un Brigantin Anglois, dont la charge consistoit en salines, & que les Armateurs Don Augustin de Samano & Don Thomas d'España étoient rentrés, le premier dans le Port de Rivadeo avec le Brigantin *l'Elizabeth*, dont il s'est emparé vers le 49. degrés de Latitude à l'Ouest des Îles Berlignues.



gues, & qui portoit de la Caroline à Londres 330. barriques de riz, & une grande quantité de cuirs; le second dans le Port de la Guardia avec le Vaisseau le *Thomas & Marie*, qu'il a pris à six lieues de Porto, & dont la charge est estimée 2600. Piastrès.

Selon les avis reçus de Malaga, l'Armateur Don Joseph Mas y a conduit un Brigantin, commandé par le Capitaine Guillaume Wis, chargé de sel, qui retournoit de l'Isle de Sardaigne en Angleterre, & la Barque le *S. Pierre* s'est emparée d'une Balandre dans les environs du Détroit de Gibraltar.

On mande de Madrid du 21. du mois dernier, que le Roi a reçu par un courier que l'Infant Don Philippe a dépêché à S. M. le détail de ce qui s'est passé le 7. entre les troupes Espagnols & celles du Roi de Sardaigne, & que l'on a sçu par ce courier les raisons qui ont déterminé l'Infant Don Philippe à retourner en Savoye avec les troupes qu'il commande.

L'Intendant de Marine du Ferol a mandé à S. M. que la Barque la *Bonne Avanture*, armée en course & commandée par le Capitaine Martin Pequeno, avoit pris à huit lieues de Porto, un Brigantin Anglois, à bord duquel on a trouvé 1300. Guinées, & une autre Bâtiment de la même Nation, chargé de 850. quintaux de moruë.

On a appris de Lisbonne que le 30. Septembre dernier, on avoit essuyé dans toute l'étendue de l'Estremadoure Portugaise une violente tempête, qui avoit causé beaucoup de dommage; que le tonnerre étoit tombé en plusieurs endroits, & qu'il avoit brûlé une grande partie de l'Eglise du Convent Royal des Religieux Hieronimites de Lisbonne.

Le Roi a été informé par des lettres de l'Intendant de Marine du Ferol, que le 8. du mois dernier, l'Armateur Salvador de Barrios étoit entré dans le Port

Port de Bayona en Galice, avec le Brigantin Anglois *la Trappe*, commandé par le Capitaine Guillaume Pener, dont il s'est emparé à trois lieues de Viana, sur la Côte de Portugal.

Le Corregidor de Bilbao a donné avis à S. M. que le Vaisseau Anglois *le Charmant*, de 120. tonneaux, & dont la charge consistoit en charbon de pierre, avoit été pris le 14. vers le 50. degré de Latitude Septentrionale, par l'Armateur Don Ignace d'Igareda.

## S A V O Y E.

**O**N mande de Chamberry du 12 du mois dernier, que l'Infant Don Philippe, après avoir obligé le 7. les Piémontois d'abandonner le Village & le Château du Pont, ainsi que les differens retranchemens qui les couvroient, fit avancer le lendemain l'armée qu'il commande, vers les retranchemens que les ennemis avoient construits aux environs du Château Dauphin. Ce Prince, étant arrivé près de ces retranchemens, a reconnu qu'il seroit trop difficile d'en entreprendre l'attaque dans une saison aussi avancée que celle-ci, & à cause des neiges, qui commençoient à tomber en grande abondance, & il a pris le parti de ramener son armée en Savoye.

Dans le mouvement que les troupes, commandées par l'Infant Don Philippe, ont été obligées de faire, pour se poster sur les retranchemens qui couvroient le Château Dauphin, une des Brigades de l'armée essuya un feu très-vif du côté de la montagne qui les flancoit; mais les Grenadiers & les Piquets de l'armée étant venus au secours de cette Brigade, ils firent cesser par un feu supérieur celui des ennemis. Il y a eu dans cette occasion, du côté des troupes

troupes commandées par l'Infant Don Philippe 300. hommes de tués ou blessés, & on ne sçait pas encore la perte que les ennemis y ont faite.

## GENES ET ISLE DE CORSE.

**O**N a appris de Genes du 16. du mois dernier, que l'on a enfin reçu quelques lettres de l'Isle de Corse qui marquent que les affaires de cette Isle continuoient d'être dans la même situation; que les Rebelles étoient gouvernés par un Conseil de Régence, qu'ils avoient établi; qu'ils témoignoient beaucoup d'impatience de sçavoir si la République leur accorderoit leurs demandes, & qu'ils étoient déterminés, si elle refusoit d'y souscrire, à employer la voye des armes, pour se procurer par eux-mêmes les avantages dont ils vouloient jouir.

Les avis reçus de Lombardie, portent que les troupes Hongroises, commandées par le Prince de Lobckowits, étoient sorties des quartiers qu'elles occupoient dans le Modénois, & que s'étant avancées dans le Bolonois, elles s'étoient cantonnées dans les environs de Bologne. Elles ont conduit avec elles six canons de batterie, 24. pièces de campagne & six mortiers.

M. Giustiniani n'a pas encore communiqué aux Rebelles la réponse faite à leurs propositions par la République, & il tâche de les tranquilliser par beaucoup de promesses, mais ils ne paroissent pas être dans la disposition de s'en contenter, & si on ne se presse de leur accorder leurs demandes, il est à craindre que le Pays ne soit bientôt exposé à de nouveaux troubles.

Le Pere Léonard de Port Maurice, Religieux de l'Ordre de S. Pierre d'Alcantara, & célèbre tant par son zèle, & par sa doctrine, que par l'austerité de sa  
vie,

vie , a fait à Gènes une Mission , & ses Sermons ont attiré un si grand concours d'auditeurs , qu'il a été obligé de prêcher dans les Places publiques. Le jour de la clôture de sa Mission , il fit dresser un échafaud dans la Plaine de Bisagna , où il se trouva plus de 30000. personnes , pour recevoir sa bénédiction.

La Confrérie de la Croisade ayant engagé de Religieux , à recommander à son Auditoire , de contribuer aux dépenses de l'armement de la Barque destinée à donner la chasse aux Corsaires , il y exhorta si efficacement l'assemblée , qu'il ramassa une somme considérable , & que plusieurs femmes , qui n'avoient point d'argent , donnoient leurs bagues & leurs boucles d'oreilles.

On a appris de Turin , que le Roi de Sardaigne y est retourné , depuis que l'armée , qui est sous les ordres de l'Infant Don Philippe , avoit repris la route de la Savoye.

Les lettres de Lombardie marquent, que le Duc de Modène avoit envoyé un détachement à Città Castellana , pour y prendre l'artillerie & les munitions que les Espagnols avoient débarquées près de Civita Vecchia , & pour conduire cette artillerie & ces munitions à l'armée qu'il commande , & qu'il avoit fait cantonner cette armée depuis Cesena jusqu'à Rimini ; que les troupes de la Reine de Hongrie étoient toujours dans le Bolonois ; que le Prince de Lobkowitz , qui avoit établi son quartier général à S. Michel del Bosco , les avoit distribuées dans les Bourgs & les Villages voisins de Bologne , & qu'il étoit à présumer que pour le présent , ni l'une ni l'autre armée ne formeroit aucune entreprise , la saison étant trop avancée pour les opérations militaires , & les pluies étant tombés en si grande abondance , que la plupart des chemins sont impraticables.

GRANDE

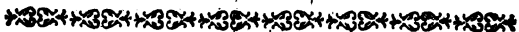
## GRANDE BRETAGNE.

ON mande de Londres du 31. du mois dernier, qu'on a appris que le Vaisseau de guerre *le Lyvely*, s'étoit emparé d'un Vaisseau Espagnol, dont la charge consistoit en Cochenille & en Cacao, & d'une Barque sur laquelle il y avoit des munitions de guerre pour Cartagene.

La Chaloupe de guerre *la Meche*, s'est emparée d'un Armateur Espagnol, à la hauteur de Porto.

## HOLLANDE ET PAYS BAS.

ON apprend de Bruxelles du 2. de ce mois, que les troupes Angloises prendroient leurs quartiers en cette Ville & dans celles de Bruges, de Gand & d'Ostende, & les Hanoveriennes à Tirlemont, Anvers, Liere & Ruremonde.

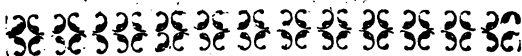


## MORT DES PAYS ETRANGERS.

ON mande de Portugal, que le nommé Manuel Simon *Baretto*, mourut le 9. Octobre dernier, à Contral, dans le Comté de Pedrogam, âgé de 114. ans.



## FRANCE



## F R A N C E.

*Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.*

**L**E 22. du mois dernier , le Prince Cantimir, Ministre Plenipotentiaire de la Czarine , eut une audience particulière du Roi , & il y fut conduit par le Chevalier de Sainctot , Introduceur des Ambassadeurs.

On a appris que la nuit du 16. au 17. du mois dernier, le Prince Charles de Lorraine avoit fait mettre le feu à tous les retranchemens qui avoient été construits par son ordre dans l'Isle de Reignac; qu'il en avoit retiré toutes ses troupes , & qu'il avoit fait replier le pont , par lequel il avoit établi la communication avec cette Isle.

Les Lettres qui sont arrivées, depuis qu'on a reçu cette nouvelle, marquent que le Prince Charles avoit détruit les batteries qu'il avoit établies vis-à-vis le poste de Rhinviller ; qu'il avoit fait enlever les bâteaux & les agrès, nécessaires à la construction d'un pont, & qu'il s'étoit mis en marche avec l'armée qu'il commande , pour rentrer dans les gorges du Brisgaw.

Le

Le 30. du mois dernier, le Comte de Montijo, Ambassadeur extraordinaire du Roi d'Espagne auprès de l'Empereur, & qui est arrivé à Fontainebleau, eut une audience particulière du Roi. Il y fut conduit ainsi qu'à celles de la Reine, de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames de France, par le Chevalier de Saintot, Introduceur des Ambassadeurs.

Le Roi a disposé de la Charge d'Enseigne de la Compagnie des Gendarmes Bourguignons, vacante par la démission du Comte de Torcy, en faveur du *Marquis d'Argonges*, Guidon de la Compagnie des Gendarmes de Flandres, & du Guidon de cette dernière Compagnie, en faveur du fils du *Marquis d'Hondetot*, Lieutenant Général.

Le 31. veille de la Fête de tous les Saints, la Reine entendit à Fontainebleau la Messe dans la Chapelle de la Cour Ovale, & S. M. communia par les mains de l'Abbé de Fleury, son premier Aumônier.

Le même jour, le Roi & la Reine, accompagnés de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames de France, assistèrent dans la Chapelle du Château aux premières Vêpres, auxquelles l'Archevêque de Tours officia.

Le premier de ce mois, jour de la Fête, le  
Roi

Roi & la Reine, accompagnés comme la veille, entendirent la grande Messe, célébrée pontificalement par l'Archevêque de Tours, & chantée par la Musique.

L'après midi, leurs Majestés assistèrent au Sermon du Pere Cuny, de la Compagnie de Jesus, & ensuite aux Vêpres, auxquelles le même Prélat officia. Le Roi & la Reine entendirent aussi les Vêpres des Morts.

Le Prince de Conty, qui a servi dans les armées du Roi, depuis le mois de Septembre de l'année dernière, arriva le 7. de ce mois à Fontainebleau, où il a été reçu par S. M. très favorablement.

L'armée du Roi, commandée par le Maréchal de Noailles, étant séparée, le Duc de Chartres, le Comte de Clermont, le Prince de Dombes & le Duc de Penthievre, qui ont servi dans cette armée pendant la campagne, sont revenus à Fontainebleau, où le Roi les a aussi reçus très favorablement.

Le 12. de ce mois, M. de Maupeou, Premier Président du Parlement, y prêta serment, & il y prit séance avec les cérémonies ordinaires.

Le même jour, M. de Maupeou, son fils, auquel le Roi avoit accordé dès le mois de Mars



Mars 1737. la Charge de Président du Parlement , en survivance de M. de Maupeou , son pere , commença à exercer les fonctions de cette Charge.

Après la reception du Premier Président , l'ouverture du Parlement se fit en la manière accoutumée par une Messe , célébrée pontificalement par l'Evêque de Soissons , & à laquelle M. de Maupeou, Premier Président assista à la tête du Parlement.

*Le Comte de la Riviere* , second Sous-Lieutenant de la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde ordinaire du Roi , a été fait Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis.

*Le Marquis des Certeaux*, premier Cornette de la Compagnie des Cheval - Legers de Berry , a été nommé Sous - Lieutenant de la Compagnie des Cheval - Légers Dauphins.

*Le Comte de Lannoy*, second Cornette de cette dernière Compagnie , a été fait premier Cornette de la Compagnie des Cheval-Legers de Berry.

*Le Chevalier de Castelmoron* a été nommé second Cornette de la Compagnie des Cheval-Legers Dauphins.

Le Roi a nommé à l'Archevêché de Bordeaux  
I deaux

deaux, l'Abbé de *Luffan*, que S. M. avoit nommé à l'Evêché de *Perigueux*.

La Reine est arrivée de Fontainebleau à Versailles le 23. de ce mois. Monseigneur le Dauphin s'y est rendu le 21. & Mesdames de France le 19.

*COMPLIMENT* fait par M. de Torcy, *Avocat au Parlement*, à M. de Bernage, ci-devant *Intendant de Languedoc*, *Prévôt des Marchands*, lors de son installation au Bureau de la Ville.

Messieurs, » si nous avons partagé avec  
 » le Corps de Ville, la perte préma-  
 » turée qu'il a faite de M. de *Vastan*, qui  
 » par ses lumières superieures, & par ses ver-  
 » tus, qui nous le rendoient si cher, s'étoit  
 » acquis l'amour & l'estime du Public, ne  
 » nous est-il pas permis aujourd'hui de félici-  
 » ter le Bureau de retrouver dans M. le Prê-  
 » vôt des Marchands, ces rares qualités qui  
 » font les grands Hommes & les grands Ma-  
 » gistrats? & si de l'aveu de cette grande  
 » Province, où il a administré la Justice pen-  
 » dant près de 25. années, avec autant de suc-  
 » cès que d'applaudissement, il a sçu montrer  
 » en toute occasion que les vertus du cœur  
 » alloient chés lui de pair avec les talens de  
 » l'esprit, que ne devons-nous pas attendre  
 de

» de son administration ? Un Magistrat , qui  
 » réunit en sa personne tous les differens  
 » genres de mérite, ceux même qu'il est rare  
 » de trouver séparément , n'a-t-il pas tout ce  
 » qu'il faut pour illustrer les plus grandes  
 » places , & pour en remplir dans toute son  
 » étendue les pénibles fonctions ? Le choix  
 » d'un grand Prince est ici mon plus sûr ga-  
 » rant.

Le premier Novembre , fête de Toussaints , l'Académie Royale de Musique fit chanter au Concert Spirituel du Château des Thuilleries le Motet à grand Chœur , *Confitebor* de M. de la Lande , lequel fut suivi d'un très-beau *Concerto* , sur la Flute traversiere , exécuté par le Sr. Blavet. La Dlle Romainville chanta ensuite un petit Motet à voix seule , du feu Sr. Moutet , avec applaudissement. Le Concoert fut terminé par un autre Motet à grand chœur du Sr. Mondonville , lequel fut précédé d'un *Concerto* sur le dessus de violon , exécuté par lui-même.

Le 5. Novembre , les Comédiens François représenterent à Fontainebleau la Comédie de la *Surprise de l'Amour* , de M. de Marivaux, de l'Académie Française, dont la Reine parut fort satisfaite, ayant été par-

I ij faite-

faitement bien représentée par le Sr. & la Dlle Grandval, qui y jouent les principaux rôles. Cette Pièce fut suivie de la petite Comédie du *Fat puni*.

Le 7. on représenta la Tragédie d'*Alzire* de M. de Voltaire, suivie du *Florentin*.

Le 12. le *Mariage fait & rompu*, & les *Fourberies de Scapin*.

Le 14. la Comédie Héroïque de D. *Sancho d'Arragon*, & la *Sérénade*.

Le 19. la Tragédie de *Merope*, laquelle fut suivie de la petite Comédie de *Zénéide*.

Le 16. les Comédiens Italiens représentèrent aussi à la Cour, la Comédie du *Mari Garçon*, suivie d'un nouveau Ballet, de la composition des Srs Riccoboni & Deshayes, dont la Musique est du Sr. Guignon. Ce Divertissement qui fut suivi de la petite Comédie des *Sauvages*, Parodie de la Tragédie d'*Alzire* de M. de Voltaire, fut terminé par un feu d'artifice nouveau, bien exécuté.



**MORTS.**



MORTS, NAISSANCE  
& Mariages.

L'Imprimerie vient de faire une perte considérable en la personne de Jacques Collombat, Imprimeur du Cabinet du Roi, qui mourut le 24. Septembre dernier. Cet habile Artiste s'est toujours distingué par l'exactitude & la netteté de ses impressions, & par la régularité de ses Caractères, étant aussi bon Graveur que sçavant Imprimeur; le Caractère Samaritain, qu'on trouve dans la Grammaire Hébraïque de *Dom Guarin*, sçavant Bénédictin, en est une preuve, aussi-bien que le petit Calendrier de la Cour, lequel, selon les Connoisseurs, peut passer pour un chef-d'œuvre d'Imprimerie. On lui doit l'invention des Quadratures, des triples & doubles Reglets, & des grandes Accolades, tant en cuivre qu'en fonte, qui ornent si bien à présent les Livres, & que tous les Imprimeurs ont pris à tâche d'imiter; outre la perfection à laquelle il a poussé les Caractères nouveaux, qui imitent l'écriture. Il n'a laissé qu'un fils, qui a la survivance de sa Charge depuis 24. ans, & qui s'est toujours efforcé de marcher sur les traces de son pere. On peut juger de son expérience & de sa capacité, par l'exécution & la beauté du Livre cité ci-dessus, intitulé *Grammatica Hebraica*, &c. qu'il compte de finir l'année prochaine. Comme il a une parfaite connoissance de la Langue Hébraïque, il travaille actuellement à une nouvelle *Concordance Hébraïque*, qui servira de Table au troisième Volume de ce bel Ouvrage, qui contient le Dictionnaire.

Le . . . . Octobre, M. Guillaume Boissier, Con-  
I iij      seiller

seiller du Roi, & Maître ordinaire en la Chambre des Comptes, depuis 1678. mourut à Paris, âgé de 93. ans; Il étoit fils de Guillaume Boissier, premier Commis de M. de Châteauneuf, Secrétaire d'Etat, & de Marie Chaufourneau.

Le 4. Oct. M. Claude-Vincent *Heron*, Conseiller au Parlement de Paris en la première Chambre des Enquêtes, où il fut reçu le 16. Juin 1694. puis Honoraire de la Grand'Chambre, mourut au Plessis, près la Ville d'Angers, Terre appartenante à Mad. la Marquise d'Entragues, sa fille, dans la 73. année de son âge. Il étoit fils de Claude Heron, Conseiller de la Cour des Aides, reçu le 16. Juin 1668, & de D. Thérèse de Faverolles; il avoit épousé en 1703. Dlle Renée-Marie de Boylesve, morte le 17. Février 1711. fille unique de Gabriel de Boylesve, Ecuyer, Seigneur du Plessis, & de Jombon, en Anjou, & de D. Marie de Boylesve de la Maurouviere, sa cousine; il laisse de ce mariage pour fille unique Dlle Marie-Claudine-Aimée Heron, mariée, 1<sup>o</sup>. le 17. Octobre 1714. avec Rolland Guillaume le Vayer, Seigneur de Boutigny, Conseiller au Parlement de Paris, mort sans enfans le 4. Juillet 1726, 2<sup>o</sup>. le 9. Février 1728. avec Louis-César de Cremeaux, Marquis d'Entragues, Mestre de Camp d'un Régiment de Dragons, Brigadier des Armées du Roi, & Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, duquel elle a un fils, Officier dans le Régiment de Condé, Cavalerie.

Le 26. Louise-Amélie de *Brehan de Plelo*, mourut à l'Abbaye de Port-Royal, âgée d'environ 9. ans, étant née à Copenhague en 1734.

Elle étoit fille posthume de Louis Robert-Hippolite de Brehan, Comte de Plelo, ancien Mestre de Camp d'un Régiment de Dragons de son nom, & Ambassadeur Extraordinaire pour le Roi à la Cour

Cour de Dannemarck , tué au Siège de Dantzick en 1734, & de Louise de Phelypeaux de la Vrilliere:

La Maison de Brehan est reconnüe pour une des plus anciennes & des mieux alliées de la Province de Bretagne ; elle tire son nom de là Terre & Seigneurie de Brehan Loudeac , laquelle est tombée dans la Maison de Rohan , qui la possède maintenant.

La filiation que l'on va rapporter , est prouvée par des Titres autentiques , vérifiés dans les Réformations de la Noblesse des années 1423. 1441. 1446. 1476. 1539. & 1668.

Suivant un vieux Cartulaire de Marmoutiers , vers l'an 1080 , *Brehan le vieux* fait une donation au Prieuré de S. Martin , de certains Fiefs à lui appartenans ; il est qualifié dans cet Acte de *Brientensium summus Dominus & eorum primogenitus*. On voit dans ce même Acte qu'il avoit épousé la sœur de Guildinius , fils de Gilon.

Guillaume, son fils , souscrit à cette donation avec Gaultier , son frere ; il est encore mentionné dans un autre Titre de Marmoutiers de l'an 1100 , au sujet des Fiefs donnés à l'Evêque de S. Brioux , & autres Biens & Dixmes , donnés à S. Melene , dans la Paroisse de Brehan , par ses ancêtres , & depuis par Conan , surnomme de Montcontour, son aîné.

Arnaud signe comme témoin à un Titre du Mont S. Michel , contenant la donation faite aux Moines de S. Michel , de certaines Dixmes , par Guillaume Irfoy , fils d'Hervey , avant que d'aller à Jérusalem.

Norman de Brehan , se dit fils d'Arnaud , & signe comme témoin à la Fondation du Prieuré de Lambale , faite par Geofroy , Duc de Bretagne , en date du 24. Juillet 1121. *Ce Titre est à Marmoutiers & à Lambale.*

Guillaume de Brehan , fils de Norman , est présent , avec d'autres Seigneurs , à la Fondation du

I iiij Prieuré

Prieuré de Jugon , faite par Olivier de Dinan , Duc de Bretagne , vers l'an 1149. *Ce Titre est à Marmontiers.*

Morsan de Brehan , qualifié *Miles* , se fait Moine vers l'an 1160 , & conjointement avec ses freres , fait don de l'Eglise de Brehan à l'Abbaye de S. Melene. *Cartulaire de l'Abbaye de S. Melene de Rennes.* Il fut Abbé de S. Aubin des Bois ; on voit dans cette Abbaye une Bulle du Pape , à lui adressée en cette qualité , de 1163.

Allain de Brehan fait don en 1184. de certaines Dixmes à S. Magloire de Lehon ; cet Acte est scellé du sceau d'Allain de Brehan. *Titre de Marmontiers.*

Etienne de Brehan , Chevalier , fils d'Allain , vivoit en 1230 ; il mourut à la Croisade en 1272 ; ses freres furent Raoul , Geofroy & Olivier , dont il est dit peu de choses. Raoul de Brehan , qualifié *Miles* , se croisa avec Jean , Duc de Bretagne , & à son retour , donna à l'Abbaye de Bocquien une Dixme , un Pré & quelques Fiefs ; on voit par cet Acte , qui est de 1275 , qu'il avoit pour femme *Sibille d'Herefort* , Olivier de Brehan , son frere , ratifie cette donation. *Titres de l'Abbaye de Bocquien.* Geofroy , dit Allain de Brehan , Chevalier , fut un des témoins de l'accommodement fait entre Allain , Vicomte de Rohan , & Hervé de Leon , Chevaliers. La transaction est de 1288. *Tit. du Chevalier de Blain.* Il paroît par un vieux fragment d'Obituaire de l'Eglise de Brehan , qu'Etienne de Brehan avoit épousé *Alipse de Rohan* , dont il eut Jean qui suit.

Jean , Sire de Brehan , Chevalier , vivoit en 1250. Il se croisa avec Jean I. dit le Roux , Duc de Bretagne ; il eut pour femme Sibille de Biaufort , fille de Monssieur Allain de Biaufort ; il met son sceau au Traité du changement de Bail en Rachat en 1275, *Archives du Château de Nantes.* En 1309. il partagea  
les



ses enfans du premier lit , ſçavoir *Guillaume*, *Pierre*, & *Jean*. Il met auſſi ſon Sceau à un Titre qui eſt à *S. Aubin des Bois*.

*Guillaume*, Seigneur de *Brehan*, ſurnommé de *Montcontour*, aîné du premier lit, ſuivant le partage de 1309. Il reçoit ſes frères *Juveigneurs Jean* & *Pierre* en homme bouche baiſée & mains jointes, comme *Gentils*; on voit par ce même Acte, que *Jean*, ſon Pere, avoit tout ferme droit en *Brehan*, excepté ce que l'Egliſe tenoit de la liberalité de ſes Ancêtres. Il fut Commandant d'une Compagnie de 120 Lances, & mourut ès guerres en 1360. Il avoit épouſé *Sibille de Tournemine*, fille de *Pierre*, Sire de la *Hunaudaye*, dont il eut pluſieurs enfans, *Pierre*, qui ſuit, *Guillaume*, Chevalier fameux du temps du Connétable du *Gueſclin*, *Geofroy*, l'aîné, connu par les homniages de ſes *Juveigneurs*, & *Bertrand*, qui rend hommage à ſon aîné en 1324.

*Pierre* de *Brehan*, Damoifel, fils puîné de *Guillaume*, ſervit dans les guerres de *Charles de Blois*, & de *Jean de Monfort* en 1356, ſuivant l'Histoire nouvelle de *Bretagne*, *Tit. du Château de Nantes*. Dans une vieille Procédure de 1392, il eſt qualifié *Petrus de Brehan, Domicellus nobilis & ex nobili Proſopia etiam Baronum extitit & procreatus*. Il eut de ſa femme *Aliette le Voyer*, pluſieurs enfans dont entr'autres *Geofroy*, qui ſuit.

*Geofroy* de *Brehan*, Chevalier Seigneur de *Belle-iſſué*, *Mont-Brehan*, employé Homme d'armes aux Montres de 1370 & 1371, &c. employé dans la Réformation de la véritable Nobleſſe de 1423; il mourut en 1435. Il avoit épouſé *Thomine de Dinan*, ſa première femme, ſans hoirs; ſa ſeconde femme fut *Thomine Annor de Penthièvre*, dont il eut, entr'autres enfans, *Gabriel* qui ſuit; *Guillaume*, Chevalier, Capitaine d'Hommes d'armes,

& *Julien*, qui commanda la Compagnie d'Ordonnance de François Duc de Bretagne, & servit dans la guerre du bien public, Capitaine d'Hommes d'armes.

Gabriel de Brehan, Seigneur de Belle-issuë, Beaulieu, & de la Ville Corbin il mourut en 1452, ayant épousé *Thomine de la Lande*, unique héritière d'Olivier de la Lande, de laquelle il eut *Eonnet* qui suit, & *Thibaut*, Homme d'armes des Ordonnances du Roi de France, qui fut partagé à viage en 1482, lequel eut un fils nommé *René*, qui épousa *Jeanne du Cambout*, fille d'Alain Seigneur du Cambout.

Eon ou Eonnet de Brehan, Damoisel, Seigneur de Belle-issuë, de Beaulieu, de la Ville Corbin, du Clos, &c. Il eut neuf enfans de sa femme *Marguerite de Bois-Boëssel*, lesquels furent *Gabriel*, *Roland*, *Jean* qui suit.

*Gabriel*, aîné, qui fut Seigneur de Belle-issuë, &c, étoit Homme d'armes des Ordonnances, & commanda la seconde Garde. Il avoit épousé *Mario Berard*, fille de Lancelot, Seigneur de Kermartin & de Marie de Rohan.

Jean de Brehan, troisième fils d'Eonnet, Chevalier Seigneur de Belle-issuë, &c. surnommé le Capitaine Bonnet. Il fut fameux dans les guerres, & Compagnon du Chevalier Bayard. Il avoit été partagé à viage en 1499. On voit une infinité de Titres & d'Actes d'afféagement, où il est qualifié Noble & Puissant. Il fut dangereusement blessé à la Bataille de Ravennes, & mourut vers l'an 1520 ou 21. Il avoit épousé en premières noces *Olivette Guhé*, nièce du Cardinal de ce nom; & de sa seconde femme *Françoise de Kergu*, il eut 7 enfans, *Mathurin* qui suit, *acques*, qui fut partagé à viage en 1533, *Jean* tué aux guerres d'Italie, *Claude*,  
Lieute-

Lieutenant d'une Compagnie d'Hommes d'armes , blessé à Brignoles , mort de ses blessures en 1547. L'une de ses filles , nommée *Alix de Brehan* , épousa *Tifan de Rohan* , Seigneur de Polduc.

Mathurin de Brehan , Chevalier Seigneur de Belle-issuë , Galinée , des Cognets , la Morinière , Beaulieu , &c , né le 10 Août 1506 , a servi toute sa vie dans les guerres de Piémont & d'Italie ; fut Capitaine de 300 Hommes , puis de 500 ; mourut à Galinée au mois d'Octobre 1538 , des blessures qu'il avoit reçues dans une rencontre en Piémont ; fut enterré à S. Pottan , où l'on voit sa tombe , sur laquelle est l'Ecu de Brehan. Il avoit épousé *Gillette des Cognets* , héritière de sa Maison , fille unique de Guyon , Seigneur des Cognets , & de Galinée , de laquelle il eut entr'autres enfans *Jean* , qui suit.

Jean de Brehan , Chevalier Seigneur de Galinée , Belle-issuë , Beaulieu , la Rivière , &c ; né le 8 Août 1533 , épousa en 1572 *Jeanne du Plessis* , héritière de sa Maison , fille de Pierre , Seigneur du Plessis & de la Morinière , morte le 26 Juillet 1620. Il mourut en 1572 , & laissa *Louis* , qui suit.

Louis de Brehan , Chevalier Seigneur de Galinée , Belle-issuë , Mauvaisigné , des Cognets , de Beaulieu , la Sorais , la Morinière , la Lande , Chastelain , du Plessis , Chevalier de l'Ordre du Roi , Gentilhomme ordinaire de sa Chambre , par Brevet de 1601 , Maréchal de Camp , Capitaine d'une Compagnie de 200 Hommes d'armes , né le 13 Avril 1574. Il épousa le 30 Décembre 1599 , *Catherine Huby de la Huberdière* , héritière de sa Maison , fille de Jean , Seigneur de Kerloquet , Conseiller d'Etat de la Reine Régente ; dont il eut *Jean* , qui suit.

Jean de Brehan , Chevalier Seigneur de Galinée

Belle-issuë, Mauvaisigné, la Lande, la Sorais, la Morinière, la Grée, Chastelain du Plessis, Baron de Mauron, Doyen du Parlement de Bretagne, Conseiller d'Etat, épousa en 1630 *Françoise le Fair*, héritière & fille unique de Jean, Seigneur de la Motte - Roussel. Il eut de ce mariage *Maurille*, qui suit; *Claude & Jean-Gilles*, qui furent élevés Pages du Roi, puis Officiers aux Gardes; le dernier tué au siège de Lille. Et Claude épousa *Françoise Boüan*, dont il eut Claude-Agatif-Hiacinthe de Brehan, actuellement Doyen du Grand-Conseil.

Maurille de Brehan, Chevalier, Comte de Mauron & de Plélo, Seigneur de Galinée, du Pelen, la Grée, S. Bihiy, Mauny, Belle-issuë, Mauvaisigné, Chastelain du Plessis, Vicomte de Mauron; épousa en 1654, *Loüise de Quelen*, héritière de sa Maison, fille de Gilles, Seigneur de S. Bihiy le Pelen, &c; & de Renée du Halgoët, de laquelle il eut *Loüis de Brehan*, Chevalier Comte de Mauron & de Plélo, mort sans hoirs, de *Sainte du Gouray*, héritière & Marquise de la Coste, Comtesse de Guesbriant, Baronne de Sacé, Dame de Brehan, fille de Jean, Marquis de la Coste, Lieutenant de Roi dans la Basse Bretagne, & de Magdeleine de Rosmadec; *Jeanne*, mariée à *Charles, Marquis de Seigné*, Lieutenant de Roi au Pays Nantois; & *Jean-René*, qui suit.

Jean-René-François-Almaric de Brehan, Chevalier, Comte de Mauron & de Plélo, Baron de Pordic, & autres Terres mentionnées ci-dessus, dont il hérita par la mort de son aîné le Comte de Plélo. Il avoit épousé *Catherine de la Faluere*, fille de René le Fevre, Chevalier Seigneur de la Faluere, Premier Président de Bretagne. De ce mariage il eut *Robert-Hippolite*, qui suit.

Loüis-Robert-Hippolite de Brehan, Comte de Plélo

Plelo né en 1699. marié en 1723. avec *Louise Phelipeaux de la Vrillière*, dont il a eû, entre-autres enfans, morts en bas âge, Dlle Louise Amelie de Plelo, qui vient de mourir, & Louise Felicité de Brehan de Plelo, mariée le 4. Février 1740. à Armand - Emmanuel Duplessis Richelieu, Duc d'Aginois, Colonel du Regiment de Brie, laquelle reste seule héritière.

*Nota.* Jean-René-François Almaric a eû d'un 2. mariage 2. enfans, Jean-René-François Almaric de Brehan, nommé le Comte de Mauron, & Bihiy Almaric de Brehan.

Le 29. M. Jean Bonaventure Lelay de Villemaré, Chevalier Seigneur de Guebriant, ci-devant Lieutenant des Maréchaux de France en Bretagne, mort à Paris âgé de 84. ans, laissant de son mariage avec Dlle Anne Crocq, morte au mois d'Avril 1729. 1°. Germain Lelay de Villemaré, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 26. Mars 1711. mort sans être marié. 2°. Paul-Marie Bonaventure Lelay, Chevalier Seigneur du Plessis Lelay, du Hîrel, &c. ci-devant Capitaine dans le Régiment de Gèvres Cavalerie, & à présent Lieutenant des Maréchaux de France en Bretagne, & Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, marié depuis le 3. Mars 1734. avec Dlle Marie-Magdeleine Delpech. 3°. Jean Bonaventure Lelay de Guebriant, reçu Conseiller au Parlement de Paris, & Commissaire aux Requêtes du Palais, le 27. Août 1728. & aujourd'hui Président de la première Chambre des Requêtes du Palais, depuis le 2. Septembre 1734. & Lecteur de la Chambre du Roi, non marié. 4°. Anne Lelay, veuve de Nicolas Isoré d'Hervault, Marquis de Pleumartin, dont elle a des enfans. Et 5°. Louise-Françoise Bonaventure Lelay, mariée depuis le mois

## 2534 MERCURE DE FRANCE.

mois d'Avril 1729. avec Pierre Poncet de la Rivière, Président de la cinquième des Enquêtes du Parlement de Paris, depuis le 15. Décembre 1728. La Famille de Lelay de Villemaré a été déclarée d'ancienne extraction noble par les Commissaires de la Chambre établie pour la recherche de la Noblesse de la Province de Bretagne en 1670. & l'Histoire qui en a été donnée par le P. Lobineau, Religieux Bénédictin, fait souvent mention de ce nom, notamment d'Alain Lelay, lequel signa en 1380. la ratification du Traité de Paix fait entre le Roi de France & le Duc de Bretagne; la Branche aînée de cette Famille est fondue dans celle de Kerouisy, dont M. le Président de Marbeuf a épousé l'héritière.

Lelay de Villemaré porte pour armes d'argent à une fasces d'azur, accompagnée en chef de trois annelets de gueules, & en pointe d'un aigle de sable éployé, becqué & membré de Gueules.

Le 13. Novembre a été baptisé à S. Eustache, Louis le Roy de Roquemont, né le jour précédent, fils de Nicolas-Louis le Roy de Roquemont, Mousquetaire de la Garde du Roi de la première Compagnie, & Aide de Camp de M. le Maréchal-Duc de Noailles, & de D. Anne-Guillemain du Val. Il eut pour perein, François-Louis-Guillemain du Val, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, ci-devant Capitaine au Régiment de Lorraine, Infanterie, & à présent Commandant du Guet de la Ville & Fauxbourgs de Paris, ayeul maternel de l'enfant; & pour mareine, D. Elisabeth Prevôt, veuve de François le Roy de Roquemont, ancien Conseiller au Châtelet de Paris.

Le 19. Septembre, Alexis Lallemand de Macqueline, Ecuyer ordinaire du Roi, fils de Charles

les-Louis Lallemand, Comte de Levignen, Seigneur de Berz, de Macqueline & d'Ormo y le Davion, Receveur général des finances de Soissons, & Fermier général des Fermes unies du Roi, mort le 18 Février 1730, & de Dame Catherine-Charlotte Troisdames sa femme, morte le 2. Septembre 1740, fut marié avec Marie-Anne Louise le Cocq, sa cousine germaine, fille de feu Jean-Baptiste le Cocq, Marquis de Goupillieres, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, mort le 1. Avril 17. 7, & de Dame Genevieve Marguerite Dazy sa seconde femme. M. de Macqueline qui donne lieu à cet article, est frere puîné de Louis-François Lallemand, Comte de Levignen, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi depuis 1719. & Intendant de Justice de la Généralité d'Alençon depuis 1726; de Messire Jacques Charles-Alexandre Lallemand, Evêque de Séez, mort le 6. Avril 1740; de Michel-Joseph-Hiacin e Lallemand de Berz, Fermier général des Fermes unies du Roi; & d'Etienne-Charles-Pelix Lallemand de Nantouillet, aussi Fermier général & Receveur général des finances de Soissons. La famille de Lallemand est originaire de la Ville de Châlons, en Champagne, où elle est connue entre les plus considérables il y a plus de 200 ans. Elle porte pour armes de gueules à un Lion d'or. Celle de le Cocq, est une des plus considérables de Paris, par son ancienneté, par les premières Charges de la Robe qu'elle a possédées, & par ses Alliances, comme on le peut voir dans la Généalogie qui s'en trouve imprimée fol. 104. du second volume de l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, & elle porte pour armes d'azur à trois cocqs d'or, crêtés, barbés & onglés, de même posés deux & un.

Le se tième Octobre, Louis-Philippe de Fontettes Seigneur du Boispreaux dans la forêt de

de Lihons , en Normandie , fils de Charles de Fontettes , Chevalier Seigneur de Vaumain dans le Vexin-François, & de D. Anne-Louise de Boulainvilliers, d'une Maison considérable & par son ancienneté & par ses alliances, fut marié avec Dlle. de Mauleon de Savaillan , fille de Jean Baptiste Gaston de Mauleon , Seigneur de Savaillan & de D. Marie Mydorge , sœur de M. Mydorge , Maire des Requêtes ordinaire du Roi ; M. de Fontettes du Boispreaux , est frere puîné de M. de Fontettes , Seigneur de Vaumen , marié depuis 1721 , avec Dlle. Antoinette Magdeleine de Harville Palaiseau, & il est d'une Noblesse originaire de Bourgogne , connue par son ancienneté & ses alliances , & de laquelle sont encore Messieurs de Vauroux & de Themericroirt. Elle porte pour armes , Fassé d'or & d'azur de six pièces. Pour la Maison de Mauleon , elle est également connue dans les Provinces de Languedoc & de Gascogne, d'où elle est originaire.



## ARRESTS NOTABLES.

**A** R R E S T du 5. Novembre , portant établissement d'une nouvelle Lotterie Royale , par lequel il est dit ce qui suit.

Sur ce qui a été représenté au Roi , étant en son Conseil , qu'entre les différens moyens qui ont jusqu'à présent été employés pour procurer à Sa-Majesté une partie des fonds nécessaires pour subvenir aux dépenses extraordinaires qu'Elle a été obligée de faire , l'établissement des Lotteries est celui qui a paru le plus du goût de ses Sujets ; qu'ainsi , s'il plaisoit à Sa Majesté d'en établir une nouvelle ,  
dont



dont les Billets seroient payables , partie en argent , & partie en rentes sur les Aides & Gabelles au denier quarante , suivant le plan qui lui a été proposé , on auroit lieu d'en espérer le succès , d'autant que suivant ce plan , les propriétaires des Billets à qui il ne sera point échu de lots , en retireront un avantage dans le remboursement , tant de leurs fonds en argent , que de celui des capitaux de leurs contrats de rentes , dans l'espace de dix années ; à quoi voulant pourvoir Oûi le rapport du sieur Orry, Conseiller d'Etat ordinaire , & au Conseil Royal , Contrôleur général des finances , S. M. a ordonné & ordonne ce qui suit.

ART. I. Qu'il sera ouvert en son Trésor royal le 15. du présent mois de Novembre , , une Lotterie dont le fond est & demeurera fixé à la somme de quinze millions six cent mille livres , & dans laquelle les Sujets de Sa Majesté & les Etrangers pourront également s'intéresser.

ART. II. Elle sera composée de vingt-quatre mille Billets de six cent cinquante livres chacun , payables , sçavoir , trois cent cinquante livres en deniers comptans , en levant le Billet , & trois cent livres en Contrats de rentes perpétuelles au denier quarante sur les Aides & Gabelles , après le tirage.

ART. III. Il y aura trois mille Lots en deniers comptans , sçavoir , un de cent mille livres , un de cinquante mille livres , deux de vingt-cinq mille livres chacun , quatre de dix mille livres chacun , huit de cinq mille livres chacun , vingt-cinq de trois mille livres chacun , soixante-douze de deux mille livres chacun , neuf cent cinquante-sept de mille livres chacun , & dix-neuf cent trente de huit cent livres chacun.

ART. IV. Ladite Lotterie sera tirée le 15. Février de l'année prochaine , en présence & sous les ordres

ordres des sieurs Prévôt des Marchands & Echevins de la ville de Paris , dans la grande sale de l'Hôtel de ladite Ville, avec les formalités ordinaires.

ART. V. Les Billets seront délivrés au Public par tous les Notaires du Châtelet de Paris , que Sa Majesté a pour ce commis & commet.

ART. VI. Il sera formé deux cent quarante registres de cent Numéros chacun pour lesdits Billets , lesquels registres seront cottés & paraphés par ledit sieur Prévôt des Marchands ou par l'un des Echevins , pour être ensuite remplis par les Notaires , des noms , mots ou devises sous lesquels lesdits Billets auront été levés : & seront lesdits registres délivrés aux Notaires par le Garde du Trésor Royal en exercice , auquel ils remettront chaque semaine les fonds qu'ils auront reçus , dont il leur sera fourni quittance par ledit Garde du Trésor Royal , qui s'en chargera en recette au profit de Sa Majesté ; au moyen de quoi ne seront lesdits Notaires tenus de rendre aucun compte de leur maniemment , autrement que par bref état audit Garde du Trésor Royal , auquel lors dudit compte , ils remettront les registres de leur recette , & retireront les Billets qui auront été par eux délivrés.

ART. VII. Tous les Billets seront après le tirage , visés par chacun des Notaires qui les auront signés , & il sera fait mention sur iceux , du sort qui leur sera échu.

ART. VIII. Les lots seront immédiatement après le tirage , acquittés par ledit Garde du Trésor Royal , en lui fournissant pour le second paiement de chacun des Billets auxquels ils seront échus , trois cent livres en contrats de rentes perpetuelles au denier quarante sur les Aides & Gabelles.

ART. IX. Les Billets auxquels ne sera point échu de lot , seront remboursés au Trésor royal à ceux qui

qui en feront propriétaires , en dix années , à commencer du premier Janvier prochain , à raison de soixante-cinq livres par an pour chaque Billet, à l'effet de quoi ils seront après le tirage rapportés audit Garde du Trésor Royal, pour être changés en de nouveaux Billets divisés en dix coupons de soixante-cinq livres chacun , en fournissant pour le deuxième paiement de chacun desdits Billets , trois cent livres en contrats de rentes perpétuelles au denier quarante sur les Aides & Gabelles.

ART. X Pour l'exécution de l'article ci-dessus ; il sera formé soixante-dix registres ou talons pour lesdits nouveaux Billets , de trois cent numéros chacun , avec dix coupons à chacun , lesquels Billets & leurs coupons , seront numérotés depuis & compris numéro premier , jusques & compris numéro vingt-un mille, & signés par le Commis au grand-comptant dudit Trésor Royal , pour être délivrés ainsi qu'il vient d'être dit; & du montant de la conversion desdits premiers Billets dans les nouveaux , sera fait recette & dépense pour *adventur* seulement , dans l'état au vrai & compte dudit Garde du Trésor Royal pour l'exercice de la présente année.

ART. XI. Les Propriétaires des Billets de ladite Lotterie seront tenus de recevoir les lots qui leur sont échus , ou les nouveaux Billets qui devront leur être délivrés , dans le 15. Février 1745. au plus tard , à peine de nullité desdits Billets , & sans après ledit tems , pouvoir , sous quelque pretexte que ce puisse être , en prétendre aucune valeur.

ART. XII. Pour parvenir au paiement des trois cent livres payables en contrats de rentes perpétuelles au denier quarante sur les Aides & Gabelles , pour chacun desdits vingt-quatre mille Billets , il sera par ledit Garde du Trésor Royal en exercice , fait remboursement à ceux des propriétaires desdits

ses rentes qui s'intéresseront en ladite Lotterie, jusqu'à concurrence de la somme de sept millions deux cent mille livres des capitaux d'icelles, & ce en assignations libellées sur le produit de ladite Lotterie, en lui fournissant par ceux qui convertiront ainsi leurs rentes, avec les grosses de leurs contrats & leur quittance de remboursement, leurs titres de propriété, & les mentions & décharges nécessaires & usitées dans tous les cas de remboursement, les arrérages desquelles rentes cesseront & seront rejetées des états de Sa Majesté, à compter du premier Janvier prochain.

ART. XIII. Le remboursement successif des Bilets auquels ne sera point échu de lot, sera fait annuellement par le Garde du Trésor Royal en exercice, chaque année, à commencer pour l'année prochaine 1744. au premier Janvier 1745. & ainsi d'année en année jusqu'à parfait remboursement; à l'effet de quoi il sera par l'Adjudicataire général des Fermes unies, & sur le prix de son bail, remis au Trésor Royal le premier Janvier de chaque année, à commencer, comme dit est, du premier Janvier 1745. la somme de treize cent soixante-cinq mille livres, pour être employée audit remboursement, qui sera fait aux porteurs, des coupons de l'année qui sera payable sur iceux, & sans autre formalité.

ART. XIV. Les recettes & dépenses qui seront faites par chacun desdits Gardes du Trésor Royal, conformément au présent Arrêt, seront en vertu d'icelui, admises & passées sans aucune difficulté, dans l'état au vrai & compte de chacun de leurs exercices. Et pour l'exécution du présent Arrêt, seront, si besoin est, toutes Lettres nécessaires expédiées, &c.

On

On donnera deux Volumes du *Mercur*, le mois prochain. Le second contiendra la Suite de l'Ambassade de la Porte Ottomane à la Cour de France.

## T A B L E.

|                                                                                                               |       |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| <b>P</b> IECES FUGITIVES. Les Consolations de Chrétien dans l'adversité, <i>Ode</i> ,                         | 2331  |
| Extrait de la Lettre écrite à Mrs de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres, par le Cardinal Quirini,   | 2336  |
| Ode au Temps,                                                                                                 | 2346  |
| Lettre au sujet de la Chronologie & Topographie du Bréviaire de Paris,                                        | 2350  |
| L'Oiseau Misantrope, <i>Fable</i> ,                                                                           | 2370  |
| Lettre sur la nouvelle Traduction de Virgile, par l'Abbé Desfontaines,                                        | 2372  |
| Le Voleur averti par un Dieu, <i>Fable</i> ,                                                                  | 2392  |
| Arrêt du Parlement, rendu en faveur de la Faculté de Médecine de Paris, contre la Communauté des Chirurgiens, | 2394  |
| Stances sur l'obscurité de nos connoissances,                                                                 | 2397  |
| Réponse de M. Liger, sur les Elémens d'Euclide,                                                               | 2399  |
| Bouquet à Mad. * * * le jour de sa Fête,                                                                      | 2403  |
| Séance publique de l'Académie de Chirurgie, du 11. Juin dernier,                                              | 2404  |
| Vers à Mad. . . . le jour de sa Fête,                                                                         | 2436  |
| Le Guerrier Philosophe, en 2. volumes,                                                                        | 2442  |
| Enigme & Logogryphe,                                                                                          | ibid. |
| <b>NOUVELLES LITTERAIRES, DES BEAUX-ARTS, &amp;c.</b>                                                         |       |
| Le vrai Système de Newton, exposé & analysé                                                                   | avec  |

|                                                      |              |
|------------------------------------------------------|--------------|
| avec celui de Descartes, &c.                         | 2444         |
| Nouvelle Edition des Œuvres de Rousseau,             | 2451         |
| Traduction Poétique des Pſeaumes,                    | 2452         |
| L'Incrédule au Jugement de Dieu, Poëme,              | 2454         |
| Les Elémens de l'Education,                          | 2456         |
| L'Architecture des voutes, •                         | <i>ibid.</i> |
| Le Paradis perdu de Milton, & le Paradis recon-      |              |
| quis,                                                | 2457         |
| Nouveau Voyage fait au Levant,                       | <i>ibid.</i> |
| Abbregé du Méchanisme universel,                     | <i>ibid.</i> |
| La Religion Protestante convaincue de faux,          | 2458         |
| Traité des Maladies de la Peau,                      | <i>ibid.</i> |
| Nouvelle Edition de l'Histoire de Lorraine,          | 2459         |
| Catalogue de la Bibliothèque de M. Barré,            | 2460         |
| Les Leçons de la Sagesse,                            | 2461         |
| Lettres édifiantes & curieuses, 26. Recueil,         | 2462         |
| Le Livre de S. Augustin; de la Grâce, &c.            | <i>ibi.</i>  |
| Essai sur l'Histoire des Belles-Lettres,             | 2463         |
| Recueil de Pièces prononcées dans l'Assemblée pu-    |              |
| blique de l'Académie de Montauban,                   | 2464         |
| Recueil de Pièces présentées à l'Académie des Jeux   |              |
| Floraux,                                             | 2465         |
| Sujets de Prix pour l'Année 1744. de la même         |              |
| Académie,                                            | 2467         |
| Sujet de celui de l'Académie Royale des Inscript-    |              |
| tions & Belles-Lettres pour l'année 1745.            | 2471         |
| Assemblée de l'Académ. Royale des Sciences,          | 2473         |
| Observation particuliere du Passage de Mercure,      |              |
| faite par M. Lemonnier,                              | <i>ibid.</i> |
| Extrait de Lettre sur la Société Littéraire d'Arras, |              |
| •                                                    | 2474         |
| Ouverture du Collège Royal,                          | 2485         |
| Estampes nouvelles,                                  | 2486         |
| Nouveaux Globes dédiés à Monseigneur le Dau-         |              |
| phin,                                                | 2487         |
| Sac de Reglisse & de Guimauve blanc,                 | 2489         |
|                                                      | Spécifique   |

|                                                                                                                |              |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Spécifique pour la guérison de la Goutte ,                                                                     | 2490         |
| Air noté ,                                                                                                     | 2491         |
| Spéctacles , Extrait de la Comédie du <i>Combat Ma-</i><br><i>gtque</i> , représentée à l'Hôtel de Bourgogne , | 2492         |
| Nouvelle Pièce intitulée , <i>les Vieillards rajournis</i> , re-<br>présentée à la Comédie Française ,         | 2500         |
| Nouvelles Etrangères , Turquie , Suede , &c.                                                                   | 2501         |
| Mort des Pays Etrangers ,                                                                                      | 2517         |
| France , nouvelles de la Cour , de Paris , &c.                                                                 | 2518         |
| Promotion dans la Compagnie des Gendarmes<br>Bourguignons , & dans celle des Gendarmes de<br>Flandres ,        | 2519         |
| Retour des Princes de l'armée ,                                                                                | 2520         |
| M. de Maupeou , Premier Président , prête serment<br>au Parlement ,                                            | <i>ibid.</i> |
| M. de Maupeou le fils , Président du Parlement ,<br>commence à exercer les fonctions de cette<br>Charge ,      | 2523         |
| Ouverture du Parlement ,                                                                                       | <i>ibid.</i> |
| Le Comte de la Riviere fait Commandeur de l'Or-<br>dre Royal & Militaire de S. Louis ,                         | <i>ibid.</i> |
| Promotion dans les Compagnies des Cheval-Le-<br>gers Dauphins & de Berry ,                                     | <i>ibid.</i> |
| M. l'Abbé de Luffan nommé à l'Archevêché de<br>Bordeaux ,                                                      | <i>ibid.</i> |
| Retour de la Reine, de Monseigneur le Dauphin &<br>de Mesdames de France à Versailles ,                        | 2524         |
| Compliment fait à M. de Bernage , Prévôt des<br>Marchands ,                                                    | <i>ibid.</i> |
| Concert Spirituel ,                                                                                            | 2525         |
| Pièces représentées à la Cour ,                                                                                | <i>ibid.</i> |
| Morts , Naissance & Mariages ,                                                                                 | 2527         |
| Arrêt notable ,                                                                                                | 2538         |

**Errata**

## Errata d'Octobre.

**P** Age 2250. ligne 30. plutôt, ôtez ce mot. P. 2251, l. 11. des Albanes, l. de l'Albane. P. 2288. l. 15. une, l. un. P. 2293. l. 10. Nasseau, l. Nassau. P. 2297. l. 4. du bas, fair, l. fait. P. 2298. l. 15. attirails, l. attirails. P. 2303. l. 7. & 8. le M. l. M. ment, l. Parlement. P. 2307. l. dernière, rouges, l. rouge. P. 2308. l. 4. bonne fortune, l. bonnes fortunes. P. 2320. l. 5. 12. l. 22.

## Fautes à corriger dans ce Livre.

**P** Age 2344. ligne 2. retours, lisez, retour. P. 2352. l. 3. donr, l. dont. P. 2365. l. 19. void, l. voit. P. 2380. l. 22. chiene, l. chienne. P. 2387. l. 2. & 3. du bas, s'apperceveroient l. s'appercevraient. P. 2388. l. dernière, nt, l. font. P. 2405. l. 9. la, l. à la. *Ibid.* l. 22. absolument, l. absolument. P. 2413. l. 24. delayé, l. delayés. P. 2422. l. 15. ci-devant, l. auparavant. P. 2427. l. 16. cependant, l. cependant. P. 2429. l. 27. principale, l. principal. P. 2435. l. 16. & 17. s'exécute, l. exécute. P. 2448. l. 15. qu'y, l. qui. P. 2443. l. 16. gîte, l. gis. P. 2452. l. 19. tout, l. tous. P. 2465. l. 6. ôtez la virgule après donne aux. P. 2472. l. 5. du bas, vinex, l. vieux. P. 2478. l. 25. Noizelle, l. Niozelles. *Ibid.* l. 32. Niozelle, l. Niozelles. P. 2481. l. 2. F, l. L. P. 2483. l. 29 plu, l. plus. *Ibid.* l. 31. Arts, l. Art. *Ibid.* l. 35. qui, l. que. P. 2492. l. 16. Tindaré, l. Tindare. P. 2509. l. 2. l'Empereu, l. l'Empereur. P. 2510. l. 4. par, l. pas. P. 2512. l. dernière, degrés, l. degré. P. 2513. l. 12. Gibraltar, l. Gibraltar. *Ibid.* l. 16. Espagnols, l. Espagnoles. P. 2514. l. 22. Pataque, l. l'attaque.



# MERCURE

DE FRANCE.

DÉDIÉ AU ROI.

DECEMBRE. 1743.

PREMIER VOLUME.



A PARIS,

Chés { GUILLAUME CAVELIER,  
          ruë S. Jacques.  
          La Veuve PISSOT, Quai de Conty,  
          à la descente du Pont-Neuf.  
          JEAN DE NULLY, au Palais.

---

M. DCC. XLIII.

*Avec Approbation & Privilege du Roi.*

---

## A V. I S.

**L'**ADRESSE générale est à Monsieur MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comédie Française, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetés aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la première main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de tems, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

• P R I X   X X X .   S O L S .

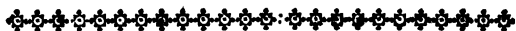


# MERCURE

DE FRANCE.

DÉDIÉ AU ROI.

DECEMBRE 1743.



PIECES FUGITIVES,  
*en Vers & en Prose.*

---

O D E,

Tirée du Pseaume CXXXIX. *Eripe me,  
Domine, ab homine malo, &c.*



Ieu juste, qui vois le supplice  
Dont je sens les vives horreurs,  
Du méchant détrui l'artifice;  
Détourne de moi ses fureurs;

A chaque instant son cœur perfide

Médite un dessein homicide,

Dont je dois craindre les effets;

I. Vol

A ij De

De ta main sûre & redoutable ,  
 Dans la tristesse qui m'accable ,  
 Ma voix implore les bienfaits.



Sa langue est encor plus piquante  
 Que le dard malin du Serpent ;  
 Sa lèvre , de rage écumante ,  
 Couvre le venin qu'il répand ;  
 Déjà le trouble & l'épouvante  
 Ont saisi mon ame tremblante ;  
 Grand Dieu , dissipe ma langueur ;  
 Fais que ma foi , toujours sincère ,  
 Par une grace salutaire  
 Triomphe des coups du Pêcheur.



Ses maximes pernicieuses  
 Dans mille sentiers criminels  
 Tendoient des embuches trompeuses ,  
 Pour m'éloigner des biens réels ;  
 Mais , du Tout-Puissant la clémence ,  
 Pour dompter sa fière arrogance ,  
 Me mit à couvert de ses traits ,  
 Et sous ce respectable azile ,  
 Je regardai d'un œil tranquille  
 Périr l'injuste & ses projets.



Aux désirs malins de l'Impie ,

Seigneur ;

Seigneur , oppose ton secours ;  
Fais qu'il regarde sans envie  
La paix dont tu combles mes jours ;  
Que sa langue en vain me menace ;  
Contre son implacable audace  
Sois ma défense & mon appui ;  
Que sa fureur , toujours naissante ,  
Contre moi devienne impuissante ,  
Et ne retombe que sur lui.



Celui , qui dans la médisance  
Nourrit ses lâches sentimens ,  
De la Souveraine Puissance  
Eprovera les châtimens ;  
Toujours traversé sur la Terre ,  
Mille tourmens feront la guerre  
A son cœur en proie aux regrets ,  
Jusqu'à ce qu'une flâme ardente ,  
Fondant sur sa tête tremblante ,  
Venge le Ciel de ses forfaits.



Mais le Seigneur sera propice  
A ceux qui , dans l'affliction ,  
Auront embrassé la justice ,  
Malgré la persécution ;  
L'homme équitable , en sa présence ,  
Jouira de la récompense.

A iij Qu'on

Qu'on goûte dans ses saintes Loix ;  
 Dans une éternelle mémoire ,  
 Le Juste chantera la gloire  
 De son Nom & de ses Exploits.

*Brun Ste Catherine , à Toulon.*

---

**LETTRE** de M. D. L. R. écrite au R. P.  
 M. TEXTE, Dominicain , Sous-Prieur  
 du Noviciat général de Paris. Suite du su-  
 jet traité dans le *Mercur* du mois d'A-  
 vril dernier pag. 627.

**J**E suis, M. R. P. un peu plus en état de  
 vous satisfaire que je ne l'étois , en vous  
 adressant ma dernière Lettre , au sujet de  
 la Chartreuse de Marseille. Il est cependant  
 vrai , que je n'ai pas encore reçu toutes les  
 instructions, dont j'ai besoin, pour m'acquit-  
 ter pleinement de ce que je vous ai promis.  
 J'ai déjà eû l'honneur de vous dire , que le  
 premier obstacle qui s'est présenté , est la  
 mort prématurée du V. Dom Léon Favière ,  
 Prieur de cette Chartreuse , & vous juge-  
 rez, M. R. P. par l'annonce que j'ajoute  
 ici , & que j'ai reçûe dans le tems , qu'en  
 perdant ce respectable Pere , j'ai perdu de  
 plus d'une façon.

*Le très-Vénérable Pere Dom Léon Favière ,  
 Prieur*

*Prieur de la Chartreuse de Marseille , & Visiteur de la Province de Provence , Profes de la Chartreuse de Ville - Neuve , est mort le 18. Janvier , âgé de cinquante-cinq ans. Il étoit de la Ville de Bezançon , frere d'un Conseiller au Parlement. L'illustre défunt avoit un sçavoir & un mérite distingué , & étoit l'ornement de sa Province : aussi a-t-il universellement été regretté.*

C'est le R. P. Dom Pascal le Tonnelier , Prieur de la Chartreuse de Paris , qui me l'avoit fait connoître , & qui auroit été le lien de notre correspondance , s'ils eussent vécu l'un & l'autre un peu plus long-tems. Dom le Tonnelier revint du Chapitre Général de l'année 1742. fort incommodé , & on peut dire qu'il n'a presque fait que languir depuis. Enfin , par une Lettre écrite de la Chartreuse le 29. Mars dernier , j'appris en ces termes , la nouvelle affligeante , à laquelle j'avois tout lieu de m'attendre. » Dom » Prieur mourut hier , vers les quatre heures du soir , sans agonie , & de la mort des » Justes , ayant toujours eu l'esprit présent » jusqu'au dernier soupir. Il sera inhumé » aujourd'hui , &c.

Vous sçavez , M R. P. quel digne Successeur on lui a donné ; je n'ose pas vous en dire davantage , car j'ai grand intérêt de conserver la bienveillance , dont il veut

A iiij bien

bien m'honorer. Mais revenons à la Chartreuse de Marseille, qui est devenuë mon principal objet.

J'ai appris dans le tems, que Dom Léon Favière a été aussi dignement remplacé, dans la Charge de Prieur de cette Maison, par l'élection du V. P. Dom Michel Roujoux. Je me suis donné l'honneur de lui écrire, & j'ai lieu d'attendre un bon succès de cette démarche, pour l'accomplissement de notre entreprise.

Cependant, M. R. P. il m'est venu en pensée, qu'en attendant les éclaircissmens que j'ose me promettre du côté de Marseille, il étoit très-à-propos de vous faire connoître la Chartreuse de *Ville - Neuve d'Avignon*, qui est la Mere & la Fondatrice de celle de Marseille, comme parle l'Inscription que vous sçavez : CARTUSIA VILLÆNOVÆ HANC MASSILIENSEM FUNDAVIT ANNO. M. DC. XXXIII. L'Histoire de l'une ne peut pas être séparée de celle de l'autre.

Pour parvenir à cette connoissance, je me suis adressé à la personne du Pays, la plus capable de me la procurer. Je viens de recevoir son Ouvrage, qui ce me semble, ne nous laissera rien à desirer sur ce sujet. Vous en allez juger.

**LETTRE**



*LETTRE de M. l'Abbé Soumille, Prêtre, Bénéficiaire de l'Eglise Collégiale de Ville-Neuve-lès-Avignon.*

**L**A Chartreuse de Ville-Neuve-lès-Avignon, dont vous me demandez, Monsieur, une description historique, est considérée avec raison, comme l'une des plus distinguées de l'Ordre. Si ses Bâtimens ne sont pas aussi réguliers que ceux de plusieurs autres Maisons, ce qui vient de ce que celle-ci a été fondée & bâtie en deux différens tems, elle en est suffisamment dédommée par divers autres avantages.

Sa situation est des plus gracieuses, soit pour la vûë agréable, soit par son exposition, & par la salubrité de l'air; soit enfin par la beauté des promenades voisines. Elle est au Septentrion de la Ville, & la termine de ce côté-là. Un grand mur de clôture, formant un circuit de plus de sept cent toises, renferme, outre les logemens nécessaires pour plus de cent personnes, renferme, dis-je, des vignes, des vergers, des allées, des jardins fruitiers & potagers, des fontaines, des puits à bras & à rouë, un moulin à vent, un moulin à huile, & presque toutes les autres commodités. La proximité de la Mer, qui n'est environ qu'à quatorze lieues de distance, du côté de Mar-

A v rigues,

rigues , facilite le transport du poisson frais , & les métairies fournissent abondamment tout le reste. Je vous ferai , M. une description détaillée de chaque chose , après avoir parlé succinctement de la première & de la seconde fondation de cette Maison.

Pendant que les Papes siégeoient à Avignon , la plupart des Cardinaux , attachés à cette Cour , bârissoient aux environs de cette Ville , des Palais & des Maisons de Campagne , les uns pour aller s'y délasser , les autres pour y résider. Il reste encore plusieurs de ces Edifices à Ville-Neuve. Le Cardinal *Etienne Aubert* , Limousin , Evêque d'Osrie , & grand Pénitencier de l'Eglise , avoit une assez belle Maison dans le même Lieu , où est aujourd'hui le Cloître supérieur de la Chartreuse. C'étoit d'abord une espèce de Grange , que ce Cardinal acquit par échange de l'Abbé de S. André. Il y fit bâtir dans la suite un Palais , où il faisoit sa résidence ordinaire , n'étant encore que Cardinal , & lors même qu'il fût Pape , il y passoit une bonne partie de l'année. On y voit encore la Chapelle , au bout du Réfectoire des Chaux , & son vrai Portrait , peint sur la muraille , à côté de l'Autel , parfaitement bien conservé. Ce Réfectoire , d'environ 15. toises de longueur , sur 5. ou 6. de largeur , étoit la Sale Consistoriale de ce Pape , qui  
fût

fût Innocent VI. C'est un vaisseau vaste , bien éclairé , avec un lambris en manière de voûte. Les Murailles sont entièrement couvertes de Peintures du même tems.

Le Cardinal Aubert avoit toujours été , comme il le dit lui-même dans la Bulle de Fondation , fort attaché à l'Ordre des Chartreux. Il avoit désiré d'en fonder une Maison , mais il étoit , dit-on , retenu par la considération de la grande abstinence de ces Religieux , qui ne leur permet pas l'usage du gras , quand cet usage devroit visiblement leur conserver la vie. Une espece de vision arrivée à un S. Hermite du voisinage , acheva de le déterminer. Voici en substance ce qu'on en lit dans les Archives de la Maison, & encore sur un Placard Gothique, qu'on voit auprès du Mausolée du Fondateur , le tout cependant , sans autre autorité qu'une longue & pieuse tradition.

Le Cardinal Aubert étant allé se promener à l'Hermitage voisin , qui n'est pas nommé ; les Gens de sa suite frapperent rudement à la porte , sans que l'Hermite répondit : enfin, au bruit des coups redoublés, sortant comme d'un profond sommeil , il déclara , après s'être un peu remis de son extase , qu'il venoit de voir un spectacle terrible. Une multitude d'Ames lui avoit paru tomber en Enfer , comme une neige très-épaisse.

A vj &

& abondante , & quelques-unes dans le Purgatoire ; & parmi le nombre de ces dernières, il n'en avoit vû que trois qui fussent montées au Ciel ; sçavoir, celle d'un Evêque, celle du Prieur de la Chartreuse , & celle d'une veuve Romaine , désignant ces trois Personnes par noms , & surnoms. Le Cardinal voulant s'éclaircir de la vérité , écrivit en diligence pour en être informé , & il se trouva que les trois Personnes désignées , étoient effectivement décedées le jour & à l'heure, marqués par le S. Hermite.

Depuis ce tems-là , le Cardinal ne perdit plus de vûe l'établissement qu'il avoit projeté , & ayant succédé peu de tems après au Pape Clement VII. sous le nom d'Innocent VI , cette suprême Dignité , qui lui donnoit , & plus de revenus , & plus d'autorité , le mit en état d'exécuter son premier dessein.

L'Epoque de cette première Fondation est le 2. Juin 1356. la quatrième année de son Pontificat. Dans sa Bulle , après s'être répandu en louanges sur le S. Ordre des Chartreux , il déclare qu'il fonde à perpétuité , sous le titre de *S. Jean-Baptiste* , un Prieur , douze Conventuels , deux Infirmiers , deux Clercs ou *Donnés* , quatorze Convers , & neuf Domestiques , ou Serviteurs , pour occuper , dit-il , les Cellules qu'il a fait bâtir  
auprès

*auprès de son Palais à Ville-Neuve ; avec un Eglise, un Clocher , &c. Et c'est le bas Cloître d'aujourd'hui. Il leur donne des biens suffisans pour leur entretien , & leur permet l'augmentation, ou diminution du nombre de Religieux , selon l'état de leurs revenus à venir.*

Six ans après cette première Fondation , le Général & le Chapitre de l'Ordre, assemblés à la grande Chartreuse , ayant délibéré de changer le titre de *S. Jean-Baptiste* en celui de *Vallée de Bénédiction* , ce changement fût agréé & autorisé par une seconde Bulle du Fondateur , du 4. Août 1362.

Ce Pape , Fondateur , mourut à Avignon le 12. Septembre suivant. Il fût d'abord inhumé dans l'Eglise de N. D. des Doms, qui n'étoit alors que Cathédrale ; mais comme on scût dans la suite , qu'il avoit ordonné que son Corps fut mis en terre dans le Chœur de la Chartreuse de Ville-Neuve , sous la Piscine, assés près du Maître-Autel , du côté de l'Epître , il y fût transferé , & placé dans un petit caveau , suivant son intention. Il laissa à cette Maison sa Croix , son Calice , sa Thiare , & tous les Ornaments Pontificaux , dont une partie subsiste encore : il avoit siégé neuf ans & près de neuf mois , ayant été élu le 18. Decembre 1352.

Après la mort d'Innocent VI. *Etienne Aubert*

*Aubert*, Cardinal Diacre, Evêque de Carcassonne, son petit neveu, qui ne fût jamais sacré, parce qu'il n'étoit que Clerc, mais qu'on appella toujours le Cardinal de Carcassonne, voulut seconder les pieuses intentions du premier Fondateur, en aggrandissant la Chartreuse de Ville-Neuve.

Il choisit dans cette vûë l'emplacement du Palais de son Oncle, qu'un incendie avoit réduit en cendres, & mettant la main à l'œuvre, il commença à faire bâtir, de l'agrément du Général & du Chapitre, se proposant de fonder tout autant de places de Religieux, qu'il y en avoit déjà, à l'exception de celle du Prieur. Il avoit déjà employé pour ces Bâtimens 1364 florins d'or, & trois *Grosses*, lorsqu'il fût obligé d'accompagner Urbain V. en Italie, où il mourut, laissant son ouvrage imparfait.

Mais le Seigneur y pourvut abondamment. *Pierre Selva de Montirac*, Cardinal de Pamplune neveu du même Pape Innocent VI. du côté de sa sœur, voulant remplir les pieuses intentions de son Cousin, & suivre sa propre inclination, reprit l'ouvrage commencé par le Cardinal de Carcassonne, & le conduisit à sa perfection, en fondant comme son Oncle, douze Conventuels, deux Infirmiers, deux Clercs ou Donnés, quatre Convers, & neuf Domestiques ou Serviteurs.

Peu

Pen satisfait d'avoir fait presque tous les frais d'un Edifice considerable, qui est le haut-Cloître d'aujourd'hui, il assigna des biens plus que suffisans pour l'entretien des nouveaux Religieux. Il leur donna des Maisons qu'il possédoit à Avignon; un Hospice à *Roquemauve*, & trois mille trois cent florins d'or, pour acquérir la Grange de *Val-largues*, & ses dépendances; leur céda d'autres revenus en vin, en bled, &c. Il leur remit aussi, de son vivant, six mille floins d'or, pour acheter de nouvelles Terres, & il institua cette Maison héritière du tiers de tous ses biens. C'est à ce prix que le Cardinal de Pampelune voulut mériter le titre de second Fondateur de la *Vallée de Bénédiction*. Il lui laissa aussi en mourant, une belle Croix, un Calice, deux grands Chandeliers, & toutes sortes de riches Ornaments d'Eglise. Sa mort arriva le 30. Mai 1385. Son Corps repose sous un Mausolée, érigé dans la Chapelle de S. Bruno. La date de cette seconde Fondation est du trois Janvier 1372.

Voilà déjà, M. en 1372. une Maison de 25. Religieux de Chœur, sans compter le reste; mais elle n'en devoit pas demeurer là. Le nouveau titre de *Vallée de Bénédiction* étoit une présage assuré de son accroissement. En effet, plusieurs Cardinaux, & d'autres per-

Personnes distinguées, à l'exemple des pieux Fondateurs, s'empressèrent de donner une partie de leurs biens, pour augmenter le Culte divin dans une Maison, où entièrement dégagés du monde, & de toutes sortes d'affaires séculières, les Religieux ne s'occupent uniquement que de celle du salut, passant presque toute leur vie dans une sainte comtemplation, priant sans cesse pour leurs Fondateurs, Bienfaiteurs, & pour tous les Fidèles.

On peut mettre au nombre des grands Bienfaiteurs, le Cardinal *Andonin Aubert*, Limousin, autre neveu d'Innocent VI. Evêque successivement de Paris, d'Auxerre, & de Maguelonne, ou Montpellier, qui donna des biens considérables à cette Maison. Il mourût le 10. Mai 1363. & fût inhumé dans la Chapelle de S. Michel.

Le Cardinal *Guy de Boulogne*, du Titre de Ste Cecile, qui fit la cérémonie de la Consecration de l'Eglise, en présence du Pape Innocent VI. & de tout le sacré Collège, est aussi inhumé dans cette Eglise, après avoir mérité le titre d'*insigne Bienfaiteur*. Il mourût le 27. Novembre 1374.

Le Cardinal *Jean de Neufchâtel*, Bourguignon, du Titre des quatre SS. Couronnés, Evêque de Tulle, puis d'Ostie, repose dans le Chœur des Frères de la même Eglise. Il  
déceda



décéda le 4. Octobre 1398. après avoir comblé la Chartreuse de ses dons.

Entin , le Cardinal *Jean de la Grange* , du Titre de S. Marcel , Evêque d'Amiens , fit aussi à cette Maison des largesses considérables. Il mourût à Avignon le 24. Avril 1402.

C'est ainsi , M. que cette Chartreuse , recevant en differens tems , de grands biens de la liberalité des personnes pieuses , a vû successivement augmenter le nombre de ses sujets , avec ses revenus , en sorte qu'elle est aujourd'hui presque doublée de ce qu'elle étoit en 1372. Il y a des cellules pour quarante Religieux du Chœur , y compris le Prieur , & quatre Officiers ; trente Convers , & autant d'Ouvriers ou Domestiques , ce qui compose environ cent personnes. Elle ne le cède en nombre qu'à un Chef d'Ordre ; la grande Chartreuse , & bien peu d'autres Maisons lui sont comparables à cet égard. Elle est d'ailleurs *Maison Professe* , c'est-à-dire , qu'on y reçoit des Novices , ce qui n'est pas accordé à toutes les Chartreuses.

Outre l'entretien de cette nombreuse Famille , celle de Ville-Neuve a fait de tous tems , & fait encore aujourd'hui des Aumônes considérables ; car , en premier lieu , on donne à tout Pauvre , qui se présente à la porte , un sol avec un pain , & tous les jours à midi ,

midi, on distribuë de la soupe à plus de cent personnes. On donne aussi à la même heure, une portion de pain à tous les présens. On ne la refuse pas même à des personnes commodes, de l'un & de l'autre sexe, qui passant alors par occasion, tendent quelquefois la main au F. Portier, pour la recevoir, & pour la donner ensuite à quelque Pauvre de leur connoissance.

En second lieu, à certains jours de la semaine, un grand nombre de Familles, tant de la Ville que des environs, viennent recevoir une grosse portion de pain. Chacun remet pour cela au F. Portier, une marque de la Maison, écrite & numérotée; & l'unique moyen de recouvrer cette marque, pour la représenter la semaine d'après, c'est d'aller la recevoir des mains du Curé de la Paroisse, le Dimanche à l'issuë du Prône.

Les premières & les secondes Aumônes, dont on vient de parler, ne sont peut-être pas les plus considérables. Quantité de Familles honteuses, auxquelles on épargne la confusion de se présenter, reçoivent régulièrement tous les mois, du bled pour leur subsistance.

Les charités de cette Maison ne se bornent pas toujours aux alimens nécessaires pour la vie; elles ont souvent pour objet l'Education de certains enfans de Famille, en payant

payant leur pension dans des Colléges.

On se souviendra long-tems, qu'en l'année 1709. lors du grand hyver , & de la disette générale , causée par la mortalité des bleds , la Chartreuse de Ville-Neuve donna de grandes marques de sa charité pour les Pauvres. Ceux de la Ville & des environs y venoient en foule ; tout le monde étoit secouru. On voyoit , surtout, quantité de Familles entières de la Ville d'Avignon , passer régulièrement tous les jours le Rhône , pour venir recevoir des Chartreux une Aumône, qui les faisoit subsister. C'étoit une espèce de Procession continuelle ; & ceux qui l'ont vû assûrent, que depuis le lever du Soleil jusqu'au soir , il se presentoit à la porte de la Chartreuse plus de deux mille personnes. C'est , M. pour témoigner leur reconnoissance , & pour renouveler la mémoire de ce miracle de charité , que les Consuls d'Avignon vinrent à la Chartreuse , d'abord après la cessation de cette calamité, & qu'ils ont toujours continué depuis d'y venir une fois l'année , autant pour remercier la Maison de ces anciennes Aumônes , que pour reconnoître le prix de celles qu'elle fait journellement aux Pauvres de la même Ville.

Enfin , M. & cet article va vous intéresser particulièrement ; par un effet de la divine Providence , & par la sage œconomie des Supé-

Superieurs de cette Maison , elle s'est trouvée en état , sans rien retrancher aux Religieux , ni aux Pauvres , de fonder en l'année 1633, la Chartreuse de Marseille , dans le Territoire de cette Ville , sous le titre de *Ste Magdeleine*. C'est sous le V. *Dom Pacifique Demont* , Toulousain , Prieur de Ville-Neuve , que se fit cet Etablissement , dont les suites ont été si heureuses & si considerables. On m'a dit que la seule nouvelle Eglise, qu'on y a bâtie depuis , sous le fameux *Dom Jean-Baptiste Berger* , alors Prieur à Ville-Neuve , a coûté cinq cent millelivres.

Ce digne Superieur , dont vous avez parlé avant moi , & que vous avez connu , avoit été deux fois Prieur à Ville-Neuve , à Rome & à Marseille. Il étoit depuis devenu Procureur Général de tout l'Ordre de S. Bruno. C'est en cette qualité , & pendant son séjour à Rome , qu'il sollicita , & obtint la confirmation des Statuts de l'Ordre. Vous sçavez mieux que moi , M. que cet Ordre fondé depuis 1084. quoique toujours estimé des Souverains Pontifs , n'étoit cependant , pour ainsi dire , que toleré dans l'Eglise , à cause du Statut qui défend absolument l'usage de la viande , même à l'extrémité. Le Pape Clement XI. persuadé enfin , par les bonnes raisons de *Dom Berger* , confirma tous les Statuts par une Bulle solennelle

du

du 28. Mai 1688. la XII. année de son Pontificat. Dom Berger , comme vous pouvez le sçavoir, mourut à Marseille simple Religieux en l'année 1719. dans un âge fort avancé , généralement regretté de tous ceux qui le connoissoient.

Le R. P. Dom *Martial Michelon* , digne Prieur actuel de cette Chartreuse , est le XLIX. depuis sa première Fondation ; de ce nombre , plusieurs ont été Prieurs de *Chartreuse* ; c'est-à-dire , Généraux de l'Ordre : comme D. Jean Rossandal , trentième Général en 1463. D. Antoine Dessieux xxxi. Général en 1473. D. Antoine de Charne xxxii. Général en 1481. D. Pierre Ruffi en 1495. D. Bruno d'Affrinones, dont il est parlé dans le Dictionnaire Historique , comme de l'un des plus sçavans Hommes de son tems. Il avoit été Chanoine de l'Eglise de Carpentras , puis nommé Grand Vicaire ; mais il quitta cet état, pour prendre l'habit de Chartreux , en 1592. Deux ans après il fut fait Prieur à Ville-Neuve , & en 1600. Général de l'Ordre.

D. François de Simiane de Caseneuve , Prieur de Ville-Neuve , en 1550. aussi distingué par ses vertus que par sa naissance , fût tiré de sa solitude , pour être Evêque d'Apt, en Provence. Il fût aussi digne Prélat qu'il avoit été digne Chartreux ; il mourut le 6. Mai 1594.

Après

Après vous avoir entretenu , M. des Religieux de cette Maison , qui se sont distingués dans les Charges de l'Ordre & de l'Episcopat , je devrois naturellement vous parler de ceux qui s'y sont distingués par leurs vertus & par la régularité de leurs mœurs. Vous ne doutez pas , qu'un genre de vie aussi saint , ne produise quantité de saintes morts ; & un Recueil Latin , que j'ai actuellement sous les yeux , m'en fourniroit plusieurs exemples édifiants , mais ce détail me meneroit trop loin. Il me suffira de dire en deux mots, que les Chartreux, uniquement attachés à leur propre sanctification, n'envi-sagent celles de leurs Confreres morts , que pour les imiter , & les Canonisations sont d'autant plus opposées à l'Ordre des Chartreux , qu'elle attirent une plus grande affluence de monde , ce qui est incompatible avec l'esprit de retraite de ce Saint Ordre.

*La suite pour un autre Mercure.*





*E' L E' G I E faite par Mad. de Montegut ,  
Maîtresse des Jeux Floraux , lûe dans l' Af-  
semblée de la distribution des Prix de cette  
année.*

**V** Erdoyant Sanctuaire , antique & sombre azile  
Du repos , du silence & du sommeil tranquile ,  
Bois charmant , par le fer jusqu'ici respecté ,  
Vous tombez ; c'en est fait ; l'Arrêt en est porté.  
Dans votre sein sacré la Hache meurtriére,  
Pour la première fois introduit la lumière ;  
De ses coups redoublés le rivage mugit ;  
L'Echo , frappé d'horreur , en repète le bruit ,  
Et retenant ses flots , la Garonne étonnée ,  
Pleure les agrémens dont vous l'aviez ornée.  
Beaux Arbres , dont le faite élevé dans les airs ,  
Osoit toucher la nuë & braver les éclairs ,  
Une main sacrilège ébranlant vos racines ,  
Couvre les Champs au loin de vos vastes ruines.  
Les Citoyens aîlés , qui dans chaque Printems ,  
Peuploient vos verts Rameaux de nouveaux Habi-  
tans ,  
S'envolent éperdus : leurs Cohortes craintives ,  
Eclatent , en fuyant , par des clameurs plaintives ;  
Mais d'un aveugle instinct suivant les douces Loix ,  
Je les vois près de vous revenir mille fois.  
A leurs yeux effrayés, vos Tiges chancelantes ,  
Contre

Contre un acier cruel débiles , impuissantes ,  
 Panchent leur tête altière , & d'un effort bruyant ;  
 Rompent , & sur leurs Troncs roulent en gemif-  
 fant.

Quel fracas ! quel débris ! hier la riante Aurore  
 Pensoit qu'à ses regards vous paroîtriez encore ,  
 Arbres infortunés. Ah ! vous y paroissez  
 Sans vie & sans beauté, mutilés , terrassés.  
 Le tems , toujours jaloux des droits de son empire ,  
 Irrité que les ans n'eussent pû vous détruire ,  
 Excite contre vous les Mortels aveuglés.

Que vous sert de compter des siècles écoulés ?  
 Un jour vous voit périr ; vous rampez sur le sable ,  
 D'un cruel attentat image formidable.

Quels objets offrez-vous à mes yeux éplorés ,  
 Hauts chênes, vieux ormeaux , vainement révéérés !  
 Je n'écouterai plus , sous votre épais feuillage ,  
 De la sœur de Progné le tendre & vif ramage ,  
 Le murmure léger du Zéphire nouveau ,  
 Où le gazouillement d'un paisible ruisseau.

Sous vos berceaux obscurs , dans vos routes che-  
 ries ,

Si propres à causer de douces rêveries ,  
 Aux écarts du génie abandonnant mes sens ,  
 Jamais je ne verrai les objets ravissans ,  
 Dont une illusion subite & Poétique  
 M'a si souvent tracé le tableau magnifique.

Dans ces charmans transports vous étiez à mes yeux  
 Le



Le séjour fortuné des Nymphes & des Dieux:  
 J'y croyois voir les jeux des Folâtres Ménades ,  
 Les Danſes , les Concerts des Silvains , des Dri-  
 des ;

Diane , rafſemblant les Déesſes des Bois ,  
 Pourſuivre , terraffer une Biche aux abois.

Mais plus ſouvent encore , écartant le menſonge ,  
 Et l'yvrefſe agréable où ſon eſſeur nous plonge ,  
 La vérité venoit y frapper mes eſprits.

Bois ſacré , ſous votre ombre elle m'avoit appris

A juger ſainement des biens de la fortune ,

A braver des ſoucis la préſence importune ,

A priſer la vertu ſous des dehors obscurs ,

A craindre les plaiſirs & leurs ſentiers peu ſurs.

Votre calme profond dans mon ame inquiète

Œavoit inſinuer une douceur ſécette ,

Inconnue aux Mortels , que le Monde a charmés ;

J'y venois oublier mille projets formés

Par l'aveugle deſir d'une gloire frivole ,

Des fragiles Humains chère & trompeuſe Idole.

Chés vous je retrouvois mon eſprit & mon cœur ,

Qu'égare trop ſouvent un éclat ſéducteur.

La Nature ſans art , la ſimplicité nue ,

Ramenant ma raiſon , y délaſſoient ma vue :

Vous m'offriez le repos , inſtimable bien ,

Et le bonheur du Sage étoit alors le mien ,

Inutiles regrets ! . . . Mais pourquoi de mes larmes

Viens-je arroſer ici les débris de vos charmes ?

*I. Val.*

*B Qu'eſt-ce*

Qu'est-ce qui m'attendrit sur vos mourans appas ?  
 Dois-je pleurer des maux que vous ne sentez pas ?  
 Hélas ! en vous voyant , une amère tristesse ,  
 Par un secret retour , me saisit & me presse.  
 Tout passe , tout périt. Bien tôt , ainsi que vous ,  
 De l'implacable mort j'éprouverai les coups.  
 La poussière & l'oubli deviendront mon partage ;  
 Et s'il reste de moi quelque légère Image  
 Que l'amitié sensible ait pris soin de tracer ,  
 Le tems qui détruit tout , sçaura trop l'effacer.



*EXTRAIT d'une Cause Littéraire , plaidée au Collège de LOUIS LE GRAND , le 22. Août 1743.*

**D**E tous les Exercices Littéraires , qui maintiennent le Collège de LOUIS LE GRAND dans l'éclat où nous le voyons depuis si long-tems , les Plaidoyers sont , sans contredit , le plus propre à perfectionner l'esprit & le goût de la jeune Noblesse , dont ce Collège est en possession de cultiver la fleur & l'élite ; aussi cet Exercice s'y fait tous les ans avec un succès qui en justifie l'usage ; ce sont les deux Professeurs de Rhétorique qui en sont chargés tour-à-tour. Le P. *Dubandory* fit plaider au m. is d'Août dernier , la Cause suivante :

SUIVET

S U J E T.

» Callidore , citoyen , plein de zèle pour  
 » l'honneur de sa Patrie , avoit formé le  
 » Plan d'une Académie qui perpétuât d'âge-  
 » en-âge le goût de la belle Littérature ; il  
 » s'associa quatre hommes de Lettre , qui  
 » par la supériorité de leurs talens , quoi-  
 » que fort differens les uns des autres , sem-  
 » bloient réunir toutes les richesses de l'es-  
 » prit. Ethéocle avoit reçu de la Nature une  
 » imagination grande , vive , & sublime.  
 » Caritophile , une finesse & une délicatesse  
 » d'esprit singulières. Evagoras avoit en par-  
 » tage une mémoire vaste & enrichie de tout-  
 » te l'érudition Littéraire ; un goût sûr , & un  
 » jugement admirable faisoit le caractère  
 » distinctif de Crisolaus ; aucun de ces mé-  
 » rites particuliers n'étoit entièrement dénué  
 » des qualités de ses concurrens , mais elles  
 » n'étoient en lui que subalternes , & la  
 » sienne n'étoit que médiocre dans eux.

» Callidore laisse par son testament qua-  
 » tre présens inégaux , pour être distribués  
 » selon le degré de mérite , que l'Académie  
 » elle-même , chargée de prononcer , ap-  
 » percevra dans chacun de ces talens ; les  
 » concurrens , à qui la modestie & la pudeur  
 » ne permettoient pas de se faire eux-mê-  
 » mes leurs Panégyristes , se choisirent des

B ij Avo-

» Avocats ; l'Académie nomma un Juge , &  
» la Cause se plaïda dans l'ordre suivant.

Le premier discours fut en faveur du génie sublime ; sa supériorité sur ses concurrens est fondée , dit le jeune Avocat , 1°. *sur les grandes qualités qu'il suppose* , 2°. *sur les grands effets qu'il produit*.

Force , grandeur dans l'esprit ; pour saisir d'abord toute l'étendue de son sujet ; richesse & vivacité d'imagination, pour transmettre à l'expression tout son feu , noblesse & fermeté dans le cœur , pour imprimer à toutes les parties de son ouvrage un caractère d'héroïsme ; telles sont les qualités qui concourent à former un génie sublime.

L'Orateur établit ses preuves par un détail plein de traits véritablement sublimes , & dignes de son sujet. Il demande d'abord pourquoi la même matière , traitée par des esprits differens , devient stérile pour l'un , & fertile pour l'autre. Cette inégalité des esprits ne vient pas , selon lui, de la diversité des objets qu'on se propose de traiter , mais de la différente manière de les envisager ; l'esprit médiocre s'arrête à la surface ; il n'est donné qu'au génie sublime d'en distinguer les rapports , d'en sonder la profondeur , & d'en embrasser toute l'étendue , &c. Il ne connoît , ni les efforts pénibles de la réflexion , ni les lenteurs méthodiques de l'art  
&

& des règles, dont il abandonne le secours à ces esprits foibles & rampans, qui ne s'élèvent, pour ainsi parler, que par des ressorts multipliés; maître de son sujet, & sûr de lui-même, il se porte sans efforts à toute la hauteur de son objet, & comme les traces de ses idées sont vives & profondes, ses pensées sont nettes & distinctes, & communiquent à ses expressions le jour & la chaleur qui les rend brillantes & animées; & delà ces saillies heureuses, ces figures hardies, ces peintures enflammées, qui ébranlent l'auditeur &c; le cœur dont le stile est l'image, comme il est l'ouvrage de l'esprit, met dans le discours une empreinte de sa liberté & de son élévation. Tandis que Rome connut le prix des vertus mâles & héroïques, elle vit sortir de son sein, autant de génies sublimes que de guerriers intrepides; dès que son courage s'énerva, son esprit s'affoiblit, &c. C'est par cet exemple, enrichi des réflexions les plus ingénieuses, & de la peinture la plus brillante, que finit la première partie de ce discours.

La seconde, qui contient les effets que produit le sublime, étoit aussi riche & aussi animée; comme la source du sublime est dans le cœur & dans l'esprit, c'est sur l'esprit & le cœur qu'il exerce son empire; il maîtrise l'un par l'admiration, & entraîne

B iij l'autre

l'autre par la force des mouvemens ; les autres talens n'excitent que l'estime ; l'admiration est le tribut que le sublime exige. Cette admiration est dans celui qui l'accorde , un aveu de son infériorité. L'aveu est humiliant, mais l'impression est faite ; l'ame est faisie , & on ne peut le refuser. Admiration universelle qui réunit tous les esprits , & épuise les idées de chaque auditeur. *Les autres talens ont leurs partisans ; un esprit fin sourit à une pensée délicate ; un sçavant suranné se recrée aux rapsodies d'une vaste mémoire ; un esprit sec & géométrique applaudit par poids & par mesure aux propositions d'un discours économié* , mais le sublime emporte tous les suffrages , &c. Il mériterait pourtant moins l'admiration qu'il excite, s'il n'avoit d'autre effet que de l'exciter , mais il parle au cœur , & imprime aux passions ces degrés de mouvement & d'activité, nécessaires pour parvenir à son but. Ici c'est un trait lancé comme au hasard , qui va frapper dans l'endroit sensible l'ame appétissante ; là , c'est un exemple illustre , qui , présenté dans un jour frappant , allume tout-à-coup le feu de l'émulation. C'est ainsi que Demosthène arma la Grece contre Philippe, Roi de Macedoine ; l'éloquence de l'Orateur fut un obstacle invincible aux armes du Conquérant , &c. Il faudroit citer le

morceau

morceau tout entier pour en faire connoître la beauté , mais il est difficile de trouver un parallele plus ingénieux , & mieux soutenu, que celui de Philippe & de Demosthène, par lequel finit le discours en faveur du génie sublime.

Celui qui parla pour l'esprit fin & délicat, prétendit lui trouver des raisons de préférence. 1°. dans l'excellence de sa nature & de son principe ; 2°. dans la douceur du plaisir qu'il procure. Il définit d'abord ce qu'on appelle délicatesse ; c'est , dit-il , une pénétration naturelle & une sagacité d'esprit , qui sçait démêler dans chaque objet les rapports les plus imperceptibles ; c'est une certaine activité qui parcourt en un moment l'espace qui se trouve entre une cause éloignée & tous les effets ; c'est une vivacité de réflexion, qui se replie sur ses idées , les creuse , les apprécie , les divise , & les combine ; c'est enfin une finesse de raison , à qui rien n'échappe , qui ne peut se trouver avec une imagination vive & tumultueuse , parce qu'elle suppose une assiette tranquille , nécessaire pour bien juger , & incompatible avec un voisin aussi incommode que l'est l'imagination ; finesse de raison, qui sçait si bien pénétrer le caractère des hommes , peindre leurs mœurs , & développer les replis du cœur humain ; ce n'est pas qu'elle abandonne entièrement l'i-

magination, mais dans le commerce modéré  
 qu'elle entretient avec elle ; elle ne choi-  
 sit que cette fleur d'images & d'expressions ,  
 qui donnent de l'agrément aux idées les  
 plus abstraites ; ces graces tendres & naïves ,  
 dont on sent mieux qu'on ne connoît le prix ;  
 & cet art inimitable de ne présenter les ob-  
 jets que sous le jour même où la Nature les a pla-  
 cés ; vous le connoissiez, cet art admirable, grand  
 rival de Phédre & d'Esopé ; dites-nous Copiste  
 original des deux maîtres de l'Apologue où vous  
 puisés ces graces toujours renaissantes, qui ren-  
 dent l'homme attentif aux leçons des animaux ;  
 qu'on m'intéresse en mettant sur la scène des Hé-  
 ros & des Dieux , je n'en suis pas surpris ; mais  
 que par votre art enchanteur , la cigale & la  
 fourmi ? ayent balancé la réputation des Ci-  
 nas , des Pompées , & des Mithridates , c'est-là  
 le triomphe & le miracle de la délicatesse.

La seconde partie commence par une pein-  
 ture riante des merveilles que la Nature met  
 en usage pour le plaisir de l'homme. Elle  
 nous paroît charmante , non pas quand elle  
 se présente sous l'appareil formidable des  
 foudres & des éclairs ; alors elle n'offre que  
 des beautés terribles , qui troublent & in-  
 quiètent ; mais veut-elle fixer nos regards par  
 un spectacle qui la rende aimable ? tantôt elle  
 étale à nos yeux une verdure émaillée de toutes les  
 couleurs ; tantôt elle nous présente le cristal mobile  
 d'un



*d'un ruisseau qui ne fuit, que pour donner aux yeux le plaisir de le suivre; ici elle nous offre l'astre du jour, non pas tel qu'il paroît, lors qu'il est levé au-dessus de nos têtes, il darde sur nous ses rayons enflammés, mais tel qu'il se montre, lors que sa lumière plus douce & plus délicate peint sur la terre humide les astres de la nuit qu'elle vient de nous dérober; là c'est une fleur qui sort d'un calice vermeil, & ne laisse qu'entrevoir sa pourpre naissante, &c.*

La délicatesse sçait se frayer une route jusqu'à l'esprit & au cœur. Elle présente un trait fin & délié, qui étant hors de la portée commune, flatte celui qui l'apperçoit du plaisir de la pénétration, parce qu'il lui faut presque autant de délicatesse pour l'appercevoir, qu'il en a fallu pour le produire; souvent ce n'est qu'un trait de satire, qui se cache par pudeur sous le voile de l'ironie, & vous laisse le plaisir de le surprendre, & l'esprit fin & délicat a sur ses concurrens l'avantage de briller également & de plaire dans les Ouvrages & dans les entretiens; les autres talens sont déplacés dans les cercles ordinaires, & c'est-là son Théâtre; il se plie à tous les goûts differens, connoît les bienféances, anime la politesse, & entretient l'esprit de société, &c.

Le troisième discours prononcé en faveur de la mémoire, la fait envisager, 1<sup>o</sup>.

B v comme

comme le talent le plus universel, 2°. comme le talent le plus d'usage pour la Littérature ; le défenseur de ce talent fait remarquer d'abord l'injustice de ses concurrens , qui osent attaquer la mémoire , dont toute leur gloire dépend , puisque c'est elle qui conserve , transmet & reproduit en quelque sorte les Ouvrages des Grands Hommes , & leur assure l'immortalité ; plus fidelle que le marbre & l'airain , elle sçait rendre au Public ce qui n'est plus ; c'est l'Histoire vivante de l'Univers , & le Portrait animé de tous les siècles ; elle enchaîne & lie ensemble les événemens , & les rappelle tous à l'époque qui les a vû naître ; c'est dans cette vaste Bibliothèque que se trouvent placées dans leur ordre , toutes les dépouilles du Monde Littéraire , ancien & moderne ; si l'on est saisi d'une religieuse frayeur à la vûe de ces monceaux de Volumes multipliés à l'infini , qui renferment l'Histoire des âges, quelle doit être la surprise , lorsqu'on voit un homme enrichi de tout ce qu'ils contiennent , rendre un compte exact & fidèle de toutes les productions de la Littérature ; distinguer chaque objet , comme si elle n'en avoit eû qu'un seul ? Trésors étrangers, il est vrai , mais qu'elle a sçû s'approprier , & qui font dès lors une partie de son propre fond , &c.

Pour ce qui concerne l'usage de talent ,  
comme

comme il n'est borné à rien , il sert pour  
 tous les gens d'étude , & donne aux sujets  
 les plus bornés , une espèce d'immensité , &  
 je ne sçais quelle abondance, qui contente &  
 rassasie l'esprit , &c. Un homme qui possè-  
 de ce talent , a le mérite de tous les autres ;  
 c'est l'Orateur & le Philosophe , le Poète  
 & l'Historien , le sage Législateur & le pro-  
 fond Politique, qui parlent tour à tour ; c'est  
 l'homme de tous les tems , l'Oracle des con-  
 versations , l'Interprète des Langues étran-  
 geres , le Juge & l'Arbitre de toutes les  
 Controverses Littéraires , &c. En finissant  
 ce discours, l'Orateur suppose qu'un Sça-  
 vant des Pays du Nord , instruit par la Re-  
 nommée de la gloire & des progrès de l'A-  
 cadémie nouvelle , voulut consulter un de  
 ses Oracles sur un Passage obscur d'Hérodote.  
 Ethéocle, suivant la liberté de son génie  
 hardi , osa risquer sa conjecture , mais elle  
 fut bientôt démentie par un Passage du mê-  
 me Auteur , contradictoire à son interpréta-  
 tion. Caritophile mit en œuvre la finesse  
 de son esprit , pour éluder la question , &  
 engagea Critolaus dans l'embarras dont il se  
 délivroit. Celui-ci , plus sincère , avoua son  
 ignorance ; l'aveu faisoit honneur à sa bonne  
 foi , mais celui de l'Académie étoit risqué ;  
 Evagoras se présenta , & confrontant rapide-  
 ment toutes les interprétations des Sçavans

sur le Passage en question , s'attira l'admiration de l'Etranger, & dissipa ses doutes, &c.

Quelque vive que fût l'impression faite par les trois premiers discours , le défenseur du goût ne craignit point de disputer à ses concurrens la préférence. Rien de plus rare, dit-il, rien de plus précieux que le bon goût ; deux titres qui lui parurent établir son droit , & qu'il développa dans un détail dont le précis ne peut donner qu'une idée bien au-dessous de son prix.

Rien de plus commun que ce qu'on appelle esprit. Ces siècles infortunés qui ont servi d'époque à la décadence des Lettres, ne manquoient ni de génies sublimes, ni d'esprits délicats, ni de mémoires étendues ; la Nature les produit sans efforts, mais les siècles du bon goût lui coûtent, & il faut qu'elle se mette en frais pour les faire éclore. Tel fut celui d'Auguste, mais il ne fit que se montrer. Le génie altier des Sénèques & des Lucains choisit le style superbe & gigantesque ; l'esprit fin & délicat des Plines & des Mammertins dégénéra en Eloquence proprette & fleurie ; on reclama pour le bon goût ; il fut exilé ; bien des siècles s'écoulèrent ; celui de LOUIS LE GRAND le remit en honneur.

Cicéron, Horace, Virgile, reparurent encore ; ils parlèrent François, & penserent

en

en Romains. Ce siècle a disparû ; le goût regne-t'il encore ? Il vit du moins dans Critolaus.

Et qu'est-ce donc que ce goût ? Un sentiment du vrai , que le soupçon du faux révolte ; une droiture de raison , qui veut que la pensée ne rende que son objet , & le rende tout entier ; une sagesse de critique qui sçait retrancher jusques à des beautés, quand elles sont déplacées ; la science des devoirs & des bienséances , jointe à une sage économie , qui donne à chaque partie du discours l'étenduë & la force qui lui convient ; &c. Il est vrai qu'un goût sûr & judicieux n'emporte avec soi ni le talent de l'imagination , ni celui de la finesse ; mais peut-on goûter les beautés d'un Ouvrage , sans avoir dans soi-même le germe & le principe qui les a fait naître ? le goût ne sert même qu'à étendre ces talens ; il leur apprend à s'élever & à descendre , & leur assure le suffrage qu'on lui dispute. C'est cet accord inimitable du sublime & du gracieux , qui unit dans Virgile le merveilleux d'Homere au naturel de Théocrite ; on trouva dans lui & le Chantre d'Achille , & le Berger de Siracuse ; on ne sçût lequel admirer davantage , mais l'un & l'autre fut admiré.

Si le goût est un talent rare , on peut dire qu'il est également précieux ; nécessaire pour  
les

les autres talens, il les garantit des écarts, & les conduit à leur perfection ; sans lui qu'est-ce que le sublime ? une grandeur phantastique que méconnoît la raison ; que devient l'esprit fin ? il se perd dans un labyrinthe inexplicable de réflexions alambiquées ; que fait la mémoire ? un étalage de richesses étrangères, qui ne prouvent que l'indigence de l'esprit ; de-là ces contagions Littéraires, qui infectent tous les genres d'écrire. Les froideurs de l'Elégie sont substituées aux terreurs tragiques ; dans la Comédie, les Catons moralisent sous l'habit des Scapins ; la critique elle-même a besoin de la réforme qu'elle veut établir. Il n'appartient qu'au goût de corriger ces défauts ; & où n'en trouve-t'il pas ? ici le Langage est négligé, jusqu'à en être grossier, là il est épuré jusqu'à en être précieux ; *c'est une pensée simple, mais jusqu'à ramper ; grande, mais jusqu'au faste ; hardie, mais jusqu'à la témérité ; exacte, mais jusqu'à la sèche- resse ; forte, mais jusqu'à la dureté ; profonde, mais jusqu'à l'obscurité ; délicate, mais jusqu'au raffinement, &c.*

Qui peut donc contester au bon goût l'avantage sur ses concurrens ? ils l'ont pris tant de fois pour leur Juge & pour leur Arbitre ; comment se font-ils ses rivaux ? Doit-il craindre un jugement, dont il fera lui-même le mérite ? &c.

Le

Le Juge, chargé de prononcer, trouva qu'il étoit difficile de marquer l'inégalité entre des Causes, dont l'éloquence des Orateurs rendoit le droit presque également probable. Il reprit leurs raisons avec une grace & une noblesse, qui ne cedit point à la leur; après avoir examiné le fort & le foible des preuves qu'on avoit mises en usage, il compara les quatre talens Littéraires à quatre caractères formés pour le bonheur de l'Etat Politique; supposons, dit le Juge, la contestation entre un Législateur expérimenté, qui affermit la Monarchie par des Loix sages & invariables, un Héros intrépide, qui l'illustre & l'étend par sa valeur; un habile Négociant, qui l'enrichit par son commerce avec les Etrangers, & un homme d'agrément & de société, qui y répand les charmes & les douceurs de la vie par une politesse inaltérable.

Il n'est personne qui ne donne, sans hésiter, la préférence au Législateur; c'est lui qui assure la constitution fondamentale de l'Empire; le Héros aura le second rang, parce qu'après sa forme, rien n'est plus cher à un Empire que sa gloire; l'habile Négociant passera devant l'homme de Société & de pur agrément. Le Législateur de l'Empire Littéraire, c'est l'homme de bon goût, le génie sublime est peint dans le Héros. La mémoire

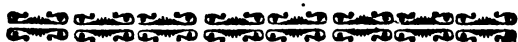
qui

qui entretient commerce avec la sçavante Antiquité , est figurée dans le Négociant , & l'homme d'agrément marque assés le rang de l'esprit fin: L'inégalité de mérite , ainsi marquée , annonce celle de la récompense. L'homme de goût est déclaré possesseur d'une Maison de Campagne, estimée vingt mille livres; elle est surtout estimable par les richesses de l'Art , & le goût de l'Architecture. Le génie sublime a pour son partage un Cabinet de Peinture, estimé 15. mille livres; on y voit les Batailles d'Alexandre , & les plus grands sujets tracés par le pinceau des plus grands Maîtres; on donne à Evagoras une Bibliothèque enrichie des plus rares Manuscrits , estimée 10. mille livres; l'esprit fin & délicat est borné à une Volière , dont la valeur est de six mille livres.

Il n'est pas étonnant que l'homme de goût ait eû la préférence; on l'avoit trouvé dans tous les discours , & ses concurrens lui étoient redevables des plus beaux traits qu'ils employoient contre lui. Ces Plaidoyers furent écoutés avec une attention qui dût flatter les jeunes Avocats qui les prononçoient. Le Pere *Dubandory* , en mettant le goût au premier rang , marquoit , sans le vouloir, celui qu'il mérite dans la Littérature; chacun de ses quatre discours fut regardé comme un modèle du talent dont il faisoit l'éloge;



l'éloge ; mais on peut dire que si les trois premiers sont dignes des plus grands Maîtres, le quatrième est surtout digne de lui. Elévation de génie, finesse d'esprit, des recherches curieuses, un style pur, abondant, ingénieux, & tout ce que l'Art le plus fin peut ajouter des richesses au naturel le plus heureux, se trouverent réunis dans cet Exercice.



## LE LOUP ET LE MOUTON,

### F A B L E.

**M**essire Loup, un beau matin ;  
 Déjà se mettoit en chemin,  
 Pour s'en aller chercher fortune ;  
 Il trottoit le long d'un sentier ;  
 Un Mouton, du haut d'un grenier,  
 Le vit, c'est chose peu commune ;  
 De sçavoir qui l'avoit mis là  
 N'est pas ici fort nécessaire ;  
 Qui l'y porta, s'il y monta,  
 Ne sert de rien en cette affaire.  
 Robin en lieu de sûreté  
 Ne risquant rien d'être effronté,  
 Lui dit, bon jour à votre Seigneurie ;  
 Avez vous bien passé la nuit ?  
 Vous êtes matinal ; avez-vous appétit ?

A votre phyfionomie  
 Vous faites fête d'un régal  
 De quelque gros & gras cheval ;  
 Car un Mouton , c'est trop mince pitance ;  
 Que vous allez faire bombance !  
 Après avoir quelque tems badiné ,  
 Ou drolement turlupiné ,  
 Le Loup tout bouillant de colère ,  
 Dit à la bête Moutonnière :  
 Graces aux Dieux , un jour fera  
 Qu'ici près dans ces pâturages  
 Vous viendrez paître les herbages ;  
 C'est-là , Monsieur Thibault , c'est-là  
 Que le Loup d'un Mouton pour lors déjeûnera ,  
 Et votre hardieffe payera  
 Cette insolence avec ufure.  
 Mais enfin c'est trop m'arrêter ,  
 Lâche & chétive créature ,  
 Pour avoir osé m'insulter ;  
 Suis le chien , le Berger , broute l'herbe nouvelle ;  
 Surtout ne tombe pas sous ma patte cruelle ,  
 Je veux apprendre par ta mort ,  
 Qu'un foible bravant un plus fort ,  
 A la vengeance en vain s'affûre qu'il échappe ,  
 Mais tôt ou tard on le rattrappe.

*Par M. S \* \* \* de V \* \* \*.*

**LETTRE**



*LETTRE de M. D. L. R. écrite à M. le  
Marquis de B. sur quelques Sujets  
de Littérature.*

**V**ous sçavez, Monsieur, qu'au mois de Mars dernier, M. le Cardinal Quirini, Evêque de Brescia & Bibliothécaire du Vatican, fut nommé pour remplir dans l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, la place d'Académicien honoraire Etranger, vacante par la mort de Dom Anselme Banduri, Bénédictin d'Italie; mais vous ignorez, sans doute, M. depuis votre départ de Paris, que ce sçavant Cardinal en a marqué sa reconnoissance par une Lettre Latine, qu'il a adressée à tout le Corps Académique, & dont voici le titre :  
*AD VIROS CLARISSIMOS in Regiam Parisiensem Academiam Inscriptionum & Politiorum Litterarum Adscitos* EPISTOLA, &c. Cette Lettre est digne & du grand Homme qui l'écrit & de la célèbre Académie à qui elle est écrite. M. le Cardinal Quirini m'a fait l'honneur de m'en envoyer un Exemplaire, car la Lettre est imprimée, & vous jugerez, M. du mérite de cette Pièce par l'Extrait que vous en verrez dans le Mercure du mois passé.

Vous

Vous me faites l'honneur de me demander si on a fait quelque réponse au sujet des Antiquités de CORSEUIL en Bretagne, dont il est parlé dans le Mercure du mois de Juillet dernier. Vous ne pouviez pas, M. me faire cette demande plus à propos, car je viens de recevoir là-dessus une Lettre d'un Sçavant du premier ordre, & particulièrement sur ces matières. C'est M. le Président Bouhier, de l'Académie Française. Voici l'Extrait de sa Lettre, datée de Dijon le 16. Septembre.

» J'ai vû dans le Mercure de Juillet une  
 » Inscription antique, trouvée à *Corseuil*  
 » en Bretagne.. Celui qui vous l'a envoyée,  
 » ignoroit, sans doute, qu'elle avoit déjà  
 » parû, & plus correctement, dans le pre-  
 » mier Tome de l'Histoire de l'Académie des  
 » Inscriptions, en cette manière.

D. M. S.

SILICIANA  
 MGIDDE DO  
 MO AFFRIKA  
 EXIMIA PIETATE  
 FILIVM SECUTA  
 HIC SITA EST  
 VIXIT AN LXV.  
 CN. IANVARI  
 VS FIL. POSVIT.

Cc

„ Ce qu'il y a de plus difficile à entendre  
 „ dans ce Monument , ce sont ces mots  
 „ NAMGIDDE. Mais je soupçonne qu'ils  
 „ étoient autrement gravés sur la pierre ,  
 „ & qu'on y lisoit NA. MGIRPE. c'est-à-  
 „ dire *Nata Migirpa*. C'étoit le nom d'une  
 „ Ville Episcopale d'Affrique , comme vous  
 „ pouvez le voir dans Ortelius , *Distion.*  
 „ *Géographe* , & dans la Géographie sacrée  
 „ du P. Charles de S. Paul , pag. 42. Cette  
 „ manière d'écrire en abrégé NI. pour MI ,  
 „ étoit assés ordinaire dans les Inscriptions  
 „ Romaines. Il a été aisé à ceux qui ont  
 „ copié celle-ci , de s'y méprendre ; & peut-  
 „ être aussi que le trait qui s'élevoit au-  
 „ dessus du troisième jambage de la Lettre M  
 „ s'est effacé par le temps. Il n'a pas été dif-  
 „ ficile non plus de prendre les deux lettres  
 „ R P pour D D.

„ A l'égard du reste, on l'entend aisément.  
 „ *Domo* pour *Natione* se trouve souvent  
 „ dans les Inscriptions ; dans celle-ci , par  
 „ exemple, du Recueil de Grutter , D X I X. 5.  
 „ DOMO BATAVOS. Les noms de *Silicia* , &  
 „ de *Januarius* , sont aussi fort connus. De  
 „ sçavoir précisément qui étoient ceux dont  
 „ il s'agit ici , c'est ce qu'il est impossible  
 „ de découvrir. Ce *Januarius* pouvoit être  
 „ un Soldat Romain , qui étoit en quartier  
 „ en Bretagne , & que sa Mere avoit voulu  
 „ suivre. Peut-être aussi y avoit-il quelque

cm-

„ emploi , ou y exerçoit-il quelque profes-  
„ sion. C'est tems perdu que de vouloir  
„ le deviner , ni le tems auquel cette Ins-  
„ cription a été posée. »

Après avoir répondu , Monsieur , à votre demande , je veux en prévenir une autre , que vous êtes en droit de me faire , sans sortir du ressort de l'Antiquariat. C'est au sujet de la Lampe Antique que vous avez vûë dernièrement dans mon Cabinet , dont la singularité m'a paru mériter votre attention. Il est vrai que tous les Connoisseurs qui l'ont vûë , en ont fait cas ; c'est aussi ce qui m'a déterminé à la faire graver. J'espère vous envoyer bien - tôt cette gravûre , avec quelques recherches que j'ai faites sur ce sujet , en attendant la décision de nos Maîtres.

Ce n'est pas en vain , Mr , que vous m'avez tant recommandé de vous donner des nouvelles de la continuation du grand Ouvrage , intitulé *Museum Florentinum* , dont je ne connoislois encore que trois volumes , la première fois que vous m'avez fait l'honneur de m'en parler. Le premier Volume , ou plutôt les deux premiers Tomes , contenoient toutes les Pierres gravées de ce fameux Cabinet. Ils furent suivis d'un autre Volume , contenant toutes les Statuës. On a donné des Extraits de ces trois Volumes dans différens Mercurès. Et depuis votre  
départ

départ de Paris , j'ai eu le plaisir de parcourir deux autres grands Volumes de cet Ouvrage , arrivés depuis peu de Florence. Je vais , Mr , vous rendre un compte sommaire de leur contenu , c'est-à-dire , renouveler la satisfaction que j'ai eüe en les parcourant. Voici d'abord le titre du premier Volume.

MUSEUM FLORENTINUM exhibens antiqua Numismata Maximi moduli qua in Regio Thesauro Magni Ducis Etruria adservantur. Francisco III. Duci Lotharingia & Barri, Regi Hierusalem , Etruria Magno Duci Dedicatum. Florentiæ Anno M. DCC. XL. Ex Typographia Francisci Moucke. Ce premier titre est suivi de celui-ci :

ANTIQUA NUMISMATA aurea & argentea præstantiora , & ærea Maximi moduli qua in Regio Thesauro Magni Ducis Etruria adservantur : cum observationibus Francisci GORII Publici Historiarum Professoris. Florentiæ Anno M. DCC. XL. Ex Typographia Francisci Moucke.

On trouve d'abord une Epître dédicatoire adressée au Grand Duc d'aujourd'hui FRANÇOIS de Lorraine , III. du nom , dans laquelle, entr'autres louanges, on lui donne celle d'aimer les Lettres , les beaux Arts , & de les protéger ; on cite même à cette occasion le Cabinet de Médailles , de Pierres gravées , & d'autres curiosités sçavantes, que

cc

ce Prince possédoit déjà de son propre fonds. Cette Dédicace est datée de Florence au mois d'Octobre 1740.

Suit une assez longue Préface , mais qui n'ennuye point, dans laquelle le sçavant M. *Antoine - François GORI* donne toutes les instructions nécessaires , non-seulement au sujet des deux Volumes dont il est ici question , mais encore d'un troisième Volume , qui doit les suivre ; lesquels contiendront ensemble tous les Médaillons du fameux Trésor de *Médicis*.

Il rend compte aussi dans cette Préface des divers incidens qui sont survenus , & qui ont retardé l'exécution de la grande entreprise du *Museum Florentinum* , ce qui a mis une grande distance dans la publication d'un Volume à l'autre. Il marque , en particulier parmi ces incidens , la mort de l'illustre Sénateur *Bonarota* , Auteur du premier Plan , & celle de M. *Sebastien Blanchins* , Garde du Cabinet de *Medicis* , ce qui a même occasionné de former & de suivre un nouveau Plan , tel qu'on l'exécute aujourd'hui.

A l'égard des trois Volumes des Médaillons , dont il s'agit ici , la reconnoissance oblige M. *Gori* de déclarer qu'il a profité de la capacité de M. *Charles Frederic* , sçavant Anglois , qui durant son séjour à Florence  
lui



lui avoit obligeamment communiqué toutes ses remarques sur les Médailles. Il a encore profité, dit-il, en lisant les Ouvrages du célèbre M. *Vaillant*, dont il a, du moins, tâché d'imiter la brièveté.

Une reconnoissance encore plus indispensable est celle qui est dûë aux Sérénissimes Princes FERDINAND I. & COSME III. Grands Ducs de Toscane, & à l'Eminentissime Cardinal LEOPOLD DE MEDICIS, grand Antiquaire, lesquels ont non-seulement fait l'acquisition des Médaillons qui portent leur nom, *Medicea*, mais qui ont employé le sçavoir des plus habiles gens de leur tems, pour les expliquer, entr'autres, le fameux *Leonard-Augustin*, le Cardinal *Henri Noris*, &c.

M. Gori parle ensuite de l'ordre & de l'arrangement des Médaillons. Leur suite, selon lui, à l'égard des Romains, doit toujours commencer à l'Empire d'Adrien, sous lequel vivoient les meilleurs Artistes. C'est, dit-il, à cette occasion que s'est distingué de nos jours, dans une pareille suite de Médaillons, le Cardinal *Alexandre Albani*, qui en a fait ensuite présent à la Bibliothèque du Vatican. Il a déjà paru un premier Volume de cette suite, avec les observations de *Rodulphinus Venetus*, Secrétaire de son Eminence, Membre distingué de l'Académie.

I. Vol.

C démie

démie des *Etrusques* de Cortonne.

Par la même occasion , M. Gori apprend ici au Public , qu'un sçavant Bénédictin du Mont-Cassin , qu'il nomme *Clarissimus Auctor P. D. Joannes Gualbertus Mazzolenius, Monachus Cassinensis* , étoit sur le point de faire paroître ses Observations sur les Médaillons du fameux Cabinet *Pisani* de Venise.

Sur la fin de la Préface , que j'abbrège , notre sçavant Auteur & Editeur revient à son troisième Volume des Médaillons, que nous avons droit d'attendre avec quelque impatience. Voici , Monsieur , comment il s'en explique : *Tertium volumen nostrum, quantocius fieri poterit in lucem proferendum exhibebit observationes in reliqua numismata, exordio facto ab Imperatore sept. severo usque ad postremos.*

Au reste il soumet modestement tout son Ouvrage au jugement des Sçavans , les priant instamment de lui faire part de leurs remarques , & surtout des fautes qui peuvent lui être échappées, dont il ne manquera pas de profiter , & de les remercier.

L'Auteur finit son Discours préliminaire par ces paroles également remarquables & modestes de Pline le Jeune ( L. 1. Epist. ad Luperum. ) *Atque hæc ego sic accipi volo, non tamquam adsecutum me esse credam, sed*  
*tam.*

*tamquam adsequi laboraverim, fortasse non frustra, si modo curam tuam admoveris interim istis, mox his, quæ sequuntur.*

On entre ensuite dans le grand travail de M. Gori, qui est précédé de ce Titre général : *OBSERVATIONES in Numismata antiqua Aurea, Argentea, Ærea Max. Moduli Musci Florentini.*

Je ne le suivrai pas dans ses Observations, qui sont précédées de l'exposition, de l'ordre & de l'arrangement de tous les Médallions, tant Grecs que Romains.

Passons au second Volume, qui porte le même Titre général que le premier. Ce Titre est suivi d'une espèce de Table du contenu dans le premier Volume.

Le second contient, en cent vingt - une Planches, tous les Médallions de ce fameux Cabinet, qui ont été gravés & destinés pour ces deux Volumes. Chaque Planche contient trois Médallions.

M. Gori, exact & modeste en tout, fait observer, qu'à l'égard des six premières Planches destinées pour les Médallions d'or, il n'y a eu aucune part, ayant été exécutées avant qu'il eût entrepris ce travail. Il avertit aussi que dans la cinquième de ces Planches le beau Médaillon de Diocletien & de Maximien, très-distingué par sa rareté, & qui a exercé la capacité du Cardinal Noris, &

C ij d'au-

d'autres sçavans Antiquaires , paroît pour la première fois.

Au reste , Monsieur, rien n'est au-dessus de la gravûre employée dans ces deux derniers Volumes du *Museum Florentinum* , tant pour le fond du sujet , je veux dire les Médaillons , que pour les ornemens , que l'on a pour ainsi dire prodigués , d'après les desseins des meilleurs Maîtres , exécutés par les burins les plus délicats.

A propos de gravûre , permettez-moi , Monsieur , de finir cette Lettre , destinée à vous apprendre des Nouvelles Litteraires d'un certain genre , en vous disant qu'on vient enfin de graver le beau Portrait de *Dom Bernard de MONTFAUCON* , le même que vous avez vû l'année passée exposé au Salon du Louvre , peint par M. *Genlain* , de l'Académie de Peinture , & applaudi des Connoisseurs. Vous recevrez avec ma Lettre , l'une des meilleures épreuves de la gravûre en question ; j'espère que vous en serez content. J'ai quelque part à cette exécution , car vous sçavez , Monsieur , l'intérêt que je dois prendre à la mémoire de ce sçavant Religieux. Les Vers qui sont au bas de l'Estampe sont d'une bonne plume : mais j'aurois préféré ceux que voici , qui me sont venus après coup , de la Province où vous êtes actuellement.

Objet

Objet de ses sçavantes veilles ,  
 La belle Antiquité cachoit peu de merveilles ,  
 Qu'en vrai Lyncée il n'ait sçu voir ,  
 Et par un sort digne d'envie ,  
 L'or dont un grand Monarque honora son sçavoir ;  
 Brille moins que l'éclat des vertus de sa vie.

Par M. FRIGOT.

Le Poëte a fait allusion , comme vous voyez , à la Médaille d'or que l'Empereur envoya au P. de Montfaucon avec une Lettre , après avoir reçu son grand Ouvrage de *l'Antiquité Expliquée* , Médaille qu'il tient à la main dans ce Portrait.

Je suis avec respect , Monsieur , &c.

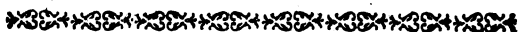
A Paris le 1. Octobre 1743.

P. S. Je reçois , Monsieur , dans ce moment , la copie d'une Inscription antique qu'on vient de m'envoyer d'Arles , où elle a été trouvée , au rivage du Rhône , gravée sur une espèce de Marbre ou de Pierre grisâtre , fort dure. Sa singularité m'autorise à vous en faire part. Elle n'est pas longue.

HIC JACET AMBIGUA  
 PIETAS ET PUDOR  
 NOM. SOPHRONIUS.

Ce terme *Ambigua* mérite , ce me semble , la principale attention.

Ciiij      QUA-



## QUATRAINS.

**S** I vous voulez que j'aime encore,  
Rendez-moi l'âge des Amours ;  
Au crépuscule de mes jours  
Rejoignez, s'il se peut, l'Aurore.



Des beaux Lieux où le Dieu du vin  
Avec l'Amour tient son Empire,  
Le Temps, qui me prend par la main,  
M'avertit que je me retire.



Nous ne vivons que deux momens ;  
Qu'il en soit un pour la sagesse ;  
Le plaisir & les agrémens  
Sont faits pour la belle Jeunesse.



Quoi ! pour toujours vous me fuyez,  
Tendresse, illusion, folie ?  
Dons du Ciel, qui me consoliez  
Des amertumes de la vie ?



On meurt deux fois, je le vois bien ;  
Cesser de plaire & d'être aimable,

C'est

C'est une mort insupportable ;  
Cesser de vivre ce n'est rien.



Ainsi je déplorais la perte  
Des erreurs de mes premiers ans ;  
Et mon ame aux desirs ouverte ,  
Rappelloit ses enchantemens.



Du Ciel alors daignant descendre ;  
L'Amitié vint à mon secours ;  
Elle étoit plus douce , aussi tendre ,  
Mais moins vive que les Amours.



Touché de sa beauté nouvelle ,  
Et par sa lumière éclairé ,  
Je la suivis , mais je pleurai  
De ne pouvoir plus suivre qu'elle.





*EXTRAIT d'une Lettre écrite de Bordeaux , au sujet de la Statuë Equestre du Roi , érigée dans cette Ville.*

**J**E vous avois promis , M. de vous informer de tout ce qui se passeroit à l'occasion du Monument que la Ville de Bordeaux vient d'ériger à la gloire du Roi , dans une Place dont la situation est la plus belle & la plus heureuse qui soit peut-être dans l'Univers. Je m'acquitte avec plaisir de ma promesse. Voici en-peu de mots tout ce que j'ai vû sur ce sujet.

Le Vaisseau qui portoit la Statuë Equestre du Roi, arriva ici le 12. Juillet ; comme on avoit eu des nouvelles de son entrée dans la rivière , on envoya dès le matin un petit Bâtiment à la découverte. A peine le Vaisseau fût-il apperçû , que l'on fit trois décharges de tous les canons de la Ville. A ce signal , tout le peuple assemblé dans la Place Royale & sur les Quais , fit éclatter sa joie par les cris redoublés de **V I V E L E R O I.**

Aussi-tôt que la Statuë eût été tirée du Vaisseau, & déposée dans la Place , la Garde Bourgeoise prit les armes , & s'empara de l'enceinte où elle étoit. Cette Garde étoit composée de cinquante hommes , commandés jour & nuit par des Officiers , qui te-

noient



noient table dans leur corps de garde.

Pendant que l'on travailloit à mettre la Statue sur son piédestal , \* on construisoit au fond de la Place un Amphithéâtre, capable de contenir au moins 2000. personnes; c'étoit pour y placer les Dames & toutes les personnes de distinction. J'aurois ici bien des choses à vous dire sur la magnificence des Dames , mais je me contenterai d'ajouter , que cet Amphithéâtre formoit un coup d'œil admirable , & que ce spectacle contribua beaucoup à augmenter la solennité de la Fête.

Le 19. Août , jour destiné à la dédicace , il y eut un grand dîner à l'Hôtel de Ville , où Mrs du Parlement & des autres Cours , qui avoient été invités , se rendirent ; & sur les six heures du soir , Mrs les Sous-Maire & Jurats , en habits de cérémonie , se mirent en marche en cet ordre : *M. Boucher* , Intendant de la Province ; *M. de Segur* , Sous-Maire ; Mrs *Despence* & *d'Alesme* , Jurats, tirés du Corps de la Noblesse , Mrs *du Moulin* & *Bacalan* , Jurats , tirés de l'Ordre des Avocats ; Mrs *Roche* & *Castagne* , Jurats, tirés du Corps des Marchands ; & tous les autres Officiers qui composent le Corps de Ville ; ensuite venoient les trompettes , les

\* *M Varin* , qui l'avoit fondue , avoit aussi construit la charpente & les mouvemens qui ont servi à la monter avec beaucoup de facilité.

timballes & autres instrumens , dont le son étoit accompagné du bruit de toute l'artillerie de la Ville & des Châteaux.

Le cérémonial qui s'observe en pareille occasion , consiste à passer trois fois devant la Statuë du Roi , & à la saluer à chaque fois par une acclamation de **VIVE LE ROI.** Après le premier salut , M. Boucher fit appeler M. Lemoine , qui s'étoit placé sur un des degrés de l'Amphithéâtre, parmi les spectateurs. Cet illustre Magistrat le complimenta , & le loua de ce qu'il avoit donné à ce Monument toute la ressemblance , la noblesse & la vivacité qui sembloient avoir animé le bronze , & pour mettre le comble à un éloge si flatteur , il finit en l'embrassant ; cet exemple fut suivi par Mrs les Sous-Maire & Jurats , qui tous lui marquèrent leur satisfaction & leur joye, en l'embrassant. Les deux autres saluts qui restoient à faire autour de la Statuë , étant finis , tous ces Mrs retournerent à l'Hôtel de Ville , avec le même cortége , pour y dresser un Procès-Verbal de la cérémonie qu'ils venoient de faire , & l'envoyer à la Cour.

A l'entrée de la nuit , il y eut une grande illumination , suivie d'un feu d'artifice , & d'un Bal dans l'Hôtel de Ville , où il y avoit avec profusion toutes sortes de rafraîchissemens , & d'où l'on ne sortit que le lendemain matin.

Le 21. du même mois , Mrs les Magistrats , qui avoient assisté à la cérémonie , ayant examiné le compte de toutes les dépenses qui avoient été faites , rendirent M. Lemoine quitte de tous les engagemens qu'il avoit contractés avec eux , & lui donnerent pour gratification , la somme de trente mille livres ; ils ont porté la générosité jusqu'à lui faire servir une table, soir & matin , pendant tout le tems qu'il a séjourné dans cette Ville , & l'ont remboursé de tous les frais de ses voyages.

Je finis , M. en vous faisant sçavoir qu'à cette occasion le Roi a ennobli Mrs du Moulin , Roche & Castagne ; M. Bacalan l'étoit déjà par sa naissance.



## LES PLAISIRS DE BORDEAUX,

### CANTATILLE.

Fais briller nos Fêtes galantes ,  
Hyver ; rassemble les Plaisirs ,  
Rassemble les Graces errantes ;  
Tes plus froids Aquilons seront de doux Zéphirs.

Venez , accourez à nos jeux ,  
Accourez , brillante Jeunesse ;  
Les Divinités du Permesse ;

C. vj

Unissent,

Unissent , pour vous rendre heureux ,  
Avec la Danse enchanteresse ,  
Les sons les plus harmonieux.

**C H Œ U R.**

Venez , accourez à nos Jeux ,  
Accourez , brillante Jeunesse.  
Sous les auspices de **L O U I S** ,  
Les Plaisirs en ces Lieux ont fondé leur Empire ;  
Dans ce charmant séjour ils se sont établis ;  
Heureux le Peuple qui respire  
Avec les Jeux , avec les Ris !

De l'Art le plus parfait (a) nous tenons ton Image ,  
**L O U I S** ; nous te faisons librement notre cour ;  
Et Neptune , deux fois le jour ,  
A nos yeux vient te rendre hommage.

**C H Œ U R.**

Et Neptune , deux fois le jour ,  
A nos yeux vient te rendre hommage.

*Par M. le Cœur , à Bordeaux.*

(a) *La Statue Equestre du Roi , &c.*





*RECEPTION de M. Servandoni dans  
l'Ordre de CHRIST. Extrait d'une Lettre  
écrite de Sens le 7. Novembre 1743.*

**L**E Dimanche 3. de ce mois, M. l'Archevêque de Sens conféra, en vertu d'un Bref du Pape, dans son Eglise Métropolitaine, l'Ordre de CHRIST, qui est l'Ordre du Roi de Portugal, à M. Servandoni, Peintre & Architecte du Roi, & de son Académie Royale de Peinture & Sculpture, avec les cérémonies, dont voici le détail.

M. Servandoni alla prendre chés eux dans un carosse de M. l'Archevêque, les deux Chevaliers qui devoient lui servir de Parains, & ils se rendirent ensemble à l'Archevêché.

En sortant de l'Archevêché, le Récipiendaire entra dans le Chœur, précédé par le Maître des Cérémonies, & accompagné des deux Chevaliers, marchans à ses côtés, sçavoir, M. de Bullion, Officier des Gardes du Corps, & M. Boisson, Capitaine au Régiment de Bigorre, tous deux Chevaliers de l'Ordre Militaire de S. Louis.

M. Servandoni alla se mettre à genoux au milieu du Chœur, à la place qui lui avoit été préparée avec un carreau; les Chevaliers

assistans

assistans qui devoient le présenter & servir de témoins , étoient assis à ses côtés , sur des chaises à dos.

On commença la grande Messe , qui fut chantée en Musique , & à l'Evangile , le Récipiendaire mit son épée nuë à la main , la pointe haute , ce qu'il fit encore à l'élévation du très-saint Sacrement.

Après la Messe , les deux Chevaliers assistans présentèrent M. Servandoni , au pied du Trône Pontifical de M. l'Archevêque , lequel étoit accompagné de ses Diares , Soudiacres , & de plusieurs autres assistans ; deux Acolytes portoient deux Bassins , dans l'un desquels étoient le Cordon de l'Ordre , avec la Croix , & l'Ordre en broderie ; & dans l'autre , l'épée que M. l'Archevêque benit. Le Récipiendaire se mit à genoux sur un carreau , qui lui fut présenté par un Officier du Prélat , & fit sa profession de foi , suivant la formule prescrite par la Bulle du Pape Pie I V. & le Serment , ayant les mains sur le S. Evangile ; l'Archevêque prit ensuite l'épée nuë , l'en toucha sur les deux épaules en forme de croix , puis lui donna l'accolade , & enfin lui passa au col le Cordon & la Croix de l'Ordre , qui avoient pareillement été benits ; l'un des Chevaliers lui attacha sur la poitrine du côté du cœur , l'Ordre en broderie ;

derie , & l'autre lui ceignit son épée , après quoi l'Archevêque adressa au nouveau Chevalier le Discours suivant.

*Il étoit juste , Monsieur , qu'ayant reçu un goût supérieur & des talens rares , vous les consécraffiez à la gloire de celui de qui vient tout don parfait : Il étoit juste aussi que vous occupant avec tant de succès pour la Décoration de ses Temples , vous reçussiez de ses Ministres , des marques de leur applaudissement.*

*C'est ce qui vous procure de la part du S. Siège , la Décoration dont nous venons de vous revêtir en son nom , & cela dans le Lieu même & au pied de cet Autel , qui sur vos desseins , vient d'être orné d'une manière à éterniser votre nom , en même-tems qu'elle conservera la mémoire du zèle que Dieu vous a inspiré pour la Décoration de son Temple.*

*S'il est convenable à un Evêque , comme le disoit S. Ambroise (a) , d'orner les Temples du Seigneur , c'est pour lui un avantage de trouver de ces hommes rares , qui , comme vous , savent prescrire à la magnificence les sages mesures de la convenance & du goût , & qui joignent aux talens , des vertus , plus précieuses que les talens mêmes , le désintéressement & la générosité.*

*La superbe Eglise de S. Sulpice de Paris , ayant reçu sous votre conduite une variété ad-*

(a) L. 2. de Offic. c. 21.

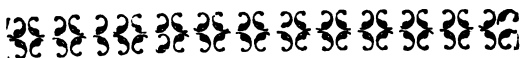
*mirable de Décorations , qui répondent à la magnificence de sa structure , rend votre nom célèbre jusques dans Rome : cette Ville qui prime toutes les autres en beautés antiques & modernes , s'accoutume à se voir copier par votre émulation ; & si elle a dû se glorifier d'avoir produit un Cavalier Bernin , la France se trouve heureuse de s'être attaché en vous un émule qui le fait renaître parmi nous.*

*L'éclat de cet Autel , où le marbre & l'or ont été noblement employés , ajoute un nouveau degré à votre gloire : c'est aussi sur cet Autel même , que nous offrirons au Seigneur nos vœux pour vous , avec toute la ferveur que la reconnaissance peut inspirer. Nous prierons Dieu de répandre sur vous ses graces , avec une abondance qui réponde à la gloire de son culte : contemplant sous les foibles images de la magnificence humaine , la richesse du Trône de Dieu , nous lui demanderons d'ajouter en vous , au goût sublime des Décorations terrestres , la sainte ambition de partager un jour la gloire du Ciel , & de participer à la splendeur des Saints.*

La cérémonie finit par la bénédiction solennelle que donna M. l'Archevêque , & par un splendide repas , dont il régala le nouveau Chevalier , sa famille qu'il avoit amenée avec lui , les Chevaliers qui l'avoient accompagné dans cette cérémonie , & les Notables du Chapitre & de la Ville , qui y avoient assisté.

BOU-





# BOUQUET,

*Envoyé à Mad. François-Henriette Guy de  
Sicart, la veille de S. François,*

## TRIOLETS.

**A**UX approches de S. François,  
Je sens redoubler ma misère ;  
Ma pauvre Muse est aux abois ,  
Aux approches de S. François.  
Je sçais bien ce je vous dois ,  
Mais ne pouvant vous satisfaire ,  
Aux approches de S. François ,  
Je sens redoubler ma misère.

Entre vous & votre Patron  
Je trouve un juste parallele ;  
J'entrevois bien plus que du nom  
Entre vous & ce saint Patron ;  
Vous lui ressemblez tout de bon ;  
Vous en faites votre modèle ,  
Entre , &c.

François brûloit de charité ;  
Même sentiment vous anime ;  
Plein de justice & d'équité ,  
François brûloit de charité ;

En

## 2610 MERCURE DE FRANCE.

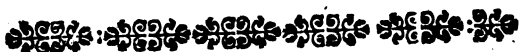
En tous Lieux il fut respecté ,  
Et qui vous connoît vous estime ,  
François , &c.

François respectoit son prochain ;  
Vous abhorrez la médifance ;  
Je le repeterois en vain ,  
François respectoit son prochain ;  
Sa défense est en bonne main ;  
Vous sçavez imposer silence ;  
François , &c.

François compatissoit au mal ,  
Et le mal d'autrui vous tourmente ;  
Vous le suivez à pas égal ;  
François compatissoit au mal .  
Du moindre petit animal  
La souffrance vous épouvante ;  
François , &c.

C'est assés ; n'allons pas plus loin ;  
J'ai marqué mon obéissance ;  
Mon style n'est pas du bon coin ;  
C'est assés , n'allons pas plus loin ;  
Quoique je m'applique avec soin ,  
J'ai toujours besoin d'indulgence ;  
C'est , &c.

*A Villeneuve-lès-Avignon, le 3. Octobre 1743.*  
Lc



**L** E R. Pere Fleury , Jésuite , déjà connu par le compliment qu'il fit au Roi le jour de la Toussaints 1741. prononça à pareil jour à Lunéville, devant le Roi de Pologne , Duc de Lorraine , le Compliment qui suit , & avec le même succès.

» Ambitionner la gloire des Saints , c'est  
 » l'objet , Sire , je ne dis pas de l'instruction  
 » des Ministres qui vous annoncent l'Evan-  
 » gile , mais plutôt de leur admiration.

» Tandis que d'autres Souverains ne pen-  
 » sent qu'à agrandir leurs Etats , des soins  
 » plus nobles & plus importans occupent  
 » Votre Majesté : c'est d'étendre le Royau-  
 » me de Jesus-Christ. Ils levent des tron-  
 » pes & érigent des trophées à la gloire du  
 » monde , & vous élevez des Sanctuaires à  
 » la piété , au zèle , à la charité ; vous cou-  
 » vrez les campagnes des étendards de la Foi ;  
 » vous formez une légion d'hommes Apô-  
 » toliques , qui vont par vos ordres & sous  
 » votre protection , porter vos Trésors &  
 » ceux du Ciel.

» L'Histoire nous représente assés des  
 » Rois politiques , des Rois belliqueux ,  
 » des Rois conquérans ; mais un Roi Au-  
 » guste & en même-tems Religieux : un Roi  
 » aussi

» aussi magnanime qu'il est débonnaire, un  
 » Roi le Pere & l'Apôtre de ses sujets, un  
 » Roi élevé & nourri dans les armes; ha-  
 » bile dans l'art de la guerre, dont le règne  
 » n'est pas le règne des batailles & des com-  
 » bats, du carnage & de la désolation, mais à  
 » l'exemple des Saints Rois de Juda, le règne  
 » de la Justice, le règne de la Clémence, le  
 » règne de la Religion. Voilà la merveille  
 » de notre siècle, & l'étonnement de la  
 » postérité.

» Après tout, Sire, votre zèle n'est que  
 » la juste mesure de votre reconnoissance, &  
 » certes, V. M. devoit-elle moins faire pour  
 » un Dieu si magnifique à votre égard ?  
 » N'êtes-vous pas spécialement l'oint du  
 » Seigneur & l'homme de sa droite ? N'est-  
 » ce pas comme par la main, à travers des  
 » périls & des travaux immenses, qu'il vous  
 » a conduit au faite de la gloire ? N'est-ce  
 » pas de vous, comme du Roi David, de qui  
 » le S. Esprit a dit : Vous l'avez formé, Sei-  
 » gneur, dans des jours de prédilection, &  
 » ceint son front d'un Diadème précieux ?  
 » *Domine prevenisti eum in benedictionibus dul-*  
 » *cedinis tue ; posuisti in capite ejus Coronam de*  
 » *lapide pretioso.*

» Sorti des plus grandes Maisons d'un  
 » vaste Royaume, orné de toutes les graces  
 » de l'esprit & du corps, d'un cœur selon  
 » le

» le cœur de Dieu & des hommes ; destiné  
 » à en être les délices , vous n'étiez pas fait  
 » pour vous seul. Sans être né sur le Trône ,  
 » ce qui est l'effet du bonheur , deux fois  
 » vous y avez été appelé par le suffrage d'une  
 » Nation qui n'y élève que le mérite ; éprou-  
 » vé par tous les malheurs , pour apprendre  
 » à faire des heureux , associé à la fortune  
 » d'un Roi Soldat & Héros , vous en avez  
 » pris la magnanimité , sans rien perdre de  
 » votre affabilité , *in benedictionibus dulcedi-*  
 » *nis tuae.*

» Ce n'est pas tout ; uni à une épouse  
 » Auguste , si digne du Trône , par la Ma-  
 » jesté avec laquelle elle en soutient la  
 » gloire ; enrichi d'une Princesse , notre res-  
 » pect & notre amour , devenuë par le plus  
 » grand des Rois , la plus grande Reine de  
 » la terre ; Mere d'un Fils , le prodige de  
 » son âge & l'espérance de l'Europe : de  
 » Princeses destinées à orner les Trônes , &  
 » à vous rendre le Pere de plusieurs peu-  
 » ples. *Posuisti in capite ejus Coronam.*

» Dans quelle heureuse situation con-  
 » templons - nous aujourd'hui V. M ! Le  
 » spectacle est digne des Anges & des hom-  
 » mes ; au milieu d'une Cour , dont vous  
 » faites les délices des Courtisans , dont vous  
 » êtes le Roi , j'ai presque osé dire l'ami ;  
 » entouré de nobles & fidèles sujets , qui  
 » ont

» sacrifié leur Patrie au bonheur de vous  
 » suivre. Maître d'un peuple nouveau, qui  
 » dispute le dévouement à l'ancien, & qui  
 » auroit presque oublié ses premiers Souve-  
 » rains, si votre bonté & votre magnificen-  
 » ce ne leur en retraçoit le souvenir.

» Qu'il est consolant pour la Religion,  
 » de n'avoir point à flater le Trône, mais à  
 » en compter les vertus ! Qu'il est consolant  
 » pour ses Ministres, d'entendre les Villes  
 » & les Campagnes s'écrier, qu'il régne des  
 » siècles le Grand & le bon Roi, à qui nous  
 » devons le salut & la vie !

» La protection du Dieu des Armées est  
 » trop visiblement marquée sur votre Per-  
 » sonne sacrée, pour borner là ses faveurs :  
 » il n'a pas mis le comble à vos destinées ;  
 » loin de permettre que les Nations liguées,  
 » & les Philistins prévalent sur le peuple de  
 » Dieu, il affermira de plus en plus votre  
 » empire ; il en étendra la gloire, il y ajou-  
 » tera. . . . .

» Mais à quoi pensois-je, de profaner  
 » la sainteté de ce jour & de mon ministère ?  
 » les Titres, les Trônes, les Sceptres, Dieu  
 » les brise ; il s'en joue comme le vent de la  
 » poussière, ou plutôt comme vous les dé-  
 » daignez tous les jours à nos yeux, en vous  
 » humiliant devant le Roi des Rois. Il vous  
 » réserve donc, Sire, une gloire plus soli-  
 » de,

» de , plus durable , plus digne de vous ;  
 » une Couronne d'une pierre plus précieu-  
 » se : *Coronam de lapide pretioso* ; une place  
 » parmi les Casimirs & les Stanislas , vos  
 » Protecteurs & vos Ayeux. Je vous la sou-  
 » haite , &c.



*A M. de la Tour , de l'Académie Royale de  
 Peinture , pour le remercier de son Portrait ,  
 dont il a fait présent à l'Auteur ,*

**D**E ta main, cher la Tour, j'ai reçu ton Portrait;  
 Il t'offre à mes yeux trait pour trait.  
 Par les talens de *Scmidt* en brille la gravûre ,  
 Et l'art de son Burin égale la Peinture.  
 Rien de si beau , de si flatteur ;  
 De son amitié , de son zèle ,  
 Il a sçu te donner une preuve immortelle ;  
 Mais , quoique j'admire l'Auteur ,  
 Ton Portrait est encor mieux gravé dans mon cœur.

*Laffichard.*



**RE-**



*RE' P O N S E à la Question proposée dans le  
Mercure de Juin dernier. Extrait d'une Let-  
tre écrite d'Avignon le 15. Septembre 1743.*

**D**E toutes les Questions problématiques qui ont paru dans le Mercure depuis quelques années, il n'en est aucune qui ait plu davantage & qui ait fait naître plus de disputes que celle dont il s'agit ici ; les personnes même les plus indifférentes ont pris parti dans cette occasion ; les unes prétendent que l'action de la Bergère qui couronne l'un des Bergers, est une marque de préférence qui ne souffre point de réplique ; les autres soutiennent au contraire, que celui dont elle a pris la couronne pour s'en parer, doit être plus flatté que son rival ; l'une & l'autre opinion a des défenseurs distingués, ce qui doit faire plaisir à l'inventeur de cette Question. Je vais tâcher d'expliquer le langage muet de cette Scène pantomime, après avoir fait quelques observations, qui me paroissent indispensables.

1<sup>o</sup>. On doit d'abord supposer dans les deux Bergers rivaux, une égalité approchante de mérite personnel, & les mêmes empressements pour cette Bergère, puisque l'explication qu'ils demandent, seroit sans fonde-  
ment



ment entre deux sujets disproportionnés.

2°. On doit supposer aussi que cette Bergère également sensible à l'hommage de ces deux Bergers, leur donne à tous deux des marques si ressemblantes de son retour, que jaloux reciproquement d'une tendresse, qui leur paroît si bien partagée, il leur prend envie de demander une explication qui décide de leur sort.

3°. Plus les Bergers sont méritans l'un & l'autre, & plus la Bergère doit être embarrassée dans une déclaration qui ne peut flatter l'un, sans désespérer l'autre, & où malgré les plus belles apparences, elle peut se tromper aux dépens de son propre bonheur. Cette démarche est délicate & il en doit coûter à son cœur. Nous devons donc être assurés que si elle a des sentimens, comme nous sommes en droit de le croire, bien loin d'insulter par ses paroles ou par ses actions au malheur de celui qu'elle va congédier, elle tâchera au contraire d'adoucir sa peine autant qu'il dépendra d'elle, par des manières polies & honnêtes; elle ne peut raisonnablement lui refuser cette consolation sans ingratitude, puisqu'elle n'ignore pas l'amour qu'il a pour elle, & que ce n'est pas lui qui la quitte, mais que c'est elle-même qui va l'éloigner pour toujours.

4°. Enfin, nous ne devons pas croire que

*I. Vol.*

**D**

la

la Bergère ira au rendez-vous , sans être déterminée sur le choix qu'elle prétend faire. Le tems qu'elle a pris pour y penser, suppose un examen bien réfléchi de leurs qualités personnelles, & nous ne devons pas penser que quelque frivole circonstance puisse causer du changement dans un choix si prémédité. L'arrêt est déjà donné , & il ne sera question au rendez-vous que d'en faire la lecture.

Après ces observations qui me paroissent convenir parfaitement au sujet , suivons notre Bergère jusqu'à l'endroit destiné pour le dénoûement de la Pièce , & examinons-en toutes les circonstances. Elle y arrive couronnée de fleurs; les deux Bergers s'y étoient déjà rendus , l'un paré également d'une couronne de fleurs & l'autre n'en ayant point. Alors la Bergère, sans dire mot, met sa couronne de fleurs sur la tête du Berger qui n'en a point , & tout de suite elle prend celle de l'autre qu'elle met sur sa tête , pour s'en parer.

Voilà deux actions différentes , d'ou dépend la solution du problème. La Bergère *donne* à l'un & *prend* à l'autre : qui des deux doit être plus flatté ? S'il faut s'en tenir au proverbe , *qu'il vaut mieux donner que recevoir*, la Question seroit décidée en faveur du Berger couronné de la main de la Bergère ,

re ; mais cette maxime est susceptible d'une exception, qu'il ne faut pas perdre de vûe ; car ce qui se trouve vrai d'homme à homme ou d'homme à femme , n'est pas de même quand il s'agit de femme à homme. Le don suppose une vertu dans celui qui donne, & ne signifie rien dans celui qui reçoit , & voila pourquoi il vaut mieux donner que recevoir ; mais dans le cas de l'exception , les présens d'une fille peuvent être équivoques & signifier la générosité ou l'amour, au lieu que l'acceptation de ce qu'un Amant lui présente , disons plus , l'action de prendre elle-même ce qu'il lui plaît sur son Amant, est une marque d'amour qui ne souffre point d'équivoque , aussi l'a-t-on mis en proverbe : *Fille qui prend , se donne ou se vend.* On ne peut pas accuser notre Bergère de s'être vendue en prenant la couronne du Berger ; la chose prise ainsi , n'est pas d'une nature à pouvoir l'en faire soupçonner ; mais elle s'est donnée en la prenant , parce que cette couronne de fleurs , quoique de peu de valeur en elle-même , est cependant décisive dans cette circonstance critique.

J'entends déjà un murmure confus de voix, qui demandent toutes, pourquoi cette Bergère a couronné un Berger auquel elle veut donner l'exclusion ? La réponse est facile ; elle a voulu adoucir la peine d'un Amant

Dij    plein

plein de mérite , qui seroit sans disgrâce s'il étoit sans rival : elle a dû même commencer par-là , pour finir avec celui qui lui tient le plus à cœur. Si elle eut débuté par une décision formelle & peu ménagée , le Berger malheureux se fût peut-être retiré , sans attendre les marques d'estime & de reconnaissance que la Bergère lui devoit.

Suivant cette opinion, tout s'explique sans embarras ; la Bergère donne au Berger malheureux tout ce qu'elle peut lui donner dans cette occasion, pour lui marquer son estime , & elle prend au Berger cheri tout ce qu'elle peut lui prendre , pour l'assurer de la sincérité de son cœur , & lui témoigner le plaisir qu'elle a de se voir ornée d'une couronne , qui est l'ouvrage de son bien-aimé.

Il n'en est pas de même du sentiment opposé ; il reste toujours quelque chose qui ne peut pas quadrer avec le reste. Changeons la Thèse pour un moment, & voyons si j'accuse faux.

Supposons donc que le Berger couronné est le Berger favori ; pourquoi la Bergère après cette action importante & décisive , va-t-elle s'amuser à décoiffer l'autre misérable , qui n'est déjà que trop à plaindre , par l'action qui vient de se passer à ses yeux ? Veut-elle insulter à son malheur ? Il y auroit

roît de la cruauté , & nous supposons une Bergère qui a des sentimens. Elle veut , me direz-vous , punir cet audacieux de s'être couronné d'avance & sans sa participation. Mais faites réflexion , je vous prie , que si c'étoit dans un esprit de punition , elle se contenteroit de lui ôter la couronne , & qu'elle ne la mettroit pas sur sa tête. Convenez donc avec moi , que la place que la Bergère donne à cette couronne n'a point l'air d'une punition , & qu'il n'y a point d'Amant qui ne voulût être puni de la sorte.

La plus forte objection , qu'on pourroit me faire , seroit de dire qu'elle a couronné le Berger favori , & qu'elle a pris la couronne de l'autre , & s'en est ornée pour lui marquer son estime. Mais il me semble que cette action seroit suspecte au Berger préféré , & qu'il auroit tout lieu de s'en allarmer , puisqu'une fille qui veut être uniquement à celui qu'elle a choisi , ne doit rien garder entre ses mains de ce qui peut appartenir à un autre. Cette couronne , toute fanée qu'elle seroit par le tems , pourroit dans bien des occasions rappeler à cette Bergère un tendre souvenir , qui feroit tort à celui qui doit la posséder sans réserve.

Il n'en est pas de même de la couronne qu'elle a donnée ; on oublie aisément ce

3 D iij qu'on

qu'on n'a plus occasion de voir , & cette action n'a rien qui puisse blesser la délicatesse du Berger heureux.

Enfin la décision de cette Question appartient plus particulièrement aux Dames , qu'aux Hommes ; il s'agit de mesurer sur leurs propres sentimens ceux d'une personne de leur Sexe ; ainsi joignant l'expérience à la subtilité de l'esprit , elles ont sur nous un double avantage , qui doit leur en attribuer le jugement sans appel.

*A Avignon le 15 Septembre 1743.*



*O D E sur cette vérité ; que la Religion seule  
peut corriger un jeune homme.*

**T**oi , dont l'esprit divin anima les Cantiques ;  
Cantiques au-dessus de nos expressions ,  
Remplis de vérités , marques très-autentiques  
Des célestes impressions ;  
Successeur de Saül , grand Roi , divin Poëte ,  
Vainqueur de Goliath , David , Royal Prophète ,  
J'ose , pour la première fois ,  
Implorer ton secours , que j'attens , que j'espère ;  
Touché de mon état , exauce ma prière ;  
Montra-toi sensible à ma voix.



Le Ciel, pour seconder ta haute destinée,  
 Orna de mille dons ton esprit & ton cœur.  
 Ton ame de vertus ne fut pas moins ornée ;  
 Cependant un objet vainqueur ,  
 Trop ordinaire écueil , t'entraîna dans le crime ;  
 Mais aussi, connoissant le périlleux abîme  
 Où te menoit ta passion ,  
 Tu revins. Ton retour mérita plus de gloire ,  
 Que ta chute , à jamais célèbre dans l'Histoire ,  
 Ne reçut de confusion.



Heureusement instruit par ton expérience ,  
 Combien l'Homme ici bas a de fragilité ;  
 Mais aussi convaincu qu'il tient en sa puissance  
 De grands moyens de fermeté ,  
 Viens m'apprendre aujourd'hui l'efficace remède ,  
 Qu'contre ses erreurs un jeune Homme possède.  
 Quel bonheur sera-ce pour moi ,  
 Si je puis désormais à sa vertu me rendre !  
 Comme toi , mais hélas ! plusieurs se laissent prendre ;  
 Peu se dégagent comme toi.



Que ne lis - je plutôt ces Ecrits admirables ,  
 Qui firent retentir les voûtes de Sion !  
 Sois mon guide , en lisant ces témoins véritables  
 De ta sainte conversion.

D iiiij Ah !

## 2624 MERCURE DE FRANCE.

Ah ! j'y trouve d'abord ce que je me propose.  
De ton retour au bien j'y-découvre la cause.

De quelle manière , dis-tu ,  
Un jeune homme peut-il quitter la voye folle ?  
C'est en suivant , Seigneur , ta divine parole ,  
Qu'il peut pratiquer la vertu.



Oùï , la Loi du Seigneur , Loi qui seule est sans  
tache ,

Peut sans difficulté seule changer nos cœurs.

S'y peut - on attacher sans qu'elle nous détache  
De nos dangereuses erreurs ?

Son témoignage est vrai ; certain dans sa promesse,  
Mais aux petits surtout il donne la sagesse.

Sa justice brille en tous lieux.

Elle donne la joye au cœur qui la révère.

Les préceptes de Dieu sont remplis de lumière ;

Ils éclairent nos foibles yeux.



Ne vante pas ici ton pouvoir , Raison fière ;

Tu n'en as , que soumise à ma Religion ;

Depuis qu'à ton printems tu perdis ta lumière ,

Tu n'as été qu'illusion.

Les aveugles Payens , laissés à ton empire ,

Fiers de quelques lueurs , furent , dans le délire ,

Sujets à chaque passion.

Les Sages que tu fis autrefois dans la Grèce ,

N'eurent



N'eurent point la vertu de la vraie sagesse ;  
Ils n'en portèrent que le nom.



Parmi tes favoris , les fameux , les célèbres ,  
Esclaves de l'orgueil , & de la vanité ,  
Se crurent clairvoyans au milieu des ténèbres ,  
Et riches dans la pauvreté.  
Vous êtes dans l'erreur , Héros du Paganisme.  
Il n'étoit réservé qu'au saint Christianisme  
De rendre l'Homme vertueux.  
Lui seul régle le cœur par sa saine morale ;  
Il éclaire l'esprit d'une foi principale ;  
Par lui l'Homme enfin est heureux.



Je te vois , Augustin , dans une folle yvresse ,  
Courir avec fureur de plaisirs en plaisirs.  
Emporté par le feu d'une ardente jeunesse ,  
Tu vis au gré de tes desirs.  
Grand Dieu , quel changement ! nouvel Israélite ,  
Le voilà de la Croix devenu Profélite ,  
Et de l'Eglise le Docteur.  
De l'un à l'autre objet quel différent spectacle !  
Mais quelle cause peut produire ce miracle ?  
La Grace & la Loi du Seigneur.



Ainsi que sur la Mer , assailli d'un orage ,  
Un plaintif Nautonnier , à deux doigts de la mort ,

## 2626 MERCURE DE FRANCE.

Ne voit pour tout remède, à son prochain naufrage,

Que l'azile d'un heureux Port :

Ainsi qu'un Voyageur, dans une nuit obscure,

Marchant confusément , errant à l'aventure ,

Ne reprend son chemin-qu'au jour ,

De même le jeune Homme, enfoncé dans le vice ;

N'a d'espoir , pour sortir d'un si grand précipice ,

Que la Loi du vrai Dieu d'amour.



Je me suis égaré du chemin salulaire ,

Semblable à la Brebis qui quitte son Pasteur.

Venez à mon secours , Seigneur , Dieu débonnaire,

Et cherchez votre Serviteur.

Vous cherchez ici bas les Brebis égarées ,

Du Peuple d'Israël Oûailles séparées ;

Je connois encor votre voix.

Vous connoissez aussi , tendre Pasteur , la mienne :

Je n'ai point oublié la Doctrine Chrétienne ,

Ni la vérité de vos Loix.





*VIE DE CHARLES V. dit le Sage ,  
Roi de France , écrite par Christine de Pisan ,  
Dame qui vivoit de son tems.*

Cette vie de Charles V , qui n'avoit jamais été publiée , est la dernière & la plus considérable des Pièces , dont M. l'Abbé Lebeuf a rempli son troisième Tome , intitulé : *Dissertations sur l'Histoire Ecclesiastique & Civile de Paris , suivies de plusieurs éclaircissmens sur l'Histoire de France* , dont nous avons fait connoître les premières Pièces dans nos Journaux de Mai dernier , page 963. & de Juin 2. vol. p. 1317.

Il ne faut pas s'attendre à trouver dans l'Ouvrage de Christine de Pisan , une vie écrite selon l'ordre des tems , ni un discours disposé en forme d'Annales : cette Dame n'entre point non plus dans le détail de toutes les guerres que ce Roi soutint ; elle ne les touche qu'en général , renvoyant pour le surplus aux Chroniques qui se trouvoient alors dans les Bibliothèques.

Son Ouvrage est divisé en trois Parties. Dans la première , après avoir représenté ce grand Roi dès le tems de son enfance & de sa jeunesse , jusqu'à son couronnement , on fait un portrait de toutes ses vertus , une

description de son régime de vivre , de sa Cour , de ses Exercices journaliers , de sa manière d'aller à cheval , de l'état de la Cour de la Reine , de la manière dont ce Prince faisoit exercer la Justice : on parle de sa bonté & de sa clémence , de ses largesses , de son amour pour la chasteté , pour la sobriété , pour la vérité , de ses pratiques de charité , de piété & de dévotion.

Nous nous contenterons de quelques traits de ce premier Livre , afin qu'on puisse juger du style & du langage de l'Auteur. Cette Dame qui étoit née en Italie , & que son pere avoit amenée toute jeune en France , lorsqu'il y fut appelé par Charles V. pour être l'un de ses Astronomes , s'attacha particulièrement à certaines circonstances de la vie de ce Prince , qui n'avoient pas été remarquées par ceux qui avoient écrit avant elle.

Le Chapitre X V I. intitulé : *Comment en toutes choses étoit bien réglé* , commence ainsi :  
 » L'heure de son des couchier à matin , estoit  
 » réglément comme de six à sept heures.  
 » Après le signe de croix , & comme très-  
 » dévot , rendant ses premières paroles à  
 » Dieu en aucunes Oraisons , avec seldits  
 » serviteurs , par bonne familiarité , se truf-  
 » floit ( a ) de paroles joyeuses & honnes-

( a ) se divertissoit.

» tes ; par si que sa douceur , clémence ,  
 » donnoit hardiement & audace mesme aux  
 » mendres , de hardiement deviser à lui de  
 » leurs Truphes ( a ) & esbattemens , quel-  
 » ques simples qu'ils fussent , se jouïoit de  
 » leurs dis , & raison leur tenoit.

Le XXIII. Chapitre , qui a pour titre :  
*De la vertu de justice du Roi Charles* , débute  
 en ces termes : « Il aimoit si fort la Justice,  
 » que si hardi ne fut , ne tant grand Prince  
 » en son Royaume , qui extorsions osast  
 » faire à homme, tant fust petit. Un Cheva-  
 » lier de sa Cour, ayant donné une buffe ( b )  
 » à un Sergent , faisant son Office , on eust  
 » grand peine à obtenir du Roi , que ce Che-  
 » valier ne encourust la Loy ès rigueurs de  
 » Justice , qui est en tel cas couppe le poing ;  
 » & jamais depuis ne fut en grace devant  
 » lui. *Item* , à un Juif , semblablement fist  
 » droit d'un tort & extorsion , qu'un Chres-  
 » tien lui avoit faite , & fut de lui avoir  
 » donné un fauls gage pour bon. Et volt le  
 » Roy , que la simplece du Juif fust vain-  
 » queresse de la malice du Chrestien.

Dans le Chapitre XXXIII. sur la dé-  
 votion de ce Roi , & les fréquentes visites  
 qu'il faisoit à la Sainte Chapelle : on lit , que  
*de sa propre main , le jour du grand Vendredi ,*  
*au peuple monstroït la vraye Croix.* Christine

( a ) Jeux.

( b ) un soufflet.

s'étend fort en cet endroit , au sujet de la dispute qui s'éleva alors parmi les Théologiens , si le Sang que l'on conservoit de N. S. J. C. dans le Trésor de la même Sainte Chapelle , étoit vraiment du Sang de son Corps.

Les Notes , qui ont rélation à cette première partie , & que M. l'Abbé Lebeuf a placées à la fin de l'Ouvrage , sont sur le degré de connoissance , que Charles V. eut de la Langue Latine , où il fait voir , contre le sentiment de Gaguin , de du Boulay , & de l'Abbé de Choisy , que ce Prince avoit fait de bonnes Etudes , & goûtoit fort le bon Latin. Une autre Note est sur la prise du Roi Jean , Pere de Charles V. à la bataille de Poitiers , à l'occasion de quoi , l'Auteur publie une Lettre du Pape Innocent VI. qu'il a tirée d'un Manuscrit de Notre-Dame de Paris, lequel est de ce tems-là, & des fragmens d'un Manuscrit de l'Abbaye de Pontigny , qui est aussi du même tems.

La troisième Note est sur les principaux Conseillers de Charles V. Il justifie à cette occasion la mémoire de Philippe de Maizières , qui l'avoit été contre les calomnies de Jean Petit , & contre ce qui est échappé au Sieur le Laboureur dans sa traduction de la vie de Charles VI. écrite en Latin par un Moine de S. Denis, qui vivoit alors. La Note

suivante concerne Thomas de Pisan , pere de Christine , qu'un Auteur du même tems déclare n'avoir pas été si habile Astrologue , qu'on le croyoit communément alors , & qui, se mêlant de prédire le beau & le mauvais tems , rencontroit souvent très-mal. Dans la cinquième Note l'Auteur fait voir que c'étoit le Bréviaire de Paris , que Charles V. recitoit , & il répète à cette occasion , ce qu'on trouve dans le petit Livre de M. Joly , de *Breviario & Missali Diœcesanis* , que ce ne fut qu'en 1610. que Charles de Balzac , Trésorier de la Sainte Chapelle du Palais, y fit quitter les Livres de Paris, pour en prendre d'autres.

La sixième Note est à l'occasion des Châteaux que Charles V. fit rebâtir , & sur le grand nombre de ses Officiers. Montargis est le premier Château qui y est nommé. C'est sur une des cheminées de ce Château , qu'est représenté le combat d'un chien contre le meurtrier de son Maître , de laquelle il est parlé dans le Mercure du mois de Novembre 1734. Le Château de Creil , est nommé le second. Le Cardinal d'Amiens avoit donné à Charles V. quelque édifice en ce Lieu. Vincennes & Beauté , situés proche Nogent-sur-Marne , sont très-connus dans l'Histoire de Charles V. M. Lebeuf fait remarquer , que c'est la Tour de Beauté qu'on doit

doit reconnoître dans une miniature de M. Mellier, Maire de Nantes, & non pas celle de Montlhéri, comme l'a crû Dom Bernard de Montfaucon, dans ses Monumens de la Monarchie. Plaisance étoit aussi un des Châteaux de Charles V. situé sur le territoire de Nogent-sur-Marne. M. l'Abbé Lebeuf promet d'en parler plus au long dans sa Description du Diocèse de Paris.

Il dit ici en passant un mot du Château de Mouzon, & de l'acquisition du Comté d'Auxerre, faite par le même Prince. Il est attesté par Philippe de Maizières, que Charles V. avoit un très-grand nombre d'Officiers, & c'est sur quoi ce Seigneur conseilloit à Charles VI. de faire des retranchemens, ou d'en choisir de très-discrets, & qui ne divulguassent pas les secrets de la Cour à la Porte Baudoyer, & de-là à tout Paris, comme cela étoit facile, lorsque Charles V. faisoit sa résidence à l'Hôtel de S. Paul.

La Note suivante contient des traits curieux. Philippe de Maizières, par exemple, n'approuvoit pas que Charles V. se donnât la peine de signer de sa propre main toutes ses Lettres, Chartes & Diplomes. Ce même Conseiller avoit aussi porté ce Prince à faire changer en Parlement la coutume de refuser le Sacrement de Pénitence aux criminels



condamnés à mort, mais cette proposition fût remise à un autre tems.

La huitième Note roule sur les champs de bataille, qui avoient encore lieu. L'Auteur rapporte ici le témoignage de Jean de Guise, Abbé de S. Vincent de Laon, dont la Chronique n'a point encore été imprimée: mais des morceaux encore plus intéressants, sont, la Lettre de Florimond de Lespere au Roi de Chypre, & la Réponse de ce Prince à ce Gentilhomme du Cotentin.

Par la neuvième Note M. l'Abbé L. met ses lecteurs au fait de la maniere dont le Roi Jean, & Charles V. agissoient envers les médifans, qui se trouvoient à la Cour.

Dans la dixième on voit la guerre qui fût faite par plusieurs Puissances au ridicule usage de ces tems-là, de porter des souliers qui avoient une longue pointe recourbée, que quelques Anciens appelloient des *Pigaces*, & qu'on nommoit alors *des Poulaines*. Charles V. défendit aussi les habits courts, & trop retrécis. Philippe de Maizières déplore à cette occasion la dépense que faisoient en longues chausses des gens de médiocre qualité. Cette dépense alloit jusqu'à quatre-vingt francs par an, en bas seulement.

Dans les trois Notes qui suivent l'Editeur s'étend sur l'attention de Charles V.  
pour

pour les Religieux & les Communautés, sur sa délicatesse sur l'observation du Carême, sur sa coutume de quitter l'exercice de la chasse, aussi-tôt que l'heure de la Grand'Messe étoit venuë, sur celle qu'il avoit de lire chaque année la Bible entière en Latin : sur l'établissement qu'il procura de la Fête de la Présentation de la Sainte Vierge, sur les efforts qu'il fit, pour porter le Pape à rester à Avignon. On lira avec plaisir les traits singuliers du Discours que le Maître Anselme composa, pour prouver que le séjour de la France est préférable à celui de l'Italie. Il fait enfin quelques remarques curieuses sur les Reliques de la Sainte Chapelle du Palais, & sur les Princes & Seigneurs qui se sont faits Religieux. Nous rendrons compte dans un autre Mercure de ce qui est plus remarquable dans les deux autres Livres de Chrifrine, sur Charles V.





*BOUQUET accompagné d'un Colier de  
Nevers , envoyé par plaisanterie à une  
jeune Dame , appelée Charlotte.*

**S**uivant la coutume falotte ,  
Et l'on s'en est fait un devoir ,  
Je vous dois un Bouquet , Charlotte ;  
Je le dois ; vous allez l'avoir.  
Des fleurs les beautés passagères  
D'un Sexe aimable & dangereux  
Figurent les humeurs légères ,  
Et font l'emblème de leurs feux.  
Pour vous , jeune & belle Charlotte ;  
Qui vous piquez d'un feu constant ,  
Le Bouquet seroit insultant ,  
Et vous diriez que je radote.  
Il n'est pas tems ; faisons donc mieux.  
Par mes mains Nevers vous présente  
Ce Colier . . . . déjà dans vos yeux  
Je vois la fierté mécontente  
D'un Bouquet si peu précieux.  
Sçavez-vous ce qu'il représente ;  
Quand vous semblez vous en choquer ;  
Je veux un peu vous l'expliquer.  
D'abord sa forme transparente  
Figure la sincérité ;  
Ces chaînons , si bien joints ensemble ;

Peuvent

## 2636 MERCURE DE FRANCE.

Peuvent exprimer, ce me semble,  
La parfaite fidélité.

J'y trouve encor le modèle  
De la constance mutuelle.

Le verd, qui broche sur le tout,  
Annonce la douce espérance;  
Vraiment si j'allois jusqu'au bout...:  
Mais c'en est bien assés, je pense,  
Pour voir qu'en ce colifichet  
On trouveroit, belle Charlotte,  
Tout ce qui forme & qui dénote  
Un Amant sincère & parfait.



### QUESTION DE PHYSIQUE,

*Sçavoir pourquoi, si le Ciel est rouge dans  
l'endroit où le Soleil se couche, il ne pleut  
jamais le lendemain.*

**Q**uelque exactitude que les *Petits*, les  
*Pascals*, les *Merfennes* & les *Huygens*,  
aient apporté afin de perfectionner le Ba-  
roscope, il n'est point d'Oracle plus sûr  
pour connoître s'il y aura de la pluye, que  
la bouche d'un Payſan. La fameuse expérien-  
ce de Toricelle, fut faite en France pour la  
première fois en 1646. à peine eut-elle pa-  
rû, qu'elle enleva les suffrages & l'admira-  
tion

tion des Grands & du Peuple. Le Baromètre marqua les differens poids de l'Atmosphère. Suivant l'élevation du vif argent dans ce Tube , on conjectura la pluye ou le beau tems.

La Physique sortit alors du berceau , où l'avoit retenu si long-tems l'ignorance de nos Ancêtres. On n'osoit entreprendre de voyager , lorsque le Baromètre , moins propice , sembloit annoncer de la pluye. L'habitant de la Campagne , appuyé sur l'expérience , observa que si le Ciel étoit rouge dans l'endroit où le Soleil finissoit sa carrière , la journée suivante seroit pure , favoriseroit ses travaux , & que l'Olimpe souïrant rapporteroit dans le monde l'allegresse dont la nuit l'avoit privé.

Mais ses foibles lumières ne lui permirent pas de pénétrer la cause de ce Phénomene ; suivons la Nature dans ses routes les plus secretes ; développons , s'il est possible , un mystère , qui jusqu'ici nous a été caché.

Les objets sont invisibles par eux-mêmes. La diversité des surfaces , qui réfléchissent differemment les rayons que le Soleil envoie , est la seule & véritable cause de cette variété des couleurs que nous admirons dans les corps ; ce sont des sentimens de l'ame , comme remarque Mallebranche , occasionnés par des vibrations, plus ou moins fortes ,

fortes, d'une matière qu'il nomme *Ethérée*. Les corps diaphanes laissent à la lumière un libre passage. Les opaques, selon la diverse fissure de leur superficie, nous envoient des rayons modifiés de telle ou telle couleur.

Newton a démontré, par le moyen d'un Prisme, qu'il n'est que cinq couleurs primitives, le violet, l'azur, le verd, le jaune, & le rouge; entre le rouge & le jaune, on distingue la couleur orangée; entre le violet & l'azur, il paroît une couleur que l'on appelle l'indigo, *color caruleus caelestis*. L'assemblage & la collection de tous les rayons donnent le blanc; le noir, au contraire, ne consiste que dans la privation de la lumière.

Du mélange & de la combinaison de ces premières couleurs naissent toutes les autres; la plus forte de toutes est le rouge; c'est la dernière des couleurs matrices, & celle qui souffre le moins de refraction, d'où il est aisé de conclure que les rayons rouges sont les plus forts, puisqu'ils opposent plus de résistance, avant que leur direction soit surannée. Je n'expliquerai pas ici les couleurs changeantes des objets; on peut consulter là-dessus le Pere Kircher, & Mariotte, dans son Traité sur les Couleurs. Il suffit de savoir que rayon rouge souffre moins de réfraction que tous ceux que le pere du jour nous envoie.

Rohault

Rohault a pensé que la refraction n'étoit que le changement de détermination qui arrive au corps qui passe d'un milieu dans un autre, dont il est reçu plus ou moins facilement. Si donc on suppose que le rayon rouge est le plus fort de tous les rayons ; s'il est constant que le Ciel paroît en feu dans l'endroit où le Soleil se couche, il faut nécessairement qu'il y ait moins de corps hétérogènes dans l'air, qui résistent à la lumière que nous recevons de cet Astre. Or *verum prius, ergo & posterius.*

Quels sont ces corps hétérogènes, qui pourroient lui résister, sinon les vapeurs, les sels, les exhalaisons que le Soleil enleve, que la force de sa chaleur soutient pendant quelque tems dans l'Atmosphère, & qui entraînées par leur pesanteur, tombent & forment de la pluie, du tonnerre, de la grêle, selon leur masse, leur quantité, leur mixtion ? Si donc la cause, qui fait naître des pluies, vient à manquer, quand au coucher du Soleil le Ciel paroît teint d'un rouge plus vif que l'écarlate, il est physiquement impossible qu'il pleuve le jour suivant, à moins que quelque cause particulière, comme des tremblemens de terre, des nuages, apportés par le vent, des endroits sulfureux que l'on creuse, ne répandent dans l'air des parcelles capables de rendre le tems pluvieux

pluvieux , & de former des orages.

Le Soleil ne peut pas enlever des vapeurs la nuit, pendant qu'il est sous l'horison. Si le Ciel paroît rouge au coucher de cet Astre , il est peu de nuages dans l'air ; les rayons de la Lune sont trop foibles pour opérer des changemens sur notre Planette , si ce n'est dans la tête des visionnaires , qui adoptent ses influences.

Ce raisonnement tout simple me paroît démonstratif ; il fait voir en même tems que les Anciens s'étoient trompés dans le Systême des couleurs. Selon eux , en effet , les couleurs existoient , à *parte rei* , dans les corps jaunes, bleus, noirs ou blancs. Virgile cependant doit être excepté de ce nombre , car il dit que les ombres de la nuit ôtent la couleur à toute chose.

Le Payfan a des yeux ; il contemple , il observe , mais il laisse au Philosophe le soin d'approfondir ses observations ; souvent elles sont suivies d'explications ridicules. Je souhaite que celle-ci ne soit pas de ce nombre.

LACOSTE , le cadet.

*A Dijon , le 12, Novembre 1743.*

INVI-



*INVITATION à l'Académie naissante  
de Rouen, par M. l'Abbé Tart.*

**D**Eja Rouen, Emule de Paris,  
A rassemblé dans son Académie  
Pyficiens, Artistes, beaux esprits,  
Appuis du goût, & guides du génie;  
Mais il lui faut un Critique hardi,  
Un Auteur sage, un Ecrivain poli,  
Qui des vieux tems éclaircissant les ombres,  
Porte le jour dans leurs Archives sombres;  
Sçache tirer avec dextérité,  
Sans préjugé, passion, artifice,  
Des faits obscurs l'aimable vérité.  
Académie, à votre Corps vanté  
Associez la gloire de \* Terrisse.

\* L'Abbé Terrisse est Vicaire Général & Grand  
Archidiacre de Rouen, Abbé de S. Victor, &c.

*LETTRE écrite à M. Nericault Destouches,  
de l'Académie Française.*

**J**'ai vû, M. par votre Lettre, inserée dans  
le Mercure d'Octobre, que les Partisans  
de Bayle, ou pour mieux dire, du Pyrrho-  
ronisme, n'épargnent ni les sarcasmes, ni les  
I. Vol. E injures,

injures, pour vous faire quitter la partie. En faisant l'analyse de la Lettre anonyme, que vous avez reçu de leur part, vous avez mis le public au fait de leurs sentimens, de leur esprit & de leur goût; & sur l'étiquette du sac, je crois connoître la boutique où cette pièce a été fabriquée. Si je ne me trompe pas, je puis vous assurer que vos adversaires ne sont pas à craindre. Ils connoissent bien mieux Bocace, Rabelais, Montagne & la prétendue sagesse de Charon, que l'Evangile, S. Augustin & S. Thomas; ainsi vous pouvez être persuadé que toutes leurs attaques se borneront à des ironies, à des injures, & à un certain ridicule qu'ils tâcheront de vous donner; mais n'appréhendez pas qu'ils cherchent à détruire vos raisonnemens, ou même vos simples propositions, par des preuves solides: leur esprit ni leur érudition n'iront jamais jusques-là.

Ils vous ont traité ci-devant d'*incompétent* en fait de Religion, parce que vous faites de bons Vers. Sont-ils eux-mêmes plus compétens, parce qu'ils en font de mauvais? Vous leur avez démontré dans votre dernière Lettre, que les productions de leur maigre génie, n'ont ni rime ni raison. Le défaut de sens commun, est-il une qualité requise pour bien discerner le véritable esprit de Bayle? J'avois toujours crû qu'un jugement

jugement droit & solide étoit nécessaire pour connoître le but d'un Auteur, & qu'il falloit posséder le don de s'exprimer nettement, pour faire comprendre les pensées qu'on a conçûes. Vos adversaires conçoivent mal, & s'expriment, pour le moins, tout aussi mal; Bayle n'a-t'il pas là de bons champions?

Croyez-moi, Monsieur; méprisez les faillies de ces petits Poètes Marotiques, qui ne mettent d'autre sel dans leurs Ouvrages, que quelque antithèse burlesque, dont les gens de bon goût se moquent, & qui ne peuvent pas faire dix Vers de suite, sans tomber dans le galimatias.

Vous avez plusieurs fois déclaré dans vos Lettres, que vous ne cherchiez à plaire, ni aux libertins, ni aux esprits fanx: laissez donc ces sortes de personnages, se dédommager du mépris que vous faites de leur manière de penser, par des railleries maussades, dont tout le ridicule retombe sur leurs Auteurs. Les honnêtes-gens sçavent à quoi s'en tenir. Si ceux-ci vous estimoient déjà beaucoup, non-seulement par rapport à vos rares talens, mais encore par rapport à l'attention que vous avez eu de purger la scène de tout ce qui peut blesser la bienséance ou les bonnes mœurs, & de faire rire les gens de bien par des plaisanteries nobles &

délicates, je puis vous assurer qu'ils ont conçu pour vous un grand surcroît d'estime, depuis qu'ils ont vû que vous connoissez votre Religion, que vous la professez hautement, & que vous êtes aussi bon Chrétien que bon Poëte,

Vos Antagonistes anonymes, seront peut-être choqués de ce que je parois les exclure du nombre des honnêtes-gens, en disant que ces derniers se font gloire de prendre votre parti ; mais je ne sçaurois qu'y faire : je ne crois pas qu'il soit possible d'être honnête-homme, lorsqu'on n'a point de Religion. Le cœur humain est naturellement plein de vices : la raison est foible : les passions sont impérieuses ; quel moyen de se tenir justement dans l'ordre, lorsque tout excite à s'en écarter, & qu'on a rompu le seul frein qui pouvoit y retenir ?

Il est vrai que Bayle assure qu'un Athée peut être honnête-homme, mais il avoit ses raisons, pour avancer cet étrange paradoxe, qui révolte le bon sens, & dont l'expérience fait connoître la fausseté. S'il étoit nécessaire de prouver à ces Mrs les anonymes, qu'on ne peut pas être honnête-homme sans avoir de la Religion, il ne seroit pas bien difficile de le faire ; peut-être même suffiroit-il pour les en convaincre, de les citer au tribunal de leur propre conscience ;  
mais

mais ils se garderont bien de convenir , au moins publiquement , qu'ils n'ont point de Religion : ils se contenteront de soutenir que Bayle n'en manque pas , & qu'ils peuvent par conséquent se déclarer les Apologiftes de cet Auteur , fans se rendre suspects de Pyrrhonisme. C'est au moins ce que j'ai crû voir dans les défis qu'ils vous font , de prouver que Bayle cherche à détruire les principes de la Foi.

Quoi ! Mrs les Anonymes ( qu'il me soit permis de vous apostropher , car je ne puis résister plus long-tems à cette tentation ) vous vous vantez d'avoir étudié Bayle , d'avoir exactement épluché ses sentimens & de les connoître ; & vous prétendez soutenir que cet Auteur ne tend pas à détruire la Religion ? En vérité , votre manière de penser m'étonne. Tout le monde s'est convaincu par votre dernière Epître , qu'on a eu la charité de rendre publique , que vous êtes de mauvais Poëtes ; mais on ne vous auroit jamais crû si dupes. Je ne sçaurois même me persuader que vous le foyez.

Un homme peut faire de mauvais Vers , & avoir cependant le jugement assés droit pour connoître le but d'un Auteur qu'il a étudié avec soin. Mais enfin , si vous êtes assez bouchés, pour ne pouvoir pas démêler

E iij les

les sophismes de votre Oracle , je vais tâcher en deux mots de vous mettre sur la voye. M. Destouches achevera de vous éclairer , quand il lui plaira.

Un homme, qui affecte de mettre sans cesse aux prises la Foi avec la raison , qui s'efforce de persuader à tout le genre humain que ces deux principes de nos connoissances sont incompatibles ; qu'ils se détruisent réciproquement ; que les Mysteres contredisent absolument nos lumières naturelles : un homme, qui cite avec les éloges les plus magnifiques les Auteurs les plus effrenés, pour insinuer que nous ne sçaurions comprendre si Dieu reçoit les hommages que nous lui rendons , s'il les approuve ou s'il les rejette ; s'il veut être aimé ou haï de ses créatures ; s'il veut que nous pensions à lui, ou s'il nous en dispense ; si nous avons quelque idée de ses attributs, ou si nous n'en avons point : un homme, qui fait valoir à l'excès les argumens qu'il fournit malignement aux Manichéens , aux Pauliciens & surtout aux Pyrrhoniens , qui prétend dans l'article de ces derniers , que le principe de tous nos raisonnemens est renversé par le Mystère de la Trinité , & qui s'efforce de le prouver par un argument , qu'il voudroit faire regarder comme invincible ; un tel homme ne donne-t'il aucune atteinte à la Religion ?

Je

Je sçais que les Mystères sont au-dessus de notre raison , mais je sçais aussi qu'ils ne se trouvent jamais en contradiction avec elle ; & que , comme M. Destouches vous l'a prouvé , la raison nous fournit des motifs pour les croire. Cependant Bayle voudroit nous persuader , il semble même se flatter d'avoir démontré qu'il y a contradiction dans le Mystère de la Trinité : voici par quel argument.

*Il est évident , dit-il , que les choses qui ne sont pas différentes d'une troisième , ne diffèrent point entre elles : c'est la base de tous nos raisonnemens ; c'est sur cela que nous fondons tous nos syllogismes , & néanmoins la révélation du Mystère de la Trinité nous assure que cet axiome est faux.*

Goûtez-vous cet argument, Mrs les anonymes ? En comprenez-vous la force , & n'admirez vous pas la subtilité de votre cher Maître ? Vos Ouvrages font assez connoître que ce galimatias est la base de tous vos raisonnemens ; mais expliquez-nous , je vous prie , ce que Bayle a voulu dire & ce que vous entendez vous-même par cette proposition : *les choses qui ne sont pas différentes d'une troisième , ne diffèrent point entre elles.* Je dirois aussi bien , les hommes qui ne diffèrent point d'un troisième homme , ne diffèrent point entr'eux. Un esprit , tant soit

peu juste , peut-il avancer une pareille absurdité & la poser pour base de tous nos raisonnemens? Je sçais l'axiome de Logique qui dit : *Quæ sunt eadem cum uno tertio , sunt eadem inter se* ; mais je sçais aussi qu'il ne faut pas lui donner toute l'étendue que Bayle lui donne , & qu'il faut l'entendre dans ce sens , que lorsque deux choses ont un certain rapport à une troisième , elles ont le même rapport entre elles , & non pas , que lorsque deux choses ne sont pas différentes d'une troisième , elles ne different point entre elles : car deux ou trois choses ne peuvent pas être la même chose. Je suis persuadé que Bayle entendoit l'axiome aussi-bien que moi ; cependant il l'a déguisé ; il l'a falsifié : qu'on juge par là de la bonne-foi de cet Auteur , & du discernement de ceux qui le prennent pour leur guide. Cette explication une fois posée , il est évidemment faux que le Mystère de la Trinité doive nous faire douter de la vérité de l'axiome : car les Personnes en Dieu ne sont pas des choses ou des Etres , mais des modes substantiels , des attributs relatifs , que nous ne comprenons pas à la vérité , parce que nos lumières sont trop bornées , mais qui n'impliquent aucune contradiction , comme tout homme sensé pourra le comprendre , s'il veut y donner un peu d'attention ; car tout sujet est capable



ble de plusieurs modes ou de plusieurs attributs, de quelque manière qu'on les conçoit, & ces modes ou attributs ne sont pas pourtant la même chose. Concluez donc, Mrs les anonymes . . . . Mais pardonnez-moi M. la longueur de mon apostrophe m'avoit presque fait oublier que c'étoit à vous que je parlois. Je me suis mis à votre place, sans y penser, & je vous avouë que je mordois à la grappe. Vos adversaires sont si déraisonnables dans ce qui regarde la Religion, qu'on voit bien qu'ils ne la connoissent guère, & qu'ils la professent encore moins. Voilà justement la cause du mépris qu'ils paroissent faire de vos épigrammes. En effet, vos épigrammes sont honnêtes, bienséantes, pieuses : on peut s'en amuser agréablement, dans le Cloître comme dans le Monde : croyez-vous que cela puisse plaire à des gens qui n'aiment que le gros sel ? Que ne farcisseriez-vous ces petits Poèmes d'obscénités & d'impiétés ? Vous auriez flaté le goût de ces Critiques : ils seroient à vos genoux, & vous seriez à leur avis un Auteur inimitable. Mais je me trompe ; les suffrages de ces Mrs ne se donnent pas à si bon marché. Quand vos Ouvrages auroient tout le piquant de l'impiété & tout le sel qu'on pourroit extraire des ordures, qui sont le sujet de leurs conversations & de leurs pa-

E v rades ;

rades : cela ne suffiroit point pour plaire à de tels lecteurs. Il auroit fallu, par dessus tout cela, orner vos productions de ce tortillage précieux, de cette Métaphysique raffinée, qu'on dit être le ton de la bonne Compagnie, & qui répand sur ce qu'on écrit un certain air de mystère, qui fait qu'on est obligé de le lire plusieurs fois, avant que de le comprendre, & que souvent on ne le comprend point du tout. Mais malheureusement ce n'est pas là votre style. Le naïf, le naturel, le délicat ou le sublime sont ce qu'on peut rencontrer dans ce qui sort de votre plume. En est-ce assez pour exciter l'admiration de cette espèce de beaux esprits ? Cependant, je vous assure, qu'il s'en faut bien que tout le monde soit de leur sentiment. Quand on sort de la sphère d'un certain tourbillon, où l'on croit tout savoir sans avoir jamais rien appris, on est étonné de trouver une manière de penser, fort différente de celle qu'on avoit ordinairement & qu'on croyoit être la seule bonne. Je ne vous en parle pas, sans l'avoir éprouvé moi-même. J'ai passé une partie de ma vie dans ce tourbillon lunatique, où j'ai vu des Adonis & des Céladons, s'ériger en Juges, & vouloir juger souverainement sur tout ce qui regarde la Religion & le bon goût, & soit dit, sans fâcher personne, on y décidait

doit très-mal ; cependant il n'étoit pas permis-d'appeller de leurs jugemens , sans encourir leur indignation. Comme je me croyois de bonne foi soumis à ces sortes de Jurisdiccions , j'acquiesçois à leurs maximes ; je les goûtois & j'avois quelquefois l'impertinence de les débiter dans d'autres tribunaux , que je regardois comme subalternes ; mais qu'arrivoit-il ? chacun me rioit au nez : on me faisoit des objections auxquelles je ne pouvois répondre qu'en battant la campagne , & ma confusion étoit souvent une marque évidente de ma défaite. Ces sortes d'aventures me firent ouvrir les yeux. Je compris qu'il y avoit plus de fatuité que de solidité dans l'esprit de mes héros : je secouai leur joug tout de bon ; & pour avoir la liberté de penser & de parler sensément , j'entrai dans un monde plus raisonnable , c'est-à-dire , dans un monde où l'on respectoit la Religion , & où l'on estimoit les bons Auteurs, tels que vous, Mr. & bien d'autres que vous estimez vous-même & que je ne nomme pas. C'est dans ce monde ou dans ce tourbillon , si vous voulez , bien plus vaste & mieux éclairé que celui dont j'ai parlé ci-dessus ; c'est dans ce tourbillon , dis-je , que bien loin de trouver vos épigrammes fades , on les trouve parfaitement assaisonnées de ce sel attique ,

E vj      qui.

qui fait sentir le goût supérieur d'un génie heureux & sublime , & je vous prie au nom de la plus saine partie des beaux esprits de Paris , de faire hâter l'impression de celles qui n'ont pas encore paru. L'impatience que nous avons de les voir , mérite bien que vous vous donniez quelque soin , pour nous les procurer.

Si je ne vous parlois point de votre *vindictif généreux* , que vous avez intitulé plus à propos , *l'amour usé* , vous croiriez sans doute , que sur cet article je serois de l'avis de vos adversaires ; mais je vous assure que j'en suis très-éloigné. Il est vrai que je ne comparerai pas cette Pièce *avec le Glorieux ou le Philosophe marié* : je ne dirai pas non plus que ce soit un Ouvrage capable de vous donner une grande réputation , si vous ne l'aviez pas déjà acquise. Je ne le regarde que sur le pied que vous le donnez , c'est-à-dire , comme un joli badinage. Si cette Pièce n'a pas d'abord été reçue comme elle devoit l'être , ce n'est pas tout-à-fait au Public qu'il faut s'en prendre. Le plus grand reproche qu'on puisse faire au Parterre , c'est d'avoir laissé captiver son goût par une troupe de frondeurs , qui avoient leurs raisons pour se déchaîner contre votre Ouvrage. L'impression a dévoilé le mystère aux yeux des personnes clairvoyantes & non prévenues ,

&c

& plusieurs de mes amis m'ont dit qu'ils ne comprenoient pas comment ils s'étoient laissés entrainer eux-mêmes par le torrent. Car, après tout, disoient-ils, c'est une Pièce bien conduite, bien dialoguée, où l'on trouve un grand comique, du pathétique, des contrastes saillans & tout ce qui peut caractériser un bon Ouvrage. La lecture fait sentir qu'il n'y a point de double action, comme on se l'étoit d'abord imaginé, puisque tout se résout à l'action principale. Par quel endroit cette Comédie méritoit-elle donc un mauvais accueil? Ne seroit-ce point, parce qu'elle n'est pas remplie de ces pointes & de ces sentimens romanesques, qui sont si fort à la mode? Mais le public éclairé n'aime ni l'affectation ni la fadeur. Il faut donc convenir, ajoûtoient-ils, qu'on ne peut attribuer la chute de cet Ouvrage, qu'à la malice de certains ennemis secrets de l'Auteur, ou qu'aux menées d'une cabale jalouse, qui ne peut pas souffrir les succès d'autrui. Voilà, Mr. à peu près les raisonnemens qu'on a faits sur votre Pièce, depuis que vous l'avez rendue publique. Les gens qui sont en garde contre la prévention, ou qui sont capables de s'en dépoüiller, en parlent comme mes amis. Pour vous en convaincre, je joins à cette Lettre une petite Fable composée à l'occasion *de l'Amour usé*, par un homme  
de

de ma connoissance , qui n'est pas grand Poëte , à la vérité , mais qui vous estime beaucoup , & qui ne manque pas de jugement.

UN CIGNE , par son beau plumage ,  
Et par son chant mélodieux ,  
Ravissoit le cœur & les yeux  
Des Oiseaux de son voisinage.  
Les Fauvettes & les Pinçons  
N'osoient plus faire leur ramage ,  
Sans avoir pris de ses leçons ;  
Les Rossignols , en leur langage ,  
Lui rendoient humblement hommage.

En ce tems-là certains Oisons ,  
Sortis du fond du marécage ,  
Jaloux d'un si rare avantage ,  
Tâchent d'imiter ses fredons ,  
Et par là gagnent le suffrage  
Des Corneilles & des Dindons.  
Mais , pauvres Oiseaux de passage ,  
Qui n'êtes ni chair ni poisson ,  
Le Cigne chante de façon ,  
A vous faire crever de rage ;  
Evitez la comparaison.

Oùï , disent-ils , mais comment faire ?  
Comment pourrons-nous l'éviter ?  
Tâchons de le déconcerter ;  
Nous l'obligerons à se taire ,

On

On dit : & pour l'exécuter ,  
 On s'ameute , on cabale , on crie ,  
 Dès que le Cigne veut chanter.  
 On siffle avec tant de furie ,  
 Qu'en vain voudroit-on écouter ;  
 Et sa gloire paroît flétrie  
 Par ce qui devoit l'augmenter.  
 Flétrie ! au jugement des Oyes ,  
 Qui pensent l'avoir désolé ;  
 Mais suspendez vos folles joyes ,  
 Animaux au crâne fêlé ;  
 Quoiqu'au Tribunal du caprice  
 Le Cigne paroisse accablé ,  
 Ailleurs on lui rendra justice ;  
 Les Rossignols n'ont pas sifflé.

Je suis , M. &c.

*A Paris , le 20. Novembre 1743.*

Je n'ai , M. d'autre dessein en vous écrivant , que de vous exciter à ne pas démordre du parti que vous avez pris , & à ne pas vous laisser décourager par les sarcasmes des libertins. Un homme comme vous , qui s'applique à défendre la Religion , fait quelquefois plus de fruit que n'en feroit un Docteur de Sorbonne , & cela pour des raisons que vous sentez , sans doute , sans que je m'explique davantage. Ainsi vous ferez de ma

Lettre

Lettre l'usage qu'il vous plaira ; mais si vous trouviez à propos de la communiquer ; je vous demanderois en grace d'effacer mon nom. Il ne vous fera pas difficile de comprendre pourquoi je prends cette précaution.



LE PETIT MAITRE,  
ET LE MARCHAND DE MIROIRS,  
F A B L E.

U N certain jeune Adonis ,  
D'une affés mince figure ,  
Et que l'aveugle Nature  
N'avoit sûrement jamais mis  
Au nombre de ses Favoris ;  
S'admiroit cependant , fort content de lui-même :  
Sa taille , sa bouche , ses yeux ,  
A son avis , étoient au mieux ;  
Il croyoit dans le monde même ,  
Si fort il se connoissoit mal ,  
Ne pouvoir trouver son égal ;  
Aussi bien , faut-il tout dire ,  
Ce prétendu beau Sire ,  
Pour s'assurer de sa beauté ,  
N'avoit jamais de Miroir consulté.

Or



Or il avint qu'un jour sur son passage,  
 Certain Marchand il rencontra,  
 Qui sur son dos portoit tout son bagage ;  
 L'ami , dit-il , que portez-vous donc-là ?  
 Voyez , Monsieur , Miroirs de toute espèce ,  
 Dit le Vendeur , en dépliant sa caisse ,  
 Tout aussi-tôt il présente au passant

Une belle & brillante Glace ,  
 Qui dans un cadre proprement  
 Avoit trouvé sa juste place ;  
 Mais au premier coup d'œil  
 Que mon fat apperçût dans le cristal fidèle  
 De son minois l'image naturelle ;  
 Outré de dépit & d'orgueil  
 De se voir contrefait d'une telle manière ,  
 Brisa net en mille morceaux  
 Et Miroirs & Cristaux.

Le Marchand , effrayé d'une telle colère ,  
 Songeant à garantir & sa caisse & son dos ,  
 Sans dire un seul mot , se retire.  
 Auteurs malins & dangereux ,  
 Et qui vivez de la Satire ,  
 C'est à vous autres que j'en veux ;  
 Par vos Ecrits attrabilaires  
 Vous voulez passer pour sincères ;  
 Croyez-moi , c'est témérité  
 D'aller ainsi dire la vérité ;

Tout le monde aujourd'hui craint de la voir pa-  
 roître ;

Tous

Tous cachent leurs défauts ; peu les veulent con-  
noître ;

A qui ne veut pas se voir,  
N'allez jamais présenter le Miroir.

C. \* \* \*.



**R E' P O N S E** à la seconde partie de celle  
qui a été faite à une Question de Physique ,  
proposée dans le *Mercure* de Septembre  
1742. à M. l'Abbé Baillard du Pinet, par  
M. Tassel, Horloger à Avignon, insérée  
dans le second Volume du *Mercure* de De-  
cembre 1742. page 2811. par M. Thiout  
l'aîné, Horloger ordinaire de feu S. M. C.  
la Reine Douairiere d'Espagne, & de S.  
A. S. M. le Duc d'Orleans.

**C**omme il y a dans cette seconde partie  
une espece de Critique sur les grosses  
Verges dont je me sers avec succès depuis  
quelques années pour les Pendules à secon-  
des , ce qui a fait que j'en ai parlé avanta-  
geusement dans mon *Traité de l'Horlogerie  
mécanique & pratique* , page 273. je crois  
devoir rompre le silence que je m'étois im-  
posé , pour me justifier sur cet article.

Lorsque j'ai fait la Pendule à secondes ,  
dont

dont il est parlé au même *Traité*, page 274. & qui donne occasion à cette Critique, j'ai eu particulièrement attention à cinq choses, que j'ai crû concourir le plus à la régularité de ces sortes d'ouvrages.

1°. J'y ai appliqué *l'échappement à repos*, (Tome premier, Planche 42. figure 19. du même *Traité*,) parce que j'y ai remarqué trois propriétés essentielles, qui m'ont paru le rendre préférable à tous les autres. La première, est qu'il ne donne au Pendule que deux degrés ou environ d'arc de vibration; avantage que l'on verra ci-après. La seconde, est qu'avec si peu de vibration, les palettes ont néanmoins beaucoup de traînée, ce qui le rend solide & constant. La troisième, est qu'étant à *repos*, les vibrations ne sont point interrompues par le recul du Rochet, comme elles le sont dans tous les autres échappemens.

2°. La suspension d'un Pendule est communément une lame de ressort, ce qui est bon pour l'usage ordinaire, à cause de sa simplicité, & que d'ailleurs le particulier n'a pas besoin d'une si grande justesse; mais lorsqu'il s'agit d'une Pendule, pour faire des observations Astronomiques, le ressort n'y est pas propre, parce que son élasticité augmente dans le froid, & diminue dans le chaud,

chaud, ce qui cause des changemens aux vibrations du Pendule. Pour éviter ces inconvéniens, je me suis servi de la *suspension à couteau*, qui est absolument exempte de ces défauts. La Pendule à secondes, où l'on a appliqué un Tube de laiton de 42. pouces de long, avec une Verge d'acier de 43. pouces, que l'Auteur nomme *Thermomètre*, ne peut jouir de ces avantages, parce qu'il faut, de nécessité, se servir de cette lame de ressort, pour la suspension du Pendule.

3°. J'ai fait porter le mouvement de cette Pendule sur un croix de fer, pareille à celle qu'on trouve dans mon *Traité*, Tome II. Pl. 27. fig. 2. J'estime cette portée plus stable, que celle qui est sur du bois, qui doit travailler dans les tems de secheresse & d'humidité, ce qui peut & même doit causer d'autres petites variations à la Pendule.

4°. La Lentille que j'ai mise à la Verge du Pendule, pèse 12. livres. Celles des Pendules ordinaires pésent environ 3. livres. Suivant le sentiment des Physiciens, plus un corps qui est suspendu est pesant, moins il est susceptible des agitations de l'air; & si ce même corps pesant est mobile, & qu'il parcoure des arcs de cercle, il trouvera en même-tems moins de résistance aux différentes qualités de l'air, soit rare ou dense. Dans ce cas, la lentille pesante a donc plus  
d'a-

d'avantage, que celle qui est plus légère.

5°. Enfin la grosse Verge dont j'ai formé le Pendule, paroît le principal objet de cette Critique, parce que comme elle produit, en partie, la grande régularité que j'ai rapportée de la Pendule où je l'ai appliquée, voyez mon *Traité*, page 247. Elle occasionne, sans doute, cette sorte de jalousie, qu'on appelle *de Métier*; il est inutile que je rapporte ici les raisons qui m'ont déterminé à me servir de ces grosses Verges; elles sont suffisamment détaillées dans le même *Traité*, page 273.

L'Auteur, pour ne pas convenir qu'une grosse Verge de Pendules s'allonge moins qu'une petite, dit page 2816. » que si l'on ad-  
» mettoit cette conséquence, il s'ensuivroit  
» qu'à chaleur égale, une Verge quatre fois  
» plus grosse qu'une autre, s'allongeroit  
» quatre fois moins, & ainsi des autres à  
» proportion, ce qui est contraire au sentiment des plus grands Physiciens.

Mais comment accorder ce sentiment des plus grands Physiciens, avec ce que nous apprenons d'eux; que tous les métaux sont un composé d'une infinité de petites particules, liées & accrochées les unes avec les autres, & plus ou moins serrées, suivant que les métaux sont plus ou moins compactes? Suivant ce principe, & en supposant que

que ces particules soient grosses comme des grains de navette; si on suppose encore une seule colonne de ces particules, il est certain qu'un degré de chaleur déterminé, augmentera le diamètre de ces petites particules en tous sens; par conséquent cette seule colonne s'allongera, je suppose, d'un point. Mais si l'on joint présentement un million de ces petites colonnes ensemble, ne faudra-t'il pas autant de degrés de même chaleur, qu'il y aura de colonnes pour les allonger toutes ensemble de la même quantité d'un point, & n'est-ce pas la raison, comme l'expérience le prouve, pour laquelle il faut beaucoup plus de chaleur pour rougir une grosse barre de fer, que pour une petite? cependant elles n'auront acquis l'une & l'autre que le même degré d'extension, si elles n'ont eû qu'un pareil degré de chaleur, proportionné à leur masse. Dans ce cas, l'expérience n'est donc pas favorable aux sentimens de ces grands Physiciens, qui, je crois, n'ont jamais dit pareille chose; autrement, & pour le croire, il faudroit que l'Auteur eût cité, & leurs noms & l'endroit de leurs Ouvrages, ce qu'il n'a pas fait.

Un autre défaut, que l'Auteur de cette Critique attribue aux grosses Verges & lentilles, c'est de trouver plus de résistance dans l'air, où elles font leurs vibrations, que les  
petites.

petites. Cela paroît vrai dans un sens, mais ne l'est pas dans l'autre; voici pourquoi. Ma grosse Verge & sa lentille, ne parcourent, comme je l'ai déjà dit, qu'un arc de cercle de deux degrés ou environ, pendant que les petites, qu'il employe, en parcourent environ huit. Outre ce que je viens de dire, dans l'Article cotté 4°. qu'on peut fort bien appliquer ici, pour détruire le subterfuge de notre Critique, c'est que pour mieux juger de la résistance de l'air sur ces deux sortes de Verges, j'ai attaché, à angle droit, au centre de la lentille d'un Pendule à petite Verge, une carte à jouer; il s'est arrêté dans moins d'une demie heure, ce que j'ai réitéré plusieurs fois. J'ai ensuite fait la même opération au Pendule à grosse Verge; il ne s'est point arrêté. J'ai même poussé l'expérience plus loin sur ce dernier Pendule, puisqu'au lieu d'une carte à jouer, j'y ai mis un carton de 18. pouces de long, sur 5. de large; cela n'a pas produit plus d'effet, je veux dire qu'il ne s'est point encore arrêté. Ces petites expériences peuvent, je crois, suffire, pour prouver que la résistance de l'air est moins à craindre dans mes grosses Verges, qui vibrent peu, que dans ses petites, qui vibrent beaucoup. Il est à croire que si l'Auteur n'avoit pas ignoré cet avantage, il l'auroit mieux pratiqué sur les Pendules

dules qu'il a faites avec tant de précaution.

Mais une manifeste contradiction de la part de notre Critique, est sur ce que j'ai dit, page 274. de mon *Traité*, au sujet du rapport d'un sçavant Astronome & Académicien, connu pour tel, & dont la bonne foi & la probité ne peuvent être suspectes; que ma Pendule à grosse verge n'avoit retardé en 24. heures, dans un grand chaud, que de deux secondes, & qu'elle n'avoit avancé, dans un grand froid, que d'environ autant, & que dans les tems où l'air approche du temperé, il n'y avoit pas remarqué une demie seconde de variation; que par ce peu de difference dans des tems si opposés, on pouvoit juger de la préférence des grosses Verges de Pendule sur les petites; & que je ne croyois pas encore la Verge seule la cause de ce peu de variation, puisque dans les deux états où l'huile, qui est mise aux parties frottantes, se trouvant dans ces deux extrémités, pouvoit bien y produire quelque chose, &c..... Cependant notre Auteur ne veut point que j'attribuë une partie de ce peu de variation aux altérations Physiques; qu'un roilage en mouvement souffle continuellement, puisqu'il dit ( page 2816. ) » on in-  
» sinuë même que ces petites variations doi-  
» vent être attribuées plutôt au mouvement,  
» qu'au changement des dimensions de la  
» Verge,



\* Verge, &c. ... On voit donc ici, qu'il ne veut pas que le roûage d'un mouvement puisse produire aucune petite variation, & qu'il rejette le tout sur la Verge. Mais pourquoi a-t'il donc dit dans le troisieme de ses *Mémoires sur la construction des Horloges*, qui sont imprimés à la suite de la *Regle artificielle du tems*. Paris, Dupuis, 1737. page 359.

» Et pour le dire en peu de mots, un Ouvrage d'Horlogerie, construit pour marquer l'heure, est constamment déréglé par toutes les altérations physiques ou mécaniques, qui surviennent, depuis l'instant où il a été parfaitement réglé, jusqu'à celui où il a cessé de l'être, &c. ... cela ne s'appelle-t'il pas se contredire ?

Quant à ce qu'il dit (page 2817.) qu'il n'y a point dans mon *Traité de l'Horlogerie* des contre-Verges de laiton, qu'on applique le long de la Verge d'un Pendule, pour remonter sa lentille ou la descendre, suivant le degré du froid ou du chaud ; c'est qu'il n'a, sans doute, pas encore vû le *Traité*, autrement il y en auroit trouvé quatre de différentes constructions, dans le Tome premier, Pl. 45. figure première, & au Tome II. Pl. 5. fig. 6. & Pl. 27. fig. 5. & 6. si j'en ai obmis quelqu'autres, qui seroient peut-être celles dont il veut parler, il faut que je ne les aye pas connues ou assez estimées,

I. Vol.

F pour

pour les rapporter dans mon Ouvrage.

Au reste, j'aurois encore tant de choses à dire, que j'aime mieux les supprimer. Les matières de Physique sont de si longue discussion, lorsqu'on veut les éclaircir, qu'elles demanderoient plutôt un Volume qu'un petit Mémoire, tel que celui-ci, auquel je me borne. On connoît bien les effets, on les voit, on en est certain; mais quand il s'agit d'en déterminer les causes, après avoir bien discuté, on n'est pas souvent plus avancé que si l'on n'eut rien dit, tant la vérité s'y trouve cachée sous de très-épais nuages. Qu'importe aux Sçavans que l'on sçache raisonner, même avec subtilité? Ce ne sont pas les raisonnemens qui les satisfont le plus dans ce qui concerne notre Art: c'est aux expériences qu'ils s'arrêtent, & c'est là-dessus qu'ils jugent & qu'ils décident. Que l'on leur fournisse deux Pendules construites comme l'on voudra; que l'une ait une grosse Verge & que l'autre n'en ait qu'une petite, que l'une ait un *Thermomètre*, avec une contre-Verge, que l'autre n'en ait point, ils ne donneront certainement la préférence, qu'à celle qu'ils auront vû aller pendant un long-tems, & en différentes saisons, avec le plus de régularité. Ce ne sont donc point des raisonnemens qui conviennent ici; il faut aller au fait,

fait, c'est-à-dire à l'exécution. C'est même avec grande raison que l'Auteur de cette Critique, quoique par ironie, m'applique ces paroles, ( pag. 2816. ) *Que qui prouve trop, ne prouve rien, &c.*

C'est donc pour entrer dans son idée, que je lui fais ici une proposition ; c'est de faire chacun une Pendule ; la sienne de la construction, telle qu'il l'a donnée à l'Observatoire, & la mienne de la construction ci-dessus décrite, & avec la grosse Verge & lentille. Lorsqu'elles seront faites, nous conviendrons du lieu où nous les placerons, chés deux habiles Astronomes, que nous prierons de vouloir bien les recevoir chés eux, pour les observer sur les Etoiles fixes, pendant tout le tems qu'ils jugeront à propos ; mais particulièrement dans les différentes saisons du froid & du chaud. Ce sera le véritable & le plus sûr moyen de juger, qui de nous deux pense le plus juste, & la décision de ces personnes vaudra beaucoup mieux que tous les raisonnemens, que nous pourrions faire par Lettres ou Mémoires ; car en informant ensuite le public que la Pendule d'un tel a mieux été pendant tant de tems, que celle d'un tel, les Sçavans & ce même public, décideront facilement & sur le champ, que la construction de la Pendule, qui aura été le mieux, est par conséquent meilleure que celle de l'autre.

F ij

Jc

Je ne vois que ce seul moyen , qui est simple & sûr , pour vérifier nos idées , nos opinions & nos sentimens ; il ne peut faire tort à aucun de nous deux. Celui dont la Pendule aura fait quelques variations de plus que celle de l'autre , n'en sera pas pour cela moins estimable ; un Artiste ne perd ni son honneur ni sa réputation , pour penser , dans certains cas , moins juste qu'un autre , sur-tout en matière de Physique , qui est si difficile à pénétrer , & particulièrement pour notre Art , où l'on ne marche le plus souvent qu'à tâton.

Si l'Auteur de la Critique veut accepter la proposition que je lui fais , il peut m'en donner avis par la même voye dont je me sers , & je travaillerai sur le champ à l'exécution, S'il garde le silence à cet égard , je croirai que c'est ne pas vouloir accepter la proposition ; que c'est refuser de soutenir par des faits ce que l'on a avancé en paroles , & que c'est enfin se déclarer vaincu. Le public connoîtra toujours , que je me prête de bonne grace , & que je le respecte trop , pour lui rien avancer , qui ne soit vrai , dans ce que je lui ai rapporté de la grande régularité de ma Pendule , puisque j'en offre la preuve par des faits non équivoques.

*ENVOI*



*ENVOI d'une Ode à M. de S. Césaire.*

**T**Oi, dans qui l'on voit retracées  
 De l'âge d'or, la bonté, la candeur ;  
 Mortel, en qui les qualités du cœur  
 Par celles de l'esprit se trouvent balancées ;  
 Permets qu'à l'ombre de ton nom ,  
 Je vienne conjurer l'Aristarque rigide ,  
 Et que , par le secours de ta puissante Egide ,  
 Je repousse ses traits , trempés dans le poison ;  
 Mais pourquoi sur mes Vers, enfans de mon caprice,  
 Nés, sans prétendre à l'immortalité,  
 Oseroit-il, au gré de sa malice ,  
 Epancre un venin détesté ?  
 Si quelquefois, du sein de la paresse ,  
 Où mon cœur trouve tant d'appas ;  
 Aux bords fleuris, qu'arrose le Permesse ,  
 Courtisan des neuf Sœurs, je cours porter mes pas ;  
 Ce n'est que pour bannir l'importune tristesse ,  
 Qui, malgré ma stoïcité ,  
 S'obstine à poursuivre sans cesse  
 De mes jours indolens l'espace limité ;  
 Toutefois, favori de la sage Déesse ,  
 Esprit que de leurs dons tous les Dieux ont doté ,  
 J'ose espérer que cet ouvrage ,  
 Qui de ton appui seul attend tout son éclat ,

Des plus fins connoisseurs obtiendra le suffrage,  
S'il est scellé du sceau de ton goût délicat.

*ODE A MA MUSE.*

**C** Harmante Reine des mensonges,  
Mere des sensibles douceurs,  
Viens, Muse, sur l'aîle des songes,  
Endormir mes esprits dans de sages erreurs;  
Des Ris & des Graces suivie,  
Hâte-toi, remplis me desirs;  
Sur ce peu de momens, que l'on nomme la vie,  
Verse mille innocens plaisirs.



Tu parois, Nymphé; en ta coëffure  
Je vois éclater les Saphirs;  
Ta riche & simple chevelure  
Est l'aimable jouët des folâtres Zéphirs.  
Tout s'émeut; de quelle harmonie  
Déjà retentissent ces bords?  
Loin, profanes Mortels, dont l'oreille engourdie  
Méconnoît ses divins accords.



Des vives fleurs du Docte Empire  
Emaille tes chants séducteurs;  
Seule, dans ton joyeux délire,  
De mon cœur agité tu bannis les noirceurs.  
Par toi, le sort le plus barbare

Dépoüille

Dépoüille à mes yeux les rigueurs ;  
La douceur du Nectar, que ta main me prépare ,  
Endort mes déplaîsirs rongeurs.



Paroiſſez , Ombres immortelles  
Des la Fares & des Chaulieux ;  
Venez Pavillons & Chapelles ,  
M'apprendre de vos Vers le tour ingénieux ,  
Et toi , Virgile de la France , \*  
L'étonnement de l'Univers ,  
Inspire-moi ce goût , cette noble cadence ,  
Qui marquent tes Ecrits divers.



Que l'avarice , à l'air farouche ,  
Enfante de vastes projets ;  
L'efpoir ſuborneur qui la touche ,  
N'excite point en moi des deſirs inquiets ;  
En vain les rangs & les richesses  
Charment l'œil de l'ambition ;  
Leurs perfides appas , leurs amorces traîtreſſes ,  
Ne me font point illuſion.



Tranquille au ſein de l'indolence ,  
J'idolâtre l'obſcurité ,  
Et ma ſtoïque indifférence

\* *M. de Voltaire.*

F iiij Me

Me fait fouler aux pieds la noire adverfité.

Brillans Créſus , fiers Alexandres ,

Faites tout trembler ſous vos loix ;

L'éclair brille , & déjà la foudre a mis en cendres

Vos tréfors , vos noms , vos Exploits.



Ne cours point , Muſe , en indiscrete ,

Après l'orgueil des vains honneurs ;

Que le calme de ma retraite

Ne ſoit jamais troublé par tes pâles fureurs ;

De l'oifive & molle pareſſe

Reſpectant toujours les pavots ,

Laiſſe à tes ſœurs, qu'emporte une fougueuſe yvreſſe ,

Chanter les Dieux & les Héros.



Que ta verve, toujours ſenſée ,

Evite les faux ornemens ;

Par quelque frivole penſée

Ne ſophiſtique point les tendres ſentimens ;

Que touſjours la ſimple Nature

Dans tes chants ſe faiſſe écouter.

Des brillans déplacés écarte l'impoſture ;

Le cœur ne ſçauroit les goûter.



Sur ces Rivaſes , où m'attire

L'amour d'un paſſible repos ,

Viens ,



Viens, aux doux accords de ta Lyre,  
Enchanter les Forêts, réveiller les Echos.

Déjà j'apperçois les Nayades,  
Sortant du sein de leurs roseaux,  
Danser avec Diane & les jeunes Dryades,  
Au bruit de ces Concerts nouveaux.



Parmi l'émail de ces Prairies,  
Siège heureux de la liberté,  
Savoure les douceurs chéries,  
Qu'avec un front riant t'offre la volupté ;  
Eloigne avec soin les nuages,  
Qui pourroient noircir ton destin ;  
Occupée à jamais de flatteuses images,  
Répands des fleurs sur ton chemin.

*Par M. Vidal , de Cabris , en Provence.*





*EXTRAIT d'une Lettre écrite de Lorraine , par Dom François George , Bénédictin , à M. Dargenville , Conseiller du Roi , Maître des Comptes , de l'Académie Royale des Sciences de Montpellier , au sujet de la Foudre , &c.*

**J**E vais , Monsieur , vous détailler , aussi brièvement que je pourrai , les effets de la Foudre , tombée sur notre Maison le 5. de ce mois. Il est presque incroyable combien elle y a fait de ravages ; il n'est point de boulet de canon , tiré avec toute la violence qu'on peut imaginer , qui puisse faire tant de fracas ; les murailles sont percées à jour , & considérablement endommagées en dix endroits différents , éloignés l'un de l'autre de plus de trente pieds.

La base d'un Pilier , de 4. pieds d'épaisseur , a été percée dans toute son étendue. Entre les autres pierres que la Foudre a percées , celle qu'on doit le plus remarquer , est une pierre de jambage de la fenêtre de la Sacristie , où elle n'a fait qu'un trou de deux lignes de diamètre , & fêlé la pierre à son entrée & à sa sortie. La même Foudre a porté ses coups jusques dans le Jardin , voisin  
de

de l'Eglise. La terre y a été creusée en deux endroits de la profondeur d'un pied , sur 4. de largeur , ce qui fait une espèce de chemin souterrain , de près de 15. pieds de longueur , aboutissant à la muraille du Sanctuaire.

Je ne puis pas tout-à-fait attribuer ces violents effets à une flâme sulphureuse & nitreuse , car la nature de la flâme ne tend pas à briser. Je ne voudrois cependant pas établir la réalité du *Carreau* , mais je suis presque persuadé , que tout ce fracas n'a eu d'autre agent qu'une substance de la dernière solidité , comme seroit une matière condensée dans les nuës , & qui entraînée & poussée par une flâme , ou par un air qui s'est échappé avec furie , brise , perce , écarte tout ce qui s'oppose à son passage ; & si on peut juger de sa figure par celle du trou qu'elle a fait dans le jambage , dont j'ai parlé , elle doit être ronde , & son diamètre de deux lignes.

Jusqu'ici vous n'avez vû que des marques de la force de cet agent. Il faut maintenant vous donner des preuves de son adresse. Dans ses opérations sur la Flèche de notre Clocher , après avoir brisé & détruit bien des choses , il a parcouru l'angle du Dôme , d'où elle a arraché , fondu , déchiqueté le fer blanc qui le couvroit , sans toucher aux

clous qui le tenoient attaché. La boiserie de l'Eglise a été fracassée , mais ce qu'il y a de singulier , c'est que les cadres des panneaux ont été enlevés , sans être endommagés , & les chevilles qui les tenoient , laissées en place. Il ne faut rien moins qu'un air infiniment subtil & violent, pour s'insinuer entre le cadre & le panneau , & pour le faire sortir par l'extrémité la plus épaisse de la cheville.

Le fait suivant est encore plus particulier , & tient du merveilleux. La porte du Tabernacle s'est trouvée entr'ouverte ; la serrure arrêtée avec des vis , suspendue ; deux vis mises absolument dehors , & posées sur la Table d'Autel ; la troisième laissée à moitié dans la serrure , & cela sans fracture ni dans les portes ni dans la serrure , ni dans les écrous. Le taffetas qui revêt l'intérieur de la porte du Tabernacle , étoit seulement décollé. Je vous avouë que je ne sçais à quoi recourir , pour expliquer cette particularité. Après y avoir bien rêvé , je n'en vois d'autre cause , que ce même air subtil & violent , qui se sera fait un passage entre la porte & la pierre , sur laquelle est posé le Tabernacle , mais comment a-t'il détourné ces vis ? Il faudroit pour cela que cet air eut reçu une communication de mouvement en spirale , & en sens contraire à celui de l'entrée

l'entrée de la vis ; mais cette supposition ne seroit-elle pas gratuite ? Ce que je regarde comme sûr , c'est que la pression de l'air a dû être extrêmement forte , puisque toutes les vitres du Chœur , du Sanctuaire , de la Sacristie , & quelques-unes du corps de logis , sont cassées & enfoncées du dedans en dehors ; la voûte du Sanctuaire fort endommagée , les Armoires de l'Orgue , située au fond de l'Eglise , entr'ouvertes.

Ce qui me fait croire que ce sont là des effets de l'agitation , que le mouvement d'une flâme si subtile a communiquée à l'air intérieur , c'est que deux Lampes de verre suspendues , l'une dans le Sanctuaire , l'autre dans le Chœur , n'ont pas été endommagées , sans doute parce que leur situation mobile les a fait céder au mouvement ; aussi balançoient-elles , lorsque nous entrâmes dans l'Eglise , pour en examiner le dommage.

Je veux croire aussi que plusieurs Foudres ensemble ou la même Foudre divisée en plusieurs éclats , ont eu part à des effets si variés. Sans cela , il seroit impossible de concevoir cette vitesse , qui n'est pas moins surprenante , que tout ce que nous avons vu jusqu'ici. En effet , en moins de 15. secondes , la Foudre a commencé & terminé sa carrière. J'en puis rendre un témoignage d'expé-

d'expérience, car en même-tems que j'entendis le coup de tonnerre, j'en sentis la pésanteur, comme si on m'avoit donné un coup de massüë sur la tête. J'ai eu le petit doigt de la main droite tout perclus, & courbé pendant un quart-d'heure, sans autre douleur qu'une espèce de frémissement; la cuisse brûlée de l'étendue d'un pouce; & cependant les grands coups étoient déjà donnés dans l'Eglise & dans la Maison.

Quelque étourdi que j'aye été, je me souviens parfaitement d'avoir vü l'éclair, & après le coup parti, une flâme bleuâtre, qui n'a fait que passer devant mes yeux, tandis que j'avois la tête baissée de la violence du coup, d'où j'ai conclu tout le contraire de ce qu'on dit ordinairement : *Qu'un homme qui voit l'éclair & qui entend le coup, n'a pas lieu de craindre d'être frappé.* Au reste, j'ai eu bien des compagnons de mon désastre; tous nos Religieux ont été touchés & brûlés, les uns dans un endroit, les autres dans un autre; les domestiques renversés, d'autres jettés à quelques pas loin & blessés, sans que nos habits ni les leurs ayent été endommagés. La douleur a été différente sur chacun, soit pour la qualité, soit pour la durée. Il y en a qui en ont été quittes pour avoir le poil des mains & des jambes brûlé.

Une observation que j'ai encore faite , c'est que les marques qui en sont restées , dans les uns sont rouges , dans les autres noirâtres , & violettes dans plusieurs. Des trois endroits où j'ai été touché , l'un a retenu la couleur rouge , qui a disparu le lendemain , l'autre la brune , & la troisième la bleuë. Ces deux dernières subsistent encore actuellement , & , selon toute apparence , ne s'effaceront point. Cela vient sans doute des différentes matières qui composoient cette flâme , & du plus ou moins de pénétration dans la chair. *Je suis , &c.*

*Au S. Mont , le 29. Juin 1743.*



LE ROSSIGNOL ET LA FAUVETTE,  
F A B L E.

**D**Ans un Verger , que fréquentoit  
La Muse de la Comédie ,  
Un Rossignol toutes les nuits chantoit ,  
Et sa tendre Chançon étoit  
Des Faunes , des Sylvains , des Nymphes applaudie ;  
Ces applaudissemens , sans cesse mérités ,  
Et sans cesse aussi répétés ,  
Dans le fond des Enfers vont réveiller l'Envie ;  
Elle en sort , du Dépit suivie ,

## 2680 MERCURE DE FRANCE.

Et prenant la figure & l'habit de Berger,  
Elle vient, se présente aux Hôtes du Verger ;  
Nous avons, leur dit-elle, une jeune Fauvette,  
Qui pour chanter en *bécarre*, en *bémol*,  
Surpasse autant un Rossignol,  
Qu'un Rossignol surpasse une Aloitette.

Alors, par curiosité,  
On lui dit ; amenez cet Oiseau si vanté ;  
On l'amène ; on s'assemble, & Dieu sçait la cabale  
Excitée en faveur de la jeune Rivale.  
Le Dieu brillant de l'Harmonie,  
Averti par sa sœur Thalie,  
Se montre, & de concert tous les deux à la fois ;  
Du Rossignol confirment tous les droits,  
Permettant seulement à la jeune Fauvette  
De fredonner sa chansonnette.



**O**N écrit de Grenoble, que l'Infant  
Don Philippe entra le 25. Octobre  
dans cette Ville ; il fut complimenté  
à la porte par les Consuls, & il fut  
reçu à l'entrée du Jardin qui conduit à  
l'Hôtel-de-Ville, autrefois le Palais de Lé-  
diguières, sous le magnifique Dais qui ser-  
vit à Nosseigneurs les Duës de Bourgogne &  
de Berry, ses oncles. Toute la façade de l'Hô-  
tel & le Jardin, étoient garnis d'une infi-  
nité



nité de lampions , qui formoient un Ordre d'Architecture sur le Palais , & des fleurs en pyramides de feu dans le Parterre : on tira un feu d'artifice sur les terrasses , & cette illumination dura trois jours , aussi-bien que dans toute la Ville : il reçût le lendemain les Complimens des Cours Superieures & autres Compagnies. Le Clergé séculier & régulier s'y rendit , & comme le Prince demanda au Pere Daru , Ex-Général des Cordeliers & Prédicateur du Roi , le Compliment qu'il eût l'honneur de lui faire , on a crû que le Public le verroit ici avec plaisir.

COMPLIMENT fait à son Altesse Royale l'Infant DON PHILIPPE , à l'occasion de son passage à Grenoble, le 26. Octobre 1743. par le R. P. Daru , Ex-Général des grands Cordeliers , & Prédicateur du Roi.

### MONSIEUR,

*C'est dans ce jour mémorable pour la Capitale de cette Province , que cesse la jalousie qu'elle avoit conçûe contre ces Villes fortunées , qui avoient été favorisées de la présence de Votre Altesse Royale. Par tout où elle paroît , elle fait la conquête de tous les cœurs , & il étoit triste pour nous , qu'elle ne se montrât pas dans une Ville où elle les possédoit , avant même que de paroître.* C'est,

C'est la personne, Monseigneur, encore plus que le Prince qui est l'objet de nos admirations. Un Front auguste, où la Majesté est mêlée avec les graces, un discernement supérieur, qui conserve à votre esprit toute l'élévation de votre rang, une bonté de cœur qui l'égale, vous ont acquis sur les nôtres un empire que les Sceptres & les Couronnes ne donnent pas toujours, & vous représentent aux yeux de tous les Peuples, tel que le fils du premier Roi d'Israël, que l'Ecriture, dont il nous est permis d'emprunter les paroles, appelle le plus aimable des Princes. Mais ce qui est admirable, même à la Religion, c'est une autorité qui n'est captivée que par la sagesse, dans un âge, où elle est elle-même presque toujours captive.

Telle est l'image vivante de deux grands Monarques, destinés de Dieu à donner des Maîtres au monde, que le monde devoit obtenir par acclamations, s'ils ne l'étoient pas par la naissance.

V. A. R. M. en quittant l'Espagne, en changeant de climat, est entrée dans son ancienne Patrie. C'est dans vos veines, M<sup>sr</sup> que coule le Sang le plus pur de nos Rois. Vous êtes au milieu des Sujets de votre Maison, & dans l'hommage que nous vous rendons, nous croyons nous acquitter de celui qui est dû à notre Souverain lui-même.

C'est ainsi, M<sup>sr</sup> que nous devons à l'intempérie de la saison, le plus beau de nos jours.

Les

Les mots de l'Enigme & du Logogryphe  
du Mercure de Novembre , font l'*Histoire*  
& le *Portrait*.



E N I G M E.

**J**'Ai trois sœurs ; le Temps est mon pere ;  
Je suis & ne suis plus ; je meurs & je renais ,  
Tantôt plus doux , & tantôt plus mauvais ;  
A tous les Elémens je déclare la guerre.  
Je n'ai , mon cher Lecteur , ni pieds , ni mains , ni  
bras ,  
Et cependant je fais, moi seul , plus de fracas  
Que n'en fait une armée entiere ;  
Souvent je porte avec moi le trépas  
Une chose certaine est qu'on ne m'aime guère.  
Je régne en cent climats divers ;  
Mon nom fait trembler l'Univers ;  
Les Vieillards , les Enfans , tous craignent mon ap-  
proche ,  
Et je puis dire , sans reproche ,  
Qu'on ne me craint point aux Enfers.  
*C. Suicer , de Châlons sur Marne.*



## LOGOGRYPHE.

**D**E's que l'hyver cruel, d'un glacial Empire  
 Sur nos rivages nus vient étendre les loix ;  
 Dès que le Dieu bouffi, dans son bruyant délire,  
 D'un soufite verimeux vient dessécher nos bois,  
 Je commence à servir, & mon usage utile  
 Aux Champs assés connu, l'est partout à la Ville.  
 Un Jésuite sçavant d'un pinceau délicat  
 De mon mérite rare a relevé l'éclat.  
 Sans craindre les frimats, j'exerce mon adresse ;  
 Je détruits, je refais, j'abbats & je redresse.  
 Huit lettres font mon tout ; sans peine, sans efforts,  
 Tu trouves dans ma queue un de nos moindres Ports;  
 Dans ma tête un grand arbre, & ma métamorphose  
 T'offre ce que l'on craint, quand on cueille une rose ;  
 Bien-tôt, autres effets de la combinaison ;  
 Je te présente, ami, la plus chaude saison ;  
 De tout corps animé la plus belle partie ;  
 Un Port de Mer, voisin de France & d'Italie.  
 Si j'en dis trop, tant mieux ; je cherche à t'amuser ;  
 Avare de ton tems, je crains d'en abuser.



NOU-



# NOUVELLES LITTERAIRES.

DES BEAUX-ARTS, &c.

*ME'MOIRE au sujet du Parnasse  
François.*

**M**R *Titon du Tillet* vient de donner une suite de la Description du **PARNASSE FRANÇOIS**, Monument qu'il a fait exécuter en Bronze en 1718. à la gloire de la France & de **LOUIS LE GRAND**, & à celle des plus célèbres Poëtes & des plus fameux Musiciens François ; il a donné en 1732. cette Description en un volume *in-folio*, d'environ 800. pages, orné de plusieurs Estampes & Vignettes ; outre la Description de ce Monument, ce Volume contient un ordre Chronologique de 260. Poëtes (a) ou Musiciens, dont on a mis l'Extrait de la Vie & le Catalogue de leurs Ouvrages, avec le jugement que les Sçavans en ont porté ; on y trouve aussi des Remarques

(a) Ces Poëtes, au nombre d'environ deux cent cinquante, ont été choisis parmi plus de deux mille Poëtes ou Versificateurs, dont les Ouvrages ont été imprimés, qui ont vécu depuis le Regne de François I. le Restaurateur & le Protecteur des Sciences & des Beaux Arts, jusqu'à présent.

très-

très-curieuses sur la Poësie , sur la Musique , & sur l'origine & le progrès de nos Théâtres de la Comédie & de l'Opéra ; on y voit enfin quelques Pièces de Vers , dont quelques illustres Poètes ont bien voulu honorer celui qui a fait exécuter en Bronze le *Parnasse François*.

M. Titon du Tillet a marqué qu'il convenoit, au moins tous les dix ans , de donner un Supplément de l'extrait de la vie des Poètes & des Musiciens , qui seroient décédés pendant cet espace de tems , & de rapporter un Catalogue de leurs Ouvrages, pour augmenter notre Parnasse , & le rendre encore plus brillant ; c'est ce qu'il vient de terminer en cette année 1743.

Dans ce Supplément , tous les Poètes & tous les Musiciens de grande réputation , & quelques autres qui se sont faits un certain nom dans le monde , que la mort a enlevés depuis 1732. ont leur article , dans lequel on lit beaucoup d'Anecdotes curieuses & intéressantes , qui doivent faire d'autant plus de plaisir , que ces Poètes & ces Musiciens ont été nos Contemporains , & connus de presque tous les gens de Lettres & du grand monde.

Pour prévenir le Lecteur sur le choix des Poètes , & des Musiciens , qu'on a admis sur le Parnasse , qui ne sont pas certainement  
tous

tous d'un mérite égal , on le prie de faire attention aux trois Monumens differens , dont on s'est servi pour les faire paroître sur le Parnasse , ſçavoir : *La Figure en Pied.*, *le Médaillon*, un premier & ſecond Rouleau de Bronze où ſont gravés les noms , & même un Rouleau particulier pour les Amateurs & Protecteurs de Poëſie & de Muſique , qui ont compoſé quelques Vers de bon goût , ou quelques jolis morceaux de Muſique. On peut donc compter ſur le Parnasse trois & quatre ordres ou rangs differens de Poëtes & de Muſiciens , mais dont aucun n'eſt ſans mérite , & ſans ſes partiſans : c'eſt ce qu'on connoîtra dans deux Diſcours qui ſont à la tête & à la fin de la Deſcription du Parnasse , & encore mieux dans les articles de chacun de ces Poëtes & de ces Muſiciens , qu'il convient de lire avant que d'en porter ſon jugement.

Un Concert auſſi grand & auſſi magnifique que celui du Parnasse , doit être compoſé de differens Acteurs & de différentes voix , comme le ſont nos Opera & nos plus beaux Concerts ; les grandes & belles voix y brillent au-deſſus des autres , & y tiennent le premier rang ; les autres voix aimables & gracieuſes , ont auſſi leur mérite particulier , & font une variété charmante , qui rend encore nos Opéra & nos Concerts plus agréables & plus complets. Voici

Voici le Catalogue des Poëtes & des Musiciens qui composent ce Supplément , ou cette augmentation au Parnasse François.

Jean-Baptiste *Moreau* , Musicien. Noël-Etienne *Sanadon* , Jésuite , Poëte Latin. François *Couperin* , Musicien. Mlle Marie *l'Héritier de Villandon* , Poëte. Jean-Baptiste *Senallié* , Musicien. Nicolas *Bernier* , Musicien. Antoine *Bauderon de Senecé* , Poëte François. Jean-Baptiste *Poncy-Neuville* , Poëte François. Philibert *Moreau de Mautour* , Poëte François. . . . . *De Caux* , Poëte François. Michel *Montclair* , Musicien. A cet article , il est parlé de *Gillier* , Musicien. Jean *Haguenier* , Poëte François. Jean-Joseph *Monret* , Musicien. François *Limojon de S. Didier* , Poëte François. Jean-François *Dandrien* , Musicien. Jacques *Vaniere* , Jésuite , Poëte Latin. Il est fait mention à cet article des *Peres Mourgues* , Jésuite , Campistron & Cléric , Poëtes François. Jacques *Lofme de Monchenay* , Poëte François. Charles *Porée* , Jésuite , Poëte Latin & François. Jean-Baptiste *Rouffseau* , Poëte François. Augustin *Nadal* , Poëte François. Henri *Desmarest* , Musicien. Charles *Rollin* , Poëte Latin. *Le Cardinal de Polignac* , Poëte Latin. Pierre *Bru-moy* , Jésuite , Poëte Latin & François. Jean - Joseph *de Beaupoil* , Marquis de  
Saint



*Saint Aulaire*, Poëte François. *Jean Veillard*, appelé *l'Abbé de Grécour*, Poëte François.

Ce Supplément contient quarante feüilles, (*petit in-folio*), qu'on trouvera chés la *Veuve Piffot*, Quai de Conti, à la Croix d'Or, & chés *Chaubert*, à la descente du Pont S. Michel, Quai des Augustins.

Le prix de chaque feüille est d'un sol, qui est celui des frais de l'impression. Comme ces feüilles ont été imprimées en des tems differens, il convient que les Personnes qui ont acheté le Livre de la Description du Parnasse François, ayent attention à la feüille & au chiffre, qui finit l'exemplaire qu'ils ont, afin de n'avoir pas des feüilles doubles, qui leur seroient très-inutiles. On les avertit aussi qu'elles feront bien en faisant relire ce Supplément, de faire mettre une ou deux feüilles de papier blanc, pour les remplir des petits extraits de la vie & d'un Catalogue des Ouvrages des Poëtes & des Musiciens, qui cesseront de vivre depuis cette année 1743. jusqu'au tems qu'on en donnera un Supplément nouveau.

Comme il reste encore quelques Exemplaires en entier de la Description du Parnasse, on les vendra en deux Volumes, *seize livres* en papier, & *vingt livres*, reliés.

I. Vol.

G

LA

LA VIE de S. Paulin Evêque de Nole , avec l'Analyse de ses Ouvrages , & trois Dissertations sur quelques Points importants de son Histoire , 1. vol. in-4°. de 525 pages. *A Paris* , chés Giffart , rue S. Jacques , à sainte Thérèse , & le Breton , rue de la Harpe , au S. Esprit , 1743.

Cette Histoire , qui , selon l'expression d'un illustre Approbateur , fait l'éloge des premiers siècles de l'Eglise , & servira d'instruction au nôtre , est écrite par un Auteur dont on connoît la piété & l'érudition. Il la commence en ces termes , avec une confiance, digne de son sujet. „ L'Histoire d'un „ Saint , qui a été les délices de son siècle , „ qui s'est rendu l'objet de l'amour & de „ l'admiration des plus grands hommes de „ son tems , & qui s'est acquis une estime „ générale dans toute l'Eglise , ne peut être „ que très-agréable à ceux qui en feront la „ lecture. Tel est celui dont j'entreprends „ d'écrire la Vie.

L'Ouvrage est terminé par trois Dissertations , dont la première fait voir que S. Paulin a embrassé la vie Monastique. Dans la 2<sup>e</sup> on discute si c'est du Pape S. Clément ou de S. Clément d'Alexandrie , que S. Paulin a traduit les Ouvrages. Et dans la troisième on traite de la captivité de S. Paulin , dont l'Auteur soutient la réalité contre quelques Modernes.

ENTRE-

ENTRETIENS sur la Religion, où l'on établit les fondemens de la Religion révélée, contre les Athées & les Déistes, par le Pere Rodolphe *du Tertre*, de la Compagnie de Jesus. Tome III. & dernier, in-12. de 320 pages. *A Paris*, chés Cloufier, & David l'aîné, Libraires, rue S. Jacques, 1743.

HISTOIRE de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, avec les Mémoires de Littérature, tirés des Registres de cette Académie, depuis l'année 1738, jusques & compris l'année 1740. *A Paris*, de l'Imprimerie Royale, 1743. in-4°. deux Volumes. Tome XIV. de 315 pages pour l'Histoire, pages 504 pour les Mémoires. Tome XV. de 816 pages.

IDE'S du Gouvernement ancien & moderne de l'Egypte, avec la description d'une nouvelle Pyramide, & de nouvelles Remarques sur les Mœurs & les usages des Habitans de ce País; par M. le M... *A Paris*, chés la Veuve Ganeau, rue S. Jacques, aux Armes de Dombes, 1743, in-12. Deux Parties, la premiere de 131 pages; la seconde de 200. Le Discours préliminaire de cent pages.

Theodore Le Gras, Libraire, Grand  
Gij Sale

Sale du Palais , & la Veuve *Piffot* ; Quai de Conti , continuent de vendre la GRAMMAIRE FRANÇOISE , avec les *Règles de l'Orthographe*. Par M. *Jacquier* , 1 vol. in-8°, dont le prix est de 3 livres relié.

On trouve aussi chés ces Libraires , un PETIT DICTIONNAIRE FRANÇOIS , du même Auteur , dont l'orthographe est prouvée par principes , servant de Supplément aux autres Dictionnaires , très - utile à ceux qui sont obligés d'écrire ; un volume gros in-12. prix *trois livres* relié. L'Auteur y a ajouté une feuille d'impression , contenant vingt-quatre pages , qui servira de *Clef* à ceux qui veulent connoître à fond toute l'utilité de ce Dictionnaire. On vend cette feuille séparément *quatre sols*.

THEATRE CRITIQUE ESPAGNOL , &c. Depuis ce que nous avons dit au sujet de cet Ouvrage dans le Mercure du mois de Septembre dernier , page 2012 , il a paru deux Discours , nouvellement traduits par le même habile Traducteur , lesquels font le commencement du second Tome de l'Auteur original. Ces Discours se font lire avec le même plaisir que les précédens , & roulent , le premier sur les *Guerres Philosophiques* , & le second sur l'*Histoire Naturelle*. On les trouve , ainsi que les précédens ,

dens , en brochures *in - 12*. *A Paris* , chés *Prault Pere* , au Paradis , & chés *Clement* , à la Caille , Quai de Gêvres.

NOUVELLE EDITION *du Voyage d'Italie* , par *Maximilien Misson* , augmentée de Remarques nouvelles & intéressantes , avec Figures. *A Amsterdam*. 4 vol. *in-12*. 1743 ; & à *Paris* , chés *Cloufier* , *David l'ainé* , *Durand & Damonville* , Libraires.

MOYENS de conserver le Gibier , par la destruction des Oiseaux de rapine , & les Instructions pour y parvenir. *Traité de la Pipée* , seconde Edition , corrigée par l'Auteur , & augmentée de plusieurs Chasses amusantes & divertissantes , très-convenables aux Dames. *A Paris* , chés *Saugrain fils* , Libraire , dans la Grande Sale du Palais , du côté de la Cour des Aides , à la Providence , 1743 , *in-12*.

Le Sr *Ganeau* , Libraire , rue S. Jacques , vis-à-vis S. Yves , à S. Louis , a mis en vente depuis peu :

LE SUPPLEMENT au *Dictionnaire Oeconomique* , contenant divers moyens d'augmenter son bien , & de conserver sa santé , &c. *in-folio* , deux volumes. Ce Supplément est beaucoup plus ample & plus com-

plet qu'une contrefaçon qui paroît imprimée à Commercý.

L'HISTOIRE de l'Empire Ottoman , où se voyent les causes de son aggrandissement & de sa décadence , avec des notes très-instructives, traduite du Latin de S. A. *Demetrius Cantimir* , Prince Souverain de Moldavie, par M. de *Joncquieres*, Commandeur, Chanoine Régulier de l'Ordre Hospitalier du S. Esprit de Montpellier , in - 4°. 2. volumes , ou in-12. 4. vol.

Le nom respectable de l'Auteur est un sûr garant du mérite de l'Ouvrage ; il y avoit long-tems que l'on attendoit une Histoire des Turcs , n'ayant jusqu'à présent rien paru de parfait en ce genre. On se flatte que l'impatience du Public sera satisfaite à cet égard. On pourroit joindre à ce Livre un autre Ouvrage dont on a parlé il y a quelques années , & qui se trouve chés le même Libraire intitulé *la Religion ou Theologie des Turcs* , par Echielle *Muffi* , 2 vol. in-12.

Le même Libraire a encore quelques Exemplaires du *Paradis perdu , reconquis* , &c. 3 vol. in-12.

LETtres de S. Jérôme , traduites en François avec des Notes , par Dom Roussel ,  
Béné-

Bénédictin , en quatre volumes in-12.

Il vient de recevoir quelques Livres nouveaux dont voici les Titres.

LES ŒUVRES de M. Jean Bacquet , Avocat du Roi en la Chambre du Trésor , augmentées de plusieurs Questions , Décisions & Arrêts de Cours supérieures , par M. Claude de Ferrieres , & augmentées considérablement par M. Claude-Joseph de Ferrieres , deux vol. in-fol. A Lyon.

La dernière Edition de cet Ouvrage étoit devenuë fort rare ; ainsi c'est rendre service au Public , que de lui présenter celle-ci , surtout étant aussi considérablement augmentée qu'elle l'est.

ESSAIS sur l'Histoire des Belles-Lettres , Sciences & Arts , par M. Juvenel de Calencas , 2 vol. in-12. A Lyon. Le premier volume qui a paru en 1740 , a été fort applaudi ; il y a lieu de croire que le second aura un pareil succès. On se contentera de rapporter les Titres des sujets qui y sont traités : *Origine de la Poësie Française. Differens Poëmes François. Poëme Historique. Mythologie. Histoire des Voyages. Chronologie. Critique. Diplomatique. Histoire Généalogique. Histoire des Inscriptions. Iconographie. Iconologie. Devises. Art militaire. Pirotechnie. Art d'écrire en notes. Art d'écrire en chiffres. Art de déchiffrer. Politique. Bi-*

G iiii blio.

ner par *Aubriet*, & ne se trouvant pas en état de prendre soin de l'impression, il avoit prié M. *Boerhaave*, son ami, de s'en charger. Mais comme ce grand Ouvrage demandoit beaucoup de tems & de dépense, surtout pour les Plan tes, que M. *Boerhaave* faisoit graver par *Sherard*, il jugea à propos de donner d'abord ce petit Catalogue, fort utile à ceux qui herboriseront dans le même canton, & dans d'autres où se trouvent les mêmes Plantes. C'est l'usage qu'en faisoit M. Vaillant lui-même, l'ayant toujours à la main dans ses Courses Botaniques.

DECAS *Epistolarum quas desumptis plerumque earum argumentis ex Vaticana Bibliotheca Manuscriptis, ad eam lustrandam de more quotannis Brixia accedens Solivagas ante emiserat ejusdem Præfectus S. R. E. Cardinalis Bibliothecarius.* Ce Recueil, publié à Rome sans nom d'Imprimeur, comprend dix Livres. Le premier contient les Lettres que M. le Cardinal Quirini a écrites à Dom Bernard de Montfaucon ; le second, celles écrites au R. Pere Général des Bénédictins de la Congregation de S. Maur ; le troisième, le cinquième & le neuvième celles écrites à M. Alexis Symmaque Mazzachi ; le 4<sup>e</sup> celles écrites à M. Cyprien Banaglia ; le 7<sup>e</sup> celles écrites



écrites à M. Ap. Zeno ; le 8<sup>e</sup> celles écrites à M. Antoine François Gori , & le dixième , les Lettres écrites à M. Chrysostome Trombelli. On trouve encore dans cet Ouvrage des Sommaires très-amplés & très-détaillés de chacun de ces Livres , & même des Lettres qui y sont contenues.

LA THEOLOGIE des Insectes, ou Démonstration des Perfections de Dieu dans tout ce qui concerne les Insectes , par M. Frédéric Chrétien *Lesser*, Pasteur de l'Eglise de Favemberge , dans la Ville de Nordhausen , & Membre de l'Académie Léopoldine Caroline des Curieux de la Nature , traduite de l'Allemand, avec des Remarques par M. *Lyonnet* ; deux vol. in - 8°. 1743. A la Haye , chés Pierre *Paupie* , Libraire. On parle avec éloge de cet Ouvrage , qui a paru à Francfort en 1738 , sous le Titre d'*Insecto - Theologie* , & on ajoute que les Remarques que M. *Lyonnet* y a jointes , en le traduisant , en éclaircissent & rectifient le texte en beaucoup d'endroits , rendent cette Traduction , en quelque façon , préférable à l'Original.

LE CALENDRIER PERPETUEL, que nous avons annoncé dans le Mercure du mois d'Avril dernier , page 727 , lequel renferme en un Tableau de médiocre grandeur

deur , orné d'ailleurs de quatre Cartouches dans les encoignures , & d'un Frontispice , gravés en Taille-douce , donne par le moyen d'une seule opération simple & facile , la disposition de telle année que ce soit , à remonter depuis la première de l'Ere Chrétienne jusqu'à l'infini. Il continuë de se débiter à Paris chés les Libraires *Huart* , rue S. Jacques , à la Justice ; *Chaubert & Guyllin* , Quai des Augustins ; *Morel* , Grande Salle du Palais , & la Veuve *Bien-venu* , dans le Jardin du Palais Royal ; comme aussi chés *Le Maire* fils , Ingénieur du Roi pour les Instrumens de Mathématique , Quai des Morfondus ; *Bailleul* , Graveur & Géographe , sur le Grand Escalier du Palais , vis-à-vis la Sainte - Chapelle ; *Heron* , Marchand Imager, sous le passage du Collège Mazarin ; *Allard* , Marchand sur le Grand Escalier des Princes à Versailles ; & *Dandel* , Marchand, Graveur , rue Mercière à Lyon.

Cet Ouvrage qui n'a pû paroître cette année , qu'après Pâques , & dans un tems par conséquent où tout le monde étoit pourvû de Calendriers ordinaires pour l'année courante , semble devoir mériter à présent la recherche & l'empressement de toutes les personnes d'Affaires, d'Etudes , de Cabinet, & de Commerce ; en premier lieu par l'avantage qu'elles auront de n'en avoir plus besoin

besoin d'autres pour l'avenir ; & en second lieu , parce qu'elles auront la facilité de pouvoir vérifier en un instant avec certitude , toutes sortes de dattes anciennes qu'il leur importera de connoître , plusieurs s'en étant déjà servis avec beaucoup de satisfaction. Le prix n'est que de trois livres.

*Durand* , Libraire , rue S. Jacques à S. Landry , & au Griffon , possesseur du Privilege des Etrennes Mignonnes , qu'avoit feu le Sieur Jouenne, son Oncle , avertit le Public , qu'il a augmenté ses Etrennes Mignonnes pour l'année prochaine 1744 , d'un quart de ce qu'elles étoient les années précédentes. Il y aura un nouveau Calendrier , beaucoup plus ample , plus utile & plus curieux ; différentes Tables pour trouver le Méridien des principales Villes du Monde , pour régler les Pendules , & pour trouver les degrés de la Terre , &c.

#### ESTAMPES NOUVELLES.

Le Sr GUELARD , Peintre & Graveur , vient de mettre au jour un Ouvrage important , sous le titre de DESCRIPTION ABBREGÉE des *principaux Arts & Métiers , & des Instrumens qui leur sont propres , le tout détaillé par figures*. Brochure in-4°. contenant cent dix-huit Planches gravées en Taille-douce : prix six livres.

On trouve dans cet Ouvrage , après un Discours sur

sur l'Architecture, un grand nombre de figures très-bien gravées, où sont représentées & expliquées plusieurs Machines de nouvelle invention, & tous les Instrumens, Outils, toutes les Pièces, & tous les Ouvrages qui concernent divers Arts, sçavoir.

La Maçonnerie, la Mécanique, la Charpenterie, la Couverture des maisons, la Plomberie, le Pavage & le Carrelage, la Menuiserie, le Placage, la Serrurerie, la Vitrerie, la Dorure à colle & à huile, la manière de modeler en terre & en cire, de sculpter en bois, marbre, &c. de jetter les figures de bronze, de faire les figures de plomb, de plâtre & de stuc; de graver en relief & en creux sur les Métaux, sur les Pierres précieuses & sur les Cristaux; de tourner, de graver en Taille-douce; de peindre à l'huile, de travailler en Mosaïque, Pierre de rapport & en Marqueterie; d'imprimer en Lettres & en Taille-douce, & de fabriquer les Chapeaux de Castor.

Ce Livre, également utile & curieux, se vend à Paris, chés le Sr *Guelard*, son Auteur, rue de Charonne, vis-à-vis le Monastère de Trenel; chés *Jombert*, Libraire, au coin de la rue Gist-le-cœur, Quai des Augustins; la veuve *Chereau*, rue S. Jacques, aux deux Piliers d'or; la veuve de *P. Fessard*, Passage S. Germain l'Auxerrois; & *P. Clement*, Libraire, Quai de Gèvres, au coin du côté du Pont Notre-Dame.

Le même Sr *Guelard* vient aussi de publier deux Livres in-4°. de treize Estampes chacun, sous le titre de *SENGERBAS ou différentes actions de la vie humaine*, représentées par des Singes, gravées sur les Dessins de C. Huet, par le même *Guelard*. A Paris, chés l'Auteur, rue de Charonne, & chés la veuve *Chereau*, rue S. Jacques.

Ces deux Livres sont très-amusans, & viennent parfaitement bien après le grand sérieux de celui dont

dont on vient de parler, concernant les Arts, &c.  
A chacun des Livres des SINGIERIES, il y a une Dé-  
dicace en Vers, qu'on ne sera pas fâché de trouver  
ici. Celle du premier Livre est adressée

*A M. DELORME, Premier Garçon  
& Délivreur de la Ménagerie de Versailles.*

Toi, dont l'esprit actif chaque jour s'étudie,  
Par l'ordre du plus grand des Rois,  
A rendre attentifs à sa voix

Ces Enfans \* de l'Afrique & de la Numidie,  
Que notre auguste Maître a soumis à tes loix.

Toi, qui par un talent, approchant de la Fable,  
Sçais gouverner & rendre affable  
Le plus indocile Animal,  
Dans un siècle où nous autres hommes,  
Et presque tous tant que nous sommes,  
Nous nous gouvernons assés mal.

Delorme, te rendrai-je un agréable hommage  
En osant t'adresser ces grotesques Portraits,  
Dont Huet m'a fourni les plus aimables traits,  
Naïve, mais fidèle image

Du Spectacle du Monde : Eh ! que c'est grand dom-  
mage,

Qu'il ne soit vû souvent qu'avec des yeux distraits.  
Sur ta seule bonté dans ces Vers je me fonde ;  
Mais je puis accorder la rime & la raison,  
En disant que l'offrande est du moins de saison.

\* Les Lions, les Tigres, les Léopards, &c.

En SINGES l'Univers abonde,  
 Et n'en déplaît même à Messieurs les Auteurs ;  
 Jamais on ne vit dans le Monde  
 Tant de méchans imitateurs.  
 Ne suis-je pas du nombre ? Hélas ! si peu fidèle,  
 Mon burin a rendu foiblement son objet ?  
 Mais si par cet essai je te plais, quel sujet  
 De me croire un autre Modèle ?

*Le second Livre, ou la suite des SINGIERIES ;  
 est orné de cette Dédicace.*

*A U P U B L I C.*

Arbitre des Talens, vous en qui chaque Auteur,  
 Par un assortiment bizarre & nécessaire,  
 Trouve à la fois son Juge & son Solliciteur,  
 Son Patron & son Adversaire ;  
 Vous que l'on peut critiquer sans orgueil,  
 Mais que l'on peut aussi louer sans flatterie,  
 Acceptez le tribut de notre Allégorie,  
 Et daignez l'honorer d'un favorable accueil ;  
 Songez que votre nom à propos s'y marie,  
 Et qu'une Dédicace est une SINGIERIE,  
 Qui manqueroit à ce Recueil.  
 Vous nous avez fourni le sujet de l'Ouvrage ;  
 Il doit donc à vos yeux avoir quelques attraits ;  
 Pour mériter votre suffrage,  
 Nous nous sommes promis de rendre traits pour  
 traits ;

**Mais**

Mais si dans ces graves Portraits  
Notre burin vous estropie ,  
C'est que l'Art est borné ; pourquoi s'en attrister ?  
Que chaque Original achette sa Copie ,  
Et nous n'en aurons plus bien tôt à débiter.

Le même Graveur vient de mettre au jour une Estampe en hauteur, représentant la caducité du Sr Nicolas *Bolureau*, Doyen des Maîtres Peintres, Doreurs, &c. de l'Académie de S. Luc, d'après le Dessin de J. J. *Spoëdde*.

Le Sr *Balechon* a gravé depuis peu une nouvelle Estampe en hauteur, sous le titre du *Mari jaloux*; le principal personnage de cette Estampe est un homme fort âgé, assis dans un fauteuil; les autres sont un jeune homme & une jeune femme, assis l'un à côté de l'autre. On lit au bas de l'Estampe une Epigramme de *Rouffeau* sur le sujet de l'Estampe, qui a été gravée d'après le Tableau de M. E. *Jaurat*. Cette Estampe se vend à *Paris*, chés le Sr *Lépicie*, Graveur du Roi, au coin de l'Abreuvoir du Quai des Orfèvres, & chés L. *Surrugue*, aussi Graveur du Roi, rue des Noyers, vis-à-vis les murs de S. Yves.

Le sieur *Petit*, Graveur, rue Saint Jacques, à la Couronne d'Epines, près les Mathurins, qui continuë de graver avec succès la suite des Hommes Illustres du feu sieur *Desrochers*, Graveur du Roi, vient de mettre au jour les Portraits suivans,

CHARLES, ARCHEVÊQUE DUC DE CAMBRAY, Pair de France, Prince du Sr Empire, Comte de Cambresis.

PIERRE-LOUIS MOREAU DE MAUPERTUIS, de l'Académie Royale des Sciences. Ces Vers, qui sont au bas, sont de M. de Voltaire.

Le

## 2706 MERCURE DE FRANCE.

Le Globe mal connu , qu'il a sçû mesurer ,  
Devient un Monument où sa gloire se fonde ;  
Son sort est de fixer la figure du Monde ,  
De lui plaire & de l'éclairer.

Le Sr *Lemaire* , Maître de Musique à Paris , vient de mettre en vente un Recueil d'Airs de sa composition , mêlés de *Duo* , *Récits de Basse* , *Vaudevilles* , *Rondes de Table* , *Chansons à danser* , *Airs tendre & sérieux* , prix 3 livres. On trouve chés le même Auteur cinquante & une Cantarilles , avec Simphonie , & sans Symphonie , dont quarante-fix pour les *Desfus* ou *Hautes-Tailles* , & cinq en *Basses-Tailles* , dont sept nouvelles pour l'année 1744. au prix de 24. sols pièce. Il y en a cinq nouvelles de l'année 1743. sçavoir , *le Jour* , *la Nuis* , *la Voix de Climene* , *Orphée* , *Mercury & Pan*. Un Concert de chambre en trios , parties séparées , *in-folio* , gravé , 2. liv. 8. s. un Recueil d'Airs de 3. liv. un autre Recueil de Motets , 30. s. pièce.

Le Sr *Lemaire* demeure présentement , rue S. André-des-Arts , vis-à-vis la rue Gift-le-cœur , chés un Vitrier , au premier appartement. Ses Ouvrages se vendent à Paris , chés les Srs *Ballard* pere & fils , rue S. Jean de Beauvais ; Mad. *Beivin* , rue S. Honoré , à la Règle d'or ; le Sr *le Clerc* , rue du roule , à la Croix d'or ; à Lyon , chés le Sr *Debretonne* , rue Mercière ; à Rouen , chés le Sr *Heusé* , Maître de Danse ; à Bordeaux , chés les Libraires ; à Bruxelles , chés les Srs *Vase* , Libraires.

Nicolas *Lebrasseur* , Marchand Papetier à Paris , donne avis au Public , qu'il a reçu de la part de l'un de ses Freres qui est actuellement à Ponticherry , & qu'il a rapporté de la Chine le secret de faire de



de l'Encre parfaite ; tant Luisante , Double , que Seconde, qui ne s'épaissit point. Il vend toutes sortes de Papier : Régistres , Relieure , façon de Lyon & autres ; Canifs de Paris : Cire d'Espagne ; Plumes d'Hollande ; Ecrivoires, & toutes sortes de Marchandises concernant l'Ecriture. Il demeure rue Aubry-le Boucher , au grand Livre de Lyon.

On avertit le Public , que M. de Lespine étant mort , ses heritiers sont dans l'intention de vendre les Machines que cet habile Artiste a inventées , & dont l'Académie des Sciences conserve aujourd'hui les modèles. Cet illustre Corps a rendu justice au mérite de ce Sçavant Machiniste , qui ne fût redevable des Elôges dont on l'a honoré , qu'à son heureux génie. Son assiduité à l'étude lui tint lieu de maître ; il se fit lui-même , ou pour mieux dire , il fût le seul Artisan de la réputation qu'il s'est acquise. Entr'autres Ouvrages de Méchanique , sortis de ses mains , on ne se lasse point d'admirer un *Tableau mouvant* , représentant un Théâtre , composé de cinq décorations différentes ; les personnages sont d'un des plus fameux Peintres du siècle ; la marche est accompagnée d'un Orgue , jouant seul plusieurs airs en quatre parties.

Les Curieux qui désireront faire l'acquisition de quelques unes de ces Machines , pourront s'adresser à M. Gillet , Maître Plombier , rue Galande , près le passage de S. Blaise.

### ELOGE de M. de Lespine.

Muse , chante avec moi cet Artiste connu ,  
Qui dans le Méchanisme instruit par la Nature ,  
Et sans autre secours , au faite parvenu ,  
Sçût par ses mouvements animer la Peinture.

C'est

C'est par lui que l'esprit humain  
 Vit des caractères d'airain  
 Former, par le moyen de différens mobiles,  
 Les calculs les plus difficiles.  
 C'étoient là ses essais, quand ce génie heureux  
 Surprit les regards curieux  
 D'un miracle de Mécanique.  
 Sur le devant d'un très-petit Buffet  
 Une toile abaissée, au signal d'un sifflet,  
 Ouvre un Théâtre magnifique,  
 Fourni d'Acteurs & de Musique.  
 Là, pendant que l'œil satisfait  
 Par la variété de cinq riantes Scènes,  
 Parcourt les bois, les valons & les plaines,  
 ( De ces puissans ressorts, prodigieux effet ! )  
 L'ame savoure une harmonie  
 Telle que l'a produit sur un Clavier parfait,  
 Une brillante main qu'échauffe Polymnie,  
 Et l'esprit y jouit d'un spectacle complet.  
 La récompense encor manquoit à cet Ouvrage.  
 Un jour, dans un charmant Bocage,  
 Impénétrable aux ardeurs du Soleil,  
 Lassé par ses travaux bien plus que par son âge,  
 Notre Artiste attendoit les douceurs du sommeil,  
 Tandis que les Oiseaux, suspendant leur ramage,  
 Du Sonore Automate écoutoient les leçons :  
 Apollon, qui ce jour descendu du Parnasse  
 Sur les côteaux voisins s'amusoit à la Chasse,  
 Fût saisi tout à coup de ces merveilleux sons.

Qu'en-

Qu'entens - je ! Quels accords enchantent mon  
oreille ?

Seroit-ce le tendre Lully ,

Ou l'impétueux Corelly ?

Mais , que vois-je ? Quelle merveille !

C'est de Lespine ! Et tandis qu'il sommeille

Cet Automate seul , que sa main a formé ,

Fait retentir ces bois des sons qui m'ont charmé !

C'en est assés. Phébus reconnoît son élève.

Viens à ma Cour. Alors le bon Vieillard se leve

Et se bâtoit vers lui d'un pas lent , quand soudain

Ce Dieu le ranimant de son souffle divin

Rend à son front ridé sa première jeunesse ,

Et par Pégase , au sommet du Permesse

Il fait placer ce mortel fortuné

Au rang, qu'à ses pareils son choix a destiné.

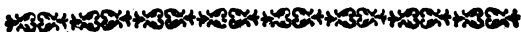
M. Chycoineau , Conseiller d'Etat , Premier Médecin du Roi , ayant vû la guérison d'un grand Prélat, des Rougeurs , Dartres & Boutons qu'il avoit sur le visage depuis plus de huit ans , lequel a fait à la Dame de Lestrade une pension sa vie durant , & ayant appris d'ailleurs la guérison de plusieurs autres Personnes considérables , & qu'elle traitoit ces Maladies depuis plus de 40. ans avec succès & applaudissement , a bien voulu donner son Approbation pour débiter ses Remèdes , pour l'utilité & le soulagement du Public ; sçavoir , une Eau qui guérit les Dartres vives & farineuses , Boutons , Rougeurs , Taches de rousseur & autres Maladies de la Peau ; & un Baume blanc , en consistance de Pomade , qui ôte les cavités & les rougeurs après la petite vérole

le ; les taches jaunes & le hâle , unit & blanchit le teint. Ces Remèdes se gardent tant que l'on veut , & peuvent se transporter par tout.

Les Bouteilles de cette Eau sont de 2. 3. 4. & 6. livres & au dessus , selon la grandeur. Les Pots de Baume blanc sont de 3 livres. 10. sols , & les demi Pots d'une livre 15. sols.

Mad. de *Lestrade* , demeure à Paris , rue de la Comédie Française , chés un Grainetier , au premier Etage. Il y a une Affiche au-dessus de la porte.

La veuve *Bailly* renouvelle au Public ses assurances , qu'elle n'a point quitté son commerce , & que les véritables Savonnettes de pure crème de Savon , dont elle seule a le secret , le distribuent toujours chés elle , rue du Petit Lyon , à l'Image S. Nicolas , proche la rue Française , Quartier de la Comédie Italienne.



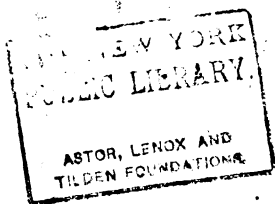
### NOËL, *Cantique.*

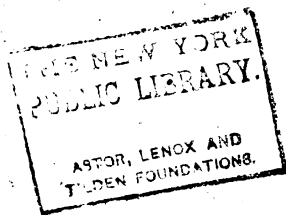
UN Dieu vient de naître ;  
 Tout le fait connoître ;  
 L'Ange triomphant  
 Nous annonce l'Enfant.  
 Chantons la Naissance  
 D'un Dieu plein d'amour.

O charmante nuit , plus belle que le jour !  
 Mille fois Noël ;  
 En reconnoissance ,  
 Chantons d'Israel

L'Em-

AL 20





L'Emmanuel :  
 Mille fois Noël.



L'objet adorable  
 Naît dans une Etable ;  
 De ce Roi nouveau  
 Le Trône est un berceau : *bis.*  
 Chantons , &c.



Adoré des Anges ,  
 Il pleure en des langes :  
 Fils de l'Eternel ,  
 Il souffre en criminel : *bis.*  
 Chantons , &c.



Maître du Tonnerre ,  
 Ce Dieu , sur la Terre  
 Enfant malheureux ,  
 Sent un froid rigoureux : *bis.*  
 Chantons , &c.



Que ses tendres larmes  
 Pour nous ont de charmes !  
 C'est à nos malheurs  
 Qu'il donne tant de pleurs : *bis.*  
 Chantons , &c.

Victime

Victime ineffable  
De l'homme coupable,  
On le voit souffrir ;  
On le verra mourir : *bis*  
Chantons , &c.



Agneau salutaire ,  
Un sort volontaire  
Conduit l'Immortel  
De la Crèche à l'Autel : *bis*  
Chantons , &c.



La source des graces  
Coule de ses traces ;  
Suivons les Pasteurs,  
En vrais Adorateurs : *bis*  
Chantons , &c.



Sur les pas des Mages ,  
Portons nos hommages ;  
Les vœux innocens  
Sont nos dignes présens : *bis*  
Chantons , &c.



Dieu qui se fait homme ,  
Et Jesus se nomme ;

Nous



Nous ouvrant les Cieux ,  
 Fait les hommes des Dieux : *bis.*  
 Chantons, &c.

GAVOTTE BACCHIQUE.

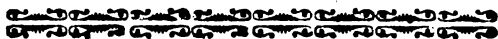
**N**E cherchons qu'à rire & boire ;  
 Ne songeons qu'à remplir nos désirs ;  
 Fuyons les soupirs ;  
 Quel abus de croire ,  
 Qu'on peut être heureux  
 Sans contenter ses vœux !



Aimez, s'il vous prend envie ;  
 C'est un doux & cher amusement :  
 Devenir Amant ,  
 Ce n'est pas folie ,  
 Mais souffrir toujours ,  
 C'est perdre ses beaux jours.



Bacchus a droit de nous plaire ;  
 Ses plaisirs sont de toute saison :  
 Sa douce boisson  
 Sçait nous satisfaire ,  
 Et plus on en prend ,  
 Plus le cœur est content.



## S P E C T A C L E S.

*EXTRAIT d'une Comédie en Vers & en trois Actes , dont l'Auteur ne se nomme pas. Elle est intitulée : Les Petits Maîtres ; elle fut représentée sur le Théâtre Italien , le 2. Juillet dernier.*

## A C T E U R S.

Le Marquis , Petit-Maître , *le Sr. Rochard.*

La Marquise , veuve , *la Dlle Silvia.*

La Comtesse , parente du Marquis , *la Dlle Thérèse.*

Le Chevalier , Petit - Maître , ami du Marquis , *le Sr. Balleti.*

M. Bertrand , Intendant du Marquis , *le Sr. Sticotti.*

Merlin , Valet du Marquis , *le Sr. des Hayes.*

Marton , Suivante de la Marquise , *la Dlle des Hayes.*

*La Scène est dans la Maison du Marquis.*

**L**A Comtesse , parente du Marquis , chés qui la plus grande partie de l'action Théâtrale se passe , ouvre la Scène avec le Chevalier , faux ami du Marquis. Ils viennent de grand matin chés lui , pour tramer sa perte.

perte. Voici comment le Chevalier fait l'exposition du sujet , parlant à la Comtesse :

.. . Maître & Valets , tout dort dans ce Logis :  
Notre Marquis sommeille au sein de l'indolence ,  
Ou bercé des regrets de sa mauvaise chance ,  
De ses déréglemens se reprochant l'excès ,  
Il veille , en maudissant un malheureux succès.

La Comtesse fait entendre que le Marquis a fait une grosse perte au jeu , & qu'elle en a instruit ses parens , par un bon motif. Le Chevalier loue son bon cœur , & vante le service qu'ils vont lui rendre tous deux , en le faisant interdire. Ils sont très - surpris de voir la Marquise si matin chés le Marquis ; le Chevalier se propose de lui parler , & dit à la Comtesse de cacher sa surprise.

La Marquise , qui se défie également de la Comtesse & du Chevalier , plaint avec eux le sort déplorable, où la passion du jeu a jeté le Marquis. Ils s'exhortent les uns les autres à remuer tous leurs amis ; le Chevalier & la Comtesse quittent la Marquise , pour aller agir de leur côté , après l'avoir invitée à en faire autant.

La Marquise étant restée seule , fait connoître ses véritables sentimens dans ce monologue.

Je ne m'en tiendrai point à des propos stériles ;  
J'espère lui donner des secours plus utiles :

H ij Voilâ

Voilà nos gens de Cour ; grand tapage grand :  
bruit ;

Toujours bien des discours , & toujours peu de  
fruit.

Encore si ceux-ci n'avoient que le langage ,  
Que les dehors fardés , dont la Cour fait usage ;  
Mais vouloir pousser l'art jusqu'au point de trahir  
Ceux qu'avec plus de zèle on sembleroit servir ,  
De tout vice , à mon sens , c'est le plus détestable ,  
Et je croirois garder un silence coupable ,  
Si je ne découvrois au Marquis aujourd'hui  
Les indignes complots que l'on fait contre lui.

La Marquise, se promet d'être mieux instruite  
des complots dont elle vient de parler ,  
par le retour de Marton sa fidelle Suivante.

Marton vient , habillée en Dame : elle demande à la Marquise quel est l'objet de son travestissement. La Marquise lui répond qu'elle en sera instruite , & lui demande compte de la commission dont elle l'a chargée auprès d'Oronte : Marton lui en rend compte par cette Lettre d'Oronte même :

Marquise , vos soupçons ne sont que trop certains ,

Le Chevalier & la Comtesse

M'ont découvert leurs coupables desseins :

Jugez si ma délicatesse

A pû souffrir la proposition ,

Que contre le Marquis ces bons Amis m'ont faite ,  
De

De quitter ma retraite ,  
 Et pour suivre avec eux son interdiction.  
 J'ai crû devoir , autant qu'il m'a semblé possible ,  
 Pour n'être point suspect ,  
 Cacher par mon silence & mon air circonspect ,  
 A de tels procédés combien j'étois sensible :  
 Agissez donc ; suivez votre cœur généreux ;  
 S'il est besoin , je vous seconde :  
 Je ne renonce point au monde ,  
 Pour le secours des malheureux.

La Marquise se dispose à tirer le Marquis des pièges que le Chevalier & la Comtesse lui tendent. Pour s'en prévaloir elle dit à Marton de la seconder dans une si noble entreprise : elle fait entendre , que le Marquis lui avoit été destiné autrefois pour époux ; qu'elle l'a toujours estimé , quoiqu'il n'ait pas trop pris soin de s'en rendre digne ; qu'elle n'oubliera rien pour le faire changer ; elle ajoute , parlant toujours à Marton :

Je veux dans tout ceci que tu me sois utile ,  
 Obliger le Marquis , & sous un autre nom :  
 Depuis huit jours au plus , que tu me sers , Marton ,  
 On ne te connoit point ; j'ai donc sur toi la vûe ,  
 Pour joüer près de lui le rôle d'inconnue :  
 Voilà le vrai motif de ton déguisement ;  
 Je remets à t'instruire un peu plus amplement.

H iij Elle

Elle fait descendre Marton dans le Jardin , voyant venir Merlin, confident du Marquis. La Marquise flatte Merlin , de manière à lui faire croire qu'elle est amoureuse de lui. Merlin se trouvant au-dessus de son état de Valet , & voulant faire accroire à la Marquise , qu'il n'est pas ce qu'il paroît à ses yeux , lui dit d'un air de fatuité :

Ah ! Madame , il en est que le malheur expose  
 A l'affront d'un état indigne ; au-dessous d'eux. . . .  
 Mais , non ; le vice seul doit nous rendre honteux.

La Marquise se retire , & prie Merlin de prévenir son Maître en sa faveur.

Le Marquis querelle Merlin , & lui fait sentir tout le poids de sa mauvaise humeur. Merlin le radoucit d'abord , en lui apprenant qu'un de ses Fermiers vient d'apporter un gros sac d'argent à son Intendant ; le Marquis en est transporté de joye , & dit à Merlin d'aller chercher le Chevalier.

La Marquise vient se présenter au Marquis, qu'elle trouve chantant quelques Fragmans d'Opéra. Elle l'avertit des pièges qu'on lui dresse ; lui promet des secours effectifs. Le Marquis ne se refuse pas aux secours qu'elle lui offre , mais il lui dit qu'elle est mal instruite sur la défiance qu'elle prétend lui donner au sujet de la Comtesse & du Chevalier ; il lui apprend que son Intendant

dant lui doit apporter une grosse somme , & que c'est ce qui le met de si bonne humeur ; la Marquise lui inspire la même défiance sur son Intendant , qui conspire contre lui avec ses ennemis ; il n'en veut rien croire , & la Marquise ne lui fait pas moins espérer de le servir efficacement.

La Marquise étant sortie , le Marquis lui rend justice en ces termes , tant pour le passé que pour le présent & pour l'avenir :

An fond la Marquise est aimable ;

Elle est solide Amie , & franche & serviable ;

Et je ne puis la voir sans quelque émotion , &c.

M. Bertrand, Intendant du Marquis, vient à lui, chargé de papiers, qu'il lui fait signer aveuglément, parce qu'il lui en doit revenir de l'argent, à ce qu'il lui fait entendre. Ces papiers qu'il lui fait signer, doivent servir au Chevalier & à la Comtesse, à faire interdire le Marquis. Cet Intendant, qui est d'intelligence avec les faux amis du Marquis, le quitte après lui avoir promis de lui faire prêter de l'argent par un usurier, avec qui il partage le fruit de l'usure.

Nous serions trop prolixes, si nous entrions dans le détail de tout ce qui concerne le jeu de Théâtre ; ainsi nous croyons qu'il

H iiii      suffit

suffit de nous en tenir au fond de l'action.  
Le voici en peu de mots.

La Comtesse & le Chevalier disparoissent aux yeux du Marquis ; il apprend avec surprise qu'ils se sont mariés à son insçu , & qu'ils n'ont rien oublié pour le faire interdire & pour achever de le ruiner ; c'est la Marquise qui instruit le Marquis de toutes ces perfidies. Quoiqu'elle lui fasse toucher au doigt toutes les circonstances de la plus noire des trahisons , il en est si peu ému , que voici toute la réponse qu'elle en tire :

Un Intendant me vole ?

Qu'ai-je à dire à cela ? Cet homme fait son rôle ;

Peut-être , s'il avoit beaucoup de probité ,

Je n'y trouverois pas la même utilité , &c.

La Comtesse me trompe. . . . . Eh ! quoi ? c'est ma  
parente ;

Ce titre est suffisant , pour que mon bien la tente ;

Mon Ami me trahit , par le plus lâche tour ?

Mais il fait son emploi ; c'est un ami de Cour.

La Marquise, voyant qu'elle s'est vainement flatée de le secourir , & que pour son malheur , elle ne sçauroit le rendre digne de ses soins , lui dit enfin :

Soins ,



Soins, discours, actions, rien ne peut vous convaincre ;

Vous êtes l'ennemi , que je ne sçaurois vaincre ;

Inutiles efforts ! J'en dois désespérer ;

Le fond de votre cœur vient de se déclarer.

Jamais la folle erreur n'en peut être bannie.

Vous l'avoüerai-je encore ? après m'avoir punie

De l'orgueil d'avoir crû pouvoir vous corriger ,

J'ai regret aux remords qui doivent me venger.

Ces dernières paroles de la Marquise sont si humiliantes pour le Marquis , & il en est si vivement pénétré , qu'il se jette aux pieds de sa généreuse Amante , & lui marque son repentir par ces Vers :

Jusqu'au fond de mon cœur votre discours pénètre ;

Il éclaire mes yeux , exprime un sentiment ,

Qui dans mon ame opère un subit changement ;

Il en bannit l'erreur , & ne laisse en sa place

Que l'espoir d'obtenir votre estime & ma grace ;

Ne la refusez point ; je l'implore à genoux.

La Marquise , touchée de son repentir lui pardonne , & tous deux font grâce à Merlin de toutes ses friponneries, dont il promet à son tour de se corriger.

H v      Lc

Le 15. Decembre, les mêmes Comédiens remirent au Théâtre la Comédie du *Marî Garçon*, de M. de Boissy, laquelle fut suivie de *la Folle raisonnable*. Ces Pièces furent terminées par un nouveau Feu, composé de differens morceaux d'artifice, ingénieusement composés & parfaitement bien exécutés.

Le 23. ils donnerent la première représentation d'une petite Comédie nouvelle en Vers & en un Acte, qui a pour titre, *la Déroute des Pamela*. Cette Pièce, qui a été applaudie, est suivie d'un Divertissement de Chants & de Danfes, très-bien exécuté par les principaux Acteurs de la Troupe. Le Sr Blaise en a composé la Musique, qui est toujours bien caractérisée.

Le 19. l'Académie Royale de Musique remit au Théâtre l'Opéra de *Roland*, qui n'avoit point été repris depuis le 13. Novembre 1727. Cette magnifique Pièce a été remise d'une manière très-brillante, soit en habits, Décorations, & tout ce qui peut contribuer à l'exécution d'un des plus beaux Opéra de Mrs Quinault & Lully; il a été reçu avec un applaudissement général. On en pourra parler plus au long.

M. le Duc de Chartres & Madame la Duchesse

chesse de Chartres assisterent à la seconde représentation de cet Opera, placés dans la Loge du Roi. Il y eut une assemblée des plus nombreuses & des plus brillantes.

Le 6. les Comédiens François donnerent la première représentation d'une Comédie nouvelle en Vers & en cinq Actes, intitulée *Pamela*, de M. de la Chaussée, de l'Académie Française. Cette Pièce n'a pas eû d'autre représentation, l'Auteur l'ayant retirée.

Le 21. on représenta la Tragédie d'*Electre*, de M. de Crebillon, qui fut suivie de la petite Pièce de la *Nouveauté*. La nouvelle Actrice joüa dans les deux Pièces, toujours avec les mêmes applaudissemens. M. le Duc de Chartres & Madame la Duchesse de Chartres honorèrent ce Spectacle de leur présence.



## NOUVELLES ETRANGERES,

### TURQUIE.

ON a appris de Constantinople, du 20. Octobre dernier, que le Kiaya du Pacha de Bagdad y a apporté des lettres, par lesquelles ce Pacha a mandé

H vj. au

au Grand Seigneur, que Thamas-Koulïkan s'étoit emparé de la Ville de Kirkind ; après un siège de quelques jours ; qu'il s'étoit avancé ensuite du côté de Mosul , avec la plus grande partie de son armée, & qu'il avoit investi cette Place ; que s'étant rendu entièrement maître du cours du Tigre , entre Mosul & Kirkind , il tiroit par ce fleuve toutes les provisions dont il avoit besoin pour la subsistance de ses troupes , & que pour affamer l'armée Ottomane , il achetoit à un très - haut prix les vivres & les denrées , que les habitans des Villages voisins portoient à son camp ; que son Fils avoit marché vers Erzerum avec un Corps de troupes , & qu'on croyoit qu'il avoit dessein de former le Siège de cette dernière Ville.

On a été informé en même tems , que plusieurs Princes Arabes, ayant été gagnés par l'argent & par les promesses de Thamas-Koulïkan, s'étoient engagés à l'aider de toutes leurs forces, & que quelques-uns l'avoient joint avec leurs troupes.

Le Pacha de Bagdad , a chargé son Kiaya de faire de fortes instances auprès du Divan , pour qu'on se pressât de lui envoyer les secours qu'on lui a promis , & se plaignant vivement dans les dépêches qu'il a écrites à sa Hauteffe , de ce qu'on n'a pas pris les mesures convenables pour s'opposer aux entreprises des Persans , il représente que leurs succès ne doivent pas lui être imputés. Il ajoute , que Thamas-Koulïkan tente toutes sortes de moyens, pour ébranler la fidélité des troupes Ottomanes , & pour engager les habitans de la Province de Bagdad , à secouer le joug de la domination de Sa Hauteffe.

Quoique ce Pacha donne au Grand Seigneur les plus fortes assurances de son zèle pour le service de Sa Hauteffe , cependant il est fort suspect à la Porte ; mais dans les circonstances présentes , on n'a pas jugé

jugé à propos de lui marquer trop de défiance.

Le Grand Seigneur, attribuant les progrès de Thamas-Koulïkan à la mauvaise conduite du Grand Visir, a déposé ce Premier Ministre, & lui a donné l'Aga des Janissaires pour successeur. Sa Hauteſſe a envoyé en même tems ordre aux Pachas de Belgrade & de Sophie, de se rendre à Constantinople. & l'on croit que la Charge de Capitan Pacha, est destinée au premier, & que le second sera fait Caiman de cette Ville.

## S U E D E.

**O**N mande de Stockolm, du 2. du mois dernier, que le Prince, élu pour succéder à la Couronne, étant arrivé le 23. du mois précédent à Lilienholm, Bourg situé à une petite distance du Fauxbourg Méridional de cette Ville, il y fut complimé au nom du Roi par le Baron d'Ackerhielm, Grand Maréchal de la Cour, & que l'après midi, il se rendit à Carelsberg, où il trouva les Seigneurs, les Gentilshommes & les Officiers, destinés à composer sa maison. Le lendemain il alla à Stockolm *incognito*, & il rendit ses respects au Roi, qui eut avec lui un long entretien.

Le 27, ce Prince fit son entrée publique avec de grandes cérémonies.

On a appris du 12. du mois dernier, que ce Prince assiste régulièrement à toutes les Assemblées du Sénat, & que non-seulement il donne une attention particulière à s'instruire des Loix & des Constitutions du Royaume, mais encore qu'il s'est appliqué avec tant de succès à apprendre la Langue Suédoise, qu'il commence déjà à la parler.

Les articles de la Capitulation que ce Prince a promis d'observer, portent qu'il professera constamment

tamment la Religion Luthérienne ; qu'il consultera le Roi & le Sénat pour le choix de la Princesse qu'il épousera ; qu'il ne sortira jamais de Suède , sans le consentement des Etats ; que lorsqu'il sera monté sur le Trône , il gouvernera selon les Loix & les Constitutions du Royaume ; qu'il ne changera rien aux Réglemens qui seront faits par les Diettes ; qu'il ne disposera d'aucune Charge Civile , ni d'aucun Emploi Militaire en faveur des Etrangers , & qu'il ne fera jamais entrer aucunes troupes Etrangères dans la Suède.

Le Roi lui a rendu visite , & S. M. lui a fait présent d'une épée d'or , enrichie de diamans.

On apprend de Stockholm , du 26. du mois dernier que la Fête , ordonnée par le Marquis de Lanmarie , Ambassadeur de S. M. T. C. à l'occasion du rétablissement de la paix entre la Suède & la Russie , fut exécutée le 24 , & que le Roi a fait , ainsi que le Prince Royal , l'honneur à cet Ambassadeur d'y assister.

Le Marquis de Lanmarie avoit fait élever vis-à-vis de son Hôtel , une Décoration représentant le Temple de la Paix , & qui étoit illuminée avec beaucoup de magnificence , aussi bien que l'Hôtel de cet Ambassadeur , & toutes les Maisons voisines.

Le souper , pendant lequel il y eut plusieurs salves d'artillerie , fut suivi d'un Bal qui dura la plus grande partie de la nuit , & l'on fit couler deux Fontaines de vin pour le peuple devant l'Hôtel de cet Ambassadeur.

Le Marquis de la Chetardie est parti pour se rendre à Pétersbourg ; & le Roi , lorsque cet Ambassadeur a pris congé de S. M. , lui a donné son Portrait enrichi de diamans.

RUSSIE.

R U S S I E.

**O**N mande de Pétersbourg, du 12. du mois dernier, que le 7, il y eut un magnifique Bal chés la Czarine, & que le 9, cette Princesse vit une représentation de la Tragédie Françoisé, intitulée *Athalie*.

S. M. Cz. a réglé qu'il y auroit toutes les Semaines à la Cour, jeu & concert les Dimanches & les Vendredis; Bal les Mardis & les Jeudis, & Comédie Françoisé les Lundis & les Samedis. Elle paroît avoir pris beaucoup de goût pour ce Spectacle, & l'on assure qu'elle est dans le dessein d'attacher à son service une Troupe de Comédiens François.

Cette Princesse a fait présent d'une épée d'argent à chacun des Officiers Suédois, qui étoient prisonniers à Petersbourg, & la plupart d'entr'eux sont déjà partis, pour retourner en Suède.

On mande de Pétersbourg, du 19. du mois dernier, que le Comte Ernest Biron, qui est toujours à Jarassow avec toute sa famille, ayant montré trop d'impatience d'être remis en liberté, la Czarine lui a fait sçavoir qu'elle n'étoit pas satisfaite de sa conduite.

On croit que S. M. Cz. permettra au Comte Gustave Biron, de revenir à Pétersbourg, pour tâcher de rétablir sa santé, qui est fort altérée.

A L L E M A G N E.

**O**N a appris de Francfort, que l'Empereur avoit fait dans ses troupes une Promotion, par laquelle elle avoit nommé le Prince de Grinberghen, Feldt Maréchal; le Prince de Saxe Hildburghausen, Général d'Artillerie; le Comte de Keyserstein, le Marquis de Tavanés & le Comte de Hollenstein, Majors Généraux.

Il

Il arriva le 2. du mois dernier , à un Adjudant du Prince de Lobekowitz , qui a mandé à la Reine de Hongrie par cet Officier , que les Espagnols étant décampés de Rimini, pour se retirer du côté de Fano & de Pesaro ; il étoit allé occuper le camp qu'ils avoient abandonné.

On mande de Hanover du 15. du mois dernier , que le Duc de Cumberland , à qui le Prince Royal de Dannemarck avoit envoyé une procuration pour épouser en son nom la Princesse Louïse d'Angleterre , avoit épousé cette Princesse avec beaucoup de cérémonie.

Les lettres de Francfort marquent qu'on y avoit reçu une réponse de la Reine de Hongrie , au Rescrit dans lequel l'Empereur se plaint de ce que l'Electeur de Mayence a fait insérer dans les Actes de l'Empire , un des derniers Ecrits de la Cour de Vienne.

La Reine de Hongrie a ordonné de démolir les Fortifications de Straubingen.

On a appris de Fribourg du 20. du mois dernier , que le Général Damnitz , qui y commande , ayant appréhendé qu'un Corps de troupes Françaises ne voulut passer le Rhin , il tint un Conseil de guerre , où assistèrent les autres Généraux , après lequel il fit partir un courier pour Vienne. Il dépêcha en même tems d'autres couriers aux autres Officiers Généraux , qui commandent ailleurs , pour leur ordonner de se tenir prêts à le joindre en cas de nécessité , avec les troupes qui sont en quartier dans leurs Départemens.

Le 18, il fit conduire à Fribourg , les munitions de guerre & de bouche qui étoient à Endingen , & l'on a dû transporter en cette Ville tout ce qui étoit dans les magasins des autres Places du Brisgaw.

Ce



Ce Général a envoyé ordre à toutes les troupes Hongroises , qui étoient dans des postes avancés , de les abandonner , & de se rapprocher de cette Place , qu'il a fait munir abondamment , en cas que les François veuillent en former le Siége.

On a appris de Vienne du 23. du mois dernier , que le Prince Charles de Lorraine fit le 19 , à l'Impératrice Douairière & à S. M. Hongroise , la demande de la Princesse sœur de la Reine , & que le même jour S. M. déclara que les Fiançailles de cette Princesse & de ce Prince se feroient le 30 , & que leur mariage seroit célébré le 7. du mois prochain.

On mande de Francfort du 3. de ce mois , que l'Empereur a fait remettre à la Diette de l'Empire , deux Décrets de Commission Impériale , l'un pour faire réparer les Fortifications de Khel & de Philisbourg , l'autre pour ordonner de construire à Wetslaar un Palais , dans lequel la Chambre Impériale tiendra ses Assemblées.

On a appris que les François avoient construit trois Redoutes dans l'Isle de Reignac.

Les lettres de Suabe marquent qu'ils se sont emparés d'un magasin , qui appartenoit à S. M. H , & dans lequel ils ont trouvé 2700. sacs de grains.

On apprend de Vienne du 30. du mois dernier , que la Reine de Hongrie a fait expédier une Lettre Circulaire à tous les Seigneurs du Royaume de Hongrie , pour les inviter à se trouver aux nêces de la Princesse , sœur de S. M.

## ITALIE.

ON mande de Rome , que le Pape a fait expédier les dispenses , dont la Princesse , sœur de la Reine de Hongrie a besoin , pour épouser le Prince Charles de Lorraine.

On

On a appris de Rimini du 8. du mois dernier , que le Prince de Lobckowitz , étant venu occuper près de cette Ville , avec l'armée qu'il commande , le camp que les Espagnols ont abandonné , il détacha le 4. les Régimens de Hussards de Havor & de Spleni & les Esclavons , avec ordre de s'avancer à la Catolica , & de s'y établir ; que le 7 , un Corps de troupes Espagnoles se mit en marche sur deux colonnes , pour tâcher de surprendre ce poste , & que chaque colonne prit une route différente.

La première se présenta le lendemain à la pointe du jour devant la Catolica , & l'on ne fut averti de son approche , que par les Gardes avancées qui la découvrirent aussi tôt , pour regagner ce poste & pour informer le Commandant de l'arrivée des Espagnols , mais cette colonne n'ayant pu être jointe assez-tôt par la seconde , dont les mauvais chemins avoient retardé la marche , le Corps de troupes de la Reine de Hongrie , qui étoit à la Catolica , eut le tems de se retirer.

Dès que le Prince de Lobckowitz fut informé qu'un détachement de l'armée de S. M. C. s'étoit avancé à la Catolica , il marcha avec quelques troupes , pour soutenir celles par lesquelles il avoit fait occuper ce poste , mais il rencontra celles-ci à quelque distance de ce camp , où elles revenoient.

On mande de Fano du 9. du mois dernier , que le Duc d'Attrisco , Lieutenant Général des armées de S. M. C. fut détaché le 8 , avec un Corps de troupes , pour aller attaquer le poste de la Catolica , qui étoit occupé par les Régimens de Hussards de Havor & de Spleni , & par les Esclavons des troupes de la Reine de Hongrie.

Ce Corps se mit en marche au commencement de la nuit sur deux colonnes , dont la première , composée de douze Compagnies de Grenadiers , de

450. hommes de Cavalerie , de la Compagnie des Carabiniers de la Reine , & d'une Compagnie de Dragons du Régiment de Sagonte , étoit commandée par le Duc d'Attrisco , Lieutenant Général , & par le Marquis de Villadarias , Maréchal de Camp. Le Marquis de Croix , Maréchal de Camp , & le Marquis de Bassecourt , Brigadier , étoient à la tête de la seconde colonne , qui étoit composée de dix Compagnies de Grenadiers & de 500. Miquelets. Celle-ci , tandis que la première alla par le chemin Royal , passa par - derrière la montagne , & ayant trouvé la route beaucoup plus longue & plus difficile qu'on ne l'avoit crû , elle ne put arriver aussi tôt que la première , qui se présenta le 8. à la pointe du jour , vis-à-vis du Pont de la Fondrière de la Cato-lica.

Les ennemis , qui furent avertis de l'approche de cette colonne , par leurs Gardes avancées , se retirèrent avec précipitation , & le Duc d'Attrisco s'étant emparé de leur camp , fit brûler toutes les tentes & les provisions qui s'y trouvèrent. On y fit quelques prisonniers , & l'on enleva dix-huit chevaux & plusieurs bagages , que les ennemis n'avoient pu emmener.

Le Duc d'Attrisco demeura plus d'une heure en bataille à la vûe des ennemis , qui n'osèrent revenir sur leurs pas pour l'attaquer. N'ayant point été joint assés-tôt , par la seconde colonne que commandoit le Marquis de Croix , & n'ayant pas des forces suffisantes pour hasarder le combat , il ne jugea pas à propos de troubler la retraite des troupes de la Reine de Hongrie , & ayant rassemblé son Corps de troupes , il prit le parti d'aller rejoindre l'armée.

Le Prince de Lobkowitz fit assembler toute son armée , dès qu'il fut informé que les troupes de la Reine

Reine de Hongrie , qui occupoient le poste de la Catolica , l'avoient abandonné ; il marcha sur le champ avec quelques Compagnies de Dragons , & ayant rencontré en chemin les Hussards & les Esclavons qui s'enfuyoient , il fit des reproches très-vifs aux Officiers , & obligea ces troupes de retourner. Il ne leur a pas cependant fait repasser la rivière de la Conca , & il n'a mis qu'un très-petit nombre de Hussards dans la Catolica , ayant distribué le reste des Régimens de Havor & de Spleni , ainsi que les Esclavons , dans les Cassines , de l'autre côté de la rivière.

On apprend de l'Etat Ecclésiastique , que le Prince de Lobckowitz avoit envoyé ordre à tous les détachemens qu'il avoit fait avancer du côté de la rivière de la Conca , de revenir le joindre dans son camp sous Rimini ; qu'il y avoit beaucoup de désertion dans les troupes qu'il commande.

Les mêmes lettres portent que l'armée Espagnole étoit toujours postée très-avantageusement entre Fano & Pesaro ; mais que selon les apparences elle iroit prendre incessamment des quartiers d'hyver dans la Marche d'Ancône , & que le Duc de Modène avoit fait demander au Gouverneur de cette Province 800. lits & 14000. muids d'orge.

## E S P A G N E .

ON apprend de Madrid , que l'Intendant de Marine de Malaga , a donné avis à S. M. C. que le 19. Octobre dernier , le Vaisseau *le Christ de Ste. Croix* , armé en course par quelques Négocians de ce Port , y avoit conduit un Bâtiment Anglois , chargé de morue & de bois de Campeche , dont il s'est emparé à la hauteur d'Estepona.

Les Espagnols se sont emparés des Vaisseaux *le*

Recor-

*Recouvrement , le Florimell , le Lyon , le Forward , la Providence & le Friend Gordwill*, commandés par les Capitaines Hugh , Moss , Nicholson , Sergeant , Keteher & Doleman.

L'Intendant de Marine du Ferol a mandé à S.M. que les Armateurs Don Ignace d'Igarada & Olivier Colin, ont conduit, le premier à Camarinas, un Brigantin Anglois , dont il s'est emparé à 40. lieues de Bayona , & qui portoit 1632. quintaux de moruë de Terre Neuve en Portugal ; le second à Rivadeo , une autre Brigantin de la même Nation , chargé de bled & de cuirs , qui alloit à Gènes , & qu'il a pris vers le quarante-huitième degré de latitude Septentrionale.

Le Roi a été informé par l'Intendant de Marine de S. Sébastien , que la Frégate *la Notre - Dame du Rosaire* , armée en course par Don Juan Dutri , avoit enlevé à 80. lieues du Cap Lefard , le Vaisseau Anglois *la Galere de Londres* , dont la charge consistoit en fer , en tabac & en poil de castor.

Quelques Armateurs Espagnols ont pris les Vaisseaux *le Robert & l'Agadier*, commandés par les Capitaines Touche & Dobson.

## N A P L E S.

ON a appris de Naples du 10. du mois dernier ; que le 2, il arriva un courier , par lequel on a été informé que le Duc de Modène avoit jugé à propos d'abandonner le camp , qu'il occupoit sous Rimini , & de se retirer à Fano avec l'armée qu'il commande.

Le même courier a rapporté , que les troupes de la Reine de Hongrie , qui sont sous les ordres du Prince de Lobekowitz , avoient marché à Rimini , depuis la retraite des Espagnols , & qu'un Corps

de ces troupes s'étoit avancé à la Catolica.

Un autre courrier que le Duc de Modène a dépêché au Roi , a fait sçavoir à S. M. que l'armée du Roi d'Espagne s'étoit retranchée entre Fano & Pesaro ; qu'elle y étoit dans une position très-avantageuse , étant appuyée d'un côté à la Mer , & ayant derrière elle des montagnes , & que le Duc de Modène avoit fait toutes les dispositions pour y attendre le Prince de Lobkowitz , en cas que ce Général se déterminât à le venir attaquer.

## GENES ET ISLE DE CORSE.

**L**Es avis reçûs de la Bastie du 15. Octobre dernier , marquent qu'il ne s'est rien passé en Corse de fort intéressant depuis le départ des lettres précédentes , & qu'à l'exception des quatre principaux Ports de l'Isle , les Rébelles sont maîtres de presque tout le reste du Pays.

On a appris qu'un détachement de 300 Hussards de l'armée de la Reine de Hongrie , ayant suivi l'armée Espagnole , il étoit tombé dans une embuscade , & que la plupart de ces Hussards avoient été tués ou faits prisonniers.

On mande de Gènes du 13. du mois dernier , que les Anglois demandent à la République de pouvoir occuper Final , pour en faire une Place d'armes , & l'opinion dans laquelle on est que leur dessein est de remettre dès-à-présent cette Ville au Roi de Sardaigne , est confirmée par plusieurs dispositions que fait ce Prince , lequel y a envoyé depuis peu un Officier de distinction de ses troupes.

Sur la nouvelle qu'on a reçûe de la résolution que le Roi de Sardaigne a prise d'y faire marcher deux Régimens de ses troupes , le Gouvernement a donné ordre qu'on en renforçât la garnison de quelques  
Compa-

Compagnies , lesquelles avec les troupes qui y sont déjà , composeront environ 500. hommes.

Les Rébelles de Corse paroissent disposés à profiter de l'embarras dans lequel le Traité conclu entre la Reine de Hongrie & le Roi de Sardaigne met la République , pour secouer entièrement le joug de l'obéissance , & le bruit court qu'ennuyés de ne point recevoir de réponse à leurs demandes , ils pensent à former une République indépendante , & qu'ils sont occupés à dresser le plan de leur nouveau Gouvernement.

Les lettres de la Bastie , dattées du 8. du mois dernier, marquent que les Rébelles dans une assemblée générale qu'ils avoient tenuë à Ampugnano , avoient résolu d'accepter les sept premiers articles du Règlement , qui a été envoyé par la République, mais que les habitans de la Balagne & de quelques autres Pièves des montagnes , refusoient de se soumettre à quelques-uns des autres articles.

## GRANDE BRETAGNE.

**O**N mande de Londres du 28. du mois dernier , que les Commissaires de l'Amirauté ont reçu avis qu'un Armateur de Philadelphie y avoit conduit le Vaisseau Espagnol , *le Prince des Asturies* , à bord duquel il y avoit 150. tonnes de cacao.

D'autres Armateurs de Philadelphie se sont emparés d'un Vaisseau de Régistre , qui venoit de la Havanne, & à bord duquel il y avoit 10000. Pièces de huit , & le Vaisseau de guerre le Hastings a conduit à la Virginie un Armateur Espagnol , dont le Vaisseau étoit de vingt canons & de cent dix hommes d'équipage.

On apprit de Londres du 12. de ce mois , que le Roi se rendit le même jour dans la Chambre des Pairs

Pairs avec les cérémonies accoutumées ; & que S. M. ayant mandé la Chambre des Communes , fit le discours suivant :

MY LORDS ET MESSIEURS ,

Depuis votre dernière Séance , j'ai fait mes efforts , en conséquence de vos avis & de votre assistance , pour la défense de la Maison d'Autriche & pour le maintien de l'Equilibre & des Libertés de l'Europe. Il a plu à Dieu de donner un heureux succes à nos armes , conjointement avec celles de la Reine de Hongrie , & en qualité de ses auxiliaires. Les ennemis de cette Princesse ont entièrement évacué ses Etats , & les puissantes armées , qui avoient marché à leur secours , ont été obligées de se retirer de l'Empire. Dans cette conjoncture , ce m'est une grande satisfaction de vous apprendre que j'ai été joint par un Corps de troupes de mes bons amis & Alliés , les Etats Généraux. Par une suite des mesures que j'ai prises , le Traité définitif entre moi , la Reine de Hongrie & le Roi de Sardaigne , a été heureusement conclu , & il vous sera communiqué. Les avantages , qui ne peuvent que résulter de cette Alliance en faveur de la cause commune , sont évidens , & elle contribuera particulièrement à l'intérêt de mes Royaumes , en déconcertant les vûes ambitieuses de la Couronne d'Espagne , avec laquelle nous sommes engagés dans une guerre si juste & si nécessaire. Comme je ne fais point de doute que vous n'agissiez sur ces fondemens avec vigueur & avec constance , nous pouvons espérer avec raison de voir la tranquillité publique rétablie , & d'obtenir une paix générale & honorable. Ce sont là les vûes que je suivrai avec toute l'attention & la fermeté possibles , mais afin de remplir ces grands objets , il est nécessaire de prendre des mesures vigoureuses , & je m'assure que pour me mettre en état de concerter & de soutenir de telles mesures , vous m'assisterez avec zèle & avec joye , & d'une manière efficace. Le mariage de ma plus jeune fille avec

la



*le Prince Royal de Dannemarck , ne peut que donner de la satisfaction à tous mes fidèles sujets , comme tendant à cimenter & à affermir l'intérêt de la Religion Protestante en Europe.*

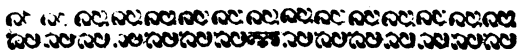
MESSIEURS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES ,

*J'ai donné ordre qu'on remit devant vous les Etats des dépenses pour le service de l'année prochaine , & j'espère que vous m'accorderez des Subsides , tels que l'exigent l'honneur & la sûreté de cette Nation , & qui soient proportionnés aux besoins publics. Pour cet effet , je vous recommande particulièrement de me mettre en état de prendre des mesures convenables , & de conclure avec d'autres Puissances les Alliances & les engagements qui peuvent être nécessaires pour le soutien de la Reine de Hongrie , & pour le rétablissement de l'Équilibre du Pouvoir.*

MY LORDS ET MESSIEURS ,

*J'ai tant de preuves de votre fidélité & de votre affection pour moi , comme aussi de votre zèle pour le bien de votre Patrie , qu'il seroit inutile de rien ajouter pour exciter votre attention sur des sujets si importants. L'union & l'harmonie parmi nous , la vigueur & l'expédition dans vos délibérations , sont indispensablement nécessaires dans de telles conjonctures. Que rien n'arrête & ne détourne votre fermeté & votre application pour les grands objets que je vous ai recommandés , & soyez assurés que je ne perdrai jamais de vue l'affermissement de vos véritables intérêts.*





## F R A N C E.

*Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.*

**L**E Roi , qui étoit parti de Fontainebleau le 23. du mois dernier, arriva à Versailles le 29. au soir.

Le premier de ce mois , premier Dimanche de l'Avent , le Roi & la Reine entendirent dans la Chapelle du Château la Messe , chantée par la Musique.

L'après midi , leurs Majestés , accompagnées de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames de France , assistèrent au Sermon du Pere Cuny , de la Compagnie de Jesus , & ensuite aux Vêpres.

Le Comte de Bavière , Grand d'Espagne , & Lieutenant Général des armées du Roi , a été nommé Ambassadeur Extraordinaire de S. M. auprès de l'Empereur.

Le 8. second Dimanche de l'Avent , le Roi & la Reine entendirent dans la Chapelle du Château la Messe , chantée par la Musique.

Le même jour , la Reine communia par les mains de l'Archevêque de Roüen, son Grand Aumônier.

Le

Le 9. Fête de la Conception de la Sainte Vierge , le Roi & la Reine entendirent dans la même Chapelle la Messe , chantée par la Musique , & l'après-midi Leurs Majestés , accompagnées de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames de France , assistèrent au Sermon du Pere Cuny , & ensuite aux Vêpres.

Le 10. il fût publié un Mandement au nom de Monsieur le Recteur de l'Université , pour ordonner une Procession & des Prières publiques , pour la continuation de la santé du Roi , de la Reine , & de la Famille Royale , pour la prospérité des Armes de S. M. & autres sujets marqués dans ce Mandement. En conséquence , le 13. du même mois , l'Université s'assembla à huit heures du matin , au Monastère des Mathurins , suivant la coutume , & alla ensuite processionnellement à l'Eglise de S. Germain-le-Vieux , où fût célébrée une Messe solennelle , & où l'on fit les Prières ordonnées. M. le Fevre , Docteur de Sorbonne & Professeur de Théologie , prononça un fort beau Discours.

Le 15. troisième Dimanche de l'Avent , le Roi & la Reine entendirent dans la Chapelle du Château la Messe , chantée par la

I ij Musique ,

Musique , & l'après-midi Leurs Majestés , accompagnées de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames , assistèrent à la Prédication du Pere Cuny , de la Compagnie de Jesus.

Le 17. le Comte d'Ekeblad , Envoyé Extraordinaire du Roi de Suède , eût une Audience particulière du Roi , & il y fût conduit par le Chevalier de Saintot , Introduceur des Ambassadeurs.

Le 22. quatrième Dimanche de l'Avent , la Reine entendit la Messe dans la Chapelle du Château , & l'après-midi S. M. accompagnée de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames , assista à la Prédication du Pere Cuny , de la Compagnie de Jesus.

Le 24. veille de la Fête de la Nativité de N. S. le Roi & la Reine , accompagnés de Monseigneur le Dauphin , entendirent les premières Vêpres , qui furent chantées par la Musique , & auxquelles l'Evêque d'Agen officia.

Leurs Majestés , accompagnées de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames , assistèrent à l'Office de la nuit , & entendirent trois Messes à minuit.

Le jour de la Fête , le Roi & la Reine , accompagnés de même , assistèrent à la grande Messe , qui fût célébrée pontificalement  
par

par l'Evêque d'Agen ; l'après-midi , leurs Majestés entendirent le Sermon du Pere Cuny , & ensuite les Vêpres , auxquelles le même Prélat officia.

Le Roi ayant fixé au 17. de ce mois la cérémonie du Mariage du Duc de Chartres , avec Mademoiselle de Conty , S. M. donna ordre au Marquis de Brezé , Grand-Maître des Cérémonies , d'y inviter de sa part les Princes & Princesses du Sang , & les Princes & Princesses légitimés.

Le 16. au soir , jour de la signature du Contrat & des Fiançailles , Monseigneur le Dauphin & les Princes se trouverent vers les six heures dans le Cabinet du Roi , où la Reine, avertie par le Grand-Maître des Cérémonies , arriva quelque-tems après , étant accompagnée de Mesdames de France , des Princesses & des Dames de la Cour , qui s'étoient rendues dans son appartement. Le Duc de Chartres donnoit la main à Mlle de Conty, dont la Mante étoit portée par Mlle de la Roche-sur-Yon.

Lorsque le Contrat de Mariage eut été signé par leurs Majestés , par Monseigneur le Dauphin, par Mesdames de France & par les Princes & Princesses, qui étoient dans le Cabinet du Roi , le Cardinal de Rohan , Grand Aumônier de France , fit les Fiançailles.

Le 17. à midi , le Roi & la Reine , accompagnés de Monseigneur le Dauphin , de Mesdames de France , & des Princes & Princesses , se rendirent à la Chapelle , étant précédés du Grand-Maître & du Maître des Cérémonies. Le Duc de Chartres & Mlle de Conty , qui marchaient devant le Roi , s'avancèrent , en entrant dans la Chapelle , jusqu'auprès de l'Autel. Leurs Majestés , suivies des Princes & Princesses , s'en étant approchées , le Cardinal de Rohan , Grand Aumônier de France , fit la cérémonie du Mariage , en présence du Curé de la Paroisse du Château , lequel avoit assisté la veille aux Fiançailles , & après la Messe , qui fût dite par l'Abbé de Montafet , Aumônier du Roi , leurs Majestés furent reconduites avec les cérémonies observées , lorsqu'elles étoient allées à la Chapelle.

Le soir , le Roi & la Reine souperent en public dans l'appartement de la Reine avec Monseigneur le Dauphin , Madame , Madame Adélaïde , la Duchesse de Chartres , la Princesse de Conty , la Duchesse de Modène , Mademoiselle , Mademoiselle de Sens , & Mademoiselle de la Roche-sur-Yon. Après le souper , le Roi fit l'honneur au Duc de Chartres de lui donner la chemise , & la Reine fit le même honneur à la Duchesse de Chartres.

Le

Le lendemain après midi, leurs Majestés allèrent voir la Duchesse de Chartres, qui reçut le même jour la visite de Monseigneur le Dauphin, de Mesdames de France, & celles des Princes & Princesses.

*E G L O G U E H E R O I Q U E*  
à M. le Duc DE CHARTRES, sur son  
Mariage avec Mademoiselle DE CONTY.

MUSES, qui m'inspirez votre divin langage,  
Qui chantez avec moi sous ce tendre feuillage  
Les Côteaux, les Vergers, les Plaines, les Ha-  
meaux,

De plus sublimes sons enflons nos chalumeaux.  
En ce jour glorieux, la prompte Renommée  
Nous annonce un Hymen, dont la France est  
charmée ;

Annoblissons nos prés, nos gazons, nos forêts ;  
Célébrons-y PHILIPPE au gré de nos souhaits ;  
Que nos campagnes soient les échos de la Ville ;  
Et si dans les accès d'un délire tranquile,  
De ce Héros ici nous vantons la splendeur,  
Rendons au moins nos Bois dignes de sa grandeur.  
O généreux BOURBON, quand ma bouche te  
louë,

Puissai-je, émule heureux du Berger de Mantouë,  
Peindre un riche tableau des dons, qu'à pleines  
mains

Les Dieux en ta faveur versent sur les humains.

Mais quel objet charmant se présente à ma vûe !

L'Univers animé d'une force imprévue ,

Ouvre mille trésors à mon œil enchanté ,

Et reprend à l'instant sa première beauté.

Par tout d'attraits nouveaux la nature parée ,

Va briller comme au tems de Saturne & de Rhée. ~

Là , sans soins , sans travail , en toutes les saisons ,

La terre enfantera d'abondantes moissons.

Ici , l'aimable Flore embellira nos Plaines ,

Où les troupeaux couverts des plus superbes laines ,

Sans redouter la dent des lions ou des loups ,

Jouïront des destins & des jours les plus doux.

Dans un calme profond l'air sera sans nuages ,

L'Hyver sans froids glaçons , l'Eté sans noirs orages ,

Et, pour jamais, au fond des antres ténébreux

Eole enchaînera les Aquilons fougueux.

*O tems ! ô siècle heureux ! ô l'immortelle fête ,*

*Où CONTY de PHILIPPE est l'auguste conquête !*

Pour prix de ta valeur tes vœux sont accomplis ,

Francé ; tu vois les Lis se joindre avec les Lis ,

Et ces Epoux fameux , images de leurs Pères ,

Aux vertus des BOURBONS , chez eux héréditaires ,

Répondre par l'accord des plus rares vertus.

Les vices à leurs pieds dès l'enfance abbatus ,

Ne flétriront jamais l'éclat de leur sagesse.

L'un , dans le sein des Arts, auxquels il s'intéresse ,

Et



Et qui pour son génie ont de puissans appas ,  
 Apprit avec ardeur à marcher sur les pas  
 Du Prince magnanime, Auteur de sa naissance ,  
 Cultiva sous ses yeux ses mœurs , son innocence ,  
 Et consacrant ses jours à d'utiles travaux ,  
 S'ouvrir par ses talens la route des Héros.  
 L'autre, docile aux soins de son illustre Mère ,  
 Forma sur ses vertus son cœur , son caractère.  
 Aussi ses traits divins , sa modeste beauté ,  
 Eblouissent sans fard , & régner sans fierté:  
 Sur son front respectable habite la Justice ;  
 D'un Astre elle a l'éclat , mais d'un Astre propice.  
 Quel charme ! quel bonheur , de vivre sous ses  
 loix !

Muses , vous ne pouvez redire trop de fois :  
*O tems ! ô siècle heureux ! ô l'immortelle fête ,*  
*Où CONTY de PHILIPPE est l'auguste conquête !*  
 Déjà plein de l'ardeur que t'inspire ton rang ,  
 Digne Prince , on t'a vû , prodigue de ton sang ,  
 A travers mille feux voler à la victoire.  
 Par tout tu te couvrois d'une immortelle gloire ,  
 Et tandis que ton bras guidait nos fiers Vainqueurs ,  
 Tes bienfaits , ta bonté , te gagnaient tous les cœurs.  
 Revenu triomphant au sein de ta Patrie ,  
 Pour couronner les vœux d'une Epouse chérie ,  
 Tu lui fais partager l'ombre de tes Lauriers ,  
 Et les honneurs acquis par tes Exploits guerriers.  
 Puissent nos ennemis , témoins de ton courage ,

## 2746 MERCURE DE FRANCE.

Au plus puissant des Rois rendre leur juste hommage !

Puisse ton nom célèbre , ô Prince aimé des Cieux ,  
De la tige des Rois , Rejetton précieux ,  
Bannir de nos climats la discorde & l'envie ,  
Et briller , embelli par l'éclat de ta vie ,  
Au temple de mémoire entre les noms fameux  
Des Princes de ton Sang , tes illustres Ayeux !  
Comme on voit dans les champs , au lever de l'Aurore ,

L'herbe se reproduire & mille fleurs éclore ,  
Héritier de ce Nom , qu'un peuple de Héros  
S'immortalise un jour par ses rares travaux !

Qu'à ton exemple , grands , courageux , intrépides ,  
Ils effacent les noms des fabuleux Alcides !

Qu'utiles aux mortels par leurs exploits divers ,  
Ils entendent par tout chanter dans l'Univers :

*O tems ! ô siècle heureux ! ô l'auguste journée ,  
Où brilla le flambeau d'un si noble Hymenée !*

Pour nous , de nos Hameaux tranquilles Habitans ,  
Si nous pouvons ici couler de doux instans ,

Si bornant notre étude aux soins des Bergeries , \*

Tantôt dans les Forêts , tantôt dans les Prairies ,

Nous menons les Troupeaux confiés à nos mains

Par un travail utile au reste des humains ,

Q U I L I P P E , à ton Pere , à son cœur secourable ,

*\* Le Collège fondé à Versailles , par les libéralités  
de M. le DUC D'ORLÉANS.*

Nou

Nous devons ce repos , ce destin favorable.  
 C'est lui qui rassembla des Bergers dans ces champs,  
 C'est lui , c'est sa bonté qui fait naître nos chants.  
 Nous avons commencé sous les heureux auspices ;  
 L'un & l'autre sur nous jetez des yeux propices ,  
 Tels que dans l'Univers nous voyons nuit & jour ,  
 Deux Astres bienfaisans éclairer tour à tour.  
 Plûtôt le Cerf verra , dégoûtés du carnage ,  
 Les Chiens paître avec lui sous le même feuillage ,  
 Plûtôt les Loups auront des Agneaux la douceur ,  
 Et les Agneaux des Loups la sanglante fureur ,  
 Que de tous vos bienfaits le souvenir fidèle ,  
 Perde de son ardeur une seule étincelle.  
 Puisse-t'il se transmettre à nos derniers neveux ,  
 Et vivre aussi long tems que vos faits glorieux !  
 J'imite les accens du Chantre d'Aufonie ,  
 Lorsque donnant l'essor à son vaste génie ,  
 Ce Berger fortuné faisoit par ses beaux Vers ,  
 Aux Muses de Sicile approuver ses Concerts.  
 Le Satyre étonné s'arrêtoit sous le hêtre ,  
 Aux sons harmonieux de sa lyre champêtre ;  
 Les hôtes des forêts sous leurs toits ombragés ,  
 Ecoutoient en silence autour de lui rangés ,  
 Et vaincu par ses chants , on voyoit Pan lui-même ,  
 Admiser en secret , cachant sa honte extrême.  
 Mais le timide Oiseau qui fuit nos longs hyvers ,  
 A-t'il jamais suivi l'Aigle au plus haut des airs ?  
 Certain de rencontrer sa perte dans les nuës ,  
 Ose-t'il fréquenter des routes inconnuës ?

Pourquoi voudrois-je donc , par un vol insensé ,  
Atteindre ce Phénix dans les Astres placé ?

Honneur du Latium , ô sublime Virgile ,  
J'ai fait pour t'égaliser un effort inutile ;  
Si toutesfois j'en juge avec sincérité ,  
Mes Vers ont moins de grace , & plus de vérité.

*Par son très-humble & très-obéissant serviteur ,  
l'Abbé LE MOINE , Régent du Collège d'ORLEANS ,  
à Versailles.*

**REJOUISSANCES** faites à Tours ,  
*au sujet du Mariage de M. le Duc de Chartres. Extrait d'une Lettre écrite de cette Ville , le 21. Décembre 1743.*

**L**E 15. de ce mois , il y a eu des marques d'une grande joie dans l'Abbaye Royale de Beaumont , Ordre de S. Benoît , dont est Abbessé Madame *Henriette-Louise Marie-Françoise-Gabrielle de BOURBON-CONDE* , à l'occasion du mariage de M. le Duc de Chartres avec Mademoiselle de Conry. Les Dames Religieuses , qui composent cette illustre Communauté , firent faire des feux de réjouissance au dedans & au dehors du Monastère , au bruit de l'Artillerie de la Ville , & de quantité de Boëttes.

Le lendemain , on célébra dans l'Eglise de l'Abbaye , une Messe solennelle du S. Esprit , pour obtenir les bénédictions du Ciel  
sur

sur ce mariage , & les Prières furent accompagnées de grandes aumônes , tant de la part de Madame l'Abbesse , que de celle des Dames Religieuses.

Le Roi a donné l'Abbaye Régulière de Vielmur , Ordre de S. Benoît , Diocèse de Castres , à la Dame de Tryadou.

Le Marquis de la Salle , Enseigne de la Compagnie des Gendarmes de la Garde ordinaire du Roi , étant devenu l'un des Sous-Lieutenans de cette Compagnie ; le Vicomte de Merinville , qui en étoit Guidon , a été fait Enseigne de cette Compagnie , & le Baron de Wanger , Capitaine dans le Régiment de Picardie , a été nommé Guidon.

Le Comte de Verac , Capitaine dans le Régiment de Cavalerie de Talleyrand , a été fait Cornette de la Compagnie des Cheval-Legers de la Garde ordinaire du Roi.

Le Comte de Merinville , Sous-Lieutenant de la Compagnie des Cheval-Legers de Bretagne , ayant donné sa démission de cet emploi , le Roi en a accordé l'agrément au Marquis de l'Esperoux , Enseigne de la Compagnie des Gendarmes d'Anjou.

Le Marquis Doffun , Guidon de la Compagnie des Gendarmes de la Reine , a été nommé Enseigne de la Compagnie des Gendarmes d'Anjou.

Le

Le Marquis de Flavigny , Capitaine dans le Régiment d'Infanterie de Bourbonnois, a été fait Guidon de la Compagnie des Gendarmes de la Reine.

Le 9. Decembre, Fête de la Conception de la Vierge, on chanta au Concert Spirituel du Château des Tuileries un Motet à grand Chœur, *Exultate justi*, de M. Daquin, Organiste de la Chapelle du Roi, qui fut suivi d'un *Concerto* de M. Handel, exécuté par toute la Symphonie, & d'un petit Motet à voix seule, de la composition du Sr le Maire, chanté par la Dlle *Chevalier*, avec applaudissement. Le Sr *Piantanida* exécuta une Sonnade sur le Violon, de sa composition, avec accompagnement. Le Sr *Poirier*, de la Musique du Roi, chanta ensuite un petit Motet du feu Sr Mouret, avec autant de goût que de précision. Le Concert fut terminé par un Motet à grand Chœur, *Nisi Dominus*, de la composition du Sr de Mondonville.

Le 25. Fête de Noël, on exécuta au même Concert un Motet à grand Chœur, *Fugit nos*, mêlé de *Noëls*, de la composition de M. Boismortier. On exécuta ensuite deux differens *Concerto* sur la Flûte traversière & sur le Violon, lesquels furent suivis de deux petits Motets à voix seule. Le Concert fut terminé par un autre Motet à grand Chœur, *Venite exultemus*, de M. de Mondonville.

Le 3. Decembre, les Comédiens François représentèrent à la Cour la Comédie du *Distrait*, qui fut suivie de la petite Pièce des *Vacances*.

Le 5. la Tragédie de *Pirrhus*, de M. de Crebillon, & la Comédie des *Plaideurs*.

Le 10. le *Misanthrope* & le *Dépit*.

Le

Le 12. la Tragédie d'*Andromaque*, & la petite Comédie du *Baron de La Crosse*.

Le 16. la Comédie de *Mélanide*, de M. de la Chaussée, & *Zéneïde*.

Le 19. *Iphigénie*, & la petite Pièce du *Babillard*, de M. de Boissy.

Le 31. la Comédie des *Femmes sçavantes*, & la petite Pièce de *l'Esté des Coquettes*.

Le 4. de ce mois, les Comédiens Italiens représentèrent aussi à la Cour la Comédie du *Roman*, qui fut suivie d'une petite Pièce Italienne, en un Acte, intitulée *Arlequin Baron Suisse*.

Le 11. *Arlequin muet par crainte*, Comédie Italienne, en trois Actes, laquelle fut terminée par un Divertissement que la Reine souhaita de voir, intitulé *le Ballet des Pierrots*, lequel fut très-bien exécuté.



## MORTS ET MARIAGES.

LE .... Octobre, Louis-François le Conte, Chevalier, Seigneur de Pierrecourt, mourut à Roüen, âgé d'environ 70. ans, laissant posterité; il avoit été Guidon, puis Enseigne de la Compagnie des Gendarmes Bourguignons, Charge qu'il avoit été obligé de quitter en 1693. à cause de ses blessures; il étoit fils de Louis-Jacques le Conte de Nonant, Marquis de Pierrecourt, & de D. François de Mixe, & il avoit pour frere aîné Jean-François le Conte, Marquis de Pierrecourt, qui de son mariage avec Dlle Marie-Luce de Lanci de Raray, morte le 16. Mars 1743. a laissé 1°. François-Louis le

le Conte de Nonant, Marquis de Nery, mort le 22. Mars 1736. laissant de son mariage avec Dlle Louise-Josephine Chevalier, un fils unique, nommé Jean Joseph le Conte, de Nonant, Marquis de Nery, né le 30. Octobre 1731. 2°. Jean-Gaston le Conte, de Nonant, Comte de Pierrebourg, ancien Capitaine dans le Régiment du Roi, & Chevalier de l'Ordre de S. Louis. 3°. François Louis le Conte, de Nonant, Marquis de Ratay, Mestre, de Camp de Cavalerie, & Chevalier des Ordres de S. Louis & de S. Lazare, non marié. La Maison de le Conte, de Nonant en Normandie, est marquée entre les premières de cette Province par son ancienneté, par ses alliances & par ses services Militaires, & elle porte pour Armes d'azur à un chevron d'argent, accompagné de trois besans d'or mal ordonnés, c'est à-dire, posés un & deux.

Le 13. Novembre, M. Louis *Bachelier*, Conseiller du Roi en la Cour des Aides, où il avoit été reçu le 6. Decembre 1700. mourut à Paris, dans la 70. année de son âge. Il étoit fils de François Bachelier, mort Doyen des Conseillers du Châtelet, & de Geneviève-Marguerite Marin; il avoit épousé le 21. Mai 1708. Marie Magdeleine-Angelique le Roux, morte trois semaines après lui, c'est à-dire le 4. Decembre suivant, fille de François le Roux, Contrôleur de la Maison du Roi, & de laquelle il n'a laissé qu'une fille, Marie-Françoise Bachelier, mariée le 17. Fevrier 1734. avec Daniel-Raoul Charles Loir, Chevalier, Seigneur du Lude, en Normandie, reçu Conseiller de la Cour des Aides le 4. Juillet 1737.

D. Matthe de *Baudry*, veuve de Jean-Baptiste Ducasse, Lieutenant Général des Armées Navales du Roi, Capitaine Général des Armées du Roi d'Espagne, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Chevalier de la Toison d'or, mourut à Paris



Paris le 7. Decembre , âgée d'environ 82. ans.

Le 22. D. Magdeleine-Claude *de Champagne* , femme de François-Anne de Vendeuil , Chevalier, Seigneur de Montgiroux , Ecuyer de la grande Ecurie du Roi , mourut à Paris , âgée de 39. ans , généralement regrettée ; elle étoit fille de Claude-Charles de Champagne , Chevalier, Seigneur de Leuze , & de D. Elizabeth du Bellay. Le nom de Champagne est d'une Noblesse marquée par son ancienneté , ses alliances & ses services Militaires ; pour celui de Vendeuil , voyez ce qui en est rapporté dans le Mercure du mois d'Août 1743. fol. 1884. à l'occasion de la mort de Mrs de Vendeuil , pere & fils , Lieutenant & Exempt des Gardes du Corps , tués au Combat d'Ettingen le 27. Juin précédent.

Le 28. Novembre , M. *le Prince de Turenne* , Colonel Général de la Cavalerie François & Etrangere , né le 26. Janvier 1718. fils unique de Charles Godfrois de la Tour d'Auvergne , Duc de Bouillon , d'Albret & de Château Thierry , Pair & Grand-Chambellan de France , Gouverneur & Lieutenant Général du Haut & Bas Pays d'Auvergne , & de Dlle Marie Charlotte Sobieska , morte le 9. Mai 1740. fut marié dans la Chapelle de l'Hôtel de Pons , avec D. Louise-Henriette-Gabrielle de Lorraine-Marfan , Dame Chanoinesse de S. Pierre de Remiremont , née le 30. Octobre 1718. fille de Louis de Lorraine , Prince de Pons , Chevalier des Ordres du Roi , & de D. Elizabeth de Roquelaure. Voyez pour la Généalogie de l'illustre Maison de la Tour d'Auvergne , l'Histoire qui en a été donnée au Public par les sieurs Justel & Baluze , & l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne , Volume IV. folio 524. pour celle de Lorraine , il doit suffire ici de dire qu'elle

qu'elle tient rang entre les plus anciennes & illustres Maisons Souveraines de l'Europe.

Le 19. Decembre, Charles-Eugene-Gabriel *de la Croix, Marquis de Castries*, Gouverneur des Ville & Citadelle de Montpellier, & Lieutenant de Roi au Gouvernement de la Province de Languedoc, né le 25. Fevrier 1727. fils de feu Joseph-François de la Croix, Marquis de Castries, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de ses Camps & Armées, Lieutenant pour S. M. au Gouvernement de la Province de Languedoc, & Gouverneur de la Ville & Citadelle de Montpellier, &c. mort le 24. Juin 1728. & de D. Marie-Françoise de Levi, sa seconde femme, morte le 2. Decembre 1728. fut marié avec Gabrielle-Isabeau-Thérèse de Rosset de Rocozel de Fleury, née le 22. Octobre 1728. dernière fille de Jean-Hercules de Rosset de Rocozel de Ceilles, Duc de Fleury, Pair de France, Marquis de Pérignan, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur d'Aiguemortes, & de D. Marie de Rey. M. le Marquis de Castries est neveu de M. l'Archevêque d'Alby, l'un des Prélats Commandeurs des Ordres du Roi, & il est devenu l'aîné de sa Maison par la mort de François-Armand de la Croix, Marquis de Castries, arrivée le 27. Janvier de cette année, sans enfans de D. Marie-Louise-Angelique de Talaru de Chalmazel; sa femme. Voyez pour la Généalogie de la Croix Castries, le Dictionnaire Historique de Morery, & ce qui est dit dans le IX. Volume des Grands Officiers de la Couronne, Article des Chevaliers du S. Esprit, fol. 207. & 281. pour la Généalogie de Rosset Rocozel, ancienne Noblesse de Languedoc, elle se trouvera dans la nouvelle Edition de l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, à l'Article des Ducs & Pairs, à laquelle on travaille actuellement.

Dans

Dans le Mercure du mois d'Octobre dernier , page 2320. en parlant du Mariage de M. Bruffel , Conseiller au Châtelet , on a obmis de dire que M. Bruffel, son Pere, étoit ci-devant Notaire au Châtelet, & que l'Epouse de ce dernier s'appelloit Jeanne-Angelique Tournois. Elle étoit fille de Charles Tournois , ancien Lieutenant de Maire & Receveur des Gabelles de la Ville de Meaux en Brie , & de D Magdeleine Gibert, sa seconde femme. M. Etienne Charles Tournois , Conseiller du Roi , Notaire au Châtelet de Paris , est oncle maternel du Marié.



## ARRESTS NOTABLES.

**A R R E S T** du 17. Septembre , qui permet de faire venir de l'Etranger , des Crins plats & bruts , non frisés, en payant quinze sols du cent pesant.

**A U T R E** du même jour , qui exempte de tous droit les Grains , Farines & Légumes qui seront voiturés & conduits en Provence des autres Provinces du Royaume , soit par Mer, par les Rivières, ou par Terre.

**A U T R E** du même jour , qui permet le transport des Grains , Farines & Légumes , d'une Province du Royaume dans une autre Province du Royaume , & d'un Port du Royaume dans un autre Port du Royaume.

**ORDONNANCE** de Police du 1. Octobre , qui défend à tous Libraires & autres personnes d'acheter aucuns Livres & Papiers des Enfans , Eco-  
liers,

liers , Serviteurs ou autres personnes inconnues , sans le consentement par écrit des Pères , Maîtres , ou personnes capables d'en répondre. Et de vendre ni d'exposer dans leurs Boutiques ou sur leurs Etalages , ou de louer aux jeunes Gens aucuns Livres , Histoires ou Brochures contraires aux bonnes mœurs & à la Religion.

**AUTRE** du même jour , qui défend aux Revendeuses & autres Particulieres , de s'attrouper , vendre ni étaler aucunes choses à la porte des Collèges , à peine de cent livres d'amende , & de prison. Et à toutes personnes de quelque Commerce ou Profession qu'elles puissent être , de prendre des Hardes ou des Livres en paiement des Fruits & autres Marchandises vendues à des Ecoliers & Fils de Famille , à peine de deux cent livres d'amende.

**ARREST** du Conseil d'Etat , par lequel , sur le Mémoire présenté par le Sr de la Peyronie , Ecuyer , Premier Chirurgien de S. M. & par le Corps des Chirurgiens de Paris , contenant , &c. **LE ROI ETANT EN SON CONSEIL** , a ordonné & ordonne , que le Mémoire en forme de Représentations , sera communiqué aux Recteur , Doyens des Facultés & Suppôts de l'Université de Paris , & en particulier aux Doyen & Docteurs Régens de la Faculté de Médecine , pour y fournir de Réponse par simples Mémoires , dans un mois , à compter du jour de la signification du présent Arrêt , & être tant ledit Mémoire en forme de Représentations , que les Réponses qui pourront y être faites , ensemble les Titres & Pièces qui y seront joints de part & d'autre , remis entre les mains du Sr Maboul , Maître des Requêtes , que S. M. a commis à cet effet , pour après qu'il en aura communiqué aux Srs d'Ormesson ,

son , de Gaumont , Daguesseau & de Villeneuve ,  
Conseillers d'Etat, y être, sur leur avis , pourvû par  
S. M. de tel Reglement qu'elle jugera à propos , à  
l'effet de quoi lesdites Parties seront tenues de four-  
nir tous les Ecrits , Titres & Pièces dont elles en-  
tendront se servir , dans l'espace de trois mois , à  
compter du jour ci-dessus marqué , & faute par l'u-  
ne d'icelles d'y satisfaire dans ledit tems , il y sera  
statué par S. M. par provision ou définitivement ,  
ainsi qu'il appartiendra. Fait au Conseil d'Etat du  
Roi , S. M. y étant, tenu à Fontainebleau le 26. Oc-  
tobre 1743. *Signe* , PHELYPEAUX.

*Le second Volume du Mercure de ce mois  
est actuellement sous Presse , & paroîtra in-  
cessamment.*

## T A B L E.

|                                                                                              |         |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| <b>P</b> I E C E S F U G I T I V E S , Ode tirée du Pseaume<br>CXXXIX. <i>Eripe me</i> , &c. | 2547    |
| Lettre de M. D. L. R. sur les Chartreux ,                                                    | 2550    |
| Elégie faite par Mad. de Montegut ,                                                          | 2566    |
| Extrait d'une Cause plaidée au Collège des Jésui-<br>tes ,                                   | 2570    |
| Le Loup & le Mouton , <i>Fable</i> ,                                                         | 2585    |
| Lettre sur quelques Sujets de Littérature ,                                                  | 2587    |
| Quatrains ,                                                                                  | 2598    |
| Extrait de Lettre sur 'la Statuë Equestre du Roi , éri-<br>gée à Bordeaux ,                  | 2600    |
| Les Plaisirs de Bordeaux , <i>Cantatille</i> ,                                               | 2603    |
| Réception de M. Servandoni dans l'Ordre de<br>Christ ,                                       | 2605    |
| Bouquet à Mad. Guy de Sicart ,                                                               | 2609    |
|                                                                                              | Compli- |

|                                                                      |                 |
|----------------------------------------------------------------------|-----------------|
| Compliment fait au Roi de Pologne, Duc de Lorraine,                  | 2611            |
| Vers à M. de la Tour,                                                | 2615            |
| Réponse à la Question proposée dans le Mercure de Juin dernier,      | 2616            |
| Ode pour prouver que la Religion seule peut corriger un jeune homme, | 2622            |
| Vie de Charles V. dit le Sage, <i>Extrait</i> ,                      | 2627            |
| Bouquet à une Dame nommée Charlotte,                                 | 2635            |
| Question de Physique,                                                | 2636            |
| Invitation à l'Académie naissante de Roëen,                          | 2641            |
| Lettre écrite à M. Destouches,                                       | <i>ibid.</i>    |
| Le Petit Maître & le Marchand de Miroirs, <i>Fable</i> ,             | 2656            |
| Réponse à une Question de Physique sur l'Herlogerie,                 | 2658            |
| Envoi d'une Ode à M. de S. Césaire,                                  | 2669            |
| Ode à ma Muse,                                                       | 2670            |
| Extrait de Lettre sur la Foudre,                                     | 2674            |
| Le Rossignol & la Fauvette, <i>Fable</i> ,                           | 2679            |
| Compliment fait à Don Philippe,                                      | 2681            |
| Enigme & Logogryphe,                                                 | 2683            |
| NOUVELLES LITTÉRAIRES DES BEAUX-ARTS, &c.                            |                 |
| Mémoire sur le Parnasse François,                                    | 2685            |
| Histoire de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres,            | 2691            |
| Idée du Gouvernement d'Egypte,                                       | <i>ibid.</i>    |
| Grammaire François, & Dictionnaire Franç.                            | <i>ibid.</i>    |
| Théâtre Critique Espagnol, &c.                                       | 2692            |
| Nouvelle Edition du Voyage d'Italie,                                 | 2693            |
| Moyens de conserver le Gibier,                                       | <i>ibid.</i>    |
| Supplément au Dictionnaire Économique,                               | <i>ibid.</i>    |
| Histoire de l'Empire Ottoman,                                        | 2694            |
| Paradis perdu & reconquis,                                           | <i>ibid.</i>    |
| Lettres de S. Jérôme,                                                | <i>ibid.</i>    |
| Les Œuvres de Jean Bacier,                                           | 2695            |
| Essais sur l'Histoire des Belles-Lettres, &c.                        | <i>ibid.</i>    |
| Histoire de la Ville & Principauté d'Orange,                         | 2696            |
|                                                                      | <i>Discours</i> |

|                                                                               |               |
|-------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| Discours de S. Grégoire de Nazianze ,                                         | <i>ibid.</i>  |
| Mort du P. du Sollier, de la Compagnie de Jésus, <i>ibid.</i>                 |               |
| V. Tome des Actes des Saints ,                                                | 2697          |
| <i>Editio nova Botanici Parisiensis Sebastiani Vaillant ,</i>                 | <i>ibid.</i>  |
| &c.                                                                           |               |
| Recueil des Lettres que le Cardinal Quirini a écrites<br>à divers Scavans ,   | 2698          |
| La Théologie des Insectes ,                                                   | 2699          |
| Le Calendrier perpétuel ,                                                     | <i>ibid.</i>  |
| Etrennes mignonnes ,                                                          | 2701          |
| Estampes nouvelles ,                                                          | <i>ibid.</i>  |
| Nouveaux Livres de Musique ,                                                  | 2706          |
| Le secret de faire de l'Encre parfaite ,                                      | 2707          |
| Machines du Sr de Lespine à vendre , & son Eloge<br>en Vers ,                 | <i>ibid.</i>  |
| Remède pour les Dartres , &c.                                                 | 2709          |
| Savonettes de pure crème de savon ,                                           | 2710          |
| Chançon notée , Noël , Cantique ,                                             | <i>ibid.</i>  |
| Gavotte Bacchique ,                                                           | 2713          |
| Spectacles , Extrait de la Comédie des Petits Maî-<br>tres ,                  | 2714          |
| La Déroute des Pamela , Comédie nouvelle ,                                    | 2722          |
| Pamela , Pièce nouvelle ,                                                     | 2723          |
| Nouvelles Etrangères , Turquie , Suede , &c.                                  | <i>ibid.</i>  |
| France , Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.                                | 2738          |
| Mandement du Recteur ,                                                        | 2739          |
| Mariage du Duc de Chartres avec Mlle de Conty ,                               | 2741          |
| Eglogue sur ce Mariage ,                                                      | 2743          |
| Réjouissances faites à Tours sur le même sujet ,                              | 2748          |
| Bénéfice donné ,                                                              | 2749          |
| Promotions dans les Compagnies des Gendarmes<br>de la Garde & Cheval-Legers , | <i>ibid.</i>  |
| Concert Spirituel ,                                                           | 2750          |
| Pièces jouées à la Cour ,                                                     | <i>ibid.</i>  |
| Morts & Mariages ,                                                            | 2751          |
| Arrêts notables ,                                                             | 2754          |
|                                                                               | <b>Errata</b> |

## Errata de Novembre.

**P** Age 2339. ligne 3. du bas, lisez, où il trouva Dom Guill. Bessin, Religieux Bénédictin de l'Abbaye de S. Oüen, qui continuoit la Collection des Conciles de Normandie, commencée par Dom Julien Bellaïse. P. 2343. l. 8. Gotescale, l. Gotescalc. P. 2346. l. 2. Village dans lequel notre sçavant Cardinal a fait bâtir une belle Eglise, ôtez ces mots. C'est de la Cathédrale même de Bresein, dont il est parlé, & que le Cardinal Q. a fait bâtir toute de Marbre. *Ibid.* l. 10. Innocent XIV. l. Benoît XIV.

---

### Fautes à corriger dans ce Livre.

**P** Age 2557. ligne première, un, lisez, une. *Ibid.* l. 5. du bas, ton, l. son. P. 2559. l. 11. & 12. floins, l. florins. ret, l. &. P. 2561. l. 27. tous, l. tout. P. 2571. l. 7. Lettre, l. Lettres. P. 2572. l. 7. lts, l. les. P. 2575. l. 16. ses, l. les. P. 2576. l. 18. ôtez le point d'interrogance après Fourni. *Ibid.* l. 18. & 19. Cinas, l. Cinnas. P. 2579. l. 3. gens, l. genres. P. 2585. l. 8. des richesses, l. de richesses. P. 2595. l. 9. Musci, l. Musei. P. 2603. l. dernière, ôtez le point & la virgule après Permesse. P. 2616 l. 22. pantomine, l. pantomime. P. 2617. l. 12. &, ôtez ce mot. P. 2623. l. 19. sa, l. la. P. 2638. l. 3. du bas, rayon, l. le rayon. P. 2651. l. 5. ccs, l. ccs. P. 2657. l. 25. attrabillaires, l. atrabillaires. P. 2672. l. 13. fougeuse, l. fougueuse. P. 2675. l. 2. du bas, elle, l. il. P. 2677. l. 10. située, l. situé. P. 2680. après ce Vers: Excitée en faveur de la jeune Rivale, ajoutez cet autre Vers: Du véritable Roi des Bois. P. 2706. l. 9. tendre, l. tendres. P. 2716. l. 2. mettez une virgule après tapage. P. 2728. l. 2. à, ôtez ce mot.



# MERCURE

DE FRANCE.

<sup>1</sup>  
DÉDIÉ AU ROI.

DECEMBRE. 1743.

SECOND VOLUME.



A PARIS,

Chés { GUILLAUME CAVELIER,  
ruë S. Jacques.  
La Veuve PISSOT, Quai de Conty,  
à la descente du Pont-Neuf.  
JEAN DE NULLY, au Palais.

---

M. DCC. XLIII.

*Avec Approbation & Privilege du Roi.*

## A V I S.

**L'**ADRESSE générale est à Monsieur MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comédie Française, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetés aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la première main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de tems, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

P R I X X X X. S O L S.



# MERCURE

DE FRANCE.

DÉDIÉ AU ROI.

DECEMBRE 1743.

*CONTENANT la suite de l'Ambassade solennelle de la Porte Ottomane à la Cour de France.*



Près avoir remercié le Public du favorable accueil qu'il a fait au Volume du Mercure de Juin 1742. qui contient un détail Historique de tout ce qui concerne cette fameuse Ambassade, depuis l'arrivée en France de l'Illustre *Saïd-Pacha*, Beglierbeg de Romelie, jusqu'à son départ de Paris pour retourner à Constantinople, nous ne sçaurions mieux en marquer notre reconnoissance, qu'en nous acquittant de la promesse que nous avons faite sur la fin du Livre qu'on vient de citer, d'instruire le Lecteur

*II. Vol.*

A ij au

au sujet du Voyage de ce digne Ministre de Paris en Provence , de son Embarquement sur les Vaisseaux du Roi , & de son heureuse Navigation depuis Toulon jusqu'à Constantinople , &c.

Il partit de Paris , comme nous l'avons dit , le Samedi 30. Juin 1742. il falloit ajoûter , accompagné de M. de Jonville , Gentilhomme ordinaire , qui ne l'a quitté qu'à Toulon.

Pour éviter les répétitions , on se contentera de dire , qu'il reçût partout les mêmes honneurs , qu'on lui avoit rendu sur sa route, en allant de Toulon à Paris , mais principalement à Lyon puis à Aix & à Marseille.

Comme il n'avoit point encore passé par cette dernière Ville , il y fut reçu d'une manière encore plus distinguée.

Il arriva à Marseille le 16. Juillet à sept heures du soir , & sans qu'on en fût averti , n'ayant demeuré qu'un seul jour à Aix. Il étoit accompagné des principaux de sa suite, dans huit chaises de poste , & escorté de toute la Maréchaussée d'Aix.

L'Ambassadeur descendit à l'Hôtel de la Rose , la plus considérable Auberge de la Ville , & peu de tems après la Citadelle S. Nicolas & le Fort S. Jean le saluerent par une décharge de toute leur Artillerie. On  
fit

fit d'abord après un détachement des troupes , pour monter la garde régulièrement à la porte de son Hôtel , avec un Drapeau.

Le lendemain , à onze heures du matin , les Echevins , à la tête du Corps de Ville , accompagnés des principaux Négocians , & des plus notables Bourgeois , allèrent lui rendre visite , & il fut complimenté par M. *Artant* , Orateur de la Ville , qui s'en acquitta , à son ordinaire , fort noblement.

L'Ambassadeur , qui , comme on l'a dit ailleurs , sçait parfaitement bien notre Langue , répondit le plus obligeamment du monde. Il reçût ensuite , avec la même politesse , le présent de la Ville , consistant en Confitures exquises , en Vins des plus renommés , en autres Liqueurs , en Bougies , & en pièces d'Etoffes de la Manufacture de Marseille.

Le soir , l'Ambassadeur alla se promener au Cours , d'abord en carrosse , puis à pied , & marqua beaucoup de satisfaction de la beauté du Lieu , & de l'affluence du peuple , qui s'empressoit de le voir.

Le 18. il alla voir l'Arcenal des Galères du Roi , & le lendemain il alla à l'Hôtel de Ville. Les jours suivans il monta sur la Gallere Réale , puis alla aux Citadelles , & partout il fut reçût avec les honneurs & les distinctions convenables ; par tout il donna des marques de son bon goût & de son es-

A iij prit ,

prit, orné de toutes sortes de belles connoissances.

Le 20. M. d'Héricourt, Intendant des Galères, lui donna un magnifique souper dans la Maison du Roi. Les principaux Officiers des Galères, la Noblesse la plus distinguée de la Ville, & plusieurs Dames, furent de ce repas. M. Roux, l'un des plus fameux Négocians de cette Ville, lui en donna un autre dans sa belle Maison, où rien ne fut épargné pour l'abondance; la délicatesse & la magnificence. Aussi le Ministre Turc en parut très-fatisfait.

Il le fut encore davantage du présent considérable, qu'il reçût de M M. de la Chambre du Commerce, en Draps, en Etoffes précieuses, en Caffé, Sucre, &c. ce qu'on fait monter à plus de dix mille livres. Enfin, il partit de Marseille pour se rendre à Toulon. Les Echevins, & tout le Corps de Ville, le conduisirent en cérémonie depuis son Hôtel jusqu'à la Porte de Rome, où se firent des complimens & des remerciemens réciproques, auxquels l'Ambassadeur ajoûta des protestations & des promesses obligeantes de protéger le Commerce de Marseille dans toute l'étendue de son Gouvernement, & à la Porte même, dans toutes les occasions; d'aimer enfin, & de favoriser toute sa vie la Nation Française.

En

En arrivant à Toulon , il fut salué par toute l'Artillerie des remparts , & on lui rendit les mêmes honneurs que la première fois. Il fut aussi logé à la belle Maison , nommée le *Jardin du Roi* , hors de la Ville , & ayant une Compagnie de Grénadiers pour sa garde. Il visita le lendemain les Vaisseaux de guerre François & Espagnols, qui étoient dans le Port de Toulon , lesquels tirèrent le canon en entrant & en sortant.

On achevoit d'équiper deux Vaisseaux de guerre de 64. pièces de canon , le *Borée* & l'*Heureux* , le premier commandé par M. le Chevalier de Caylus , & le second par M. le Chevalier de Glandevez. Ils étoient accompagnés de la Frégate la *Flore* , commandée par M. de Bomparr , Lieutenant des Vaisseaux du Roi , destinée pour aller croiser sur les Côtes de Tunis. L'Ambassadeur & son fils monterent sur le Vaisseau du Chevalier de Caylus , & on mit enfin à la voile le 15. Août.

Cependant les vents ayant calmé , on fut obligé de mouïller aux *Vignettes*. Le lendemain 16. les trois Vaisseaux appareillerent , & poursuivant leur route au Sud-Oüest, ils aperçurent 5. Vaisseaux de guerre Anglois, qui avoient mis le Cap sur ceux que commandoit le Chevalier de Caylus. Alors on se mit , à tout hazard , en état de défense.

A iiij L'Am-

L'Ambassadeur prit les armes, & les fit prendre à ceux de sa suite.

Mais quand on fut environ à une lieuë de distance, on tira de part & d'autre un coup de canon d'*assurance*, & tout de suite le Commandant Anglois fit mettre son Canot à la Mer, & l'envoya à bord du Chevalier de Caylus, avec cinq Officiers Anglois, pour complimenter le Commandant François, & l'Ambassadeur du G. S. Ils firent aussi à l'un & à l'autre quelques présens pour la table. Après les remerciemens & beaucoup de politesses réciproques, on leur remit, pour le Commandant Anglois, sçavoir, de la part du Chevalier de Caylus, six Damejannes d'excellent vin de *Malaga*, & de la part de l'Ambassadeur, quelques pièces de beau Camelot d'*Angora*. Ces Officiers ayant regagné leur bord, les deux Escadres se séparèrent, & chacune fit sa route.

La nôtre arriva à Malte le 3. Septembre, après avoir beaucoup souffert par les vents contraires. Cette relâche à Malte fut occasionnée par la maladie du fils de l'Ambassadeur. A peine les Vaisseaux du Roi eurent-ils mouillé, que le Grand-Maître envoya M. le Chevalier de Polastron complimenter l'Ambassadeur, lequel lui envoya un Drogman, pour le remercier. Il descendit le même jour à terre, & il se rendit dans les équi-

pages



pages du Grand-Maître , chés le Bailli de Boccage , où il a logé avec son fils , durant tout son séjour. Du reste il a gardé l'*inconnito*.

Le 15. du même mois , les Vaisseaux du Roi appareillerent au Soleil levant ; l'Ambassadeur s'embarqua , & on mit à la voile.

Le 18. les vents étant à l'Est-Nord Est , on passa les Isles de la Sapience , faisant trois à quatre lieues par heure , & en continuant de faire route vers l'Archipel , on arriva le 24. à l'*Argentiere* , l'une des nombreuses Isles de cette Mer. On y mouilla , & un Vaisseau François , qui étoit dans le Port , salua de cinq coups de canon.

L'Ambassadeur débarqua peu de tems après , pour aller rendre visite à *Saïd Achmet Aga* , son Gendre , Maréchal de l'Ambassade , embarqué sur l'*Heureux* ; l'Ambassadeur , en sortant du *Borée* , fut salué de vingt-un coups de canon.

On a parlé fort succinctement de l'*Argentiere* dans la premiere Partie de cette Histoire , à l'occasion du passage de M. le Marquis & de Mad. la Marquise de Villeneuve par cette même Isle , & on a observé que les Dames y sont également belles & polies ; la Lettre particulière d'un Gentilhomme François , embarqué sur l'Escadre dont nous parlons , rapporte d'autres particularités sur l'*Ar-*

A v *gentiere.*

*gentiere*. La principale Habitation n'est, dit-il, qu'un Bourg assés mal bâti, mais fermé de murailles, & où il y a trois ou quatre Eglises. Le coton croît fort beau & en abondance dans toute l'Isle, ce qui fait presque tout son commerce & sa principale richesse.

Les femmes ne sont pas oubliées dans cette Lettre, à cause de la singularité de leurs habits, dont la principale partie est un petit caleçon, en forme de culotte : enfin, dit-on, elles sont fort jolies & assés familières, pour ne pas dire coquettes. On peut ajouter que cette Isle est une des Cyclades des Anciens, appelée *Κίμωλος*, par Strabon; Cimolus par Pline, & en dernier lieu *Argentaria* par les Italiens, à cause des Mines d'argent qu'on y découvrit, avant qu'elle fût sous la domination des Turcs; on a cessé de faire valoir ces Mines. On voit encore les restes des Fourneaux & des Ateliers.

Cette Isle, dont le circuit est d'environ dix-huit milles, produit beaucoup de Plantes médicinales. M. de Tournefort dit dans sa Relation, qu'il y alla exprès pour cela, mais inutilement, à cause de la rigueur de la saison, qui ne lui permit pas de satisfaire sa curiosité.

L'Isle produit aussi la *Terre Cimolée*, dont les Anciens faisoient grand cas; c'est une espèce de craye blanche, pesante, sans goût  
&

& fort friable ; elle dégrasse & blanchit le linge , sans le secours du savon.

Il n'y a qu'un seul Mahometan dans cette Isle , qui est le *Cadi* , ou le Juge , envoyé de Constantinople. Les Habitans sont de deux sortes, Grecs & Latins ; soumis pour le spirituel à deux Evêques differens, l'un Grec & l'autre Latin, qui font leur séjour à *Milô*, Isle plus considérable , & à deux ou trois lieux seulement de l'Argentiere , où ces Prélats envoient chacun un Vicaire & des Prêtres pour desservir les Eglises. On voit à ces Eglises une singularité , sçavoir , des Cloches , dont les Turcs ont aboli l'usage dans tout le Levant.

Si on avoit suivi l'inclination de la Jeunesse Françoisé , Officiers de Marine & autres , embarqués sur cette Escadre , la relâche de l'Argentiere auroit été un peu plus longue. Ils avoient tous grande envie de voir les curiosités des Isles voisines , particulièrement celles de *Lemnos*, ou *Stalimene* , d'où l'on tire la vraie Terre Sigillée , & de *Chio* , ou sont les fameux *Lentisques* , Arbres qui portent la Gomme, nommée *Mastic*. La curiosité étoit loüable , & autorisée de l'exemple du Comte de Marcheville , & du Marquis de Nointel , successivement Ambassadeurs de France à la Porte , qui profiterent du voyage qu'ils faisoient sur les

A vj Vaisseaux

Vaisseaux du Roi , pour le sujet que nous venons de dire.

Cependant notre Escadre ayant mis à la voile du Port de l'*Argentiere* , ne tarda pas d'entrer dans le Canal de Tenedos , & peu de tems après elle se trouva vis-à-vis de Constantinople, où le calme l'arrêta pendant trois ou quatre jours.

Ce qui suit , est tiré d'une Lettre qui contient tout ce qui s'est passé depuis , jusqu'au départ des Vaisseaux du Roi , pour revenir en France.

*EXTRAIT d'une Lettre, écrite par M. M. Officier de la Marine.*

Dans la nuit du 1. au 2. du mois passé, M. le Chevalier de Caylus, commandant le Vaisseau *le Borée* , sur lequel étoit embarqué l'Ambassadeur de la Porte , étant arrivé vers *Ponte-Picolo* , (a) envoya M. de S. Remy , Major de l'Escadre , au Palais de France , pour donner avis de son arrivée.

M. le Comte de Castellane , Ambassadeur du Roi, expédia le lendemain M. Peyssonel, son Premier Secrétaire , avec un Drogman & quatre Valets de pied , pour aller sur le *Borée*, complimenter de sa part *Saïd-Pacha*

(a) *Ponte-Picolo* , que les Turcs nomment *Echuc-Checmagé* , n'est éloigné de Constantinople que de quatre lieues.

sur

sur son heureuse arrivée ; l'Ambassadeur Turc débarqua *incognito* le même jour , & ne fut pas salué pour cette raison.

Le 4 , les deux Vaisseaux du Roi arrivèrent à Constantinople sur les neuf heures du matin. Le *Borée* étant sous voile , salua le Serrail de 21. coups de canon. Après avoir mouillé , il salua aussi le Palais de France de 21. coups de canon , & l'Ambassadeur de la Porte , qui s'étoit rembarqué pour sortir du Vaisseau , sous les yeux du Grand Seigneur , fût salué d'un pareil nombre de coups de canon.

La Nation , en corps , étant venue , rendre ses devoirs aux Commandans des Vaisseaux , fût saluée de 7. coups de canon.

M. le Chevalier de Caylus & M. le Chevalier de Glandevéz , commandant l'*Heureux* , allerent dîner le même jour au Palais de France , avec plusieurs Officiers de leur Bord.

Le 5 , le Secrétaire de l'Ambassadeur de la Porte , avec un Drogman & 4. *Choadars* ou valets de pied , vint répondre au compliment que l'Ambassadeur de France lui avoit fait faire à son arrivée.

Le 6 , M. le Comte de Castellane alla rendre visite aux Commandans des Vaisseaux du Roi. On battit aux champs ; il fût salué de cinq cris & de 21. coups de canon ,  
tant

tant sur le *Borée* que sur l'*Heureux*.

Le 7, le premier Drogman de la Porte, qui ne marche que pour les Ambassadeurs Extraordinaires & pour les Princes Souverains, vint apporter à M. de Caylus un présent de 5. corbeilles de fleurs, & de 36. corbeilles de fruits, de la part du Grand Visir. C'est une distinction sans exemple, & on ne fait rien de plus en ce genre pour les Ministres du premier rang. Le Drogman de la Porte, en se débarquant, fût salué de trois cris & de onze coups de canon. M. de Caylus lui fit donner une veste d'écarlate, une veste de drap d'or, une autre de soye, vingt-quatre bouteilles de vin de Champagne, plusieurs boëttes de confitures sèches; deux vestes de drap à son *Kiaya*, & à ses Gens cent vingt Sequins.

Le 8, M. le Comte de Castellane alla dîner avec M. le Chevalier de Caylus sur le *Borée*.

Le 9, M. de Caylus donna à la Nation Française un splendide festin.

Le 10, l'Ambassadeur de la Porte écrivit un Billet au Sr de Laria, Drogman de France, pour lui faire sçavoir que le Grand Seigneur, informé que quelques Officiers des Vaisseaux du Roi seroient bien aises d'entrer dans les Appartemens de son Serail, en avoit accordé la permission pour  
douze

douze personnes , à condition qu'elles seroient déguisées & y viendroient au point du jour , entrant avec les ouvriers qui travailloient à placer les miroirs qui font partie des présens du Roi , pour le Grand Seigneur.

Leur déguisement n'empêcha pas qu'on ne les reçût avec toutes sortes de distinctions. Ils firent trois pauses dans le Serrail. La première , dans un *Kiosque* sur la Marine , où le *Sélictar* leur fit donner le Caffé ; le Sorbet & le Parfum. Ils furent reçus dans un autre *Kiosque* , par le *Kislar-Aga* , Chef des Eunuques Noirs , qui se tint toujours debout , malgré son âge & ses infirmités , & dit les choses du monde les plus obligantes au sujet de la France ; il leur témoigna le regret qu'il avoit de ne pouvoir les accompagner dans tout le Serrail , à cause de la nécessité où il étoit de tenir son *Divan* , & avant que de se séparer , il leur donna un mouchoir à chacun , où ils crurent qu'il devoit y avoir des Sequins. Sur la difficulté qu'ils firent d'accepter ce présent, le *Kislar-Aga* leur dit , que c'étoient des Médailles que le Grand Seigneur leur donnoit ; qu'il seroit offensé de leur refus , son nom étant gravé dessus. Ils l'accepterent donc , sur l'avis du Sr de Laria , qui dit qu'on ne pouvoit faire autrement , & que d'ailleurs , étant tous

in-

*incognito* , rien ne tiroit à conséquence.

A la troisième pause , le *Bostangi Bachi* , Sur-Intendant des Jardins , fit les honneurs & les accompagna jusqu'à la principale Porte du Serrail.

Le Serrail est d'abord formé par un grand enclos de Murs , avec des Tours de distance en distance : cette enceinte est à la pointe ou à l'extrémité du triangle , que forme la Ville de Constantinople. Au milieu de cette enceinte , il y a une colline , sur le haut de laquelle sont les divers Bâtimens , dont le Serrail est composé.

Le haut de cette colline s'étend par une pente douce , jusqu'à l'enceinte des Murs. Au sommet est un bois , & le bas est cultivé en jardins potagers , divisés par des allées , dont quelques-unes sont tirées au cordeau , & bordées de part & d'autres de Cyprès fort élevés.

De ces Bâtimens , qui sont sur le dos de la colline , on ne connoît que les deux grandes cours , que les Ambassadeurs traversent , quand ils vont au Divan , & de là à la Sale du Trône. Tout ce qui est au-delà de cette Sale , est un assemblage de Bâtimens informes & irréguliers , dont on ne sçau-roit faire ici la description , parce que ce ne sont pas ceux où l'on a été admis.

Outre ces anciens Bâtimens , le Sultan régnant



gnant en a fait bâtir de nouveaux dans une enceinte particulière , qui est ici comme Trianon à l'égard de Versailles. Ce Prince l'appelle *Mahboubié* , ou son lieu de délices. Ce lieu de délices se borne cependant à un quarré , long de deux cent & quelques pas , sur cinquante de large. Cette cour est un simple gazon ; elle est fermée d'un côté par les Murs du Serrail , qui donnent sur la Propontide , & font face au Midi. Sur l'épaisseur de ces Murs , on a ménagé une galerie , ou passage couvert , par lequel le Grand Seigneur communique à deux Pavillons & à un Bain. Ces trois pièces sont à la suite l'une de l'autre , liées alternativement par la galerie , & forment la perspective de ce côté de la cour. Le côté parallèle est formé par une Terrasse de trente pieds d'élévation , sur laquelle on a ménagé un Parterre assés étroit , bordé de vases remplis de fleurs. Cette Terrasse est surmontée par une seconde , couverte d'un tapis de gazon. De cette seconde Terrasse , on voit les Cyprès & les autres Arbres, qui couvrent le reste de la colline.

Les deux côtés parallèles , qui sont , comme on a dit , de 200. pas de long , sont joints & liés d'un côté par une muraille coupée par une porte-cochere , & par des Cyprès qui forment la perspective de cette cour.

cour. Vis-à-vis ce Mur , & au côté opposé , est un grand corps de logis , divisé en deux pièces ; sçavoir , une longue Sale de trente-cinq pas de long sur 15 de large , & un Salon quarré de 15 pas. Ce Salon a vûë d'un côté sur la Mer , & de l'autre sur la Sale , dont on vient de parler.

Comme ce corps de logis communique avec le Harem , ou appartemens des femmes , distribués dans une cour attenante à celle qu'on vient de décrire , il y a lieu de croire , que cette longue Sale est comme le rendez-vous des femmes du Serrail ; en sorte que le Grand Seigneur étant dans le Salon quarré , qui est entouré d'un riche sofa , a deux principaux points de vûë , l'un par les fenêtres qui donnent sur la Mer , l'autre par celles qui donnent sur cette longue Sale , où les femmes peuvent l'amuser par leurs danses , par leurs comédies , ou par leur travail.

Ce Salon est orné d'un côté par une cheminée de Marbre , dans le goût Turc , à droite & à gauche de laquelle il y a des armoires ménagées dans le Mur , dont les panneaux sont de glaces de Miroirs. Comme ces Placards ne vont pas jusques au plancher , le surplus est orné par une Arabesque de plâtre , moulé & peint de diverses couleurs , dans un goût d'ornemens & de feüil-  
lages

lages Européens. Les trois autres côtés sont interrompus par des fenêtres, dont les entre-deux ou Trumeaux sont peints en azur, avec des moulures dorées & des glaces de Miroir ovales. Le Sopha est d'écarlate, avec des coussins de velours noir, brodé en or, en argent, & fleurs naturelles; c'est pour ce Salon & pour ceux des autres Pavillons, que l'on a destiné les Tapis de la Savonnerie, dont le Roi a fait présent au Grand Seigneur, lesquels ont été extrêmement goûtés & admirés.

Ce Salon carré a vûë, comme on l'a dit, dans la grande Sale par quatre fenêtres, qui viennent au niveau des coussins du Sopha; mais il n'y a point de porte de communication directe. Il faut du Salon entrer dans le *Harem*, & du Harem dans la Sale par une galerie, commune à ces deux appartemens: ce qui autorise toujours la conjecture que cette Sale est destinée aux Dames.

C'est dans cette Sale que le Grand Seigneur a fait placer les deux Miroirs qu'on a regardés comme deux pièces prodigieuses & uniques. Elles étoient naturellement faites pour orner les deux extrémités de cette Sale, mais il auroit fallu pour cela condamner la porte d'un petit dortoir, par lequel les Eunuques viennent du dehors dans cette Sale; c'est pourquoi le Grand Seigneur, pour ne pas déran-

déranger les dispositions de ses nouveaux appartemens , a préféré de placer ces Mi-  
roirs à côté l'un de l'autre sur le Mur de la  
Sale , qui est opposé à la basse cour , pour  
en voir répéter la perspective.

Du grand Salon on passe par un corridor ,  
ménagé sur l'épaisseur du Mur de la Ville ,  
au premier Pavillon , qui est joint avec le  
second par un autre corridor , de 40. pas de  
long , lequel conduit à l'appartement des  
Bains sur la même ligne : ces trois édifices ,  
qui sont adossés aux murs , sont composés  
d'un rez de chaussée , d'un entresol & d'un  
second étage , où sont les plus beaux appar-  
temens , lesquels étant plus élevés que les  
Murs , ont une vûe fort étendue sur la *Pro-  
pontide* , & les Isles des Princes. Ces appar-  
temens sont richement meublés & ornés  
dans le goût Asiatique.

C'est dans le dernier étage de ce Pavillon ,  
que le Grand Seigneur avoit destiné de pla-  
cer le buffet d'Orgues , dont le Roi lui a fait  
présent , & dont sa Hauteſſe paroît fort sa-  
tisfaire , s'il en faut juger par l'envie qu'elle  
a , que l'Organiste , qu'on a envoyé pour le  
monter , s'arrête en ce Pays assés de tems ,  
pour montrer à jouer de cet instrument à  
quelques personnes du Serrail.

L'escalier , qui conduit aux appartemens  
Supérieurs de ces Pavillons , s'est trouvé li  
étroit ,

étroit , qu'il n'a jamais été possible d'y faire monter l'Orgue , enforte qu'on a été obligé de le laisser au rez de chaussée , dans une espèce de Vestibule , vis-à-vis de l'escalier , & à côté du grand Sopha , qui est de plein pied à la cour. Le G. S. venoit quelquefois à ce Sopha , pour entendre l'Orgue à travers une grille.

Le Kislar-Aga ayant ensuite mandé le Sr de Laria dans la longue Sale des Miroirs , pour sçavoir de sa bouche les honneurs qu'on avoit rendus en France à *Saïd Pacha* , ce premier Eunuque mit le G. S. à portée d'écouter , sans être vû , les relations de cet Interprète : cela se passa auprès d'une des fenêtres de communication de la Sale avec le Salon , le Sultan n'étant séparé d'eux que par un rideau de gaze. Le Kislar-Aga , pour témoigner sa satisfaction , fit présent à cet Interprète d'un cheval harnaché.

Le même jour la Porte envoya aux Vaisseaux du Roi le présent ordinaire de vingt moutons & trois bœufs. Ces présens furent portés sur le *Borée* , comme étant faits au Commandant , qui en fit part au Vaisseau *l'Heureux* , & donna 60 Sequins aux gens de la suite de l'Aga , qui avoit conduit ce présent , & il le fit saluer en sortant de neuf coups de canon.

Le 11 , le Grand Seigneur & le Grand Visir  
étant

étant allés à la promenade, le Sultan fut salué de toute l'artillerie des Vaisseaux, & le G. V. de 21. coups de canon.

Le 15, les présens du Roi, qui à la réserve des Miroirs & de l'Orgue, avoient été exposés pendant plusieurs jours au Palais de France, dans la grande Sale d'Audience, & admirés du Public, furent transportés ce jour là au Serrail, pour être exposés de nouveau, suivant l'usage, dans la seconde cour, à côté de la porte qui conduit à la Sale du Trône.

Le 16, M. le Comte de Castellane eut audience du Grand Seigneur, suivant le cérémonial usité. Il fut revêtu d'une Pélisse de Samour; les deux Commandans & M. le Chevalier de Lorraine eurent chacun une Pélisse d'Hermine: on distribua 18 *Kerékes* aux Officiers, un au Chancelier Secrétaire de l'Ambassade de France, & ensuite une centaine de *Cassans*, partie aux Officiers, partie aux personnes de la suite de l'Ambassadeur. Pendant cette distribution, le grand & le petit Ecuyer, & un *Salahor*, ou Piqueur, amusèrent l'Ambassadeur, en faisant caracoler devant lui les chevaux de parade du Grand Seigneur.

On n'admit dans la Salle du Trône qu'environ douze personnes. Le Grand Seigneur témoigna lui-même dans cette audience, l'envie

l'envie qu'il avoit de raffermir de plus en plus l'amitié qui régnoit entre lui & l'Empereur de France , & dit nommément , que les présens qu'il venoit de recevoir de la part de Sa Majesté Impériale, lui avoient été très-agréables. On parle de cette circonstance , parce que dans l'audience que M. le Comte de Castellane a eu depuis du Grand Visir , ce Ministre l'a relevée avec une espèce d'affectation , en disant que c'étoit le premier exemple où l'on eut vû l'Empereur des Ottomans , remercier des présens qu'il avoit reçûs.

Les jours suivans , jusqu'à celui que les Vaisseaux du Roi mirent à la voile pour le retour , se sont passés en festins ou en fêtes chés les Ministres Etrangers , ou à bord des Vaisseaux. Pendant tout le séjour qu'ils ont fait à Constantinople , il y a eu tous les jours au Palais de France , deux tables de 30 & de 25 couverts chacune , servies avec tout le goût possible.

Voici sur le même sujet quelques circonstances particulières , écrites dans une autre Lettre par un Officier de la Marine de Toulon, qui a fait le voyage sur le *Borée*.

Lorsque l'Ambassadeur Turc débarqua dans le Port de Constantinople , il fit à M. le Chevalier de Caylus mille politesses , particulièrement sur les égards qu'on avoit eus pour

pour lui, & pour les gens de sa suite : il fit distribuer cinquante Sequins à l'Equipage. Quelque-tems après *Saïd Pacha* revint encore sur le Borée, non comme Ambassadeur, mais pour embrasser encore une fois, comme son ami, M. le C. de Caylus. Ce sont les termes dont il se servit.

On remit les présens du Roi pour le Grand Seigneur à M. le Comte de Castellane, Ambassadeur de France, qui les fit exposer quatre jours de suite dans la grande Sale d'audience du Palais. Ils sont d'une beauté & d'une magnificence qu'on ne sauroit exprimer, &c. J'en ai vû depuis le détail dans le Mercure de France, & je crois qu'on n'en peut rien dire de mieux.

M. de Laria, Interprète du Roi, conduisit les Miroitiers dans l'intérieur du Serrail, pour voir ensemble le lieu le plus convenable à placer les Glaces. Le *Kislar-Aga*, Chef des Eunuques noirs, & tout puissant dans cet Empire, fit à cet Interprète toutes sortes de politesses, & après lui avoir fait parcourir differens appartemens, il le pria de lui faire le récit de la réception qui avoit été faite en France à *Saïd Pacha*. Le Grand Seigneur, caché derriere une jalousie, entendoit tout, & envoyoit de tems en tems des Eunuques au *Kislar-Aga*, pour faire différentes questions à M. de Laria. Cela dura  
deux



deux grandes heures. Ensuite le *Kislar-Aga* donna quelques mouchoirs à l'Interprète.

Sur ce qu'on avoit témoigné que quelques Officiers des Vaisseaux François, seroient bien aises de voir l'intérieur du Serail, chose inouïe, & inusitée jusqu'alors; le *Kislar-Aga* prit sur lui d'en parler au G. S. qui voulut bien accorder la permission pour 10. ou 12. personnes. *Saïd Effendi*, écrivit pendant la nuit un billet à M. de Laria, & le chargea d'avertir les Officiers des Vaisseaux, & de les faire déguiser, afin qu'ils pussent être regardés comme des Ouvriers, qui venoient poser les Miroirs. Les Officiers François étoient le Chevalier de Lorraine, Garde Marine sur le *Borée*; M. de Villair Fransur, Capitaine en second sur l'*Heureux*; M. Begon, Commissaire de la Marine, l'Auteur de cette Lettre, &c.

Ces Messieurs furent reçus très-poliment par le *Kislar-Aga*, qui leur dit bien des choses obligeantes, fit apporter du Caffé, de l'Eau-de-Rose & des Parfums, & leur fit présent de plusieurs mouchoirs, richement brodés. Il les fit ensuite promener dans les Jardins, où ils furent également bien reçus par le Bostangi-Bachi, lequel mit dans le sein à chacun un magnifique mouchoir brodé, noué & rempli de sequins. M. l'Ambassadeur voulut absolument les faire ren-

dre , mais le Kissar-Aga l'en empêcha , en disant que le G. S. se sentiroit offensé de cerefus. Mais le lendemain, M. le Comte de Castelane envoya des Montres & des Tabatières d'or aux principaux Pages du Serrail.

Le lendemain , le G. S. envoya le premier Drogman de la Porte à bord du *Borée* , avec un présent de six corbeilles de fleurs , & six autres de fruits pour M. le Chevalier de Caylus , qui lui fit présent d'une pièce de drap d'or , & fit distribuer à ses Gens cinquante Sequins. En sortant du Vaisseau , le Drogman fût salué de onze coups de canon.

Le 15 , vingt & une Dames Grecques , dans l'habillement le plus galant , vinrent dîner à bord du *Borée* , & il y eût Bal toute la nuit.

Le 16 , M. le Comte de Castelane eût audience du G. S. Tout s'y passa suivant l'usage ordinaire. L'Ambassadeur , en traversant le Port , fût salué des deux Vaisseaux du Roi , de vingt-un coups de canon chacun , & le salut fût continué par tous les Vaisseaux Marchands , qui étoient en grand nombre dans ce Port.

Les Janissaires & les Chaux se trouvèrent en haye , sur le passage de M. l'Ambassadeur , dans la première Cour. Et dans la seconde , il trouva les Officiers de la grande Ecurie , avec les plus beaux chevaux du G. S. richement harnachés. M.

Monsieur l'Ambassadeur , habillé d'un drap glacé d'or & d'argent , fût revêtu d'une superbe Pélisse de samour ; les deux Commandans des Vaisseaux en eurent chacun une d'hermine , & on en donna une semblable à M. le Chevalier de Lorraine, à cause de sa naissance. La suite de M. l'Ambassadeur , c'est-à-dire , ceux qui entrèrent avec lui dans la Sale d'audience , furent revêtus de Castans.

Tout le monde sortit d'abord après l'audience , & remonta à cheval , marchant dans le même ordre qui avoit été observé en allant au Serrail.

Le 18 , le G. S. descendit dans son Kiosque , qui est situé sur le bord de la Mer , du côté du grand Serrail. Sa Hauteffe fût saluée de toute l'Artillerie des deux Vaisseaux du Roi.

Le 27 , nous eûmes la permission d'aller voir le fameux Temple de Sainte Sophie , les Ecuries de S. H. & les principales curiosités de Constantinople. Je ne vous dirai rien de Ste Sophie , sinon que c'est un superbe Bâtiment , dont on peut voir la Description dans plusieurs Livres , auxquels il faut préférer la Rélation de N. Grelot , qui a levé lui-même tous les Plans , & les a fait graver dans son Ouvrage , imprimé à Paris.

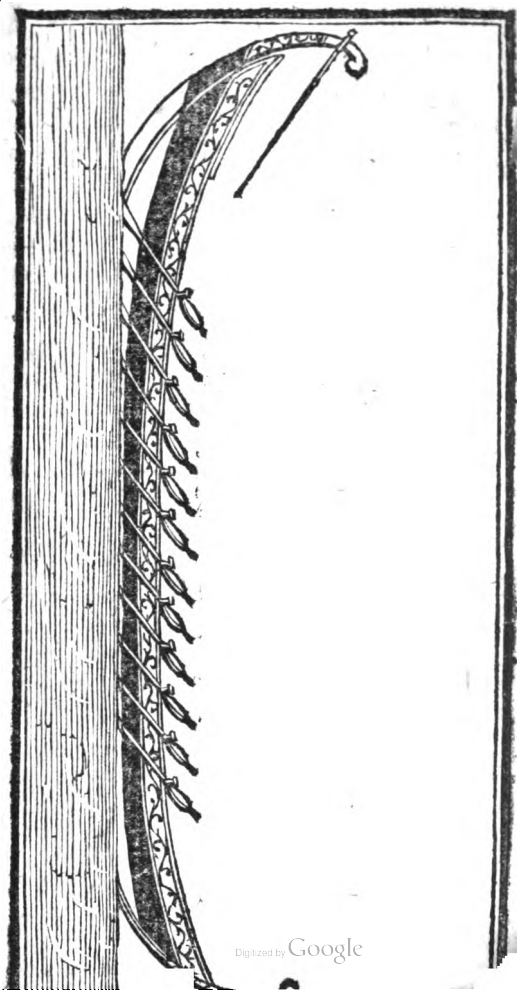
Nous fûmes reçûs aux Ecuries , par le

Bij Maré-

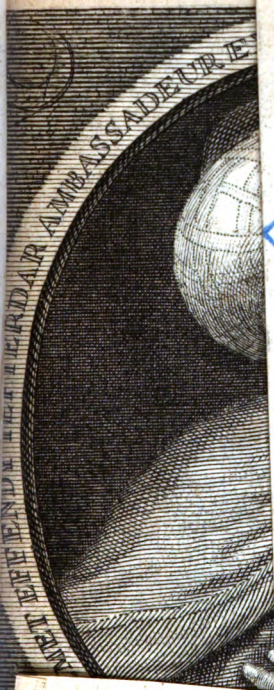
Maréchal de l'Ambassade , Gendre de Saïd Effendi , & second Ecuyer du G. S. lequel combla tous les Officiers de politesse & leur donna à tous des mouchoirs. Nous vîmes d'abord les chevaux qui ne sortent que pour S. H. Le Maréchal , ayant appris au premier Ecuyer , que M. le Chevalier de Lorraine étoit parmi les Officiers , il lui fit sur le champ un Compliment fort gracieux , & donna ordre de nous faire voir le lieu où sont serrées les selles , les housses , les caparaçons , & généralement tous les harnois des chevaux du G. S. On peut dire que c'est un Trésor immense , contenant des richesses d'un prix infini , tant pour le travail que pour la matière. Après les avoir examinés pendant quelque-tems , nous descendîmes dans les cours , & nous allâmes nous reposer dans un *Kiosque* ou Pavillon ouvert , d'où après avoir pris du Caffé , nous nous retirâmes très-satisfaits , prenant le chemin de la Marine , toujours accompagnés d'un Aga fort poli , qui ne nous quitta qu'à notre embarquement dans la Chaloupe du *Borée*.

Ce nom de Chaloupe me fait souvenir du petit Bâtiment que le Bostangi Bachi a fait construire depuis peu pour l'usage du G. S. quand le Sultan veut se promener sur la Mer aux environs du Serrail , & que nous avons vû dans notre promenade dans les Jardins.

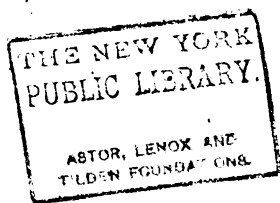
Sa







THE NEW YORK  
PUBLIC LIBRARY.  
ASTOR, LENOX AND  
TILDEN FOUNDATION





Sa figure nous parût singulière , & l'exécution hardie. En voici un petit dessein , que j'eus tout le loisir de prendre , & que vous ferez peut-être graver dans votre Relation. Vous sçavez sans doute , que quand le G. S. se promene sur la Mer , c'est le Bostangi Bachi qui prend le gouvernail , & que cet Officier est le Sur-Intendant des Jardins & des Bâtimens du Serrail.

A cette Lettre d'un Officier de la Marine de Toulon , étoit joint un Etat des présens que le G. S. a envoyés au Roi dans cette dernière Ambassade. Cet Officier avoit eu la curiosité & ensuite la facilité de prendre dans sa source l'Etat en question , lequel a été traduit à Constantinople par un Interprète de S. M. & contient ce qui suit :

EXTRAIT des Registres publics de l'Empire Othoman-Veu , & authentiqué par le Tetferdar , *Grand Trésorier* , concernant les présens qui viennent d'être remis à Saïd Mehemet Pacha , Ambassadeur Extraordinaire de la sublime Porte , pour être offerts de la part de l'Empereur Sultan MAHMOUD à Sa Majesté , l'Empereur de France , LOUIS glorieusement régnant.

Premièrement , un Carquois doublé de velours verd , orné du côté de l'arc d'une grosse & belle Emeraude de forme quadrée , enrichi de chaque côté de trente Dia-

B iij      mans ,

mants, de cent vingt-huit Rubis, de cent vingt-trois Emeraudes, & de trois cens seize Perles. Ce Carquois est à trois chaînes d'or, sur lesquelles sont une Emeraude & trois Rubis.

*H A R N O I S pour un cheval.*

Une Tetière ornée de trois Diamans principaux, d'autres moyens & d'autres plus petits, le tout au nombre de quatre cent trente-neuf Diamans.

Un Poitrail, au milieu duquel est un très-gros Diamant, accompagné de douze autres, presque aussi gros, de quatre cent dix autres gros moyens, & plus petits. Des lames d'or font le fond du Poitrail, avec plusieurs ornemens d'Email, employés avec tout l'art possible.

Une Muselière d'or, émaillée de même & enrichie de Diamans; sçavoir, trois gros, trente moyens, & plus petits.

Une paire d'Etriers d'or, travaillés avec de l'Email, sur lesquels sont quatre-vingt douze Diamans, moyens & petits, trente-deux Rubis, & huit Emeraudes.

Une Houffe en broderie d'or, enrichie de quatre-vingt Emeraudes, de vingt-deux Rubis, & de quantité de Perles.

Une Selle ornée de la plus riche broderie en or & en argent, avec des fleurs imitées  
d'après

d'après le naturel. Sur cette broderie , sont  
65. Rubis & 60. Emeraudes.

• Une Croupière brodée en or.

Un *Téjelti* , pour mettre sous la Selle ,  
brodé en or.

Une Masse d'Armes de Cristal de Roche ,  
ornée d'une Emeraude de forme ronde ,  
d'un gros Rubis de la plus riche couleur , &  
le reste parsemé de soixante-huit Rubis &  
de Perles. Le lien de cette Masse est orné de  
quatre Emeraudes.

Un Caparaçon de drap écarlate , riche-  
ment brodé.

Un Fusil , monté en ébène , avec ses orne-  
mens d'or de rapport, enrichi de soixante &  
onze Diamans & de douze Rubis : Ouvrage  
de Constantinople.

• Un autre Fusil , dont le canon est de la  
fabrique de Damas, carabiné , incrusté d'or ,  
& orné de soixante-neuf Diamans , & de  
douze Rubis.

• Une paire de Pistolets , montés en ébène ,  
incrustée d'or , avec une Emeraude , soixan-  
te & douze Diamans , un Rubis & deux  
Emeraudes.

Deux faux Fourreaux de velours noir ,  
ornés de quatre Rubis , de cent quatre-vingt  
quatre Diamans , de huit Emeraudes & de  
cent cinquante-deux Rubis.

Un Fourniment complet ; la Gibecière est

B iiij d'or ,

d'or, avec des ornemens d'émail, enrichie de trois gros Rubis, de soixante & neuf Diamans, de trente & un Rubis moindres, & de trente & une Emeraudes.

Poire à poudre, ornée d'émail, & enrichie d'une Emeraude, de quatre-vingt-dix Diamans, de quinze Rubis & de trente & une Emeraudes.

Quatre Pièces de Drap d'or, & d'argent, de Perse, de différentes couleurs.

Vingt Pièces de Camelot, dit *Chali*, d'Angora, d'une très-grande finesse.

*EFFETS pris de l'extérieur du Trésor.*

Un Caparaçon de Drap écarlate, magnifiquement brodé.

Deux Pièces d'étoffe à fleurs, appellées *Demi Diba*, travaillées à Constantinople, chaque pièce de dix-huit Pics.

Dix Pièces d'étoffe d'or & d'argent, ouvrage façon de Perse, de dix-huit Pics chacune.

Quatre Fusils, dont deux ont la monture vers la culasse, ornée de Dents de Poisson; les canons sont carabinés, & mis en couleur d'Eau.

Deux autres Fusils, ouvrage de Grece, dont la monture est ornée d'écaille.

Deux paires de Pistolets, ouvrage de Constantinople, avec leurs faux Fourreaux, brodés à la façon des Indes. Sept

Sept paires d'autres Pistolets, très-bien travaillés, avec leurs faux Fourreaux, ouvrage des Indes.

*PIECES du Magasin, où sont conservées les Tentes de S. H.*

Une grande Tente, appelée *Oba*, avec sa Marquise, doublée d'étoffes d'or & d'argent; les deux colonnes sont travaillées avec des nacres de perle; toutes les vis sont d'argent; il y a deux grosses pommes d'argent. La Tente a six fenêtres, dont les cordons sont tressés en soie & en or.

Deux Tapis de pied de poil de Chameau, pour le dedans de la Tente, fabrique de Perse.

Un Sopha aussi pour la Tente, avec ses Coussins, d'une riche étoffe or & argent.

Une Balustrade qui entoure le Sopha, ornée de nacre de perle, avec des boules aussi de nacre, placées aux extrémités, sur l'appui de la Balustrade.

Un Abreuvoir d'argent pour le cheval, pesant mille sept cent quarante neuf Dragmes, ou vingt-sept Marcs trois onces.

Une Chaîne avec son Piquet d'argent, pour attacher le cheval, pesant le tout 1559. Dragmes, ou vingt-quatre Marcs trois onces.

Deux Entraves d'argent, pesant 539. Dragmes ou douze Marcs. Bv Un

Un Mors d'argent de 187. Dragmes, ou deux Marcs six onces.

Une Errille d'argent, 295. Dragmes, quatre Marcs trois onces.

Un Licol d'argent, 487. Dragmes, sept Marcs cinq onces.

Des Boucles d'argent pour les fangles, cinquante Dragmes. Les fangles & les rênes de la Bride couvertes de fil d'or.

Enfin neuf chevaux choisis dans les Ecuries du G. S.

Mais il est tems de reprendre le fil de ma Narration, & de vous rendre compte de notre retour en France. Les Vaisseaux du Roi appareillerent du Port de Constantinople le 12. Décembre 1742. Nous mouillâmes le 23. à la Rade de *Chio*; l'Isle de ce nom est aussi remarquable par sa situation que par la bonté de son terroir, qui produit les plus beaux fruits du monde & de toute espèce. Tout est bâti dans le goût Italien, quant à l'intérieur de la Ville: pour l'extérieur, ou le reste de l'Isle, il offre un spectacle charmant, & qu'on peut fort bien comparer aux environs de Marseille, chaque Négociant ayant sa *Bastide*, ou sa jolie Maison de Campagne sur la côte, ce qui forme un coup d'œil des plus agréables.

Les Députés des Marchands François de Smyrne, s'étoient rendus à *Chio*, pour rendre

dre leurs respects au nom de la Nation , à M. le Chevalier de Caylus , qui les reçût avec sa politesse ordinaire. Madame Pelcran , épouse du Consul de Smyrne , étoit venuë avec ces Députés pour représenter son mari, qui étoit malade. M. de Caylus lui fit servir une colation magnifique , & lorsque cette Dame sortit de son Bord , il la fit saluer de trois cris de VIVE LE ROI , & de sept coups de canon. Elle fût accompagnée de plusieurs Officiers des Vaisseaux , qui profiterent de l'occasion & de la proximité , pour aller voir la Ville de Smyrne, où nous restames trois jours entiers , pendant lesquels nous fûmes régalez dans la Maison Consulaire , dont M. le Consul & Madame son épouse firent parfaitement bien les honneurs. J'allongerois trop ma Lettre , Monsieur , si j'entreprendois de vous parler de cette fameuse Ville , plus belle aujourd'hui & plus florissante , qu'elle n'a jamais été avant sa disgrâce de l'année 1688. je veux dire l'horrible tremblement de terre , qui la ruina totalement , d'abord par les plus violentes secousses , puis par le feu , qui se prit à toutes les matières combustibles , & enfin par les eaux sorties des entrailles de la terre , qui submergerent entièrement ses misérables ruines.

Mais disons quelque chose de plus particulier

lier de Chio , où les vents contraires nous obligèrent de séjourner plusieurs jours. C'est une des plus fameuses Isles de la Mer Egée , ou de l'Archipel. On croit qu'elle tire son nom de la Nimphe *Chio* , fille de l'Océan , ou de la neige qui y tombe en abondance durant l'hiver , laquelle les Grecs appellent *χιών*. On vante le Marbre & le Jaspe de Chio , dont Cicéron a parlé , & ses vins excellens. Chio ou Scio , est aussi le nom de la Ville Capitale de cette Isle , que les Turcs appellent *Sagues* ou *Sakes-Adas* , Isle du Mastic ; c'étoit autrefois la plus renommée des Isles Ioniennes.

Les Génois ont possédé Chio sous les Empereurs Grecs de Constantinople ; on y voit encore les Armes de la Maison *Justiniani* en plusieurs endroits. Les Génois de Chio vivant en République , s'allièrent avec les Turcs , puis en devinrent tributaires , & enfin ils devinrent sujets de Selim II. qui s'empara de Scio en l'année 1566. Ce Sultan voulut changer en Mosquées toutes les Eglises ; mais le Roi Charles IX. ayant intercedé pour les Génois , ou plutôt pour la Religion , par le ministère de M. de Breves , son Ambassadeur , ce dessein ne fût point exécuté.

Il y a eu autrefois de grands Hommes à Chio , & on y voit encore aujourd'hui ce qu'on appelle *l'Ecole d'Homère*. Cette



Cette Isle est fertile en excellens raisins ; on en voit souvent des grappes gravées sur ses Médailles , ainsi que la représentation de certaines cruches pointuës par le bas & à deux anses , dans lesquelles on conservoit le vin le plus exquis. Selon Varron , cité par Plinè , on ordonnoit à Rome l'usage de ce vin pour les maladies de l'estomac.

Aujourd'hui on en tire beaucoup de soie , qui est employée pour les différentes Manufactures de Velours , de Damas , & d'autres étoffes mêlées d'or & d'argent , dont on fait un grand commerce. On charge aussi à Chio quantité de Bâteaux de figues , pour les Isles voisines.

Il y a dans cette Isle environ dix mille Turcs , cent mille Grecs , & trente mille Latins. Ajoutons un mot sur les femmes Sciotes , qui en général sont belles , polies & fort séduisantes , mais difficiles à séduire. Leur habillement nous parût assés singulier. Elles portent toutes un Turban comme les Grecques de *Pera* , Fauxbourg de Constantinople , fort gros & assés haut : tout le reste de l'habillement est presque comme celui d'une Payfanne Allemande , dont on voit des figures gravées dans *Misson* & dans d'autres Voyageurs , à l'exception seulement que le jupon ne vient que jusqu'au jarret.

A l'égard de la Religion, la Romaine y est exercée avec tant de liberté, que les Turcs ont appelé la Ville de Chio *la petite Rome*. Il y a des Religieuses de l'Ordre de S. François & de S. Dominique, non cloîtrées, dirigées par les Jésuites.

Terminons cet article par le beau présent que l'Auteur de la Nature a fait à l'Isle de Chio, je veux parler de ces Arbres fameux nommés *Lentisques*, qui forment le Mastic, Gomme ou Larme, qui sort de ces Arbres. Le Lentisque est assés petit; son tronc de médiocre grosseur, jettant quantité de branches, qui s'abaissent vers la terre. Il est verd toute l'année; son écorce est rougeâtre, pliante & gluante. Ses feuilles sont épaisses, grasses, d'un verd obscur, avec un peu de rouge à l'extrémité, & d'une forte odeur. Son fruit est enfermé dans une espece de gouffe, ou baye recourbée, qui vient en forme de grappe, & qui après avoir été quelque tems verte, noircit en meurissant. Outre les gouffes qui renferment le fruit, il y a aussi comme de petites vessies, remplies d'une liqueur claire, qui se convertit en de petits Insectes volans.

La Gomme coule du tronc & des grosses branches de l'Arbre pendant les grandes chaleurs, sans qu'il soit nécessaire d'y faire des incisions, mais elle sort plus abondamment, quand

quand l'Arbre est incisé. On prépare au pied du Lentisque une fosse pavée, pour recevoir la larme du Mastic, quand elle tombe. Le meilleur vient de l'Isle de Chio, & il est beaucoup plus gros & d'un goût plus balsamique que celui du Levant & d'Italie. Cependant ce dernier est presque le seul que l'on voit en France, par la raison que voici.

La récolte du Mastic appartient au Grand Seigneur. Elle tient lieu aux Habitans du *Karache*, ou de la Capitation, qu'il exige ailleurs des Grecs & autres habitans des Pays conquis, & des Etrangers. Le Sultan l'affirme au Grand Doüanier de Constantinople, qui l'est ordinairement aussi de Smyrne, mais avec la réserve du plus beau pour S. H. les Dames du Serrail & les principaux Officiers. On croit que le nom de *Mastic* vient de ce que les Turcs, & particulièrement les femmes, mâchent presque continuellement de cette Gomme.

Les premières incisions des Lentisques se font le premier Août, en coupant en travers & à divers endroits l'écorce des troncs avec de gros couteaux, sans toucher aux jeunes Arbres. Dès le lendemain, on voit distiller le suc nourricier de l'Arbre par petites larmes, dont se forment peu à peu les grains de Mastic; ils durcissent sur la terre. Vers la fin de Septembre, on fait encore des incisions,

incisions , mais qui rendent moins que les premières. Le fort de la récolte est vers la mi-Août.

Les Habitans de Chio tirent de la Baye ou gouffe du fruit du Lentisque une huile précieuse , dont on se sert , aussi bien que du bois & des feüilles , comme d'un remède assuré contre la dysenterie & les maux de dents. Le bois sert encore à faire des cure-dents, qui sont fort en usage en France , en Angleterre & en Hollande.

Ceux qui cultivent ces Arbres ne payent que la moitié de la somme à laquelle les autres sont taxés , & par distinction, ils ont, quoique Chrétiens , le privilège de porter *la Sesse* (a) blanche, comme les Turcs ; mais il leur est défendu , & à tout le monde , au Propriétaire même , de couper ou d'abbattre aucun de ces Arbres , sous peine d'avoir le poing coupé.

Je n'oublierai pas , en finissant , de vous faire part d'une singularité qui ne se voit que dans l'Isle de Chio , & que je ne pouvois me lasser de voir & d'admirer. Les Perdrix y sont en aussi grande abondance & aussi privées que nos Ponles : on les élève avec soin , & on les mene tous les matins à la campagne chercher leur nourriture , comme on fait ailleurs des troupeaux de Moutons

(a) Pièce de Mousseline qui forme le Turban.

& de Chevres. Chaque famille confie les siennes à un Gardien commun, qui les ramene le soir, & on les appelle chés soi avec un coup de sifflet, chaque troupe reconnoissant son Maître & son gîte. On peut même, si l'on veut, les faire revenir pendant la journée, en sifflant seulement, & elles reviennent toujours sans délai & sans confusion.

Nous partîmes de Chio, non pas sans quelque regret de quitter un si beau séjour, & après une courte & heureuse Navigation, nous arrivâmes à Malte le dernier jour de l'année. Le lendemain, premier jour de cette année 1743. fut célébré dès le matin sur notre Escadre, avec les cérémonies ordinaires des Etrennes, des souhaits, &c. Il y eut aussi sur ce sujet des Vers présentés à M. le Commandant.

Enfin, Monsieur, ayant mis à la voile du Port de Malte par un tems très-favorable, nous arrivâmes avec le même bonheur à la Rade de Toulon le 16. Janvier, tous bien contents & satisfaits d'avoir fait aussi heureusement un si beau voyage.

J'ai l'honneur d'être, &c.

## A V E R T I S S E M E N T.

**T**Out le monde sçait que l'illustre Mehemet Effendi, Pere de Saïd-Pacha, dont nous venons d'écrire l'Ambassade, vint en France l'année 1720. en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire, de la part du Sultan Achmet III. & qu'il s'acquit ici une réputation qui durera long-tems parmi nous. Mais le Public ignore que ce digne Ministre, charmé de tout ce qu'il avoit vû en France, sur-tout à la Cour, & satisfait au-delà de toute expression, des honneurs & de la justice qu'on avoit rendus à son caractère & à son mérite particulier, écrivit une Relation entière de son Ambassade, pour la présenter lui-même au G. S. & pour lui rendre, par là, un compte fidele de tout ce qu'il avoit vû de plus remarquable, & de ce qui s'étoit passé, à son égard, durant son séjour en France. D'abord ce ne fut qu'un Journal, un peu détaillé, pour ne perdre la mémoire d'aucun fait, & écrit d'une manière simple & dénuée de tout ornement.

C'est ce même Journal que M. de Fiennes, Premier Interprete du Roi, & Professeur en Langue Arabe au Collège Royal, lequel fut toujours, par ordre de la Cour, auprès de l'Ambassadeur, depuis son arrivée en France, jusqu'à son Embarquement pour le retour, & qui s'étoit acquis son estime & son amitié: c'est, dis-je,

dis-je , ce même Journal , que M. de Fiennes traduisit en François , qu'il a bien voulu nous communiquer en son tems , & dont nous avons extrait l'article qui concerne l'Opera , qui est imprimé dans un Mercure , & qui a fait beaucoup de plaisir à nos Lecteurs.

Depuis nous avons appris que Mehemet Effendi , de retour à la Porte , avoit revû , corrigé , augmenté son Journal , & qu'il lui avoit donné la forme qui convenoit , pour être présenté à l'Empereur , son Maître. Il le fut en effet , & le Sultan le reçût , & le vit ensuite à loisir , avec beaucoup de satisfaction. Il s'en répandit des Copies dans le Serrail , & dans la Ville de Constantinople.

Ce Détail nous est revenu par le Secretaire , & par les Principaux Officiers de Saïd-Pacha , qui , en venant en France , n'oublia pas de mettre dans sa Cassette la Relation de l'Ambassade de son Pere , non-seulement comme une Pièce curieuse , mais précieuse pour lui , & nécessaire à plusieurs égards.

Ce Ministre fit plus , il entreprit d'en faire une Traduction Françoisise , tant de son propre fond , qu'avec le secours des quatre ou cinq Interprètes , qui étoient à sa suite , & dont nous avons parlé en son lieu.

C'est cette Traduction , dont nous avons trouvé le moyen d'avoir une Copie exacte , durant le séjour de l'Ambassadeur , que nous  
avons

avons l'honneur de voir quelquefois, que nous insérons ici, persuadés que nos Lecteurs en seront contents, & qu'ils trouveront cette Pièce placée à propos.



RELATION de l'Ambassade de *Mehemet Effendi* à la Cour de l'Empereur de France, écrite & présentée au pied du Trône du très-Puissant Empereur des Ottomans, SULTAN ACHMET, par son Esclave.

AU NOM DE DIEU, clément & miséricordieux, Seigneur des deux vies.

**M**ON TRÈS-HEUREUX EMPEREUR, je viens au pied de votre auguste Trône vous rendre compte de l'honorable commission qu'il a plu à V.H. de me confier.

L'an de l'Hégire du Prophète 1132. \* le 4. jour de la Lune *Zeulheudgé*, nous nous embarquâmes dans le Port de votre Ville Impériale, & après une heureuse Navigation, nous arrivâmes au Port de Toulon le 20. jour de la vénérable Lune *Muharrem*, (11. Novembre 1720.) Notre Vaisseau, après avoir mouillé vis-à-vis le Lazaret, salua de onze coups de canon, salut qui nous fut rendu par plus de trois cent coups, que

\* 7. Octobre 1720.

tirerent



tirèrent les Fortereſſes qui environnent le Port.

Peu de tems après M. de S. Germain, Major de la Marine , arriva dans une Chaloupe auprès de notre Vaiſſeau , & nous fit compliment de la part du Commandeur de Dailly , Commandant de la Marine , par le Sr de Fiennes , Interprète du Roi. Le Major n'entra point dans le Vaiſſeau , à cauſe de la contagion , qui affligeoit alors toute la Province , ce qui exige de grandes précautions.

Le ſoir du même jour, on apporta quantité de fruits , des confitures , & d'autres rafraîchiſſemens. Le lendemain, M. Honnart, Intendant de la Marine , vint auſſi nous faire compliment & nous dire que notre logement étoit tout préparé dans un Lieu com- mode & agréable , nommé *le Jardin du Roi*.

Peu de tems après , étant retourné à la Ville , il nous envoya le Canot doré , dans lequel il étoit venu au Vaiſſeau. Nous nous y embarquâmes , & voguant du côté de la Ville , nous deſcendîmes à un Port qui en eſt aſſés près , où nous trouvâmes les troupes , tant de Terre que de la Marine , ſous les armes , avec leurs Officiers en tête , leſquels s'avancerent pour nous recevoir , & nous firent routes les honnêtetés poſſibles. On avoit amené deux chevaux , ſur leſquels  
nous

nous montrâmes mon fils & moi , pour nous rendre au Jardin du Roi. Nous marchâmes, suivis de nos Valets de pied , entre deux hayes de Soldats , toujours sous les armes & les Tambours battans. Durant cette Marche les Forts , qui environnent la Rade & le Port de Toulon, & les Remparts de la Ville, nous saluerent d'un nombre infini de coups de canon.

Arrivés au Jardin du Roi , l'Intendant de la Marine , qui nous avoit précédés , nous y reçût , nous parlant cependant à une certaine distance ; & nous établit dans la Maison qui nous étoit destinée , nous en trouvâmes les appartemens commodes , & parfaitement bien meublés.

Il revint le lendemain , pour délibérer sur la route que nous devons prendre pour nous rendre à Paris , sans courir aucun risque par rapport à la contagion. On convint que , nous irions par Mer jusqu'au Port de *Cette* , d'où nous continuërions notre route par la Province de Languedoc , &c. Pour cela on équipa sept Tartanes , & dans celle qui nous étoit destinée , on pratiqua une chambre ornée de peintures & de dorure , de laquelle M. le Motteux , Capitaine de Vaisseau de haut bord , eut le commandement.

Le 10. de l'heureuse Lune de *Sefer* ( 10.  
*Decembre*

*Decembre 1720.*) fut le jour de notre Embarquement, qui se fit sur le soir; les mêmes troupes nous ayant accompagnés depuis le Jardin du Roi jusqu'à la Marine, les Fortereſſes ne ceſſant de faire des ſalves de leur Artillerie.

On ne mit à la voile que le lendemain un peu après minuit, & à deux heures après midi, on arriva à la Tour de Bouc, où le vent contraire nous obligea de reſter pendant quatre jours. Le 16. de la même Lune, nous fîmes voile dès le grand matin, & avec le ſecours de Dieu, nous arrivâmes au Port de Cette, avant trois heures du ſoir.

M. Guilminette, Major de la Marine, vint auſſi-tôt auprès de notre Tartane, & nous fit compliment, nous invitant d'aller occuper la Maïſon, qu'il avoit fait préparer dans l'Iſle de Maguelonne, à trois lieues de Montpellier; pour y faire la Quarantaine, inévitable, par rapport au Pays d'où nous venions, &c.

Le lendemain matin, le même Officier nous envoya des Bâteaux, qui nous paſſèrent dans l'Iſle que je viens de nommer, & où nous demeurâmes quarante jours entiers, non ſans exercer beaucoup notre patience, cette Iſle étant un vrai deſert, & hors de toute communication.

Au bout de ce tems-là, arriva M. de la  
Beaune,

Beaune , Gentilhomme ordinaire de l'Empereur de France , envoyé exprès pour nous complimenter de la part de S. M. & pour nous accompagner. Il nous pria de nous rendre le lendemain à Frontignan , où il alloit nous attendre & faire préparer toutes choses dans le logement qui nous étoit destiné.

Nous nous embarquâmes pour cela dès le matin du 26. de la Lune Rebiul Euvel , ( 26. Janvier 1721. ) & étant arrivés à Frontignan , nous trouvâmes un carosse , dans lequel nous allâmes à la Maison qui avoit été préparée. Après nous être un peu reposés, M. de la Beaune, richement habillé, entra dans notre appartement , & nous étant réciproquement salués & assis dans deux fauteuils vis-à-vis l'un de l'autre , ce Gentilhomme nous parla en ces termes.

» L'Empereur de France , mon Maître ,  
 » ayant appris l'heureuse arrivée de V. E.  
 » dans ses Etats , m'envoie au-devant d'elle  
 » pour la féliciter sur son heureux voyage.  
 » Votre Ambassade contribuëra, sans doute,  
 » à fortifier & à augmenter la bonne intel-  
 » ligence qui est depuis si long-tems entre  
 » les deux Empires. Le choix qu'on a fait  
 » de votre personne pour remplir ce digne  
 » Ministère , me confirme encore plus dans  
 » cette pensée ; je ferai de mon côté tout  
 » mon

» mon possible pour bien remplir les in-  
 » tentions du grand Prince, de la part de qui  
 » je suis envoyé , & pour vous marquer  
 » mon zèle & ma très-parfaite considéra-  
 » tion.

Après ce Compliment & ma réponse , on  
 servit un Régale de Confitures &c , ensuite  
 duquel les Magistrats & les Principaux de  
 la Ville vinrent nous complimenter & nous  
 offrir un présent de Fruits & de Confitures.  
 Nous nous rembarquâmes aussi-tôt, pour re-  
 tourner à *Cette* , où nous trouvâmes le ca-  
 rosse du Duc de Roquelaure , Commandant  
 de la Province, qui l'avoit envoyé de Mont-  
 pellier.

Nous y entrâmes pour aller au logis qui  
 nous étoit destiné. La marche se fit au bruit  
 du canon des Remparts & des Forteresses, les  
 troupes de la Place rangées en haye , bor-  
 dant le chemin depuis l'endroit où nous  
 avions débarqué , jusqu'à ce logis. C'est un  
 Bâtiment considérable , nommé *la Sucrierie* ,  
 parce qu'on y affine le Sucre. Là , les pre-  
 miers de la Ville vinrent nous féliciter sur  
 notre heureuse arrivée , & nous marquer  
 beaucoup de joye.

Les femmes commencerent ensuite à ve-  
 nir par compagnies de douze & quinze à la  
 fois , & ne discontinuerent point leurs visi-  
 tes jusqu'à onze heures du soir. Le lende-  
 main ,

main , quantité de femmes de condition de la Ville de Montpellier & des environs , vinrent aussi pour nous voir.

MON TRÈS-AUGUSTE EMPEREUR , Votre Majesté sçaura, qu'en France on respecte plus les femmes que les hommes. Elles font assés ce qu'elles veulent , vont ordinairement où il leur plaît , & on défère aisément à leurs volontés. Le plus grand Seigneur fait honnêteté à la femme du rang le plus commun.

Le lendemain , nous nous embarquâmes sur le canal de Languedoc. Ce canal est formé par l'assemblage des eaux des environs. Avant la construction du canal , les Marchands avec leurs marchandises , & les Voyageurs étoient obligés de faire un grand circuit , beaucoup de chemin & de dépense : mais depuis sa construction , qui a coûté de grandes sommes, les Négocians & les Voyageurs trouvent leur plus grand profit , & leur commodité ; d'ailleurs , non-seulement il facilite & abbrege le transport des marchandises , mais il augmente encore le revenu des Doüanes & des autres Droits. Enfin , par le moyen de ce canal , on peut aujourd'hui avec un Bâtiment convenable , passer de la Mer Méditerranée dans l'Océan , dont il fait l'heureuse communication.

C'est , dit-on , un Particulier qui a imaginé ce grand Ouvrage , l'entreprise duquel

a été suspenduë long-tems , puis commencée & heureusement exécutée sous l'Empire de LOUIS-LE-GRAND, Bisaycul de l'Empereur de France d'aujourd'hui , par la vigilance d'un Ministre ( a ) renommé , son premier Visir , & sous la conduite de certains hommes rares , qui ont eu le secret de forcer la Nature d'obéir à l'Art.

Nous arrivâmes le soir à la Ville d'Agde , où nous couchâmes dans la maison qui nous avoit été préparée. Le lendemain, nous nous remîmes sur le canal , & allant de gîte en gîte , nous arrivâmes à Toulouse le 4. de la Lune de *Rebiul akir* ( 1. Février ). Le canal passant à un Fauxbourg de cette Ville , se joint à une grande rivière , nommée *Garonne*. Au sortir du canal , nous montâmes dans des Carosses , qui nous avoient été envoyés de la Ville.

Toulouse est une belle & grande Ville , Capitale d'une grande Province , distinguée & révérée parmi les François. La Province se nomme Languedoc. Deux Capitaines de Ville à la tête de leurs Compagnies , les Drapeaux déployés , nous conduisirent à l'Hôtel où nous devions loger. Nous restâmes trois jours à Toulouse , pour donner le tems de débarquer nos équipages, qui étoient

( a ) *M. Colbert.*

sur le canal , & pour les embarquer sur la Garonne.

Le quatrième jour , les mêmes Troupes sous les Armes nous accompagnerent jusques sur les bords de ce fleuve , sur lequel nous navigeâmes pendant deux jours pour descendre à Bordeaux , situé sur l'embouchure du même fleuve. Un Carosse nous attendoit sur un des Quais , qui étoit rempli de Gens de guerre , lesquels nous accompagnerent jusqu'à notre logis.

MON TRE'S-MAGNIFIQUE EMPEREUR , de toutes les Villes que nous avons vûës , il n'y en a point de comparable à Bordeaux , soit par sa situation , soit par la beauté des Edifices , & par ses autres agrémens. La Ville est extrêmement peuplée à cause de son grand Commerce.

Le fleuve est si vaste devant Bordeaux , & forme un Port si considérable , qu'on peut le comparer au Port de Stamboul ( *Constantinople* ) votre Ville Impériale , séjour de félicité. Quoique la Mer Océane en soit éloignée de vingt lieuës , les grands Vaisseaux viennent mouïller devant la Ville. Il y avoit lors de notre arrivée plus de cinq cent Bâtimens , & on dit que dans l'Été on en voit plus de deux mille. Nous avons eu la satisfaction de voir , pour la première fois , le flux & le reflux de la Mer , dont nous n'avions



vions fait qu'entendre parler. Il paroît deux fois en vingt-quatre heures , & c'est une merveille de la Nature , ou plutôt du doigt de Dieu , qu'on ne sçauroit voir, sans admiration , & qu'on ne sçauroit bien expliquer ou pénétrer , sans témérité.

Nous allâmes voir la Citadelle , bâtie hors de la Ville sur le bord du fleuve ; c'est un Boulevard considérable & d'une grande solidité. On nous salua en entrant & en sortant, de plusieurs coups de canon. Etant montés au logement du Commandant de la Place , nous vîmes un beau Jardin & très-bien ordonné , dans lequel il y a un Donjon fort élevé , qui a vû sur toute la Ville & sur le Port. Nous nous promenâmes beaucoup dans ce Jardin , rempli alors de Renoncules , de Tulipes & d'autres belles fleurs de la saison.

On nous conduisit ensuite dans un appartement orné de Portraits , d'autres Tableaux , & richement meublé. Le Maréchal de Barvick , qui s'y étoit rendu , se leva & vint au devant de nous. Après les premiers Complimens , on nous présenta le Caffé , puis le Sorbet & des Confitures. Le Maréchal , à cause de sa dignité , & de sa qualité de Commandant dans la Province de Guyenne , ne pût pas venir nous rendre visite , & n'osa pas nous faire proposer d'aller le voir dans son Hôtel. La visite de la Citadelle pa-

rût l'expédient le plus convenable pour concilier le cérémonial avec le desir , que ce Seigneur avoit marqué de nous voir , n'ayant jamais vû des Ottomans.

Nous fûmes obligés de rester trois jours à Bordeaux , & nous étant embarqués sur le fleuve , nous arrivâmes en peu de tems à Blaye , Ville , Forteresse & Port , qui fût le dernier où nous débarquâmes , ayant jusqu'alors toujours fait notre voyage par eau. Nous trouvâmes à Blaye , dix chevaux des écuries de l'Empereur , richement harnachés , amenés par un Gentilhomme , Ecuyer de S. M. & aussi un Carosse envoyé pour notre usage.

Le tems froid & pluvieux nous engagea , mon fils & moi , de monter en Carosse , pour arriver au logis qui nous étoit préparé , accompagnés de quelques Compagnies de soldats avec leurs Officiers. Les Gens qui étoient venus de Paris , avec les voitures nécessaires pour nous y conduire , nous attendoient dans ce logis.

Le 17. de la Lune , Rebyul akhîr ( 14. Février ) nous commençâmes à nous servir des agréables voitures de terre , & allant ainsi de logement en logement , nous trouvâmes sur notre route le Château de *Chambort* , situé dans un Pays fort agréable ; la structure en est toute charmante ; il est orné de six  
Dômes ,

Dômes, & par là j'ose le comparer, MON MAGNIFIQUE EMPEREUR, à une de ces cassolètes, qui servent chés nous à donner le Parfum. François premier, Empereur de France, de qui l'un de vos plus Augustes Ayeux admira les vertus, rechercha l'amitié & l'alliance, le fit bâtir, & il appartient à ses dignes Successeurs. Il y a à Chambort un Parc d'une grande étendue, que nous traversâmes, & où nous vîmes quantité de Cerfs.

Nous allâmes de-là à Orléans, belle & grande Ville, éloignée seulement de deux journées de Paris. Le Régiment de Champagne y étoit logé, & aux environs, en quartier d'hyver. Un détachement de ce corps, & une brigade de Cavalerie vinrent une lieuë au-devant de nous, & en entrant dans la Ville, nous trouvâmes le Régiment sous les Armes.

Les Principaux de la Ville nous rendirent visite, & les plus belles Dames ne manquèrent pas, comme des Astres brillans, de venir orner l'appartement, que nous occupâmes pendant un seul jour, car nous partîmes le lendemain.

Enfin, en continuant notre agréable route, nous arrivâmes le neuvième jour de la Lne Dgemaful-euvel ( 8. Mars 1720. ) à un des Fauxbourgs de Paris. Nous des-

cendîmes dans un Palais , qui nous avoit été préparé , & nous y demeurâmes pendant une semaine.

Il me seroit impossible , PUISSANT EMPEREUR , d'exprimer à V. H. quel fût le concours du monde qui s'empressa de venir nous voir , encore moins de nombrer la quantité d'hommes , de femmes & de filles , qui arriverent dans ce Palais à la même intention. Nous reçûmes , avec la distinction convenable , les personnes de qualité & particulièrement les Dames.

Il y a à la Cour de France une Charge considérable : celui qui la remplit est appelé Introduceur des Ambassadeurs , lequel a diverses fonctions à leur égard. L'Introduceur d'aujourd'hui , nommé M. de Raymond , vint deux jours après notre arrivée , nous faire compliment de la part de son Empereur. Il revint trois jours après , pour nous inviter de la part de ce grand Prince , à faire notre Entrée publique dans Paris le Dimanche suivant , vers l'heure de midi. Il nous dit aussi qu'il y avoit un Hôtel préparé pour nous recevoir à la fin de cette marche , & que nous devions l'occuper durant tout notre séjour.

Il nous parla de l'ordre de cette marche ; dans laquelle le plus ancien des Maréchaux de France , devoit nous accompagner, ayant  
été

été nommé pour cela. Mais qu'étant occupé auprès de la Personne du jeune Empereur , dont il étoit Gouverneur , & d'ailleurs fort âgé , le Maréchal d'Etrées , Vice-Amiral de France , &c. feroit en sa place cette fonction : ainsi nous parla l'Introduiteur.

Le lendemain, M. Martin, Ayde de l'Introduiteur , vint au Palais, pour regler l'ordre de la marche , prit une Liste de nos Gens qui devoient monter à cheval , & dit qu'on envoyeroit pour cela des chevaux des écuries du Roi.

Enfin dès le matin du jour de l'Entrée , M. Coynar , l'un des Ecuyers de l'Empereur arriva avec les chevaux mentionnés dans la Liste , & quelque-tems après , arriverent le Maréchal d'Etrées & l'Introduiteur des Ambassadeurs dans le Carosse de l'Empereur ; nous allâmes les recevoir de la manière qui convenoit. Notre Empereur , nous dirent ils , vous envoie son propre Carosse , & les Princes & Princesses ont pareillement envoyé les leurs, pour honorer votre Entrée : nous vîmes en effet un grand nombre de Carosses magnifiques qui venoient d'arriver , & un quart d'heure après on commença la marche qui se fit en cet ordre.

Un Régiment entier de Cavalerie précéda toute la marche , ensuite tous nos Gens parfaitement bien montés. Ceux qui portoient

C v des

des mousquets avoient des fourures , & ceux qui portoient des lances avoient des vestes à courtes manches. Après eux marcherent les Agas & autres nos Officiers. Ensuite le Dévot Imam , notre Ministre de la Religion Musulmane, & le Maître des Cérémonies de l'Ambassade. Tout de suite notre cher fils , marchant avec l'Intendant de notre Maison , ayant derrière eux six chevaux de main richement harnachés. Ensuite un Ecuyer de l'Empereur , & l'Interprète , & nous enfin en habit de cérémonie , monté sur un très-beau cheval , dont le harnois étoit magnifique , ayant à notre droite le Maréchal d'Entrées , & l'Introducteur à notre gauche. Un autre Régiment de Cavalerie fermoit la marche , & tout de suite venoit une longue file de Carosses des Princes , Princesses , &c. selon leur rang.

Les rues par lesquelles nous passâmes , sont fort larges ; cinq ou six Carosses peuvent y marcher de front , cependant le concours du peuple fût si grand , que nous avions de la peine à marcher dans un certain ordre ; on auroit dit que tous les habitans de cette grande Ville étoient sortis pour voir notre Entrée. Toutes les fenêtres des maisons situées sur la route , lesquelles ont quatre & cinq étages , étoient remplies de monde , ainsi que les toits.

C'est en cet ordre, MAGNIFIQUE EMPEREUR, que nous arrivâmes à l'Hôtel, qui nous avoit été préparé. Il appartient à l'Empereur, & on lit cette Inscription, sur la principale Porte : HÔTEL DES AMBASSADEURS EXTRAORDINAIRES. Les Troupes, dont nous avons parlé, s'étant rangées pour nous saluer, défilèrent devant cet Hôtel, & le Maréchal d'Etrées ayant pris congé de nous, & reçû nos remercimens, se retira, ainsi que l'Introducteur.

Les hommes & les femmes recommencerent bien-tôt à venir en foule, les uns pour nous rendre visite, & les autres, faisant le plus grand nombre, par pure curiosité, sur-tout pour nous voir manger : on venoit nous dire familièrement aux heures des repas, la femme ou la fille d'un tel vous prie de lui permettre d'entrer, pour voir comment vous mangez. Nous ne pouvions guère le refuser à certaines gens. Ils environnoient notre table, & marquoient beaucoup d'attention. C'étoit cependant dans le tems de leur jeûne de quarante jours, qu'il ne leur est pas permis de rompre arbitrairement, & nous n'osions leur rien offrir.

Deux jours après, l'Introducteur revint nous voir, pour nous dire que l'Empereur de France nous donneroit audience le Ven-

dredi suivant ; il nous fit aussi un détail de ce qui devoit se passer , tant à l'égard de cette autre marche , que par rapport à l'audience , sans oublier que pour nous faire plus d'honneur , un Prince viendroit nous prendre & nous accompagneroit.

En conséquence , le Prince de Lambesc , de la maison de Lorraine , & l'Introducteur des Ambassadeurs étant arrivés dès le matin à notre Hôtel, nous nous mîmes en marche à dix heures , dans le même ordre que la première fois , à la réserve que nos Officiers ne portoient point d'armes , dequoi on étoit convenu amiablement la veille avec le Grand Maître des Cérémonies , parce qu'il auroit fallû les quitter à la porte du Palais de l'Empereur , où l'on n'entre point armé.

Ce jour là , nous prîmes un habit de cérémonie , la veste de dessus étant à longues manches , & en couvrant une autre doublée de martre zibeline , avec un Turban de Secrétaire du Conseil ; le cheval même que nous montions , de notre écurie , étoit harnaché , comme les jours de Conseil à votre sublime Porte , la Houffe traînante. Nous avions le Prince de Lambesc à notre droite , l'Introducteur à notre gauche. Notre fils , faisant la fonction de Secrétaire du Conseil , marchoit devant nous monté sur une belle haquenée , dont la bride étoit enrichie de  
pier-



pierreries. Il portoit sur ses mains la Lettre bénie & majestueuse de mon Auguste Empereur.

A mesure que nous approchions du Palais de l'Empereur de France, nous trouvions des Corps entiers de gens de Guerre, & sur-tout des Détachemens des différentes Compagnies qui composent sa maison, ayant à leur tête les Chefs de ces Corps, qui nous complimenterent, & nous firent rendre les honneurs militaires. Le premier de tous, est nommé les Gendarmes de la Garde, commandé par un Prince de la maison de Rohan.

Pour arriver à la porte Impériale du Palais, surnommé DES TUILLERIES, nous traversâmes un vaste Jardin, qui doit être un Paradis terrestre dans les belles saisons. Nous y trouvâmes les deux Compagnies des Mousquetaires de l'Auguste maison Impériale, l'une nommée Cavalerie Blanche, & l'autre Cavalerie Noire; l'une & l'autre composée d'une jeune Noblesse, qui fait dans ces Compagnies comme l'apprentissage de l'Art de la Guerre, nous en reçûmes les mêmes honneurs.

GRAND EMPEREUR, je crois pouvoir dire ici à V. H. que par une juste estimation de toutes ces Troupes, en y comprenant aussi deux Régimens entiers des Gardes à pied,

nom-

nommés les Gardes Françoises & Suisses , qui avoient bordé les rues depuis notre Hôtel : je crois , dis-je , pouvoir vous assurer qu'il y avoit dequoi former une Armée de trente mille hommes , toutes Troupes fort lestes , & en habits neufs.

Etant arrivés à l'Escalier qui conduit à la grande Porte d'Entrée , nous mîmes pied à terre , & on nous conduisit à l'appartement du grand Maître de la maison de l'Empereur , nommé le *Duc de Bourbon* , ou après quelques momens de repos , nous montâmes par un grand Escalier , au principal appartement de ce magnifique Palais , & à mesure que nous avançons , differens Officiers venoient nous recevoir & nous accompagnoient ; en sorte que nous eûmes de la peine d'arriver à la porte d'une grande & longue galerie , au fond de laquelle étoit l'Empereur , assis sur son Trône , environné des Princes & des Grands de sa Cour.

Nous entrâmes dans cette galerie , suivis seulement de douze personnes de notre maison. En nous avançant vers le Trône , nous avions, PUISSANT EMPEREUR , à droite & à gauche les objets les plus ravissans , & de véritables Soleils de beauté , c'étoient les Princesses du Sang Impérial , & les principales Dames de la Cour , placées sur plusieurs rangs de sièges , avantageux pour être bien vûës ;

siés ; leurs habits , au reste , étoient si couverts de Diamans & de Pierreries , qu'il n'y eût jamais de Spectacle plus brillant. Elles se leverent toutes à notre Entrée , & l'Empereur lui-même , lorsque nous fûmes un peu avancés , se leva aussi.

Nous portions alors sur nos mains la Lettre bénie & majestueuse de V. H. & étant enfin tout auprès du Trône de l'Empereur , après une très-profonde inclination , nous présentâmes cette Lettre , en disant ces paroles : « AUGUSTE EMPEREUR, voilà » la Lettre glorieuse du très-grand & très- » puissant Empereur des Ottomans , mon » Bienfaiteur , & mon Maître , le Sultan Acmet, fils du Sultan Mehemet. L'Empereur de France étant encore fort jeune , son principal Ministre , le Cardinal du Bois , reçut la Lettre de nos mains , & la posa sur une table couverte d'un drap d'or , laquelle étoit près de l'Empereur. Nous présentâmes ensuite la Lettre du Grand Visir Ibrahim Pacha , Vénérable gendre du Sultan , que le même Ministre prit & posa sur la même table , au-dessous de la Lettre Impériale : nous continuâmes notre Discours , dont la substance fût , que « nous étions envoyés en » Ambassade , pour ranimer l'ancienne , stable & forte correspondance , qui est entre » les deux Empires depuis un si long-tems , &

» & aussi pour marquer l'amitié & l'estime  
 » particulière, que l'Empereur des Musul-  
 » mans conserve pour le magnifique Empe-  
 » reur de France. Quelle gloire n'est-ce  
 » point pour moi, de me trouver revêtu  
 » d'une dignité qui me procure l'honneur  
 » de voir la face d'un si grand Empereur,  
 » & d'un Soleil si brillant & si majestueux  
 » dès son lever ! Je souhaite qu'il daigne ré-  
 » pandre sur moi ses rayons les plus doux,  
 » & que ma personne puisse lui être agréa-  
 » ble. »

L'Empereur, qui entroit dans sa douzième année, doué d'une grande beauté, mais d'une beauté mâle & toute charmante, avoit un habit superbe, tout couvert de Diamans, dont l'éclat ébloüissoit. Il ne répondit pas lui-même : mais le Maréchal de Villeroy, son Gouverneur, prenant la parole, le fit à peu près en ces termes : « Le très-magnanime & très-puissant Empereur mon Maître est fort satisfait des marques d'amitié du puissant & magnifique Empereur des Ottomans, & de son Ambassadeur, qui vient l'en assurer. »

Ensuite ayant fait une profonde révérence, mis la main à notre tête, puis sur notre poitrine, & ayant marché quelque pas, sans tourner le dos, nous sortîmes de cette superbe Sale, puis du Palais, pour retourner à notre Hôtel  
 dans

dans le même ordre que nous étions venus.

Le lendemain , nous allâmes à l'audience du Duc d'Orléans Régent , & Oncle de l'Empereur , après y avoir été invités par M. de Marprè , Introduceur des Ambassadeurs auprès de ce Prince , qui est logé dans un magnifique Serrail , nommé le Palais Royal. Notre marche, notre suite , & nos habits furent à peu près les mêmes que le jour précédent. Nous arrivâmes à la Sale d'audience , en traversant des appartemens magnifiques. Le Régent étoit assis dans un fauteuil , environné de Grands Seigneurs. Aussi-tôt qu'il nous apperçût , il se leva , & vint deux ou trois pas au-devant de nous , ôtant son chapeau : à quoi nous répondîmes d'une manière convenable , & en faisant des souhaits pour sa prospérité. Puis en lui présentant une Lettre , nous dîmes :

Grand Prince , voici la Lettre que vous écrit le secourable Visir , Ibrahim Pacha , Vénérable Gendre du G. S. Il la prit fort gracieusement , & après quelques discours , au sujet de la bonne intelligence , qui est entre les deux Empires ; nous prîmes congé & nous nous retirâmes fort satisfaits.

Le jour suivant , nous rendîmes une visite au principal Ministre , nommé le Cardinal du Bois , qui est comme le Visir de l'Empereur de France , avec lequel nous eûmes quel-

quelque conversation sur le sujet de notre Ambassade.

Le Gentilhomme qui étoit auprès de nous , nous dit quelques jours après , que l'Empereur devoit aller à la Chasse du Vol, & qu'il dépendoit de nous de voir cette Chasse , qui pourroit nous faire plaisir , & dont il nous fit même le détail. Elle étoit pour le lendemain , & ayant résolu de nous y trouver , nous montâmes en Carosse , & sortîmes de la Ville , pour nous rendre au lieu où étoient les Princes , Princesses & les Dames qualifiées , qui devoient en être , & qui attendoient l'Empereur.

Peu de tems après , ce grand Prince arriva en Carosse , accompagné de son Gouverneur , avec sa suite ordinaire , & s'étant approché de nous , il ôta son chapeau , & nous fit beaucoup d'honnêtetés , auxquelles nous répondîmes selon notre devoir.

L'Empereur étant ensuite monté à cheval , il eût la bonté de nous demander si nous ne voulions pas voir la Chasse à cheval. Nous y montâmes aussi-tôt , & nous marchâmes de front avec le Vénérable Gouverneur.

Cependant les Princesses & les grandes Dames de la Cour , étant sorties de leurs Carosses , monterent aussi à cheval en habits de Cavalier , maniant leurs chevaux  
avec

avec une grace toute charmante. Je n'ai point de termes assés expressifs , pour bien peindre à mon Puissant Empereur un spectacle si rare , & si nouveau aux yeux de votre Esclave , qui oublia presque dans ce moment , qu'il étoit venu pour voir une Chasse , & pour faire sa cour au plus aimable Prince du monde.

Arrivés au rendés-vous , nous trouvâmes les Officiers du Vol avec les Oiseaux de proie , & tous les préparatifs nécessaires. On lâcha d'abord le Tiercelet sur un Lièvre , ensuite la Gruë , puis le Héron , l'Aigle , l'Epervier , & enfin la Pigrièche : tous ces Oiseaux nous donnerent beaucoup de plaisir , & nous comprîmes combien sont loüables les Princes , amateurs de pareils exercices , qui sont de vraies recreations Royales. PUISSANT EMPEREUR, vos Augustes Prédécesseurs les ont toujours aimées , témoin le Lièvre , qui fût tué à une Chasse de Sultan Mehemet , fils d'Ibrahim , de glorieuse mémoire , votre bisayeul , dont Dieu illumine les Manes : le Lièvre , dis-je , qui a mérité une place dans l'Histoire , pour avoir été envoyé en présent au respectable Mufti , lequel en marqua sa reconnoissance , par la somme de quatre-vingt mille Piastrès , ( a ) qu'il lui en couta. V. H. a lû sans

( a ) *Le Sultan voulut par ce trait , punir l'indiscrétion du Mufti , qui lui faisoit sur la Chasse des moralités mal placées.*

doute

doute ce trait , dont l'occasion me rappelle ici la mémoire.

Deux jours après , le Maréchal de Ville-roy vint à notre Hôtel , & nous demanda si nous serions bien aises de voir le lendemain la Revuë que l'Empereur devoit faire des Troupes d'Infanterie de sa maison : ce que nous acceptâmes avec beaucoup de plaisir. Nous montâmes en Carosse , & étant sortis de la Ville , nous arrivâmes à une Plaine , dite , *des Sablons* ; nous y trouvâmes les Princesses & les Dames les plus distinguées , qui attendoient le Roi dans leurs Carosses , habillées en Cavalier ; & prêtes à monter à cheval.

Ensuite arriva le Régent , avec le Prince son fils , accompagné d'un grand nombre de Seigneurs. Nous montâmes alors à cheval , & dans le tems que nous parlions avec le Régent , l'Empereur arriva dans son Carosse , accompagné de son Gouverneur , & il monta aussi-tôt à cheval. Les Princesses & les Dames firent la même chose. Quel brillant spectacle , encore une fois , que celui de tous ces Soleils de beauté , qui laissoient voltiger leurs cheveux , au gré des Zéphirs !

Le Gouverneur voulut que nous fussions auprès de lui , marchant ensemble derrière la personne de l'Empereur : c'est en cet ordre que nous passâmes dans les lignes de toute

cette



cette Infanterie , & que nous vîmes les exercices & tous les différens mouvemens qu'on leur fit faire , ce qu'on ne peut voir sans admiration. Quand tout fut fini , nous prîmes congé de l'Empereur , & nous retournâmes à notre Hôtel.

Le sur-lendemain , M. le Blanc , Ministre des Affaires de la Guerre , vint nous rendre visite , & nous parla d'un grand & magnifique Palais , très-digne de notre curiosité , que le dernier Empereur avoit fait bâtir , pour servir de retraite aux gens de guerre blessés , estropiés dans le Service , ou hors d'état par l'âge , de porter les Armes. Nous résolûmes d'y aller dès le lendemain. Le Ministre nous pria alors d'y venir dîner , ajoutant que nous serions contents de cette visite.

Nous fûmes reçûs dans ce Palais avec beaucoup de cérémonie & de distinction , & on servit aussi-tôt un repas magnifique , pendant lequel on joua de plusieurs sortes d'Instrumens Militaires.

Au sortir de table , nous commençâmes notre visite par l'Infirmerie , où nous vîmes cinq ou six cent lits d'une grande propreté ; tous les Officiers & Domestiques de cette Infirmerie étoient rangés en haye ; les Médecins étoient auprès de certains Malades gardant le lit. Une table , placée à côté de  
chaque

chaque lit , contenoit tout ce qu'il falloit pour le soulagement ou pour la commodité du Malade.

De-là, nous passâmes au Magasin des Remèdes , qu'on nomme l'*Apoticairerie*. Nous y vîmes des milliers de phioles rondes de cristal , remplies de toutes sortes de Sirops, d'Essences, &c. des Mortiers de toutes grandeurs , de Bronze & de Marbre , des Tamis, & une infinité d'ustanciles convenables à la composition des differens Médicamens , le tout arrangé avec un ordre digne d'admiration. On nous fit voir aussi la Cuisine , les Offices , & tout ce qui en dépend , puis la Lingerie , &c.

Il y avoit alors environ trois mille Invalides dans ce Palais , qui est de trois étages , fort spacieux , & tout bâti de belles pierres de taille. Il y a attenant une belle Eglise avec un superbe Dôme fort élevé , orné de dorures en-dehors , & en-dedans de Peintures ravissantes. C'est un Ouvrage superbe & magnifique , qui me rappelle celui de la \* *Solimanie* , précieux ornement de votre Ville Impériale , & Monument de la piété de l'un de vos plus glorieux Ancêtres. Il y a dans cette Eglise un grand Jeu d'Orgue , lequel on toucha durant tout le tems que nous y restâmes.

\* *La Mosquée du Grand Soliman.*

Quelques

Quelques jours après , le Maréchal , Gouverneur de l'Empereur , nous invita d'aller manger chés lui , c'est-à-dire dans l'appartement qu'il occupe dans le Palais Impérial. Il nous rendit de grands honneurs , & nous fit une chère magnifique. Après le repas , nous ayant demandé si nous étions bien aises de voir l'Empereur en particulier , il nous prit par la main & nous mena dans la galerie où nous avions eû audience & rendu l'auguste Lettre de V. H. Nous y trouvâmes ce grand Prince qui se promenoit , accompagné de quelques jeunes Seigneurs.

A peine nous eut-il apperçû avec son Gouverneur , qu'il en marqua de la joye , & nous permit de le joindre ; il considéra nos habits , & regarda curieusement notre Poignard , en nous disant des choses également obligeantes & spirituelles. Puis le jeune Empereur s'appercevant que nous jettions les yeux sur les Peintures qui ornent cette galerie , il nous en expliqua les Sujets & nomma les Princes & les Grands Hommes dont on voit les Portraits ; il nous fit passer ensuite dans ses appartemens , & entrer même dans le Cabinet où il travailloit avec son Précepteur , nous montrant le Livre dans quel il lisoit , & l'endroit où il en étoit. Nous crûmes que c'en étoit assés , & qu'il étoit tems de prendre congé de cet aimable Prince ,

Prince, qui nous donna de nouvelles marques de distinction & de bonté.

Le Gouverneur ne nous quitta point & voulut, avant que de sortir du Palais, nous faire voir les Pierreries de l'Empereur. Les Officiers qui en ont la charge, les étalèrent de la manière qui convenoit, pour les bien considérer. Nous vîmes premièrement trois différentes garnitures complètes d'habits, l'une de Perles, de Grenats & de Rubis; l'autre de Perles & de Diamans. Les Perles étoient de la grosseur d'une noisette, très-pures & très-nettes, toutes égales & bien proportionnées, ainsi que les Diamans. La troisième garniture étoit toute de ces Diamans rares, & d'un prix fort au-dessus des autres, bien taillés & d'une belle proportion. Nous vîmes aussi deux fils de Perles, dont chacun étoit de la grosseur d'une noix muscade. Lorsque l'Empereur monte sur son Trône, il porte ces Perles en nœud sur l'épaule; leur prix est inestimable. On nous montra encore dans une Boîte le *Diamant sans pareil*, gros comme une noix muscade & parfaitement rond, fort blanc & fort brillant. Quand on le met sur une glace de miroir, il se meut de lui-même, & remue toujours, sans s'arrêter; outre le nom de sans pareil, on l'appelle aussi le *Rouleur*. Nous vîmes encore des Diamans jaunes dans  
une

une Boëte, & un autre Diamant rare de couleur bleuë, & de figure triangulaire, fort gros & pësant. Un Rubis, couleur de bleu céleste, taillé en quarré, de la longueur du pouce. un Diamant nouvellement acheté en Angleterre pour le prix de six mille Bourses. (a) Le milieu de ce Diamant est quarré, & ses deux côtés s'élevent en figure de Dôme, d'un rare travail ; il est fort blanc & très-brillant, sans aucune sorte de défaut, plus gros qu'une noix & pësant cent trente-quatre Karats.

Nous croyions, PUISSANT EMPEREUR, que tout étoit vû dans ce Palais, & qu'il n'y avoit plus qu'à nous retirer, mais l'illustre Gouverneur nous conduisit encore lui-même dans un autre vaste Galerie, où sont conservés, dans un très-bel ordre, les Plans en relief de routes les Places Frontières du Royaume de France, exécutés avec toute l'exactitude possible & avec tous les accompagnemens nécessaires. Une Ville, par exemple, est représentée, de manière qu'on y voit distinctement tout ce qu'elle contient, Ruës, Edifices, Eglises, Rivières, Ponts, &c. Citadelles, Forteresses, &c. Fauxbourgs, Jardins, & toute la disposition du Pays aux environs. Ces Plans, au nombre de cent vingt-cinq, sont posés sur autant de Tables

(a) *Chaque Bourse contient 1500. livres.*

*II. Vol.*

**D**

d'une

d'une hauteur convenable ; un Officier de l'Empereur , qui en a la garde , nommé M. *Mazin* , nous fit beaucoup de plaisir en nous expliquant toutes choses , & satisfaisant à nos demandes en homme d'esprit & entendu. Après avoir considéré ces merveilles de l'Art pendant plus de deux heures , nous prîmes congé du Maréchal Gouverneur , & nous retournâmes à notre Hôtel.

Entre plusieurs Spectacles publics & journaliers, qu'on donne dans cette grande Ville , MON EMPEREUR sçaura qu'il y a un Divertissement particulier , nommé *Opera* par les François. C'est assurément le plus noble & le plus admirable. Le Lieu où on le donne , est contigu au Palais Royal. Quand nous y allâmes , on nous conduisit à la Loge du Roi, qui est tapissée de Velours cramoisi. Toute la Sale étoit remplie d'hommes & de femmes indistinctement. Il y avoit dans un Lieu séparé plus de cent sortes d'Instrumens de Musique. Toutes les ouvertures de cette Sale étant fermées , quoiqu'il fit encore jour , on alluma plus de cent bougies , & un nombre infini de chandelles & de lampes ; tant de lumières multipliées faisoient briller les dorures des balustrades , des colonnes & du plafond de la Sale. Un grand rideau peint qui pendoit près du Lieu où se mettent les Joueurs d'Instrumens , cachoit entièrement le Théâtre.

Après

Après que tous les Spectateurs furent placés , & l'heure sonnée , ce rideau fut tout d'un coup levé , & il parut un magnifique Palais , au-devant duquel étoient les Acteurs avec leurs habits d'*Opera*. Vingt Beautés , qui ressembloient à des Anges , étoient parmi eux avec leurs robes & leurs jupes toutes brillantes , ce qui donnoit un nouvel éclat à l'Assemblée.

Les Joueurs d'Instrumens jouèrent cependant avec beaucoup de justesse , & toutes les personnes qui étoient sur le Théâtre dansèrent. On joua ensuite l'*Opera* , qui est une Histoire en Chant & en Musique , représentée au naturel. Toutes les Histoires représentées à l'*Opera* sont imprimées ; il y en a environ trente , imprimées en trente Livres differens , chacune ayant son nom & son titre. On ne représente qu'une seule Histoire dans chaque *Opera* , & cela se fait avec tant d'art , que la chose représentée paroît véritable & réelle.

Le jour que nous y allâmes , on représenta l'Histoire \* d'un Empereur , lequel étant amoureux de la fille d'un autre Empereur , la demanda en mariage ; mais malheureusement la fille aime le fils d'un autre Empereur. On fit voir au naturel tout ce qui se passe sur ce sujet entre ces Personnes di-

\* C'étoit l'*Opera de Thesée*.

D ij      verse-

verfement intereffées. Par exemple , le jeune Empereur veut aller fe promener dans les Jardins de la Princeffe aimée ; auffi-tôt le Palais , qu'on voyoit auparavant , difparut , & nous vîmes à fa place un beau Jardin , rempli de Citronniers & d'Orangers. Enfuite on veut prier & implorer le fecours du Ciel ; un Temple magnifique paroît foudainement à la même place où étoit le Jardin ; enfin l'Empereur & la Princeffe ont recours à une célèbre Magicienne , l'Empereur , pour fe faire aimer , & la Princeffe pour être délivrée de celui qu'elle n'aime pas.

La Magicienne fait paroître plufieurs chofes extraordinaires , par l'effort de fa Magie , comme des embrasemens , des combats d'Infanterie & de Cavalerie , des hommes qui descendent du Ciel dans des Nuages , d'autres qui volent dans les Airs , & plufieurs fortant de la terre. Le Tonnerre gronda , cent Eclairs brillèrent , & on repréfenta enfin fi bien les effets de la paffion de l'Amour , qu'en les voyant exprimés par les mouvemens paffionnés de l'Empereur , par les regards de la Princeffe , & par les différens geftes du fils de l'autre Empereur , on ne pouvoit fe difpenfer de sentir de l'émotion & de la tendrefle. Nous vîmes enfin des chofes fi furprenantes & fi extraordinaires ,



naires, qu'il est impossible de les croire sans les voir.

Celui qui est chargé de l'*Opera*, est un homme de distinction, auquel on donne une somme proportionnée aux dépenses considérables qu'il est obligé de faire pour l'entretien de ce Spectacle, lequel produit cependant un grand revenu.

Peu de jours après, l'Introducteur des Ambassadeurs vint nous avertir qu'on danseroit le lendemain un Ballet dans le Palais de l'Empereur, & qu'il dépendoit de nous d'y assister, ajoutant que S. M. devoit s'y trouver avec toute sa Cour. Nous partîmes pour cela à quatre heures du soir, & étant arrivés au Palais, on nous conduisit dans une grande Sale, nommée la Sale des Machines, construite & disposée exprès pour ces sortes de Divertissemens, avec un magnifique Théâtre au fond, & des Loges superbes tout autour, pour placer les Spectateurs. Plus de la moitié de ces Loges étoit déjà remplie, & on y voyoit quantité de Dames de la plus haute qualité, richement habillées & couvertes de Pierreries. L'Empereur ne tarda pas d'arriver; il entra dans sa Loge avec deux Princesses, filles du Régent, & nous fûmes placés auprès de la Loge Impériale, précédans tous les Ministres Etrangers.

Un moment après, on tira le grand rideau

D iij qui

qui couvroit le Théâtre , & nous vîmes toutes les charmantes Beautés dont il étoit rempli. On avoit fait venir exprès les Symphonistes de l'Opera , qui jouèrent une Entrée , & le Ballet commença. Les Danseurs étoient de jeunes Gens de qualité , tous fils de Seigneurs de la Cour , & parfaitement bien faits , avec de magnifiques habits de Danse. Ces grands Ballets sont variés par des Représentations , dans certains intervalles, qu'on appelle *Intermédés*, de sorte qu'on y a un double plaisir. Nous vîmes ainsi jouer quelques Pièces comiques, qui nous plurent beaucoup, entre autres, le *Don Japhet d'Arménie* , représenté par les Acteurs de l'Opera, & quelques autres Morceaux choisis.

Le Duc d'Orléans, Régent , nous proposa quelques jours après, d'aller voir sa Maison de *S. Cloud* , à quelque distance de Paris , ce que nous acceptâmes agréablement , ayant déjà entendu parler de ce magnifique Palais, & de ses Jardins, comme d'une chose rare en son genre. D'abord , on ne peut pas voir une plus belle & plus charmante situation , mais l'intérieur du Palais, que nous visitâmes d'abord, est encore plus admirable par la beauté des appartemens , & par la richesse des Meubles & des ornemens dont ils sont remplis. On dîna ensuite , & après le repas nous allâmes voir les Jardins , & tout  
ce

ce grand espace de terrain aux environs , appelé *le Parc*, dans lequel nous nous promenâmes en carrosse pendant près de deux heures. Je n'ai point de termes pour bien décrire à mon Empereur ce qu'il y a de plus ravissant dans ces Jardins, je veux dire cette merveilleuse abondance d'Eaux , dont les Jets s'élevent au-dessus des Arbres de la plus grande hauteur , sans parler des differens Bassins, des Canaux, des Cascades, & d'autres chutes d'Eaux , qui ravissent les Spectateurs.

Mais de plus grandes Beautés nous attendoient encore dans le projet que nous fîmes d'aller voir Versailles , ce Château sans pareil , l'ouvrage & le séjour ordinaire du dernier Empereur. Il y a environ à la moitié du chemin de Paris à ce superbe Château, un autre moindre Palais Impérial, appelé *Mendon*, où nous'allâmes dîner. La situation de ce Palais est fort élevée , en sorte qu'on voit de-là toute la Ville de Paris & les environs. Les Jardins en sont charmans & magnifiques.

Nous arrivâmes vers le soir à Versailles. On est véritablement frappé d'admiration à la première vûë de ce superbe Château ; la magnificence de sa structure est au-dessus de tous les éloges. Nous remîmes au lendemain à commencer de satisfaire notre curiosité. Le

D iiij      Gou-

Gouverneur, nommé M. *Blouin*, accompagné de quelques personnes de distinction, vint dès le matin nous inviter à aller voir les Jardins. Il fit venir pour cela une de ces voitures à deux rouës, nommées *Caleches*, dont l'Empereur se sert lorsqu'il va à la promenade, laquelle est tirée par quatre hommes.

On nous conduisit d'abord dans un Lieu qui est comme séparé de l'enceinte du Château; c'est une espèce de Labyrinthe de verdure, contenant plusieurs Allées entre-coupées d'autres Allées & differens Bosquets, dont tous les Arbres sont d'une égale hauteur; au bout de chaque Allée on trouve un Jet d'eau, avec un Bassin, & autour du Bassin sont représentés divers Animaux en Bronze, très-bien exécutés, avec des Inscriptions, qui expriment les sujets de Morale qu'on a voulu traiter par ces représentations, dans le goût de notre *Lokman*, qui est parmi nous l'Ésope des Grecs.

De-là nous passâmes à un autre Lieu, nommé la Colonade; c'est un Edifice isolé, tout de Marbre, soutenu par trente-deux Colonnes, & formant un certain nombre d'Arcades. Il y a un Jet d'eau au-dessous de chaque Arcade, lequel s'élève presque jusqu'au milieu du cintre.

On nous fit passer ensuite à un grand  
Bassin,

Bassin , du milieu duquel s'élevent deux cent trente-cinq Jets d'eau , de différentes hauteurs , & formant trois rangs ; le rang du milieu jette jusqu'à quatre-vingt pieds de hauteur ; le second , s'élève moins , & le troisième de même. Tous ces Jets d'eau ensemble , forment la figure du Cyprès.

Nous allâmes de-là voir un autre grand Bassin , qui est entouré d'une double Balustrade de Porphyre. Aux deux côtés du Bassin sont deux Cabinets , construits de Marbre de différentes couleurs. Le Jet de ce Bassin s'élève jusqu'à cent vingt pieds.

De ce dernier Bassin , on nous mena voir un grand Canal , sur lequel on peut se promener en Chaloupe à cinq paires de rames. Il y a deux rangs de Jets d'eau , qui font le nombre de soixante , lesquels forment chacun la figure d'un Arbre en pyramide, comme l'If ou le Cyprès. Trois autres Jets , qui ne sont pas de ce nombre, sortent par quinze endroits differens , vont en serpentant , en guise de fusées , qui partent d'un Feu d'artifice , & enfin vont tomber & se perdre en differens lieux.

Nous passâmes tout de suite à un autre Bassin , dans le milieu duquel il y un Jet d'eau & un Cabinet, & autour un assemblage de plus de cent Animaux extraordinaires de Bronze , & arrangés dans un certain ordre,

D v    lesquels

lesquels, quand les Eaux jouënt, se meuvent & divertissent par leurs différentes attitudes.

Il y a enfin dans les Jardins de Versailles une quantité surprenante de Bassins & de Jets d'eau, avec cette singularité remarquable, qu'on ne sçauroit en trouver deux, qui soient semblables.

Enfin de l'abondance de toutes ces Eaux on a formé un grand Canal, en forme de Croix, dans lequel il y a plusieurs Chaloupes & autres pareils Bâtimens.

Au bout du Canal, & sur la main droite, est un petit Palais appelé *Trianon*. Nous allâmes le lendemain le voir, en nous embarquant dans la Chaloupe de l'Empereur, richement ornée. C'est un Lieu tout charmant & d'une structure singulière, n'ayant qu'un seul étage. Il a son Jardin particulier, qui est d'un goût & d'une grace qu'on ne sçauroit exprimer, ayant aussi ses Bassins, ses Jets d'eau, &c.

Nous revinmes par la même voiture, & nous allâmes aborder à la Rive opposée du Canal, pour voir un autre petit Palais, nommé *la Ménagerie*, dont une partie contient des espèces de Colombiers, bâtis pour toutes sortes d'Oiseaux rares. Une autre partie renferme diverses Loges pour y mettre des Bêtes fauves & des Animaux rares de divers Pays.

Pays. Tous ces Bâtimens font de pierre de taille , avec Cours , Bassins , Jets d'eau , &c. Le corps du Palais consiste en cinq ou six Chambres de plein pied , ornées de dorures , de Peintures , & richement meublées. Il n'y avoit pas alors quantité d'Animaux rares dans cette Ménagerie , il en étoit mort plusieurs , mais on en voit la figure en différens Tableaux , qui servent d'ornement & d'instruction aux Curieux.

Il y a une cour particulière , d'où l'on voit à plaisir ces représentations ; elle est artistement pavée , & le pavé entremêlé de petits tuyaux , qui par le moyen de certains Robinets , ouverts à propos , font tomber une grosse pluie sur les Spectateurs d'une certaine espèce , & aux dépens desquels on veut se divertir. C'est ainsi que nous vîmes mouïller plusieurs personnes , qui nous avoient suivi , même de nos Gens , qui ne sçavoient où se mettre à couvert , & dont les différens mouvemens , pour éviter l'orage , augmentèrent notre plaisir.

Le jour d'après, nous allâmes voir le charmant Château de Marly & son magnifique Jardin , situés à l'Orient du Canal de Versailles ; l'ordre & le plan de ce Jardin est , à notre goût , au-dessus de tous les autres. Nous n'avons , en effet , jamais vû ailleurs des Arbres si bien distribués , & si bien en-

D vj      trelassés

trelassés les uns dans les autres. Ils sont plantés sur deux lignes, formant par leur jonction des Arcades de verdure fort élevées, & si épaisses, que l'on peut pendant la pluie marcher dessous, & que les Oiseaux peuvent y voler sans être mouillés. On a fait aussi, par ces Arbres, & avec un pareil artifice, des Portiques, des Galeries, des Chambres, des Cabinets, les feüillages épais servant de plafond. Bien plus, on a fait prendre à un nombre de ces Arbres toutes sortes de figures. Enfin tout cela est ordonné avec tant de goût & de délicatesse, qu'on ne peut se lasser de voir & d'admirer. Oserai-je, MON TRE'S-RELIGIEUX EMPEREUR, vous déclarer ici qu'en voyant cet incomparable Jardin, nous sentîmes la force du sens de ce Passage de notre Loi, qui dit que *ce Monde est la prison des Fidèles, & le Paradis des Infidèles.*

Outre ces belles choses, il y a un Escalier de Marbre, qui conduit à une Colline, par lequel on descend devant la façade du Château; douze hommes peuvent le monter de front. Il est composé de soixante & douze degrés de Marbre blanc, & des deux côtés de l'Escalier, de cinq en cinq degrés, il y a un Jet d'eau. Le haut est tout rempli de Jets d'eau, rangés avec symmétrie, & le bas est contigu à un grand Bassin. Ces degrés, par  
le



le moyen des Jets d'eau , sont continuellement inondés , & forment ce qu'on appelle la *Cascade de Marly* , où l'eau coule , pour ainsi dire , avec ordre & par mesure , ce qui forme un Spectacle ravissant.

Il y a dans un autre endroit , un Escalier aussi de Marbre , n'ayant que vingt-cinq degrés , mais pareillement accompagné de Jets , qui produisent une chute d'eaux , pleines d'écume , par la violence de leur bouillonnement. On voit aussi un Jet d'eau qui sort d'une espèce de Piédestal de Marbre blanc , sur lequel est une Figure assise , & lorsque l'eau vient à couler par une ouverture qui est au-dessus du Piédestal , elle se répand de manière , qu'enveloppant tout le Jet d'eau , le tout paroît comme une montagne de cristal , enforte qu'on n'a jamais rien vû de pareil.

Au reste , comme tout le terrain où sont situés le Château & les Jardins de Marly , est d'une grande élévation , on peut juger des sommes immenses qu'il en a coûté pour y conduire toutes ces Eaux , qui sont de la Riviere de Seine , infiniment plus basse que ce terrain ; on peut juger aussi des Machines surprenantes qu'il a fallu construire , & qui servent actuellement pour entretenir la conduite de ces mêmes eaux.

Nous allâmes aussi voir ces Machines , &  
ce

ce n'est pas une des moindres curiosités de Marly. On n'auroit jamais fait, s'il falloit parler ici en détail des Pompes, des Réservoirs, des Canaux & du principal Aqueduc, qui étoient nécessaires pour exécuter un projet de cette nature. Je me contenterai de dire à mon Auguste Maître, que le grand Aqueduc de Marly est aussi superbe, aussi long & aussi solide que celui des *Quarante Fontaines*, qui porte les eaux dans votre Ville Impériale, séjour de félicité; c'est l'ouvrage des anciens Empereurs Romains. A l'égard de son élévation, on peut en juger par les cent vingt-cinq degrés que plusieurs de nos Gens monterent pour arriver à cette hauteur.

Par tout ce que nous venons de dire, il paroît que Versailles peut être regardé comme un Lieu incomparable, qui contient quatre Palais & autant de Jardins. Le tout ensemble occupe un espace, dont le circuit est de plus de sept lieues d'une heure de chemin.

Après toutes ces visites, nous réservâmes pour la dernière celle du Château de Versailles. Nous commençâmes par la grande Galerie, qui est d'une longueur surprenante, & d'une charmante beauté par les différens ornemens dont elle est enrichie. Elle est ouverte d'un côté sur le Jardin par de grandes fenêtres, & & incrustée de l'autre  
de

de Glaces fort au-dessus des proportions ordinaires, lesquelles font un effet merveilleux par la repetition des objets. Je ne dis rien des differens chefs-d'œuvre de Sculpture en Marbre & Porphire, qui font dans cette Galerie, Statuës, Bustes d'hommes & de femmes, grands Vases, ornés de Bas-reliefs, presque le tout antique, & d'un goût exquis. On ne se lasse point non plus d'admirer les Peintures qui ornent le plafond dans toute sa longueur, & qui représentent les principaux Faits Historiques du glorieux Règne du grand Empereur Louis, bisayeul de l'Empereur d'aujourd'hui.

Qui pourroit dignement décrire tous ces vastes & nombreux appartemens, qui sont à la suite de cette Galerie, ou qui y communiquent par des ouvertures ingénieusement pratiquées, la richesse des Tapisseries, des Meubles & des Pièces rares dont ils sont ornés? C'est ce que nous ne sçaurions entreprendre sans témérité. Nous admirâmes particulièrement deux Lits de l'Empereur, d'un prix inestimable, ouvrages dans lesquels l'Art s'est épuisé; & une Horloge, sur laquelle s'élève un Coq d'argent, qui bat des aîles lorsque l'heure est prête à sonner, puis chante trois fois; deux portes s'ouvrent ensuite, & on voit sortir deux Figures, l'une armée d'un Bouclier, l'autre d'une Massue, lesquelles

lesquelles frappent pour sonner les quatre quarts , & s'en retournent. Aussi-tôt une autre porte s'ouvre , & un Roi paroît sur son Trône , lequel est couronné par un Ange placé dans une niche au-dessus. Sur le sommet de l'Horloge paroît aussi dans le moment un Soleil naissant , & un agréable carillon commence, lequel étant fini, toutes les figures se retirent , les portes se referment , & l'heure sonne , spectacle dont nous avons été les témoins , & qui nous a étonnés.

Nous vîmes enfin dans cet Auguste Palais tant de choses rares & précieuses , qu'il n'est pas possible de les rapporter toutes. Aussi ce même Palais n'a point son pareil dans toute l'Europe , peut-être dans le Monde entier. Nous avons employé une Semaine à voir Versailles. Je crois qu'une Lune entière ne suffiroit pas pour examiner toutes choses avec une certaine attention , du moins ne s'ennuiroit-on pas dans cet examen.

En reprenant la route de Paris , nous vîmes la grande & la petite Ecurie de l'Empereur , bâties vis-à-vis la façade du Château. Ce sont deux Bâtimens superbes , ou plutôt deux Palais distingués , égaux pour la symétrie , la solidité & la commodité , avec Jardins Potagers , & autres accompagnemens ; la plupart de ces Bâtimens sont voûtés & portent des Dômes. On pourroit de-

man-

mander, pourquoi tant de magnificence pour des Écuries ? mais on répondit à notre étonnement, que c'étoit pour répondre à celle du Château, & que d'ailleurs beaucoup d'Officiers & d'autres personnes destinées à ce service, y avoient leur logement.

De retour à Paris, on nous dit que nous avions encore plusieurs choses curieuses à voir dans cette grande Ville. On nous mena d'abord dans un des Fauxbourgs, voir ce qu'on appelle *le Jardin du Roi*. C'est un grand Enclos, où sont plusieurs Corps de Logis, destinés à differens usages. Il y en a un affecté à l'Ecole d'Anatomie, où l'on voit la Dissection de plusieurs Animaux. Un Eléphant entier, est ce qui nous frappa le plus ; on a réuni tous les ossemens, qui sont attachés les uns aux autres par des fils d'archal, en sorte qu'on voit distinctement tous les membres de l'Animal. Plusieurs Bêtes sauvages & differens Oyseaux sont représentés de même. Il y a aussi quantité de Squelettes d'hommes, de femmes & de petits enfans. On y voit de plus, des représentations en cire du Corps humain, dont on distingue la chair, les veines, les muscles, &c. avec les couleurs au naturel de toutes ces parties.

Dans un autre Bâtiment sont les Ecoles dites de *Médecine*, où un Professeur Royal

a

a l'inspection sur tout ce qui regarde les Plantes & la science qu'on appelle *Botanique*. Un autre Lieu est destiné à contenir tout ce qui regarde les Drogues , les Végétaux , les Minéraux , les Sels , les Poudres & les productions les plus rares & les plus utiles de la Mer & de la Terre. C'est pour ainsi dire, un abrégé de toute la Nature. Toutes ces choses sont enfermées dans des Armoires d'une grande propreté , & placées dans un ordre merveilleux.

Mais venons au Jardin , qui fait la principale & la plus curieuse partie de cet Enclos , Jardin où se trouvent tous les simples & toutes les Plantes Médicinales, dont il est fait mention dans les Livres qui ont été composés sur cette matière , & où l'on a rassemblé par des recherches & des soins infinis , tout ce que le Levant , les Indes , la Chine , & particulièrement l'Amérique, ont de plus rare dans le même genre ; on y voit aussi des Arbres , des Arbustes & des Fleurs des mêmes Pays , qui sont entièrement inconnus dans l'Europe.

Et comme le Climat de Paris est moins temperé , que ceux des Pays où croissent naturellement ces Arbres & ces Plantes rares , on a bâti sur des voutes plusieurs salles vitrées , où elles sont enfermées durant l'hyver , & au-dessous des voûtes on entretient

tient des fourneaux & des poëles de cuivre , pour procurer la chaleur convénable, & qui imite en quelque façon, celle du Pays natal des Plantes transplantées dans ce Jardin.

Les jours suivans nous vîmes des curiosités d'un autre genre , sçavoir la Manufacture des Tapisseries , dans un Lieu nommé *les Gobelins* , laquelle appartient à l'Empereur , où il y a un Directeur nommé M. le Fèvre , qui avoit fait rendre plus de cent Pièces des plus belles & des plus riches , dans les différentes cours de ce lieu , qui est fort vaste , ce qui nous fit un extrême plaisir. Il est impossible de mieux peindre la Nature, soit dans les personnages , soit dans les fleurs & dans les autres figures , dont ces magnifiques Tapisseries sont chargées. Non, MON TRE'S-AUGUSTE EMPEREUR , jamais \* *Maris & Bizad* avec leur excellens Pinceaux, n'ont rien exprimé de semblable , & avec des couleurs si vives. Nous vîmes tous les Métiers au nombre de plus de cent , & cinq ou six cent Ouvriers qui y sont employés.

Là Manufacture Impériale des Glaces nous occupa agréablement une bonne partie du lendemain ; elle est située dans un autre Fauxbourg. Nous y fûmes très-gracieusement

\* *Fameux Peintres de la Chine , fort vantés dans tout l'Orient.*

reçûs

reçus par M. de la Barre de Neuville , qui en est le Directeur Général , lequel nous fit voir le travail de la Polissure des Glaces, qui a quelque chose de bien curieux & de surprenant. VOTRE HAUTESSE pourra en juger par ce petit détail.

Il y a dans cette Manufacture plus de deux cent Tables ou Métiers pour cette opération, & environ mille Ouvriers , lesquels mettent d'abord ces Glaces brutes sur un banc de pierre & les arrêtent avec une couche de plâtre , sur laquelle les Glaces sont posées. Ils attachent d'autres Glaces brutes avec du plâtre sur une Table, & on pose deux Glaces l'une sur l'autre , après avoir jetté entre deux d'un certain sable , destiné à cet usage. On y jette aussi de l'eau. Ensuite quatre hommes frottent les deux Glaces l'une contre l'autre, jusqu'à ce que l'une des faces des Glaces soit polie. On fait le même frottement pour polir l'autre face ; & lorsque les deux faces sont polies des deux côtés , on les pose sur un autre Métier , & on les frotte avec une terre rouge , en se servant pour cela d'un Instrument fait exprès , nommé *la Flèche* , au moyen de quoi on achève de rendre les Glaces claires , nettes & brillantes.

Nous vîmes une infinité de Glaces finies & parfaites. Le Directeur nous en montra deux , qu'il avoit fait faire exprès pour voir  
jusqu'à



jusqu'à quelle hauteur on pouvoit les pousser. L'une étoit de cent quatre pouces , sur quarante huit de largeur , & l'autre de cent quatorze pouces de hauteur , sur soixante quatre de largeur. Il nous dit qu'il étoit impossible d'aller au-delà de ces mesures, ajoutant que la dernière même étoit défectueuse , parce qu'on n'avoit pas pû lui donner une largeur proportionnée à la hauteur.

Il est tems que je prévienne une Question, que MON TR'ES-DIGNE EMPEREUR pourra faire à son Esclave. La Ville de Paris qui contient tant de merveilles , est-elle aussi grande que notre *Stamboul* , ou Constantinople ? Question embarrassante. S'il faut la décider à la rigueur géométrique , Paris est inférieur en grandeur , car Constantinople occupe un plus grand espace que Paris, en y comprenant le Bras de Mer qui forme son Port. Mais s'il faut en juger par la qualité des Edifices , qui composent la Ville de Paris , par le peuple infini qu'elle contient , Paris est aussi grand , au moins que Constantinople. En effet , V. H. sçait que les maisons de *Stamboul* n'ont presque toutes qu'un seul étage. Celles de Paris en ont communément quatre , & plusieurs en ont six & sept , tous bien remplis. Terminons la Question par une espèce de bon mot : on l'attribuë à un Chaoux de *la Porte de Félicité* , qui fût envoyé

voyé en France sous le dernier Règne : on lui fit cette même Question. Sa réponse fût que Constantinople est plus grand que Paris : mais Paris , dit-il , est deux Constantinoples bâtis l'un sur l'autre.

Cependant le tems , dont rien n'arrête le cours , nous ayant ramené la noble Lune de *Ramadhan* consacrée au jeûne , nous commençâmes de l'observer , & de faire pendant la nuit la Prière que nous nommons (a) *Teraouy*. Comme dans ce Climat le jour paroît plutôt que dans le nôtre , nous faisons notre petit repas dès deux heures du matin , pour finir à la pointe du jour. Le premier Astronôme de l'Empereur , nommé M. de *Cassini* , nous dit que pendant environ deux mois de l'Eté , les nuits étoient très - courtes à Paris , c'est-à-dire , aux environs du solstice.

Enfin notre départ ayant été fixé , le seize de la même noble Lune de *Ramadhan* ( 15. *Juillet* ) nous allâmes prendre notre Audience de congé de l'Empereur. Elle nous fût donnée dans le même Lieu , où nous avions eu la première , & à peu près avec les mêmes cérémonies. Ce grand Prince étoit assis sur son Trône , ayant derrière lui le Maréchal de Villeroy , son Gouverneur , immédiatement auprès de sa Personne le Duc d'Or-

( a ) *Espèce de Psalmodie.*

léans , Régent , & à droite & à gauche les Princes , les Grands Officiers & les autres Seigneurs , selon leur rang. D'abord que nous apperçûmes l'Empereur , nous fîmes notre premier salut , & les autres à mesure que nous avançons. Arrivés au pied du Trône, nous prononçâmes un petit Discours, pour remercier S. M. I. de sa favorable réception , & de toutes les bontés dont nous lui étions redevables , & dont nous avions reçu tant de marques durant notre séjour à sa Cour Impériale & dans ses Etats; le Maréchal de Villeroy répondit fort gracieusement au nom de l'Empereur , & finit par ces mots. *On ne doit point douter que votre Ambassade ne contribuë beaucoup à rendre solide & stable l'ancienne amitié , qui est entre les deux Empires.* En même tems il remit une Lettre entre les mains de l'Empereur , qui la donna à son premier Ministre , le Cardinal du Bois , lequel nous la remit , & nous la donnâmes aussi - tôt au Secrétaire de notre Conseil, représenté par *Said Mehemet Effendi*, notre très-cher Fils. Nous prîmes congé par un dernier salut très - profond , & nous retournâmes à notre Hôtel dans le même ordre que nous étions venus.

Les jours suivans, nous allâmes aussi prendre congé , d'abord du Duc d'Orléans Régent , puis des Princes & des Seigneurs de la

la Cour les plus distingués , qui nous rendirent la visite.

La Lune de *Ramadhan* s'étant écoulée pendant ces cérémonies , nous célébrâmes le *Beyram* , avec le plus de dévotion qu'il nous fût possible. *Beyram* , ou *Fête solennelle*. Les *Mahométans* en ont deux. La première qui tombe au x. jour du dernier mois de l'année *Arabique* , qui est celui du *Pèlerinage* de la *Mecque* , où l'on fait des *Sacrifices* , s'appelle le grand *Beyram*. La seconde , qui finit le jeûne du mois *Ramadhan* , & qui tombe au premier jour du Mois , ou de la Lune de *Scheval* , est nommée le petit *Beyram*. Elle se passe sans *Sacrifices* , & ne se célèbre que par quelques *Prières* extraordinaires qui se font dans les *Mosquées* , & par une joye extraordinaire du peuple , lequel ravi d'avoir fini un jeûne\* très-pénible , s'abandonne à une très-grande licence. C'est la Fête que les *Chrétiens* du *Levant* appellent très-improprement la *Pâque* des *Turcs* , à cause qu'elle finit leur jeûne , comme la Fête de *Pâque* finit le nôtre.

Après cette Fête , nous allâmes voir un Bâtiment renommé , que le dernier Empereur a fait élever au bout de l'un des *Faux-bourgs* de *Paris*. C'est une espèce de grosse

\* C'est pour cela que le mois destiné à ce jeûne est appelé par les Arabes *Schahar al Sabr*. Le mois de la *Patience*.

Tour ,

Tour, à trois étages, qui contiennent plusieurs chambres destinées à differens usages. Ce Bâtiment est appelé l'*Observatoire*, & il est en grande partie destiné à la spéculation des Astres. On y trouve de toutes sortes d'Instrumens nécessaires pour l'Astronomie, & pour d'autres Expériences de Physique & de Mécanique. On y voit aussi des Miroirs ardens, faits avec l'Acier de Damas, de la grandeur de nos Tables rondes de cuivre à manger; ils sont posés sur des pieds triangulaires de fer. On fit l'épreuve de ces Miroirs en notre présence, & nous leur vîmes consumer en un instant plusieurs morceaux de bois. On y remarque encore de prodigieux Globes célestes & terrestres, élevés sur des Trépieds de fer, une Machine pour la prédiction des Eclipses du Soleil & de la Lune, pour marquer leur durée, &c. & une infinité d'autres curiosités utiles, qui nous étoient inconnues.

Le Grand - Maître de la Maison de l'Empereur, lequel est un Prince de son sang, nommé le *Duc de Bourbon*, nous avoit plusieurs fois invité d'aller voir sa Maison de Chantilly, & d'y prendre le plaisir de la Chasse; il eut la bonté de nous en parler encore, presque à la veille de notre départ: cette circonstance pensa nous en empêcher, mais il n'y eut pas moyen de refuser un

Prince si engageant. Nous allâmes donc coucher à Chantilly, & le lendemain nous montâmes en carrosse, prenant le chemin de la Forêt. Ce Prince étoit monté à cheval, suivi des Seigneurs de sa Cour, au nombre de plus de deux cent, & prenant la même route. C'étoit pour la Chasse du Cerf; on lâcha les chiens après la bête, & on courut longtemps dans cette vaste Forêt, jusqu'à ce qu'elle fût forcée, &c. Après la Chasse, on revint au Château.

Il y a vis-à-vis un grand Bâtiment, appelé la Ménagerie, dans lequel il y a quantité de petites Loges de pierre-de-taille, avec des fenêtres grillées. Nous vîmes dans l'une de ces loges trois grands Lions, dans une autre deux Tigres, dans les autres des Ours, des Loups, des Renards, des Oreilles noires, bêtes qui tiennent du Renard & du Loup, des Singes d'une espèce particulière, & quantité d'autres Animaux extraordinaires, à nous inconnus, particulièrement ceux de l'Amérique. Nous allâmes ensuite voir les Oiseaux rares, des Paons blancs comme des Cygnes, des *Papagalos*, Oiseaux de la grosseur d'une Poule, dont le plumage est de différentes couleurs des plus vives, avec une queue de deux pieds de longueur.

Cette Ménagerie nous occupa si fort,  
que

que nous ne rentrâmes dans le Château que le soir. On soupa , & il y eût ensuite une grande illumination du côté du Jardin , où l'on voyoit aussi distinctement qu'en plein jour ; le grand Bassin , les Parterres , la façade du Château étoient éclairés de plus de dix mille lampes , lampions , terrines , &c. On tira aussi un Feu d'Artifice , dont le corps représentoit un Triangle , terminé par un Croissant couronné , avec d'autres symboles , convenables au Grand Empereur des Ottomans. Ce Feu fût parfaitement bien exécuté , & dura deux grandes heures. Le lendemain, nous retournâmes à Paris.

Nous partîmes de cette Ville Impériale le neuvième jour de la vénérable Lune de Scheuval ( 3. *Août* 1721. ) pour retourner à notre Patrie. Et comme la contagion continuoit, nous tinmes à peu près la même route, que nous avions faite en venant à Paris : nous arrivâmes au Port de Cette , & le quatorze de la Lune de Zulkadè ( *septième Septembre* 1721. ) nous nous y embarquâmes. Nous sommes enfin heureusement arrivés au Port du Royaume élevé ( *Constantinople* ) le 16. de la Lune Zulhbidgé la noble ( 7. *Octobre* 1721. ) à pareil jour que nous en étions partis l'année précédente. Ainsi, Puissant Empereur , votre Esclave a employé un an juste à faire son voyage , pour exécuter  
E ij l'hono-

l'honorable commission qu'il a plu à V. H. de lui confier.

Nous ajouterons à ce que Mehemet Effendi a écrit lui-même de son Ambassade, quelques particularités qui y ont rapport, & d'autres qui regardent sa personne, pour laquelle on ne peut s'empêcher de s'intéresser, depuis son retour à la Cour du Grand Seigneur, jusqu'à la fin de sa vie.

Quand il arriva à la Cour, outre les Lettres du G. S. & du Grand Visir, dont il étoit chargé pour le Roi, il en rendit une de Cérémonie du même Grand Visir *Ibrahim Pacha*, au Maréchal de Villeroy, Gouverneur de la Personne de S. M. par laquelle ce Premier Ministre lui marquoit qu'on avoit fait choix de Mehemet Effendi, Grand-Trésorier de l'Empire Ottoman, pour remplir cette Ambassade.

Et quand Mehemet Effendi fut de retour à Constantinople, le Grand Visir écrivit encore au Maréchal de Villeroy une Lettre, dont la suscription étoit, *au vénérable & aimable Gouverneur du très-Puissant Empereur de France, &c.* Il le remercioit par cette Lettre des honneurs rendus à l'*Illustre Mehemet Effendi*, ainsi que des deux Vaisseaux du Roi qui l'avoient ramené. La fin étoit conçue en ces termes ; *Le salut soit sur celui qui suit le bon Guide. A la Ville Impériale de Constantinople la bien gardée, &c.* A



A peine Mehemet Effendi étoit-il arrivé à la Cour du G. S. qu'il écrivit au Maréchal de Villeroy, pour lui donner avis de son heureuse arrivée, après trente-deux jours de navigation, le priant instamment de lui donner de ses nouvelles, & de lui envoyer les Estampes promises, qui représentent les Maisons Royales, les Jardins, &c. L'empreinte du Sceau porte ces mots : *Mehemet, serviteur de Dieu, qui sent lui suffit.*

Il y a aussi une Lettre du Grand Visir Ibrahim Pacha, Gendre du Grand Seigneur, écrite au Maréchal de Villeroy, apportée par le Sieur le Noir, Interprète du Roi, envoyé en France par le Marquis de Bonnac, Ambassadeur de S. M. par laquelle le Visir demande sa protection en faveur dudit Sieur le Noir, chargé par le G. V. de lui acheter des Curiosités à Paris.

Les Originaux de ces quatre Lettres, avec la Traduction, faite par M. de Fiennes, nous ont été confiés par la bonté de M. le Duc de Villeroy, & nous avons crû devoir au moins en rapporter ici la substance.

Voici encore une Pièce, qui vient parfaitement bien à notre Sujet.

*EXTRAIT d'une Lettre du Prince Ragotski, écrite au Maréchal de Tessé, de Rodosto, le 9. Decembre 1721.*

**J**E reviens à l'Ambassadeur Turc, qui a été ramené par les Vaisseaux du Roi. M. de Bonnac m'a confirmé dans l'opinion que j'avois que ce Musulman parle de la France avec entousiasme, & selon les idées que l'Alcoran lui donne du séjour des Bienheureux. En effet, le G. V. a été si charmé de tout ce qu'il lui a rapporté, qu'il dit à l'Ambassadeur, que je viens de nommer, qu'il voudroit n'être pas G. V. pour pouvoir devenir Ambassadeur en France. Il faut convenir qu'il n'y a jamais eû d'Ambassade qui ait produit un meilleur effet, car les Turcs, qui depuis plus de 200. ans de commerce, n'ont jamais bien connu la France, sont aujourd'hui remplis d'idées si grandes & si glorieuses, & par conséquent si avantageuses sur son sujet, qu'ils n'égarent pas seulement la vérité, mais qu'ils l'excedent au-delà de l'imagination.

M. le Marquis de Bonnac a eu une audience du G. V. depuis le retour de Mehemet Effendi, & a reçu à cette occasion des honneurs extraordinaires, surtout une Robe magnifique & doublée d'Hermine. Le Visir a fait asseoir devant lui les Officiers des Vaisseaux

Vaisseaux du Roi , qui étoient à sa suite, & les a fait traiter , avec l'Ambassadeur, par le Capitan Pacha, son Gendre, &c.

La Cour de Vienne en paroît jalouse , & elle a raison , parce que l'idée que la Porte a conçûe de la grandeur de la France , a bien rabatu celle que les Turcs avoient eu de la Cour de Vienne depuis leur dernière Paix.

M. Desroches, dont nous avons tant parlé dans plusieurs de nos Journaux, & dont l'Eloge se trouve dans ceux du mois de Septembre 1736. & d'Avril 1737. étoit Secrétaire du Prince Ragotski, quand cette Lettre a été écrite , & il trouva, sans doute, à propos d'en garder une copie , laquelle s'est trouvée parmi les Papiers de ce Secrétaire , qui nous sont revenus après sa mort de la manière que nous l'avons dit en son tems,

Il nous reste à dire ce que nous avons appris de certain sur la personne de ce digne Ambassadeur depuis son retour de France. Il fut toujours considéré du Sultan, son Maître, & il auroit peut-être été élevé aux premières Charges de l'Empire, sans la fatale révolution qui arriva à Constantinople sur la fin de l'année 1730. de laquelle nous avons rendu compte dans le II. Volume du Mercure d'Avril 1731. Dans cette Révolution Achmet III. fut déposé, le Sultan Mahmoud, aujourd'hui regnant, monta sur le

E iiij Trône,

Trône, & le G. Visir Ibrahim Pacha, Ami & Protecteur de Mehemet Effendi, perdit la vie.

Les changemens & les intrigues sont inevitables au commencement des nouveaux Règnes, & la vertu n'est pas toujours un rempart contre les disgraces. On croit au contraire que le grand mérite de Mehemet Effendi fit de l'ombrage à ceux que la fortune favorisoit, lesquels eurent assés de crédit pour le faire releguer dans l'Isle de Chypre, dont on lui donna le Gouvernement, & où il est mort dans une haute réputation de posséder toutes les vertus qui font les Grands Hommes.

On ne peut pas disconvenir que S A Î D PACHA, son fils, n'ait hérité de ces mêmes vertus. Il a eu de plus le bonheur de profiter des tems plus favorables, qui ont succédé à ce grand orage, pour se faire des amis puissans, & enfin pour parvenir au degré de faveur où il se trouve aujourd'hui. Finissons en donnant une idée juste du grand Gouvernement de la Romelie, dont il est pourvû, lequel paroît n'avoir pas été assés connu de plusieurs Ecrivains, qui ont parlé des Gouvernemens de l'Empire Turc.

Il y a dans cet Empire vingt-quatre grands Gouvernemens, & ceux qui en sont pourvûs sont nommés en Turc *Beiglerbegs*, c'est-à-dire, Seigneurs des Seigneurs, ou Gouverneurs

verneurs des Gouverneurs, parce qu'il sont & Gouverneurs en Chef de Province, & qu'ils commandent en même-tems à tous les Sangiaksbegs, ou Seigneurs, Porte Bannière de la même Province, lesquels sont autant de Seigneurs particuliers. Les Beiglerbegs, pour marque de leur Dignité, ont deux *Tug*, ou Queuës de cheval, quatre chevaux de main, & quatre Pages.

Le Beiglerbeg de *Romelie* est le premier de tous les Beiglerbegs; les autres lui cèdent le pas, particulièrement à l'Armée. IL, en Turc, signifie Pays, Province, ROUM ILI, le Pays des Grecs & des Romains, & telle est l'origine du nom de *Romelie*, selon la *Bibliothèque Orientale*.

La prééminence de ce Gouvernement se tire de sa grande étendue, qui comprend d'ailleurs le plus beau Pays, & pour ainsi dire, le plus riche de l'Empire Ottoman, en particulier, l'ancienne Thrace, & par conséquent la Ville de Constantinople.

Ceux qui souhaiteront une plus ample instruction sur ces grands Gouvernemens & sur celui de *Romelie* en particulier, la trouveront dans le CANON de *Soliman II.* présenté au Sultan *Amurath IV.* pour son Instruction. traduit sur l'Original Turc, apporté par le Marquis de Ferriol, Ambassadeur du Roi, & ensuite imprimé à Paris sous ce même titre, chés C. L. Thiboust, 1. vol in-12. 1725.



*LETTRE de M. Desroches , Secrétaire  
de l'Ambassade de Constantinople , con-  
nant le détail d'une promenade , dans la-  
quelle il fit tout le tour extérieur de la Ville ,  
avec ses Remarques.*

**V**OICI, Monsieur, ce que je vous ai  
promis , & ce que vous attendez de  
moi depuis assés long-tems. Le 17. Mai  
1725. Mrs le Chevalier de Clairac, Rosini,  
Monmars , & moi , nous nous embarquâ-  
mes à cinq heures du matin , par le plus  
beau tems du monde , à l'Echelle de *Topana*,  
dans un Bateau des Isles à trois paires de  
rames , & après avoir traversé le Port de  
Constantinople , nous commençâmes nos  
Remarques à la pointe du Serrail , par la  
première batterie, en allant aux sept Tours.  
Cette batterie est à fleur d'eau , & de vingt  
canons , couverte par une espèce de Remise ,  
ou d'Appentis.

Nous vîmes ensuite la porte du Serrail ,  
nommée *Tali Kiosk Capi*, du haut de laquelle  
pendent de grosses chaînes de fer , jusques  
au cintre , en trois endroits differents. A ces  
chaînes sont suspendus les os du Poisson  
monstrueux qui fût pris , à ce qu'on pré-  
tend , il y a bien des années , aux environs  
de la pointe du Serrail. C'est

C'est par cette porte que les Sultanes sortent, quand le Grand Seigneur les mène promener sur le Canal de la Mer Noire, ou quand elles vont au Serrail de Scutarer, qui est presque vis-à-vis. C'est l'endroit qu'on nommoit autrefois *Acropolis*, ou pointe de la Ville, parce que c'est l'extrémité de la langue de terre, sur laquelle est située la Ville de Constantinople. On l'appelle aujourd'hui la pointe du Serrail, ou *Sarai Bournu*.

Après cette porte, se trouve une batterie de vingt pièces de canon, puis une Tour qui la sépare d'une autre batterie de pareil nombre. Ces deux batteries sont, comme la première, presque à fleur d'eau & couvertes d'un Angar.

De la porte *Yali Kiosk*, à une autre petite porte bâtarde quarrée, il y a cinq Tours; de cette dernière jusques au Kiosk du Grand Seigneur, & non pas du Bostangi Bachi, comme dit *Grelot*, près lequel est le Puits des Grecs, qu'ils nomment *Aiasma Christos*, il y en a quatre, & de ce Kiosk à un autre Kiosk, devant lequel on fait la pêche, il y en a quatre aussi.

De ce dernier Kiosk, à l'endroit où se termine l'enceinte du Serrail, il y a deux Tours, & de-là à la porte de la Ville, nommée *Akour.Capi*, ou porte des Ecuries, il y en a une seulement.

E vj De

De cette porte à *Châtladi Capi*, en François, la porte crevée, il y a sept Tours. De la troisième, en cotoyant toujours les murailles, le Château des sept Tours & ses environs paroissent de loin, comme une Ville, séparée & distincte de Constantinople. Nous remarquâmes que la cinquième & la septième de ces Tours sont assises sur des Colonnes couchées de leur long, à côté l'une de l'autre, les Turcs s'en étant servis, comme de pierres toutes prêtes pour bâtir, ce qu'ils ont pratiqué en beaucoup d'autres endroits, que nous vîmes dans la suite.

Dans le milieu de l'espace de la septième Tour, à la *porte crevée*, on voit aux deux tiers de l'élévation de la muraille, trois grandes fenêtres feintes, ou masquées, comme ayant été destinées à conduire à un Balcon. Celle du milieu est à fronton triangulaire, & les deux autres sont cintrées. A chaque bout de ce petit morceau d'Architecture, sort de la muraille un Lion à demi corps, le tout d'une médiocre exécution.

Ce Lieu est le receptacle de la plus grande partie des immondices de la Ville, & il y a toujours là de pauvres gens, qui ne font d'autre métier, que de les détremper, & les séparer dans l'eau, où ils se mettent jusqu'à mi-corps. Ils font cette dégoûtante opération, par le moyen d'un grand Tamis, au  
fond



fond duquel on prétend qu'à force d'éplucher & de ressasser les ordures , ils trouvent quelquefois des Diamans , des Perles & autres choses de peu de volume , qui s'égarent dans les maisons , & qui sont portées à ce rivage de la Mer avec les balayeurs , qui y attirent aussi une grande quantité de chiens.

Depuis la porte crevée , jusques à un retour , que les murailles font dans les terres , nous comptâmes neuf Tours. On voit en cet endroit une assés grande étendue de petits rochers , formant une jettée naturelle , qui met fort à l'abri un Fauxbourg , nommé *Koum Kapi* , c'est-à-dire , *la porte & le Fauxbourg du sable* , mais une partie des maisons de ce petit Fauxbourg , étant adossées contre les murailles de la Ville , nous ne pûmes compter les Tours qu'il y a depuis ce retour , jusques à la porte aussi nommée *Koum Kapi* ; nous estimâmes pourtant qu'il peut y en avoir cinq.

De la porte *Koum Kapi* , jusques à celle qui est nommée *Yeni Kapi* , ou *porte neuve* , il y a sept Tours , & depuis cette dernière , jusques à celle de *Daouih Pacha* , il y en a huit ; mais il est à remarquer , qu'entre la première & la seconde , qui sont après *Koum Kapi* , il y en a une isolée , qui ne fait pas partie des huit , & qui est avancée de

de vingt pas dans la Mer , qu'on appelle la *Tour de Belifaire* ; que les murailles & le terrain font fort bas , depuis la porte *Teni Kapi* , jusques à celle de *Daouth Pacha* ; que depuis la Tour de Belifaire , jusques à un angle droit , il y a trois Tours ; que cette situation forme là une espèce de petit Port , & que depuis l'angle droit jusques à la porte *Daouth Pacha* , il y a quatre Tours , dont trois sont terrassées , deux à creneaux , & la dernière à un angle rentrant.

Depuis la porte de *Daouth Pacha* , jusques à celle qu'on nomme *Samatia* , ou de S. Mathias , près de laquelle il y a un Fauxbourg de même nom , habité par des Arméniens , les murailles font beaucoup de retours , & sont flanquées de sept Tours.

Depuis cette porte , jusqu'à ce petit Fauxbourg , qui continuë encore un peu le long des murailles , jusques à une petite porte carrée , nommée *Narlen Kapi* , ou porte de *Grenade* , on compte quatre Tours , dont la troisième est à un angle saillant.

Depuis cette petite porte , aux environs de laquelle logent beaucoup de Teinturiers , jusqu'à un grand retour , il y a 4. Tours , & deux depuis ce retour , jusqu'à l'endroit où les murailles cessent d'être lavées par la Mer ; l'une de ces dernières Tours , est presque toute revêtuë de longs morceaux de Pilastres

tres cannelés , d'une fort bonne moulûre , & couchés en travers. Sur l'autre Tour , aux trois quarts de sa hauteur , regne un cordon de pierres , étroit , qui forme comme une ceinture , sur lequel il y a une Inscription rapportée par *Tournefort*.

Pendant que M. le Chevalier de Clairac la copioit , nous nous promenâmes sur le bord de la Mer , M. de Monmars & moi. Il y a là une espèce de petit Village , qui n'est habité que par des Bouchers , des Ecorcheurs & des Corroyeurs. On y voit beaucoup de gros Oiseaux , qui en tout tems y font grande chère , s'y nourrissant de Poissons , de Tripailles , & un grand nombre de chiens aussi , qui dans tous les Pays , suivent ordinairement les Boucheries. Nous fûmes fort surpris que ces chiens , contre lesquels je commençois à me mettre en garde avec ma canne , & qui sont de si mauvaise humeur à Constantinople , quand ils voyent des habits de Fracs , bien loin d'aboyer après nous , vinrent la plupart roder autour de nous avec un air flatteur. J'en demandai la cause à M. de Monmars , qui est depuis long-tems à Constantinople. Il me répondit en riant , ne sçachant pas plus que moi la véritable cause de cette affabilité canine , qu'il croyoit que ces animaux , ne faisant pas d'eux-mêmes attention à la difference de nos

nos habits , nous regardoient , apparemment comme les autres hommes , avec lesquels ils vivent familièrement dans leur Village. Quoique cette réponse ne fût pas des meilleures , je ne laissai pas de l'adopter , par une réflexion que je fis subitement , sur la différence du procédé des chiens de ce Pays-ci envers nous , suivant la différence des quartiers qu'ils habitent. En effet , qu'un homme vêtu à la Françoisé , parcoure les lieux fréquentés par notre Nation , comme *Pera & Galata* , les chiens couchés au milieu du chemin , le laisseront passer , sans bouger ni gronder ; & cela , à ce que je pense , non pas tant , parce qu'ils sont accoutumés à voir des passans ainsi vêtus , que parce que les Turcs , dans ces endroits , au lieu de les agacer contre nous , ont soin de les faire taire , comme je l'ai souvent remarqué ; au lieu qu'à Constantinople , & dans ses autres Fauxbourgs ou environs , il suffit qu'un pauvre habit François paroisse , pour mettre toute la chiennerie en rumeur , parce que depuis peut-être 200. ans que nous voyageons en Turquie , les chiens sont dressés de père en fils à cet incivil manège , qui , à la vérité , n'afflige guère que les oreilles , quand on est muni d'un bon bâton.

Depuis l'endroit , dont je viens de parler , où la Mer ne baigne plus les murailles , jusques

ques au Palais de Constantin , il y a deux Enceintes , flanquées de Tours , & une troisième en fausse braye. Ces trois Enceintes sont , à l'antique , garnies de creneaux ; & depuis ce même endroit , jusqu'à la porte dorée , nous comprâmes neuf Tours , à l'Enceinte de la première & de la plus haute muraille , & sept à celle d'en-bas.

Cette porte dorée , qui avoit fait le principal objet de notre promenade , à cause de certains Bas-reliefs , fort vantés par plusieurs Auteurs : cette porte , dis-je , est mûrée ; & dans un *machicoulis* , qui est au-dessus , il y a une Lionne passante , & plus petite que nature , qui de loin paroît d'assés bonne main. Le fronton cintré de cette porte , est soutenu par deux Colomnes Corinthiennes , qui sentent le Bas Empire , & l'on n'y voit plus aux environs les Bas-reliefs en question. Les Turcs , en réparant l'année passée quelques endroits dégradés , contre leur ordinaire , qui est de laisser tout déperir , détruisirent inhumainement ces beaux morceaux de Sculpture antique , que le tems avoit respectés depuis plusieurs Siècles.

M. Rosini , se promenant à cheval , il y a environ un an , ne fit que lorgner seulement ces Bas-reliefs , & crût qu'il les retrouveroit toujours en la même place , quand il les voudroit dessiner , ce qu'il avoit d'autant  
plus

plus envie de faire , que *Spon* , ni les autres voyageurs , qui en ont parlé avantageusement , n'en ont laissé aucun dessein ; mais l'ignorance , le peu de goût , ou les faux scrupules des Mahométans , nous ont frustré du plaisir que nous nous étions tous faits de les voir & de les transmettre à la postérité , par le moyen de M. Rosini , qui ne pût employer son habile crayon , qu'à nous tracer une image fidelle du Château des sept Tours , dont la porte dorée étoit autrefois la principale entrée.

Au dehors des murs de ce Château des sept Tours , proche d'une des Tours , qui formoit autrefois la porte dorée , il y a deux grands Bas-reliefs de Marbre blanc , dont l'un représente un homme endormi , appuyé sur son bras , & une Déesse qui descend du Ciel , tenant un flambeau à la main. Ce peut être Endimion , avec la Lune qui le vient trouver ; & l'autre , si je ne me trompe , représente les neuf Muses avec le cheval Pegase ; mais l'un & l'autre , quoiqu'assés bien travaillés , ne sont pourtant pas assés finis , pour obliger les connoisseurs à dire , comme quelques voyageurs ont fait , que nous n'avons rien en Europe , qui approche de la délicatesse de ce ciseau , ni qui soit de si bon goût , & d'un dessein si hardi , que ces deux figures.

Le

Le Château des sept Tours, qui joint ces murailles du côté de terre ferme, à celles qui sont vers la Propontide, est la première chose que l'on apperçoive de Constantinople. On le pourroit bien nommer la *Bastille de Stamboul*, puisqu'elle a la même origine & les mêmes usages que la Bastille de Paris. C'étoit autrefois, aussi-bien que celle-ci, une des portes de la Ville, formée de quatre grandes Tours. Cette porte se nommoit la porte dorée, parce que les ornemens, qui l'embellissoient, étoient dorés, ou parce que c'étoit par elle que se montroit la dorure de Constantinople, dans les Entrées des Empereurs & des Ambassadeurs, qui se faisoient ordinairement par cette porte, &c.

Pour bien prendre le dessein en question, nous allâmes nous poster vis-à-vis la porte dorée, dans un endroit assés écarté, proche d'un Cimetière de Grecs, & à l'abri de quelques arbres, près desquels étoit une Chaumière, dont le Maître nous prêta gracieusement une Natte, sur laquelle nous nous assîmes, avec une autre Natte, que nous attachâmes à un arbre, pour nous garantir un peu du Soleil, & un seau d'eau, qui servit à multiplier & à temperer notre vin : car M. Rosini avoit eu soin de charger un domestique, de quoi nous faire faire halte plus

plus d'une fois. Quand il eût achevé son dessein, & que nous eûmes repris des forces par un peu de repos, & après un déjeuner, dont l'appétit ne fût pas le moindre mets, nous nous remîmes en marche en plein-midi; le Soleil nous dardant ses rayons sur la tête, ce qui ne nous empêcha pas de continuer nos Remarques.

De la porte dorée, à la porte actuelle des sept Tours, nous comprâmes deux Tours à l'Enceinte d'en haut, qui font partie des sept de ce Château. Il n'y en a point à celle d'en bas.

De cette dernière porte à une autre, qui est murée, il y a onze Tours à l'Enceinte supérieure, & neuf à l'inférieure; & de la porte murée à celle de *Selivree*, 13. Tours en haut & 10. en bas. Nous nous détournâmes là de notre route, pour aller à une Eglise Grecque, fort ancienne, qui n'en est éloignée que d'environ 150. pas; on donne indifferemment deux noms à cette Eglise, celui d'*Aia/ma Baloucli*, qui signifie en Grec, l'*Eau Ste du Poisson*; & celui de *Panaia Baloucli*, ou de *Nôtre-Dame du Poisson*, à cause d'un prétendu Miracle, dont on nous fit l'Histoire.

Au reste, on descend dans cette Eglise, comme dans une Cave, par un Escalier obscur, de trente marches. La voute en est un  
peu



peu plus élevée que la terre ; elle y reçoit le jour par une ouverture ronde , qu'il est à la clef. Il y a au bout , en entrant , un Bassin , que remplit une source abondante , dont l'eau est fort bonne , & qui est , dit-on , pleine de petits Poissons.

Nous trouvâmes dans cette Eglise , qui n'est recommandable que par sa haute antiquité , & par la dévotion des Grecs , bien ou mal fondée , beaucoup de ces derniers , dont les uns buvoient de l'eau du Bassin , & s'en lavoient la tête , le visage & les mains , le tout en riant & parlant haut , comme s'ils eussent été dans une Halle ; d'autres baisoient une Image de la Vierge , & d'autres se faisoient dire des Evangiles sur la tête , par un *Papas* ou Prêtre Grec , qu'à son air & à son habillement , on auroit pu prendre ailleurs , plutôt pour un Palestenier , que pour un Prêtre. Il avoit là son chat qui se promenoit familièrement autour de lui en le flâtant , & qui sembloit le féliciter de la pluie de *parats* , que toutes ces bonnes gens faisoient tomber dans son écuelle. M. Rosini , plus dévot que nous , baisa l'Image , & donna son *parat*. Pour moi , j'avoue que je fus si mal édifié de l'indécence qui regnoit dans cette Eglise , à commencer par celui qui la dessert , que je bûs un coup d'eau & m'en allai , sans payer.

Comme

Comme il faisoit fort chaud , quand nous fortîmes de ce S. Lieu , n'étant encore alors qu'environ trois heures après midi , nous allâmes faire , en regagnant notre route , une seconde halte dans un Jardin de Grecs ; nous nous y mîmes à l'abri sous de grands Figuiers , & sur un Tapis de verdure ; une Natte nous servit encore là de table & de nappe , & nous fondîmes d'un grand courage sur un Dindon à la daube , & sur une grosse bouteille de vin , qui nous restoient , & après une heure de station , nous revînmes vers la porte de Selivrée , pour continuer notre tournée.

De cette porte , à celle de *Yeni Capi* , ou porte neuve , nous trouvâmes 14. Tours à l'enceinte d'en-haut , & dix à celle d'en bas. Il y a presque à toutes ces dernières , des Inscriptions bien conservées , mais qui sont élevées , & qu'on ne pourroit déchiffrer qu'avec beaucoup de tems & de peine , & même qu'avec une permission , parce qu'il faudroit entrer dans la fausse braye , devant laquelle les Turcs trouveroient peut-être mauvais de voir des Franks.

De *Yeni Capi* , à *Top Capi* , ou porte de canon , on compte 15. Tours & 12. en bas.

De cette dernière porte , à celle d'Andrinople , ou (*Ederne Capi*) , il y en a 22. en haut & 18. en bas. Tout cet espace de murailles

raillés & de Tours, est en très-mauvais état.

De la porte d'Andrinople au Palais de Constantin, il y a onze Tours en haut & quatre en bas. Ce Palais, qui est situé dans l'angle rentrant de la muraille, n'offre rien de beau, par ses ruines, tant extérieures qu'intérieures, & donne une fort médiocre idée de la manière, dont on bâtissoit sous ce grand Empereur; aussi y a-t'il des gens, qui prétendent que ce Bâtiment n'étoit autrefois qu'une Eglise.

Nous entrâmes dans ce Bâtiment ruiné, & moyennant quelques *parats*, nous parcourûmes les Lieux, qui sont habités par deux<sup>e</sup> Arméniens, venus de Perse, il y a deux ans, auxquels le Grand Seigneur a donné là un logement, pour y établir une petite Manufacture de *Terre fayencée*. Ils travailloient, entr'autres choses alors, à des Carreaux d'un fort joli dessein, de six pouces en quarré. Nous leur en demandâmes le prix. Ils nous dirent qu'ils les vendoient dix *parats* pièce au Grand Seigneur, & 40. *aspres* aux particuliers; c'est-à-dire, cinq sols de plus de notre Monnoye.

Il y a encore huit ou dix Colomnes de Marbre, d'Ordre Corinthien, sur pied, dont les chapiteaux ont été enduits de plâtre, pour en cacher la Sculpture, à la résér-

ve

ve de quelques-uns , pour lesquels on n'a pas pris ce soin ridicule , mais ils sont si peu proportionnés au fût de la Colonne , & chargés d'ornemens si mal exécutés , qu'il n'y auroit pas grande perte pour les curieux , quand ils seroient aussi emplâtrés que les autres. Nous montâmes tout au haut de ce prétendu Palais, & nous tournâmes tout autour ; nous y trouvâmes , à la vérité , un des plus gracieux coups d'œil , qu'il y ait peut-être au Monde. Je me ressouviens qu'en entrant dans la Cour , il y a près de la porte un tronçon de Colonne de pierre , de plus de deux pieds & demi de diamètre.

Une des deux Enceintes finit à ce Palais , appelé des *Blaquernes*. Il y a ensuite un retour en angle rentrant avec une Tour , au bout duquel la fausse braye & le fossé finissent ; puis la muraille forme un angle à peu près droit , aussi rentrant , ensuite retournant vers la droite , elle fait un angle saillant. Cette muraille est flanquée de trois Tours ; entre la seconde & la troisième , est une petite porte murée : on compte ensuite trois Tours jusqu'à la porte de travers , en Turc *Aigri Capi* , devant laquelle il y a un bout de fausse braye.

De cette porte , à une autre petite porte , nommée d'*Aivan Sarai* , qui est dans la traverse

verse qui joint les murailles à la Ville , il y a 19. Tours.

La neuvième de ces Tours est garnie , à la hauteur du mur de la Ville , d'une vingtaine de colonnes saillantes , de 4. à 5. pieds , posées horizontalement , & qui, entre chien & loup , doivent paroître comme autant de canons braqués , quoique les Turcs , qui ont apparemment bâti ou réparé cette Tour , ne les aient ainsi placées qu'à titre d'ornement.

De cette neuvième Tour , à un grand retour , que fait la muraille en angle saillant , il y en a six , & par conséquent de cet angle à la traverse d'*Aivan Sarai* 4. pour faire notre compte de 19.

De cette traverse, à une porte de la Ville , aussi nommée d'*Aivan Sarai Capi* , de même que le Fauxbourg , qui y est joint , il y a une Tour , & vis-à-vis cette porte une Echelle , où nous nous embarquâmes pour achever notre tour jusques à la pointe du Serrail , où nous l'avions commencé le matin.

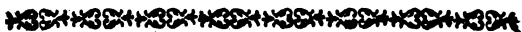
En faisant cette dernière route , nous comptâmes douze portes. A l'égard des Tours , nous n'en pûmes pas sçavoir le nombre juste , étant , pour la plupart , cachées par les maisons , devant lesquelles notre Bâteau passoit. Quoiqu'il ne soit presque

pas possible de fixer avec précision la juste distance d'une porte à l'autre, à cause des courans, plus ou moins rapides, suivant la route que tient le Bateau, & du mouvement inégal des Rameurs, causé par la rencontre d'autres Bâteaux, on pourroit cependant s'en former une idée, par le nombre des minutes, que mit notre Bateau à faire le trajet d'une porte à l'autre, & en résumant toutes ces distances, faire une estimation générale du tems que nous avons mis à faire le grand tour, dont vous venez de voir le détail, & en déterminer enfin la mesure topographique, c'est aussi ce que M. Rosini tâcha de faire, mais je ne joindrai point ici le détail que j'ai de son opération, parce que j'allongerois trop ma Lettre, & que d'ailleurs d'habiles Géographes, anciens & modernes, nous ont déjà donné une idée du grand circuit de la Ville de Constantinople.

Je suis, Monsieur, &c.



**EXTRAIT**



*EXTRAIT d'une Lettre de M. Desroches, au sujet de l'Isle de Tenedos, des Dardanelles, &c.*

**I**L est aisé, Monsieur, de vous satisfaire sur ce que vous souhaitez de moi. Si j'avois sçu plutôt votre pensée, j'aurois fait précéder ce qui fait aujourd'hui le sujet de votre curiosité, la Lettre que vous venez de lire, par rapport à un certain ordre; cela ne fait cependant rien au fond de la chose. Je n'ai, M. pour vous contenter, qu'à extraire quelques articles du Journal exact, que j'ai tenu de notre Navigation, depuis le départ de la Rade de Toulon, jusqu'au mouillage dans le Port de Constantinople. Je prendrai même les choses d'un peu plus haut, pour vous donner une plus grande satisfaction.

Quatre Vaisseaux du Roi, sçavoir, la Frégate la Loire, commandée par M. de Marandé; le Solide, commandé par M. de Beaucaire, sur lequel étoit embarqué M. le Vicomte Dandrezel, Ambassadeur du Roi à la Porte; le Toulouse, commandé par M. de Grandpré, Chef de notre Escadre; & la Vestale, commandée par M. de Brichanteau,

F ij mi-

mirent à la voile de la Rade de Toulon , le 17. Avril 1724, &c.

Le 24. nous mouillâmes aux Isles Fromerières, où nous restâmes jusqu'au 3. Mai, que nous mîmes à la voile pour la Barbarie.

Le 5. nous mouillâmes dans le Port d'Alger ; la Ville salua de 30. coups de canon, à quoi nous répondîmes par 24. Nous fûmes fort bien reçus des Algériens, en reconnoissance des secours que leur ont donné les François, dans une cruelle famine qui les afflige depuis trois ans, &c. Je passe, M. ici tout le détail de mon Journal, sur le séjour de M. l'Ambassadeur à Alger, & l'heureuse exécution des ordres du Roi, &c.

Je passe aussi sous silence la suite de notre voyage de Barbarie, notre mouillage à Tunis, le 20. Mai ; à la Lampedouse, le 3. Juin ; à Tripoly, le 7. & séjour ; au *Milo*, dans l'Archipel, le 7. Juillet ; à l'Argentiere, le 9. à Scio, le 17. & à la pointe de Laruzari, le 24. le Château de Tenedos nous restant au Nord, Nord-est.

En partant de ce mouillage, le 30. Juillet, nous portâmes au Nord pour passer entre Tenedos & la Terre ferme, mais les vents s'étant mis au N. fort frais, nous fûmes obligés de mouiller à deux lieues du Cap de Troye.

Le



Le 9. Août, ayant appareillé vers les trois heures du matin, nous nous mîmes au vent de Tenedos, puis nous revirâmes, & nous portâmes vers l'embouchure du Canal des Dardanelles, mais les vents nous ayant refusés, nous mouillâmes vers le Midi au Cap de Troye, où nous restâmes plusieurs jours.

Le 26. nous partîmes de ce Cap de très-grand matin par un assés bon vent, qui manqua cependant vers les neuf heures, comme nous étions à l'entrée du Canal, à une lieuë seulement des premiers Châteaux, nous mouillâmes alors avec toutes nos voiles, le Château d'Europe nous restant au Nord-Est, celui d'Asie à l'Est N. E. A midi, les vents s'étant mis au S. O. nous continuâmes notre route, & après bien des peines, pour pouvoir résister aux courans, nous mouillâmes vers les sept heures du soir à une portée de canon du Château d'Asie.

Le 27. après avoir appareillé à 4. heures du soir, & fait quelque chemin, la nuit nous obligea de mouiller vers les 8. heures, à une lieuë & demie des Dardanelles, où nous restâmes jusqu'au 7. de Septembre, que nous remîmes à la voile à 4. heures du soir, mais nous n'avancâmes pas beaucoup, étant venus mouiller, à l'entrée de la nuit, entre le Château d'Asie & *la Pointe des Barbiers*.

Permettez-moi , Monsieur , de revenir au mouillage dont j'ai déjà parlé , & que nous fîmes à environ trois lieues de Tenedos , à cause de quelques circonstances tirées d'un autre de mes Journaux. Tenedos est en Europe , à plus d'une lieue de la Terre ferme , & du Pays appelé autrefois *la Troade* , en Asie. Par comparaison à ce que nous avions vû depuis notre départ de Toulon , cette Terre d'Asie nous parût enchantée , & nous donna grande envie d'y descendre , pour la voir. Nous trouvâmes en effet beaucoup de terres cultivées en grains , en vignes , & couvertes de beaucoup d'arbres de plusieurs espèces , entre autres une espèce de chênes , qui porte un gros fruit à petites pointes , pointuës , comme un petit artichaut plat , ou comme la fleur de la Jombarde. Les vignes paroissent y venir dans un assez bon terrain , mais leurs maîtres n'en ont pas grand soin ; le raisin est petit , & n'étoit pas encore mur.

Il y avoit dans une de ces vignes un magnifique figuier , dont les branches s'étendoient en rond , & venoient jusqu'à terre , formant un couvert en voûte , très-spacieux. M. l'Ambassadeur y fit porter un lit , & y passa la journée , étant malade aussi de n'avoir pas pû mettre pied à terre depuis plus de six semaines , que d'une attaque de  
goute ,

goute , qui l'affligeoit depuis quelque tems.

Nous trouvâmes au bord de la Mer , de petits puits creusés dans le sable : ce qu'il y a de singulier , c'est que cette eau n'est nullement saumate , & paroît aussi bonne & la même que celle d'un puits profond , qui est à 60. ou 80. pas de-là. Comme il est presque impossible que cette eau , si elle venoit de la Mer , pût être aussi douce qu'elle est en se filtrant au travers le sable , vû la petite distance d'environ 12. pieds , qu'il y a du bord de la Mer au premier puits , cela nous fit conjecturer qu'elle descend des rochers , & qu'elle s'imbibe dans le sable , au bord duquel elle se conserve dans une terre argileuse.

Le 28. Août , nos Vaisseaux étant mouillés près des *Taches blanches* , à la Côte d'Asie , à une lieuë & demie des Dardanelles , je descendis à terre & vins joindre Mrs les Marquis d'Argent , & Chevalier de Clairac , qui m'avoient précédés de quelques jours , & qui logeoient chés Madame & Mlle Vanture épouse , & fille de Monsieur Vanture , Consul François des Dardanelles , & actuellement à Constantinople , où il étoit allé accompagner M. l'Abbé de Biron , beau-frere du Marquis de Bonnac , & Milord Garriés. Ces Dames nous comblèrent d'honnêtetés , pendant environ 15. jours que nous séjournâmes aux Dardanelles.

F iiij Nous

Nous allâmes rendre visite au *Disdar*, ou Commandant du Château d'Asie, qui nous fit beaucoup d'honnêtés ; il offrit la maison toute neuve de son fils pour M. l'Ambassadeur, au cas que S. E. fût dans le dessein de débarquer. On nous servit ensuite d'excellent Caffé, des Confitures, & enfin du Sorbet.

Nous aurions bien souhaité visiter le Château, qui n'est qu'une enceinte quarrée d'épaisses murailles, avec des Tours d'espace en espace, les unes presque rondes, les autres à plusieurs faces, & dans le milieu de cette Enceinte une grosse Tour quarrée, plus élevée que les autres. Tout ce qui regarde la Mer est, pour ainsi dire, farci de canons, dont il y en a de prodigieux ; mais le Commandant ne permet pas que les étrangers voyent rien de tout cela. Il n'y a que les femmes qui ont la permission d'entrer dans ce Château.

Il me reste à vous dire, Monsieur, que le vent étant devenu favorable & notre curiosité satisfaite, nous regagnâmes nos Vaisseaux, qui ne tarderent pas d'appareiller, & d'arriver en peu de tems dans le Port de Constantinople, où nous mouillâmes le 13. du mois de Septembre, & où M. l'Ambassadeur & le Pavillon François furent salués par une décharge des canons de la Ville, à laquelle

laquelle les Vaisseaux du Roi répondirent par celle de leur artillerie , après avoir arboré tous leurs Pavillons , flammes & banderoles.

Je ne sçais, Monsieur, si vous ne trouverez pas que j'ai passé un peu trop rapidement sur le débarquement de M. l'Ambassadeur , à Alger , à Tunis & à Tripoli ; j'en ai moi-même quelque scrupule ; j'avois d'abord craint de trop allonger ma Lettre , mais on peut tout concilier. Je vais dans cet esprit vous donner seulement ici ce qui a fait le plus d'honneur au nom François dans la première de ces Villes ; ce qui a aplani en même-tems toutes les difficultés ; je veux dire le Discours de S. E. au Dey d'Alger , à quoi je joindrai la visite qu'elle rendit au Bey de Tunis dans sa maison de Plaisance , après quoi je croirai , Monsieur , avoir entièrement satisfait votre curiosité , sans être entré dans de grands détails.

L'Audience d'Alger se passa dans une longue Galerie , dans laquelle le Dey & l'Ambassadeur descendirent ensemble , après s'être d'abord vus dans un autre appartement. Le Dey s'assit sur un coussin , posé sur une estrade , qui regne le long de cette galerie. M. l'Ambassadeur s'assit devant lui , le couvrit , & prononça le Discours suivant , toute la suite restant debout.

TRE'S - ILLUSTRE ET MAGNIFIQUE SEIGNEUR, l'Empereur mon Maître, m'ayant fait l'honneur de me choisir en qualité de son Ambassadeur à la Porte Ottomane, pour y aller relever M. le Marquis de Bonnac, m'avoit ordonné de prendre ma route par Alger, pour témoigner de sa part à Mehemet Pacha, votre Prédécesseur, les sentimens d'amitié & de considération, qu'il conservoit pour lui, & pour toutes les Puissances de votre République. Vous en trouverez les assurances dans la Lettre que Sa Majesté Impériale lui écrivoit, & que M. le Comte de Maurepas, Ministre de la Marine, a accompagnée d'une des siennes, que je viens vous remettre. Vous verrez, Illustre & Magnifique Seigneur, que j'étois chargé de leur réitérer les représentations que son Consul leur avoit déjà faites en différentes occasions sur plusieurs contraventions aux anciens Traités de Paix entre la France, & votre République, & renouvelles depuis avec elle en 1719. par M. Dufault, en qualité de son Envoyé Extraordinaire, dont les sujets de S. M. I. se plaignoient de n'avoir pû obtenir encore les satisfactions, qui leur étoient dûes & promises. Je suis persuadé, T. I. & M. S. que vous ne serez pas moins porté que votre Prédécesseur, à répondre aux bonnes intentions de l'Empereur mon Maître, pour le maintien de la Paix, & de la bonne correspondance entre ses sujets & ceux de  
votre

voire République , & que vous ne leur refuse-  
rez point la justice qui leur est dûë. Votre Ré-  
publique peut assés sentir combien il lui seroit  
désavantageux de donner à l'Empereur mon  
Maître , le moindre lien de douter qu'elle eût  
quelque intension de manquer aux Traités ;  
qu'il est de son devoir & de son intérêt de con-  
courir aux dispositions où il est d'entretenir une  
bonne correspondance avec elle , dont voire  
République reçoit tous les jours des marques ,  
par les secours de bled qu'elle tire des Négoc-  
ians François , sans lesquels ses sujets depuis  
la sterilité des récoltes de deux années entières ,  
auroient beaucoup souffert , & qu'elle ne peut  
donner de plus sûres marques de la sincérité de  
ses intentions , qu'en ordonnant une prompte ré-  
paration des torts que ses sujets pourroient faire  
à ceux de S. M. I.

J'avois remis à un de ses Interprètes , servant  
près de vous , un Mémoire de Grieffs , sur le-  
quel ils n'avoient pas reçu une satisfaction en-  
tière , telle qu'ils devoient l'attendre de la bon-  
ne correspondance établie entr'eux & les vô-  
tres , pour l'observation des Traités , que l'Em-  
pereur mon Maître fait exécuter de sa part  
très-regulièrement , & j'avois été surpris que  
vous eussiez refusé de recevoir & de vous faire  
lire ce Mémoire ; mais l'Interprète du Roi , le  
sieur le Noir , que je vous renvoyai hier , pour  
vous représenter le mauvais effet que pouvoit

F vj faire

*faire ce refus sur l'esprit de S. M. I. quand je lui rendrai compte , me prepara à une réponse plus favorable , que vous lui promîtes , après lui avoir dit de donner le Mémoire au Consul , que ce dernier auroit à vous représenter : en effet le Consul me l'a rapporté ce matin , apostillé de votre main. J'ai vu , T. I. & M. S. que vous rejettez sur votre Prédécesseur ce qui a pû manquer à l'entière satisfaction desdits Grieffs , que vous marquez même que c'est par votre entremise que vous avez procuré les accommodemens faits ; que vous assurez qu'à l'avenir , & pendant votre Régence , il n'arrivera aucune semblable plainte , & qu'enfin vous voulez être ami des François , comme auparavant.*

*C'est sur ces témoignages authentiques que je suis entré dans les raisons , qui ne vous permettoient pas de me recevoir en plein Divan , que vous dites ne pouvoir assembler que pour déclarer la guerre , ou pour faire la paix , & que content des honneurs , que vous êtes convenus avec le Consul de me rendre à ma descente à terre , & chez vous , non encore pratiqués pour personne , pas même pour les Envoyés du Grand Seigneur , je me suis déterminé à vous voir , accompagné de quelques Officiers de nos Vaisseaux , & des Gentilshommes , que la curiosité de faire le voyage de Constantinople , a fait embarquer avec moi. Je vous prie donc , T. I. & M. S. de vouloir bien avoir égard , à tout ce que l'Interprète*



terprète du Roi vous a dit de ma part , & de donner de si bons ordres , que l'Empereur mon Maître n'ait point de nouveaux sujets de vous faire porter des plaintes de contréventions que vous laisseriez impunies , vous réitérant au nom de S. M. I. les assurances des dispositions où elle est de continuer à vivre en bonne intelligence avec votre République , pour laquelle elle aura toujours tous les sentimens d'amitié & de considération , dont les Traités conclus avec elle , & qui seront toujours exécutés très-exactement de sa part , font foi. En mon particulier , je ne manquerai pas de l'informer de l'envie sincère que vous marquez avoir d'y concourir. 1

Après ce Discours , & après la lecture que le Dey en fit dans une Traduction toute préparée , celui-ci répondit le plus obligeamment du monde , facilita , & accorda toutes choses , en sorte que M. l'Ambassadeur reçût une entière satisfaction , principalement pour l'intérêt du Commerce. Il fit présent au Dey d'une belle Montre à répétition , & d'une autre moins considérable , à son premier Secrétaire.

S. E. étant arrivée à Tunis , le 20. Mai , elle débarqua le 22. & le lendemain nous l'accompagnâmes au *Bardo* , Maison de campagne du Bey de Tunis , à une demie lieue de la Ville : il fait là sa résidence ordinaire , par un esprit de politique , s'y croyant plus en

en sûreté , à cause des caprices de la Milice , qui n'est souvent que trop fatale à ses pareils.

M. l'Ambassadeur étoit dans un Carosse du Bey , fort propre & fort commode. Il en a deux ou trois pareils , qu'il a fait venir de Gênes. S. E. étoit suivie d'environ cent personnes à cheval. Cette suite étoit composée d'Officiers , & de Gardes Marine de notre Escadre , des gens de sa maison , du Corps de la Nation Françoisse , & de plusieurs Officiers du Bey.

Nous arrivâmes au *Bardo* , vers les huit heures du matin. Nous trouvâmes le Bey assis dans un fauteuil , à main droite de la porte de son Divan , sur le seuil de laquelle étoient debout des principaux de sa Cour ; de l'autre côté de la porte étoit un autre fauteuil , où se mit S. E. après avoir salué , ayant Messieurs ses Enfants , & autres personnes distinguées de sa suite à ses côtés , assis pareillement sur des fauteuils de velours à bois , sculptés & dorés. M. l'Ambassadeur ôta son chapeau , le remit , & parla pendant un quart d'heure , toujours assis. M. le Noir , Interprète du Roi , répéta en Arabe ce Discours au Bey , qui en parût fort content : après quoi M. Pignon dit au Bey , qui entend fort bien l'Italien , quelque chose en cette Langue , & la Cérémonie finit  
par

par le Caffé. Enfin les affaires essentielles furent terminées aussi brièvement qu'à Alger, & avec un pareil succès.

M. l'Ambassadeur, en venant se rembarquer, fut salué par le Fort de la Goulette, de treize coups de canon. Le Bey avoit déjà envoyé aux Vaisseaux vingt-quatre Boeufs & cent cinquante Moutons, avec une grande quantité de pain, de légumes, de fruits, &c.

Nous mouillâmes le troisième Juin à la *Lampedouse*, pour y passer le jour de Pentecôte. Cette Isle mérite bien, M. que je vous en dise quelque chose. Elle est située entre la Sicile, du côté de Tunis, & l'Isle de Malte. Ptolomée la nomme *Lipadusa*. L'Arioste en fait le Lieu du fameux Combat d'Agramant, de Gradasse, & de Sobrin, contre Roland, Olivier, & Brandimar. C'est peut-être pour cette raison que les Mariniens Italiens appellent une Maison ruinée *la Casa Dorlando*.

Lampedouse, quoique presque déserte, est célèbre, à cause d'une Chapelle dédiée à la Sainte Vierge, qui sert d'azile à tous les Esclaves, tant Chrétiens que Turcs, qui peuvent s'y sauver. Tous les Vaisseaux qui y abordent, ce qui arrive assés souvent, y laissent quelques vivres, quelques habits, & une somme d'argent; les Chrétiens,

tiens , dans une moitié de la Chapelle ; qui leur est destinée , & les Turcs dans l'autre moitié , qui est pour eux. On assure que si quelque Matelot ose prendre la moindre chose , il est impossible de faire sortir du Port le Vaisseau sur lequel il est embarqué , jusqu'à-ee qu'il ait rapporté ce qu'il avoit pris. Les Aumoniers des Galères de la Religion de Maïte ont seuls le pouvoir de prendre sur l'Autel l'argent qui s'y trouve , & de le porter ensuite à l'Eglise de Notre-Dame de Trapani , en Sicile , où l'on a transporté l'Image de la Sainte Vierge , qui étoit dans la Chapelle de Lampedouse. C'est auprès de cette Isle que la Flote de l'Empereur Charles-Quint périt par un naufrage , en l'année 1551.

Le trajet n'est pas long de la Lampedouse à Tripoli ; nous séjournâmes quelques jours à cette dernière Ville , moins par la difficulté des affaires , que M. l'Ambassadeur termina aussi heureusement qu'il avoit fait à Tunis & à Alger , qu'à cause des vents contraires.

Vous sçavez , Monsieur , que Tripoly est une des plus anciennes Ville d'Afrique ; les Géographes Orientaux la placent dans le Pays de *Vag* ou *Végiat* , qui s'étend entre l'Egypte & les Déserts de Barca. C'est la Pentapole des Anciens , qui dans le Christianisme ,

tianisme , fut soumise au Patriarche d'Alé-  
 léxandrie. Les cinq Villes de cette Pentapo-  
 le , sont nommées aujourd'hui dans la Lan-  
 gue Arabe , Barcah , Faran , Cairouan , ou  
 Cyrene , Tharabolos Garo , ou Tripoli de  
 Barbarie , & Affrikiah , Ville qui donne le  
 nom à la Province d'Afrique , proprement  
 dite , d'où l'Afrique entiere a tiré son nom.

La Ville de Tripoly fut prise sur les Che-  
 valiers de S. Jean de Jérusalem , qui s'y  
 étoient établis après la Conquête de Rhodes  
 par Soliman II. Empereur des Turcs, durant  
 ses plus grandes prospérités.

Nous partîmes de cette Ville le 18. Juin,  
 & on se mit en route pour le principal objet  
 du Voyage , dont vous sçavez à présent  
 route la suite & le succès.



~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~  
**EXTRAIT** de la Lettre d'un Ambassadeur  
 de France à Constantinople, au Roi LOUIS  
 XIV. contenant une Relation de son Am-  
 bassade.

**S I R E.**

PENDANT les cinq années que j'ai eû  
 l'honneur de servir à Constantinople en  
 qualité d'Ambassadeur de V. M. je n'ai eû  
 pour objet, & n'ai recherché autre chose  
 que la gloire, & l'avantage du Commerce  
 de ses Sujets. Je n'ai rien épargné pour faire  
 réussir l'un & l'autre, & je puis dire qu'en-  
 core que les conjonctures de la guerre de  
 Candie aient été délicates, sans compter la  
 guerre d'Allemagne, & l'Entreprise de Gi-  
 gery, en Afrique, qui avoient précédé mon  
 arrivée à Constantinople, je n'ai pas laissé  
 de me soutenir avec honneur, en faisant  
 connoître incessamment aux Ministres de la  
 Porte la puissance & les forces de V. M. mais  
 comme Elle m'a commandé de lui rendre  
 compte de ce qui s'est passé de plus considé-  
 rable pendant le cours de mon Ambassade,  
 Elle me permettra de reprendre les choses  
 d'un peu plus loin, & de lui représenter en  
 quel état étoit l'Alliance de la France avec  
 la

la Porte , lorsque j'arrivai à Constantinople.

En 1640. Sultan Ibrahim , âgé de 27. ans , étoit parvenu à l'Empire ; & quoiqu'il fût un Prince bienfait de sa personne , beau de visage , & d'une haute taille , il étoit sans génie , c'est ce qui le garantit de la mort , que deux de ses freres souffrirent , par ordre du Sultan Amurath , son prédécesseur , lequel , sur la fin de sa vie , avoit cependant ordonné de le faire mourir , mais ayant été préservé , comme l'unique rejetton de la Famille Ottomane & le seul héritier de l'Empire , il y parvint après une longue prison , durant tous les Regnes d'Osman & d'Amurath , ses freres.

La Loi obligeant les Grands Seigneurs de faire une fois en leur vie le pèlerinage de la Meque & de Médine , ils s'en exemptent en y envoyant tous les ans des présens considérables. Il arriva qu'en 1644. Sultan Ibrahim fit partir de Constantinople pour le Caire plusieurs voiles , entre lesquelles un gros Galion , chargé de ses présens , avec quelques Eunuques & de vieilles femmes de son Serrail , allant en ce pèlerinage , fut pris vers les Mers de Rhodes , par l'Escadre des Galères de Malte , lesquelles , après le combat , allèrent mouïller & se radouber en un des Ports de l'Isle de Candie , d'où étant sorties pour conduire ce Galion à Mal-

re ,

te, il coula à fond des coups de canon qu'il avoit reçûs.

Cette nouvelle mit le Grand Seigneur en une grande colère; il menaça d'exterminer tout ce qu'il y avoit de Chrétiens à Constantinople, sans excepter les représentans des Monarques & des Princes de la Chrétienté, parce que, disoit-il, les Galères de Malte étoient armées de Soldats & de Chevaliers de toutes les Nations Chrétiennes.

Le premier, qui recourut aux Ministres de la Porte, pour détourner l'orage de dessus sa tête & de sa Nation, fut M. *Soranzo*, Ambassadeur de Venise, qui crut se bien défendre, en faisant entendre qu'il n'y avoit aucun Sujet de sa République Chevalier de Malte. Ceux d'Angleterre & de Hollande dirent la même chose, de sorte que tout sembloit retomber sur feu mon Père, alors Ambassadeur de France, lequel auroit été, sans doute, dans la dernière peine, s'il n'eût eû l'amitié de *Givan*, ci-devant Capigi Bachi, & alors Grand Visir, homme de mérite & de la plus illustre origine qui fût en Turquie, étant le septième Grand Visir de sa Race, lequel prit sa défense & celle de tous les Chrétiens; il fit d'ailleurs tourner tout le ressentiment du Sultan contre Candie, quoiqu'il fit publier en même-tems la guerre contre Malte.

L'An-



L'Ambassadeur de Venise n'épargna rien pour pénétrer si cette publication n'étoit point une feinte , & ne cachoit point le dessein d'une autre entreprise contre sa République , mais n'en ayant rien découvert , par trop de confiance à ce que lui disoit le Visir , il ne profita pas des avis que lui donna mon Pere , qu'on en vouloit assurément à Candie. Ainsi l'Armée Turque étant partie sur la fin d'Avril de Constantinople , au nombre de 80. Galères & d'autant de Vaisseaux , elle alla faire une descente en cette Isle , & prit la Canée en dix jours , sous le Commandement d'Issouf , Capitan Pacha , que Sultan Ibrahim fit étrangler peu de jours après son retour à Constantinople , esperant profiter par sa mort de grands trésors qu'il ne trouva pas , & se pouvoir passer de lui , pour conquérir le reste de l'Isle , où il renvoya d'autres armées , sous differens Généraux.

Sultan Ibrahim s'étoit abandonné à toutes sortes de vices , & rendu odieux à tous ses Sujets , tant par sa cruauté , que par les extorsions qu'il faisoit sur eux , pour avoir de quoi fournir aux excessives dépenses de ses plaisirs , prenant sans distinction le bien des Mosquées & des Particuliers , de sorte qu'enfin la Milice , mal payée , s'étant soulevée , le déposa au mois d'Août de l'année

1648. & le fit étrangler, douze jours après qu'elle eut mis sur le Trône son fils aîné Mehemet IV. âgé seulement de sept ans.

Sous son Règne, la guerre de Candie s'est faite & continuée jusqu'à la prise de toute cette Isle, sous divers Généraux, entre autres *Delî Ussin*, Pacha, estimé le plus vaillant Capitaine de l'Empire, lequel fut étranglé en 1659. par la jalousie de *Kupruti Mehemet*, Pacha, Grand Visir, Pere de celui d'aujourd'hui.

J'ai eû l'honneur d'instruire V. M. par mes Mémoires, écrits de Constantinople, comment ce Visir, qui s'étoit rendu maître de l'esprit du Grand Seigneur, lui avoit persuadé que pour être absolu dans l'Empire, & pour empêcher à l'avenir la Milice de se soulever, il falloit que non-seulement Sa Hauteffe s'éloignât de Constantinople, mais encore se défit de tous ceux qui avoient osé déposer son Pere, & tremper leurs mains parricides dans son sang.

Ce Ministre, ayant vû le changement & la mort violente de quantité de Visirs, ses prédécesseurs, songeoit, en donnant ce conseil, à sa propre conservation & à perdre tous ses ennemis; ainsi pour l'exécuter, & pour avoir occasion de tenir le Grand Seigneur hors de Constantinople, où la Milice a trop de pouvoir, il médita plusieurs guerres.

guerres, & celle de Candie lui paroissant difficile à terminer, il se contenta de l'entretenir, & d'en faire une nouvelle en Transylvanie, où il alla en personne, laissant le Grand Seigneur à Andrinople, puis ayant terminé cette guerre, par la prise de Varadin, aux dépens du sang des meilleures troupes & de leurs Officiers, il revint victorieux auprès du Grand Seigneur, dans le dessein de recommencer une nouvelle guerre contre l'Empereur, mais en mourant, l'année 1662. il en laissa le soin à son fils *Akmet Kupruli*, Pacha, qu'il eut le crédit d'établir & de faire recevoir Grand Visir en sa place, quoiqu'il n'eût pas encore trente ans.

Ce nouveau Ministre, quoique moins sanguinaire que son pere, continuant de gouverner sur ses instructions, entreprit la guerre contre l'Empereur; il passa à Bude avec une armée de 60000. hommes, assiégea & prit Neuhausel en l'année 1663. fit lever le Siège de Canise, & emporta le Fort de Serin au commencement de 1664. & pensant continuer ses progrès, il se trouva arrêté par l'armée de l'Empereur, fortifiée du secours de ses Alliés, & principalement des François.

Je ne dis point, SIRE, comment le Grand Visir, qui avoit vû le combat de l'autre

tre côté de la Riviere , effrayé de cette perte , ne songeoit qu'à se retirer , lorsque les Ministres de l'Empereur le rechercherent , & traiterent avec lui la paix ; mais sa défaite à S. Godart , par le secours des François , & leur descente la même année en Barbarie , où ils prirent Gigeri , lui tinrent toujours extrêmement au cœur , de sorte que lorsqu'en 1665. je fus envoyé Ambassadeur à Constantinople , je ne m'étonnai pas de voir tous les Ministres de la Porte indisposés contre la France. Voilà , S I R E , l'état des affaires de France à la Porte , quand au mois de Novembre de l'année 1665. j'arrivai à Constantinople.

Avant que d'entrer dans le détail de ce qui s'est passé pendant mon Ambassade , que V.M. qui n'ignore rien du Gouvernement & de la Politique de tous les Princes du Monde , & qui a toujours protégé la République de Venise , me permette , s'il lui plaît , de lui représenter que je me suis conservé à la Porte l'espace de cinq années , remplies de Guerres & d'Exploits Militaires , avec des Infidèles , fiers & insolens , ennemis surtout des Chrétiens , & qui étoient persuadés que Candie ne leur résistoit depuis si long-tems , que par les secours de V. M. que je n'avois pas seulement les Turcs contre moi , mais que toutes les Nations étrangères , jalouses  
de

de la gloire & des victoires de V. M. travailloient principalement à ma ruine, & que l'Escadre de quatre Vaisseaux de guerre, que V. M. avoit envoyée à Constantinople, sous la conduite de M. Dalmeras, pour me ramener en France, après que, suivant mes ordres, j'en aurois demandé & obtenu la permission du Grand Seigneur, ce qui sembloit devoir produire de bons effets, fit un voyage fort inutile.

Je n'épargnai cependant rien, SIRE, pour résister à tant d'obstacles, mais je puis assurer V. M. que la seule crainte de ses armes, dont je menaçois les Ministres de la Porte, s'ils ne demeuroient avec moi dans les termes de l'honnêteté convenable, me fit surmonter toutes ces difficultés.

Peu de jours après mon arrivée à Constantinople, je fis demander audience au Grand Visir, car c'est toujours par-là que commencent tous les Ambassadeurs; me l'ayant accordée, il me reçût avec beaucoup d'indifférence & de fierté, sans se lever, selon des anciennes coutumes, ayant traité plus civilement le Comte de Lesté, alors Ambassadeur de l'Empereur d'Allemagne. Après les premiers complimens, il me fit des plaintes & des reproches sur les choses dont je viens de parler; je me crus obligé de dissimuler alors, esperant que dans une seconde

audience il en useroit plus honnêtement ; je lui fis cependant dire par son Kyaia , ou Lieutenant , & par le Grand Chancelier , que s'il ne me recevoit de bout , & sans me faire des reproches , je lui remettrois les Capitulations & me retirerois en France sur le même Vaisseau qui m'avoit amené. Ces deux Ministres subalternes me firent des excuses , en disant que j'avois raison de me plaindre , & me donnerent parole que le Visir me traiteroit tout autrement en une seconde audience.

La lui ayant fait demander, je l'allai voir en son Serrail , où je fus reçu dans une antichambre par le Chancelier , qui me conduisit quelque tems après dans la Sale où étoit le Visir , & le trouvant , comme la première fois assis , sans qu'il se levât , je m'assis avec un air d'indignation sur un tabouret qui étoit préparé pour moi , sans lui faire aucun salut , & je commençai par lui dire que l'Empereur de France m'ayant envoyé pour renouveler & pour confirmer l'amitié qui est entre les deux Empires , je n'avois pas voulu compter pour une audience celle que j'avois eüe auparavant , parce que je n'y avois pas reçu les honneurs dûs à l'Ambassadeur du plus grand & du plus puissant Monarque de la Chrétienté.

Le Visir ayant demandé au Drogman ce  
que

que je disois , & ensuite pourquoi je ne voulois pas compter pour une audience celle que j'avois déjà eüe , je répondis que c'étoit parce que je n'y avois pas été traité comme il convenoit à la grandeur de la Majesté Impériale de mon Maître , & que pour cela je lui déclarois que j'avois ordre de lui rendre les Capitulations , & de m'en retourner en France. Là-dessus le Grand Visir s'étant mis en colere & ayant dit quelques paroles peu mesurées , je pris des mains de mon Drogman les Capitulations , & les ayant jettées aux pieds du Grand Visir , je me levai , & sans le saluer je me retirai dans l'antichambre , d'où voulant passer outre , je fus arrêté.

Aussi-tôt le Visir fit appeller le Moufti *Vani Efendi*, Précepteur du Grand Seigneur, & le Capitan Pacha , avec lesquels il délibéra de ce qui étoit à faire à mon égard , mais ayant été résolu entre eux qu'il falloit en informer le Grand Seigneur , qui étoit à la Chasse à vingt lieues de Constantinople , je demurai dans un des appartemens du Grand Visir , jusqu'à ce que la réponse de Sa Hauteſſe fût venue , & plusieurs Turcs considérables s'étant intéressés en ma cause , j'en sortis trois jours après avec la même pompe & la même suite , même plus grande , que je n'y étois entré.

G ij J'infor-

J'informai alors V. M. de tout ce qui s'étoit passé, endant que je restai chés le Visir, de ce que le Capitan Pacha m'avoit fait dire qu'il me racommoderoit, si je voulois, avec ce Ministre, & qu'enfin après plusieurs allées & venuës, ayant été convenu que les deux audiences précédentes seroient oubliées, que j'étois libre de sortir & de m'en retourner, quand je voudrois, au Palais de V. M. à Pera, avec priere de ne rien mander à l'Empereur de France de tout ce qui s'étoit passé; je voulus encore attendre jusqu'au lendemain, afin qu'ayant le tems d'avertir mes amis & la Nation, mon retour se fît avec plus de dignité.

Je ne fus pas plutôt arrivé au Palais de France, que l'Ambassadeur d'Angleterre m'envoya faire compliment, & me fit dire que n'ayant pas été mieux reçu que moi à sa premiere audience, il prétendoit à l'avenir profiter de ma fermeté & de ma résolution.

Le jour ayant été arrêté, comme pour une premiere audience avec le Visir, au 17. Janvier 1666. j'y allai accompagné de cent personnes à cheval. Le Grand Seigneur ayant voulu me voir passer d'un certain endroit de son Serrail, le Visir, qui étoit avec lui, le quitta pour se rendre dans le sien, où étant entré dans une chambre, il vint au-  
devant



devant de moi avec un visage riant , me saluant & me tendant la main. Je répondis à ses civilités , & je le complimentai , comme si je ne l'eusse pas encore vû ; l'audience se passa fort bien , & avec beaucoup d'honnêtetés de sa part , ainsi qu'à l'égard de la Noblesse qui m'accompagnoit , m'ayant regalé, outre le Caffé , le Sorbet & les Parfums , de vingt-quatre Vestes, que je fis distribuer aux Gentilshommes de ma suite.

Le 2. Fevrier, j'allai à l'audience du Grand Seigneur , laquelle se passa avec toute la pompe imaginable ; j'obris même que huit Gentilshommes François entreroient avec moi , & qu'ils dîneroient avec les Visirs , quoique les Ambassadeurs précédens n'y eussent pû faire entrer que quatre ou cinq.

Peu de jours après , étant tombé malade , je ne pus voir le Grand Visir , lorsqu'il partit pour Andrinople ; où ayant laissé le Grand Seigneur , il passa en Candie ; par surcroît de chagrin , après m'être rendu à Andrinople , pour traiter du renouvellement des Capitulations , & de l'établissement du Commerce des Indes par la Mer Rouge , après plusieurs conférences avec le Caïmacan , & les difficultés qu'il m'alléguèrent sur quelques articles de ces deux points , il me remit au retour du Visir , desorte que je fus obligé de revenir à Constantinople, sans avoir rien conclu.

G iij Tous

Tous les avis de la Chrétienté, autant que la voix publique, m'ayant bientôt appris les victoires & les conquêtes de V. M. en Flandres, durant toute la Campagne de 1667. j'en fis faire pendant trois jours des réjouissances publiques, & de la manière que la chose fut exécutée, elle ne surpris pas moins par son éclat que par sa nouveauté. Je tins table ouverte pour tous les *Frans*, ( sous ce nom sont compris les François, Anglois, Italiens & Hollandois, que j'avois invités, ) & aussi pour les Grecs ; mais d'avoir fait tirer en un jour 2000. coups de canon, c'est ce qu'aucun Ambassadeur, avant moi, n'avoit encore entrepris.

Sur la fin de l'année 1668. ayant reçu les ordres de V. M. touchant mon rappel, & le renouvellement des Capitulations, si j'en étois recherché, je donnai aussi-tôt avis de ce rappel au Caïmacan de Constantinople, afin de m'obtenir du Grand Seigneur, qui étoit alors à *Larissa*, en Thessalie, la permission de m'en retourner en France sur les Vaisseaux de V. M. que j'attendois, & lui ayant parlé publiquement dans les termes convenables, il me demanda s'il venoit un autre Ambassadeur en ma place, je lui répondis que non, & que V. M. m'avoit commandé de laisser un de mes Secrétaires ou un Marchand François pour Résident. Il me  
pria

pria ensuite de lui déclarer les motifs de mon rappel, ce qui se fit en une audience particulière, où n'étant resté que trois personnes, je lui dis tout ce que j'avois préparé sur ce sujet, suivant mes instructions, ou plutôt les ordres de V. M.

Le Caïmacan paroissant s'intéresser dans la justice de mes griefs, me promit d'en donner part au Caïmacan de la Porte, auquel il me fit ensuite prier d'écrire, de lui mander les mêmes choses que je lui avois dites, & d'envoyer à la Porte un de mes Drogmans, qu'il feroit accompagner d'un exprès de sa part. La réponse du Caïmacan de la Porte fut, qu'il en donneroit avis au Grand Visir, qui étoit en Candie, & qu'il me feroit sçavoir sa réponse.

Cependant M. Dalmeras étant arrivé au commencement de l'année 1669. à Constantinople avec quatre Vaisseaux de guerre de V. M. il prit tant d'ombrages & d'allarmes, & me pressa tellement pour le départ, que cette Escadre, si considérable, & qui donnoit à penser aux Turcs, ne produisit pas tous les bons effets qu'on en pouvoit attendre, néanmoins ayant reçu un ordre du Grand Seigneur de l'aller trouver à *Larissa*, je me crus obligé de le faire, les ordres de V. M. portant de demander mon congé, & me donnant pouvoir de renouveler les Ca-

G iiij pitulations,

pitulations, si j'en étois recherché. J'y arrivai au commencement d'Avril, & j'y fus reçu aussi-bien que l'ait jamais été Ambassadeur, le Caïmacan ayant envoyé un fort beau cheval, avec trente Officiers des principaux de sa Maison, à deux lieues au-devant de moi, lesquels me firent escorte, & me conduisirent à une Maison fort propre, qu'il m'avoit fait préparer, me faisant faire d'autres civilités après mon arrivée, & régaler de plusieurs sortes de rafraîchissemens.

Je supplie très-humblement V. M. de me permettre de lui dire que je n'avois autre dessein en allant à *Larissa*, que de tâcher d'obtenir la permission de m'en revenir en France, pour obéir aux ordres de V. M. mais voyant que l'on me recherchoit pour le renouvellement des Capitulations, & que le Grand Seigneur souhaitoit que je restasse auprès de lui, me promettant de le faire trouver bon à V. M. en lui envoyant un Ambassadeur, ce qui ne s'étoit point encore vu depuis l'établissement du Commerce entre les deux Empires, je me persuadai que V. M. n'approuveroit pas que je prisse, pour ainsi dire, la fuite, contre la volonté du Grand Seigneur, puisque, quand même j'aurois voulu me dérober, j'étois fort observé des Turcs à *Larissa*, & qu'en y allant on m'avoit donné trois Chaoux, pour m'accompagner,

gner , quoique , pour l'ordinaire , on n'en donne qu'un.

- Voyant donc la Porte dans la résolution d'envoyer un Ambassadeur à V. M. je voulus découvrir si les Turcs esperoient bientôt se rendre maîtres de la Capitale de Candie, & en ayant parlé au Caïmacan, il me fit comprendre qu'on étoit hors d'esperance de la pouvoir prendre si tôt, ajoutant qu'il étoit arrivé un Ambassadeur de la République de Venise , qui avoit offert *Graboufi* , *Spinalonga* & *la Sude* , l'Isle de *Tines* , *Cliffa* , & d'autres Places en Terre ferme , les frais de la guerre , & 50000. écus par an de tribut , pour conserver la Ville de Candie & la tenir de l'Empire Ottoman, mais que le Grand Seigneur , par un motif d'honneur , ne vouloit ( disoit-il ) autre chose que ce morceau de roche qu'il attaquoit depuis 24. ans. Je répondis que le Grand Seigneur , sans intéresser son honneur , pourroit avoir des considérations particulières pour ses amis , surtout pour l'Empereur de France , en faveur des Vénitiens. Alors le Caïmacan me dit , si l'Empereur de France nous faisoit céder ce morceau de roche , outre la reconnoissance que le Grand Seigneur & tout l'Empire en auroient éternellement à S. M. une pareille grace ne s'effaceroit jamais de la mémoire des Musulmans. Ces paroles pronon-

G. v cées

cées avec chaleur , me firent connoître que si la guerre de Candie eût duré encore quelque tems, V. M. en auroit été l'arbitre.

Il est vrai ; SIRE , que l'on peut m'objecter , que le nom d'Ambassadeur ne s'est point trouvé dans les lettres de Soliman Aga, envoyé de la Porte à V. M. il est pourtant certain qu'il me fut donné & nommé pour Ambassadeur , qu'il partit de *Larissa* avec cette qualité, & qu'il y reçût du Grand Seigneur la Veste & le Sabre qu'il a coûtume de donner à ses Ambassadeurs , & même, que lorsque Soliman Aga arriva à *Napoly de Romanie* , pour s'y embarquer pour la France , il y fut salué du canon par la Forteresse , ce qui ne se pratique que pour les personnes qui ont caractère. Mais voici ce qui a pû faire changer les titres , les instructions , & peut-être même les dépêches de l'Ambassadeur Turc.

La premiere chose que me fit dire M. Dalméras , arrivant à Constantinople , fut que si dans quatre jours je ne lui faisois donner mille quintaux de biscuit , il partiroit sans Passeport de la Porte , pour mettre en sûreté les Vaisseaux de V. M. qu'il avoit l'honneur de commander.

Cette demande me sembla trop précipitée, pour en faire parler sur l'heure au Caïmacan ; je ne laissai pas de trouver le moyen de

de lui faire avoir du biscuit & toutes les autres choses qui lui étoient nécessaires , mais comme j'apprenois de sa part & par ses Officiers , qu'il étoit extrêmement inquiet & prenoit des ombrages sur les discours de quelques François étourdis , & de plusieurs Renégats , qui ne bougeoient de son bord , qui lui faisoient accroire que l'on avoit disposé des canons à la pointe du Serrail contre ses Vaisseaux , & que l'on préparoit des Bâtimens Turcs pour le venir attaquer , je m'allai trouver moi-même , pour essayer de le détromper , & de lui faire comprendre qu'au lieu de craindre il devoit se croire en toute sûreté ; que les Turcs n'étoient pas en état de lui faire du mal , ni dans le dessein de lui donner aucun ombrage , qu'au contraire ils appréhendoient qu'il ne fût venu pour mettre le feu dans Constantinople , & qu'il falloit fortifier leurs craintes , au moins par les apparences d'une généreuse résolution , jusqu'à ce que j'eusse reçu la permission que j'attendois tous les jours de la Porte pour mon départ.

Deux jours après , il me pressa d'y renvoyer , & ayant fait partir un de mes Drogmans pour ce sujet , les ordres me vinrent par un courier exprès de la part du Grand Seigneur , de l'aller trouver à *Larissa*. J'en allai communiquer avec M. Dalmeras , qui

G vj me

me déclara qu'au moment que je partirois pour *Lariffa*, il mettroit à la voile, pour retourner en France. Je lui représentai que je croyois absolument nécessaire pour le service de V. M. & le bien du Commerce de ses Sujets, qu'il attendît mon retour, & voyant qu'il persistoit toujours à vouloir s'en aller, j'y consentis, pourvû qu'il voulût bien me déclarer par écrit, que nonobstant toutes mes raisons, il auroit jugé à propos de partir, sans même attendre de mes nouvelles; mais comme je fis apporter de l'encre & du papier, il changea de sentiment, & me donna sa parole de m'attendre, ou de mes nouvelles, jusqu'au terme de quarante jours, après lesquels il partiroit, sans rester un moment davantage, & il me donna M. de Beaujeu, Major de son Escadre, pour m'accompagner.

Etant arrivé à *Lariffa*, le Caïmacan me proposa le renouvellement des Capitulations, & l'envoi d'un Ambassadeur, qui partiroit sur les Vaisseaux de V. M. alors dans le Port de Constantinople, aussi-tôt qu'il auroit expédié un courier au Grand Visir à Candie, & reçût sa réponse.

Cependant, comme il falloit nécessairement faire partir de Constantinople M. Dalméras, de crainte qu'il ne mît à la voile, comme il me l'avoit protesté, je représentai au  
Caïmacan,



Caïmacan , que le Grand Seigneur voulant envoyer un Ambassadeur à V. M. il lui seroit plus facile de s'embarquer à *Wole* , qui n'étoit éloigné de *Larissa* que d'une demie journée , que d'aller chercher des Vaisseaux à Constantinople. Le Caïmacan me fit réponse qu'il en feroit la proposition au Grand Seigneur, & S. H. l'ayant approuvée , il me fit expedier des Passeports tout-à-fait honorables , & dans la meilleure forme , afin que M. Dalmeras venant à *Wole* , reçût toute sorte de courtoisie , de rafraîchissemens & de bons traitemens , tant à Constantinople, que par tous les Ports du Grand Seigneur où il pourroit toucher.

Je fis partir aussi-tôt M. le Major en poste, avec ces Passeports , & deux jours après son arrivée à Constantinople, M. Dalmeras mit à la voile, pour se rendre à *Wole*, où il arriva en 6. ou 7. jours. Le Major me vint rejoindre de sa part à *Larissa*, & me dit que M. Dalmeras étoit, à la vérité, dans un beau Port, mais qu'il lui manquoit du vin & du bois ; je lui répondis que j'étois surpris que M. Dalmeras pût manquer de rien , puisqu'en vertu des Passeports du Grand Seigneur , il auroit pû prendre toutes les choses nécessaires, à Constantinople même , ou à Galipoly, proche les Châteaux, mais M. le Major me repartit que l'apprehension où étoit M. Dalmeras d'un  
contre-

contre-ordre de la Porte , l'avoit obligé de ne songer à autre chose que de sortir au plus vite des Dardanelles.

Le Résident d'Allemagne étoit à *Larissa* ; les Anglois , les Hollandois , les Génois & les Vénitiens y avoient des Drogmans , qui se joignirent tous , pour empêcher l'envoi d'un Ambassadeur à V. M. j'en avois entretenu le Caïmacan , en lui représentant que toutes les Nations étrangères , qui étoient à la Porte , n'avoient autre dessein que d'essayer par tous moyens de mettre de la division entre V. M. & le Grand Seigneur ; il m'avoit répondu que je ne devois pas m'en mettre en peine , & que la Porte étoit bien informée que tous les Ministres Etrangers feroient leurs efforts pour nous broüiller , & qu'il avoit maltraité quelques Drogmans , qui avoient osé lui parler contre l'envoi d'un Ambassadeur à V. M.

Cette brigue , voyant qu'elle ne pouvoit rien avancer à la Porte , gagna des gens par argent , pour persuader à M. de Beaujeu , Major de l'Escadre de M. Dalmeras , que le Grand Seigneur , qui devoit aller à la Forteresse de *Wote* , pour voir les Vaisseaux de V. M. avoit ordonné à son armée navale , de se rendre dans le Port de *Wote* , pour les attaquer & les prendre ; je ne sçus point quo l'on eût dit cette fausseté à M. le Major ,  
car

car il ne m'en parla pas , & s'en étant retourné trouver M. Dalmeras avec une de mes lettres , par laquelle je le priois d'attendre encore huit ou dix jours à *Wole* , jusqu'à ce que la réponse du Grand Visir fût venue de Candie , laquelle pouvoit arriver à tous momens ; sans avoir égard à ma prière , aussi-tôt que M. le Major lui eût dit que le Grand Seigneur avoit mandé son armée pour le venir attaquer , il mit à la voile sans m'écrire , me faisant dire seulement par un de mes Drogmans , qu'il étoit obligé de sortir de *Wole* , mais qu'il ne partiroit pas pour France , sans m'en donner avis auparavant.

Je demeurai donc à *Larissa* , sans pouvoir pénétrer quelles raisons M. Dalmeras avoit eû d'abandonner *Wole* si précipitamment , & sans sçavoir ou je lui pourrois donner de mes nouvelles , si les réponses du Grand Visir arrivoient de Candie , avant qu'il m'eût donné des siennes.

Ce procédé de M. Dalmeras étoit , sans qu'il en sçut rien , selon les intentions de ceux qui travailloient à empêcher l'envoi d'un Ambassadeur à V. M. car , si pendant 28. jours que je restai sans nouvelles de M. Dalmeras , les réponses du Grand Visir fussent venues de Candie , il est sans aucun doute , que je me serois trouvé fort embarrassé , & que la Porte auroit eû un juste sujet de changer ses résolutions. En-

Enfin , après 18. jours d'attente , je reçus une lettre de M. Dalmeras , écrite à la Rade de l'*Argentiére* , du 17. Mai , par laquelle il me mandoit qu'une nécessité indispensable lui avoit fait sortir de *Wole* les Vaisseaux de V. M. pour les empêcher de périr , étant même persuadé que la Porte n'étoit pas résolue d'envoyer un Ambassadeur en France avant le succès de Candie ; qu'il avoit été averti par une voye bien assurée , que le Grand Seigneur seroit dans peu de jours à *Wole* , & qu'il y avoit mandé par des couriers exprès son armée navale , ses Galères & ses Vaisseaux ; que ceux de V. M. n'auroient pû faire là qu'une mauvaise & dangereuse figure , & qu'il auroit été coupable s'il s'y étoit exposé ; qu'il ne s'agissoit plus de me porter en France , puisque le Grand Seigneur s'étoit expliqué au contraire , que cependant il vouloit bien encore ne pas passer outre , & demeurer jusqu'au 15. du mois de Juin à Cerigo ou à Milo , tantôt à l'un , tantôt à l'autre , quoique persuadé que cela seroit inutile , si je lui faisois sçavoir que cet Ambassadeur Turc étoit tout prêt à partir dans ce tems-là , mais qu'il falloit qu'il s'avancât pour le moins jusqu'à Napolý de Romanie , s'il ne pouvoit venir à Malvoisie , & qu'il iroit le prendre dans cet endroit , s'il étoit assuré de ma part qu'il y fût  
arri-

arrivé ; mais que si cela tiroit en plus grande longueur , comme il n'en doutoit pas , il ne pouvoit rester seulement un jour de plus , & qu'il feroit route pour la France.

Tout le monde sçavoit, SIRE, que l'armée navale du Grand Seigneur, composée seulement de Galères, étoit assés occupée à faire passer des secours en Candie, & qu'elle n'étoit pas en état de recevoir des ordres, & d'aller en huit jours à Wole, pour attaquer les quatre Vaisseaux de V. M.

Personne d'ailleurs n'ignore que le Marquis de Centurion combattit avec un seul Vaisseau contre le Capitan Pacha, qui commandoit 80. Galères : les Chevaliers d'Hocquincourt & de Temericourt ont fait la même chose ; & M. Dalmeras, sur le faux avis d'une armée navale imaginaire, juge à propos de se retirer avec quatre Vaisseaux de guerre.

Les réponses du Grand Visir étant arrivées de Candie, dans le tems précis que je reçus la lettre de M. Dalmeras, écrite de l'*Argenitière*, je pressai si fort le Caïmacan, que l'Ambassadeur Turc se rendit à Napoly de Romanie le 17. Juin, sans qu'il eût le tems de se mettre en équipage ; cependant M. Dalmeras alla joindre M. le Duc de Beaufort, qui le mena avec lui à Candie, & la petite Frégate de M. Dalmeras fût envoyée  
par

par lui , pour venir prendre *Soliman-Aga* , à Napoly de Romanie , où elle arriva le 19. Juin , avec ordre de le recevoir s'il y étoit , ou de ne l'y attendre qu'un jour seulement , s'il n'y étoit pas.

L'Ambassadeur Turc s'embarqua donc sur cette Frégate , commandée par le Capitaine *Champagne* , qui se retira à la *Cale S. Nicolas* , derrière Cerigo , où il demeura près d'un mois , en y attendant M. Dalmeras ou ses ordres ; cependant Soliman Aga se plaignit de ce qu'on le retenoit si long-tems dans un Port des Vénitiens , ennemis de son Maître , dequoi on me fit ensuite des plaintes.

V. M. a été informée de la dernière expédition de Candie , après laquelle M. Dalmeras retourna joindre sa Frégate à la *Cale S. Nicolas* , & prit sur son bord l'Ambassadeur Turc.

Pour moi , étant parti de *Larissa* , le 17. Juin 1669. j'arrivai à Constantinople le 9. Juillet , & le 23. Octobre de la même année , ma femme reçût par un Vaisseau Marchand du Capitaine Charpuis de Marseille , un paquet de M. Dalmeras , écrit à la *Cale S. Nicolas* , en date du 13. Juillet , dans lequel étoient les ordres de V. M. pour elle & pour moi , datés du 15. Avril , pour que nous eussions à nous embarquer sur les Vaisseaux qu'il commandoit , si la chose étoit facile ,

facile , & au cas que j'en fusse empêché par les Turcs , de déposer à l'instant le caractère d'Ambassadeur.

V. M. voit à présent que nous n'étions pas en état , ma femme & moi , de nous embarquer sur les Vaisseaux de M. Dalmeras , puisque ces Vaisseaux étoient de retour en France , avant que nous en eussions reçu le commandement , & que quand même j'eusse voulu me retirer , j'en aurois été empêché par les Turcs , qui m'observoient : je ne crus pas aussi devoir déposer le caractère d'Ambassadeur , les choses ayant changé de face par l'envoi d'un Ambassadeur à V. M. on m'avoit d'ailleurs traité , & on continuoît de me traiter très-favorablement.

Voilà , S I R E , la vérité des choses , sur quoi je supplie très-humblement V. M. de considérer dans combien de peines & d'embarras je me suis trouvé , car outre ces contradictions , les Ministres Etrangers , qui étoient à la Porte , jaloux de la gloire & des prospérités de V. M. essayoient de me susciter par tous moyens de méchantes affaires , desquelles je suis cependant sorti assez heureusement , en faisant redouter continuellement aux Turcs , la puissance & les armes de V. M.

Cependant les derniers ordres de V. M. touchant mon retour , m'ayant été rendus  
vers

vers la fin d'Octobre dernier , par M. de Nointel , nous en donnâmes aussi-tôt avis à la Porte , qui étoit à Andrinople , afin d'obtenir , suivant la coûtume , un Passeport du Grand Seigneur pour moi & pour les quatre Vaisseaux , commandés par M. d'Aplemont.

J'informai M. de Nointel , mon Successeur , de l'état général & particulier de toutes les affaires , que je lui avois remises dès le moment de son arrivée , & le Passeport étant arrivé , je m'embarquai le 7. Décembre , & nous fîmes voile le 9. Etant proche de l'Isle de *Marmara* , nous apprîmes par une Barque Françoisé , qui avoit passé la veille aux Châteaux ou Dardanelles , qu'il y avoit ordre de nous empêcher le passage ; on tint là-dessus conseil , où j'assistai avec Mrs les Capitaines , mais comme nous n'avions pas avec nous le Passeport , que M. de Nointel avoit envoyé devant aux Châteaux par un Drogman , nous remîmes la délibération , jusqu'à ce que nous fussions plus près des Châteaux , pour apprendre ce qu'on nous diroit , & ce que contenoit le Passeport , lequel ne se trouvant pas convenable à la dignité des Vaisseaux de V. M. il fût trouvé bon que j'écrirois , & que j'envoyerois un exprès au Grand Visir à Andrinople , pour en avoir un en meilleure forme.

Je



Je ne dois pas dissimuler à V. M. que l'ordre qu'avoient les Commandans des Châteaux, de ne pas nous laisser passer, étoit prétexté à l'occasion de deux Esclaves, qu'on disoit s'être sauvés à Constantinople sur les Vaisseaux de V. M. mais comme M. de Nointel les étoit venu demander aux Capitaines, qui lui avoient répondu qu'ils ne les avoient point, je fus obligé d'écrire la même chose au Grand Visir, ajoutant que les Capitaines de V. M. se plaignoient de ce que quelques-uns de leurs gens avoient été retenus & obligés par force, de se faire Mahométans à Constantinople : c'étoit la vérité, ce qui avoit donné occasion aux Capitaines d'user d'une espèce de représailles, & de donner retraite à M. le Chevalier de Beaujeu, qui s'étoit sauvé des sept Tours, & à 80. ou 90. autres Esclaves François, & Chrétiens de toutes sortes de Nations, auxquels V. M. a eû ensuite la bonté de donner & de confirmer la liberté, après l'arrivée des Vaisseaux à Toulon.

Le Grand Visir m'envoya cependant un Passeport, tel que je le souhaitois, me faisant écrire & faire des civilités de sa part par son *Kiaya*, ou Lieutenant.

Les Commandans des Châteaux témoignèrent beaucoup de joie de ce nouveau Passeport, quand on le leur porta de ma part,

part , & on convint avec eux du salut , qui seroit rendu coup pour coup. M. d'Aplemont ayant tiré sept coups du Vaisseau *la Princesse* , pour saluer les deux Forteresses , elles en tirerent onze , tant pour rendre le salut à *la Princesse* , qu'à la personne de l'Ambassadeur de V. M.

Tous mes soins & toute mon application, pendant le cours de mon Ambassade , n'ont été autres , SIRE , que pour la gloire de V. M. & pour le bien du Commerce de ses Sujets , cependant si j'avois été assés malheureux , pour faire quelque chose , qui eût pû déplaire à V. M. je la supplerois très-humblement de m'en le pardonner , & de considérer que m'étant trouvé dans des conjonctures très-difficiles , & dans un Pays éloigné de la France , je n'ai pû recevoir , comme je l'aurois voulu , les lumières ni les ordres de V. M. qui m'auroient été très-nécessaires dans plusieurs rencontres , l'unique motif de mes actions , SIRE , n'ayant jamais été que de bien & fidèlement servir V. M. & ce sera encore le même esprit qui me fera agir tout le reste de ma vie , comme ayant l'honneur d'être , SIRE , de V. M. &c.

**R E-**



REMARQUES sur cette lettre.

Cette lettre, qui est d'une grande étendue, & dont par cette raison on n'a pû donner ici que l'Extrait, a déjà été imprimée dans toute sa longueur, dans le IV. Tome du Livre, intitulé : CONTINUATION des Mémoires de Litterature, & d'Histoire de M. de Salengre, vol. in-12. A Paris, chés Simart, 1727. avec Approbation & privilège du Roi. Après la Lettre imprimée, suit cette Note de l'Editeur.

» Cette Relation d'une Ambassade de  
 » France à Constantinople, est de M. DE LA  
 » HAYE-VENTELET, le fils, depuis Envoyé  
 » Extraordinaire en Bavière, & Ambassa-  
 » deur à Venise, mort fort âgé depuis quel-  
 » ques années. Son Pere avoit été revêtu du  
 » même caractère à la Porte, pendant plus  
 » de 25. ans. EXTRAIT des Mémoires Ma-  
 » nuscrits de M. ALEXANDRE LE ROY, Censeur  
 » Royal.

En voilà, sans doute, assés pour constater la vérité de cette Pièce, laquelle se manifestera d'ailleurs à tous ceux qui sçavent un peu l'Histoire de ce tems-là, sur-tout par rapport aux circonstances difficiles & fâcheuses, dans lesquelles se trouva M. de la Haye,

Haye, presque durant tout le tems de son Ambassade. Les personnes instruites, & celles en particulier, qui ne pensent pas comme le Vulgaire, n'ignorent pas combien de fables & d'absurdités furent débitées en France même, & par toute l'Europe, à l'occasion de l'incident, qui acheva de broüiller notre Ambassadeur avec le G. Visir *Achmet Kupruli*, incident dont il est parlé dans cette lettre. Ces fables & ces absurdités se trouvent encore aujourd'hui répandues dans plusieurs Ecrits imprimés, & on voit des gens, d'ailleurs sensés, y ajouter quelque créance.

Il étoit donc de l'intérêt de la vérité, & de la gloire de la Nation, que la Relation de M. de la Haye fût rendue publique. Il y a lieu de s'étonner qu'elle l'ait été si tard, & encore dans un lieu, où elle se trouve en quelque façon déplacée : l'Extrait, que nous en donnons ici, est au contraire, d'autant plus à sa place, que nous avons déjà parlé de l'Ambassade de M. de la Haye, dans la première partie de cette Histoire, sans pouvoir alors nous étendre davantage, faute d'une plus ample instruction sur ce sujet.

Il y a au reste dans cette Relation, certaines choses sur lesquelles l'Ambassadeur passe légèrement, soit qu'elles ne regardent pas son objet principal, soit qu'elles fussent déjà

déjà écrites dans les Mémoires particuliers, qui accompagnoient les Dépêches journalières de ce Ministre.

Tel est le Narré succinct de M. D. L. H. sur une Affaire des plus sérieuses & des plus délicates qui puisse arriver, & qui arriva en effet à Constantinople, à l'occasion des Vaisseaux du Roi, qui étoient dans le Port de cette Ville, sur lesquels un nombre considérable d'Esclaves François, & d'autres Nations Chrétiennes, s'étoient sauvés, & en particulier un Chevalier de Malte de distinction, qui étoit prisonnier, ou plutôt Esclave du Grand Seigneur, dans le Château des sept Tours.

*Gustl. Joseph Grelot*, Médecin François, de qui nous avons un très-bon Livre sur la Ville de Constantinople, étoit alors dans cette Ville en qualité de Voyageur & de Curieux, & il fut, pour ainsi dire, le témoin de tout ce qui se passa dans cette conjoncture, & un témoin éclairé. C'est de lui, que nous emprunterons sur ce sujet important, le Narré qui manque dans la lettre de M. de la Haye. On le trouve en ces termes, à la page 26. & suivantes de sa Relation.

» Quand SOLIMAN *Aga Muteseraca*, qui  
» fût envoyé en France en 1669. y eût fini  
» sa Commission, le Roi le renvoya à Cons-

II. Vol.

H tanti-

» tantinople , avec quatre Vaisseaux de guer-  
 » re bien armés , qui portoient M. de Noin-  
 » tel , pour être son Ambassadeur à la Porte  
 » Ottomane , en la place de M. de la Haye-  
 » Vantelet. Ces quatre Vaisseaux , sous la  
 » conduite de feu M. d'Aplemont , étant ar-  
 » rivés à Constantinople , y demeurèrent  
 » six semaines sur les ancres , & pendant  
 » que les deux Ambassadeurs François se  
 » dispoisoient , l'un pour la reception & son  
 » audience du Grand Seigneur , & l'autre  
 » pour son départ , les Capitaines de ces  
 » quatre Vaisseaux eurent tout le tems de  
 » faire plaisir à quantité de pauvres Escla-  
 » ves , qui se retirèrent sur leur bord , pour  
 » s'y mettre en liberté. Tous ceux qui s'y  
 » présentèrent y furent bien reçûs , & il y  
 » en vint un nombre assez considérable , pour  
 » obliger leurs Patrons à s'en plaindre au  
 » Caïmacan , ou Gouverneur de Constanti-  
 » nople. Mais comme la plus grande partie  
 » de ces Esclaves étoient des gens de peu de  
 » conséquence , & n'appartenoient qu'à  
 » quelques Bourgeois , Marchands , & au-  
 » tres personnes de cette sorte , le Caïma-  
 » can se contenta de donner quelques don-  
 » ces réponses à ceux qui se plaignoient ,  
 » sans ofer passer outre. Il sçavoit que M.  
 » d'Aplemont ayant autrefois , avec un seul  
 » Vaisseau , menacé de mettre le feu au Ser-  
 » rail

tail & à la Ville, si on ne lui eût donné satisfaction sur ce qu'il demandoit, n'étoit pas un homme, avec quatre Vaisseaux bien armés, à rendre des Esclaves qu'il avoit mis sous la protection du Roi, en les recevant dans son bord.

Ce Gouverneur de Constantinople n'en auroit jamais rien témoigné, & même auroit feint de n'en rien sçavoir, s'il n'y eût été obligé par la fuite de *M. de Beaujeu* \*. Cet illustre Chevalier de Malte, lassé d'avoir passé plusieurs années dans le Château des sept Tours, où il étoit Esclave du Grand Seigneur, résolut d'en sortir adroitement, & de se servir de l'occasion favorable de ces quatre Vaisseaux, pour exécuter son dessein, que *M. d'Aplemont* avoit promis de seconder. Il s'échappa donc un soir fort adroitement de ce Château; mais étant sorti avant que la Chaloupe, qui devoit le prendre, fût arrivée, la crainte d'être découvert, & la poursui-

\* *M. de Beaujeu*, que Grotius ne fait que nommer simplement, étoit Paul Ansoino de Quiqueran de Beaujeu, de la Ville d'Arles, & de la principale Noblesse de Provence. On trouve un Abbrégé de son Histoire dans le troisième Tome de celle de l'Académie des Inscriptions & belles Lettres, à l'occasion de l'Eloge de *M. l'Evêque de Castres*, de Beaujeu, &c.

» te de quelques chiens, l'obligea d'entrer  
 » dans l'eau, où il ne demeura pas sans pé-  
 » ril, car un Caïque passant, il fût frappé  
 » d'un coup de rame, qui l'obligea de faire  
 » le plongeon, & sa perte étoit assurée, si  
 » les Turcs de ce Caïque ne l'eussent pris  
 » pour un de ces animaux qu'il fuyoit; en-  
 » fin, cette Chaloupe le vint prendre, &  
 » le porta jusques aux Vaisseaux. L'Aga des  
 » sept Tours, scût le lendemain qu'il s'étoit  
 » sauvé; il alla aussi-tôt en avertir le Caï-  
 » macan, qui crût qu'il étoit de son devoir  
 » d'envoyer en poste aux Dardanelles, pour  
 » y arrêter les quatre Vaisseaux du Roi, jus-  
 » qu'à ce que l'on eût rendu le Seigneur de  
 » Beaujeu. Le courier devança les Vais-  
 » seaux, quoiqu'ils fussent partis presque  
 » en même-tems, & lorsqu'ils y arriverent,  
 » les deux Châteaux vieux n'attendirent pas  
 » le salut de notre Escadre; ils la prévini-  
 » rent, aussi-tôt qu'ils l'apperçurent, en ti-  
 » rant quelques coups à balle, qui alloient  
 » d'une rive à l'autre.

» Ce fût assés de ce signal, pour avertir  
 » nos gens de ne point passer outre, s'ils ne  
 » vouloient qu'on leur tirât dessus. Ils jet-  
 » terent donc aussi-tôt l'ancre, & un de  
 » l'Escadre l'y jetta si malheureusement,  
 » qu'il fût obligé de l'y laisser, parce qu'elle  
 » labouroit, & que le vent & le courant,  
 » qui



» qui emportoient son Vaisseau , l'auroient  
 » mis en danger d'être coulé à fond, & pent-  
 » être obligé les autres au combat, qu'ils  
 » n'avoient point ordre de donner. M. d'A-  
 » plemont envoya aussi-tôt à l'Aga des Châ-  
 » teaux, qui demeure pour l'ordinaire dans  
 » celui d'Asie, pour sçavoir d'où leur venoit  
 » cette civilité, qui leur faisoit saluer nos  
 » Vaisseaux de la sorte. L'Aga dit qu'il  
 » avoit ordre de ne les point laisser passer,  
 » si on ne lui rendoit M. de Beaujeu, Es-  
 » clave de Sa Hauteſſe, & près de 300. au-  
 » tres Esclaves, que l'on avoit enlevés à  
 » plusieurs particuliers, & qu'à ce dessein il  
 » y viendrait faire la visite ordinaire, qu'il  
 » fait sur les Vaisseaux Marchands, qui sor-  
 » tent de Constantinople. M. d'Aplemont  
 » lui fit dire par l'Interprète, qu'il n'avoit  
 » point d'Esclaves dans son Escadre, que  
 » tout le monde y étoit libre, & que s'il  
 » avoit la hardiesse de venir faire la visite  
 » sur les Vaisseaux du Roi, qu'il l'y feroit  
 » pendre au bout d'une antenne, à la vûe de  
 » ses Châteaux, & qu'enfin pour ce qui étoit  
 » du passage, qu'il ne s'en mettroit pas en  
 » peine, puisque si le courier qu'il enver-  
 » roit à Andrinople, conjointement avec le  
 » sien, ne lui apportoit pas un ordre de lui  
 » laisser le passage libre, qu'il l'avertiroit  
 » deux jours avant que de lever l'ancre,

» afin qu'il eût mieux le tems de se disposer  
 » à le recevoir , lorsqu'il iroit l'attaquer  
 » dans ses propres Châteaux , & qu'il pût  
 » mieux se préparer à le voir affronter ses  
 » canons , & à essuyer lui-même tout le feu  
 » de la valeur & de l'artillerie Françoisse.

» Cette réponse étoit extrêmement hardie  
 » pour l'endroit où se trouvoit M. d'Aple-  
 » mont , néanmoins je crois qu'il l'auroit  
 » exécuté , comme il l'avoit dit , car durant  
 » tout le tems qu'employèrent les deux  
 » couriers au voyage d'Andrinople , il oc-  
 » cupa tous les gens de son équipage à met-  
 » tre en ordre toutes les choses nécessaires à  
 » l'attaque & à la défense , mais le treizié-  
 » me jour , qui fût la veille de Noël , on ap-  
 » porta d'Andrinople , l'ordre que le Grand  
 » Seigneur donnoit à l'Aga des Châteaux ,  
 » de laisser passer les Vaisseaux de France ,  
 » avec tous ceux qui étoient dedans , & on  
 » nous assura qu'en même-tems Sa Hau-  
 » tesse avoit fait expédier un Commande-  
 » ment au Caïmacan de Constantinople , de  
 » faire couper la tête à l'Aga des sept  
 » Tours , pour lui apprendre , ainsi qu'à ses  
 » Successeurs , à mieux garder , & avec plus  
 » de soin dorénavant , les prisonniers de ce  
 » Château , & sur-tout quand ils sont de la  
 » qualité qu'étoit M. de Beaujeu.

» Tous ces ordres furent exécutés promp-  
 » tement.

ntement. Les Vaisseaux leverent l'ancre le  
 » jour de Noël , après avoir satisfait à la pié-  
 » té des trois Messes , que l'on y chanta à  
 » minuit & le matin , suivant l'ordinaire de  
 » ce jour , & l'Aga du Château des sept  
 » Tours eût la tête tranchée , peu de jours  
 » après.

Le Livre de M. Grelor , est intitulé : RE-  
 ZATION *nouvelle d'un Voyage de Constantinople , enrichie de Plans levés par l'Auteur sur les Lieux , & de Figures de tout ce qu'il y a de plus remarquable dans cette Ville. Présentée au Roi.* 1. vol. in-4°. de 306. pages. En la Boutique de PIERRE-ROCOLET, chés la Veuve de Damien Foucault , Impr. & Libr. ordinaire du Roi , & de la Ville , au Palais , en la Galerie des Prisonniers , aux Armes du Roi & de la Ville. M. D C. L X X X. L'Ouvrage est dédié à Sa Majesté par une Epitre , qui est suivie d'une Préface assez étendue , & qui n'ennuye point. Ce Livre est devenu fort rare , & mériteroit plus d'une Edition.

Il nous reste à dire , que quelque-tems après la publication du second Volume du Mercure de Juin 1742. qui contient la première partie de l'Histoire de l'Ambassade de *Saïd Pacha* , une personne de distinction , & des plus versées dans la belle Litterature , nous fit l'honneur de nous adresser un Mé-

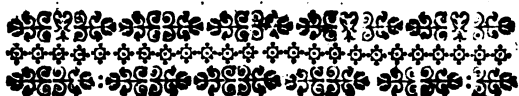
Hiiiij      moire ,

moire , contenant quelques observations , sur la succession Chronologique , & Historique de quelques Ministres de France à la Porte Ottomane , Observations par lesquelles il paroît que cette Chronologie n'est pas toujours exacte.

Après avoir remercié l'Illustre Auteur du Mémoire , & pour profiter de ses Remarques , nous nous disposons à donner sur ce sujet , au delà de notre engagement ; c'est-à-dire , la succession Chronologique des Ambassadeurs , & autres Ministres de France à Constantinople , depuis la première Alliance , recherchée & conclue par SOLIMAN II. surnommé *le Grand* , avec FRANÇOIS I. jusqu'à présent ; & cela sur des Mémoires & des Autorités authentiques , dont nous rendrons compte , & qui rectifieront tout ce qui peut en avoir besoin , dans cette partie de notre Histoire.

Nous rendrons compte en même-tems , de la Lettre originale de SOLIMAN à FRANÇOIS I. dont il est parlé dans le Mémoire , qui nous a été adressé ; & nous n'oublierons pas d'autres Lettres du même Sultan , qui n'ont jamais été publiées.

NOU-



# NOUVELLES ETRANGERES,

## TURQUIE.

**O**N a appris de Constantinople, que Thamas Kouli-Kan, ayant laissé un Corps de Troupes devant Mosoul, pour tenir cette Place bloquée, il avoit marché à Keckut, dont il s'étoit rendu maître, & qu'étant entré ensuite dans le Diarbeckir, il s'avançoit vers Alep, dont on croyoit qu'il vouloit entreprendre le Siège.

Le Grand Visir, qui a été déposé & qui devoit aller à Metelin, a reçu ordre de se rendre à Bagdad, pour être à portée de travailler à un accommodement avec Thamas Kouli-Kan.

## RUSSE.

**O**N mande de Pétersbourg, que l'extrait de toutes les dépositions des prisonniers d'Etat, qui ont accusé le Marquis Botta, d'avoir eû part à la conspiration formée contre la Czarine, avoient été remis au Résident de la Reine de Hongrie, par ordre de S. M. Cz.

H v \ Le

Le 6. du mois dernier , le Marquis de la Chetardie , Ambassadeur du Roi de France auprès de la Czarine., arriva à Pétersbourg.

## A L L E M A G N E .

**O**N a appris de Ratisbonne , du onze du mois dernier , qu'il y paroît des copies d'un Ecrit destiné à servir de réponse à quelques Mémoires publiés par la Cour de Vienne.

Cet Ecrit porte , que l'Auteur de l'un des Mémoires , dont il s'agit , commence par témoigner sa surprise de ce que le mécontentement de l'Empereur , au sujet des Actes , que la Reine de Hongrie a fait insérer depuis peu dans les Archives de l'Empire , paroît être moins causé par ce qui se trouve dans ces Actes , contre les intérêts de la Maison de Bavière , que parce qu'ils attaquent la Dignité Impériale & tout l'Empire ; que la surprise de cet Auteur doit cesser , s'il veut prendre la peine de considérer qu'il n'est point ici question des droits de la Maison de Bavière , mais d'une Protestation de nullité , contre l'Election de l'Empereur , contre la conduite du Collège Electoral , & contre la reconnoissance unanime du Corps Germanique ; que l'objet de la discussion se réduit donc à examiner , s'il est

est permis à la Cour de Vienne, de soutenir que l'Empereur unanimement élu & reconnu, n'est pas Empereur, & que la Diette est illégitime, & si la Reine de Hongrie a raison de prétendre que de pareilles imputations puissent être reçues & tacitement approuvées, par ceux-même dont elle dispute la légitimité ; que l'Auteur du Mémoire convient lui-même, que les Ecrits émanés de la Cour de Vienne, ont besoin d'excuse, mais que celle qu'il fonde sur les circonstances, dans lesquelles la Reine de Hongrie s'est trouvée, n'est admissible à aucun égard, puisqu'il n'est point de circonstance qui puisse autoriser les expressions, dont les Ecrivains de cette Princesse se sont servis ; que le même Auteur avance faussement, que S. M. H. ait envoyé une Ambassade pour le Royaume de Bohême, à la Diette d'Élection ; qu'il est vrai que la Reine de Hongrie, ayant déclaré Co-Régent de ses Etats le Grand Duc de Toscane, le Baron de Brandau s'étoit présenté à la Diette, avec un Plein-Pouvoir de ce Prince ; que plusieurs Electeurs s'étoient élevés contre cette innovation, & qu'ils avoient représenté qu'il étoit également contraire à la Bulle d'Or, & aux usages constamment observés dans l'Empire, qu'une Princesse pût par elle-même ou par un Co-

H vj      Régent,

Régent, faire exercer la Dignité & les Prérogatives Electorales ; que cette question étant d'une nature à ne pouvoir être décidée, que par l'Empereur & par l'Empire, on avoit jugé que le parti le plus naturel & le plus sage, étoit de suivre ce qui s'étoit pratiqué dans plusieurs autres occasions ; sçavoir, de laisser le fond de l'affaire indécis, & sauf le droit du Royaume de Bohême, de procéder à l'Election d'un Empereur ; que si S. M. H. croyoit ses droits lezés, rien ne l'empêchoit de conserver ses prétendus droits, par une Protestation mesurée, mais que les Ecrits, composés à ce sujet par la Cour de Vienne, ont été des Protestations de nullité contre l'Election même, des Déclamations contre les Electeurs & Etats de l'Empire, & des Actes tendans à soulever les uns contre les autres, & sur-tout contre leur Chef ; que les Protestations faites dans la suite, par la même Cour, contre la légitimité de la Diette, sont de même espèce ; que quoique la Reine de Hongrie n'eût pas été satisfaite de la manière dont elle avoit été invitée à la Diette, cela n'avoit pas rendu la Diette nulle, & que cette Princesse étoit tout au plus autorisée à porter ses griefs à S. M. I. & à l'Empire, mais qu'il est monstrueux d'établir que pour des querelles particulières, avec un Co-Etat, touchant



chant de simples Qualifications ; la Diette de l'Empire devienne illégitime ; qu'ainsi la Cour de Vienne ayant reconnu qu'il lui seroit impossible de faire recevoir de pareilles Protestations par l'Empire , elle a usé de ruse , pour les faire insérer dans les Actes de la Diette ; que l'Empereur n'a jamais prétendu , comme l'Auteur du Mémoire l'insinuë faussement , qu'on auroit dû lui donner préalablement communication des Ecrits en question , mais qu'il étoit indispensable de les communiquer au Collège des Electeurs , & que cette communication est prescrite en termes formels par la Capitulation Impériale ; que d'ailleurs c'est une coutume constante & suivie sans interruption , qu'un Ministre , même après avoir pris séance à la Diette , ne peut rien présenter au Directoire , que lorsqu'il se trouve dans l'endroit où la Diette est assemblée ; qu'il ne peut pas même substituer un autre à sa place , à moins que cette substitution ne soit faite avant son départ ; qu'il ne s'agit donc pas de discuter si les Ministres de la Reine de Hongrie , sont accrédités ou non à la Diette , mais qu'il suffit qu'ils ne se soient pas trouvés à Francfort , lorsqu'ils ont voulu faire recevoir leurs Protestations ; que S. M. I. a trop connu les abus introduits dans les tems passés , où l'on a voulu supprimer la liberté des  
 Etats

Etats de l'Empire, & les empêcher de porter leurs griefs à la Dictature, & qu'elle a trop désapprouvé ces abus, pour vouloir imiter un exemple si préjudiciable au Corps Germanique, mais qu'il est positivement défendu par la Capitulation Impériale, de porter aucun Acte à la Dictature, s'il n'est écrit d'un Style décent & sans aigreur, & s'il n'a été communiqué préalablement, du moins au Collège des Electeurs, & que la Cour de Vienne ne s'est conformée ni à l'un ni à l'autre de ces articles; qu'on ne peut être accusé de porter les choses trop loin, en supposant que la Reine de Hongrie forme une question contre l'état du Collège des Electeurs, & de l'Assemblée de l'Empire, & qu'elle dispute à ce Collège le droit d'élire un Empereur à la pluralité des voix; que s'il ne s'agissoit que de Protestations & de Réservations licites d'un droit véritablement lezé il seroit dur & contraire aux droits des Etats d'en empêcher la Dictature, quand même le droit, qui seroit l'objet de ces Protestations, ne seroit qu'un droit prétendu, mais que comme il s'agit ici d'Ecrits, remplis d'expressions peu mesurées, & qui contiennent des Protestations de nullité, contre le Système de l'Empire, ce seroit demander des choses contraires à l'honneur & à la gloire du nom Germanique,

que

que de vouloir que de telles Pièces, subsistassent dans les Actes de la Diète ; qu'au reste , il est bien extraordinaire , que l'Auteur du Mémoire parle de la paix , & de la médiation de l'Empire , puisqu'il ne peut pas ignorer , que la Cour de Vienne a refusé toutes les propositions d'accommodement faites jusqu'à ce moment , & qu'elle a rejeté la médiation en question ; que malgré les souhaits que l'Empereur fait pour la cessation de la guerre , S. M. I. ne souffrira jamais qu'on attaque impunément les droits & le Systême de l'Empire , & qu'elle est persuadée qu'elle sera soutenue par tous les Etats du Corps Germanique , qui aiment encore l'honneur , la Dignité & l'intérêt de leur Patrie.

On a appris depuis de Francfort , que l'Empereur a adressé à la Diète un Décret de Commission , pour demander qu'on rejette des Actes de l'Empire , les Protestations & autres Pièces que la Reine de Hongrie y a fait dicter.

Les mêmes avis portent , que S. M. I. avoit fait réponse à la lettre qui lui a été écrite par le Roi de la Grande Bretagne , au sujet de ces Protestations.

Le Prince de la Tour Taxis , a remis à la Diète un Décret de Commission Impériale , par lequel l'Empereur demande qu'on  
bisse

biffe des Archives de l'Empire, les Actes que l'Electeur de Mayence y a fait insérer, à la réquisition de la Reine de Hongrie.

On mande de Vienne, du 28. du mois dernier, que le Traité d'Alliance, qui se négocioit entre cette Cour & celle de Dresde, fût signé le 20. & que l'on y confirme celui de 1733. les deux Puissances se garantissant réciproquement, la possession de leurs Etats, sauf le cas de la guerre présente.

Il est stipulé dans ce Traité, que le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, ne fournira point de Troupes à S. M. ni au Roi de la Grande Bretagne, pour être employées contre l'Empereur, contre le Roi de France, ou contre les Rois d'Espagne & des deux Siciles.

On a appris de Francfort, que le Comte de Virmond avoit été nommé par l'Empereur, pour assister en qualité de Commissaire de S. M. I. à l'Electon d'un nouvel Evêque de Liège, & que l'Empereur avoit accordé au Duc de Wirtemberg, une dispense d'âge, pour prendre le Gouvernement de ses Etats.

## P R U S S E.

O N mande de Berlin , du 24. du mois  
 dernier , que le Roi de Prusse , dans  
 sa réponse , à la lettre que l'Empereur lui a  
 écrite , touchant les Actes qui ont été por-  
 tés à la Dictature de la part de la Reine de  
 Hongrie , a assuré S. M. I. qu'elle a appris  
 avec beaucoup de déplaisir , que l'Electeur  
 de Mayence a fait insérer ces Actes dans  
 les Archives de l'Empire , sans en donner  
 communication au Collège Electoral ; que  
 tout Etat zélé pour l'honneur du Corps Ger-  
 manique , doit être offensé , de ce qui peut  
 tendre à faire regarder comme invalide ,  
 l'Electon du Chef de l'Empire ; que par-  
 conséquent S. M. ne peut se dispenser de  
 s'opposer de toutes ses forces à de pareilles  
 entreprises , & de maintenir la Dignité de  
 l'Empire , dans la personne de l'Empereur ;  
 que S. M. I. n'a point lieu de douter , que  
 le Roi ne concoure avec empressement à  
 toutes les mesures qu'elle jugera à propos  
 de prendre , pour mettre la validité de son  
 Election , à l'abri de tout ce qui pourroit y  
 porter quelque atteinte ; que le Roi a char-  
 gé son Ministre à la Diette , d'agir de con-  
 cert avec ceux de l'Empereur , lorsque cette  
 affaire sera portée devant cette Assemblée ,  
 &

& d'appuyer la demande de S. M. I. dans le Collège Electoral & dans celui des Princes, de telle sorte que non-seulement l'Empire, mais tout l'Univers, soit convaincu des dispositions dans lesquelles est S. M. de soutenir de tout son pouvoir l'honneur du Chef de l'Empire, & la validité de l'Election de S. M. I.

## D A N N E M A R C K.

**O**N mande de Copenhague, du 17. du mois dernier, que le Roi a fait frapper deux Médailles, à l'occasion du Mariage du Prince Royal. La première représente d'un côté les Armes de Dannemarck & de la Grande Bretagne, accolées avec celles de Hanower au-dessous, & sur le revers sont neuf Ecussons, contenant les noms des Princes & des Princesses de Dannemarck & d'Angleterre, qui ont été unis par le Mariage, & les dates de la célébration de leurs Mariages. On voit sur la petite, d'un côté, le Buste du Prince Royal, & de l'autre, celui de la Princesse son Epouse.

E S P A G N E.

E S P A G N E.

**O**N apprend de Madrid, que l'Intendant de Cadix a mandé à S. M. C. que deux Frégates Angloises, sur lesquelles il y avoit 4000. Quintaux de moruë, & 950. Barriques de Saumon, avoient été prises par l'Armateur Don Pedre Mosquetelet, près du Cap Spartel; que le Brigantin *le Georges*, dont la charge consistoit en eau-de-vie, en bière & en salines, l'avoit été par l'Armateur Don François Valenzuela; & que le Vaisseau armé en course par Don Michel Cabrillas, étoit rentré le 5. du mois dernier, dans le Port d'Ayamonte avec une Barque de la même Nation.

L'Intendant Général de Marine du Royaume de Galice, a informé le Roi, que la Frégate *la Notre-Dame de l'Esperance*; avoit conduit à la Corogne un Brigantin; qui portoit des provisions à Gibraltar, & dont elle s'est emparée à trente lieues du Cap de Finisterre, & que les Armateurs Martin Pequeno & Laurent Ervin, avoient pris aux ennemis un autre Brigantin & un Brulot.

Les lettres de l'Intendant de Saint Sébastien, marquent, que le 22. du mois de Novembre dernier, l'Armateur Don Joseph de

de Fayla s'étoit rendu maître du Vaisseau Anglois *la Britannia* & d'un autre Bâtiment de la même Nation , dans les environs du Cap de Clare.

Selon les avis reçûs de Bilbao , les Armateurs Sebastien Sora & Bernard Rivera entrèrent le 27. du même mois dans ce Port , avec les Vaisseaux *la Providence* , *le Guillaume* , & *la Fleur de Mai* , qu'ils ont enlevés à la hauteur de Palme.

S. M. a appris par des lettres de l'Intendant de Marine du Ferol , que l'Armateur Don François Barrera étoit entré dans le Port de Bayona, en Galice, avec un Vaisseau Anglois , dont il s'est emparé vers le quarante-cinquième Degré de Latitude Septentrionale.

L'Intendant de Marine de Bilbao a mandé au Roi , qu'un Vaisseau de la même Nation , nommé *la Fleur d'Angleterre*, de 140. tonneaux , chargé de 558. Barriques de riz , avoit été pris par la Frégate *la Notre-Dame de Begona* , dans les environs de l'Isle de Wight , en revenant de la Caroline à Londres.

Les Dépêches de l'Intendant de la Principauté des Asturies , marquent que l'Armateur Don Jean-Baptiste Perrie avoit conduit au Port de Gijon un autre Bâtiment , qu'il a enlevé à la hauteur du Cap de Clare.

Des



Des Armateurs Espagnols ont enlevé à la hauteur du Cap de Clare , les Vaisseaux Anglois *le Vernon* , *la Britannia* & *le Chesterfield* , commandés par les Capitaines James , Moncour & Ebstowhy , & trois autres Bâtimens,

GENES ET ISLE DE CORSE.

**O**N mande de Gênes , du 25. du mois dernier , que l'on a enfin reçu des lettres de la Bastie , du 16. du même mois , lesquelles assurent que les Rébelles de l'Isle de Corse s'étoient assemblés le 8. & les deux jours suivans , & qu'ils étoient convenus unanimement d'accepter le Règlement qui leur a été envoyé par la République.

GRANDE BRETAGNE.

**O**N a appris de Londres , du 19. du mois dernier , que le 13. les Seigneurs présentèrent au Roi une Adresse , laquelle porte , que l'inquiétude , dont les cœurs de tous les fidèles sujets de S. M. étoient remplis , à cause des dangers auxquels sa personne sacrée a été exposée , redouble leur joye , de voir l'heureux retour du Roi dans ce Royaume ; qu'ils doivent remercier , premièrement le Tout-Puissant , de la conservation

fervation de la vie inestimable du Roi ; &  
 secondement S. M. des peines qu'elle prend  
 pour l'avantage de la cause commune ; qu'ils  
 demandent au Roi la permission de le féli-  
 citer sur l'heureux succès de ses armes ,  
 pour le soutien de la Maison d'Autriche &  
 pour la défense des libertés de l'Europe ;  
 qu'une étroite union entre le Roi , la Reine  
 de Hongrie & le Roi de Sardaigne , est si  
 nécessaire dans la conjoncture présente ,  
 que c'est une grande satisfaction pour les  
 Pairs de la Grande Bretagne , de la voir so-  
 lidement établie , & qu'ils remercient S. M.  
 de ce qu'elle veut bien leur communiquer le  
 Traité définitif qu'elle a conclu pour cet  
 effet ; que la guerre juste & nécessaire dans  
 laquelle le Roi est engagé contre l'Espagne ,  
 est d'une si grande importance , que ses  
 Royaumes ne peuvent que tirer un grand  
 avantage des obstacles qu'on a opposés à  
 l'exécution des desseins de cette Puissance ;  
 que les Pairs de la Grande Bretagne ont  
 une extrême reconnoissance de la bonté  
 qu'a le Roi , de déclarer à son Parlement  
 ses vûes sages & salutaires , pour procurer  
 une paix générale & honorable ; que dans  
 une cause si glorieuse , leurs cœurs seront  
 toujours à la disposition de S. M. qu'avec  
 une résolution & une fermeté , dignes de la  
 Chambre des Pairs , ils assurent le Roi de  
 leur

leur zèle , & qu'ils lui promettent de concourir avec joye à toutes ses vûes , & de le seconder par tous les moyens , qui peuvent conduire à une fin si glorieuse & si désirable ; qu'ils prient S. M. de leur permettre de la féliciter sur le Mariage de la Princesse Louise avec le Prince Royal de Danemark , & sur l'accroissement de la Famille Royale , par la naissance d'un Prince ; que chaque événement , qui fournit un appui à la Maison regnante , est une augmentation de sûreté pour la Grande Bretagne , puisque la conservation de la Religion , des Loix & des Libertés , dépend de l'affermissement de la succession Protestante ; que la manière gracieuse , avec laquelle le Roi leur a recommandé l'union , est une nouvelle marque de sa tendresse paternelle pour son peuple ; qu'ils feront tous leurs efforts , pour qu'aucunes divisions ne retardent leurs délibérations , & qu'ils supplient le Roi de recevoir les sincères assurances de leur soumission & de leur fidélité , & d'être persuadé qu'ils contribueront de tout leur pouvoir aux mesures qui pourront procurer le plus efficacement , l'honneur & la sûreté de sa personne , la tranquillité & la prospérité de la Patrie , & le maintien de l'Equilibre , & des Libertés de l'Europe. Le Roi répondit à cette Adresse.

MY LORDS,

MYLORDS , je vous fais mes remerciemens des marques de votre soumission & de votre affection. Les assurances que vous me donnez de m'assister efficacement , produiront au-déhors les meilleurs effets. Vous pouvez compter que je serai usage de votre confiance en moi , pour l'honneur & le véritable intérêt de ma Couronne & de mes Royaumes.

La Chambre des Communes présenta le lendemain au Roi son Adresse , dans laquelle , après avoir , ainsi que la Chambre des Pairs , félicité S. M. sur son heureux retour , sur le succès de ses armes , sur la jonction d'un Corps de troupes Hollandoises avec celles de la Grande-Bretagne , sur la conclusion du Traité de Worms , sur le mariage de la Princesse Louise , & sur la naissance du Prince dont la Princesse de Galles est accouchée depuis peu , elle assure le Roi , qu'elle lui accordera avec le plus grand zèle & avec toute l'unanimité & la diligence possibles , les subsides qui seront jugés nécessaires pour l'honneur & pour la sûreté de la Nation , & qui pourront mettre S. M. en état de concerter les alliances , & de prendre les mesures convenables pour le rétablissement de la tranquillité générale , & pour procurer une paix sûre & honorable. Le Roi fit la réponse suivante.

MESSIEURS , je vous remercie de cette  
Adresse

*Adresse fidelle & affectionnée. Le support unanime de mes fidelles Communes ajoutera un grand poids à mes efforts pour le bien public, & sera le plus sûr moyen de conduire le grand ouvrage, dans lequel je suis engagé par votre avis, à une conclusion heureuse & honorable.*

Le même jour, la Chambre des Communes envoya un Message au Prince & à la Princesse de Galles, pour les féliciter de la naissance du Prince, leur troisième fils.

Le 24. du mois dernier, le Vaisseau de guerre le Prince Frederic s'empara du Vaisseau Espagnol la Notre-Dame du Rosaire, qui alloit de Cadix à Cartagène.

On mande de Londres, que le Baron d'Erthall, Envoyé de l'Electeur de Mayence, a ordre de cet Electeur, de demander à S. M. Br. une indemnité de 130000. livres sterlings, pour les dommages causés dans l'Electorat de Mayence par les troupes de la Grande-Bretagne.





## ARRESTS NOTABLES.

**D**ECLARATION DU ROI, qui ordonne la continuation de la perception du doublement des droits du Domaine, Barrage, Poids-le-roi de Paris, & autres droits y énoncés, pendant le Bail de Thibault la Ruë Adjudicataire des Fermes générales unies. Donnée à Fontainebleau le 13. Octobre 1743. Registrée en Parlement le 20. Decembre suivant.

ARRESTS des 13. & 15. Octobre, qui exemptent des droits de sortie du Royaume, & autres droits des cinq grosses Fermes, les Etoffes & Tapisseries des Manufactures du Royaume seulement, qui seront composées de pure laine, soye, poil, coton, fil, & celles mêlées de ces différentes matières, ou avec or ou argent; les Ouvrages de Bonneterie & les Toiles du crû du Royaume, qui seront envoyés directement à l'Etranger, à commencer du premier Novembre 1743.

ORDONNANCE du Roi, du 20. pour regler le nombre des Officiers de ses  
troupes

troupes d'Infanterie Françoisse , qui auront congé par semestre.

AUTRE du même jour , pour regler le nombre des Officiers de ses troupes de Cavalerie & de Dragons , qui auront congé par semestre.

AUTRE du premier Novembre , pour proroger pendant un an la surseance portée par celle du premier Novembre 1742. à la délivrance des congés d'ancienneté.

ARREST du 5. qui ordonne que les Taxations sur le Trésor Royal, Rentes, Intérêts & augmentations de gages au denier cinquante sur les Tailles, & autres parties qui s'employent dans les états du Roi, seront converties en assignations sur la Loterie Royale, établie par Arrêt du Conseil du 5. du présent mois , concurremment avec les Rentes au denier quarante sur les Aides & Gabelles.

SENTENCE de Police du 15. qui condamne la Dlle Bertrand, dite Carmant & Dubois, & le nommé Ducambourg Ma-tefty , en trois mille livres d'amende , pour avoir tenu une Assemblée de Jeu de Pharaon , & le nommé Bigot & sa femme en  
I ij mille

2956 MERCURE DE FRANCE  
mille livres aussi d'amende , pour avoir souffert que l'on tint ladite Assemblée dans l'appartement qu'ils loüoient.

**ARREST** du 17. qui proroge en faveur des Acquéreurs des Rentes purement viagères ou de Tontine des deux Loteries Royales, établies par Edits des mois de Janvier & Fevrier derniers, le terme fixé par la Déclaration du 6. Mars 1716. pour le Contrôle des Quittances de Finance pour Rentes.

**AUTRE** du 19. portant que les Chapeaux de toute espèce , fabriqués dans le Royaume , & qui seront envoyés directement à l'Etranger , jouiront de la même exemption de droits, accordée par les Arrêts du Conseil des 13. & 15. Octobre dernier , sur les Etoffes , Tapissieries , Ouvrages de Bonneterie & Toiles des Fabriques du Royaume.

**DECLARATION** du Roi , pour la levée & perception de la somme de quatre cent cinquante mille livres sur les Maisons de la Ville & Fauxbourgs de Paris , pour l'enlevement des Bouës & l'entretien des Lanternes & Pompes publiques ; sur laquelle sera tenu compte aux Propriétaires desdits



desdites Maisons , des sommes par eux payées pour le rachat fait en exécution de l'Edit de Janvier 1704. Donnée à Versailles le 3. Decembre. Registrée en Parlement le 23. dudit mois.

AUTRE , qui accorde l'hérédité aux Notaires, Procureurs, Huissiers des Jurisdictions Royales. Donnée à Versailles le même jour. Registrée en Parlement le 20. dudit.

ARREST du même jour , qui proroge pour un an , à compter du premier Janvier 1744. au premier Janvier 1745. l'exemption des droits sur les Bestiaux , ordonnée par Arrêt du 22. Janvier 1743.

AUTRE du 8. pour admettre les Rentes au denier quarante sur les Postes , créées par Edit de Juillet 1738. à la Loterie Royale, établie par Arrêt du 5. Novembre dernier, concurremment avec les Rentes au denier quarante sur les Aides & Gabelles.

ORDONNANCE du Roi du 9. portant Reglement sur les décomptes de la Cavalerie Française & Etrangere ; & des Dragons , du premier Novembre 1743. au dernier Avril 1744.

I iij AR-

**A R R E S T** du 10. qui proroge pendant le courant de l'année 1744. à commencer du premier Janvier audit an , la modération des Droits de marc d'or , d'enregistrement chés les Gardes des Rôles , Sceau , & autres frais des provisions des Offices vacans , & autres réputés tels , qui seront expédiées aux revenus casuels.

**A U T R E** du 15. du Conseil d'Etat du Roi , concernant l'impression & le débit du Livre , intitulé : *Almanach Royal*.

**ORDONNANCE** du Roi , du 20. pour fixer pendant l'année 1744. la retenue du pain de munition , à vingt-quatre deniers la ration , dans les Places des Frontières de Flandre & d'Allemagne.

**DECLARATION** du Roi , en interprétation de l'Edit du mois de Décembre 1743. portant rétablissement des Droits sur les Marchandises & Denrées , entrant dans la Ville , Fauxbourgs & Banlieue de Paris. Donnée à Versailles, le 21. Décembre 1743. Registrée en Parlement , le 23.

**A U T R E** du 21. en interprétation de l'Edit du mois de Décembre 1743. concernant l'établissement d'une Caisse de crédit ,  
dans

dans les Marchés de Sceaux & de Poissy.  
Donnée à Versailles, le 21. Décembre 1743.  
Registrée en Parlement le 23.

A R R E S T du 24. pour la prise de possession de la Ferme des Droits , rétablis par Edit du mois de Décembre 1743. sous le nom de Joseph Melet.

DECLARATION du Roi , en interprétation de celle renduë le 3. du présent mois de Décembre , au sujet de l'imposition pour l'enlevement des Bouës , & l'entretien des Lanternes & Pompes publiques , dans la Ville & Fauxbourgs de Paris. Donnée à Versailles , le 29. Décembre 1743. Registrée en Parlement le 31.

EDIT DU ROI , portant suppression des Offices de Trésoriers Provinciaux des Ponts & Chaussées ; & création nouvelle desdits Offices. Donné à Versailles , au mois de Décembre 1743. Registré en Parlement , le 20.

A U T R E , qui accorde l'hérédité aux Contrôleurs Généraux des Finances. Donné à Versailles , au mois de Décembre 1743. Registré en Parlement le 20.

## 2960 MERCURE DE FRANCE:

**AUTRE**, portant augmentation de Finance, pour les Offices de Receveurs & Contrôleurs Généraux des Domaines & Bois. Donné à Versailles, au mois de Décembre 1743. Registré en Parlement le 20.

**AUTRE**, qui augmente la Finance & les Gages des trois cent Offices de Conseillers Secrétaires du Roi de la Grande Chancellerie, & les confirme dans leurs privilèges. Donné à Versailles, au mois de Décembre 1743. Registré en Parlement le 20.

**AUTRE**, qui accorde aux Officiers des Bureaux des Finances, la survivance de leurs Offices, en faisant par eux le rachat du Droit Annuel.. Donné à Versailles, au mois de Décembre 1743. Registré en Parlement le 20.

**AUTRE**, qui augmente la Finance & les Gages des Offices des Comptables généraux & particuliers du Royaume, & de leurs Contrôleurs. Donné à Versailles, au mois de Décembre 1743. Registré en Parlement le 20.

**AUTRE**

**AUTRE**, qui augmente la finance & les gages des Officiers des Bureaux des Finances du Royaume, & les confirme dans leurs privilèges. Donné à Versailles au mois de Decembre 1743. Registré en Parlement le 20.

**AUTRE**, qui augmente la finance & les gages des Officiers des Chancelleries du Royaume, & des Payeurs de leurs gages; & qui les confirme dans leurs privilèges. Donné à Versailles au mois de Decembre 1743. Registré en Parlement le 20.

**AUTRE**, pour l'Etablissement de la Bourse des Marchés de Poissy & de Sceaux. Donné à Versailles au mois de Decembre 1743. Registré au Parlement le 23.

**AUTRE**, portant établissement des droits sur les Marchandises & Denrées entrant dans la Ville, Fauxbourgs & Banlieue de Paris, pour être percûs sur le même pied qu'ils l'étoient avant l'Edit du mois de Mai 1715. Donné à Versailles au mois de Decembre 1743. Registré en Parlement le 23.

# T A B L E.

|                                                                                                                                                     |              |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| <b>S</b> U I T E de l'Ambassade solennelle de la Porte<br>Ottomane à la Cour de France ,                                                            | 2763         |
| L'Ambassadeur part de Paris le 30. Juin                                                                                                             | 1742.        |
|                                                                                                                                                     | 2764         |
| Arrive à Marseille le 16. Juillet ,                                                                                                                 | <i>ibid.</i> |
| Son arrivée à Toulon ,                                                                                                                              | 2767         |
| Rencontre de cinq Vaisseaux Anglois ,                                                                                                               | <i>ibid.</i> |
| Présens que se font réciproquement M. le Cheva-<br>lier de Caylus & le Commandant Anglois ,                                                         | 2768         |
| Arrivée de l'Ambassadeur à Malte le 3. Septembre ,                                                                                                  | <i>ibid.</i> |
| Son arrivée à l'Argentiere , & Description de cette<br>Isle ,                                                                                       | 2769         |
| Son arrivée à Constantinople ,                                                                                                                      | 2772         |
| Extrait d'une Lettre écrite par un Officier de la<br>Marine , contenant plusieurs détails ,                                                         | <i>ibid.</i> |
| Les Officiers François entrent dans l'interieur du<br>Serrail ,                                                                                     | 2783         |
| Ils entrent dans le fameux Temple de Ste Sophie ,<br>visitent les Ecuries du Grand Seigneur , & voyent<br>toutes les curiosités de Constantinople , | 2787         |
| Etat des Présens du Grand Seigneur au Roi de<br>France ,                                                                                            | 2789         |
| Départ des Vaisseaux du Roi de Constantinople ,                                                                                                     | 2794         |
| Description de l'Isle de Chio ,                                                                                                                     | <i>ibid.</i> |
| Arbres nommés Lentisques , qui forment le Mas-<br>tic ,                                                                                             | 2798         |
| Arrivée des Vaisseaux du Roi à Malte ,                                                                                                              | 2802         |
| Leur arrivée à Toulon ,                                                                                                                             | <i>ibid.</i> |
| Avertissement au sujet de l'Ambassade de Mehemet<br>Effendi , Pere de Saïd Pacha , en 1720.                                                         | 2802         |
|                                                                                                                                                     | Relation     |

|                                                  |              |
|--------------------------------------------------|--------------|
| Relation de cette Ambassade , présentée au Grand |              |
| Seigneur par Mehemet Effendi ,                   | 2804         |
| Son départ de Constantinople ,                   | <i>ibid.</i> |
| Arrivée de cet Ambassadeur à Toulon ,            | <i>ibid.</i> |
| Honneurs qui lui sont rendus ,                   | 2805         |
| Son départ de Toulon & son arrivée au Port de    |              |
| Cette ,                                          | 2807         |
| Son arrivée à Frontignan ,                       | 2808         |
| Il est complimenté par M. de la Beaune, Gentil-  |              |
| homme ordinaire du Roi ,                         | <i>ibid.</i> |
| Son retour à Cette ,                             | 2809         |
| Son arrivée à la Ville d'Agde ,                  | 2811         |
| Son arrivée à Toulouse ,                         | <i>ibid.</i> |
| A Bordeaux ,                                     | 2812         |
| A Blaye ,                                        | 2814         |
| A Orléans ,                                      | 2815         |
| A Paris ,                                        | <i>ibid.</i> |
| Son Entrée ,                                     | 2817         |
| Son audience du Roi ,                            | 2823         |
| Celle du Régent ,                                | 2825         |
| Sa visite au Cardinal Dubois ,                   | <i>ibid.</i> |
| L'Ambassadeur va voir la Chasse du Vol ,         | 2826         |
| Il va à la Revûe du Roi ,                        | 2828         |
| Aux Invalides ,                                  | 2829         |
| Il va dîner chés le Maréchal de Villeroix ,      | 2831         |
| Il va voir les Pierrieres de la Couronne ,       | 2832         |
| Il va à l'Opera ,                                | 2835         |
| A un Ballet ,                                    | 2837         |
| A S. Cloud ,                                     | 2838         |
| A Versailles ,                                   | 2839         |
| A Marly ,                                        | 2843         |
| Son retour à Paris ,                             | 2849         |
| Il va au Jardin du Roi ,                         | <i>ibid.</i> |
| Aux Gobelins ,                                   | 2851         |
| A la Manufacture des Glaces ,                    | <i>ibid.</i> |
| Son audience de congé du Roi ,                   | 2854         |
|                                                  | Du           |

|                                                                                                                                    |              |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Du Duc d'Orleans ;                                                                                                                 | 2855         |
| L'Ambassadeur va à l'Observatoire ;                                                                                                | 2857         |
| A Chantilly ,                                                                                                                      | <i>ibid.</i> |
| Son départ de Paris ,                                                                                                              | 2859         |
| Extrait d'une Lettre du Prince Ragotsky au Maréchal de Tessé ,                                                                     | 2862         |
| Lettre de M. Desroches , contenant le détail d'une promenade autour de Constantinople , &c.                                        | 2866         |
| Extrait d'une Lettre du même , au sujet de l'Isle de Tenedos , des Dardanelles , &c.                                               | 2883         |
| Départ de Toulon de M. d'Andresel ,                                                                                                | <i>ibid.</i> |
| Son arrivée à Alger. & à Tunis , &c.                                                                                               | 2884         |
| Description de Tenedos ,                                                                                                           | 2886         |
| Discours de M. d'Andrezel au Dey d'Alger ,                                                                                         | 2890         |
| Il a une audience du Bey de Tunis ,                                                                                                | 2894         |
| Arrivée de l'Ambassadeur à Lampédouse , & Description de cette Isle ,                                                              | 2895         |
| Extrait de la Lettre d'un autre Ambassadeur de France à Constantinople au Roi Louis XIV. contenant une Relation de son Ambassade , | 2898         |
| Nouvelles Etrangères , Turquie ,                                                                                                   | 2937         |
| Russie ,                                                                                                                           | <i>ibid.</i> |
| Allemagne ,                                                                                                                        | 2938         |
| P.usse ,                                                                                                                           | 2945         |
| Dannemark ,                                                                                                                        | 2946         |
| Espagne ,                                                                                                                          | 2947         |
| Genes & Isle de Corse ,                                                                                                            | 2949         |
| Grande-Bretagne ,                                                                                                                  | <i>ibid.</i> |
| Arrêts notables ,                                                                                                                  | 2954         |

---

*Errata de D. cembre , premier volume.*

**P** Age 2564. ligne 3. du bas , Clément XI. lisez , Innocent XI.  
P. 2715. l. 11. par *l.* pour *l.*

*Fautes*



*Fautes à corriger dans ce Livre.*

**P** Age 2765. ligne 4. du bas , Gallere , lisez ; Galère.

P. 2773. l. 15. étant venuë , ôtez la virgule.

P. 2774. l. 7. fleurs , l. fleurs.

P. 2776. l. 20. d'autres , l. d'autre.

P. 2790. l. 15. gros moyens , l. gros , moyens.

P. 2833. l. 6. un , l. Un.

P. 2841. l. 6. ôtez la virgule après second.

P. 2843. l. 14. entremêlé , l. est entremêlé.

P. 2856 l. 12. 19. 23. & 33. jeune , l. jeûne.

P. 2869. l. 20. qu'il , l. qu'il.

P. 2878. l. 4. du bas , 15. Tours , ajoutez en haut.

P. 2886. l. 3. du bas , étant malade aussi , l. étant aussi malade.

*Ibid.* l. dernière , que , l. &.

# TABLE GENE'RALE

*De l'Année 1743.*

## A

|                                          |                                              |
|------------------------------------------|----------------------------------------------|
| <b>A</b>                                 | Cadémie Françoisé, 143. 927. 574. 982. 1030. |
|                                          | 1425. 1589                                   |
| —D'Arras,                                | 987                                          |
| —De Chirurgie,                           | 964. 2014. 2404                              |
| —De Dijon,                               | 1145. 2028                                   |
| —Des Inscriptions, 574. 983. 1030. 2336. | 2471.                                        |
|                                          | 2587                                         |
| —Des Jeux Floraux,                       | 2465                                         |
| —De Lyon,                                | 1594                                         |
| —De Marseille,                           | 2246                                         |
| —De Montauban,                           | 2464                                         |
| —De Pau,                                 | 1413                                         |
| —De la Rochelle;                         | 728. 2028                                    |
| —Des Sciences,                           | 985. 2473                                    |
| —De Soissons,                            | 986. 1184                                    |
| —De Toulon,                              | 2474                                         |
| —De Troyes,                              | 1827                                         |
| Accouchement extraordinaire;             | 2438                                         |
| Aitzema (Leon)                           | 2219                                         |
| Ambassade Turque,                        | 2763                                         |
| Amusemens du cœur & de l'esprit,         | 340                                          |
| Angeville ( Charles-Claude Botot d')     | 154                                          |
| Animal extraordinaire,                   | 1537                                         |
| Animaux-Plantes,                         | 734                                          |
| Antiquités,                              | 138. 1500. 1750. 2588. 1817                  |
| Aplemont ( d')                           | 2930                                         |
|                                          | Arctus                                       |

|                                                                                |      |
|--------------------------------------------------------------------------------|------|
| Arctin ( Gui )                                                                 | 1551 |
| Argentiere ,                                                                   | 2769 |
| Arlaud ( Jacques Antoine )                                                     | 1611 |
| Arlequin & Scapin , Magiciens par hazard , Co-<br>médie ,                      | 1627 |
| Armoiries ,                                                                    | 666  |
| Arrêts Notables , 55. 223. 244. 426. 650. 916. 1032.<br>1116. 1122. 1743. 2394 |      |
| Art de bâtir les Maisons de Campagne ,                                         | 1395 |
| Atmosphere ( hauteur de l' )                                                   | 478  |
| Auteurs Classiques ( choix d' )                                                | 2180 |

## B

|                                                                           |                |
|---------------------------------------------------------------------------|----------------|
| B Arneville ,                                                             | 2097           |
| Baudori ( le P. du )                                                      | 857            |
| Baute ,                                                                   | 1092           |
| Bible Latine & Françoisé ,                                                | 2159           |
| Bibliothèque Françoisé ,                                                  | 333. 715. 1358 |
| Bouquet , 77. 90. 1330. 1549. 1566. 1748. 1946.<br>2403. 2436. 2609. 2635 |                |
| Brantome ( Œuvres de )                                                    | 1826           |
| Bureau Typographique ,                                                    | 692            |

## C

|                                                                |                                 |
|----------------------------------------------------------------|---------------------------------|
| C Antates ,                                                    | 277. 419. 914. 1114. 1520. 2603 |
| Caractères de la Folie ( les ) Ballet ,                        | 1834. 2066                      |
| Carentan ,                                                     | 1088. 1775                      |
| Cartes Géographiques ,                                         | 351. 332. 749. 997              |
| Cataracte ,                                                    | 2165                            |
| Candie ,                                                       | 2899                            |
| Causes Célébres , 1166. De Collége ,                           | 1948. 2570                      |
| Charles le Sage , 1627. Histoire de Charles XII.               | 973                             |
| Chartreuse de Marseille , 632. De Villeneuve-les-<br>Avignon , | 2550                            |
| Chelles ,                                                      | 831                             |
| Chio ,                                                         | 2794                            |
| Chrono-                                                        |                                 |

# T A B L E

|                                               |                            |
|-----------------------------------------------|----------------------------|
| Chronologie & Topographie du Bréviaire de Pa- |                            |
| ris ,                                         | 337. 909. 1509. 1991. 2350 |
| Clovis ( Enfans de )                          | 1317                       |
| Collège Royal ,                               | 147. 248                   |
| Combat Magique ( le ) Comédie ,               | 2082. 2498                 |
| Comédie ( Observations sur la )               | 442                        |
| Comete ,                                      | 512                        |
| Conférences Théologiques & Morales ,          | 521                        |
| Constantinople ,                              | 2866                       |
| Contes ,                                      | 111. 1742. 1785. 1976      |
| Cotentin ,                                    | 279. 493                   |
| Croix ( Traité de la )                        | 2047                       |

## D

|                                     |                                           |
|-------------------------------------|-------------------------------------------|
| D                                   | Ents ( formation des ) 2429 . Leurs mala- |
| dies ,                              | 1162                                      |
| Déroute des Pamela ( la ) Comédie , | 2722                                      |
| Desfontaines ( l'Abbé )             | 2372                                      |
| Desportes ( François )              | 1186                                      |
| Discours ,                          | 91. 755. 1010. 1299. 2890                 |
| Droit Féodal ,                      | 100. 1294. 1397. 1078                     |

## E

|                                                     |                                              |
|-----------------------------------------------------|----------------------------------------------|
| E                                                   | Aux de Pongues , 473. De S. Amand , 1931. De |
| la Mer rendus potables ,                            | 1955                                         |
| Ecriture Sainte ( ancienne Version Italique de l' ) | 1824. 1917                                   |
| Edme ( S. )                                         | 635                                          |
| Education des Enfans ,                              | 453                                          |
| Eglogue ,                                           | 2743                                         |
| Elégies , 852. 1496. Imitées d'Ovide ,              | 1257. 2566                                   |
| Elémens d'Euclide , 1982. 2399. De la Guerre ,      | 1807                                         |
| Emulation ,                                         | 466                                          |
| Enigmes , 114. 318. 509. 711. 938. 1138. 1371.      | 1562                                         |

# DES MATIERES.

|                                                   |               |
|---------------------------------------------------|---------------|
| 1568. 1797. 1009. 1215. 2442. 2683. Leur Ex-      |               |
| plication en Vers ,                               | 2009          |
| Epitres en Vers, 1. 45. 462. 471. 827. 869. 1268. |               |
| 1313. 1355. 1469. 1505. 1706. 1769. 1953. 1965.   |               |
| Imitées d'Horace ,                                | 199. 660. 794 |
| Essai sur les Principes du Droit & de la Morale , |               |
| 1373. Sur l'Esprit humain ,                       | 1142          |
| Estampes, 131. 148. 370. 331. 741. 996. 1192.     |               |
| 1618. 1831. 2057. 2248. 2486. 2701                |               |
| Etrennes, 69. 217. 222. 234. D'une Muse Bre-      |               |
| tonne ,                                           | 123           |

## F

|                                             |      |
|---------------------------------------------|------|
| Fables , 101. 275. 317. 436. 439. 476. 6913 |      |
| 1073. 1101. 1287. 1906. 1916. 2152. 2350.   |      |
| 2392. 2585. 2654. 2656. 2679                |      |
| Festin de Pierre ( le ) Comédie ,           | 1015 |
| Fête des Foux ,                             | 87   |
| Fleury ( le Cardinal de )                   | 1688 |

## G

|                                            |      |
|--------------------------------------------|------|
| Géographie de Sanfon ( Introduction à la ) |      |
|                                            | 2016 |
| Géométrie ,                                | 1102 |
| Glace ,                                    | 681  |
| Gloire des Sçavans ,                       | 218  |
| Grecourt ( J. B. Joseph Willart de )       | 1239 |
| Gregoriana Correctio ,                     | 523  |
| Grenzey ,                                  | 1099 |
| Guy de la Tour ,                           | 1699 |

## H

|                       |            |
|-----------------------|------------|
| H Anap ,              | 1076       |
| Harangues ,           | 2511. 2680 |
| Haye des Puits ( la ) | 1093       |
|                       | Hernie     |

# T A B L E

|                                                   |      |
|---------------------------------------------------|------|
| Hernie de vessie,                                 | 2433 |
| Histoire de Lorraine, 1572. 2459, De Grece, 1802. |      |
| Abbrege de l'Histoire ancienne,                   | 1804 |
| Horlogerie,                                       | 2653 |

## I

|                                                            |      |
|------------------------------------------------------------|------|
| Ibrahim,                                                   | 2899 |
| Idile,                                                     | 1683 |
| Jersey,                                                    | 1098 |
| Jettons,                                                   | 147  |
| Jeu de longue Paume,                                       | 1730 |
| Imitation de J. C.                                         | 105  |
| Infini,                                                    | 2003 |
| Ingénieur François (le parfait)                            | 1812 |
| Isle des Talens (l') Comédie, 548. 1197. Sauvage, Comédie, | 1616 |
| Justini Opera,                                             | 1378 |
| Justin premier, Tragédie,                                  | 2253 |

## L

|                                                                                                  |      |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| L'Aguilan neuf,                                                                                  | 1812 |
| Lampedouse,                                                                                      | 2895 |
| Lentisque,                                                                                       | 2798 |
| Lettre, 1358. 1479. 2118. 2481. 2641. Sur une jeune Danseuse, 1837. D'un Ambassadeur à la Porte, | 2898 |
| Logogryphe, 115. 319. 510. 712. 939. 1139. 1372. 1659. 1798. 2010. 2216. 2443. 2684              |      |
| Longitude,                                                                                       | 1331 |
| Lune Paschale n'est pas celle de Mars,                                                           | 1523 |

## M

|                                     |      |
|-------------------------------------|------|
| Madrigal,                           | 2491 |
| Maison Militaire de nos Rois,       | 860  |
| Mandement sur une nouvelle Société, | 1756 |
| Mathématiques,                      | 1546 |
| Maux Vénériens,                     | 513  |
| Mazaugues                           |      |

# DES MATIERES.

|                                               |            |
|-----------------------------------------------|------------|
| <b>M</b> azaugues ( le Pere de )              | 689        |
| <b>M</b> écanique de l'esprit ,               | 109        |
| <b>M</b> émoires de l'Académie de Chirurgie , | 2014       |
| <b>M</b> érope , Tragédie ,                   | 321        |
| <b>M</b> ontagne ( Jean de ) sa devise ,      | 78         |
| <b>M</b> ontezuma , Tragédie ,                | 1583       |
| <b>M</b> ontmeny ( le sage de )               | 2082       |
| <b>M</b> orelli défendu ,                     | 1271       |
| <b>M</b> ort de César ( la ) Tragédie ,       | 1834. 2264 |
| <b>M</b> usique , 321. Salulaire à la santé , | 1903. 2154 |

## N

|                                                            |      |
|------------------------------------------------------------|------|
| <b>N</b> ewton ,                                           | 2444 |
| <b>N</b> oblesse du Comté Venaissain ( Histoire de<br>la ) | 957  |
| <b>N</b> ormandie ( Haute )                                | 1088 |

## O

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |            |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>O</b> Des. La foiblesse de l'esprit humain ,                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 645.       |
| <b>O</b> L'Envie , 677. La Vanité , 706. La Création<br>du Monde , 776. A. Mad. de la Lande , 903. A<br>M. Roy , 1291. L'Opinion , 1336. Le Jeu , 1434.<br>A Mlle T. 1472. L'Etude , 1751. L'Education ,<br>1942. Le Chrétien dans la douleur , 2115. A M.<br>de L. C. 2163. Voyage à Fortoiseau , 2212.<br>Les Consolations du Chrétien , 2331, Au Tems ,<br>2346. La Religion seule peut corriger un jeune<br>homme , 2622. A ma Muse , | 2669       |
| <b>O</b> Anacréontiques , 1296. 1973. Imitées des Pseu-<br>mes , 1043. 1086. 2039. D'Anacréon , 1729.<br>D'Horace ,                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 1901. 2547 |
| <b>O</b> ublie ,                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 1079       |

## P

|                                                             |                     |
|-------------------------------------------------------------|---------------------|
| <b>P</b> Amela , Comédie , 2723. En France , Comé-<br>die , | 543                 |
| <b>P</b> aradoxes Géométriques ,                            | 1102. 1414<br>Paris |

# T A B L E

|                                          |            |
|------------------------------------------|------------|
| Paris ( Dissertation sur l'Histoire de ) | 963        |
| Parnasse François ,                      | 2685       |
| Paulin ( la Vie de S. )                  | 2690       |
| Perdrix de Chio ,                        | 2800       |
| Petits-Maîtres ( les ) Comédie ,         | 1627. 2714 |
| Phaéton , Parodie ,                      | 156        |
| Pifan ( Christine de )                   | 2627       |
| Poème , l'Incrédule ,                    | 2454       |
| Poisson ( Philippe )                     | 2280       |
| Pouvoir de l'Amour ( le ) Ballet ,       | 757        |
| Pscaumes de David ,                      | 2452       |

## Q

|                                           |          |
|-------------------------------------------|----------|
| Q Uadrille des Enfans ( nouveau )         | 1168     |
| Quatrains ,                               | 2598     |
| Questions , 51. 234. 241. 416. 531. 1414. | 1106.    |
| 1193. 1344. 1759. 1908. 1944. 2616. 2636  |          |
| Quichotte ( Don ) Ballet ,                | 377. 746 |
| Quiproquo ( le ) Comédie ,                | 2278     |
| Quirini ( le Cardinal )                   | 2336     |

## R

|                                    |          |
|------------------------------------|----------|
| R Aison ( nature de la )           | 13. 1289 |
| Refléxions ,                       | 343      |
| Ridicule supposée ( la ) Comédie , | 156      |
| Roman ( le ) Comédie ,             | 1017     |
| Rosaline ( Ste )                   | 630      |
| Rousseau ( Jean-Baptiste )         | 2451     |

## S

|                                            |          |
|--------------------------------------------|----------|
| S Aint Pierre ( Charles-Irénée Castel de ) | 1235     |
| Sauveur le Vicomte ( S. )                  | 1094     |
| Scorbur ,                                  | 2018     |
| Servandoni ,                               | 2605     |
| Silphe ( le ) Comédie ,                    | 378. 537 |
| Sollier                                    |          |



|                                         |          |
|-----------------------------------------|----------|
| Sollier ( le P. Jean-Baptiste du )      | 2696     |
| Stances ,                               | 52. 2397 |
| Statuë de Louis XIV. 1970. De Louis XV. | 2600     |

## T

|                                                         |            |
|---------------------------------------------------------|------------|
| <b>T</b> Ableaux ,                                      | 2045       |
| Tactique ,                                              | 366. 1974  |
| Texte ( le P. )                                         | 73         |
| Théâtre Critique Espagnol ;                             | 511. 2692  |
| Tenedos ,                                               | 2886       |
| Thèse de Médecine sur l'Air ;                           | 2261       |
| Tite-Live ,                                             | 940        |
| Tonnerre ,                                              | 2674       |
| Topographie & Chronologie de quelques Bré-<br>viaires , | 1345. 1787 |
| Tourbillons ( Système des petits )                      | 1708       |
| Traité de la Paresse ,                                  | 2224       |
| Tremblement de Terre ,                                  | 767        |
| Triolets ,                                              | 422. 1018  |
| Tripoli ,                                               | 2897       |
| Trois Rivaux ( les ) Comédie ,                          | 377        |

## V

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |      |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| <b>V</b> Aillant ( Sébastien )                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 2697 |
| Vegece ,                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 722  |
| Vers. Paraphrase de deux Vers Latins , 72. Le Té-<br>lescope , 81. 413. L'Inconstance raisonnable , 98.<br>A l'Abbé Yart , 232. A l'Abbé Pellegrin , 240.<br>A M. Roy , 243. A M. de Voltaire , 341 Rome<br>brûlée , 352. L'Amour Patissier , 450. Compli-<br>ment d'un Ecolier , 491. Les Charmes du Prin-<br>tems , 625. A l'Ordre de l'Union , 687. Sur le<br>Mausolée du Cardinal de Fleury , 788. A la Dlle<br>Clairon , 1009. 2279. 2281. A la Dlle du Mesnil ,<br>1015. Avis galant , 1121 Placer , 1135. A la<br>Dlle Silvia , 1536 Sur une Question galante ,<br>1544. Paraphrase de <i>Donc eris felix</i> , 1698 A la<br>Dlle |      |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |            |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Dlle Gaussin ; 1733. Au Sr Deshayes & sa femme , 1796. Remerciment , 1930. Apothéose d'un Sifflet , 1989. En envoyant un Cadran Solaire , 2002. A la Dlle Puvigné , 2285. Sur les Poètes , 2475. Sur le Vin , 2484. A M. de la Tour , 2615. Invitation 2641. Les Singeries , 2703. Eloge de M. de Lespine , | 2707       |
| Vie des Evêques de Coutance ,                                                                                                                                                                                                                                                                               | 1177. 1736 |
| Vieillards rajeunis ( les Comédie ,                                                                                                                                                                                                                                                                         | 2500       |
| Vieillesse extraordinaire , 178. 1243. 2301. 2316.                                                                                                                                                                                                                                                          | 2517       |
| Vipa ,                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 1751       |
| Virgile , ( Passages de )                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 1779       |
| Ulcères variqueux ,                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 2418       |

## Z

|                             |      |
|-----------------------------|------|
| <b>Z</b> Encide , Comédie , | 2010 |
|-----------------------------|------|

|                                                       |      |
|-------------------------------------------------------|------|
| <i>La Figure de la Chaloupe doit regarder la page</i> | 2789 |
| <i>Le Portrait de Mehemet Effendi , la page</i>       | 2804 |



۱۵











SEP 29 1936





SEP 29 1936





SEP 29 1936







SEP 29 1936



